

Florent Palluault

*Diplômé d'études approfondies*

*Archiviste paléographe*

*Lauréat de la Société française d'Histoire de la Médecine*

---

**ETUDIANTS ET PRATICIENS  
AU SERVICE DE LA MEDECINE :  
LA SOCIETE ANATOMIQUE DE PARIS  
DE 1803 A 1873**

Étude institutionnelle et prosopographique  
d'une société médicale parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle

---

Thèse présentée pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe

Mars 1999

*Ma chère maman,*

*(...)*

*J'ai, je crois, négligé jusqu'à présent de vous annoncer un fait qui vous fera peut-être plaisir. C'est que je suis membre de la Société anatomique. Je suis allé hier retirer mon diplôme qui m'a coûté douze francs, mais c'est du moins un parchemin de plus.*

*\*\*\*\*\**

*Je monte en grade à la Société anatomique. A la séance de vendredi dernier, on a procédé à l'élection d'un membre du Comité de rédaction des bulletins, en remplacement d'un membre démissionnaire. J'ai réuni 31 suffrages sur 33 votants, et notez que j'avais eu la délicatesse de ne pas voter pour moi.*

Lettres de Paul BROCA à ses parents, mai-juin 1847.

Paul BROCA, *Correspondance, 1841-1857.*

Paris : Schmidt, 1886. t. 1, p. 394-396.

## AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est le fruit de trois années de recherches sur l'histoire de la Société anatomique de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. En dehors de quelques modifications et corrections mineures, il s'agit de la thèse que j'ai soutenue le 25 mars 1999 à l'École nationale des Chartes (Paris) pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe.

Le sujet de ma thèse m'avait été suggéré par M. Bruno DELMAS, titulaire de la Chaire d'archivistique et d'histoire des institutions contemporaines à l'École nationale des Chartes, et frère du Professeur Vincent DELMAS, président de la Société anatomique. Au printemps 1995, en compagnie du Professeur Michel REYNES, président de la Société française de Pathologie, le Pr DELMAS me fit découvrir les archives de la Société anatomique à la Bibliothèque Jacques Delarue. Après un premier travail de recensement et de mise en ordre, les archives ont paru suffisamment prometteuses pour alimenter une thèse de l'École des Chartes. J'ai ensuite dépouillé systématiquement ces archives et complété les renseignements obtenus par d'autres recherches aux Archives nationales, aux Archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris et dans différentes bibliothèques.<sup>1</sup>

Le découpage chronologique adopté (1803-1873) m'a contraint à couvrir une période de près de trois-quarts de siècle, mais aucun autre ne m'a paru satisfaisant. En 1803, la Société est fondée et réunie pour la première fois par DUPUYTREN (le 12 frimaire an XII). Disparue en 1809 sous la présidence de LAENNEC, elle renaît en 1826 grâce à CRUVEILHIER et poursuit son chemin jusqu'à nos jours. La date extrême, 1873, correspond à l'élection du successeur de CRUVEILHIER, président depuis 47 ans. L'arrivée de CHARCOT clôt définitivement la période commencée en 1826 avec la reconstitution de la Société et entraîne un changement dans le fonctionnement de la Société et une orientation neuropathologique de ses travaux. Une autre raison, purement archivistique, plaidait en faveur d'un tel découpage : la plupart des archives de la Société anatomique ont été rassemblées et conservées par le docteur Jean Ythier POUOMET, archiviste de la Société de 1844 à 1867. C'est sur la période 1835-1867 que les archives sont le plus complètes et le plus homogènes. Toutefois, la correspondance et les documents financiers existent encore pour les dix années suivantes, ce qui m'a permis de prolonger l'étude jusqu'en 1873.

La Société anatomique, sans être totalement inconnue, n'est pas aussi célèbre que d'autres compagnies nées au siècle passé comme la Société de Biologie ou la Société médicale des hôpitaux. Cependant, en feuilletant les *Bulletins de la Société anatomique* et en découvrant rapidement l'histoire de cette institution, je me suis laissé prendre aux minutieuses études de pièces pathologiques et aux confrontations des opinions. A travers les observations présentées, transparaissent les efforts des membres pour essayer de percer les mystères de la vie et de la mort et faire avancer les connaissances médicales. J'ai aussi eu le plaisir de constater que la Société anatomique offrait un point de vue original sur l'histoire de la médecine et le milieu étudiant, et que son étude pouvait constituer un prélude à une prosopographie de l'élite médicale parisienne du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce dernier aspect, plus directement lié au travail de l'historien, m'a fortement incité à choisir ce sujet. Il existe plusieurs manières d'aborder l'histoire des sciences : on peut s'y intéresser à travers un corpus d'œuvres, un savant particulier, l'enseignement d'une discipline, ou bien de nouvelles applications nées des découvertes scientifiques. Mais en empruntant ces voies, tout à fait fécondes par ailleurs, on perd de vue les hommes qui ont forgé l'histoire et fait progresser la science. L'histoire sociale et culturelle permet de faire revivre les personnages du passé. En choisissant de travailler sur la Société anatomique, j'avais la volonté de me retrouver près de ses membres et de leur vie quotidienne, aussi bien personnelle que scientifique. L'étude prosopographique offre l'occasion de rendre justice

---

<sup>1</sup> Pour la liste des sources d'archives utilisées, se reporter p. 8.

aux savants oubliés, dont les noms nous sont aujourd'hui inconnus parce que la mémoire collective n'a retenu que les plus illustres. De grands médecins ont exercé en France au XIX<sup>e</sup> siècle. L'historien en connaît quelques-uns. Le médecin en connaît d'autres, qu'il rattache à des affections ou à des salles de Facultés auxquelles ils ont donné leur nom. L'historien du monde médical se doit de les faire connaître tous et de les faire reconnaître à leur juste valeur.

La Société anatomique n'est que l'une des nombreuses sociétés médicales dont l'histoire reste encore à écrire. Le choix de cette société plutôt qu'une autre se justifiait cependant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la Société anatomique est l'une des plus anciennes sociétés médicales. Ses membres se plaisent même à croire que leur société est la plus ancienne société médicale française vivante. Les sociétés les plus importantes du XIX<sup>e</sup> siècle ont été créées ultérieurement : l'Académie de Médecine en 1820, la Société de Chirurgie en 1843, la Société de Biologie en 1848 et la Société médicale des Hôpitaux de Paris en 1849.<sup>2</sup> Un âge vénérable n'est pas un argument en soi, mais l'étude de la Société anatomique laissait espérer d'autres points de vue intéressants sur l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Née quasiment en même temps que la méthode anatomo-clinique et l'anatomie pathologique, elle semblait avoir joué un rôle décisif dans les progrès de ces disciplines tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier à travers son bulletin, corpus unique d'observations et de mémoires sur l'anatomie pathologique.

D'autre part, la Société anatomique du XIX<sup>e</sup> siècle apparaissait comme atypique en ce qu'elle était avant tout une société d'étudiants non encore diplômés. En plus de l'analyse d'une société savante et de tous ses caractères (fonctionnement, relations hiérarchiques, publications, financement, etc.), l'étude de la Société anatomique promettait un point de vue nouveau sur l'histoire sociale des étudiants, leurs réseaux de sociabilité et la place qui leur était faite au sein du monde intellectuel.

En choisissant la Société anatomique de Paris sans connaissances médicales préalables, j'avais conscience d'aborder un terrain difficile, qui ne se laisserait pas facilement conquérir. Malgré cet obstacle j'ai été encouragé à la fois par les documents rencontrés et les personnes auprès desquelles je cherchais conseil. J'espère que cette thèse répondra aux attentes de tous ceux qui ont suivi mon travail pendant ces trois années.

## HISTORIOGRAPHIE

L'étude de la Société anatomique se trouve au carrefour de plusieurs histoires, dans un domaine où peu de travaux ont véritablement été menés. Les sociétés savantes ont rarement fait l'objet de travaux d'historiens. Il existe diverses « histoires » rédigées par des membres de ces sociétés à l'occasion d'un anniversaire ou d'une célébration quelconque. On a vu ainsi paraître de nombreux *Livre du Cinquantenaire* ou *Livre du Centenaire*, dont le but était plus de mettre en valeur les temps forts du passé de la société que de faire une analyse précise de son fonctionnement et une étude de ses membres. Ces travaux possèdent toutefois l'avantage de fournir une somme d'informations que l'on ne peut trouver ailleurs.

Le travail de synthèse de Jean-Pierre CHALINE sur les sociétés savantes<sup>3</sup> a apporté l'éclairage général qui faisait défaut à l'histoire sociale et culturelle du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, Jean-Pierre CHALINE se place dans une perspective d'analyse de la sociabilité de province, dans la continuité de ses travaux sur les bourgeois de Rouen. Délibérément, il ne traite quasiment pas des sociétés parisiennes, dont la fonction sociale et scientifique est sensiblement différente.<sup>4</sup> Les sociétés parisiennes sont proches du lieu d'élaboration de la recherche, en histoire ou dans les sciences physiques ou appliquées. S'il existe à Paris des sociétés dont le rôle principal est simplement de réunir

---

<sup>2</sup> Nous suivons ici le jugement de Pierre ASTRUC, « Les Sociétés médicales françaises de 1796 à 1850 », dans *Le Progrès médical*, a. 78, n° 1, 1950, p. 28-30.

<sup>3</sup> Jean-Pierre CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris: éditions du CTHS, 1995. 270 p.

<sup>4</sup> « Le principal contraste se situe (...) entre les organismes parisiens et les groupements de province. (...) On a adopté un choix (...) privilégiant pour une fois la province face à une capitale évoquée surtout comme toile de fond, capitale dont, soulignons-le, les instituts savants ou groupements érudits mériteraient globalement, et pour plus d'un individuellement, une étude particulière. » CHALINE, *op. cit.*, p. 26.

des notables autour d'un sujet de discussion ou de préoccupations communes, il en est d'autres que leur stature scientifique met au plus haut niveau de la recherche. Elles regroupent les meilleurs spécialistes pour des échanges sérieux et productifs, et leurs publications sont appréciées au même titre que les ouvrages des savants qui y ont collaboré. La Société philomathique, considérée au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme « l'antichambre de l'Institut », appartient à ces sociétés à riche production scientifique. Le seul travail d'envergure sur une société parisienne noté par Jean-Pierre CHALINE concerne d'ailleurs cette société. Il s'agit de la thèse de Jonathan MANDELBAUM : *La Société philomathique de Paris de 1788 à 1835, essai d'histoire institutionnelle et de biographie collective d'une société scientifique parisienne*.<sup>5</sup> Comme l'indique le titre de sa thèse, Jonathan MANDELBAUM étudie le fonctionnement de la Société philomathique, ses règlements, la manière dont elle recrute ses membres, dont elle travaille et produit son bulletin. Il est, en outre, attentif au parcours de chacun des membres de la Société.

Au fur et à mesure que nous nous engageons dans la masse des documents à notre disposition, il devenait clair qu'il fallait adopter une orientation permettant la meilleure exploitation possible des renseignements recueillis. Nous avons été très tôt persuadés de l'utilité de l'approche biographique. (...) les procès-verbaux manuscrits et le bulletin, utilisés conjointement, permettent au chercheur de suivre année par année l'activité collective des philomathes, mais la reconstitution des carrières de chaque membre à l'intérieur de la Société restait à faire. (...)

Privilégier la biographie, c'est aussi ne pas laisser de côté les personnages mineurs, les grands absents de tant d'histoires des sciences. En constatant l'esprit de corps si puissant qui a lié les grands et les moins grands, il fallait accorder une juste place, ou plus exactement un juste effort de recherche aux obscurs correspondants de province ou aux modestes vulgarisateurs qui, à côté des savants de renom, ont constitué cet ensemble si varié.<sup>6</sup>

Jonathan MANDELBAUM justifie plus loin son choix d'une histoire biographique, en le reliant à un projet de prosopographie globale du monde scientifique français du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'histoire d'une société savante serait incomplète sans celle des membres qui la composent, surtout lorsque, comme la Société philomathique, elle a été au centre de la vie scientifique d'une époque. Si le spécialiste de l'histoire d'une discipline scientifique peut le mieux évaluer une partie de la documentation disponible, en revanche l'historien peut tenter de cerner les carrières individuelles, identifier les personnages moins connus, et réunir les éléments qui prendront place peut-être un jour dans une biographie collective de la science française de l'époque (et de ses prolongements à l'étranger), qui reste encore à faire.<sup>7</sup>

C'est dans cette optique que j'ai voulu situer mon travail. L'étude biographique était légitimée par la qualité des membres de la Société anatomique. Elle permettait, en outre, de déterminer le rôle des médecins aujourd'hui oubliés qui avaient participé, chacun à leur niveau, aux découvertes médicales de leur temps, sans se contenter de la pratique de leur art.

Les sociétés savantes à caractère médical n'ont pas davantage bénéficié de l'attention des historiens que les sociétés historiques ou scientifiques. Il existe quelques articles offrant un panorama général sur les sociétés médicales, ébauchant ainsi une comparaison entre différentes sociétés, mais ils n'offrent pas une véritable synthèse.<sup>8</sup> Les articles consacrés exclusivement à une société médicale en particulier n'apportent pas beaucoup plus d'informations. Le plus souvent l'auteur s'en tient à une courte analyse et se limite à faire le tour des quelques découvertes à mettre au crédit de la société et à rappeler le nom des membres les plus illustres. Il ne s'étend jamais sur le fonctionnement institutionnel, sur l'élaboration du travail scientifique. Seuls Pierre HUARD et Marie-José IMBAULT-HUART ont tenté de mettre en relief les différentes méthodes de travail utilisées par les sociétés médicales.<sup>9</sup> Leur article, très bref, hélas, a le mérite d'être le premier à s'intéresser essentiellement aux sociétés d'étudiants. L'étude de George WEISZ sur l'Académie de Médecine contient une véritable

---

<sup>5</sup> Jonathan MANDELBAUM, *La Société philomathique de Paris de 1788 à 1835, essai d'histoire institutionnelle et de biographie collective d'une société scientifique parisienne*. Thèse de l'École des hautes Études en Sciences sociales, 1980. 2 vol. Cette thèse est consultable à la Bibliothèque Cujas (Cote HE 1980-141).

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 15-16.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 145.

<sup>8</sup> Le plus complet demeure celui de Pierre ASTRUC, *op. cit.*, p. 30.

<sup>9</sup> Pierre HUARD et Marie-José IMBAULT-HUART, « Les sociétés parisiennes d'étudiants en médecine au début du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Actes du 95<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes, Reims, 1970*. t. 2, 1975, p. 229-238.

analyse prosopographique et sociale.<sup>10</sup> Mais la spécificité de cette institution, son mode de fonctionnement, ses liens avec l'État et la qualité même de ses membres la distinguent nettement des autres sociétés médicales et ne permettent guère de constituer des points de comparaison.

Les travaux de Jean-Claude CARON ont apporté un éclairage nouveau sur l'histoire des étudiants parisiens.<sup>11</sup> Dans ses ouvrages, il s'est intéressé à la fois au rôle politique et à la vie quotidienne des étudiants. Ses études ont permis de mieux appréhender la population des étudiants parisiens de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment les élèves de la Faculté de Médecine, ce qui a rendu ses écrits encore plus précieux pour ma recherche. Son approche sociologique a constitué une base de départ très utile et m'a apporté des éléments de comparaison.

Les notices biographiques et les éloges sont un exercice très prisé dans le monde médical. Cependant, les études prosopographiques sont assez rares. Hormis celle de George WEISZ que nous avons signalée, il n'existe guère que celle de Françoise HUGUET sur les professeurs de la Faculté de Médecine. Cet ouvrage, bâti sur le modèle de celui de Christophe CHARLE concernant les professeurs de la Faculté des Sciences et la Faculté des Lettres, offre une analyse très utile des professeurs parisiens.<sup>12</sup>

Je n'ai pas pu m'attacher, cependant, à une étude sociologique approfondie comme celle de Françoise HUGUET. L'histoire de la Société anatomique, en tant qu'institution, était fondamentale pour mon travail. Une analyse poussée des origines sociales des membres, de leur carrière, de leurs idées politiques et religieuses aurait fait perdre de vue l'élément central qu'est la Société. Au demeurant, le nombre élevé de membres opposait un obstacle majeur à toute tentative de ce genre.

Dans l'étude des médecins du XIX<sup>e</sup> siècle les historiens ont adopté deux positions : soit ils s'en sont tenus à l'étude de quelques grands médecins dont l'histoire a retenu le nom, soit ils se sont intéressés aux « petits », aux médecins de campagne sauvés de l'oubli uniquement par l'existence d'archives personnelles et de papiers de famille. L'histoire sociale des médecins a constitué le principal objet des travaux de Jacques LÉONARD. Sa thèse sur les médecins de l'Ouest<sup>13</sup> et ses travaux ultérieurs se veulent à l'opposé d'une histoire des élites.

L'histoire sociale de la médecine n'est pas l'histoire érudite des grands médecins et des principales conquêtes scientifiques. S'appuyant éventuellement sur l'histoire des sciences et des savants, elle s'attache en priorité à décrire les pratiques médicales, les relations qui se nouent entre ceux qui souffrent et ceux qui soignent, les circonstances pathogènes des travaux, des âges et des loisirs. Elle parcourt les différentes couches sociales et s'arrête aux tenants et aboutissants matériels et culturels de la vie et de la mort. Attentive aux croyances, elle s'insinue au cœur de la cité et de l'économie.<sup>14</sup>

Les historiens ne se sont pas encore penchés sur l'ensemble des praticiens de Paris. Il faut toutefois signaler l'étude de Pierre DARMON,<sup>15</sup> mais elle concerne une période postérieure à la mienne.

---

<sup>10</sup> George WEISZ, *The Medical Mandarins: the French Academy of Medicine in the Nineteenth Century*. Oxford, New York: Oxford University Press, 1995. XVIII-306 p.

<sup>11</sup> Jean-Claude CARON, *Génération romantique. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*. Paris: A. Colin, 1991. 435 p. Cet ouvrage est le résumé de sa thèse: *La Jeunesse des écoles à Paris, 1815-1848*. Thèse de Lettres, Université Paris I, 1989. 4 vol.

<sup>12</sup> Christophe CHARLE, *Les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris, dictionnaire biographique*. Vol. 1 (1809-1908). Paris : Éditions du CNRS-INRP, 1985.

—, *Les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris, dictionnaire biographique*. Vol. 2 (1909-1939). Paris : Éditions du CNRS-INRP, 1986.

—, *Les professeurs de la Faculté des sciences de Paris, dictionnaire biographique (1909-1939)*. Paris : Éditions du CNRS-INRP, 1989.

<sup>13</sup> Jacques LÉONARD, *Les Médecins de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1976. 3 vol.

<sup>14</sup> Jacques LÉONARD, *La France médicale, médecins et malades au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Gallimard-Julliard, 1978. p. 9.

<sup>15</sup> Pierre DARMON, *La vie quotidienne du médecin parisien vers 1900*. Paris : Hachette, 1987. 330 p.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout naturellement à Monsieur Bruno DELMAS, qui a proposé le sujet de ce travail et l'a supervisé au sein de l'École des Chartes.

Je voudrais aussi remercier Monsieur Christophe CHARLE, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, qui a supervisé mon Diplôme d'études approfondies. Dans le cadre de ce DEA, consacré à une approche prosopographique des membres de la Société anatomique de Paris, Monsieur Alain CORBIN m'a également suggéré d'utiles remarques et références.

Je veux exprimer ma gratitude à Madame Marie-José IMBAULT-HUART, ancienne Directrice de l'Institut d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie à la Faculté de Médecine Cochin-Port Royal (Université Paris V-René Descartes). Elle m'a indiqué de très fructueuses pistes de travail et références bibliographiques en histoire de la médecine, domaine qui m'était presque inconnu lorsque j'ai commencé cette étude.

Je veux témoigner ma reconnaissance à Monsieur le Professeur Michel REYNES, président de la Société française de Pathologie, qui m'a donné des informations sur la vie actuelle de la Société française de Pathologie et sur la perception de la Société anatomique par les membres actuels.

Ma gratitude va également à Monsieur le Professeur Paul PRUD'HOMME DE SAINT-MAUR, professeur d'anatomie pathologique et Conservateur du Musée Dupuytren, qui m'a ouvert l'accès au Musée, ainsi qu'à Monsieur le Professeur René ABELANET, ancien professeur d'anatomie pathologique et ancien Conservateur du Musée Dupuytren, qui m'a fourni des renseignements sur la vie de la Société anatomique au XX<sup>e</sup> siècle et le transfert du Musée à son emplacement actuel.

Monsieur le Professeur Philippe MONOD-BROCA, membre de l'Académie de Médecine, a eu la bonté de me prêter son exemplaire personnel de la *Correspondance* de son aïeul Paul BROCA, ainsi que de me faire don d'un exemplaire de la biographie de BROCA par Francis SCHILLER. Qu'il en soit très sincèrement remercié.

Je voudrais aussi mentionner Monsieur Patrick CONAN, qui m'a donné un accès privilégié aux documents de la Bibliothèque d'histoire de la Médecine de l'Université Paris VI.

Je voudrais adresser des remerciements tout particuliers à Madame Marie-Françoise GARREAU, responsable de la Bibliothèque Jacques Delarue (Université Paris VI) où sont conservées les archives de la Société anatomique de Paris. Depuis qu'elle est en poste, Madame GARREAU attache un grand intérêt à ces documents. En 1996, elle a publié le premier registre des procès-verbaux de la Société anatomique. Lors de mes recherches, Madame GARREAU ne s'est pas contentée de mettre les archives de la Société anatomique et les ouvrages de la bibliothèque à ma disposition; elle s'est intéressée de très près à mon travail et n'a pas hésité à m'offrir son aide à toutes les étapes, de la recherche à la correction. Je ne saurais assez la remercier pour sa constante attention et ses précieux conseils, ni exprimer combien je lui suis redevable.

Enfin ma reconnaissance va à mes parents qui m'ont soutenu pendant la difficile période de la rédaction, ont relu ma thèse et m'ont suggéré des corrections à effectuer. Je remercie chaleureusement ma femme, Elisabeth, qui en plus de ses encouragements quotidiens et de son aide, m'a apporté ses idées originales sur un sujet qu'elle a pris plaisir à découvrir, ainsi que mon frère Olivier pour la collaboration qu'il a apportée dans l'élaboration de cette version.

# SOURCES

## SOURCES D'ARCHIVES

### Bibliothèque Jacques Delarue : fonds de la Société anatomique

Les archives historiques de la Société anatomique de Paris, conservées à la Bibliothèque Jacques Delarue,<sup>16</sup> ont constitué la principale source d'information pour cette étude. Madame Marie-Françoise GARREAU, responsable de la bibliothèque depuis 1983, découvrit ces archives abandonnées sans protection dans des placards de la Faculté de Médecine. Le peu d'intérêt qu'on leur avait accordé et les nombreux déménagements qu'elles avaient subis expliquent en partie la dégradation de certains documents et la perte de registres et de liasses.<sup>17</sup> Madame GARREAU s'est déjà beaucoup intéressée au fonds de la Société anatomique. Peu de temps après le sauvetage des archives, elle a réalisé une version tapuscrite du premier registre des procès-verbaux de la Société (12 frimaire an XII – 1er fructidor an XII). Ce travail a servi de base à l'édition des procès-verbaux de ce même registre en 1996.<sup>18</sup> Madame GARREAU envisage en outre d'extraire des cas intéressants des *Bulletins de la Société anatomique* et d'en demander un commentaire par des anatomo-pathologistes.

Les archives historiques de la Société anatomique de Paris sont aujourd'hui rassemblées dans quatre grandes boîtes cartonnées. Les documents avaient été classés sommairement il y a plusieurs dizaines d'années, et quand je les ai ouverts, il subsistait un désordre important au sein des fichiers. Les tentatives pour effectuer un récolement se sont avérées peu fructueuses : il existe deux *Inventaires des archives de la Société anatomique*, à jour pour la période 1845-1867, mais, alors qu'ils s'intéressent à la moindre pièce du mobilier, ils ne détaillent pas le contenu des archives proprement dites, se contentant de faire la liste des registres et des liasses.<sup>19</sup> En ce qui concerne les registres, il a été assez facile de repérer dans la liste ceux qui ont été perdus et ceux qui existent encore, mais pour les documents en liasses, ce récolement est impossible. Les archives de la Société anatomique se décomposent aujourd'hui (1999) de la manière suivante :

Carton n° 1 : Registres<sup>20</sup>

- Procès-verbaux des séances hebdomadaires

Registre n° 1 : Procès-verbaux du 12 frimaire an XII au 1<sup>er</sup> fructidor an XII (*Archives de la Société anatomique. Procès-verbaux. 1<sup>er</sup> registre*).

Registre n° 3 : Procès-verbaux du 11 novembre 1807 au 20 avril 1809 (*Archives de la Société anatomique. Procès-verbaux. 3<sup>e</sup> registre*).

---

<sup>16</sup> La Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue se situe dans les anciens locaux de l'École pratique (15 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris). Liée à l'origine au laboratoire d'anatomie pathologique, elle est aujourd'hui une des bibliothèques du Service commun de Documentation médicale de l'Université Paris VI.

<sup>17</sup> Ces archives n'étaient pas totalement ignorées puisqu'elles avaient servi à la rédaction de l'article des professeurs ORCEL et VETTER pour le cent-cinquantième de la reconstitution de la Société anatomique en 1976 (Louis ORCEL, Th. VETTER, « Dupuytren, Cruveilhier et la Société anatomique », dans *Archives d'anatomie et de cytologie pathologiques*. a. 24, n° 2, 1976. p. 167-179). Cependant, il semble que les deux auteurs n'aient guère utilisé que les registres n° 1 et n° 18. Leur article, consacré essentiellement à DUPUYTREN et CRUVEILHIER, se base avant tout sur les articles de POUJET et de CORNIL (voir p. 13 et p. 17). Les liasses et les documents épars n'avaient sans doute pas été touchés. Il a parfois fallu couper des ficelles et enlever des épingles datant du siècle dernier.

<sup>18</sup> Société anatomique de Paris. Procès-verbaux du 12 Frimaire An 12 jusques au 1er Fructidor An 12. Texte intégral du manuscrit original établi et présenté par Marie-Françoise Garreau. Paris: SFANP, 1996. 199 p.

<sup>19</sup> Bibliothèque Jacques Delarue. Archives de la Société anatomique. Registres n° 15 et 24.

<sup>20</sup> On donne entre parenthèses le titre apparaissant sur l'étiquette du registre, titre qui est parfois trompeur. Ces étiquettes ont été rédigées pour la plupart en 1846 par le Dr POUJET, archiviste de 1844 à 1867. A cette date, la Société ne conservait que 15 registres, dont certains n'étaient pas encore clos. Le numéro attribué au registre suivait alors un ordre à la fois thématique et chronologique. Par la suite, POUJET utilisa un système de numérotation continue pour chaque nouveau registre. Le numéro 18 attribué au registre des procès-verbaux de 1826 à 1831 s'explique par le fait que ce registre, emprunté par PIGNÉ vers 1840, ne fut retourné à la Société qu'en 1849.



Registre n° 18 : Procès-verbaux du 12 janvier 1826 au 9 juin 1831 (*Société anatomique. Procès-verbaux. Registre n° 18 et son supplément*).

Registre n°4 : Procès-verbaux du 28 juin 1837 au 31 janvier 1838 (*Archives de la Société anatomique. 4<sup>ème</sup> registre. Procès-verbaux des séances de la Société. 12<sup>ème</sup> année : 1837. M. Hardy, secrétaire du 28 juin 1837 au 31 janvier 1838*). Ce registre, utilisé à l'envers a aussi servi de livre d'inventaire pour les archives et la bibliothèque de la Société entre novembre 1844 et 1845.

Registre n°5 : Procès-verbaux de 1838 à 1842 inclusivement (*Archives de la Société anatomique. Séances de la Société. Registre contenant les procès-verbaux de chacune des années suivantes : 1838 : par M. Pigné, secrétaire. 1839 : M. Mercier. 1840 : M. Vigla. 1841 : M. Gosselin. 1842 : M. Tardieu. 5<sup>ème</sup> registre*).

Registre n°6 : Procès-verbaux du 24 mai au 8 novembre 1843 (*Archives de la Société anatomique. Procès-verbaux du 24 mai au 8 novembre 1843*). En supplément : 24 procès-verbaux du 8 février 1843 au 31 janvier 1844 pour former le treizième registre.

Registre n°7 : Registre de présence du 7 juin 1827 au 10 juillet 1839 (*Archives de la Société anatomique. 7<sup>e</sup> registre. Registre de présence*).

- Procès-verbaux du Comité de rédaction et d'administration

Registre n°8 : Procès-verbaux du 27 juillet 1835 au 2 mars 1842 (*Archives de la Société anatomique. Procès-verbaux des séances du comité de rédaction du 27 juillet 1835 au 2 mars 1842. 8<sup>ème</sup> registre*).

Registre n°17 : Procès-verbaux du 13 mars 1846 au 27 juillet 1849 (*Société anatomique. Procès-verbaux du comité de rédaction du 13 mars 1846 au 27 juillet 1849. Dix-septième registre*).

Registre n°19 bis : Procès-verbaux du 1<sup>er</sup> mars 1850 au 18 mars 1855 (*Société anatomique. Registre n°19 bis. Procès-verbaux des séances du Comité du 1<sup>er</sup> mars 1850 : M. Leudet, au 16 mars 1855 : M. Blin*).

- Registre de l'Archiviste

Registre n°15 : Registre de l'archiviste, 1845-1863 (*Société anatomique. Archiviste. Quinzième registre*).

Registre n°24 : Registre de l'archiviste, 1863-1867/1874 (*Société anatomique. Vingt-quatrième registre*).

Registre n°9 : Catalogue des ouvrages offerts et livre de prêt de la bibliothèque (*Archives de la Société anatomique. Répertoire chronologique des ouvrages offerts à la Société à partir du premier novembre 1844; [et en quatrième de couverture :] Archives de la Société anatomique. 9<sup>e</sup> registre. Livres de prêts et d'emprunts à partir du premier novembre*).

Registre n°11 : Répertoire des archives de la Société, 1845-1867 (*Archives de la Société anatomique. Répertoire alphabétique. Onzième registre*). Il s'agit en réalité d'un catalogue de la bibliothèque.

Registre n°12 : Catalogue des ouvrages offerts, 1845-1867 (*Archives de la Société anatomique : Ouvrages offerts par leurs auteurs. Catalogue dressé par composition, format, et numéro de volume. Douzième registre*).

Registre n°27 : Catalogue de la bibliothèque, 1865 (*Société anatomique : vingt-septième registre contenant le catalogue de la bibliothèque*).

- Registre du Trésorier

Registre n°10 : registre de comptabilité, 1840-1867. (*Dixième registre, du trésorier, depuis l'année 1840 jusqu'à l'année 1860*)

Il existe en outre quatre autres registres non numérotés qui couvrent une période postérieure à celle de notre étude : ce sont des registres de cotisations et de comptabilité, ainsi que deux catalogues de la bibliothèque.

Carton n° 2 : Procès-verbaux des séances hebdomadaires de 1844 à 1846 inclus et de 1848 à 1856 inclus, répartis en 9 dossiers comme suit :

- 1844 – 1845 – 1846<sup>21</sup>
- 1848 – 1849
- 1850
- 1851
- 1852
- 1853
- 1854
- 1855
- 1856

Carton n° 3 : Procès-verbaux des séances hebdomadaires de 1857 et de 1859 à 1863 inclus, répartis en 8 dossiers comme suit :

- 1857 (1<sup>er</sup> semestre)
- 1857 (2<sup>e</sup> semestre)
- 1857 (séance annuelle)
- 1859
- 1860
- 1861
- 1862
- 1863

Carton n° 4 : Divers papiers provenant de l'administration, répartis en 13 dossiers comme suit :

- Correspondance (1844-1886) : fonds très lacunaire de 300 lettres environ dans lequel on trouve principalement des lettres de candidature, des lettres à caractère administratif, des rappels pour des livres en retard, des lettres liées à l'envoi des bulletins aux membres honoraires et correspondants, ainsi que la correspondance échangée entre le Dr POUMET, archiviste, et le Dr BOUTELLER de Rouen, auteur de la *Table des 30 premiers volumes des Bulletins de la Société anatomique*.
- Observations et rapports (1834–1851) : observations manuscrites présentées par les candidats à une place d'adjoint ou de titulaire; rapports des commissions chargées de juger ces travaux. Seule une infime partie est conservée (3 dossiers).
- Feuilles mensuelles de présence
- Documents divers provenant du Comité
- Documents divers provenant de l'archiviste POUMET
- Papiers administratifs vierges – Diplômes vierges
- Documents financiers (2 dossiers)
- Réimpression des bulletins de 1831 et 1834
- Concours Ernest GODARD
- Reliure

Les archives de la Société anatomique comportent un certain nombre de lacunes mais demeurent tout de même représentatives du fonds d'origine. Elles reflètent assez bien l'état dans lequel l'archiviste Jean Ythier POUMET les laissa en 1867. Les pertes concernent surtout la première Société anatomique, pour laquelle on ne dispose que de deux registre de procès-verbaux sur trois. Toutes les autres archives (mémoires, communications, correspondance, comptabilité, et pièces anatomiques) ont disparu. Il n'existe aucun document administratif ou financier avant 1835, et peu avant 1844. Cependant, jusqu'en 1835, le fonctionnement administratif de la Société est réduit et ses besoins financiers sont moindres. D'autre part, il faut aussi relativiser cette lacune dans la mesure où les procès-verbaux des séances rapportent les décisions à caractère administratif. Pour résumer, on possède tous les procès-verbaux des séances hebdomadaires de 1803 à 1862,<sup>22</sup> sauf :

- de frimaire an XIII (novembre 1804) à novembre 1807 (Registre n°2)

<sup>21</sup> Les registres n°14 et 16, qui contiennent les procès-verbaux de 1844 et 1845 ne sont en réalité que quelques feuilles épinglées ensemble, dont la retranscription dans un registre n'a jamais été réalisée. Ils ont été intégrés aux liasses des procès-verbaux des années correspondantes.

<sup>22</sup> On possède aussi le Bulletin de 1863 à l'état de brouillon, c'est-à-dire les procès-verbaux des séances dans lesquels le secrétaire avait biffé les communications à caractère administratif.

- de juin 1831 à juin 1837
- 1847
- le deuxième trimestre des procès-verbaux de 1851
- la fin de novembre et le mois de décembre 1852
- de janvier à novembre 1855
- 1858

On possède aussi tous les procès-verbaux du comité de rédaction et d'administration de 1835 (date de la création de ce comité) à 1855, sauf de 1842 à 1846.

### **Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine de Paris<sup>23</sup>**

Certaines archives de LAENNEC sont conservées à la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine de Paris, en particulier des notes de cours. Pour cette étude, j'ai consulté principalement le *Discours pour la rentrée de la Société anatomique* [Papiers Laennec Mss. 2186 (II)], datant de l'automne 1808.

### **Archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris<sup>24</sup>**

Les *Procès-verbaux des séances du Conseil général des Hôpitaux (1802-1849)* [CGH, Liasse 136, I-CCII] ont constitué une source de premier ordre pour connaître les membres de la Société anatomique. Ils donnent la liste annuelle des externes, des internes, des internes provisoires et des prix décernés par le Conseil général des Hôpitaux de Paris. Ils ont donc à la fois permis d'identifier des membres et de connaître leur niveau précis d'études au moment de leur entrée dans la Société anatomique. Pour la période postérieure à 1849, j'ai utilisé des recueils de listes imprimées d'externes et d'internes, qui sont malheureusement incomplètes.

Les *Manuscrits de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris* n° 631 [Personnel : États nominatifs du personnel médical, 1869-1910] se sont aussi révélés utiles pour suivre la carrière de quelques médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris. Il n'existe malheureusement pas de liste annuelle ou même régulière du personnel médical des hospices et hôpitaux de Paris, mais simplement des états du personnel à différentes dates (les dates extrêmes du dossier sont trompeuses : en réalité, les informations ne sont disponibles que pour quelques années).

### **Archives nationales<sup>25</sup>**

#### *Sous-série AJ<sup>16</sup> : Académie de Paris*

AJ<sup>16</sup> 6754-6944 : Dossiers de scolarité des étudiants de la Faculté de Médecine de Paris, 1807-1904.

Ces dossiers comportent en général deux feuillets par étudiant. Le premier est une attestation de leur réussite au doctorat, avec le titre de la thèse et l'appréciation du jury. Le second détaille les inscriptions prises à la Faculté de Médecine de Paris et indique parfois le domicile de l'étudiant.

#### *Sous-série F<sup>17</sup> : Instruction publique*

Le dossier consacré à la Société anatomique par le Bureau des Sociétés savantes du Ministère de l'Instruction publique se trouve étrangement à la cote F<sup>17</sup> 13491<sup>4</sup> : Sociétés savantes dissoutes. Ce dossier contient une quarantaine de pièces, concernant principalement les envois des Bulletins de la Société anatomique à la Bibliothèque des Sociétés savantes (1845-1854) et les demandes de subventions adressées par la Société au Ministre de l'Instruction publique. Il semble que le classement

<sup>23</sup> 12, rue de l'École de Médecine, 75006 Paris.

<sup>24</sup> 7 rue des Minimes, 75003 Paris.

<sup>25</sup> Centre d'Accueil et de Recherche des Archives nationales. Rue des Quatre Fils, 75003 Paris.

de la Société anatomique parmi les sociétés dissoutes résulte d'une erreur car il n'est fait mention dans ce dossier ni de procédure de dissolution ni de disparition de la Société.<sup>26</sup>

Les cotes suivantes se sont aussi avérées très utiles pour suivre les médecins partis exercer en province : F<sup>17</sup> 4541-4556 (Liste des médecins exerçant dans les départements, 1853-1926). Ces listes donnent le nom du médecin et sa commune d'exercice, et vont parfois jusqu'à préciser son prénom, et l'année et le lieu d'obtention de sa thèse.

### *Sous-série F<sup>7</sup> : Police*

La Société anatomique n'apparaît pas aux cotes suivantes, parmi les sociétés surveillées par la police pour raisons politiques :

F<sup>7</sup> 12235-12245 : Sociétés et cercles (1840-1852).

F<sup>7</sup> 12357-12386 : Sociétés et associations (1870-1914).

## **Musée Dupuytren**

Le Musée Dupuytren est le musée d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de Paris. Il a été fondé grâce à un legs de DUPUYTREN à la Faculté de médecine en 1835.<sup>27</sup> Dès l'origine des liens ont été établis entre le Musée Dupuytren et la Société anatomique : le doyen ORFILA avait octroyé un local à la Société anatomique au-dessus du Musée en échange de l'engagement de celle-ci à y déposer les pièces pathologiques présentées par ses candidats. Un certain nombre des pièces anatomiques et de modèles en cire conservées aujourd'hui par le Musée Dupuytren provient donc des membres de la Société anatomique.

Cependant, il est difficile de déterminer de manière précise quelles sont ces pièces et combien subsistent encore par rapport à tout ce qui a été déposé : certaines ont été égarées au cours des déménagements du Musée, de nombreux bocaux ont perdu leur étiquette, et le catalogue du Musée dressé entre 1848 et 1872 par le docteur HOUËL, conservateur du Musée Dupuytren et membre de la Société anatomique, ne reflète plus l'état actuel des collections. On peut seulement, au hasard des rayons, repérer certaines pièces dont l'étiquette mentionne la Société anatomique.

Une partie de l'ancienne bibliothèque de la Société anatomique de Paris est aussi conservée au Musée Dupuytren. Il n'existe pas non plus d'inventaire pour la bibliothèque et il est impossible de savoir exactement, parmi les livres que possède le Musée, ceux qui proviennent de la Société anatomique. On a pu repérer certains ouvrages portant le timbre de la Société anatomique, mais la bibliothèque de la Société anatomique du XIX<sup>e</sup> siècle, forte de plus d'un millier de volumes en 1867 ne se trouve pas tout entière au Musée Dupuytren.

Dans la bibliothèque du Musée Dupuytren on recense au moins trois collections des *Bulletins de la Société anatomique*, dont une, reliée au nom de la Société, provient de manière évidente de sa bibliothèque. Cette collection comprend des volumes en partie manuscrits ayant servi à la réimpression du bulletin, ainsi que des bulletins mensuels brochés dans leur couverture originale.

## **ARCHIVES IMPRIMÉES**

### **Bulletins de la Société anatomique**

Les *Bulletins de la Société anatomique* ont bien entendu constitué la seconde source principale pour l'histoire de la Société et sont venus utilement compléter les archives. Ils ont surtout apporté des renseignements sur les travaux de la Société—et sur la participation de chaque membre à ces travaux—ainsi que sur sa composition, grâce aux listes des membres publiées au début de chacun des

---

<sup>26</sup> Le dossier concernant la Société anatomique est ainsi résumé : Société anatomique, fondée en 1803; correspondance (1844-1871); refus du legs d'un ouvrage (1886); modification des statuts (1931-1932); allocations (1850-1877).

<sup>27</sup> Dans son testament, DUPUYTREN légait aussi une somme pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique, qui fut donnée à CRUVEILHIER selon ses dernières volontés. C'était la première chaire d'anatomie pathologique créée à Paris, et la seconde en France après celle de Strasbourg.

Bulletins. Les Bulletins forment une collection ininterrompue de 1826 à 1873. Ils ont été dotés de tables parues à partir de 1858 :

BOUTEILLER (Jules). *Table analytique générale des matières contenues dans les Bulletins de la Société anatomique de Paris pour les trente premières années (1826-1855)*. Paris : Masson, 1858. 341 p.

BRICHETEAU (Félix). *Table analytique générale des matières contenues dans les bulletins de la Société anatomique de Paris pour la quatrième série (1856-1865)*. Paris : A. Delahaye, s.d. 73 p.

LANDOUZY (Louis). *Table analytique générale décennale, 1866 à 1875, des matières contenues dans les bulletins de la Société anatomique de Paris*. Paris : A. Delahaye, 1878. 350 p.

## **Périodiques**

Les revues de médecine ont été assez nombreuses au XIX<sup>e</sup> siècle, même si elles étaient souvent éphémères. Jacques LEONARD en a souligné l'importance à de nombreuses reprises. Il nous a paru impossible de dépouiller les revues où la Société anatomique était susceptible d'apparaître, comme institution ou à travers ses bulletins. En revanche, afin de connaître la manière dont la Société anatomique était vue à l'extérieur, nous avons procédé par sondages dans quelques périodiques.

D'autre part, nous avons plus spécialement étudié cinq revues en relation avec la Société anatomique :

Le *Bulletin de la Faculté de médecine et de la Société établie dans son sein*. C'est dans cette revue que la Société anatomique a fait publier les comptes-rendus de ses travaux de l'an XII et de l'an XIII.

La *Bibliothèque médicale ou Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie*. Cette revue a publié, en les reprenant du *Bulletin de la Faculté de médecine*, les comptes-rendus des travaux de la Société anatomique et elle a accueilli les premières travaux des membres de la Société (observations, mémoires, etc.)

La *Nouvelle bibliothèque médicale*, qui a publié les *Bulletins de la Société anatomique* entre 1826 et 1830,

La *Revue médicale française et étrangère, Journal de clinique de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et des grands hôpitaux de Paris [et Nouvelle bibliothèque médicale]*, qui a fait de même de 1830 à fin 1833

Les *Archives générales de médecine*, qui ont publié les *Bulletins* en 1834.

Il faut ajouter à ces revues les *Almanachs*, très utiles pour connaître les médecins en poste dans les hôpitaux de Paris, les professeurs de médecine des écoles de province, les vétérinaires, les médecins militaires, etc. : *Almanach national de France*, 1793-1803; puis *Almanach impérial*, 1805-1813; *Almanach royal*, 1814-1830; *Almanach royal et national*, 1831-1847; *Almanach national*, 1848-1852; *Almanach impérial*, 1853-1870; *Almanach national*, 1871-1919.

## Sources imprimées

### *Sociétés savantes*

#### Études générales

*Annuaire des sociétés savantes de la France et de l'étranger, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique*. Paris : Imprimerie royale, 1846. 1019 p.

HERICOURT (Achmet d'), *Annuaire des sociétés savantes de la France et de l'étranger*. Paris : Durand, 1863-1864. 2 vol.

#### Études particulières

BROCA (Paul), « Histoire des travaux de la Société d'Anthropologie, 1859-1863 », dans *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*. n° 2, 1865. p. VII-LI.

LEROUX DES TILLET (Jean-Jacques), *Commission de l'Instruction publique. Académie de Paris : Faculté de Médecine. Clinique interne : Société d'Instruction médicale, règlement*. Paris : imprimerie Migneret, 1818. XXVII-144+136 p.

LEROUX DES TILLET (Jean-Jacques), *Compte-rendu de l'École de Médecine : 1° Mouvement...; 2° Travaux faits par les membres de la Société d'Instruction médicale du 1er septembre 1807 au 1er septembre 1808*. Paris : Didot, 1809. IV-26 p.

#### Société anatomique

POUMET (Jean Ythier), « Résumé historique sur l'ancienne Société anatomique », dans *Bulletin de la Société anatomique de Paris*. vol. 20, 1845. p. 330-337.

### *Histoire de la médecine*

*Actes du Congrès médical de France, session de 1845, section de médecine*. Paris : Hennuyer, 1846. 535 p.

AXENFELD (Alexandre), BECLARD (Jules Auguste), *Rapport sur les progrès de la médecine en France par MM. Béclard et Axenfeld*. Paris : Imprimerie impériale, 1867. 96 p.

- DELASIAUVE (Louis Jean François), *De l'Organisation médicale en France sous le triple rapport de la pratique, des établissements de bienfaisance et de l'enseignement*. Paris : Fortin-Masson, 1843. 256 p.
- DENONVILLIERS (Charles), GUYON (Félix), LABBE (Léon), NELATON (Auguste) et VELPEAU (Alfred), *Rapport sur les progrès de la chirurgie en France*. Paris : Imprimerie impériale, 1867. IV-786 p.
- LEE (Edwin), *Observations on the Principal Medical Institutions and Practice of France, Italy, and Germany. With Notices of the Universities and Cases from Hospital Practice*. London : Churchill, 1843 (2<sup>nd</sup> ed.). XII-269 p.
- MEDING (Henry), *Manuel du Paris médical : recueil des renseignements historiques, statistiques, administratifs et scientifiques sur les hôpitaux et hospices civils et militaires*. Paris : J.-B. Baillière, 1853. 558 p.
- PARENT-DUCHATELET (Alexandre), *Hygiène publique, ou mémoire sur les questions les plus importantes de l'hygiène appliquée aux professions et aux travaux d'utilité publique*. Paris : J.-B. Baillière, 1836. 2 vol.
- PEISSE (Jean Louis Hippolyte), *La Médecine et les médecins. Philosophie, doctrines, institutions, critiques, mœurs et biographies médicales*. Paris : Baillière & fils, 1857. 2 vol.
- RICHERAND (Balthasar Anthelme), *Histoire des progrès récents de la chirurgie*. Paris : Béchét, 1825. XIV-344 p.
- SIMON (Maximilien), *Déontologie médicale ou Des Droits et des devoirs des médecins dans l'état actuel de la civilisation*. Paris : J.-B. Baillière, 1845. 570 p.
- STEWART (F. Campbell), *The Hospitals and Surgeons of Paris*. New York : J. & H. G. Langley, 1843. 432 p.
- VILLERME (Louis René), *Tableau physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*. Paris : J. Renouard, 1840. 2 vol.

#### Dictionnaires

- ANDRAL (Gabriel), dir., *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. Paris : Gabon, 1829-1836. 15 vol.
- DECHAMBRE (Amédée), RAIGE-DELORME (Jacques), dir., *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales*. Paris : Masson, 1864-1889. 100 vol.
- Dictionnaire de médecine ou répertoire général des sciences médicales*. Paris : Béchét jeune et Labé, 1832-1846. 30 vol.
- Dictionnaire des sciences médicales*. Paris : Panckouke, 1812-1822. 60 vol.

#### Anatomie pathologique

- BICHAT (Xavier), *Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*. Paris : Brosson, Gabon et Cie, 1801. 3 vol.
- BICHAT (Xavier), *Anatomie pathologique*. Paris : J.-B. Baillière, 1825. XVI-335 p.
- BICHAT (Xavier), *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*. Paris : Brosson, Gabon et Cie, 1799. IV-499 p.
- BICHAT (Xavier), *Traité des membranes en général et de diverses membranes en particulier*. Paris : Chez Mme Veuve Richard, Méquignon aîné, 1802. XXXIV-302 p.
- BRESCHET (Gilbert), *Répertoire général d'anatomie et de physiologie pathologiques*. Paris, 1826-1829. 4 vol.
- CRUVEILHIER (Jean), *Essai sur l'anatomie pathologique en général et sur les transformations et productions organiques en particulier*. Paris : chez l'auteur, 1816. 2 vol.
- CRUVEILHIER (Jean), « Histoire de l'anatomie pathologique », dans *Annales de l'anatomie et de la physiologie pathologiques*. 1846. p. 9-18, 37-46, 75-88.

DEZEIMERIS (Jean Eugène), *Mémoire sur la question suivante : donner un aperçu rapide des découvertes en anatomie pathologique des trente dernières années*. Paris : Béchet jeune, 1830. VIII-236 p.

HOUËL (Charles Nicolas), *Catalogue des pièces du Musée Dupuytren, publié sous les auspices de la Faculté de Médecine de Paris*. Paris : Dupont, 1877-1880. 5 vol.

MEYRANX (Pierre Stanislas), *Anthropographie, ou Résumé d'anatomie du corps humain, précédé d'une introduction historique, suivi d'une biographie des anatomistes, d'un catalogue et d'un vocabulaire analytique*. Paris : Bureaux de l'Encyclopédie portative, 1827. VIII-356 p.

RAYER (Pierre François), *Sommaire d'une histoire abrégée de l'anatomie pathologique*. Thèse de médecine, Paris, 1818. n° 172.

SAUCEROTTE (Constant), *De l'influence de l'anatomie pathologique sur les progrès de la médecine*. Paris : J.-B. Baillière, 1834. 112 p.

VACQUIE (Félix), *Résumé complet de médecine et de pathologie interne*. Paris : Bureaux de l'Encyclopédie portative, 1826. XII-276 p.

VIGLA (Eugène Napoléon), *De l'anatomie pathologique sous le rapport de la thérapeutique*. Thèse d'agrégation en médecine, Paris, 1844. 38 p.



## Correspondances – Témoignages - Souvenirs

- BROCA (Paul), *Correspondance, 1841–1857*. Paris : Schmidt, 1886. 2 vol.
- GUENIOT (Alexandre), *Souvenirs anecdotaux et médicaux (1856-1871)*. Paris : Baillière, 1927. 220 p.
- POUMIES DE LA SIBOUTIE (François Louis), *Souvenirs d'un médecin de Paris*. Paris : Plon-Nourrit, 1910. 385 p.
- VERON (Louis Désiré), *Mémoires d'un bourgeois de Paris, comprenant : la fin de l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la République jusqu'au rétablissement de l'Empire*. Paris : Librairie nouvelle, 1856. 5 vol.

## Enseignement médical – Étudiants

- BROUARDEL (Paul), *De l'Exercice de la médecine et de l'enseignement de la médecine*. Paris : Malteste, 1873. 53 p.
- BUCHEZ (Philippe), *Introduction à l'étude des sciences médicales*. Paris : E. Éveillard, 1838. XIII-254 p.
- COUSIN (Victor), *De l'enseignement et de l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Discours prononcé à la Chambre des Pairs en 1847*. Paris : J.-B. Baillière, 1850. VIII-320 p.
- DIDAY (Paul), *Enseignement médical. Nécessité d'un corps examinant distinct du corps professorant*. Lyon : Imprimerie De Vingtrinier, 1865. 32 p.
- DUBOIS D'AMIENS (Frédéric), *Traité des études médicales, ou de la manière d'étudier et d'enseigner la médecine*. Paris : Labbé, 1838. XVI-624 p.
- GRENIER (Léon), *Le Quartier latin*. Paris : tous les libraires, 1861. 206 p.
- MAYGRIER (Jacques Pierre), *Guide de l'étudiant en médecine*. Paris : Gabon, 1818 (2<sup>e</sup> éd.). 198 p.
- Procès-verbal des concours pour la nomination des élèves internes et externes en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris pour l'an ... et distribution des prix pour l'an ...*  
Paris : Imprimerie de Mme Huzard, imprimeur des hospices civils.

## Biographies

- BAYLE (Antoine Laurent), THILLAYE (Auguste), *Biographie médicale par ordre chronologique d'après Daniel Leclerc, Eloy, etc., mise dans un nouvel ordre, revue et complétée*. Paris : A. Delahaye, 1855. 2 vol.
- BOURDON (Isidore), *Illustres médecins et naturalistes des temps modernes*. Paris : Comptoir des Imprimeurs unis, 1844. IX-467 p.
- CRUVEILHIER (Jean), *Vie de Dupuytren*. Paris : Béchét jeune et Labé, 1841. 42 p.
- DEZEIMERIS (Jean Eugène), OLIVIER D'ANGERS (Charles Prosper), RAIGE-DELORME (Jacques), *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. Paris : Béchét jeune, 1828-1839. 4 vol.
- DUBOIS D'AMIENS (Frédéric), *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie de Médecine (1845-1863)*. Paris : Didier, 1864. 2 vol.
- JOURDAN (Antoine), *Dictionnaire des sciences médicales. Biographie Médicale*. Paris : 1820-1825. 7 vol.
- LABARTHE (Paul), *Nos médecins contemporains*. Paris : Lebigre-Duquesne, 1868. 424 p.
- MICHAUD (Louis Gabriel), *Biographie universelle ancienne et moderne*. Paris : Michaud, 1811-1862. 45 vol. (2<sup>e</sup> éd.)
- MOREL DE RUBEMPRE (J.), *Biographie des médecins français vivans et des professeurs des écoles, par un de leurs confrères*. Paris : chez les marchands de nouveautés, 1826. 160 p.
- PARISET (Etienne), *Histoire des membres de l'Académie royale de Médecine*. Paris : J.-B. Baillière, 1845. 2 vol.
- PEISSE (Jean Louis Hippolyte), *Les Médecins français contemporains*. Paris : Librairie de l'Industrie-Gabon, 1827-1828. XII-221 p.

SACHAILE DE LA BARRE (Claude) [LACHAISE (Claude)], *Les Médecins de Paris jugés par leurs œuvres*. Paris : chez l'auteur, 1845. 634 p.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUTILS GÉNÉRAUX

*Index Catalogue of the Library of the Surgeon' general's Office.* United States Army. Washington : Government Printing Office. 59 vol.

*Catalogue des sciences médicales.* Paris : Bibliothèque impériale, 1857-1889. 3 vol.

HAHN (Lucien), *Essai de bibliographie médicale, étude analytique des principaux répertoires bibliographiques concernant les sciences médicales.* Paris : Steinheil, 1897. 206 p.

PAULY (Alphonse), *Bibliographie des sciences médicales.* Paris : Tross, 1874. 637 p.

*Wellcome Institute for the History of medicine and related sciences. Subject Catalogue of the History of Medicine and Related Sciences.* München : Kraus International Publications. 5 vol.

WOHNLICH-DESPAIGNE (Isabelle), *Les historiens de la médecine au XIX<sup>e</sup> siècle.* Paris : Vrin, 1987. 422 p.

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

AGULHON (Maurice), *1848 ou l'apprentissage de la République. 1848-1852.* Paris : Seuil, 1973. 284 p. (Nouvelle histoire de la France contemporaine, 8)

CHARLE (Christophe), *Histoire sociale de la France.* Paris : Seuil, 1991. 392 p. (Collection Points)

CHARLE (Christophe), NAGLE (Jean), RICHARD (Jean), WORONOFF (Denis), *Prosopographie des élites françaises (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), guide de recherches.* Paris : Institut d'Histoire moderne et contemporaine, 1980. 178 p.

DAUMARD (Adeline), *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848.* Paris : SEVPEN, 1963. XXXVIII-662 p.

DHOMBRES (Nicole et Jean), *Naissance d'un nouveau pouvoir : sciences et savants en France, 1793-1824.* Paris : Payot, 1989. 938 p.

FOX (Robert), WEISZ (George), *The Organisation of Sciences and Technology in France, 1808-1914.* Cambridge : Cambridge University Press et Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'Homme, 1980. X-335 p.

HUARD (Pierre), *Sciences, médecine, pharmacie de la Révolution à l'Empire (1789-1815).* Paris : Dacosta, 1970. 384 p.

JARDIN (André), TUDESQ (André-Jean), *La France des notables, 1815-1848.* Paris : Seuil, 1973. 2 vol. (Nouvelle histoire de la France contemporaine, 6 et 7)

PLESSIS (Alain), *De la fête impériale au mur des fédérés. 1852-1871.* Paris : Seuil, 1979. 254 p. (Nouvelle histoire de la France contemporaine, 9)

PROST (Antoine), *L'enseignement en France (1800-1967).* Paris : A. Colin, 1968. 524 p.

TATON (René), dir., *La Science contemporaine. Le XIX<sup>e</sup> siècle.* Paris : PUF, 1995. VIII-757 p.

TULARD (Jean), *Dictionnaire du Second Empire.* Paris : Fayard, 1995. XIX-1347 p.

TULARD (Jean), *Dictionnaire Napoléon.* Paris : Fayard, 1987. 1767 p.

## La vie à Paris

BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume de), *Nouvelle histoire de Paris. La Restauration (1815-1830)*. Paris : Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1977. 525 p.

GIRARD (Louis), *Nouvelle histoire de Paris. La deuxième République et le Second Empire (1848-1870)*. Paris : Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1981. 471 p.

TULARD (Jean), *Nouvelle histoire de Paris. Le Consulat et l'Empire (1800-1815)*. Paris : Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1970. 488 p.

VIGIER (Philippe), *Nouvelle histoire de Paris. Paris pendant la Monarchie de Juillet (1830-1848)*. Paris : Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1991. 607 p.

## SOCIÉTÉS SAVANTES

### Société Anatomique

CORNIL (Lucien), « Historique de la Société anatomique », dans *Annales d'anatomie pathologique*. t. 3, 1926. p. 936-939. [Cet article reprend pour une grande partie celui de POUMET et des discours imprimés dans les bulletins]<sup>28</sup>

GARREAU (Marie-Françoise), éd., *Procès-verbaux du 12 Frimaire An 12 jusques au 1er Fructidor An 12. Texte intégral du manuscrit original établi et présenté par Marie-Françoise Garreau*. Paris : SFANP, 1996. 199 p.

ORCEL (Pr Louis), VETTER (Th.), « Dupuytren, Cruveilhier et la Société anatomique », dans *Archives d'anatomie et de cytologie pathologiques*. a. 24, n°2, 1976. p. 167-179. [Le seul article relatif à la Société anatomique rédigé d'après une étude des archives, mais qui comporte malheureusement quelques erreurs]

ROUSSY (Gustave), « Éloge de Jean Cruveilhier », dans *Annales d'anatomie pathologique*. t. 3, 1926. p. 934-936.

### Études générales

*Actes du 100<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Paris 1975. Section d'histoire moderne et contemporaine et Commission d'histoire des sciences et des techniques. Les Sociétés savantes : leur histoire*. Paris : Bibliothèque nationale, 1976. 519 p. [Contient de nombreux articles intéressants sur différentes sociétés savantes du XIX<sup>e</sup> siècle]

AGULHON (Maurice), « L'histoire sociale et les associations », dans *Revue de l'économie sociale*. n° 14, avril 1988. p. 35-44.

AGULHON (Maurice), *Le Cercle dans la France bourgeoise (1800-1848) : étude d'une mutation de sociabilité*. Paris : Annales, 1977. (Cahier des Annales, 36). 105 p.

ASTRUC (Pierre), « Les Sociétés médicales françaises de 1796 à 1850 », dans *Le Progrès médical*. a. 78, n°1, 1950. p. 28-30.

CHALINE (Jean-Pierre), *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris : éditions du CTHS, 1995. 270 p. (Mémoires de la section d'Histoire moderne et contemporaine, 10)

FRANÇOIS (Étienne), dir., *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*. Paris : Recherche sur les civilisations, 1987. 319 p.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « Le concept d'académie en France : son évolution face à la médecine et à la chirurgie », dans *Actes du 100<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes*. Paris 1975. Section histoire moderne. p. 289-296.

---

<sup>28</sup> Roger LEROUX (« Le Centenaire de la Société anatomique de Paris. 1826-1926 », dans *La Presse médicale*. n° 104, 29 décembre 1926) ne fait que rapporter les discours de ROUSSY et CORNIL le jour du centenaire.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « Les sociétés parisiennes d'étudiants en médecine au début du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Actes du 95<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes, Reims, 1970*. t. 2, 1975. p. 229-238.

LEBON (Armel), *Les sociétés savantes et la presse médicale en Bretagne sous l'Ancien Régime et à l'époque contemporaine*. Thèse de médecine, Rennes, 1990. n° 107.

LEJEUNE (Dominique), *Les sociétés de géographie en France dans le mouvement social et intellectuel du XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de lettres, Paris X, 1987. 4 vol.

*La médecine et les sociétés médicales, de 1731 à 1820*. Congrès IFLA, Exposition, Paris, 24 août 1989. Paris : Bibliothèque de l'Académie de médecine, 1989. Feuilletts photocopiés, non paginés.

ROCHE (Daniel), *Les républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Fayard, 1988. 393 p.

ROCHE (Daniel), *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*. Paris : École des hautes études en sciences sociales, 1978. 2 vol.

## Études particulières

ASTRUC (Pierre), « La genèse et les débuts de la Société médicale d'émulation de Paris », dans *La Semaine des hôpitaux*. t. 12, n°16, 1936. p. 474-483.

ASTRUC (Pierre), « Le centenaire de la médecine d'observation », dans *Progrès médical, supplément illustré*. a. 9, n°10, 1932. p. 73-79; n°11, p. 81-87. [Centenaire de la Société d'observation médicale] « Centenaire de la Société médico-psychologique », dans *Annales médico-psychologiques*. 110<sup>e</sup> année, t. 2, n°1, juin 1952. p. 1-175.

DULIEU (Louis), « Une académie d'étudiants en médecine, à Montpellier en 1682 », dans *XV<sup>e</sup> Congresso internacional de Historia de la medicina, Madrid, 1956*. *Archivo iberoamericano*. vol. 9, 1957. p. 141.

GANIERE (Paul), *L'Académie de médecine, ses origines et son histoire*. Paris : Maloine, 1964. 108 p.

GLEYS (Eugène.), « La Société de Biologie de 1849 à 1900 », dans *Comptes-rendus des séances de la Société de Biologie*. Séance du 27 décembre 1899. p. 1-70.

HAGUENAUER (Ginette), *Les dix premières années des Annales médico-psychologiques, 1843-1853*. Thèse de médecine, Paris, 1953. Paris : Imprimerie Marini, 1953. 132 p.

MANDELBAUM (Jonathan), *La Société philomathique de Paris de 1788 à 1835, essai d'histoire institutionnelle et de biographie collective d'une société scientifique parisienne*. Thèse de l'École des hautes études en sciences sociales, 1980. 2 vol. [Cette thèse est consultable à la Bibliothèque Cujas (Cote HE 1980-141)].

MONOD (Charles), « Notice historique : célébration du cinquantenaire de la Société de chirurgie, 25 octobre 1893 », dans *Bulletins et mémoires de la Société de chirurgie de Paris*. n°19, 1893. p. 568-595.

PASTEUR VALLERY-RADOT (Louis), « Centenaire de la Société médicale des hôpitaux de Paris : 21-22 octobre 1949 », dans *Presse médicale*. t. 57, n°65, 1949. p. 921-923.

« Recherches historiques sur la Société : son origine, ses fondateurs, ses travaux », dans *Recueil des travaux de la Société médicale d'émulation de Paris*. Fasc. n°1, 1850. p. 5-47.

RIST (Édouard), « Histoire de la Société médicale des hôpitaux de Paris », dans *Presse médicale*. t. 57, n°65, 1949. p. 923-927.

RITTI (Antoine), *Histoire des travaux de la Société médico-psychologique et éloges de ses membres*. Paris : Masson, 1913. 2 vol.

*Société de médecine de Paris, 1796-1896 : centenaire, 22 mars 1896*. Paris : Masson, 1896. 192 p.

THOMAS (André), dir., *La Société philomathique de Paris et deux siècles d'histoire des sciences en France. Colloque du bicentenaire de la Société philomathique de Paris*. Paris : PUF, 1990. 154 p.

WEISZ (George), « Les professeurs parisiens et l'Académie de médecine en 1820 », dans *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, colloque, Paris, 1984*. Paris, 1985. p. 47-65.

WEISZ (George), « Les transformations de l'élite médicale en France [1821-1835 : Les Membres de l'Académie de Médecine], dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. n°74, 1988. p. 33-46.

WEISZ (George), *The Medical Mandarins : the French Academy of Medicine in the Nineteenth Century*. New York : Oxford University Press, 1995. XVIII-306 p.

## HISTORIOGRAPHIE

LEONARD (Jacques), « Histoire des sciences médicales et histoire des mentalités », dans *Histoire des sciences et mentalités, journée, Paris, 1983. Revue de synthèse*. t. 104, série 3, n°111-112, 1984. p. 355-362.

SOURNIA (Jean-Charles), *Histoire et Médecine*. Paris : Fayard, 1982. 338 p.

## HISTOIRE DE LA MÉDECINE

### Histoire générale de la médecine

ACKERKNECHT (Erwin H.), « La médecine française de 1790 à 1850 », dans *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*. t. 165, n°2, 1981. p. 225-228.

ACKERKNECHT (Erwin H.), *La Médecine hospitalière à Paris, 1794-1848*. Paris : Payot, 1986. 296 p. [Ouvrage fondamental pour connaître l'histoire de la médecine parisienne à cette époque]

ASTRUC (Pierre), « 1848 et la médecine », dans *Le Progrès médical*. a. , n°12-13 , 1946. a. 74, 1946, n°12, pp. 269-282, n°13, pp. 297-302.

BARIETY (Maurice), COURRY (Charles), *Histoire de la médecine*. Paris : Fayard, 1963. 1221 p.

BARIETY (Maurice), POULET (Jacques), « Les débuts de l'homéopathie en France », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 4, 1970. p. 77-85.

COMITI (V. P.), « Le changement étiologique en médecine de 1825 à 1850 », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 20, 1986. p. 415-424.

DELAUNAY (Paul), *D'une révolution à l'autre, 1789-1848. L'évolution des théories et de la pratique médicales*. Bruxelles : Imprimerie de Lielens, (s.d.). 101 p.

DELHOUME (Léon), « Abrégé chronologique d'histoire de la médecine : le XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Concours médical, Supplément*. n°7, 1960. p. 53-86.

HUARD (Pierre), « L'évolution historique de la médecine interne », dans *Le Concours médical*. n°1, 1962. p. 93-99.

HUARD (Pierre), « L'expérimentation chez les chirurgiens français à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Annuaire de l'École des Hautes-Études, 4<sup>e</sup> section*. a. 108, 1975-1976. p. 821-824.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « L'École dermatologique de Saint-Louis (1803-1910) », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 8, n°4, 1974. p. 703-720.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « La médicalisation du quartier des Cordeliers aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », dans *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris*. a. 99-100, 1976 (1972-1973). p. 109-137.

HUARD (Pierre), LANCHOU (M.), « L'anatomie à l'Académie royale de chirurgie », dans *La Semaine des hôpitaux*. Nouv. série, vol. 6, n°1, 1958. p. 71-77.

LEMAIRE (Jean-Claude), *Vingt ans de médecine sous le Second Empire*. Paris : Ed. E.D., 1974. 59 p.

LEONARD (Jacques), *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Aubier-Montaigne, 1981. 384 p.

LEONARD (Jacques), « La Pensée médicale au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Revue de synthèse*. t. 104, sér. 3, n°109, 1983. p. 29-52.

LESCH (John E.), *Science and Medicine in France : the Emergence of Experimental Physiology, 1790-1855*. Cambridge (Mass) : Harvard University Press, 1984. X-276 p.

MAURIAC (Pierre), *Libre histoire de la médecine française*. Paris : Stock, 1956. 287 p.

MONTEIL (Alexis), *La médecine en France. Hommes et doctrines depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours (avec introduction, notes et supplément par A. Le Pileur)*. Paris : Bibliothèque nouvelle, (s.d). 438 p.

PECKER (André), dir., *La médecine à Paris du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Ed. Hervas, 1984. 548 p.

PFISTER (Pascal), *Le phénomène de la spécialisation médicale au XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de médecine, Paris XII-Créteil, 1986, n° 117.

ROSEN (George), *The Specialization of Medicine*. New York : Schuman, 1944. 429 p.

SOURNIA (Jean-Charles), *Histoire de la médecine et des médecins*. Paris : Larousse, 1991. 585 p.

SOURNIA (Jean-Charles), *La Médecine révolutionnaire*. Paris : Payot, 1989. 306 p.

## **Anatomie pathologique**

BAUMANN (Jean), « Destinée de la méthode anatomo-clinique », dans *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*. t. 165, n°2, 1981. p. 243-248.

CAWADIAS (A. P.), « Mid-XIX<sup>th</sup> Century Clinical School of Paris », dans *Proceedings of the Royal Society of Medicine*. n°45, 1952. p. 306-310.

COURY (Charles), « La méthode anatomo-clinique et ses promoteurs en France : Corvisart, Bayle, Laennec », dans *Médecine de France*. n°224, 1971. p 13-22.

DARMON (Pierre), « Les vols de cadavres et la science (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>) », dans *L'Histoire*. n°48, 1982. p. 30-37.

DURIER (Arnaud), *La dissection et l'autopsie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de médecine, Lille II, 1991. n°358. 193 p.

*L'École de Paris et la naissance de l'anatomie pathologique, de Portal à Cruveilhier : Exposition organisée au Musée [Dupuytren]*. Paris : Société Française d'Anatomie Normale et Pathologique, 1976.

HEDINGER, « L'anatomie pathologique d'hier et d'aujourd'hui ». *Revue Médicale suisse romande*, août 1967, p. 583-594.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « Petite histoire de l'iconographie anatomique », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 7, n°1, 1973. p. 29-47.

IMBAULT-HUART (Marie-José), « La médecine anatomo-clinique : naissance et constitution d'une médecine moderne », dans *Revue médicale de la Suisse romande*. n°109, 1989. p. 1005-1012.

LETULLE (Maurice), *La Pratique des autopsies*. Paris : C. Naud, 1903. 546 p.

MAULITZ (Russel C.), *Morbid Appearances: The Anatomy of Pathology in the Early Nineteenth Century*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987. IX-277 p.

PAGES (André), « Petite histoire de l'autopsie anatomo-pathologique », dans *Monspeliensis Hippocrates.*, a. 3, n°10, 1960. p. 16-24.

POULET (Jacques), « Naissance de la méthode anatomo-clinique ». *Proceedings of the 23rd International Congress of the History of Medicine, London 1972*. vol. 1, 1974. p 41-48.

RICHARDSON (Ruth), *Death, Dissection and the Destitute*. New York : Penguin books, 1988. 426 p.

## **Clinique**

FOUCAULT (Michel), *Naissance de la clinique*. Paris : P.U.F, 1963. XV-216 p.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « La clinique parisienne avant et après 1802 », dans *Clio medica*. vol. 10, n°3, 1975. p. 173-182.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « Quelques réflexions sur les origines de la clinique parisienne », dans *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*. t. 159, n°7, 1975. p. 177-184.

## Chirurgie

ROCHARD (Jules), *Histoire de la chirurgie française au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Baillière, 1875. 800 p.

## Hôpitaux

### *Études générales*

*Annuaire officiel de l'Internat*. Paris : Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris, 1994. 440 p. (Trentième édition)

BORSA (Serge), MICHEL (Claude René), *La vie quotidienne des hôpitaux en France au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Hachette, 1985. 246 p.

DURAND-FARDEL (Raymond), *L'internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris. Centenaire de l'internat, 1802-1902*. Paris : Steinheil, 1902. 288 p.

FOSSARD (Jacques), *Histoire polymorphe de l'internat en médecine et chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris*. Grenoble : Cercle des professeurs bibliophiles de France, 1981. 2 vol.

HERAUD (Guy), *Histoire d'une institution : l'internat des hôpitaux de Paris*. Thèse de médecine, Paris, 1952. n°1052. 253 p.

IMBAULT-HUART (Marie-José), « L'incidence de la médecine d'observation ou médecine pratique et de la médecine clinique pour le système hospitalier », dans *La médecine hospitalière française au XVIII<sup>e</sup> siècle, colloque, Paris 1977*. Paris : 1980. p. 72-86.

IMBERT (Jean), *Histoire des hôpitaux en France*. Paris : Privat, 1982. 559 p.

*Index bibliographique des ouvrages, mémoires et publications diverses de MM. Les Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux et hospices de Paris*. Paris : Grandrémy et Hénon, 1878. 201 p.

VALLERY-RADOT (Pierre), *Deux siècles d'histoire hospitalière de Henri IV à Louis-Philippe : 1602-1836*. Paris : P. Dupont, 1947. 263 p.

VALLERY-RADOT (Pierre), *Nos hôpitaux parisiens : un siècle d'histoire hospitalière, de Louis-Philippe jusqu'à nos jours (1837-1949)*. Paris : P. Dupont, 1948. 221 p.

### *Études de quelques hôpitaux parisiens*

HUARD (Pierre), POULET (Jacques), « L'hôpital Saint-Louis », dans *Histoire des sciences médicales*. n°4, 1974. p. 693-720.

LABOULBENE (Alexandre), *L'Hôpital de la Charité de Paris, 1606-1878*. Paris : Baillière, 1878. 45 p.

VALLERY-RADOT (Pierre), « L'Hôpital des Enfants-Malades », dans *Presse médicale*. n°53, 1946. p. 742.

VALLERY-RADOT (Pierre), « L'Hôpital Saint-Antoine », dans *La Presse médicale*. n°43, 1946. p. 599.

## Témoignages - Souvenirs

POUMIES DE LA SIBOUTIE (François Louis), *Souvenirs d'un médecin de Paris*. Paris : Plon-Nourrit, 1910. 385 p.

## Presse médicale

*Histoire générale de la presse française*. Tome II : de 1815 à 1871. Paris : P.U.F, 1969.

HUARD (Pierre), « La presse médicale française dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Concours médical*. t. 81, n°2, 1967. p. 89-106.



LABOULBENE (Alexandre), « Histoire du journalisme médical », dans *Gazette des hôpitaux civils et militaires*. n°133-n°137, 16 nov.-25 nov. 1880.

VAULTIER (Roger), « Les ancêtres de la presse médicale », dans *La Presse médicale*. a. 61, n°82, 1953. p. 1781-1785.

WICKERSHEIMER (Ernest), *Index chronologique des périodiques médicaux de la France (1679-1856)*. Paris : Maloine, 1910. 39 p.

## Service de Santé des armées

FABRE (Albert), dir., *Histoire de la médecine aux armées. Tome II : De la Révolution française au conflit mondial de 1914*. Comité d'histoire du Service de Santé. Paris : Lavauzelle, 1984. 491 p.

## ENSEIGNEMENT

ACKERKNECHT (Erwin H.), « Medical Education in 19<sup>th</sup> Century France », dans *Journal of Medical Education*. n°32, 1957. p. 148-152.

ANDERSON (R. D.), *Education in France. 1848-1870*. Oxford : Clarendon Press, 1975. V-289 p.

AUFFRAY (Yves), *L'enseignement de la médecine au XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de Médecine, Rennes, 1963, n° 365d. VI-147 ff. dactylogr.

BADARO (Daniel), *L'essor et la diffusion d'un savoir médical : l'exemple de l'anatomie pathologique : 1800-1850*. Thèse de Médecine, Faculté de Cochin-Port Royal, 1991, n° 124.

BOUCHET (Alain), « Les études médicales à Paris au début du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *La presse médicale*. t 73, n°42, 1965. p. 2391-2394.

CARON (Jean-Claude), « L'impossible réforme des études médicales. Projets et controverses dans la France des notables (1815-1848) », dans *Maladies, médecines et sociétés*. t. 2, 1993. p. 206-217.

DELAGE (Anna), *Histoire de la thèse de doctorat en médecine*. Thèse de médecine, Paris, 1913, n° 315. 153 p.

HUARD (Pierre), « L'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*. t. 161, n°4, 1977. p 284-287.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « Concepts et réalités de l'éducation et de la profession médico-chirurgicale pendant la Révolution », dans *Le Journal des savants*. 1973. p. 126-150.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « L'enseignement libre de la médecine à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Revue d'histoire des sciences*. vol. 27, n°1, 1974. p. 45-62.

IMBAULT-HUART (Marie-José), « Concepts and Realities of the Beginning of Medical Teaching in France in the Late 18<sup>th</sup> and Early 19<sup>th</sup> Centuries », dans *Clio Medica*. n°21, 1989. [Actes du colloque *Clinical teaching, Past and Present*]

IMBAULT-HUART (Marie-José), « Introduction à l'étude de la médecine hospitalière française au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *La médecine hospitalière française au XVIII<sup>e</sup> siècle, actes du colloque de l'institut d'histoire de la médecine et de la pharmacie de l'université. René Descartes, 1977*. Strasbourg, 1980. p. 3-59.

LEONARD (Jacques), « Les études médicales en France entre 1815 et 1848 », dans *Revue d'histoire moderne*. t. 13, n°1, 1966. p. 87-94.

MAUCLAIRE (Dr), « Le centenaire de la création de l'agrégation en médecine », dans *Bulletin de la Société d'histoire de la médecine*. t. XVII, 1923. p. 88-96.

NEWMAN (Charles), *The Evolution of Medical Education in the Nineteenth Century*. London : Oxford University Press, 1957. X-340 p.

PEQUIGNOT (Henri), « Quelques données historiques sur l'enseignement médical. I. de la Révolution à la II<sup>e</sup> République. II : du Second Empire à nos jours », dans *Semaine des hôpitaux*. a. 30, n°30, 1954. p. 385-390; n°31, 1954. p. 413-419.

PORTIER (Antoine), *L'enseignement médical à Paris de 1794 à 1809*. Thèse de médecine, Paris, 1925. n° 260. 48 p.

PREVOST (A.), « Les études médicales sous le Directoire et le Consulat », dans *La France Médicale*. 1906. p. 21, p. 37, p. 81, p. 100.

WEISZ (George), *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton : Princeton University Press, 1983. XII-397 p.

WIRIOT (Mireille), *L'enseignement clinique dans les hôpitaux de Paris entre 1794 et 1848*. Thèse de médecine, Paris, 1970, n° 334. 229 p.

## **Faculté de médecine de Paris**

ABELANET (René), « Centre universitaire des Cordeliers, quelques lignes pour un passant » dans *Archives d'anatomie et de cytologie pathologiques*. a. 41, n°2, 1993. p. 89-98.

ABELANET (René), SAINT-MAUR (Paul Prudhomme de), « Le Musée Dupuytren, passé et présent », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 25, 1991. p. 127-131.

CORLIEU (Auguste), *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris (1794-1894)*. Paris : Imprimerie nationale, 1896. 603 p.

GILBRIN (E.), « Le réfectoire du Grand Couvent des Cordeliers de Paris », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 10, 1976. p. 28-40.

HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « Structure et fonctionnement de la Faculté de médecine de Paris en 1813 », dans *Revue d'histoire des sciences*. t. 28, n°2, 1975. p. 139-168.

IMBAULT-HUART (Marie-José), *L'École pratique de dissection de Paris de 1750 à 1822 ou l'influence du concept de médecine pratique et de médecine d'observation dans l'enseignement chirurgical au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de lettres, Université Paris I, 1973. XVI-370 p. [Thèse fondamentale pour comprendre les fonctions de l'École pratique au sein de laquelle naît la Société anatomique]

MENETRIER (P.), « Le centenaire de la suppression de la Faculté de médecine de Paris », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*. t. XVI, 1922. p. 440-445.

PREVOST (A.), *L'École de Santé de Paris (1794-1809)*. Poitiers : Blays et Roy, 1901. 175 p.

PREVOST (A.), *La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant, de 1794 à 1900*. Paris : Maloine, 1900. 295 p.

## **Facultés et écoles de province**

PERY (G.), *Histoire de la Faculté de Médecine de Bordeaux et de l'enseignement médical dans cette ville (1441-1888)*. Paris : O. Doin, 1888. XIV-439 p.

## **ÉTUDIANTS**

BOUCHET (Alain), « Règles d'hygiène des étudiants en médecine sous Louis-Philippe », dans *Cahiers lyonnais d'histoire de la Médecine*. a. 10, n°2, 1966. p. 3-20.

CARON (Jean-Claude), *Génération romantique. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*. Paris : A. Colin, 1991. 435 p.

CARON (Jean-Claude), *La jeunesse des écoles à Paris, 1815-1848*. Thèse de l'université Paris I, 1989, 4 vol.

CARON (Jean-Claude), « Maintenir l'ordre au Pays latin : la jeunesse des écoles sous surveillance, 1815-1848 », dans *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Colloque, 1987*. p. 329-346.

DELUBAC (Hugo), *L'étudiant en médecine de 1830 à nos jours : aspect socio-psychologique*. Thèse de médecine, Aix-Marseille, 1987, n° 400. 130 ff.

FINOT (André), « Un étudiant en médecine pendant la Seconde République », dans *Bulletin de la Société d'histoire de la médecine*. t. XX, 1926. p. 258-270.

GEOFFROY (Daniel), « La vie d'un étudiant en médecine à Nantes en 1820 », dans *Archives médicales de l'Ouest*. t. 14, n°6, 1982. p. 279-280.

HARRACA (Emmanuel), *Des conditions de résidence à Paris de l'étudiant autrefois et aujourd'hui*. Paris : PUF, 1925.

OLIVIER (Jean), « Les impressions d'un étudiant en médecine genevois sur le monde médical parisien de 1811 à 1816 », dans *Le Progrès médical*. a. 81, n°3, 1953. p. 74-77.

ORFILA (Jacques), « Troubles à la Faculté de médecine pendant le décennat d'Orfila », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*. t. XXVII, 1933. p. 168-187.

ROSS (John A.), *A medical Student in Paris in 1832*. Stamford : Scientific Era Publications, 1981. 114 p.

## MÉDECINS

### Études générales

BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume de), « Témoignages américains sur la médecine parisienne (1815-1848) », dans *Histoire des sciences médicales*. t 14, n°4, 1980. p. 439-447.

DARMON (Pierre), *La vie quotidienne du médecin parisien en 1900*. Paris : Hachette, 1987. 330 p.

DELAUNAY (Paul), *Les médecins, la Restauration et la Révolution de 1830*. Tours : Imp. tourangelle, 1932. 119 p.

DU BLEDE (Victor), *La société française du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les médecins et la société française, avant et après 1789*. Paris : Perrin, 1903.

DUHAMEL (Pierre), *Histoire des médecins français*. Paris : Plon, 1993. 393 p.

FLEURY (Maurice de), *Le médecin*. Paris : Hachette, 1927. 127 p.

GOLDSTEIN (Jan), *Console and Classify. The French Psychiatric Profession in the Nineteen Century*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987. 414 p.

HUARD (Pierre), « La fortune des médecins français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Concours médical*. 1962. n° 46. p. 6273-6283, et n° 47, p. 6427-6430.

JONES (Russell M.), « American Doctors and the Parisian Medical World, 1830-1840 », dans *Bulletin of History of Medicine*. vol. 47, n°1, 1973. p.40-65; n°2. p. 177-204.

JONES (Russell M.), « American Doctors in Paris, 1820-1861. A Statistical Profile », dans *Journal of the History of Medicine*. t. 25, 1970. p. 143-154.

LEONARD (Jacques), « L'exemple d'une catégorie socio-professionnelle au XIX<sup>e</sup> siècle : Les médecins français », dans *Ordres et classes, Colloque d'histoire sociale, Saint-Cloud, 1967*. p. 221-234.

LEONARD (Jacques), *La France médicale : médecins et malades au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Gallimard-Julliard, 1978. 286 p. [Collection Archives, n°73]

LEONARD (Jacques), « Les médecins au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'Histoire*. n°4, 1978. p. 15-23.

LEONARD (Jacques), *Les Médecins de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1976. 3 vol.

LEONARD (Jacques), « La Restauration et la profession médicale », dans *Réflexions historiques*. vol. 9, n°1-2, 1982. p. 69-81.

LEONARD (Jacques), *La vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Hachette, 1977. 285 p.

« Médecins, médecine et société en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », dans *Annales E.S.C.* a. 32, n°5, 1977. p. 847-1051.

ROGER (Jules), *La vie médicale d'autrefois*. Paris : J.-B. Baillière, 1907. 231 p.

WEISZ (George), « The Politics of Medical Professionalization in France, 1845-1848 », dans *Journal of Social History*. vol. 12, n°1, 1978. p. 3-30.

## Biographies

Il existe plusieurs outils de recherche anglo-saxons qui mentionnent des articles et des ouvrages à caractère biographique. La plus grande partie des notices sont malheureusement consacrées aux médecins anglo-saxons

*Bibliography of the History of Medicine*. Washington : US department of Health and Human Services. National Library of Medicine.

Wellcome Institute for the History of medicine and related sciences. *Subject Catalogue of the History of Medicine and Related Sciences. Biographical Section*. München : Kraus International Publications. 5 vol.

Pour la France :

FIERRO (Alfred), *Bibliographie analytique de biographies collectives de la France contemporaine (1789-1985)*. Paris : H. Champion, 1986. 378 p. (Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, n°330)

PAULY (Alphonse), *Bibliographie des sciences médicales*. Paris : Tross, 1874. [Mention de biographies individuelles p. 87-442.]

## Biographies collectives

BECLARD (Jules Auguste), *Notices et portraits. Éloges lus à l'Académie de Médecine*. Paris : Masson, 1878. VIII-321 p.

BERGER (Charles), REY (Henri), *Répertoire bibliographique des travaux des médecins et pharmaciens de la marine française (1698-1873)*. Paris : J.-B. Baillière, 1874. 282 p.

BIANCHON (Horace) [pseud. du Dr Maurice DE FLEURY]. *Nos grands médecins d'aujourd'hui*. Paris : Société d'éditions scientifiques, 1891. 490 p.

BLAESSINGER (Edmond), *Quelques grandes figures de la chirurgie et de la médecine militaire*. Paris : J.-B. Baillière et fils, 1946. 424 p.

BUSQUET (Paul), *Les biographies médicales. Notes pour servir à l'histoire de la médecine et des grands médecins*. Paris : J.-B. Baillière et fils, 1927-1939. 6 vol.

*Centenaire de l'Académie de Médecine (1820-1920)*. Paris : Masson, 1921. 278 p.

COLIN (Antoine), *Dictionnaire des noms illustres en médecine*. Bruxelles : Prodim, cop., 1994. 235 p.

CORDIER (Gaston Jean), *Paris et les anatomistes au cours de l'histoire*. Paris : I.A.C., 1955, 98 p.

DAREMBERG (Georges), *Les grands médecins du XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Masson, 1907. 252 p.

*Dictionnaire de biographie française*. Paris : Letouzey et Ané, 1933-1989. 17 vol. parus.

*Dizionario biografico della storia della medicina e delle scienze naturali*. Milano : Franco Maria Ricci, 1985-. [2 vol. de A à K sont parus. Ils ne concernent pas uniquement le domaine italien]

DUMESNIL (René), BONNET-ROY (Flavien), *Les médecins célèbres*. Paris, Genève : Mazenod, 1947. 372 p.

FOSSEYEUX (Marcel), *Il y a cent ans. Paris médical en 1830*. Paris : Imprimerie et libr. Le François, 1930. 104 p.

GENTY (Maurice), *Index biographique des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de Médecine*. Paris : Académie de Médecine, 1985. 287 p. (3<sup>e</sup> éd.)

HOLLOWAY (Lisabeth), *Medical Obituaries : American's Biographical Notices in Selected Medical Journals Before 1907*. New York : Garland Publishing, 1981. XIV-513 p.

- HUGUET (Françoise), *Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris. Dictionnaire biographique. 1794-1939*. Paris : INRP, 1991. 753 p.
- JONAS (S.), *Cent portraits de médecins illustres*. Paris : Masson, 1960. 351 p.
- MONDOR (Henri), *Anatomistes et chirurgiens*. Paris : Frangrance, 1949. 530 p.
- MONDOR (Henri), *Grands médecins presque tous*. Paris : Corrêa, 1943. 411 p.
- MONOD (Charles), *Éloges et notices lues à la Société de chirurgie*. Paris : Masson, 1895.
- RENARD-PAYEN (Danielle), *Contribution à la bibliographie de quelques anatomistes du XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse de médecine, Rennes I, 1971, n° 1011d. 97 ff. dactylogr.
- ROGER (Jules), *Les médecins normands du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Seine inférieure*. Paris : Steinheil, 1890. 372 p.
- ROGER (Jules), *Les médecins normands du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Eure, Calvados, Manche, Orne*. Paris : Steinheil, 1890. 292 p.
- ROGER (Jules), *Les médecins bretons du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Baillièrre, 1900. 195 p.
- SEMELAINNE (René), *Les grands aliénistes français*. Paris : G. Steinheil, 1894. 409 p.
- SEMELAINNE (René), *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*. Paris : J.-B. Baillièrre, 1930-1932. 2 vol.
- TRIAIRE (Paul), *Récamier et ses contemporains (1774-1852). Étude d'histoire de la médecine aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris : J.-B. Baillièrre et fils, 1899. XVIII-471 p.
- VAPEREAU (Gustave), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*. Paris : L. Hachette, 1880. VII-1892-LXVIII p. (5<sup>e</sup> éd.).

### *Biographies individuelles*

Nous n'avons retenu ici que celles concernant les trois principaux présidents de la Société anatomique.

- DELHOUME (Léon), *Dupuytren*. Limoges : Société des journaux et publications du Centre, 1935. 495 p.
- DHENNIN (Christine), *Contribution à la bio-bibliographie de Guillaume Dupuytren et de ses élèves*. Thèse de Médecine, Paris- Cochin, 1972, n° 107.
- HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « La vie et l'œuvre de Jean Cruveilhier (1791-1874), anatomiste et clinicien », dans *Episteme* (Milano), t. 8, 1974. p. 46-57.
- HUARD (Pierre), IMBAULT-HUART (Marie-José), « La formation et l'œuvre scientifique de Dupuytren (1777-1835) », dans *Histoire des sciences médicales*. t. 12, n°3, 1978. p. 217-231.
- MONDOR (Henri), *Dupuytren*. Paris : Gallimard, 1945. 315 p.
- ROUXEAU (Alfred), *Laennec. 1. Avant 1806 : Quimper, Nantes, Paris, 1781-1805 : l'enfance et la jeunesse d'un grand homme quimpérois*. Quimper : Ed. de Cornouaille, 1978. XI-296-127 p. (Fac-sim. de l'éd. de Paris : J.-B. Baillièrre, 1912).
- ROUXEAU (Alfred), *Laennec. 2. Après 1806 : 1806-1826*. Quimper : Ed. de Cornouaille, 1978. VIII-438 p. (Fac-sim. de l'éd. de Paris : J.-B. Baillièrre, 1920).
- SCHILLER (Joseph), *Paul Broca, explorateur du cerveau*. Paris : Odile Jacob, 1990. 426 p.

## INTRODUCTION

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'école de Paris » a régné sans conteste sur la médecine et constitué le pôle d'attraction du monde médical international. Les étudiants européens et américains se sont rendus en nombre à Paris pour profiter de l'enseignement officiel dispensé à la Faculté de Médecine et de l'enseignement libre de l'École pratique. Les professeurs étrangers sont aussi venus se familiariser avec les théories et les méthodes qui voyaient le jour dans la capitale française.

Les professeurs parisiens pratiquaient alors une médecine nouvelle. Cette « méthode anatomo-clinique » était le fruit d'une révolution épistémologique et trouvait son origine dans de profonds bouleversements touchant la conception des devoirs du médecin, le système hospitalier et l'enseignement médical intervenus entre la fin du règne de Louis XV et l'avènement de l'Empire.<sup>29</sup>

La médecine française brillait en effet à travers la Faculté de médecine de Paris, mais surtout, aux yeux des étrangers, à travers les hôpitaux parisiens. L'originalité de l'organisation de l'enseignement médical français était en partie la clé de la réussite de l'école de Paris. La partie la plus importante de cet enseignement se réalisait non pas dans les amphithéâtres de cours mais dans les salles de dissection et les hôpitaux où les étudiants assistaient aux leçons de clinique, et où, en tant qu'internes ou externes, ils dispensaient des soins aux patients.

### Médecine pratique — Médecine d'observation

La philosophie des Lumières avait créé un climat propice à un changement de méthode et à de nouvelles découvertes : laissant volontairement de côté les théories et la Vulgate médicale, chacun voulait soudain comprendre par soi-même, en se basant uniquement sur les faits. Erwin ACKERKNECHT a souligné l'influence particulière du philosophe-médecin CABANIS sur la réflexion dans le domaine de la médecine.<sup>30</sup> Professeur d'Hygiène puis d'Histoire de la médecine et enfin de Médecine clinique à l'École de Santé, CABANIS se rattachait au sensualisme de CONDILLAC, et sa théorie des sensations mettait en avant l'observation, acte encore plus essentiel chez le médecin que chez tout autre. Le médecin se devait d'examiner très attentivement le malade, et non se limiter à lui imposer des remèdes rattachés à des catégories de maladies élaborées des siècles auparavant.

La plus grande attention portée à la sémiologie, la science des signes et des symptômes, conduisit les médecins à fonder une nosologie plus scientifique. Ils cherchaient désormais à visualiser les symptômes, à les classer, à étudier leur chronologie et leurs différentes formes afin de connaître l'essence même des maladies. Dans cette recherche d'un classement plus fiable des maladies, les médecins subissaient l'influence d'une discipline très proche, dont les progrès avaient été sensibles au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle : la botanique. Cette science offrait un modèle de classement des maladies par grandes catégories de symptômes. La nosologie, déjà illustrée par BOISSIER DE SAUVAGES, acquit rapidement une place fondamentale, notamment grâce à Philippe PINEL.<sup>31</sup>

Un autre indice de l'importance de l'observation était la place donnée à l'anatomie : afin de bien comprendre le fonctionnement du corps humain, il fallait le connaître parfaitement. La chirurgie influença beaucoup la médecine dans ce domaine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette discipline avait déjà commencé à réformer sa pratique en s'attachant davantage à l'exploration du corps humain. Les amphithéâtres d'anatomie fleurissaient dans Paris et les chirurgiens comme Jean-Louis PETIT et Pierre Joseph DESAULT attiraient de très nombreux étudiants à leurs cours de démonstration. Repoussant les théories des humeurs qui rattachaient les maladies à des fluides circulant dans le corps, les anatomistes cherchaient à localiser précisément les lésions dans les organes afin de leur appliquer éventuellement un traitement chirurgical.

---

<sup>29</sup> Nous ne donnons ici qu'une brève introduction à la naissance de la clinique et de l'anatomie pathologique.

<sup>30</sup> Erwin H. ACKERKNECHT, *La Médecine hospitalière à Paris, 1794-1848*. Paris : Payot, 1986. 296 p.

<sup>31</sup> François BOISSIER DE SAUVAGES, *Nosologie méthodique*. Lyon, 1772. Philippe PINEL, *Nosographie philosophique*. Paris, 1818. 3 vol.

Les médecins progressistes avaient cependant du mal à se faire entendre de la Faculté de Médecine qui demeurait attachée à ses cours théoriques. En 1776, ils disposèrent enfin d'une tribune avec la création de la Société royale de Médecine. Cette société cherchait à faire avancer la médecine pratique, et, entre autres, à créer un réseau de correspondants dans tout le pays afin de réunir des observations sur les épidémies et les maladies en général. Le secrétaire perpétuel de cette institution, Félix VICQ D'AZYR, prônait « l'unité de la médecine et de la chirurgie, ainsi que l'importance fondamentale de l'anatomie et de l'observation clinique. »<sup>32</sup>

## **Naissance de l'anatomie pathologique**

Parallèlement aux progrès de la chirurgie et de l'anatomie, naquit une nouvelle science : l'anatomie pathologique. En 1761 Giovanni-Baptista MORGAGNI publia son *De sedibus et causis morborum*, dans lequel il décrivit ses recherches pour déterminer la cause de maladies grâce à l'ouverture de cadavres. Cet ouvrage était destiné à exercer une influence déterminante sur de nombreux médecins et chirurgiens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait en fait d'une véritable révolution épistémologique, que Michel FOUCAULT a éclairée dans *Naissance de la Clinique*.<sup>33</sup>

La méthode anatomo-clinique consistait à observer non seulement le déroulement de la maladie à travers les signes qu'elle montre, mais aussi à confronter les symptômes étudiés avec les lésions trouvées lors de l'autopsie, avec l'ambition de comprendre les causes de la mort et de l'échec de la thérapie. Le médecin pouvait alors poursuivre une étude des malades en mettant en relation les symptômes, la pathologie et les lésions observées après la mort. Alors qu'auparavant les médecins pensaient, comme CABANIS, que la mort ne pouvait rien apprendre au médecin sur la vie et le fonctionnement des organes vivants, ils découvraient que le secret de la maladie réside dans le corps du malade décédé.

L'anatomie pathologique fut principalement illustrée en France à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Xavier BICHAT et Jean Nicolas CORVISART. Ce premier, considéré comme le père de l'anatomie pathologique française, procéda à des autopsies systématiques sur les malades décédés afin de découvrir la nature des lésions et les organes touchés. BICHAT, en bon élève de DESAULT s'attacha à vérifier sur le cadavre les lésions qu'il avait diagnostiquées pendant la vie. Mais il s'intéressa aussi aux altérations elles-mêmes et à leur siège, en-dehors d'un objectif purement clinique. Ses trois principaux ouvrages : le *Traité des membranes*, les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, l'*Anatomie générale appliquée à la physiologie et la médecine* eurent un immense retentissement en ouvrant des perspectives jusqu'alors insoupçonnées en physiologie et anatomie, et en créant l'histologie.

La mort prématurée de BICHAT en 1802, à l'âge de 31 ans, laissait inachevés les travaux qu'il avait entrepris. Les étudiants en médecine qui avaient vu naître ses ouvrages et suivi ses cours ressentirent très profondément la perte que la recherche médicale venait de subir et voulurent poursuivre son œuvre. N'avait-il pas écrit dans l'*Anatomie générale* : « Il me semble que nous sommes à une époque où l'anatomie pathologique doit prendre un essor nouveau (...) Ouvrez quelques cadavres, vous verrez aussitôt disparaître l'obscurité, que jamais la seule observation n'aurait pu dissiper » ?<sup>34</sup> Un de ses disciples, Gaspard Laurent BAYLE, fut le premier, en 1802, à affirmer que les lésions internes offraient le seul cadre utile au classement des maladies. L'approche du patient par le médecin changeait radicalement. « Seule la lésion devient spécifique de la maladie qui ne se définit plus à partir de symptômes trop fluctuants. (...) On ne recueille plus les symptômes pour en composer une maladie mais pour arriver à la lésion qui les produit, pour découvrir l'altération organique dont ils sont l'expression ».<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> ACKERKNECHT, *op. cit.*, p. 43.

<sup>33</sup> Michel FOUCAULT, *Naissance de la clinique*. Paris : P.U.F, 1963. XV-216 p.

<sup>34</sup> ACKERKNECHT, *op. cit.*, p. 77.

<sup>35</sup> Marie-José IMBAULT-HUART, L'École pratique de Dissection de Paris de 1750 à 1822 ou l'influence du concept de médecine pratique et de médecine d'observation dans l'enseignement chirurgical au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Thèse de lettres, Université Paris I, 1973. Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1975. XVI-370 p.  
Cet ouvrage et celui d'Erwin ACKERKNECHT précédemment cité ont formé la base de cette introduction.

C'est au sein des hôpitaux que ce mouvement intellectuel trouva une mise en pratique systématique. CORVISART, depuis l'Hôtel-Dieu, mit tout en œuvre pour faire progresser cette méthode d'observation. L'hôpital était en effet le lieu par excellence où les médecins pouvaient recueillir leurs observations. Le grand nombre d'hôpitaux sur Paris rendait possible la confrontation des observations et des expériences de chaque médecin, nécessaire pour fonder une bonne classification. Pour édifier une sémiologie plus scientifique, les médecins n'hésitaient pas à faire appel à des techniques nouvelles pour transformer le simple symptôme en signe clinique. A la Charité, CORVISART employa ainsi la percussion dans ses recherches cliniques sur les maladies du cœur.

## Vers un enseignement plus pratique

L'anatomie pathologique ne commença à se développer qu'à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais l'attention portée à l'anatomie et à la sémiologie avait déjà induit un changement dans la manière d'enseigner la médecine. Des médecins comme Louis DESBOIS DE ROCHEFORT, dans son service de la Charité, et des chirurgiens comme DESAULT commencèrent à donner de vraies leçons à l'hôpital, au lit des malades. Dans ces leçons cliniques, les étudiants apprenaient à observer et à distinguer les symptômes sous la direction du professeur. Les cas les plus intéressants faisaient éventuellement l'objet d'un cours en amphithéâtre.

Au même moment, alors que la Faculté de Médecine se contentait d'offrir à ses étudiants un enseignement purement théorique, le Collège de chirurgie de Paris se distinguait avec son École pratique de Dissection. Créée en 1750, elle fournissait une véritable formation pratique aux futurs chirurgiens : dissections, opérations sur le cadavre, etc. Reflet de l'évolution plus rapide de la chirurgie, elle constituait, selon Mme IMBAULT-HUART, une « intention pédagogique neuve ».<sup>36</sup>

## L'œuvre de la Révolution

Au moment où la Révolution éclata, la médecine cherchait à rattraper son retard sur les autres sciences (botanique, zoologie, chimie et surtout chirurgie), avec parfois l'ambition de les englober. La Révolution se révéla l'occasion de refondre entièrement l'enseignement médical ainsi que le système hospitalier. Dans un premier temps, pourtant, les efforts des législateurs parurent vouloir abattre purement et simplement la médecine.

### *La réorganisation de l'exercice de la médecine*

En 1791, la loi d'Allarde (2-17 mars) abolit les corporations — instaurant la liberté d'établissement après le paiement d'une patente — et jeta à bas les structures médicales de l'Ancien Régime. Le 8 août 1793, l'Académie de Chirurgie fut supprimée. Le Collège de Chirurgie et la Faculté de Médecine de Paris subirent le même sort le 15 septembre suivant, ainsi que tous les autres établissements d'enseignement médical en France. La profession médicale se trouva, pour un temps, entièrement désorganisée.

L'enseignement fut le premier à retrouver des structures. Le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) un décret établit trois Écoles de Santé à Paris, Montpellier et Strasbourg. Le rapport à la Convention, préparé par Antoine François FOURCROY consacrait la fusion de la médecine et de la chirurgie — souhaitée par l'ancienne Société royale de Médecine — et insistait particulièrement sur un enseignement plus pratique : « Dans la nouvelle école de Santé, la pratique et la manipulation seront jointes aux préceptes théoriques. Les élèves seront exercés aux expériences chimiques, aux dissections anatomiques, aux opérations chirurgicales, aux appareils. Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire, telle sera la base du nouvel enseignement (...). »<sup>37</sup>

La nouvelle École de Santé de Paris obtenait grâce à ce décret les magnifiques locaux de l'ancienne Académie de Chirurgie. Cette fusion de la médecine et de la chirurgie, dans l'esprit des législateurs et dans l'espace parisien, favorisa la réorganisation de l'École pratique au sein de l'École

---

<sup>36</sup> Marie-José IMBAULT-HUART, *op. cit.* L'École pratique de Dissection est plus connue dans le monde médical sous le simple nom d'École pratique, et c'est ainsi qu'elle sera le plus souvent nommée ici.

<sup>37</sup> A. PRÉVOST, *La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant, de 1794 à 1900.* Paris : Maloine, 1900, p. 13.



de Santé en 1797.<sup>38</sup> Pendant les quatre années de sa disparition théorique, l'École pratique de Dissection avait en fait continué tant bien que mal à recevoir des élèves. La nouvelle École pratique accueillait 120 étudiants répartis en trois classes de quarante. Recrutés sur concours après un an d'études de médecine, ils constituaient l'élite des élèves de l'École de Santé.<sup>39</sup>

### *L'unification du système hospitalier parisien*

A la fin de l'Ancien Régime, la gestion des hôpitaux parisiens était partagée entre trois grands groupes, dont le principal était le Grand Bureau de l'Hôtel-Dieu. A la veille de la Révolution, Jacques TENON (1788) publia une enquête visant à améliorer l'état des hôpitaux en y intégrant complètement l'enseignement clinique. La même année, la Société royale de Médecine rédigea un *Nouveau plan de constitution pour la médecine de France* dans lequel le principe de l'internat était posé. Ce projet fut présenté par VICQ D'AZYR à l'Assemblée nationale en 1790. Il fallut cependant attendre 1797 pour voir l'unification de l'administration des hôpitaux et des hospices. L'arrêté du 27 nivôse an IX (17 février 1801) réalisa enfin l'unification de tous les établissements hospitaliers, en confiant leur administration au Conseil général des Hôpitaux.

Avec le Consulat, la France connut le retour d'un certain ordre politique et social. En 1802 la création de l'internat et de l'externat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices de Paris (décret du 4 ventôse an X – 23 février 1802) vint achever le processus de reconstruction de l'enseignement médical en offrant un cadre de travail dans les hôpitaux pour les étudiants. La loi du 19 ventôse an XI (11 mars 1803) régla la pratique de la médecine en mettant fin à la liberté d'exercer sans diplôme. Cette loi créait deux catégories de médecins : les docteurs, titulaires d'un diplôme obtenu après quatre années d'études, et les officiers de santé, dont le cursus était plus court. Les études médicales universitaires en devenaient d'autant plus nécessaires et attractives. De plus en plus d'étudiants se tournèrent vers l'École de Santé et l'École pratique de dissection. La désorganisation de la médecine pendant la Révolution laissait éventuellement plus de place pour leurs ambitions et explique en partie leur zèle. Les étudiants trouvaient de multiples occasions de disséquer des cadavres : dans les amphithéâtres de l'École de Santé, dans les hôpitaux et au domicile de professeurs d'anatomie plus ou moins improvisés. Ils pouvaient en outre assister à de nombreux leçons cliniques dans les hôpitaux. Avec l'exigence de la multiplicité des observations, l'élève devenait un « auxiliaire indispensable du maître », phénomène encore accentué par la création de l'internat. Comme le souligne Madame IMBAULT-HUART, cette collaboration créait « un courant d'échanges entre les élèves et le professeur, (...) un climat d'humilité, où le travail de l'élève a[vait] autant de valeur que celui du maître ». C'est dans cette effervescence scientifique, au milieu de ces bouleversements, interprétés comme autant de progrès, que naquit la Société anatomique.

---

<sup>38</sup> Jusqu'au 19 brumaire an VI, l'École pratique ne disposait pas de structure juridique définie. Ce n'est que le 3 frimaire an VI qu'elle fut officiellement instituée.

<sup>39</sup> En ce qui concerne l'École pratique de dissection de Paris, la thèse de Mme IMBAULT-HUART, *op. cit.*, a apporté tout l'éclairage nécessaire dans la compréhension de la naissance et du fonctionnement de cette institution au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

# **PREMIÈRE PARTIE : UNE SOCIÉTÉ SAVANTE NON CONFORME**

## Un groupe précurseur de la Société anatomique : la Société d'Instruction médicale

Face à un ancien système disparu et à un nouveau système encore à découvrir les élèves ressentirent un besoin de s'entraider. Plusieurs sociétés d'étudiants virent le jour entre 1794 et 1804. Parmi elles, la Société d'Instruction médicale servit en quelque sorte de modèle à la Société anatomique. Jean Nicolas CORVISART, professeur de Clinique interne à l'École de Santé de Paris, faisait recueillir par ses élèves les observations les plus importantes faites sur les malades admis à l'hospice clinique de la Charité. Vers la fin de l'an VII (1799), son adjoint, Jean-Jacques LEROUX DES TILLETs, réunit un grand nombre d'élèves « instruits et pleins de zèle » et les chargea de recueillir des observations. Ces étudiants furent aussi chargés de divers autres travaux relatifs à la médecine pratique. L'année suivante, ils devinrent assez nombreux et leurs assemblées assez régulières pour que LEROUX DES TILLETs songeât à leur donner un règlement. Leur réunion prit le titre de *Société d'Instruction médicale* et fut rattachée à l'École pratique par un arrêté de l'École de Santé du 9 prairial an IX (29 mai 1801).<sup>40</sup>

La Société d'Instruction médicale, dirigée par un professeur exigeant secondé par un règlement précis et contraignant, produisit rapidement de très nombreux travaux. A la fin de l'an XIII (1805), les professeurs de clinique rendirent à l'École de Santé un premier compte et lui offrirent 853 *Observations* recueillies à la Charité, plusieurs *Extraits d'auteurs de médecine et de chirurgie*, des *Mémoires à consulter* et des *Réponses à ces mémoires*, enfin quelques mots traités pour composer un *Vocabulaire à l'usage de la clinique*.

Le 30 juillet 1806, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles de clinique, LEROUX DES TILLETs prononça un discours qui reste une des principales sources pour connaître la Société d'Instruction médicale, l'autre étant son *Rapport présenté à la Faculté de Médecine de Paris sur l'état et les règlements de la Société d'instruction médicale au mois de février 1818*.<sup>41</sup> Dans ce discours de 1806, LEROUX DES TILLETs retraçait les conditions dans lesquelles la Société d'Instruction médicale avait été créée.

C'est dans une école de clinique que les élèves doivent trouver le complément de leurs études en médecine : c'est là que de jeunes médecins doivent se former à l'exercice de l'art de guérir. Il y a six ans accomplis que, pénétrés de cette vérité, les professeurs de clinique interne commencèrent à former entre les élèves qui suivent leurs cours une association connue sous le nom de Société d'Instruction médicale : des règlements furent faits pour distribuer et assurer le travail des nouveaux sociétaires.

(...)

Aujourd'hui qu'après des essais nombreux, l'expérience et la réflexion ont mûri ce que le simple désir d'être utile avait proposé; aujourd'hui que les règlements sont achevés et imprimés; que de jeunes docteurs, fondateurs de la Société, et ceux qui la composent maintenant, disputent de zèle et de dévouement, se livrent aux exercices essentiels, et ont fait vœu de n'en négliger aucun, quelque pénible qu'il soit; nous nous proposons de présenter l'ensemble de cette institution.

(...)

Au premier coup d'œil, l'imagination peut être effrayée de tout ce que l'on attend des membres de la Société d'Instruction médicale; en effet, on exige d'eux qu'ils suivent exactement la visite des malades dans les cliniques internes et externes, qu'ils soient, chacun à son tour, de garde le jour et la nuit dans les salles, et qu'ils tiennent le journal des maladies, qu'ils fassent les observations météorologiques, qu'ils recueillent les observations de médecine et de chirurgie au lit des malades, qu'ils assistent aux leçons du Professeur, et qu'ils fassent l'extrait de ces leçons;

<sup>40</sup> Le spécialiste de la Faculté de Médecine de Montpellier, Louis DULIEU rapporte l'existence d'une société d'étudiants, beaucoup plus lointaine, et aux caractères obscurs. Il s'agit de la Société des Montpelliérains curieux de la Nature, créée en 1682. Selon DULIEU, on ne la connaît que par une source unique. Cette société était composée d'un secrétaire, d'un Théoricien, d'un Médecin, d'un Chirurgien, d'un Anatomiste (Pierre CHIRAC, futur professeur à Montpellier et médecin du Duc d'Orléans, mort à Marly le 1er mars 1732), d'un botaniste, d'un chimiste et d'un physicien, ainsi que de deux autres membres sans autre titre que celui d'Agrégé. Malgré la personnalité de Pierre CHIRAC, DULIEU n'a pu trouver d'autres renseignements sur cette Société, dont on ignore la portée des travaux. (Louis DULIEU, « Une académie d'étudiants en médecine, à Montpellier en 1682 », dans *XV<sup>e</sup> Congresso internacional de Historia de la medicina, Madrid, 1956. Archivo iberoamericano*. vol. 9, 1957. p. 141.)

<sup>41</sup> Jean-Jacques LEROUX DES TILLETs, *Compte-rendu de l'École de Médecine : 1<sup>o</sup> Mouvement... 2<sup>o</sup> Travaux faits par les membres de la Société d'instruction médicale du 1er septembre 1807 au 1er septembre 1808*. Paris : Didot, 1809. IV-26 p.

qu'ils poursuivent les recherches d'anatomie pathologique, qu'ils préparent les pièces utiles à conserver; qu'ils étudient la pharmacie dans les laboratoires, qu'ils emploient leurs connaissances en thérapeutique auprès des malades; qu'ils appliquent la chimie à l'analyse des substances animales considérées dans l'état pathologique, comparé à l'état sain; qu'ils fassent des conférences sur les diverses parties de l'art de guérir, particulièrement sur ce qui a un rapport direct avec la clinique; qu'ils composent des mémoires à consulter sur des maladies qu'ils ont observées, et qu'ils répondent à ces mémoires; qu'ils aillent méditer dans le muséum de l'école, et faire dans sa bibliothèque l'extrait des auteurs qui ont bien écrit sur la médecine et la chirurgie; que sous le nom de Correspondans, il suivent, dans les divers hôpitaux, d'autres praticiens que leurs professeurs de clinique; qu'ils y fassent une abondante récolte de tout ce qui est relatif aux travaux de la Société, et qu'ils fournissent les matériaux propres à établir des constitutions médicales; que dans les consultations gratuites et par des visites faites à domicile à des indigens, ils apprennent, sous les auspices de leurs Professeurs, à exercer la médecine et la chirurgie, qu'ils assistent à des séances, à des assemblées, à des comités nécessaires aux travaux de la Société d'instruction médicale.<sup>42</sup>

La Société d'Instruction médicale se flattait en effet d'exiger une intense participation de ses membres, et, par cette attitude, de ne compter en son sein que des étudiants vraiment motivés pour travailler et prendre leur part aux efforts en vue d'éclairer la médecine pratique. Grâce à une discipline exemplaire, la Société se forgea une rapide renommée. LEROUX pouvait facilement prédire que « le titre de Membre de la Société d'Instruction médicale sera[it] toujours recommandable auprès de l'École de Médecine, qu'il sera[it] honorable dans le public, et que chaque docteur sera[it] glorieux de l'avoir mérité et obtenu pendant qu'il était élève. »<sup>43</sup>

La Société se composait des professeurs de clinique interne, établie à la Charité, des aides de clinique interne, des pharmaciens de l'hospice de clinique interne, et d'élèves attachés soit à la clinique interne, soit aux hôpitaux de Paris. Ils payaient une cotisation de 1 franc. Des amendes étaient prévues à l'encontre de ceux qui ne se conformeraient pas au règlement. Les adhérents étaient répartis en membres internes, membres externes, et membres émérites honoraires. La distinction entre les deux premières catégories se basait sur leur activité de service à la clinique interne ou hors de la clinique. Membres internes et externes étaient classés en expectants, associés et émérites. Pour devenir expectant interne il fallait avoir effectué au moins trois années d'études et avoir suivi la clinique pendant un mois. Pour devenir expectant externe il suffisait de présenter des observations. La distinction entre expectants et associés n'avait d'autre but que de « soutenir l'émulation ».

La Société procédait à une rapide enquête sur la moralité de chaque candidat, qui devait en outre répondre à un court examen écrit et oral sur une question de médecine. Après quatre mois en tant qu'expectant on pouvait être nommé associé, et de la même manière être nommé émérite puis honoraire. Il fallait pour cela faire preuve d'un travail conséquent à la clinique et à la Société. Tout sociétaire s'engageait à donner chaque mois un certain nombre d'observations ou de travaux, variable selon son titre.

Les observations devaient être rédigées selon un « protocole » très élaboré. La Société offrait pour cela un cadre de travail : la « note première » était établie sur des feuilles séparées qu'il suffisait de remplir selon un tableau très précis.<sup>44</sup> Ceci permettait d'uniformiser les observations et de faciliter la lecture et la compilation des informations.

Ces observations ont un droit incontestable à la confiance publique parce qu'elles ne sont pas faites dans le cabinet mais en présence d'un très grand nombre d'élèves qui peuvent répondre de la fidélité que l'on y met (...); parce qu'elles sont uniquement appuyées sur des faits; parce qu'on n'a point la présomption de tout expliquer, de tout classer d'après des lois prétendues générales, mais que la nature ne reconnaît pas et ne suit presque jamais; parce qu'on exige la réunion de tous les symptômes éminents pour donner à une maladie un nom qu'on est toujours prêt à changer, si elle prend elle-même une autre forme et d'autres caractères; parce que lors même qu'on a cru devoir adopter un plan général de traitement curatif, on ne craint point de le suspendre et de combattre un symptôme pour ainsi dire étranger, qui vient tourmenter le malade et troubler la marche ordinaire de la maladie, parce qu'on s'en tient à ce que l'on voit, et qu'on ne prétend pas voir ce qui n'existe que dans l'imagination; parce que l'on serait fâché de mettre des mots à la place des choses, ou qu'on ne voudrait point prendre la peine de

---

<sup>42</sup> LEROUX DES TILLET, Commission de l'Instruction publique..., p. 138-140.

<sup>43</sup> LEROUX DES TILLET, Compte-rendu de l'École de Médecine..., p. XXVI.

<sup>44</sup> Voir annexe n° 1, Tome 2, p. 4.

donner ou d'adopter de nouveaux noms qui ne présenteraient pas une idée plus juste, plus vraie de la maladie; parce que, se fiant au témoignage de ses sens, qui trompent rarement, plutôt qu'au raisonnement qui souvent égare, examinant attentivement les phénomènes qui se présentent, on éloigne de tout son pouvoir les systèmes, même les plus brillants, les plus ingénieux (...).<sup>45</sup>

Le travail était « réglé et partagé entre les différentes classes de façon à ce que chacun n'en ait qu'une portion légère à faire, soit dans les cliniques ou dans les divers hôpitaux, soit à l'école, ou dans sa demeure particulière ». <sup>46</sup> Lors de la séance, le professeur réunissait tout ce qui avait été fait d'une manière plus ou moins isolée, mais toujours uniforme, et la Société toute entière profitait de chaque travail individuel. LEROUX se plaisait à remarquer que « travaillant en commun, se voyant dans les séances, dans les conférences, dans les comités, les membres se connaissent parfaitement, s'estiment, s'aiment et s'aident mutuellement. » <sup>47</sup>

La Société est essentiellement d'instruction. C'est une réunion d'hommes qui veulent apprendre, et non point un assemblage de savans qui cherchent à étaler leurs connaissances. Ici la gloire est d'étudier, la récompense est d'amasser tout ce qui peut promettre des succès dans la pratique (...). Parmi les Sociétaires, il y a de l'émulation sans rivalité; le public n'est encore rien pour eux; les élèves, voilà leurs juges; des témoignages de satisfaction de la part des professeurs de l'Ecole, voilà leurs prix. <sup>48</sup>

L'existence de la Société d'Instruction médicale était entièrement liée à celle de la Faculté de Médecine, au point que LEROUX voyait en elle l'embryon d'une « véritable école pratique » qui devrait développer « les autres parties de l'enseignement, soit clinique, soit théorique, soit concernant les sciences accessoires applicables à l'art ». <sup>49</sup> Devenu doyen de la Faculté de Médecine, LEROUX DES TILLETTS offrait encore la Société d'Instruction médicale en exemple aux nouveaux élèves dans son *Discours pour la Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, tenue le 14 novembre 1810 pour la rentrée des écoles*. Ce jour-là eut lieu la première distribution des Prix fondés par CORVISART pour encourager les membres de la Société d'Instruction médicale. Ces prix, qui consistaient en une médaille d'or et quatre médailles d'argent, bénéficiaient de beaucoup de publicité puisqu'ils étaient décernés le jour de la distribution des prix de la Faculté. Les vainqueurs étaient désignés par les membres de la Société et les professeurs transmettaient leurs noms à la Faculté après avoir donné leur avis.

Cependant, les règlements de la Société d'Instruction médicale, sans doute trop sévères dans cette période difficile, tombèrent en désuétude. En juillet 1810, ils furent revus et abrégés. Dans l'avant-propos aux nouveaux règlements, LEROUX DES TILLETTS évoque cette période sombre de la Société d'Instruction médicale.

Je me suis occupé sans relâche, avec la plus grande constance, la plus grande assiduité de faire revivre la Société d'instruction médicale qui depuis quelque temps n'était composée que d'un petit nombre de sujets effectifs, qui ne faisait qu'une très petite partie des travaux auxquels elle était appelée, qui ne les faisait que d'une manière inexacte, décousue, et seulement parce que l'établissement étant fondé sur des bases solides, il eût été difficile qu'il croulât subitement et sans pouvoir se relever. J'ai réuni les membres épars, j'en ai augmenté le nombre en peu de temps, j'ai réchauffé le zèle prêt à s'éteindre, j'ai revu les règlements de la Société, je les ai achevés, j'ai continué à les faire imprimer, je les ai remis successivement en activité. <sup>50</sup>

Malgré cette reprise en main, la Société d'Instruction médicale s'affaiblit de nouveau à partir de la fin des années 1810 et le limogeage de LEROUX DES TILLETTS en 1822 lui porta le coup fatal. Les Prix Corvisart furent inclus dans les prix distribués par la Faculté. Dans l'intervalle, la Société d'Instruction médicale avait tout de même accompli un travail remarquable. En 1818, LEROUX dénombrait près de 5000 observations, dont plus de 4000 conservées et rangées par ordre de dates et de matières dans les archives de la Société. Tous ces travaux étaient destinés à être réunis en recueils

---

<sup>45</sup> Jean-Jacques LEROUX DES TILLETTS, *Compte-rendu de l'École de Médecine...*, p. XXV-XXVI.

<sup>46</sup> LEROUX DES TILLETTS, Commission de l'Instruction publique..., p. 142

<sup>47</sup> LEROUX DES TILLETTS, *Compte-rendu de l'École de Médecine...*, p. XXII

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 152-153.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. VII.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. XV.

et offerts à l'école de Santé mais la compilation entreprise par LEROUX DES TILLETTS ne vit jamais le jour.

La Société médicale d'Observation, créée en 1832 avec Pierre Charles Alexandre LOUIS comme président, reprit en quelque sorte le flambeau de la Société d'Instruction médicale, mais si elle centrait tout autant son attention sur la clinique et les observations, son but était avant tout l'étude statistique des malades et des maladies.<sup>51</sup>

---

<sup>51</sup> Pour la Société médicale d'Observation, voir aussi p. 121.

## La formation et les travaux de la Société anatomique de Paris

### *La création de la Société*

Le même climat de ferveur scientifique et étudiante qui avait permis à LEROUX DES TILLETTS d'imposer facilement un règlement sévère à la Société d'Instruction médicale présida à la naissance de la Société anatomique. La mort de BICHAT en 1802 avait laissé un immense champ de travail encore inexploré. De nouvelles ambitions pouvaient s'exprimer et espérer poursuivre, voire pousser encore plus loin, les travaux du « génie » que l'on venait d'enterrer. Pour beaucoup d'étudiants et de jeunes médecins, BICHAT avait tracé la voie de l'anatomie et de la physiologie pathologiques. Il était de leur devoir de la continuer, en hommage au grand homme tombé pour la science.

Des élèves de l'École pratique voulurent ainsi, à la fin de 1803 (début an XII), reprendre le flambeau de BICHAT, mettre en pratique les nouvelles méthodes et participer aux découvertes. Ils désirèrent se réunir régulièrement pour se communiquer les résultats de leurs propres ouvertures cadavériques. Informé de ce projet, Guillaume DUPUYTREN, chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine depuis 1801, chirurgien-adjoint de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, demanda à être accepté au sein de la Société. DUPUYTREN avait donné l'année précédente des cours de physiologie et d'anatomie, mais il ne possédait son diplôme de docteur que depuis quelques mois. Néanmoins, il apparaissait déjà comme un brillant espoir de la médecine et de la chirurgie.

Les élèves de l'École pratique acceptèrent immédiatement qu'il se joignît à eux. Ils voyaient clairement quel puissant moteur la présence de DUPUYTREN pourrait être pour leurs réunions. Ce fut donc autour de lui, que s'organisa le 12 frimaire an XII (4 décembre 1803) la Société anatomique de Paris. Le procès-verbal de la séance retrace les conditions exactes de la création :

Le 12 frimaire an XII à midi les élèves de l'École pratique de Médecine se sont réunis dans l'amphithéâtre de l'Hospice de Perfectionnement sous la présidence du citoyen DUPUYTREN, chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine. Il leur a été donné lecture du projet d'association (Collection des pièces n°1)<sup>52</sup> que plusieurs d'entre eux avoient déjà signé; les autres qui se sont trouvés présents ont également signé et la liste des membres de la Société s'est trouvé par là comprendre les citoyens ADELON, BELLENAND, BOILLETOT, CHAMBERET, COSNARD, DE LA ROCHE, DELVAUX, DUBRAC, DUTECH, ESPIAUD, FAURE, GILLAIZEAU, GOUBERT, GUEPIN, HIGOUNET, LAENNEC, LINARES, MARJOLIN, MENISSIER, MOREAU, PITET, PODEVIN, REY, ROMIGUIERES, SAUVE, SAVARY, SIMON, au nombre de 28,<sup>53</sup> tous présents,

et les citoyens CAIN, GILBERT-SAVIGNY, LEGOUAS, MEAN, SALGUES, TAILLARD au nombre de 6 absents. Le citoyen DUPUYTREN, chef des travaux anatomiques, professeur d'anatomie et de physiologie a désiré être compté au nombre des membres de la Société qui a reçu avec reconnaissance cette marque d'estime.<sup>54</sup>

Il a été résolu que tous les élèves de l'une des trois sections de l'École pratique et tous ceux qui en auroient autrefois fait partie pourront de droit être membres de la Société mais qu'ils ne seront considérés comme tels que lorsqu'ils en auront fait la demande.

Il a été résolu aussi qu'au commencement de chaque séance tous les membres présents signeroient une feuille annexée au registre des procès-verbaux.

La lecture du projet d'association a été ensuite reprise et la discussion ouverte sur chaque article successivement. Quelques uns ont par là reçu des modifications et il a été fait un article additionnel qui est le 6<sup>e</sup> parmi les articles réglementaires définitivement adoptés comme il suit :

1° : Les élèves de l'École pratique de Médecine réunis formeront désormais une Société anatomique.

2° : L'anatomie de l'homme sain et celle de l'homme malade; la physiologie dans l'état de santé et dans celui de maladie seront l'objet de ses recherches et de ses exercices.

3° : Il y aura une séance par semaine; elle sera dirigée par un président, ou un vice-président; un secrétaire tiendra note exacte des faits dont la Société jugera convenable qu'il soit fait mention dans le procès-verbal de ses séances. Ces trois

<sup>52</sup> Comme toutes les autres pièces de la collection de l'ancienne Société anatomique, le projet d'association a disparu.

<sup>53</sup> BOURGEOIS a été oublié dans la retranscription, ce qui explique que le secrétaire ne mentionne que 27 noms.

<sup>54</sup> Cet extrait des procès-verbaux apporte la preuve que si DUPUYTREN a effectivement joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la Société anatomique, l'idée de sa création n'est pas de lui, mais d'un groupe d'étudiants de l'École pratique. La Société anatomique ne possède pas un fondateur, mais trente-quatre membres fondateurs. La Société n'a pas non plus été fondée au sein de la Société de l'école de Médecine, comme l'ont écrit entre autres ORCEL et VETTER.

fonctionnaires seront élus au scrutin pour deux mois et toujours rééligibles.

4° : Chaque membre rendra compte de vive voix des faits nouveaux d'anatomie et de physiologie qui seront venus à sa connaissance; il sera tenu d'en fournir note exacte quand elle lui sera demandée.

5° : A la fin de chaque séance le président désignera à la Société un point d'anatomie ou de physiologie qui sera accepté par elle et sur lequel ses membres seront invités à communiquer leurs réflexions dans la séance suivante qui sera en partie consacrée à sa discussion.

6° : La Société pourra prendre des membres associés étrangers à l'École pratique. Ils devront être présentés par un élève de l'École pratique, avoir fait part de quelques observations à la Société et leur admission ou leur rejet sera délibérée au scrutin secret.

La Société s'étant ainsi constituée a procédé à l'élection du président et du vice-président par un scrutin secret après avoir arrêté que la majorité relative suffiroit pour l'élection de ces fonctionnaires ainsi que du secrétaire. Le dépouillement du scrutin a désigné pour président le citoyen DUPUYTREN et pour vice-président le citoyen LAENNEC. Un 2e scrutin a été fait pour l'élection du secrétaire et le dépouillement a désigné pour tel le citoyen PITET.

Il a été arrêté que les séances auroient lieu le dimanche à midi précis dans l'amphithéâtre de l'Hospice de Perfectionnement. Le président a annoncé quelques-uns des objets dont il sera traité dans la séance du 19 frimaire et présenté comme sujet de discussion *la locomotion considérée dans ses organes et dans son exercice*. La Société a adopté ce sujet et la séance a été levée.

### *L'organisation des séances*

Les premières réunions eurent lieu provisoirement dans le grand amphithéâtre. Par la suite, la Société anatomique se réunit une fois par semaine dans l'Hospice de Perfectionnement. Le 17 thermidor an XII (5 août 1804) la Société éprouva le besoin d'aller demander à THOURET, directeur de l'École de Médecine, un autre lieu pour se réunir. Le procès-verbal de la semaine suivante (24 thermidor an XII) mentionne que la réponse du directeur fut favorable mais n'indique pas le lieu accordé,<sup>55</sup> pas plus que le compte-rendu des travaux de la Société anatomique que le secrétaire PITET donna à la Société de l'École de Médecine le 4 pluviôse an XIII (24 janvier 1805) :

La Société anatomique a été formée par d'anciens élèves de l'École pratique de Médecine. Elle doit ainsi en partie son origine à MM. les professeurs de l'École, qui en ont rapproché les premiers membres par un honorable choix, et qui ont également favorisé la suite de son travail en mettant à sa disposition beaucoup de moyens d'étude et en lui accordant un local pour la tenue de ses séances à l'Hospice de Perfectionnement.<sup>56</sup>

Les séances hebdomadaires de la Société anatomique débutaient par la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui était mis aux voix, et modifié éventuellement si des réclamations se faisaient jour.<sup>57</sup> On passait ensuite à la lecture d'observations, de rapports d'autopsies ou d'expériences réalisées par un ou plusieurs membres. Ces exposés étaient bien entendu accompagnés des discussions qui jouaient un rôle primordial, puisqu'elles permettaient de confronter les regards et les expériences personnelles. Le débat pouvait aussi tourner autour d'un sujet de discussion choisi dans l'une des séances précédentes. Si le besoin se faisait sentir de discuter un point d'administration, celui-ci était relégué en fin de séance. Seul le déroulement des débats autour des sujets de discussion avait été réglementé :

La Société arrête sur la proposition de son président que l'on fixera à chaque séance sur la demande des membres un sujet de discussion anatomique ou physiologique pour la séance suivante, comme il a déjà

---

<sup>55</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 24 thermidor an XII.

<sup>56</sup> « Exposé des travaux de la Société anatomique pendant l'an XII, lu dans la séance du 4 pluviôse an XIII à la Société de l'École de Médecine par M. C.J. PITET, secrétaire de la Société anatomique » dans *Bulletin de la Faculté de Médecine et de la Société établie en son sein*. 1805, p. 216.

<sup>57</sup> Une telle réclamation intervint le 23 floréal an XII à propos du procès-verbal du 16 floréal : « La lecture du procès-verbal de la séance précédente donne lieu à quelques discussions. On fait remarquer au citoyen PITET qu'il n'avoit pas suffisamment développé les raisons sur lesquelles plusieurs membres s'appuyoient pour penser qu'il y avoit eu péritonite dans l'observation qu'il a rapportée. Il répond que lui-même ayant pris part à cette discussion n'avoit pu noter exactement tout ce qui s'étoit dit de part et d'autre. Pour éviter à l'avenir cet inconvénient il s'adjoindra un de ses collègues qui conjointement avec lui recueillera ce qui se dira d'intéressant dans les assemblées de la Société. » Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 23 floréal an XII.



été dit; que chaque fois aussi un membre sera désigné soit sur sa demande, soit suivant l'ordre de la liste pour prendre l'initiative, et deux membres d'après le même mode pour soutenir la discussion, on ne déroge cependant point par là au droit de chacun des membres d'y prendre une part active.<sup>58</sup>

Ces discussions ne reposaient pas sur l'examen d'une pièce et ne donnaient pas lieu à un travail écrit, aussi la Société demanda-t-elle que les différents intervenants donnent à la séance suivante un exposé de leur opinion sur le sujet afin de pouvoir conserver la trace des débats :

La discussion est ouverte sur l'action musculaire, sujet déjà indiqué dans la dernière séance. Le citoyen TROLLIET qui a l'initiative parle d'abord et fixe la discussion sur le sphincter de l'anus. Le citoyen BOUCHET lui répond; plusieurs autres membres de la Société prennent part à la discussion qui est ajournée au 1<sup>er</sup> pluviôse. Il a été décidé que les citoyens TROLLIET, BOUCHET, DELAROCHE et PITET qui y ont pris part principalement donneront par écrit leurs opinions dont on donnera lecture dans la prochaine séance pour fixer mieux et circonscrire l'objet de la discussion. Il a été arrêté qu'à chaque fois que la discussion sera ouverte sur un point quelconque, celui des membres de la Société qui devra avoir l'initiative déposera les propositions qu'il veut soutenir, brièvement rédigées par écrit.<sup>59</sup>

Quant à la succession des intervenants, il ne semble pas qu'elle ait été soumise à un ordre précis : les observations des membres s'enchaînaient aux rapports des commissions et aux travaux des candidats de manière différente pour chaque séance.

Le rôle des intervenants étrangers à la Société fut loin d'être négligeable. Pour des raisons difficiles à déterminer, plusieurs étudiants présentèrent des pièces sans être admis à la Société, et sans apparemment désirer l'être. C'est le cas entre autre de JURINE et BERGER, deux étudiants suisses, qui donnèrent plusieurs observations en 1804 avant de devenir finalement membres en 1805. Le chimiste THENARD, à qui DUPUYTREN demanda à plusieurs reprises des analyses de substances, était aussi un de ces intervenants extérieurs.

La Société reçut aussi des communications de la part de médecins de province qui demandaient des renseignements sur des cas rares qu'ils avaient rencontrés. Dans le fait qui suit, il semble que la communication ne fut pas adressée à la Société mais, à titre personnel, au secrétaire, qui avait fait une partie de ses études à Bourg-en-Bresse :

Le [citoyen PITET] communique à la Société une observation que lui a transmise le citoyen CABUCHET médecin de l'hôpital civil de Bourg, département de l'Ain; elle est ainsi conçue :

« J'ai rencontré cet hyver une tumeur qui m'a paru singulière, parce que je ne connois rien d'analogue, peut-être a-t-elle été observée ailleurs. On l'a trouvée sur une femme de 60 ans morte d'une péripneumonie. Elle étoit située à la partie inférieure du foie sur son petit lobe et le lobe gauche avoit trois pouces environ de diamètre; son kyste étoit résistant et épais de deux lignes, il contenoit deux substances bien distinctes disposées régulièrement par couches épaisses de 4 à 5 lignes et sans mélanges. L'une de ces substances étoient blanches, ressemblante à une bouillie épaisse, sans odeur; l'autre transparente et ayant l'apparence d'une gelée. J'avois prié l'élève interne de l'hôpital de soumettre ces matières à l'action de quelques réactifs pour en connoître la nature mais il l'a négligé. Ce seroit-il fait dans cette tumeur une séparation de l'albumine et de la gélatine qui composent les liquides animaux en assez grande partie ? Je regrette de n'avoir pu m'en assurer. Je sais que cette observation incomplète ne présente pas un grand intérêt mais elle m'a paru curieuse. Si vous connoissez quelques faits analogues je vous prie de me les communiquer ».

Aucun membre de la Société ne dit avoir remarqué de tumeurs présentant une disposition régulière par couches de matières semblables. La Société engage le citoyen PITET à inviter le citoyen CABUCHET à lui transmettre les observations intéressantes qu'il pourra faire ultérieurement en le remerciant pour cette communication.<sup>60</sup>

### *L'évolution du règlement*

Conçue par les élèves de l'École pratique comme une simple société d'instruction mutuelle, la Société anatomique avait été créée avec un minimum d'articles réglementaires. Six articles peuvent en effet paraître bien insuffisants pour administrer une société savante. En réalité, on ressentit assez rapidement le besoin de préciser certaines dispositions et d'en prendre de nouvelles : des articles furent

<sup>58</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 17 nivôse an XII.

<sup>59</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 24 nivôse an XII.

<sup>60</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 13 ventôse an XII.

ajoutés au règlement à plusieurs reprises. Le 13 ventôse an XII (4 mars 1804), par exemple, sur proposition d'une commission, l'arrêté suivant fut voté : « Dorénavant les élèves de l'École pratique qui désireront être reçus membres de la Société anatomique devront faire manifester leur vœu par un membre et ne seront admis qu'après avoir présenté quelques mémoires ou observations ». On passait ainsi d'une admission sur titre à une admission après examen, formule qui devait perdurer. Par la suite, d'autres articles furent ajoutés, instituant, par exemple, un trésorier pour collecter les sommes correspondant au prix des diplômes.

Mais ce fut surtout à partir de la fin de 1806 que les choses évoluèrent : le règlement primitif de six articles fut modifié pour tenter de pallier à l'essoufflement de la Société. Dans son *Résumé historique sur l'ancienne Société anatomique*,<sup>61</sup> POUMET mentionne des modifications à deux reprises.

Notre Société a été fondée avec un tout petit règlement de 6 articles, sans plus. Avec ces 6 articles, elle a vécu 3 ans, presque les 3/5 de son existence et bien certainement la meilleure moitié. Vers la fin de 1806, il se manifesta du malaise, de la souffrance; on s'en prit au règlement; et pour remédier à cet état de langueur, aux articles primitifs on en ajouta 14 nouveaux, le 10 décembre. Le mal empira; enfin, le 7 juillet 1807, on composa un gros règlement long de 40 articles; ce fut le dernier coup porté à la Société, une opération in extremis; elle y succomba.<sup>62</sup>

Aucun de ces deux règlements ne nous est connu; cependant le 12 janvier 1826, à la recréation de la Société, on adopta provisoirement les principaux articles du dernier règlement de l'ancienne Société, avant que, le 19 janvier, une commission proposât un nouveau projet. On peut donc penser que le règlement du 7 juillet 1807 et celui du 19 janvier 1826 ne sont pas très éloignés l'un de l'autre, ce qui nous donne une idée de l'évolution de la Société entre la fin de l'an XII et juillet 1807.

Nous possédons aussi une idée du nouveau règlement grâce au discours de rentrée prononcé par LAENNEC le 29 décembre 1808 conservé à la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine de Paris.<sup>63</sup> Il montre l'existence d'une distinction entre membres résidants et membres associés, à l'origine de la division entre titulaires et adjoints dans la Société reconstituée. A cette époque, il s'agissait de créer un noyau d'anciens membres qui apporterait de la stabilité à la Société, face aux élèves de l'École pratique rapidement renouvelés :

Par de nouvelles décisions, il fut statué que ceux des anciens membres de la Société que leur attrait particulier pour les Sciences anatomiques ou la direction qu'ils auroient données à leurs études pourroient porter à désirer de faire constamment partie de la Société porteroient le nom de membres résidans. C'est à eux qu'a été confiée la garde des règlements. C'est parmi eux que sont choisis le président, le secrétaire et les autres membres de l'administration de la Société. Eux seuls ont le droit de les élire. Les nouveaux membres que la Société s'adjoint tous les ans portent le nom d'associés. Ils peuvent s'ils le désirent acquérir le titre de membre résidans aux conditions et après le temps fixé par les règlements.<sup>64</sup>

On sait d'autre part que les modifications du règlement avaient amené la création d'une commission de quatre membres chargée d'administrer la Société : le procès-verbal de la séance du 11 novembre 1807 rend compte des élections qui virent MARJOLIN, REY, SAVARY et BELLENAND remplacer DEJAËR, CHAMBERET, MARANDEL et DELAROCHE au sein de cette commission. Tous appartenaient à la Société depuis l'origine, et faisaient partie de ces membres résidants dont parlait LAENNEC dans son discours. Cette commission fut le précurseur du Comité institué en 1835.

Une autre commission avait été créée en 1806 ou 1807 : elle était chargée de juger les travaux des candidats et de se prononcer sur leur admission. Nous ne la connaissons que par un passage du procès-verbal du 16 décembre 1807 :

---

<sup>61</sup> En 1846, après que la Société anatomique eût récupéré les registres contenant les procès-verbaux de l'ancienne Société, l'archiviste POUMET lut en séance un *Résumé historique sur l'ancienne Société anatomique* qu'il avait rédigé à partir des archives qu'on lui avait remises.

<sup>62</sup> POUMET, « Résumé historique sur l'ancienne Société anatomique » dans *Bulletins de la Société anatomique*. 1845, p. 330-337.

<sup>63</sup> LAENNEC, *Discours pour la rentrée de la Société anatomique*. Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine, Paris. Mss. 2186, 10 f°. Ce discours représente le seul exposé un tant soit peu développé des buts et du fonctionnement de la première Société. Son existence vient remédier de manière opportune à la perte du registre n°2.

<sup>64</sup> LAENNEC, *op.cit.*, p. 10.

M. GAULAY lit au nom de M. ADRIEN étranger à la Société, et qui désire obtenir le titre de membre correspondant, l'observation d'un individu, dont la barbe et les cheveux, à la suite de chagrins et de fatigue de noir qu'ils étoient sont devenus blancs, et ont repris leur première couleur dans le courant d'une maladie aiguë (...). M. LAENNEC propose de faire imprimer l'observation de M. ADRIEN. On croit devoir auparavant la soumettre à l'examen de la Commission des Travaux afin que d'après son rapport, on puisse délibérer sur l'admission de son auteur.<sup>65</sup>

### *La publication des observations et la collection des pièces*

Parmi les nouvelles dispositions, la Société avait décidé de publier « les observations les plus intéressantes évoquées en son sein ». La Société anatomique abandonnait ainsi son statut de simple société d'instruction mutuelle et s'ouvrait vers l'extérieur pour faire partager le résultat de ses travaux. Ce faisant, elle attirait l'attention sur elle et sur la qualité de ses membres, ce qui ne pouvait que contribuer à forger sa renommée. La plupart des articles des membres de la Société anatomique parurent dans la *Bibliothèque médicale*, périodique dirigé par ROYER-COLLARD et dans le *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie* de CORVISART.

La décision de publier les meilleurs travaux de la Société remonte au 17 thermidor an XII, séance dans laquelle de nombreux points administratifs furent abordés :

Il a été successivement arrêté (...) :

que la Société publiera à l'avenir les mémoires et observations qui lui paroîtront le mériter parmi ceux qui lui seront présentés.

que ces publications pourront être faites partiellement dans un journal et avec le nom de leur auteur sous le titre *Société anatomique*.

qu'une commission composée de 5 membres recherchera parmi les faits et observations consignés dans les registres et la Collection de la Société ceux qui lui paroîtront dignes d'être publiés et en feront un rapport à la Société (...).<sup>66</sup>

Une première commission fut donc nommée le même jour pour rassembler les meilleurs travaux des membres de la Société anatomique à des fins de publication. Ce système se poursuivit les années suivantes : la pièce 163 relevée par POMET dans son résumé du deuxième registre<sup>67</sup> est un rapport de SAVARY sur les travaux à publier. POMET apporte des précisions sur la publication des premiers travaux de la Société dans son *Résumé historique sur l'ancienne Société anatomique*.

Tous ces travaux formèrent bientôt un nombre considérable d'observations, de mémoires, de recherches, etc.; alors DUPUYTREN proposa de les publier (...). Pour mettre ces nouvelles publications en ordre, plusieurs membres furent désignés, et le 18 avril 1806, on choisit la *Bibliothèque médicale*, alors rédigée par ROYER-COLLARD. Si vous parcourez ce recueil, ne jugez pas des richesses de la Société par le petit nombre d'insertions; quelques-unes seulement obtinrent la préférence, les autres durent attendre. Ces dernières furent nombreuses; car la collection des lectures faites à la compagnie pendant trois ans et demi est très considérable et s'élève à 356 enregistrées, plus les omissions.<sup>68</sup>

La Société anatomique ne s'attacha à conserver les observations qui lui étaient présentées que pendant les trois premières années. Aucune des interventions mentionnées dans le troisième registre ne donna lieu au dépôt d'un travail. Si l'on en croit POMET dans son relevé des pièces intéressantes du deuxième registre, le dépôt des observations avait été arrêté une première fois au 14 janvier 1807 (pièce n°333) « faute d'élèves et de place ». <sup>69</sup> Or puisque la Société continua à fonctionner par la suite, même si peu d'élèves assistaient aux séances, le problème du manque d'élèves ne peut être une raison suffisante pour la cessation du dépôt. Par ailleurs, le problème du manque de place se comprendrait si

<sup>65</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°3, 16 décembre 1807.

<sup>66</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 17 thermidor an XII.

<sup>67</sup> Le deuxième registre a disparu mais l'archiviste POMET a relevé vers 1846 dans un tableau les pièces les plus intéressantes. Archives de la Société anatomique de Paris, carton n°4, Papiers de l'Archiviste.

<sup>68</sup> POMET, *op. cit.*, p. 335.

<sup>69</sup> Pour son *Résumé historique sur l'ancienne Société anatomique* Pomet semble avoir lu très précisément les trois registres qui venaient juste d'être réintégrés parmi la collection des archives de la Société anatomique. Il fit même un relevé de certaines observations et discussions qui lui paraissaient sans doute le plus digne d'intérêt. Le relevé qu'il a rédigé pour le deuxième registre est le seul document que nous possédions de quelqu'un qui ait étudié ce registre. Il ne contient malheureusement que la mention de 25 observations seulement déposées parmi les pièces de la Société, ce qui correspond à moins de 10% de ce qui fut effectivement déposé.

la Société avait conservé avec les observations les pièces anatomiques qui avaient servi de base au travail. Mais tel ne fut pas le cas. Il est donc assez difficile de comprendre pourquoi le dépôt des pièces dans la collection fut arrêté. Peut-être est-ce dû plus simplement à un dysfonctionnement de la Société, à une mésentente, ou à un désintérêt des membres pour la Société et sa précieuse collection, chacun préférant garder par-devers soi le résultat de son travail.

D'autres pièces furent déposées après le 14 janvier 1807, puisque POUJET en compte 356 au total. Il précise à un moment de son discours la richesse de la collection des pièces, pour faire comprendre à ses collègues quelle perte leur disparition fut pour la Société :

La collection des pièces de la Société (...) commence le 3 décembre 1803 par le projet d'association, et s'arrête à la 125<sup>e</sup> séance, à la date du 6 mai 1807. Elle comprend 356 mémoires, observations, recherches, expériences, comptes-rendus, éloges funèbres, etc. (...). Toutes ces pièces ont été enregistrées, toutes numérotées.<sup>70</sup>

La collection de la Société était en effet loin d'être négligeable. Pendant trois ans et demi—de décembre 1803 à mai 1807—3 observations ou notes étaient déposées en moyenne dans la collection des pièces de la Société à chaque séance (356 pièces pour 125 séances). Le travail se poursuivait donc avec le même entrain pendant les trois ans et demi puisque cette moyenne correspond à celle de la première année (an XII) : 112 pièces pour 37 séances. On versa aussi dans la collection les thèses de doctorat en médecine soutenues par ses membres. D'autre part, si la collection des pièces de la Société anatomique ne comprenait pas de pièces anatomiques, dont la conservation demandait des fonds, il semble par contre que des cires anatomiques aient été versées avec certains rapports, ainsi que des dessins.

### *Horaires et fréquentation de la Société*

Malgré les dissensions et les difficultés, la Société avait toujours réussi à tenir ses séances de manière régulière, si l'on peut en juger toutefois par le nombre des séances effectives. Jusqu'en 1808, la Société se réunissait toutes les semaines, à quelques exceptions près. Le 1<sup>er</sup> fructidor an XII (19 août 1804), dans sa 37<sup>e</sup> séance, la Société arrêta ses vacances annuelles au jour même. Le registre n°3 commence le 11 novembre 1807, à la 142<sup>e</sup> séance. La Société s'était donc réunie 105 fois pendant les trois années précédentes, ce qui donne une moyenne annuelle de 35 séances. La quinzaine de semaines sans séance dans l'année correspond aux deux mois de vacances que la Société s'octroyait et à des jours exceptionnels où elle ne se réunissait pas (jours fériés, par exemple). Au départ, elle se réunissait le dimanche à midi; à partir du 10 nivôse an XII (1<sup>er</sup> janvier 1804) les séances commencèrent à onze heures, sans doute pour allonger le temps consacré aux discussions et aux présentations de pièces. POUJET indique que les séances eurent lieu le mercredi à sept heures à partir de mars 1806, toujours sur un rythme hebdomadaire. Mais le 9 février 1808, suite aux difficultés rencontrées par la Société, il fut décidé que les séances n'auraient lieu que toutes les deux semaines :

La Société après avoir éprouvé une interruption dans le cours de ses séances, désirant fournir à ses membres, un moyen de communication qui ne contrariât point leur différentes occupations arrêta d'après la proposition de M. le président que les séances n'aient lieu par la suite que tous les quinze jours. Le secrétaire est en conséquence chargé d'en prévenir les membres absents; M. LESAUVAGE propose de faire imprimer et de délivrer à tous les sociétaires une table qui fixe les jours de réunion. Ce projet ne pouvant être mis de suite en exécution, on se contente de l'adopter.<sup>71</sup>

---

<sup>70</sup> Il est assez difficile de comprendre quand et comment la collection des pièces de la Société anatomique a disparu. Elles ne furent pas rendues en même temps que les registres en 1846. Un passage du discours de CRUVEILHIER du 12 janvier 1826 (*Bulletins de la Société anatomique*, 1826, p. 2) semble montrer que la collection était à cette date entre les mains de LAENNEC, dernier président de la Société : « En parcourant la collection des faits qui constituent en quelque sorte l'héritage que nous a légué l'ancienne Société, faits précieux que je dois à l'obligeance de M. LAENNEC, son dernier président, et que nous conserverons dans nos archives, vous serez étonnés comme moi de leur importance (...) ». Le passage d'un autre discours, celui de LENOIR, auteur du compte-rendu des travaux de la Société pour 1827, semble confirmer que la collection était passée aux mains de la Société : « [M. CRUVEILHIER] mit à [la] disposition [de la Société] les règlements et les archives de l'ancienne Société anatomique ». Les archives comprenaient-elles alors les registres et la collection des pièces ? Rien n'est moins sûr. Sans doute n'y avait-il à ce moment-là que la collection. Les registres furent en effet rendus en mars 1846 par la veuve du Dr. BRESCHET nommé secrétaire en 1814 lors de la tentative de reconstitution. En 1814, il est possible que les registres aient échoué au secrétaire, et que la collection soit restée entre les mains de LAENNEC, président. Aussi, en 1846, alors que la Société récupérait les registres, la collection avait, elle, disparu depuis déjà un certain temps.

<sup>71</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°3, 9 février 1808.

Déjà on avait espacé les réunions de la Société; mais celle-ci comptait de plus en plus de membres qui n'étaient plus étudiants et qui devaient donc faire passer les réunions après leurs occupations professionnelles. Il fallait nécessairement réaménager les horaires. En réalité, ce problème des horaires en cachait un plus sérieux : le nombre de plus en plus faible de membres présents aux séances. Le 21 décembre 1808, après 5 mois d'interruption dont deux mois de vacances, la Société se pencha sur ce point délicat, mais la mesure adoptée ne réussit pas à la sauver :

La Société, dont les réunions avoient été interrompues par les vacances, désirant donner à ses travaux une activité nouvelle prend en considération les observations qui lui sont faites par plusieurs de ses membres sur les inconvénients attachés à l'heure de ses séances qui se prête difficilement aux recherches anatomiques. En conséquence, après avoir examiné l'heure et le jour qui seroient le plus favorables, elle arrête à la majorité absolue que désormais les réunions auront lieu à deux heures après midi tous les jeudis qui ne répondront point aux assemblées de la Société de l'École de Médecine (...).<sup>72</sup>

Il est à peu près impossible de juger du nombre de membres présents pendant les séances de la Société. Dans le premier registre, on peut se fier la plupart du temps aux signatures mais certains membres ont oublié de signer pour plusieurs séances. Dans le troisième registre, les feuilles de présence apparaissent vraiment peu fiables. Quoiqu'il en soit, il est fait mention à plusieurs reprises dans les procès-verbaux du petit nombre de membres présents à certaines séances. Nous avons déjà vu que POUMET, dans le relevé des pièces intéressantes du deuxième registre, expliquait l'arrêt des versements de pièces dans la collection de la Société par le petit nombre d'élèves présents. Dans le procès-verbal du 18 novembre 1807, CALEMARD LA FAYETTE notait : « La Société se trouvant peu nombreuse et aucun de ses membres n'ayant de travaux à communiquer, M. LAENNEC propose d'examiner le cerveau d'après la méthode du Docteur GAL dont l'arrivée à Paris lui fournit un nouveau motif, pour fixer l'attention de la Société sur sa doctrine. »<sup>73</sup> En un certain nombre d'occasions, les séances se déroulaient avec un nombre restreint de membres.

Le nombre total de membres de la Société est lui aussi difficile à évaluer à partir de l'an XIII, à cause de la perte du deuxième registre des procès-verbaux, et faute d'une liste des membres dans le troisième. Les membres fondateurs étaient au nombre de 34; de nombreux membres intégrèrent la Société dans les toutes premières séances (ce qui portait le nombre de membres à 62 à la sixième séance), et la Société pouvait se flatter de 70 membres à la fin de l'an XII. Selon POUMET, ils étaient 108 en brumaire an XIII — avec la rentrée des étudiants de la nouvelle promotion à l'École pratique — à peine un an après la création de la Société. Il est assez difficile de connaître la quarantaine de membres qui sont entrés dans la Société à partir du début de l'an XIII; le relevé très rapide fait par POUMET en 1846 n'indique que trois noms nouveaux dont l'un paraît être celui d'un étranger à la Société. Le troisième registre offre un certain nombre de renseignements : les procès-verbaux des séances mentionnent le nom des membres qui présentent des pièces ou des observations. On dispose de plus dans ce registre des feuilles de présence avec les signatures des membres. Malheureusement, une comparaison rapide entre ces feuilles et les noms mentionnés dans les procès-verbaux permet de s'apercevoir que certains membres n'ont jamais signé, et que d'autres ont sans doute oublié de le faire assez souvent. On note cependant 20 noms nouveaux dont 5 sont sans doute ceux d'intervenants étrangers à la Société.

Le troisième registre montre que très peu de membres nouveaux furent acceptés entre la fin de 1807 et le début de 1809. Après le premier élan donné par les membres fondateurs, le désir de connaissance était retombé. L'éloignement de LAENNEC, puis celui de DUPUYTREN, avaient enlevé à la Société des éléments moteurs susceptibles de regrouper et motiver les meilleurs élèves. Et le retour de LAENNEC, au milieu de 1807, intervint trop tard pour que le mouvement de baisse des effectifs pût être enrayé.

### *Les diplômes*

Il manquait à la Société un certain caractère administratif et officiel; elle n'eut d'existence pendant plusieurs semaines qu'à travers le projet d'association signé des membres. Mais hors cette

<sup>72</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°3, 21 décembre 1808.

<sup>73</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°3, 18 novembre 1807.

feuille, rien ne confirmait l'appartenance d'une personne à la Société. Les premières demandes des élèves pour obtenir un diplôme furent faites dans la séance du 29 pluviôse an XII (19 février 1804).

Le citoyen Faure propose à la Société d'arrêter une forme de diplômes qui seroient donnés à ses membres. Il pense aussi qu'il seroit convenable de faire graver un cachet de la Société. Le citoyen DUPUYTREN pense que ces propositions sont très dignes d'être accueillies, mais il demande que toute délibération sur cet objet soit suspendue jusqu'à la prochaine séance. Il invite le citoyen Faure à reproduire alors sa proposition. L'avis du citoyen DUPUYTREN est adopté par la Société.<sup>74</sup>

Huit jours plus tard, le 6 ventôse an XII (26 février 1804), la question des diplômes et du cachet était reposée à la Société.

Le citoyen Faure renouvelle la proposition qu'il a faite d'arrêter une forme de diplômes pour être délivrés aux membres de la Société. Un membre demande que dorénavant les élèves de l'École Pratique ne soient pas regardés comme reçus membres de la Société par le seul fait de leur signature à la feuille de présence; il voudroit que leur vœu fût manifesté à la Société assemblée par l'organe d'un de ses membres et que l'admission ne fût faite qu'après que l'aspirant auroit lu à la Société quelque mémoire ou quelque observation intéressante. Ces deux propositions sont appuyées et discutées; chacune d'elles est mise aux voix et adoptée. Un membre demande qu'il soit nommé une commission chargée de présenter

1° la rédaction de l'arrêté sur le mode d'admission à la Société des élèves de l'École Pratique	2° une forme de diplômes pour les membres de la Société
	3° le type d'un cachet pour la Société
	4° les moyens d'exécution.

Cette proposition est adoptée.<sup>75</sup>

On voit que la demande d'un diplôme précède celle de l'admission sur présentation d'un travail et non plus sur titre. Ce n'est pas la menace d'individus voulant usurper le titre de membre de la Société anatomique — qui pourtant se révéla réelle — qui poussa un élève de l'École pratique à demander un diplôme, mais le désir de posséder un document qui élevait son possesseur au rang de membre d'une société médicale. Les membres de la Société anatomique devenaient ainsi les égaux des membres de la Société d'Instruction médicale.

La composition du diplôme ainsi que la formule inscrite sur le cachet de la Société furent très longues à définir : on en discuta dans plusieurs séances entre le 13 ventôse et le 5 messidor an XII (4 mars et 23 juin 1804).

Quand à la forme des diplômes des membres de la Société dont la confection a été arrêtée dans la dernière séance, la commission ne s'est fixée à aucun projet. Elle avoit d'abord pensé à faire graver en médaillon les profils groupés de Haller, Morgagny et Winslow, mais les renseignements pris sur la dépense que cela occasionneroit paroissent devoir la porter beaucoup trop haut. La commission soumet encore à la Société divers modèles de cartouches formés et entourés d'ornements emblématiques; enfin elle pense qu'on pourroit aussi se contenter de faire graver le contenu du certificat sans autre ornement, et avec l'apposition seule du cachet de la Société et des signatures. La commission présente les expressions suivantes pour le certificat ou diplôme :

« La Société anatomique formée le 12 frimaire an 12 de la République pour s'occuper de recherches sur l'anatomie, la physiologie et l'anatomie pathologique a reçu au nombre de ses membres le citoyen ..... Paris le ..... signature des présidents et secrétaire »

La Société consultée adopte la rédaction qui lui est présentée; quand au mode de confection du diplôme elle arrête que la même commission lui présentera son avis arrêté.

Quand au type d'un cachet la commission ne présente aussi que des projets. On lui a proposé un autel portant une lampe à 3 mèches avec la devise : « Triplici lumine docentur »<sup>76</sup> et l'inscription « Société anatomique ». Ou bien la même inscription « Société anatomique frimaire an 12 » et la devise « Mors Vitam Tueri docet »<sup>77</sup>. On a proposé aussi des instruments groupés et formant un faisceau caractéristique. Ces divers projets sont discutés par la Société qui invite la commission à présenter son avis précis.

Pour les moyens d'exécution, la Société pense qu'ils doivent se trouver dans une contribution de tous les membres de la Société dont on fixera la quotité lorsque les dépenses à faire seront appréciées à peu près. La Société partage sur ce point l'avis de sa commission.<sup>78</sup> (...) Le citoyen

<sup>74</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 29 pluviôse an XII.

<sup>75</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 6 ventôse an XII.

<sup>76</sup> Instruits par une triple lumière.

<sup>77</sup> La mort apprend à préserver la vie.

<sup>78</sup> Archives de la Société anatomique de Paris. registre n°1, 13 ventôse an XII.

DUPUYTREN ouvre la discussion relative aux diplômes. Il propose, ou bien un diplôme orné d'un cadre emblématique, ou bien une simple feuille de parchemin avec un cachet dont la forme sera discutée. Ces deux propositions sont successivement mises aux voix; la 2<sup>e</sup> est adoptée. On arrête qu'il sera déposé par chaque membre entre les mains du citoyen MARJOLIN une somme de trois francs pour la confection des diplômes et autres dépenses.<sup>79</sup>(...)

La discussion s'ouvre sur la forme de cachet à adopter pour la Société. La Société arrête qu'il contiendra ces mots « Société anatomique. 12 frimaire an XII ». Monsieur MARJOLIN se charge de le faire graver dans le plus bref délai.

Un membre demande que le diplôme soit écrit en langue latine. Plusieurs membres parlent contre cette proposition. On rappelle que l'énoncé du diplôme a été précédemment arrêté. La Société arrête qu'elle s'en tiendra à la forme arrêtée plus haut. Monsieur DUPUYTREN se charge de l'exécution.<sup>80</sup>

Dans la séance du 17 thermidor an XII (5 août 1804) on arrêta encore que les membres du Bureau devaient faire exécuter les diplômes et les cachets et les présenter à la rentrée, ce qui montre que ce que l'on avait décidé cinq séances plus tôt n'était pas encore appliqué. A la rentrée de la Société, eut lieu en effet la distribution de 82 diplômes, délivrés le 11 novembre 1804.<sup>81</sup> Le cachet et le diplôme eurent tous les deux une assez longue postérité puisque leur forme fut reprise en 1826 à la recréation de la Société et utilisée pendant longtemps.

Le diplôme de membre de la Société anatomique permettait aux étudiants de se faire reconnaître, d'obtenir par ce moyen un premier titre prestigieux. Du même coup, cela faisait passer la Société d'une simple réunion d'étudiants à une vraie société organisée selon les règles habituelles. DUPUYTREN était tout à fait conscient du changement de statut de la Société et des avantages que les étudiants pourraient en retirer. Il leur conseillait même, le 27 ventôse an XII (18 mars 1804), de « prendre ce titre dans les divers actes publics qu'ils produir[ai]ent », considérant « l'existence publique que la distribution de diplômes [allait] donner à la Société ». <sup>82</sup> Les membres de la Société anatomique décidèrent donc d'inscrire ce titre sur leur thèse :

M. DUPUYTREN présente à la Société un exemplaire de la thèse de M. Rousselot l'un de ses membres. Elle a pour titre : De la luxation de la rotule, dissertation présentée et soutenue à l'École de Médecine de Paris, le 24 floréal an 12 par M. V. Rousselot Docteur en médecine, de l'École Pratique, membre de la Société anatomique et ex-chirurgien à l'armée d'Italie avec cette épigraphe – « Metiri se quem que suo modulo ac pede verum est ». Horace.<sup>83</sup>

### *L'essoufflement de la Société*

Malgré ses travaux de qualité, la Société anatomique s'essouffla pourtant très rapidement. Plusieurs raisons y concoururent. Tout d'abord, les élèves fondateurs passèrent leur doctorat et quittèrent l'École pratique. La plupart d'entre eux partirent s'installer en province et ceux qui restèrent dans la capitale n'eurent pas toujours le temps ou le désir de venir assister aux réunions de la Société. Les nouveaux élèves de l'École pratique ne furent pas aussi nombreux à remplacer leurs aînés et nombre d'entre eux durent interrompre leurs études pour aller servir dans les armées napoléoniennes.

Cependant la raison principale de la décadence de la Société anatomique vint sans doute d'une sombre rivalité entre DUPUYTREN et LAENNEC,<sup>84</sup> respectivement président et vice-président de la Société à sa création.<sup>85</sup> En 1804, ils commencèrent une querelle par l'intermédiaire de la *Bibliothèque médicale* et du *Journal de Médecine* à propos de la division des tissus accidentels en homologues et hétérologues. LAENNEC revendiquait la découverte de cette division dans une notice, reprenant un discours présenté à la Société de l'École de Médecine le 6 nivôse an XIII (27 décembre 1804). La réponse de DUPUYTREN fut cinglante et provoqua un nouvel article indigné de chaque côté, avec force

<sup>79</sup> Archives de la Société anatomique de Paris. registre n°1, 27 ventôse an XII.

<sup>80</sup> Archives de la Société anatomique de Paris. registre n°1, 5 messidor an XII.

<sup>81</sup> POUMET, *op. cit.*, p. 335.

<sup>82</sup> Archives de la Société anatomique de Paris. registre n°1, 27 ventôse an XII.

<sup>83</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°1, 7 prairial an XII.

<sup>84</sup> Voir Planches I et II. entre les pages 33 et 34.

<sup>85</sup> La mésentente fut peut-être à l'origine de l'éviction de LAENNEC de la vice-présidence à la fin de l'an XII. La liste des présidents et des autres membres du Bureau se trouve en annexe p. 219.

arguments et jeux sur les dates, chacun voulant prouver qu'il possédait l'antériorité de la découverte.<sup>86</sup> Les termes employés par les deux interlocuteurs étaient violents, à la hauteur de l'humiliation éprouvée par quelqu'un dont l'honneur et la parole avaient été bafoués. Il ne semble pas que la querelle s'atténua puisqu'aucune autorité reconnue par les deux parties ne vint donner raison à l'un ou à l'autre. LAENNEC et DUPUYTREN demeurèrent chacun de leur côté, avec leur intime conviction et leur rancœur. Il semble tout de même que LAENNEC obtint l'avantage dans l'opinion publique.

Quoi qu'il en soit de la sincérité de l'un et de l'autre, cette querelle eut un effet désastreux pour la Société anatomique. DUPUYTREN, comme président de la Société et chef des travaux anatomiques à l'École, était en position de force. LAENNEC préféra ne plus assister aux séances pendant quelque temps. Mais DUPUYTREN, dont le prestige auprès des étudiants avait souffert, choisit lui aussi de s'éloigner de la Société à la fin de l'an XIII. La perte du deuxième registre empêche que l'on étudie la fréquentation de la Société, et que l'on sache dans quelles conditions DUPUYTREN renonça au fauteuil de président de la Société. DELAROCHE fut élu à sa place, puis SAVARY et MARJOLIN. Enfin vint LAENNEC à qui le départ ou le désintérêt de DUPUYTREN laissait – trop tard malheureusement – le champ libre pour remplir une fonction qui lui tenait à cœur.

L'élan premier avait disparu; les membres résidants, supposés être le moteur de la Société, étaient trop occupés par leur vie professionnelle. Quant aux nouveaux membres, ils étaient trop peu nombreux et sans pouvoir. Les réunions rassemblèrent de moins en moins de monde à partir de 1807. Une séance extraordinaire à laquelle tous les élèves des différentes sections de l'École pratique avaient été invités se tint le 29 décembre 1808 mais le discours optimiste de LAENNEC ne porta pas ses fruits.

M. LAENNEC prononce un discours dans lequel, après avoir retracé les motifs qui ont déterminé la formation de la Société et le but qu'elle se propose d'atteindre, il fait ressortir les avantages qu'elle offre à ses membres, et invite les élèves de l'École Pratique à marcher sur les traces de leurs prédécesseurs qui la plupart ont concouru à ses travaux.<sup>87</sup>

Les modifications du règlement furent sans effet et la Société finit par disparaître le 20 avril 1809, cinq ans et demi après sa création.

---

<sup>86</sup> La réponse de DUPUYTREN semble évoquer la Société anatomique : il y dénonce en LAENNEC un homme « habile à profiter des moindres aperçus que [mes recherches] me fournissoient, et soigneux de conserver pour lui seul ses idées au point de refuser, dans une société de jeunes médecins que la plus franche amitié, le plus noble désintéressement ont distingué jusqu'à présent, de concourir au travail d'une commission dont il faisoit partie, et qui avoit été chargée d'indiquer les moyens de travailler efficacement aux progrès des sciences anatomiques en général, et à ceux de l'anatomie pathologique en particulier ». Le 24 nivôse an XII une Commission nommée pour rechercher les points obscurs d'anatomie, anatomie pathologique, et de physiologie était composée entre autres de DUPUYTREN et LAENNEC.

<sup>87</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°3, 29 décembre 1808.



## LA NOUVELLE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE DE PARIS

Les promesses que la Société anatomique avait fait naître pendant sa courte vie incitèrent quelques anciens membres à participer à une tentative de reconstitution le 30 janvier 1814. Le Bureau provisoire se composait de LAENNEC (président), BECLARD (vice-président), BRESCHET (secrétaire) et Jules CLOQUET (vice-secrétaire).<sup>88</sup> On ne sait si LAENNEC se trouvait à l'origine de cette tentative ou si, comme en 1803, l'impulsion venait d'étudiants avides d'apprendre et de se retrouver sous la direction d'un aîné. Cette séance n'eut pas de suite immédiate et il fallut attendre le 11 août 1814, quelques semaines avant les vacances, pour qu'une autre réunion eût lieu. On discuta sans succès du règlement, ce qui dissuada sans doute les participants de tenir une nouvelle séance à la rentrée.

Il est vrai que cette tentative intervint pendant une année particulièrement instable du point de vue politique. L'année suivante, le retour des Bourbons au pouvoir et la fin de la guerre auraient peut-être pu, en ramenant les étudiants dans les écoles, fournir une base plus solide pour la reconstitution de la Société anatomique. D'autre part, LAENNEC n'était pas encore professeur à la Faculté de Médecine : il était simplement membre de la Société de la Faculté. Il était donc plus difficile pour lui de réunir des étudiants que cela ne l'avait été pour DUPUYTREN onze ans auparavant.

La liste des participants donnée par POMET comportait pourtant quelques noms destinés à devenir célèbres : BARON, BAYLE, BIETT, DE BLAINVILLE, CHEVREUL, CHOMEL, CRUVEILHIER, LEJUMEAU DE KERGADEDEC, MAGENDIE, MOULINIE, NYSTEN, ORFILA, PELLETAN, RULLIER, SERRES. Parmi les dix-neuf membres connus, dix seulement étaient des membres de l'ancienne Société : BAYLE, BARON, BECLARD, BIETT, BRESCHET, LAENNEC, MAGENDIE, NYSTEN et RULLIER. Il est possible que PELLETAN et LEJUMEAU DE KERGADEDEC aient aussi été membres de l'ancienne Société puisqu'ils étaient internes avant 1807, mais cela reste impossible à déterminer. Les autres n'étaient encore que des étudiants, ou venaient juste de recevoir leur diplôme de docteur. Parmi eux, on notait quatre internes ou anciens internes (CHOMEL, CRUVEILHIER, MOULINIE et SERRES).

### La reconstitution définitive de la Société anatomique

L'échec de 1814 n'éteignit pas tous les espoirs de faire renaître la Société, mais aucune impulsion décisive n'intervint avant le 12 janvier 1826. Ce jour-là, dans l'amphithéâtre de la clinique de Perfectionnement, onze étudiants et un jeune docteur en médecine se réunirent sous la présidence du nouveau professeur d'anatomie, Jean CRUVEILHIER, et reconstituèrent la Société anatomique. Outre le professeur CRUVEILHIER, la nouvelle Société se composait d'Alexandre BRIERRE DE BOISMONT, docteur en médecine; Pierre Joseph MANEC, prosecteur des amphithéâtres de la Pitié; Jean-Louis BINTOT, ancien interne à l'hospice de Perfectionnement; Auguste BERARD et Philippe Jean Nicolas HUTIN, internes à la Salpêtrière; Charles Jean Baptiste Claude CLEMENT, César Alphonse ROBERT et Hippolyte ROYER-COLLARD, internes à l'Hôtel-Dieu; Achille COMTE, interne à la Maison d'Accouchements; Joseph PINAULT, interne à l'hôpital Cochin; Charles Gustave THOURET et Adolphe LENOIR, respectivement interne et externe à l'hôpital des Vénériens.

Le discours de CRUVEILHIER, retraçant l'origine de la Société et appelant les nouveaux membres à suivre la voie de leurs aînés, apportait toute la solennité requise pour un tel événement :

Messieurs,

La Société anatomique que nous sommes appelés à reconstituer, fut fondée le 12 frimaire an XII (3 décembre 1803),<sup>89</sup> dans le sein de l'Ecole pratique, par M. DUPUYTREN, alors chef des travaux anatomiques. Composée des meilleurs élèves de cette école, encouragée par la Faculté, qui mit à sa disposition toutes sortes de moyens d'instruction, et qui lui permit de tenir ses séances dans ce même

<sup>88</sup> POMET, *op. cit.*. Il est impossible de déterminer si POMET eut accès aux procès-verbaux de ces deux séances ou à d'autres archives aujourd'hui disparues, ou bien si ses informations provenaient de CRUVEILHIER lui-même et d'autres témoins de 1814.

<sup>89</sup> Cette date erronée, sans doute née d'une erreur de calcul dans la concordance entre le calendrier révolutionnaire et le calendrier grégorien, fut reprise sans interrogation dans toutes les publications ultérieures de la Société (préface au *Bulletin de la Société anatomique* de 1835, article de POMET, *op. cit.*, etc.). L'*Annuaire des sociétés savantes* (Paris: Imprimerie royale, 1846) ne corrige pas l'erreur, pas plus que l'historique de Lucien CORNIL (« Historique de la Société anatomique », dans *Annales d'anatomie pathologique*. t. 3, 1926. p. 936). Les professeurs ORCEL et VETTER sont les premiers à donner la date correcte : 4 décembre 1803 (ORCEL et VETTER, *op. cit.*).

amphithéâtre où nous sommes réunis en ce moment, cette Société se plaça de suite dans un rang distingué parmi les compagnies savantes. Déjà le titre de membre de la Société était devenu un titre de gloire; déjà les bulletins de ses travaux, consignés dans un journal périodique, et associés aux bulletins de la Faculté, étaient recherchés avec cette avidité qui dénotait le direction générale des esprits vers les choses positives; lorsque la mort de quelques-uns de ses membres les plus distingués, de TILORIER, de PITET, de MARANDEL, et surtout le défaut de centre et d'unité, entraînèrent sa ruine totale après cinq années d'existence.

L'étude de l'organisation, soit dans l'état sain, soit dans l'état morbide; les fonctions physiologiques et pathologiques rattachées autant que possible à cette organisation, voilà le but que s'était proposé l'ancienne Société, voilà le but que se proposera également la nouvelle; et en parcourant la collection des faits qui constituent en quelque sorte l'héritage que nous a légué l'ancienne Société, faits précieux que je dois à l'obligeance de M. LAENNEC, son dernier président, et que nous conserverons soigneusement dans nos archives,<sup>90</sup> vous serez étonnés, comme moi, de leur importance, des germes de vérités utiles qui y sont contenues, et qui n'attendent peut-être qu'un fait nouveau pour éclore. (...)

Ce peu de mots suffira sans doute pour vous faire sentir l'importance que peut acquérir cette Société, et les résultats que la science a le droit d'en attendre. Héritiers de la Société anatomique, nous ferons tous nos efforts pour soutenir le poids de la juste célébrité qu'elle s'est acquise. Étrangers à tout esprit de secte médicale ou autre, nous nous prémunirons contre les doctrines exclusives; et ne citant au tribunal de la raison et de l'expérience toutes les théories médicales anciennes et nouvelles, nous rallierons autour d'elles les masses de faits que nous aurons recueillies, ou pour les détruire si elles sont fausses, ou pour leur donner une nouvelle vie si elles sont vraies.

Et moi, Messieurs, qui vous ai devancé de quelques années dans la carrière, je répondrai à votre confiance en imprimant aux travaux de la Société une bonne direction, en participant activement à ces mêmes travaux, et je regarderai toujours comme mon plus beau titre de gloire, celui d'avoir réorganisé une institution aussi éminemment utile.

Dans son discours, CRUVEILHIER se posait en défenseur de l'anatomie pathologique et donnait des indications sur la manière dont il envisageait le fonctionnement de la nouvelle Société. Il se fondait en cela sur le règlement de l'ancienne, qui lui avait été confié par LAENNEC, et dont les principales dispositions furent provisoirement adoptées par les sociétaires. Les membres devant composer le Bureau furent élus pour deux mois, comme le voulait ce règlement. Alexandre BRIERRE DE BOISMONT, le plus âgé des nouveaux membres titulaires, fut élu vice-président. Hippolyte ROYER-COLLARD fut choisi pour secrétaire. CLEMENT lui fut adjoint au poste de vice-secrétaire et MANEC fut élu trésorier. Les membres du Bureau, auxquels vinrent se joindre BERARD et COMTE, furent chargés de proposer à la Société les modifications que devrait subir l'ancien règlement. Enfin une autre commission, composée de HUTIN, PINAULT et THOURET, devait mettre en ordre les travaux de l'ancienne Société.<sup>91</sup>

La nouvelle Société anatomique se reconstituait donc dans la droite ligne de l'ancienne. Cependant, le discours de CRUVEILHIER rappelant la période fructueuse de la première Société ne rend pas compte de toutes les circonstances de la recréation. La « juste célébrité » de la Société anatomique du début du siècle ne suffit pas à expliquer sa renaissance : d'autres sociétés étudiantes avaient connu autant de gloire qu'elle et n'en faisaient pas moins définitivement partie du passé. Autant qu'à son court et prestigieux passé, la nouvelle Société devait à la volonté de son président. La première Société anatomique avait vu le jour à l'initiative des étudiants, et DUPUYTREN avait rapidement perçu tous les avantages qu'il pouvait retirer de ses réunions, grâce à son influence et à son autorité parmi les élèves. La Société anatomique représentait pour lui un moyen de conserver sous sa direction une grande partie des meilleurs étudiants de l'École pratique et de recevoir la primeur de leurs nombreuses observations. DUPUYTREN avait animé les séances de la Société avec talent, mais il avait aussi profité de la profonde adhésion des étudiants.

En 1826, la reconstitution intervint par la seule volonté de CRUVEILHIER. Or si le jeune professeur concevait tous les avantages de cette réunion pour les étudiants, puisqu'il avait désiré y participer lui-même en tant qu'étudiant en 1814, son authentique désir de contribuer à la recherche en anatomie pathologique ne constituait pas l'unique raison de la renaissance de la Société. CRUVEILHIER

---

<sup>90</sup> LAENNEC transmet à CRUVEILHIER la collection des pièces de la première Société. Les registres de procès-verbaux des séances avaient été conservés par le dernier secrétaire, Gilbert BRESCHET, et ne furent retournés à la Société qu'en 1846.

<sup>91</sup> Ceci est la dernière mention de la collection des travaux de l'ancienne Société anatomique, dont la disparition reste mystérieuse.

avait été le plus doué des étudiants et disciples de DUPUYTREN dans les années 1811-1816. Limousin comme lui, il avait été son interne à l'Hôtel-Dieu, et avait suivi les leçons du maître à une époque où DUPUYTREN n'avait pas encore complètement abandonné ses recherches anatomo-pathologiques. Lorsque CRUVEILHIER lui demanda sur quel sujet il devrait écrire sa thèse inaugurale, DUPUYTREN lui répondit simplement « sur l'anatomie pathologique ». Comme CRUVEILHIER lui demandait de préciser sur quelle partie de cette discipline il devait faire porter ses efforts, DUPUYTREN lui répondit de nouveau, sans plus d'explication, « l'anatomie pathologique ».<sup>92</sup> Malgré l'ampleur d'un tel travail, CRUVEILHIER ne renonça pas et, en 1816, il soutint une thèse en deux volumes destinée à faire date dans cette science : *Essai sur l'anatomie pathologique en général*.<sup>93</sup> Ce travail augurait bien du futur professeur d'anatomie pathologique, mais dans l'immédiat CRUVEILHIER partit exercer dans son pays natal où il ne réussit pas à obtenir le poste de chirurgien qu'il convoitait à l'hôpital de Limoges. En 1823, il revint à Paris et fut reçu à la première place au concours d'agrégation en médecine qui venait d'être créé. L'année suivante, il fut nommé professeur de médecine opératoire à Montpellier mais il songeait encore à abandonner ce poste pour retourner s'installer à Limoges lorsque, sans l'avoir sollicité, il fut appelé à Paris pour succéder dans la chaire d'anatomie à Pierre Augustin BECLARD, décédé soudainement à l'âge de quarante ans.

Le Ministre de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université et évêque d'Hermopolis, Mgr de FREYSSINOUS, avait connu le fervent CRUVEILHIER à Saint-Sulpice, et sur la recommandation de DUPUYTREN, venait de le nommer à la chaire vacante. Cette désignation sans concours, et sans présentation par le Conseil de la Faculté, comme le voulait l'usage, ne fut pas sans provoquer des remous, en particulier parmi les étudiants. CRUVEILHIER ne disposait pas de meilleurs titres et était certainement moins connu que les deux candidats déclarés à la chaire, Jules CLOQUET et Gilbert BRESCHET.<sup>94</sup> Quelques années seulement après les événements de 1822 et la dissolution de la Faculté de Médecine, les étudiants ressentirent cette nomination comme un nouveau coup de force des autorités. Ils craignaient qu'on leur imposât un professeur dont le seul mérite aurait été de partager les idées politiques et les convictions religieuses de son Ministre, et qui n'aurait pas été de taille à succéder à BECLARD. Cependant, cette crainte, légitimée par la médiocrité de certains professeurs nommés en 1823, se trouva infondée. Le premier cours de CRUVEILHIER, le 10 novembre 1825, fut très mouvementé, mais par sa modestie et surtout ses solides connaissances, il réussit à conquérir la majorité des étudiants. A la longue, son autorité dans le domaine de l'anatomie, et plus tard de l'anatomie pathologique ne fut plus contestée. En 1826, il fut nommé, sur concours, médecin des hôpitaux de Paris.

La désapprobation des étudiants resurgit toutefois en 1830. La Révolution leur donna l'occasion de protester contre les professeurs suspectés de sympathies pour le régime précédent. CRUVEILHIER était évidemment inclus dans ce groupe. Cependant, alors que les professeurs imposés à la Faculté en 1823 furent remplacés, CRUVEILHIER fut maintenu dans son poste. Dans son historique de la Faculté de Médecine, Auguste CORLIEU rendit hommage aux convictions et au talent de CRUVEILHIER :

On reprochait à CRUVEILHIER d'avoir été nommé par l'évêque d'Hermopolis, à cause de ses tendances religieuses. Il le savait, et ceux qui ont connu CRUVEILHIER ont pu se convaincre que la religion n'était pas un manteau dont il se parait et qu'il n'a jamais renié ni affiché ses principes. Quelques journaux politiques, le *National* entre autres, lui étaient un peu hostiles; ce dernier journal publia contre lui un article malveillant. CRUVEILHIER répondit en rappelant qu'en 1823, au concours d'agrégation, il avait été nommé le premier sur vingt-quatre compétiteurs et que, en 1824, il avait été nommé professeur d'anatomie à la Faculté de Montpellier, avant d'être appelé à Paris.

Deux mois après avoir professé son premier cours dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, CRUVEILHIER reconstituait la Société anatomique. Cette rapidité incite à penser que dans les premiers temps de sa nomination, ressentant l'hostilité de nombreux étudiants autour de

---

<sup>92</sup> Pierre HUARD, Marie-José IMBAULT-HUART, « La vie et l'œuvre de Jean Cruveilhier (1791-1874), anatomiste et clinicien », dans *Episteme* (Milano). t. 8, 1974. p. 46-57. Le choix de ce sujet est l'un des indices qui font penser que DUPUYTREN avait à ce moment-là définitivement renoncé au grand ouvrage d'anatomie pathologique qu'il promettait depuis des années. Auparavant, il n'aurait jamais abandonné un tel sujet à qui que ce soit.

<sup>93</sup> Jean CRUVEILHIER, *Essai sur l'anatomie pathologique en général*. Paris : l'auteur, 1816. 2 vol.

<sup>94</sup> Cette circonstance explique sans doute pourquoi BRESCHET ne remit pas les procès-verbaux de l'ancienne Société à CRUVEILHIER. Ce dernier n'osa d'ailleurs peut-être pas aller les lui demander.

lui, CRUVEILHIER crut nécessaire de rassembler autour de lui un groupe d'élèves partageant ses opinions. Plusieurs membres fondateurs se trouvaient en effet assez proches des convictions politiques et religieuses de CRUVEILHIER, en particulier BRIERRE DE BOISMONT et ROYER-COLLARD qui occupaient les deux plus hautes places du Bureau. La Société anatomique représentait donc un noyau d'étudiants fidèles qui pourrait ensuite aller en s'élargissant à mesure que le talent de CRUVEILHIER ferait oublier ses idées politiques.

Malgré les apparences, la césure entre la nouvelle Société anatomique et l'ancienne était tout de même bien marquée. Aucun membre de l'ancienne Société anatomique ne prit part à la reconstitution, et CRUVEILHIER était le seul à avoir participé aux séances de 1814. Tous les autres membres étaient encore étudiants, excepté BRIERRE DE BOISMONT, qui avait reçu son diplôme de docteur l'année précédente. Bien qu'ils aient cessé d'être des étudiants depuis longtemps, certains membres de l'ancienne Société auraient sans doute désiré être associés à sa renaissance. Celle-ci jouissait en quelque sorte de la bénédiction de LAENNEC qui avait accepté de transmettre les archives à CRUVEILHIER. Mais l'absence d'autres anciens membres est un signe de la précipitation avec laquelle intervint la reconstitution.

CRUVEILHIER ne pouvait tout de même oublier DUPUYTREN, à qui la Société et lui-même devaient tant. Les nouveaux membres décidèrent à l'unanimité que le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu serait invité à accepter le titre de président honoraire de la Société anatomique et lui envoyèrent une lettre en ce sens :

Monsieur le Professeur,

La Société anatomique, renouvelée sous la présidence de Monsieur le Professeur CRUVEILHIER, a décidé à l'unanimité que vous seriez prié de bien vouloir accepter le titre de son président honoraire. Elle se glorifie de pouvoir, en cette occasion, associer en quelque sorte son nom au vôtre, et elle espère que vous daignerez lui permettre, lorsque l'occasion s'en présentera, de prendre connaissance des principaux faits recueillis dans les salles de clinique de l'Hôtel-Dieu.

De son côté, elle s'efforcera de se montrer digne, par son zèle et ses travaux, de l'ancienne Société anatomique, à laquelle elle désire succéder, et du professeur illustre qui fut autrefois son premier fondateur.<sup>95</sup>

DUPUYTREN accepta le titre mais, pas plus qu'en 1807 ou lors de la tentative de reconstitution de 1814, et malgré ses liens avec CRUVEILHIER, il ne retrouva de rôle dans la Société. Il se contenta de donner un discours à la séance solennelle de 1827, et il est difficile de savoir de quelle manière il apprécia la reconstitution de la Société qu'il avait fondée plus de vingt ans auparavant.

Une lettre similaire fut adressée à LAENNEC, mais on ignore quelle fut sa réponse. Il avait sans doute vu d'un bon œil la remise sur pied, par un homme de talent, qui de plus partageait ses convictions, de la Société à laquelle il avait consacré tant d'énergie. Mais LAENNEC était déjà très atteint par la tuberculose qui devait l'emporter quelques mois plus tard.<sup>96</sup> Il est probable qu'il ne se sentait pas de force à reprendre en main les destinées de la Société ou même à participer à ses travaux.<sup>97</sup>

Le 19 janvier 1826, un étudiant (Jacques François MARECHAL) s'étant présenté, la Société décida qu'il pourrait être reçu un maximum de vingt nouveaux membres dans son sein jusqu'à ce que le règlement eût fixé le mode de candidature et d'élection. Les candidats devaient toutefois être présentés par trois membres, offrir à la Société au moins une observation, et réunir la majorité absolue des suffrages. A l'inverse de l'ancienne, la nouvelle Société anatomique n'attendit donc pas de s'être étoffée pour réguler l'entrée de nouveaux sociétaires. Les membres fondateurs formaient sans doute un groupe uni et confiant dans l'avenir de la Société. Leur petit nombre ne les découragea pas et ne les incita pas à s'adjoindre plus facilement de nouveaux collègues en diminuant le niveau exigé pour les observations. Le 19 mars 1826, sur le rapport de COMTE, le candidat Pierre Paute DELORT fut invité à

---

<sup>95</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°18.

<sup>96</sup> Les procès-verbaux ne font pas mention de ce décès, qui intervint le 13 août 1826, pendant les vacances de la Société. Voir p. 119

<sup>97</sup> La Société offrit aussi le titre de « membre émérite » à tous les membres de l'ancienne Société. Voir p. 100.

fournir des travaux plus complets. Dans la même séance, la Société conclut au refus définitif de François Éraсте MARTEL, ajourné trois semaines auparavant.<sup>98</sup>

## Aperçu sur le règlement

### *Le règlement du 19 janvier 1826*

Dans la séance du 19 janvier 1826, le nouveau règlement fut adopté et signé par chacun des membres fondateurs.<sup>99</sup> Il s'inspirait fortement de celui du 7 juillet 1807. La nouvelle Société reprenait les buts de son aînée : l'étude de « l'anatomie de l'homme sain et malade, et de la physiologie dans l'état de santé et de maladie », et son rythme hebdomadaire abandonné en 1808. Tous les membres étaient invités à présenter les observations des faits nouveaux d'anatomie, de physiologie et de médecine venus à leur connaissance soit au cours de leur travail à l'hôpital, soit dans leurs lectures et éventuellement à en fournir une note écrite. Ils pouvaient aussi proposer des thèmes de discussion. Le secrétaire était chargé de la rédaction des procès-verbaux et du bulletin mensuel que la Société faisait publier, mais le contenu de ce bulletin devait être préalablement adopté en séance.

Au point de vue administratif, la Société conservait un Bureau de cinq membres : un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire et un trésorier. Ce Bureau était renouvelé tous les trois mois à l'exception du poste de président, qui était perpétuel. Les membres fondateurs étant peu nombreux, il avait été prévu que tous les membres du Bureau pourraient être réélus indéfiniment. Les trois nouveaux ordres de membres (honoraires, titulaires et adjoints) correspondaient aux trois catégories de l'ancienne Société (émérites, résidants et associés). Pour être reçu membre adjoint, il fallait être présenté par trois titulaires, soumettre une ou plusieurs observations et remettre son travail à une commission. Cette dernière rédigeait un rapport « tant sur le mérite scientifique que sur le caractère moral du candidat » qui devait ensuite réunir les deux tiers des voix. Pour devenir titulaire, le membre adjoint devait présenter un mémoire ou une observation. Après le rapport de la commission, il devait réunir la majorité absolue des voix. Tout membre titulaire obligé de s'éloigner de la Société devenait de droit honoraire, pourvu qu'il en ait exprimé le désir. Seuls les membres titulaires avaient voix délibérative et pouvaient être élus au Bureau; toutefois les adjoints pouvaient assister aux séances et aux délibérations et faire partie des diverses commissions, sauf celles chargées d'examiner les titres des candidats. L'unique contribution dont les membres étaient redevables était le paiement du diplôme d'adjoint (5 francs) et celui de titulaire (2 francs).<sup>100</sup> Il était cependant prévu que la Société puisse s'imposer une contribution extraordinaire afin de subvenir à des frais éventuels.

### *Les règlements ultérieurs : 1834, 1840, 1846 et 1861*

La nouvelle Société avait beaucoup emprunté au règlement de l'ancienne pour se donner des statuts, et à mesure que certains articles se révélaient inappropriés, il fallut procéder à des ajustements.<sup>101</sup> Le 19 novembre 1826, la Société arrêta que le trésorier serait désormais chargé des fonctions d'archiviste et que tous les membres du Bureau seraient nommés pour six mois, ce qui assurait plus de stabilité. D'autres modifications mineures intervinrent. Dès le 5 avril 1827, une commission fut chargée de réviser le règlement de l'année précédente et de le faire imprimer. Le 9 mai cette commission rendit ses conclusions et proposa l'adoption de quatre nouvelles mesures tendant à instaurer un contrôle des présences. A partir du 7 juin les sociétaires durent signer un registre à

<sup>98</sup> Les procès-verbaux des séances tenues entre le 19 janvier et le 26 février 1826 n'ont pas été conservés. Des séances ont bien eu lieu puisque dans celle du 26 février, on lut des rapports sur des candidats qui s'étaient présentés dans l'intervalle. Cette lacune empêche de connaître l'esprit dans lequel se déroulèrent les premières séances.

<sup>99</sup> BINTOT et CLÉMENT, sans doute absents, ne signèrent pas, mais le nouveau membre, MARÉCHAL, inscrivit son nom parmi les titulaires.

<sup>100</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°18, 19 janvier 1826. Les sommes initiales ont été remplacées par celles-ci et il n'est plus possible de lire les montants originels des contributions.

<sup>101</sup> Ces changements eux-mêmes devaient répondre à certaines conditions. Selon l'article 64, toute proposition tendant à modifier le règlement dans une ou plusieurs de ses dispositions devait être signée par trois membres titulaires, déposée sur le bureau, discutée dans la séance suivante, et adoptée à la majorité des deux tiers des membres de la Société. Pour éviter que les demandes de modifications se multiplient et que la Société se perde dans de trop nombreux débats administratifs, ROYER-COLLARD, LENOIR et ROBERT proposèrent d'adopter que toute proposition de changement du règlement qui aurait été rejetée par la Société ne pourrait lui être représentée avant six mois. Le 23 avril 1826, la Société accepta cette proposition mais réduisit le délai à trois mois.

l'ouverture de la séance. Le système des jetons de présence qui avait été adopté en même temps ne fut jamais appliqué, sans doute par crainte de pénaliser financièrement de trop nombreux membres.

Après quelques années de mise en pratique du règlement, des modifications apparurent nécessaires. Le 13 mars 1834, un nouveau règlement vit le jour.<sup>102</sup> Certains changements ne faisaient que confirmer des décisions prises depuis 1826 (officialisation de la séance solennelle, élection annuelle des membres du Bureau, etc.), mais des éléments nouveaux apparaissaient aussi (établissement d'une contribution mensuelle, instauration d'une commission pour la publication du Bulletin, etc.).

En 1838, la Société procéda encore à une révision du règlement. Plusieurs articles avaient été introduits après 1834, mais à cause de la perte ou de la mauvaise tenue des procès-verbaux, le secrétaire ne put les retrouver.<sup>103</sup> Une commission très étendue, composée du Bureau et de trois membres, dont MAZET et DEBROU, fut alors nommée le 28 mars 1838 pour rédiger de nouveaux statuts. La participation de CRUVEILHIER aux travaux de la commission dénote l'importance de cet événement dans la vie de la Société. Le travail de la commission était terminé le 16 mai 1838 mais la discussion des articles ne débuta que le 11 juillet. Le 25 juillet, la Société avait adopté le projet, avec quelques modifications, jusqu'à l'article 46. Les vacances interrompirent sans doute la discussion. Elle ne reprit que le 26 juin 1839, à la demande de PIGNE, ancien secrétaire, toujours soucieux des intérêts de la Société, et fut définitivement achevé le 10 juillet 1839. Pour une raison indéterminée, l'application du nouveau règlement fut repoussée jusqu'en février 1840.<sup>104</sup> Ce règlement prenait en compte toute une série de modifications intervenues dans le fonctionnement de la Société depuis 1834. Pour la première fois on opérait une nette distinction entre membres actifs et membres non-actifs. Le poste d'archiviste était définitivement séparé de celui de trésorier et la composition et les fonctions du Comité de publication clairement définies. Le dépôt des pièces anatomiques au Musée Dupuytren était prévu dans les articles 17 et 18.

Bien qu'un nouveau règlement eût été édicté par la Société le 5 février 1840, une importante modification intervint le 9 décembre 1840. A la suite d'une longue discussion une proposition en six articles présentée par le Comité fut adoptée au scrutin secret. La Société décida de limiter le nombre de ses membres adjoints à 60, ce qui restreignait à 90 le nombre de membres actifs. Les adjoints devaient désormais se faire recevoir sur une première liste de candidats admissibles avant de prétendre à l'admission définitive.

Le 17 juillet 1846 le Comité forma le projet d'imprimer un nouveau règlement. Celui-ci était en réalité une compilation de nouvelles mesures votées en séance et une simple mise à jour de l'ancien règlement. Aucun article ne fut discuté en séance. La rédaction eut sans doute lieu pendant les vacances, ce qui expliquerait pourquoi il était exécutoire à partir du 1er novembre 1846. Le nouveau règlement apportait peu de modifications importantes et ne faisait qu'entériner les décisions de décembre 1840.

Le 1<sup>er</sup> février 1861, sur la proposition de GENOUVILLE, la Société confia une nouvelle fois au Comité le soin de faire réimprimer et régulariser le règlement. On ne dispose pas d'un exemplaire complet de ce règlement, mais uniquement des articles concernant les archives que POMET avait découpés et collés dans le registre n° 24. Aussi est-il difficile de savoir s'il apportait des modifications importantes dans le fonctionnement de la Société. Ni les procès-verbaux des séances ni le registre du trésorier ne montrent toutefois de changements dans le fonctionnement général de la Société.

---

<sup>102</sup> Les procès-verbaux ayant disparu, on ignore les conditions exactes dans lesquelles ce règlement fut discuté.

<sup>103</sup> Séance du Comité du 4 janvier 1837.

<sup>104</sup> Lors des débats, le contenu exact des articles ne fut pas mentionné dans les procès-verbaux, le secrétaire s'étant contenté d'indiquer l'article où la discussion avait été arrêtée. Cependant, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit du règlement exécutoire à partir du 5 février 1840.

## LA VIE DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE DE PARIS

### Assemblée hebdomadaire

Comme toute société savante, la Société anatomique vivait avant tout par et pour sa réunion hebdomadaire et le travail en commun de ses membres. Seuls les membres titulaires et adjoints étaient tenus de participer aux réunions. Quelques membres honoraires ou correspondants venaient assister à une séance de temps à autre, souvent pour présenter une pièce. Elle trouvait sa raison d'être dans la confrontation des observations et des opinions. En dehors du simple plaisir de se réunir, les sociétaires partageaient la même ambition et le même désir de faire progresser la science médicale. L'étude minutieuse des pièces et la rédaction des observations ou des rapports se faisaient en dehors des séances. Alors que les observations pouvaient sembler répétitives et laborieuses, le débat redonnait de la vie aux séances. Ce sont d'ailleurs ces débats qui ressortent le plus des bulletins.

### *Le local de la Société*

La première Société anatomique se réunissait dans une salle de l'Hospice de Perfectionnement que l'École de Santé avait bien voulu prêter quelques heures par semaine. A la renaissance de la Société, les séances se tinrent dans l'amphithéâtre de la Faculté.<sup>105</sup> A partir de 1835, avec l'attribution du rez-de-chaussée du réfectoire au nouveau Musée Dupuytren, la Société obtint de disposer d'une pièce au premier étage du bâtiment. On ignore dans quelles conditions cette demande fut acceptée puisque les procès-verbaux de la Société ont disparu. POUMET mentionne simplement en 1849 que le doyen ORFILA « donna à la Société le local actuel situé au 1<sup>er</sup> étage au-dessus du Musée Dupuytren ». POUMET, comme de nombreux étudiants de la Faculté de Médecine, décrit ce bâtiment comme une ancienne église. Il s'agissait en réalité du réfectoire du couvent des Cordeliers, l'église ayant été détruite en 1802 pour permettre la création des nouveaux bâtiments de l'École de Santé. Le réfectoire se dresse encore aujourd'hui dans la cour de la Faculté de Médecine au n° 15 de la rue de l'école de Médecine.<sup>106</sup>

Le nouveau local modifia manifestement la vision que la Société avait d'elle-même. Puisqu'elle allait bientôt être installée « dans ses murs », elle se devait de se prendre plus au sérieux ». La publication indépendante des bulletins donnait aussi une nouvelle valeur aux travaux du Comité de Publication qui avait été créé l'année précédente. Le local était en tout cas le souci principal du Comité lorsqu'il se réunit pour la première fois le 27 juillet 1835 : le procès-verbal mentionne la nécessité d'aller voir le doyen pour des questions concernant son utilisation. Au retour des vacances, la séance du Comité du 12 novembre 1835 fut consacrée à aménager la salle des séances de la Société où se réunissait aussi le Comité.<sup>107</sup>

### La disposition de la salle des séances

Il faut tenter ici d'imaginer la salle des séances de la Société. Le bureau du Président, une longue table en bois à cinq pieds recouverte de toile cirée, faisait face à cinq bancs de bois et une trentaine de chaises empaillées. La salle pouvait donc accueillir au maximum une soixantaine de personnes, nombre bien inférieur à celui des membres actifs. Les membres du Bureau prenaient sans doute place au premier rang. La pièce était chauffée grâce à un poêle rond à charbon et à bois, et éclairée par plusieurs lampes à huile et des bougies.<sup>108</sup> Aux fenêtres, quatre petits rideaux blancs et quatre grands rideaux « de calicot saumon avec bordures vertes, boucles dorées, et deux palmettes en

---

<sup>105</sup> *Bulletins de la Société anatomique*, 1835, Introduction. POUMET mentionne par erreur que les séances furent tenues dans le cabinet particulier de CRUVEILHIER, situé dans « le bâtiment des Cordeliers auprès des amphithéâtres servant aux cours publics et occupé en grande partie actuellement [1849] par le Musée Dupuytren ». (Note en marge de la première page du Registre n° 18, Séance du 12 janvier 1826.)

<sup>106</sup> Le Musée Dupuytren en a été évacué en 1937, par décision de Gustave Roussy, professeur d'anatomie pathologique et doyen de la Faculté. Il se trouve aujourd'hui au rez-de-chaussée en face de l'amphithéâtre FARABEUF.

<sup>107</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°8. 23 juillet et 12 novembre 1835.

<sup>108</sup> Ceci requérait du petit matériel recensé par POUMET (Registre n°15) comme des bidons pour l'huile, une burette, une hachette pour fendre le bois, cinq chandeliers en cuivre, etc.

cuire doré » apportaient une touche de couleur à la salle.<sup>109</sup> Sur le mur du fond, les membres pouvaient pendre leurs redingotes et accrocher leurs chapeaux à 29 patères en bronze. Le seul décor propre à la Société consistait en un buste en plâtre représentant DUPUYTREN et les 10 volumes des œuvres de GALIEN et HIPPOCRATE offertes par PIGNE, qui avaient été placés dans une des parties supérieures et grillagées de la bibliothèque.<sup>110</sup> Entre 1848 et 1851, la salle se para aussi de deux drapeaux tricolores.<sup>111</sup>

Pour la démonstration des pièces, la Société disposait d'une petite table noire vernie couverte de toile cirée et de trois petites tables à pied clouées dans le mur. Les membres étaient obligés de se lever et de se presser autour de la table pour manipuler et examiner les pièces dans leur détail. Toutefois, disposées sur des plateaux ronds en tôle vernie noire, les pièces pouvaient aussi circuler parmi l'audience. Pour l'examen lui-même, la Société détenait une boîte de scalpels mais les membres possédaient leurs propres instruments qu'ils utilisaient aussi à Clamart ou dans les amphithéâtres de la Faculté. A partir de 1855, un microscope fut installé sur une des tables fixées au mur. Enfin, pour l'hygiène de ses membres, la Société disposait d'une fontaine et d'une cuvette en tôle vernie ainsi que d'essuie-mains marqués aux initiales de la Société.

### Le matériel

Le Comité disposait aussi de matériel de bureau, principalement à l'usage du secrétaire : une boîte en bois blanc contenant deux tampons noirs et le cachet en timbre noir de la Société, trois encriers en plomb, un encrier en liège, des bouteilles d'encre, un calepin en maroquin brun, une sonnette désargentée pour le président de séance, diverses autres fournitures dont du papier à en-tête, des cartons et une sébile de buis pour servir de poudrier donnée par BESNIER. Une urne en tôle vernie servait pour les élections. Vers 1860, la Société aussi confectionnait plusieurs vignettes gravées en caractères à jour, dont une pour le legs LENOIR et une pour le prix Ernest GODARD.<sup>112</sup>

Une bibliothèque en chêne et bois blanc composée de trois corps avec portes pleines et six grilles en fil de carton était installée dans la salle des séances. Elle contenait les bulletins réimprimés, les archives administratives et scientifiques et les ouvrages de la bibliothèque eux-mêmes, la Société ne possédant pas de fonds suffisants pour disposer d'un local fermé susceptible de recevoir les bulletins.<sup>113</sup> Deux échelles permettaient d'accéder aux ouvrages placés tout en haut.

### Confort et luxe

La salle des séances de la Société ne possédait aucun caractère de luxe ni même de confort. Dans la séance du 7 mars 1838, HARDY fit un rapport très optimiste sur l'état des finances. Marc Hector LANDOUZY saisit cette occasion pour demander qu'on fit des réparations à la salle. Sur une observation du trésorier, la discussion de cette proposition fut remise à une date ultérieure et n'eut jamais lieu.

Le 15 février 1843, une mention déposée sur le Bureau et signée par BLANCHE, DEPUYSAYE et FIAUX demandait que l'état matériel du local de la Société soit amélioré, et que puisque des fonds étaient disponibles, on en emploie une partie à remplacer les bancs par des banquettes. PIGNE, trésorier, combattit la proposition en arguant que ce serait faire un très mauvais usage des fonds de la Société « qui depuis vingt ans avait su rester sans se plaindre dans cet état ». VOILLEMIER, rétorqua qu'un peu plus de luxe ajouterait « de la solennité aux séances et de l'urbanité parmi les membres », ce qui, selon lui, manquait quelquefois. La proposition fut discutée dans la séance du 1<sup>er</sup> mars 1843. DEPUYSAYE expliqua qu'en proposant d'apporter quelques améliorations dans l'état matériel de la Société, il avait cru indiquer un emploi convenable des fonds disponibles. PIGNE déclara qu'il s'opposait à la création d'une commission proposée par TARDIEU et à toutes les améliorations qu'on suggérerait, se fondant surtout sur le fait que quelques mois plus tard la Société serait sans doute

---

<sup>109</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registres n° 15 et 24.

<sup>110</sup> Ibidem.

<sup>111</sup> Ibidem.

<sup>112</sup> La vignette du legs Lenoir est aujourd'hui encore conservée à la Bibliothèque Jacques Delarue.

<sup>113</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°8, 4 janvier 1837.



obligée de trouver un autre local.<sup>114</sup> La Société finit tout de même par nommer une commission composée de FIGUIERES, GUIGNARD, RENDU, BLANCHE et DEPUYSAYE. On ne connaît malheureusement pas la réponse de la commission et la décision finale de la Société car certains procès-verbaux n'ont pas été adjoints à la liasse à la fin du registre n° 6. Cependant les comptes de la Société ne font pas mention de dépenses relatives au local cette année-là.

Dans la même séance, DEMAUX profitant du débat sur les finances de la Société, émit le vœu qu'avant toute autre dépense on achetât des serviettes et des instruments. Mais PIGNE fit observer qu'on avait déjà fait à plusieurs reprises des achats de linge et de bistouris et qu'en très peu de temps tout avait été perdu. Il ne précise pas si les instruments et le linge avaient été volés ou égarés ou si c'est du simple fait de leur usage intensif qu'ils n'étaient plus disponibles. Mais il n'est pas impossible que des membres indéliçats aient « emprunté » les scalpels dont ils avaient besoin dans leurs dissections quotidiennes.

Le débat sur l'état de la salle des séances reprit l'année suivante avec la création d'une nouvelle commission composée de GAUBRIC, CLOQUET et NEUCOURT et chargée de rechercher si, « vu l'état de prospérité des finances de la Société, il ne serait pas possible d'établir, dans le lieu de ses séances, quelques améliorations matérielles ».<sup>115</sup> Encore une fois on ne connaît pas la décision finale de la Société.

Malgré son caractère austère, la salle des séances était un endroit enviable au cœur de l'École pratique. Le 21 février 1838, le micrographe DONNE, un de ses membres, écrivit pour demander à la Société qu'elle lui accordât la salle de ses séances pour faire un cours public sur l'anatomie microscopique. Le 7 mars 1838 LANDOUZY fit un rapport favorable sur cette demande mais par un vote, la Société lui refusa l'autorisation, sans en préciser les raisons. Peut-être craignait-elle de créer un précédent et de recevoir ensuite de trop nombreuses demandes et ne plus être maîtresse en ses lieux.<sup>116</sup>

### *Organisation des séances*

Dans le règlement de 1826, il avait été décidé que les séances se tiendraient dans l'ordre suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la séance précédente.
2. Lecture des mémoires ou observations communiqués par les étrangers qui désirent faire partie de la Société
3. Rapports des commissions chargées d'examiner les titres des candidats.
  4. Rapports sur les observations communiquées antérieurement à la Société par ses membres.
  5. Observations ou mémoires présentés par les membres de la Société.
  6. Rapport de la commission chargée de l'examen des ouvrages nouveaux et des écrits périodiques.
  7. Discussion des objets d'administration.
  8. Lecture des propositions écrites soumises à la Société par ses divers membres.

Le déroulement des séances ne subit que peu de modifications. Le 9 avril 1826, CRUVEILHIER proposa à la Société que la lecture du procès-verbal fût précédée par celle des travaux présentés par les candidats, afin que l'on n'eût pas à faire sortir les membres étrangers pendant cette lecture. En 1827, Auguste BERARD, LENOIR et THOURET suggérèrent qu'on procédât à l'examen des pièces d'anatomie pathologique après la lecture du procès-verbal, ceci sans doute pour éviter que l'examen d'une pièce fût remis à la séance suivante faute de temps. Le rapport d'une commission pouvait souffrir d'être lu huit jours plus tard, mais une pièce anatomique risquait d'être sérieusement altérée si l'on attendait

---

<sup>114</sup> Quinze jours auparavant, PIGNÉ avait déjà prévenu ses collègues que la Société était menacée de se voir retirer le local que lui avait prêté la Faculté. On ignore sur quoi se fondaient ses craintes. La Société anatomique, même après le départ de CRUVEILHIER, conserva ce local.

<sup>115</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 31 mai 1844.

<sup>116</sup> Le local, simplement prêté, restait à la disposition de la Faculté. POMET note, en marge du procès-verbal de la séance de rentrée du 21 novembre 1845, que cette année-là, les vacances de la Société durèrent trois mois parce que les préparateurs du Musée d'Anatomie comparée (Musée Orfila) s'emparèrent de tous les locaux pour faire des pièces et qu'ensuite il fallut nettoyer et reprendre possession des locaux.

Des garçons payés par la Faculté étaient chargés du service pour le local de la Société. Chaque année, la Société les remerciait par des étrennes.

encore une semaine de plus pour en examiner les détails.<sup>117</sup> Cette mesure ne fut pas reprise dans les règlements ultérieurs, mais lorsqu'il y avait beaucoup de pièces à présenter il était d'usage de repousser les rapports et d'étudier les pièces.

### *Droit de parole et de présence des étrangers*

Les étudiants étrangers à la Société étaient admis sur présentation d'un membre. S'ils se présentaient en tant que candidats, ils lisaient leur observation en utilisant les pièces anatomiques à l'appui, puis pouvaient quitter la salle des séances. Mais souvent, ils assistaient à la fin de la séance, sans droit de parole. Si la Société décidait de se former en comité secret pour discuter de points administratifs ou disciplinaires, les personnes étrangères à la Société devaient alors quitter la salle.<sup>118</sup>

A de rares occasions, toutefois, il arrivait que la Société accordât la parole à une personne extérieure. Le 28 novembre 1851, un candidat qui avait déjà présenté des pièces, DESRUELLES demanda à communiquer un fait à l'appui de celui qui était au centre de la discussion. Après avoir consulté la Société, CRUVEILHIER l'autorisa à prendre la parole. Des antécédents avaient pourtant montré qu'il était parfois préférable de s'en tenir strictement au règlement, les étrangers ne comprenant pas toujours pourquoi on leur refusait d'assister à toute la séance. Le 7 mars 1851, un candidat au titre de membre adjoint, LABAT, étant arrivé après l'heure réservée aux observations des candidats et même après la lecture du procès-verbal, CRUVEILHIER consentit à ce qu'il présentât sa pièce une fois l'ordre du jour clôturé. Pendant le comité secret, LABAT dut quitter la salle des séances. Après sa communication il se crut obligé de « remercier le Bureau de [lui] avoir donné un temps de réflexion désagréable en [le] faisant attendre une demi-heure dans le couloir. » CRUVEILHIER, contrairement à son habitude, réagit avec humeur :

Si j'avais entendu avant la communication de M. LABAT les paroles blessantes pour le Bureau qu'il a prononcées, je lui aurais ôté la parole. Le Bureau a agi contrairement au règlement en accordant la parole à un étranger après la lecture du procès-verbal. C'était une faveur. Je considère les paroles de M. LABAT comme inconvenantes.

LABAT, réalisant son erreur, essaya d'expliquer qu'il avait cru que le Bureau « exerçait contre lui une mystification » et qu'il avait « cru juste de relever ce qu'il avait trouvé de singulier dans sa manière d'agir envers lui ». Mais l'aveu de ces soupçons injustifiés ne suffirent pas à regagner la confiance de la Société, qui lui refusa l'entrée une semaine plus tard.

### *Dates et heures des séances*

Lors de la reconstitution de la Société, les séances eurent lieu le jeudi, puis à partir de février 1826 le dimanche entre 11 h 30 et 13 h 30. Le 23 avril 1826 une première proposition tendant à changer le jour des séances avait été rejetée. Le 3 décembre suivant, la Société décida à l'unanimité qu'elle tiendrait désormais ses séances le jeudi à trois heures « dans le lieu accoutumé ».<sup>119</sup> Le 5 avril 1827, la Société décida qu'elle se réunirait désormais à 3 heures. Depuis le début de février, elle se réunissait en effet à 1 heure, malgré la décision du 3 décembre. Entre novembre 1835 et mars 1836, la Société changea le jour de ses séances qui passa du jeudi au mercredi. La perte des procès-verbaux empêche d'en savoir plus sur les raisons de ce changement. En 1844, la Société modifia de nouveau le jour de ses réunions hebdomadaires :

[On discute la] demande faite par plusieurs membres honoraires, titulaires et adjoints de tenir les séances de la Société le vendredi au lieu du mercredi. Cette demande est fondée sur ces faits que la Société de Chirurgie tient ses séances le même jour et aux mêmes heures que la Société anatomique, que plusieurs membres de la Société anatomique font partie de la Société de Chirurgie ou tiennent à assister aux séances de celle-ci et qu'enfin la Société de Chirurgie est dans l'impossibilité de changer les heures et le jour de ses séances.<sup>120</sup>

<sup>117</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°18, 19 juillet 1827.

<sup>118</sup> Le 12 mai 1854, la Société discuta les mesures à prendre à l'encontre de Jean-Paul PITET, accusé d'immoralité scientifique. Le procès-verbal mentionne que « aux termes du règlement, la Société se forme en Comité secret. Les membres étrangers à la Société sont priés de se retirer ».

<sup>119</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Registre n°18, 3 novembre 1826. Ce lieu qui n'était pas précisé dans les procès-verbaux, est indiqué par POUMET dans une note, comme le Grand amphithéâtre de l'École pratique.

<sup>120</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 14 février 1844.

CHASSAIGNAC, un des membres fondateurs de la Société de Chirurgie, expliqua en détail à ses collègues les motifs qui avaient fait proposer de changer le jour des séances, et après un vote, le vendredi fut accepté à l'unanimité.<sup>121</sup> Il est difficile de savoir si la Société de Chirurgie tenta vraiment de modifier ses horaires. La Société anatomique dut, en quelque sorte, céder devant une société naissante mais déjà réputée grâce à ses membres prestigieux. Les étudiants durent simplement se plier à la volonté des chirurgiens des hôpitaux.

En 1846, CRUVEILHIER fut absent à de très nombreuses séances. Le 19 juin, il fit à la Société une proposition tendant à faire retarder l'heure des séances jusqu'à 4 h de l'après-midi. MAILLIOT l'appuya mais BONNET, HERARD et MERCIER présentèrent des observations « tendant à faire connaître à M. le Président le sentiment de la Société sur ce sujet et les motifs de l'opposition que cette proposition pourrait rencontrer ». <sup>122</sup> On ne connaît ni les arguments de l'un ni ceux des autres mais à la suite de la discussion, CRUVEILHIER lui-même désira que sa proposition fût considérée comme non avenue. Il est peu probable que cet horaire coïncidât avec son cours d'anatomie pathologique : les membres de la Société anatomique voulaient sans doute se conserver la possibilité d'assister à ce cours qui était destiné en particulier aux étudiants de quatrième année. On ne connaît pas quels jours et à quelle heure le cours de CRUVEILHIER avait lieu en 1846. En 1855, il avait lieu les mardi, jeudi et samedi à 4 heures pendant le semestre d'été.<sup>123</sup>

Dans l'emploi du temps serré des étudiants aussi bien que des aides d'anatomie, prosecteurs ou que des médecins des hôpitaux, il était difficile de trouver un horaire qui puisse convenir à tous. Encore fallait-il qu'ensuite tous les membres soient arrivés à l'heure pour que la séance pût commencer et terminer dans les temps prévus. Dès 1835, le Comité avait pris l'habitude de se réunir avant la séance hebdomadaire. Cependant, sa séance se prolongeait parfois, ce qui repercutait un retard sur celle de la Société. Le 13 décembre 1844, DEPAUL demanda que le Bureau fût plus exact et que les séances fussent régulièrement ouvertes à trois heures. Il fut peut-être entendu pendant quelque temps mais le 29 mai 1846 il renouvelait sa demande :

M. DEPAUL réclame l'ouverture des séances à trois heures précises, se fondant sur le temps que perdent à attendre les membres qui arrivent à l'heure exacte, sur la prolongation jusqu'à une heure trop avancée des séances commencées trop tard, et enfin sur l'article exprès du règlement. M. HERARD rappelle que la qualité d'agrégé à la Faculté de M. le vice-président l'oblige souvent de demeurer à l'École jusqu'à la terminaison des actes dont la clôture n'a guère lieu qu'à 3 h 1/4. (...) M. PIGNE répond que les membres sont rarement en nombre à 3 h précises et que d'ordinaire à cette même heure assez de membres du Bureau sont réunis pour que la séance puisse être immédiatement ouverte. Du reste, la Société n'étant pas en nombre ne peut statuer sur cet incident qui pourra être reproduit à propos de la lecture du procès-verbal de cette séance.<sup>124</sup>

Malgré l'heure tardive des ouvertures de séances, certains membres arrivaient tout de même au milieu des discussions. Le procès-verbal du 9 novembre 1849 rapporte que LEUDET, « qui rentrait alors dans la salle des séances », décrivit un cas qui venait à l'appui de la pièce du présentateur.

Dans la séance du Comité du 10 février 1854, GERY proposa d'avancer l'heure de la séance, afin de donner plus de facilité aux internes qui désiraient y assister et qui étaient retenus à l'hôpital, mais LEGENDRE fit remarquer que la séance hebdomadaire était ouverte à 3 heures et que cette heure était plus favorable pour les internes qui allaient à Clamart. La proposition de GERY fut repoussée et la Société conserva son horaire habituel.

---

<sup>121</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 28 février 1844

<sup>122</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1846, 19 juin 1846

<sup>123</sup> Henry MEDING, Manuel du Paris médical : recueil des renseignements historiques, statistiques, administratifs et scientifiques sur les hôpitaux et hospices civils et militaires. Paris : J.-B. Baillière, 1853. p. 330

<sup>124</sup> Cette séance, qui est loin d'être représentative, fut ouverte à 3h25, par BONNET, vice-secrétaire, en l'absence de CRUVEILHIER, de DEVILLE, secrétaire, et de BARTH, vice-président. DEPAUL lut un rapport sur PÉNARD. 18 membres prirent part au vote. Puis, l'ordre du jour étant épuisé, le président de séance demanda si quelqu'un réclamait la parole sur une question quelconque. Sur le silence qui suivit, la séance fut levée à 3h45. La séance n'avait duré que 20 minutes, en incluant une discussion sur l'horaire des séances.

### *Interruption des séances*

A quelques reprises, la Société dût interrompre le cours régulier de ses séances. La première fois, le 13 novembre 1828, alors qu'elle venait tout juste de reprendre ses séances arrêtées pendant les vacances, une grave indisposition de CRUVEILHIER força la Société à suspendre ses travaux jusqu'au 15 janvier 1829. La Société eut quelque mal à reprendre le cours normal de ses travaux après cet arrêt. Seul un petit nombre de membres fut présent à la séance du 15 janvier. Les procès-verbaux des séances des 5, 12 et 19 février 1829 manquent; à leur place se trouve une note assez laconique du secrétaire, MONOD : « Ces séances ont été fort peu intéressantes, et fort peu de membres y ont assisté. Le secrétaire étoit malade. » CRUVEILHIER tomba de nouveau malade en décembre 1830 et il dut laisser la présidence à Pierre BERARD, vice-président, mais les séances, cette fois-ci, ne furent pas arrêtées.

L'année suivante, les séances n'eurent pas lieu entre le 22 juillet et le 26 août, à cause de la Révolution de Juillet. Lors de la Révolution de 1848, seule la séance du 25 février, lendemain de l'abdication de LOUIS-PHILIPPE, fut annulée.

Pendant l'été 1831 le choléra se déclara à Paris. Devant la violence de l'épidémie, qui devait emporter entre autres le Premier Ministre de LOUIS-PHILIPPE, Casimir PERIER, les membres de la Société furent tous réquisitionnés dans les hôpitaux. La Société interrompit ses travaux pendant les six mois (avril à septembre) que dura l'épidémie. Dans une note à la fin du Registre n° 18, POUMET précise que le compte-rendu rédigé par SESTIER, élu secrétaire le 9 juin 1831, fut repoussé jusqu'à la fin de novembre 1832. Ce compte-rendu concernait les pièces présentées en 1831 et non 1832. Ceci explique pourquoi il ne fait pas mention des altérations cadavériques trouvées sur les cholériques, et pourquoi les éloges funèbres n'ont rien d'incompréhensible pour la date de leur lecture. Cette interruption des travaux explique d'autre part le peu de matériaux de l'année 1832.<sup>125</sup> En juin 1849 la Société suspendit de nouveau ses travaux à cause du choléra.<sup>126</sup> A la séance du 8 juin 1849 tous les membres de la Société étant absents à l'exception du vice-président, de l'archiviste, du secrétaire, et d'un membre du Comité, DEVILLE, il fut décidé que la Société ne reprendrait ses séances que le premier vendredi du mois de juillet.<sup>127</sup>

### *Absences*

Aux termes du règlement, les membres qui ne pouvaient se rendre à une séance devaient le signaler et fournir une excuse. Le 8 juillet 1830, BRAIVE, interne à Beaujon, signalait ainsi à la Société que son service le retenait à l'hôpital un jeudi sur deux et qu'il ne pouvait prendre part aux séances que tous les quinze jours. LENOIR, également interne à Beaujon, prévint de vive voix la Société qu'il se trouvait dans le même cas que BRAIVE.<sup>128</sup>

Les absences de membres étaient cependant assez fréquentes et nombreuses et il arrivait que la Société ne se trouvât pas en nombre suffisant pour délibérer, comme dans la séance du 31 mai 1827, qui aurait dû voir la nomination de MALGAIGNE, ou dans celle du 16 décembre 1830. Ces défections étaient liées au problème plus grave du retard des membres dans le paiement de leurs cotisations. A plusieurs reprises, on prit des mesures pour que les membres assistassent plus régulièrement aux séances. En 1827, comme on l'a vu précédemment, on mit en place un registre de signatures, système qui avait déjà cours dans l'ancienne Société anatomique. Ce registre continua à être utilisé jusqu'en 1839 mais il ne fonctionnait pas correctement, beaucoup de membres négligeant de le signer. Ce n'est qu'à partir de 1854 et après l'instauration des feuilles mensuelles de présence que le contrôle des

<sup>125</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n° 18. Ces renseignements lui avaient été donnés de vive voix par SESTIER le 16 août 1849.

<sup>126</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 26 mai 1849. Note manifestement ajoutée par la suite.

<sup>127</sup> Le secrétaire écrivit la lettre suivante aux membres de la Société :

Mon cher collègue, j'ai l'honneur de vous prévenir que, vu la persistance de l'épidémie régnante, la Société anatomique ne se réunira que le 1er vendredi du mois prochain (6 juillet).

J'ai l'honneur de vous saluer.

L. Mailliot, secrétaire.

Paris le 12 juin 1849.

<sup>128</sup> LENOIR avait demandé, sans suite, à devenir honoraire dans la séance du 3 juin 1828.

absences fut vraiment efficace. Il n'était pas tout à fait complet, car il suffisait qu'un membre vienne à l'une des quatre séances mensuelles et paie sa cotisation pour être inscrit sur la feuille. Mais déjà à cette époque, les séances étaient généralement mieux suivies que pendant les décennies 1820 et 1830.

## La séance solennelle

Le 4 janvier 1827, la Société décida que le jour où elle célébrerait l'anniversaire de sa recréation, elle se réunirait dans un banquet. Cette séance générale fut fixée au 18 janvier 1827. LENOIR donna le compte-rendu des travaux de la Société et les membres allèrent ensuite dîner dans un restaurant.

En 1828 la séance annuelle eut lieu dans le local de la Société Philomatique « afin de rendre cette séance plus solennelle ». Les anciens membres fondateurs de la Société furent invités à y assister et on y admit des élèves à qui des cartes d'entrée avaient été remises. Cette séance étant destinée à être publique, on élut une commission chargée d'examiner préalablement les travaux qui seraient lus.<sup>129</sup> Cette tradition fut toujours respectée. En 1848 encore, CRUVEILHIER invitait les membres qui auraient l'intention de lire quelques travaux dans la séance annuelle du 14 février à en faire part au Comité avant cette date.<sup>130</sup>

Tous les membres étaient prévenus par lettre de la date de la séance solennelle pour que ceux qui s'étaient abstenus de venir depuis quelque temps pussent tout de même participer à ce retour sur l'année écoulée et entendre leur nom cité dans le Compte-rendu.

La séance solennelle eut lieu sans encombre pendant les premières années mais en 1831 on dut la repousser à cause de l'épidémie de choléra qui avait interrompu les travaux de la Société. La séance avait été prévue pour le jeudi 26 mai 1831 et une commission pour le dîner avait même été nommée.<sup>131</sup> Finalement, elle n'eut lieu qu'à la fin de novembre 1832.

Plus souvent il fallut repousser la date de la séance annuelle parce que le compte-rendu des travaux n'était pas encore prêt. DEVILLE, secrétaire pour 1846, tomba malade à la fin de janvier 1847. Le Comité fut obligé de repousser la séance annuelle à la fin de février puis au mois de mars.<sup>132</sup> Ces retards étaient ennuyeux car il fallait l'autorisation de la Faculté d'utiliser le grand amphithéâtre avant d'arrêter la décision sur un jour. En 1858 la séance solennelle, prévue initialement pour le mois de février, fut repoussée jusqu'au mois de juillet parce que le secrétaire GALLARD n'avait toujours pas achevé le compte-rendu des travaux. Interpellé par HOUËL dans la séance du 18 mars 1859, GALLARD exprima le regret de ne pouvoir encore indiquer l'époque où il pourrait lire son compte-rendu. Il expliqua qu'il était engagé dans un concours très important et réclamait de la bienveillance de la Société « les mêmes délais qui avaient déjà été accordés dans des années antérieures à plusieurs secrétaires placés dans des conditions semblables ». Plusieurs membres mirent en relief les conséquences fâcheuses de ce retard et les avantages que présenterait la désignation d'une époque fixe pour la lecture du compte-rendu, « particulièrement pour le renouvellement des membres du Bureau qui ne seraient plus prolongés dans leurs fonctions au-delà de la limite réglementaire d'un an ». Une mention dans ce sens fut déposée par BUCQUOY et renvoyée au Comité. Dans la séance suivante, MILLARD au nom du Comité, soumit la proposition suivante : « Le Comité de rédaction, en décidant qu'à l'avenir M. le secrétaire fera son compte-rendu à l'époque fixée par le règlement, propose, après avoir entendu les explications de M. le secrétaire actuel, que la séance ait lieu cette année vers la fin de juin. » Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

En 1863, il n'y eut pas de séance solennelle. Edmond SIMON, secrétaire en 1862, fut retardé dans l'achèvement de son compte-rendu par divers empêchements (au commencement de l'année une pneumonie, au milieu de l'année le concours du Bureau central; à la fin de l'année, son mariage). Cette séance eut finalement lieu le 4 mars 1864. Pour la première fois depuis 1829, la séance publique n'eut pas lieu, comme par le passé, dans la Salle des Thèses de la Faculté de Médecine, mais dans le local des séances hebdomadaires. Après la séance il n'y eut pas de banquet annuel. Celui-ci fut réuni à

<sup>129</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 10 janvier 1828. Le local de la Société philomatique est indiqué par POUMET comme la Salle du Conseil de la Faculté de Médecine elle-même. La séance solennelle eut lieu le 7 février 1828.

<sup>130</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1848, 14 février 1849.

<sup>131</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 28 avril 1831.

<sup>132</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 29 janvier et 26 février 1847.

celui qui devait avoir lieu peu de temps après, à la suite du compte-rendu de DESCROIZILLES, secrétaire pour 1863.

Le dîner était une occasion pour les membres de la Société de se retrouver tous ensemble dans une atmosphère moins formelle et moins rigide que celle des séances. En 1840, il eut lieu chez Prévost au Palais-Royal. Pendant longtemps il fut organisé chez Véfour, toujours au Palais Royal, comme en 1842 et 1850. Plus tard on choisit les Trois Frères Provençaux. Tous les membres étaient invités au dîner. La cotisation individuelle était fixée ordinairement à dix francs et la Société se chargeait de payer la somme restante.

## L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ

### Le Bureau de la Société

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, la séance hebdomadaire représentait le point essentiel de la vie de la Société. Cependant, comme toute société savante, la Société anatomique était aussi une institution, dirigée et administrée. Dans le règlement de 1826, la Société anatomique possédait une structure relativement simple : elle était dirigée par un Bureau comprenant cinq membres (un Président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire et un trésorier). Le poste d'archiviste ne fut créé à part entière qu'à partir de 1835.

CRUVEILHIER, professeur à la Faculté et président perpétuel, ne prit jamais part au travail administratif de la Société, sauf en de rares occasions comme la réforme du règlement en 1838 ou lorsque des relations avec une institution extérieure nécessitaient une lettre de sa main et ne pouvaient être confiées à un simple étudiant en médecine. C'est ainsi que CRUVEILHIER écrivit lui-même au Ministre de l'Instruction publique lors des enquêtes sur les sociétés savantes.

Jusqu'en 1834, les questions administratives furent discutées lors des réunions du Bureau (auxquelles CRUVEILHIER ne prenait pas part). A partir de cette date, le Comité de rédaction et d'administration, plus large que le Bureau, prit la relève.

Les élections aux places de membre du Bureau avaient lieu dans la séance suivant la séance solennelle et la lecture du Compte-rendu par le secrétaire. Comme pour la séance solennelle, des lettres étaient envoyées aux membres pour les prévenir que leur présence était spécialement requise pour l'élection. Ces deux séances étaient en général les plus fréquentées de l'année. Cependant il arrivait que certaines élections se déroulent avec peu de votants. En 1846 l'élection du Bureau eut lieu après une discussion pour savoir si le petit nombre de membres (24) était suffisant pour faire la nomination.<sup>133</sup>

Le vote s'effectuait en général à une très forte majorité. Des candidatures officieuses circulaient et un consensus se formait autour d'une personne. L'un des membres se trouvait donc comme désigné pour occuper le poste. Ceci était d'autant plus vrai lorsque le Comité, c'est-à-dire principalement les membres du Bureau sortant, proposait des noms pour l'élection à venir, ou se contentait de « soutenir » une candidature. Le 18 mars 1853 le Comité proposait ainsi DENUCE à la place de vice-président, FOUCHER à celle de secrétaire et BAUCHET à celle de vice-secrétaire pour les élections du 25 mars. Il proposait en outre LEUDET, BROCA, Alexis MOREAU, LEGENDRE et GAILLIET comme membres du Comité. A l'inverse, dans la séance du Comité du 16 mars 1855, FOUCHER se plaignit de ce que BOULLARD, vice-secrétaire, n'ait pas rédigé le procès-verbal de la dernière séance du Comité, qui avait précédé l'élection des membres du Bureau et dans laquelle il avait été décidé que le Comité ne présenterait pas de candidature officielle.

Le véritable choix d'un secrétaire ou d'un vice-secrétaire avait sans doute lieu avant la séance dans les couloirs de la Faculté, ou dans les salles de garde des hôpitaux. Pour montrer l'unanimité qui régnait en général lors des votes pour le Bureau, il suffit de se reporter à la séance du 9 février 1842. GOSSELIN y fut élu vice-président avec 33 voix sur 34, c'est-à-dire sans doute tous les membres moins sa propre voix, et TARDIEU secrétaire avec 28 voix sur 31. Les élections à ces deux postes ne posaient en général pas de problème puisque traditionnellement la Société élisait pour secrétaire le vice-secrétaire de l'année précédente, et pour vice-président le secrétaire de l'année précédente. Cependant, l'élection de LIVOIS au poste de vice-secrétaire ne posa pas plus de cas de conscience aux membres de la Société puisqu'elle fut emportée avec 29 voix sur 32.

Chaque membre du Bureau était élu pour un an, et la Société prit l'habitude de ne jamais réélire un membre du Bureau à un poste qu'il avait déjà occupé. On abandonna rapidement cette tradition pour les postes de trésorier et d'archiviste. Mais pour ceux de vice-président, secrétaire et vice-secrétaire, cette règle non écrite, tout en souffrant quelques exceptions, influença la plupart des élections.<sup>134</sup>

---

<sup>133</sup> La limite de 25 membres apparaissait dans le règlement à propos de l'élection des membres adjoints mais il n'en existait aucune pour l'élection des membres du Bureau.

<sup>134</sup> Voir en annexe, p. 219.

### *Le Président de la Société anatomique : M. le professeur CRUVEILHIER*

De 1803 à 1809, la Société connut cinq présidents : le poste était renouvelé tous les deux mois. Mais de 1826 à 1873 elle n'en connut qu'un seul, Jean CRUVEILHIER. Celui qui avait recréé la Société en 1826 la présida jusqu'à sa démission à l'âge de 81 ans.

Dans de nombreuses sociétés savantes, le poste de président était l'objet de rivalités entre les membres. A la Société anatomique il était tenu par CRUVEILHIER et ne fut jamais mis à l'élection pendant les quatre décennies de sa présidence. CRUVEILHIER n'eut jamais de concurrent. La question de son remplacement par un membre ne se posa même pas. BERARD en 1840-42 ou BARTH en 1846, ou d'autres plus tard auraient pu prendre la relève si nécessaire. Mais CRUVEILHIER avait été institué président perpétuel en 1826 à la recréation de la Société et il tint à remplir ses fonctions jusqu'au bout.

Son poste correspondait à une tutelle scientifique et n'était en rien un poste administratif. CRUVEILHIER présidait les séances hebdomadaires et dirigeait les discussions. Il délégua le travail administratif aux membres du Bureau et au Comité. Cela permit au vice-président et au secrétaire de diriger véritablement la Société et d'y faire prévaloir les intérêts des étudiants qui la composaient en majorité, plutôt que celui du professeur qu'était CRUVEILHIER.

### *Le vice-président*

Aux termes du règlement, le vice-président était uniquement chargé d'assister le Président pendant les séances et de le remplacer en cas d'absence. La fonction de vice-président était donc elle aussi plus ou moins honorifique. La Société prit l'habitude d'élire au poste de vice-président le secrétaire de l'année précédente, afin qu'il eût l'expérience de la rédaction des procès-verbaux et des bulletins aussi bien que des affaires financières de la Société.

Ses fonctions, s'il voulait remplir à plein les prérogatives auxquelles il avait droit, pouvaient véritablement porter le vice-président à la tête de la Société. CRUVEILHIER ne représentait souvent, pour les affaires administratives, qu'une caution scientifique et morale. Comme l'écrivit fièrement BROCA à ses parents en 1851 juste après son élection au poste de vice-président : « Pour cette année (...), j'ai la direction des séances et des intérêts de la Société ». <sup>135</sup> Cependant, ces fonctions n'engageaient pas le vice-président dans des travaux d'écriture ou de secrétariat. Il s'agissait plutôt d'une responsabilité morale.

La Société avait donc besoin au poste de vice-président d'un homme capable, non seulement par son expérience de secrétaire de superviser la rédaction des Bulletins, sur lesquels un article du règlement lui donnait un droit de regard, mais aussi par son autorité scientifique et morale, de mener les débats de la Société en l'absence de CRUVEILHIER. C'est sans doute ce qui poussa certains secrétaires à ne pas briguer le poste de vice-président, ne se sentant pas apte à diriger les discussions. C'est aussi certainement la raison qui poussa la Société à élire quelquefois un membre plus ancien, disposant déjà, par exemple, du titre de médecin du Bureau Central et dont l'autorité scientifique était indiscutée. Édouard CHASSAIGNAC fut ainsi élu vice-président en 1835, 1837 et 1840.

En 1840, la Société avait même tout d'abord élu un personnage encore plus reconnu que CHASSAIGNAC. Il s'agissait d'Auguste BERARD, un des membres fondateurs de la nouvelle Société, agrégé et chirurgien des hôpitaux. MERCIER DE SAINTE-CROIX, secrétaire sortant, avait été élu à la place d'archiviste. <sup>136</sup> Par sa stature scientifique, BERARD aurait avantageusement animé les débats de la Société. Cependant, dans la séance suivante, le 19 février 1840, CRUVEILHIER reçut une lettre dans laquelle les membres de l'ancien Bureau lui exposèrent que la nomination de BERARD à la vice-présidence allait à l'encontre de l'article 35 du règlement qui n'admettait à cette fonction que des membres titulaires.

Le président regrette que cette disposition vienne protester contre un choix aussi avantageux pour la Société mais sa qualité de président lui impose avant tout de veiller à l'exécution du règlement, dont les

---

<sup>135</sup> Paul BROCA, *Correspondance, 1841-1857*. Paris : Schmidt, 1886. t. II, p. 242.

<sup>136</sup> Il est difficile de savoir pourquoi on ne suivit pas la règle cette année-là. Il est possible que MERCIER, déjà docteur, sachant qu'il devrait partir bientôt pour la province, n'ait pas voulu accepter les responsabilités de la vice-présidence. On l'aurait alors nommé archiviste par une sorte de dédommagement, le poste étant plus facile à quitter et à attribuer à quelqu'un d'autre en cours d'année.



termes sont fort précis sur ce point, et il déclare que la nomination de M. BERARD ne peut être valable. M. BERARD Jeune remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait. Il regrette de n'avoir point su dans la dernière séance que le règlement s'opposât à sa nomination en quelque sorte improvisée. Selon lui, l'interprétation de l'art. 35 ne peut laisser de doute. Il regarde sa nomination comme non valable.

Plusieurs membres prennent successivement la parole, les uns pour faire remarquer que l'article cité s'applique aux correspondants et ne peut atteindre sinon dans le texte, au moins dans l'esprit, les membres honoraires; les autres pour soutenir que le règlement ne peut être interprété d'une manière différente de celle dans laquelle il l'a été par MM. CRUVEILHIER et BERARD. Nombre des premiers sont d'avis de modifier l'article 35.

MM. LASSERRE, RAYNAUD et THORE demandent par écrit :

1° Qu'on modifie l'article 35 du règlement.

2° Que la discussion soit fixée à mercredi prochain.

3° Que la nomination du vice-président soit remise jusqu'après la discussion de la proposition.

Le 26 février, il manqua une voix pour que le changement fut entériné et CHASSAIGNAC fut élu au poste de vice-président. L'élection de BARTH en 1846 fut la dernière tentative d'élire un membre déjà ancien et bien entré dans la carrière au poste de vice-président. Il est certain que si des personnages tels que BARTH, CHASSAIGNAC ou BERARD étaient capables de prendre la relève de CRUVEILHIER et de se hausser au même niveau scientifique, la Société anatomique, en élisant des vice-présidents qui n'étaient plus, depuis longtemps, des étudiants, aurait risqué de rompre le contact entre les membres et le Bureau. Ce contact était pourtant vital pour que la Société continuât à se considérer comme une société d'étudiants destinée à l'instruction de ses membres.

Il était aussi nécessaire que le vice-président soit complètement disponible pour les séances de la Société, ce que l'on ne pouvait toujours exiger de CRUVEILHIER qui, comme professeur à la Faculté, était parfois retenu par des obligations. En 1846 BARTH avait été élu à la vice-présidence, semble-t-il pour évincer DEMARQUAY, dont l'élection au poste de secrétaire l'année précédente, avait été l'objet d'un « petit coup d'état ». Avant l'été, BARTH fut obligé de prendre un assez long congé pour cause de maladie. Le 3 juillet 1846, la Société fut appelée à nommer un vice-président provisoire destiné à le remplacer. Malgré les arguments légitimes du secrétaire, cette élection rencontra l'opposition de DEPAUL, qui comme BARTH avait intégré la Société dix ans plus tôt.

M. DEVILLE expose les motifs qui ont porté les membres du Bureau à proposer cette nomination. Depuis un mois et demi, par suite de l'indisposition de M. BARTH, la Société n'a pas de président stable. Il en résulte qu'à chaque séance un nouveau membre prenant la présidence, n'a pas l'habitude de diriger l'ordre du jour, et le secrétaire, déjà assez occupé de prendre des notes pour la rédaction du procès-verbal, doit en même temps veiller à chaque instant sur la direction de la séance, deux choses impossibles à concilier. En attendant le retour de M. BARTH, on a proposé trois moyens de remédier à cet ordre de choses :

On a demandé que le secrétaire prît la place du vice-président, et le vice-secrétaire celle de secrétaire. M. DEVILLE qui a été nommé secrétaire pour toute l'année désire conserver sa place; il a déjà commencé pour le compte-rendu de la fin de l'année, des travaux qui seraient perdus sans cela, et le compte-rendu lui-même souffrirait nécessairement de ces changements du secrétaire. Ce moyen n'est donc pas applicable.

On a proposé de maintenir l'état des choses et de laisser diriger chaque fois la séance par le plus ancien membre présent. Mais ce maintien est impossible, puisque c'est précisément l'expérience acquise de ses inconvénients qui a motivé la proposition faite à la Société.

Il ne reste plus comme moyen praticable qu'à nommer un vice-président provisoire dont les fonctions cesseront au moment où M. BARTH pourra venir présider sans nuire à sa santé.

M. DEPAUL s'oppose à cette proposition. La nomination demandée ne serait pas convenable vis-à-vis de M. BARTH qui pourrait s'en blesser avec raison. D'ailleurs la proposition n'a pas été faite suivant le mode prescrit par le règlement car elle aurait dû être signée par trois membres et déposée sur le Bureau, ce qui n'a pas eu lieu.

M. DEVILLE répond à la première objection, la seule discutable, qu'il ne comprendrait pas pourquoi M. BARTH pourrait se blesser d'un fait aussi simple que la nomination d'un vice-président provisoire puisque au moment où M. BARTH pourra revenir, le nouveau vice-président devra cesser ses fonctions. Quant à la seconde objection, M. BONNET fait remarquer que tout le Bureau a adopté la proposition et

l'a présentée à la Société. M. RICHARD rappelle d'ailleurs l'article 33 du règlement qui prescrit en cas d'absence d'un membre du Bureau de procéder à un remplacement provisoire, sans autre explication. M. DEPAUL prétend que ce remplacement provisoire doit avoir lieu dans chaque séance et demande, contrairement à la proposition présentée, qu'à chaque fois le plus ancien membre présent prenne la présidence. Il ne voit pas du tout les inconvénients qui peuvent en résulter. M. DEVILLE déclare que la chose est impossible; mais il n'a pas dit en quoi; il devrait le dire et on chercherait alors à lever les difficultés s'il y en a.

M. DEVILLE répond qu'il est tout simple de ne pas pouvoir faire deux choses à la fois au même instant, et que pour sa part, cela lui est tellement impossible que si l'on maintenait l'état des choses tel qu'il est depuis plus d'un mois, il serait obligé de demander un congé lui aussi pendant le temps de l'absence de M. BARTH, laissant à d'autres plus heureux le soin de remplir simultanément deux fonctions.

Ces raisons ne satisfont pas M. DEPAUL qui ne trouve même pas bien de la part de M. DEVILLE de mettre ainsi le marché à la main pour ainsi dire de la Société.

M. DEVILLE n'a nullement l'intention de mettre le marché à la main; il veut dire seulement qu'il y a impossibilité réelle à remplir les fonctions de secrétaire dans l'état actuel, impossibilité si évidente, si facile à concevoir qu'il ne comprend même pas que la discussion actuelle ait lieu. M. JOUSSET n'aperçoit pas non plus les impossibilités signalées par M. DEVILLE et demande l'ordre du jour. M. BONNET s'oppose à l'ordre du jour et montre l'importance qu'il y a à décider une question aussi sérieuse.

La Société est appelée à voter par assis et levé sur la proposition de M. DEVILLE qui demande l'exécution de l'article 33 du règlement, contrairement à M. DEPAUL qui demande malgré le règlement qu'à chaque séance le plus ancien membre préside.

Quatre membres votent pour la proposition de M. DEPAUL et 12 pour la proposition de M. DEVILLE. La Société procède alors à la nomination d'un vice-président provisoire. Au scrutin secret il y a deux bulletins blancs, à part cela M. DE CASTELNAU présent à la séance est nommé à l'unanimité.

Dans la séance du 1er juin 1860, BLAIN DES CORMIERS, PERRIN, et VIDAL déposèrent sur le Bureau une proposition tendant à modifier l'article 27 du règlement relatif à la constitution du Bureau et portant à deux le nombre des vice-présidents, dont les fonctions passeraient de un à deux ans. Cette proposition fut discutée dans la séance du 15 juin 1860. La Société adopta la première partie de la proposition, mais décida de conserver la durée du mandat à un an. Les deux premiers co-vice-présidents furent ainsi MILLARD et CHARRIER. Nous ne possédons pas d'information sur la manière dont ils se partageaient les responsabilités.

### *Le secrétaire*

Le poste de secrétaire, comme dans de nombreuses sociétés savantes, était au centre du fonctionnement de la Société anatomique. Le secrétaire était chargé de la rédaction des procès-verbaux des séances hebdomadaires de la Société. De ce fait, il était responsable pour une grande partie du contenu des bulletins de la Société, dont, jusqu'en 1834, il assurait seul la publication. Après cette date, il resta toujours le principal rédacteur. En tant que Président du Comité de rédaction il coordonnait le travail des membres chargés de l'aider.

En dehors de ce travail scientifique, le secrétaire fut, jusqu'en 1853, chargé de l'administration générale, de la correspondance et des relations avec l'extérieur, sauf lorsque celles-ci requéraient l'intervention de CRUVEILHIER lui-même. Dans les discussions administratives, s'il arrivait au vice-président de parler d'expérience et de prendre l'ascendant sur lui, le secrétaire conservait l'avantage de Président du Comité d'administration.

Ces fonctions demandaient un gros investissement en temps. BROCA écrivait à ses parents le 4 janvier 1851 : « Il faut que je trouve le temps de faire l'analyse des travaux de la Société anatomique, et le discours de fin d'année qui aura lieu au commencement de février. Après quoi, Dieu merci, j'aurai fini mes fonctions de secrétaire. Qu'un autre se dévoue pour l'année prochaine.»<sup>137</sup> Les fonctions de secrétaire étaient le tremplin idéal vers celles de vice-président, qui, tout en ne comprenant pas de responsabilités véritables, offraient une grande autorité sur le Comité.

---

<sup>137</sup> BROCA, *Correspondance*, Tome II, p. 236.

En dehors de quelques occasions, le vice-secrétaire de la Société était toujours élu secrétaire aux élections suivantes. Parfois, cependant, un nouveau membre pouvait se distinguer par ses travaux et sa personnalité et concurrencer le vice-secrétaire lors de l'élection. Mais même dans ce cas on respectait la hiérarchie installée en élisant le concurrent au poste de vice-secrétaire. Le 16 février 1849, par exemple, MAILLIOT fut élu secrétaire avec 20 voix sur 31. BROCA avait obtenu 10 voix. Il fut facilement élu vice-secrétaire.

### *Le vice-secrétaire*

Jusqu'à la création du Comité le rôle du vice-secrétaire fut restreint. Il était simplement chargé de remplacer le secrétaire en cas d'absence. Tout au plus pouvait-il se familiariser avec le travail de secrétaire, poste auquel il avait toutes les chances d'être élu l'année suivante. A partir de 1834, le vice-secrétaire fut chargé de tenir le procès-verbal des séances du Comité et d'en assurer le travail de secrétariat (convocation des membres pour les séances extraordinaires, etc.). A ce titre, il était le porte-parole tout indiqué du Comité auprès de la Société. Il était chargé d'annoncer les décisions prises au sein du Comité, les places de membres adjoints qui seraient offertes à l'élection, etc. Ses fonctions furent précisées à nouveau le 25 mars 1853 : le vice-secrétaire était chargé des candidatures et des convocations, de la correspondance (qui restait visée et signée par le secrétaire), et de l'établissement, conjointement avec le trésorier, de la liste des membres de la Société anatomique.<sup>138</sup>

L'élection au sein du Bureau, surtout aux fonctions de vice-secrétaire était pour un membre une grande ouverture sur l'avenir. Si tout se passait correctement, le poste de vice-secrétaire menait à celui de secrétaire puis plus tard à celui de vice-président. Bien que le vice-secrétaire fût élu par la Société, sa nomination pouvait être très fortement orientée par l'intervention du Comité en faveur d'un candidat déclaré. Le 16 mai 1847, par exemple, le Comité décida qu'il soutiendrait la candidature de RICHARD à la place de vice-secrétaire. Celui-ci fut facilement élu le 28 mai suivant.

### *Le trésorier*

Le trésorier était chargé des comptes de la Société et de tout ce qui concernait ses finances. Dans un premier temps il fut aussi chargé de conserver ses archives. La Société ne demandait pas de contribution mensuelle à ses membres et ne publiait pas elle-même ses Bulletins. Les comptes n'étaient donc pas très difficiles à établir, se limitant au paiement des diplômes et aux fournitures de bureau. A partir de 1834-35, avec l'introduction des contributions mensuelles, la publication des Bulletins et l'attribution d'un local par le doyen de la Faculté, la Société vit ses dépenses et ses recettes multipliées. Par conséquent, les fonctions de trésorier devinrent beaucoup plus exigeantes. Il était nécessaire de s'y consacrer à plein temps. L'archiviste devint alors un poste à part entière. Le trésorier était élu chaque année, comme les autres membres du Bureau. Cependant, il arriva assez fréquemment qu'il fût réélu. 13 trésoriers se succédèrent entre 1826 et 1869. Le poste n'était pas nécessairement très convoité : il représentait des responsabilités,<sup>139</sup> ainsi que le pénible devoir de rappeler à l'ordre les membres en retard dans le paiement de leurs cotisations.

### *L'archiviste*

Le poste d'archiviste n'apparaît comme tel que dans le règlement de 1840. Auparavant, le trésorier était chargé des fonctions d'archiviste, comme il en avait été décidé dans la séance du 19 novembre 1826. En 1835, le premier archiviste connu, DENONVILLIERS, était qualifié dans les procès-verbaux du Comité de « vice-trésorier ». Les deux fonctions se sont par la suite logiquement dissociées. En 1835, l'archiviste était chargé de veiller sur les pièces d'une Société déjà vieille de plusieurs décennies. Le règlement précisait quelles pièces étaient comprises dans les archives : les travaux écrits communiqués par les membres et les candidats, les procès-verbaux des séances rédigés par les secrétaires, les collections de bulletins, les livres et ouvrages donnés à la Société ou achetés par elle et tous les documents administratifs produits par les membres du Bureau isolément ou par le Comité.

---

<sup>138</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 25 mars 1853.

<sup>139</sup> Chaque année, avant la séance solennelle, une commission de trois membres était chargée d'examiner les comptes du trésorier et de contrôler sa gestion. En 1826, le secrétaire était membre de droit de cette commission, mais par la suite il fut remplacé par un ou deux membres du Comité.

Le poste d'archiviste pouvait paraître assez peu exaltant. Il n'était pas considéré comme une des fonctions vitales de la Société. Quatorze archivistes se succédèrent entre juillet 1835 et juillet 1844. Après l'élection de Jean Ytier POUMET à ce poste le 12 juillet 1844, la Société, très satisfaite, à juste titre, du travail de ce membre, ne remit plus jamais au vote la place d'archiviste. POUMET ne remplit jamais aucune autre fonction au sein du Bureau mais se dévoua entièrement aux archives de la Société.<sup>140</sup> Il fut maintenu chaque année dans ses fonctions par acclamation, comme le 18 février 1848. Démissionnaire le 3 septembre 1865, après « 21 ans de bons et loyaux services », il resta provisoirement en fonction faute de remplaçant, pour finalement trouver son successeur dans la personne de Henry LIOUVILLE le 18 janvier 1867.

## **Le Comité de rédaction et d'administration**

Le règlement de 1834 prévoyait la création du Comité de rédaction dans ses articles 62 et 63.

Art. 62 : Une commission de rédaction est chargée de veiller à la rédaction, à la pagination, à l'impression de ce bulletin, et de dresser une table analytique pour chaque année.

Art. 63 : Elle se compose de trois membres et d'un suppléant, le secrétaire en fait partie de droit, les autres membres sont nommés tous les trois mois au scrutin secret et peuvent être réélus.

On ignore si une telle commission fut réunie, puisque les procès-verbaux de cette période ont disparu. Le règlement de 1834 avait aussi institué un « Comité d'administration » chargé des questions administratives et financières afin de décharger le secrétaire d'une partie de son travail. Il était composé des membres du Bureau — à l'exception du Président — de trois membres, et de deux suppléants. Les deux nouveaux Comités créés possédaient la même structure et ils étaient presque composés des mêmes personnes. Il est donc peu surprenant qu'ils se fondirent rapidement l'un dans l'autre.

Le premier véritable Comité ne fut élu que le 23 juillet 1835 lorsque la Société décida qu'à l'avenir elle publierait elle-même son bulletin. Il fut conçu sur une formule légèrement différente de celle prévue par le règlement de 1834 puisqu'il se composait des membres du Bureau, de trois membres titulaires et de deux membres suppléants élus pour un an. Le Comité de rédaction de la Société absorba en fait les fonctions administratives dévolues au Comité d'administration en 1834. Après 1835, si l'on retrouve le terme de Comité d'administration il ne s'agissait pas d'un autre comité que le Comité de rédaction. Souvent les membres parlaient simplement du « Comité », sans lui attribuer de qualificatif, puisque celui-ci était chargé aussi bien de l'aspect scientifique que de l'aspect administratif de la Société.

Les fonctions du Comité furent précisées dans le règlement de 1846, sous le titre Comité de rédaction et d'administration. Après avoir défini les tâches du Comité de rédaction, le règlement précisait dans l'article 76 que ce Comité était « chargé en outre de la direction et de l'administration des intérêts matériels et moraux de la Société ». Le Comité était étroitement lié aux membres du Bureau. Comme il n'y eut jamais de simples réunions du Bureau, le Comité et le Bureau eurent tendance à se confondre, le Comité n'étant, avec ses membres élus, qu'une sorte d'extension du Bureau.

Le Comité tint sa première séance le 27 juillet 1835. Le premier travail de ses membres fut, outre l'installation de la Société dans son nouveau local, de préparer la rédaction d'une préface pour le premier bulletin, et de dresser la liste des membres de la Société. Dans les premiers temps, le Comité dut donner les preuves de son travail et de son efficacité. Le 28 décembre 1835 VALLEIX lut un projet de rapport qu'il devait faire à la Société sur « les travaux du Comité et les actes de son administration ».

Le Comité se réunissait habituellement juste avant la séance hebdomadaire. Souvent, l'ordre du jour ne comportait que des questions relatives à la publication des Bulletins (répartition des observations à corriger entre les membres, lecture de rapports, etc.). Ceci explique que le vice-secrétaire ait souvent négligé de tenir un procès-verbal correct de la séance, le résultat du travail du

---

<sup>140</sup> Le 13 décembre 1844, à l'occasion de la démission du poste de trésorier de FIGUIÈRES, obligé de quitter Paris, MOUTARD-MARTIN, CAHEN et DÉSORMEAUX proposèrent de réunir les fonctions de trésorier et d'archiviste, mais dans la séance suivante, ayant appris que POUMET n'accepterait pas les doubles fonctions d'archiviste et de trésorier, ils retirèrent leur proposition.

Comité se trouvant dans les Bulletins. Les réunions du Comité étaient beaucoup plus flexibles que celles de la Société, elles dépendaient du travail à réaliser pour le Bulletin. Pendant les vacances de la Société, elles n'avaient généralement lieu que tous les quinze jours.

Au départ, les membres suppléants étaient censés remplacer les membres élus du Comité si ceux-ci devaient quitter la Société et cesser leurs fonctions en cours d'année. Mais rapidement, ils acquirent une place à part entière dans les séances du Comité. Les élections du 22 février 1850 nous éclairent sur les différences entre les membres titulaires (du Comité) et les membres suppléants : à l'issue du scrutin, DEVILLE fit remarquer que quatre membres avaient obtenu le même nombre de voix et que, en se référant au règlement, on ne pouvait décider lequel de ces quatre devait être suppléant, mais que cependant, le Comité ayant décidé que les suppléants et les titulaires jouiraient des mêmes droits, un scrutin de ballottage était inutile. Le Comité se trouvait ainsi comporter les cinq membres du Bureau (vice-président, secrétaire, vice-secrétaire, trésorier, archiviste), le vice-président de l'année précédente, considéré comme membre de droit, éventuellement quelque membre ancien, les trois membres titulaires élus et les deux suppléants. Il pouvait donc réunir douze ou treize personnes.

Pour être élu à l'une des places de membre du Comité qui n'étaient pas déjà dévolues aux membres du Bureau, il n'était pas nécessaire d'être membre titulaire. Cependant, il fallait être un membre actif de la Société (adjoint ou titulaire) et payer des cotisations. Comme pour le Bureau, certains membres auraient désiré remplir une fonction au sein du Comité sans payer les cotisations de membre titulaire. Le 28 février 1849, Victor THIBAUT, qui faisait partie du Comité depuis 1845 après avoir été secrétaire en 1847 et vice-président en 1848, demanda le titre de membre honoraire. On lui objecta qu'il ne pouvait obtenir ce titre sans se retirer du Comité,<sup>141</sup> ce qu'il fit quelques semaines plus tard.<sup>142</sup> Mais il décida finalement de reprendre son titre de titulaire le 26 mai 1849 et ne devint honoraire que le 27 mai 1852.<sup>143</sup>

Le débat qui surgit à cette occasion fut tout de même assez intense pour que des membres jugeassent nécessaire de préciser le règlement. Le 9 mars 1849, alors que THIBAUT venait de donner sa démission de membre du Comité dans une lettre à CRUVEILHIER, CAUDMONT, DEVILLE et MACQUET déposèrent sur le bureau une proposition ayant pour but d'empêcher tout membre honoraire de la Société de faire partie du Comité de rédaction. Les signataires s'appuyaient sur les considérations suivantes :

1° Un membre titulaire demande le titre de membre honoraire parce qu'il ne peut participer aux travaux de la Société; il ne peut donc faire partie du Comité de rédaction dont le travail exige la plus grande exactitude aux séances.

2° Le membre honoraire ne payant aucune cotisation ne saurait prendre part aux discussions de comptabilité dont s'occupe le Comité.

La Société élisait traditionnellement au sein du Comité de rédaction le vice-président sortant. Le 15 février 1843, GUENEAU DE MUSSY se plaignit que la Société n'eût pas nommé GOSSELIN parmi les membres du comité de rédaction, comme le voulait cet usage. Il proposa de réparer cet oubli en adjoignant GOSSELIN aux membres du Bureau par une faveur spéciale, ce qui fut accepté par la Société. Cette tradition finit par avoir force de loi. Le 31 mars 1854, lors de l'élection des membres du Comité à laquelle prirent part uniquement 18 votants, FOUCHER engagea les membres de la Société à ne pas voter pour DENUCE, vice-président sortant « qui [était] de droit membre du Comité ».

L'expérience des anciens était un atout pour une Société d'étudiants qui ne cessait de se renouveler. CRUVEILHIER prit l'habitude de proposer à la Société, lors des élections, d'adjoindre quelques-uns des membres les plus anciens à ceux qui venaient d'être élus au Comité. Ces anciens pouvaient aider les nouveaux membres du Comité, et aussi servir en quelque sorte de modérateurs et de garants du règlement. Le 18 février 1848, DEVILLE et PIGNE furent ainsi associés au nouveau Comité. Le 16 février 1849, CRUVEILHIER demanda la même faveur pour BARTH et DEVILLE qui avaient « rendu de grands services à la Société et qui lui en rendr[ai]ent encore par leur savoir et par leur dévouement ».

---

<sup>141</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 28 février 1849.

<sup>142</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 16 mars 1849.

<sup>143</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 26 mai 1849.

### *Amendes du Comité*

Dès le début, les membres du Comité se promirent d'être sévères avec ceux d'entre eux qui seraient absents ou en retard sans excuse légitime. Le 20 août 1835, ils adoptèrent que tout membre qui ne se serait pas rendu à la séance avant le commencement de la lecture du procès-verbal à une heure et demi précise, serait passible d'une amende d'un franc et qu'en outre l'heure à laquelle il serait arrivé serait consignée au procès-verbal.

Cette mesure ne fut presque jamais appliquée et l'absence de certains membres du Comité opposa parfois un obstacle à son travail. Le Comité se réunissait avant presque toutes les séances hebdomadaires qui étaient parfois raccourcies par l'arrivée tardive des membres du Comité. Le 23 février 1849, BROCA fit remarquer que dans les discussions du Comité, « l'inexactitude des membres et l'heure limitée par l'ouverture de la séance de la Société à 3 heures présent[ai]ent de graves inconvénients et empêch[ai]ent le Comité de terminer ses travaux ». Il proposa donc que le Comité se réunît à une autre heure, « de manière à ce qu'il p[ût] prolonger la séance afin d'épuiser l'ordre du jour ». On se mit d'accord sur le dernier vendredi du mois à 7 h 30 du soir. Ces réunions épisodiques ne durèrent que quelques mois et le Comité reprit ensuite son rythme hebdomadaire. BROCA, dans la même séance, avait proposé qu'une amende fût infligée à chaque membre absent, mais CAUDMONT ayant prétexté qu'un vote de la Société serait nécessaire pour ajouter un nouvel article au règlement, l'affaire en resta là.

### *Autorité et responsabilité du Comité*

Aucun article du règlement n'obligeait formellement le Comité à rendre des comptes aux membres de la Société. Cependant, il ne pouvait faire subir de changements aux règlements sans vote de la Société entière. Plus souvent qu'il n'en était forcément nécessaire, d'ailleurs, il préférerait demander l'assentiment de la Société avant de prendre une décision définitive, surtout en matière financière, sujet délicat pour de nombreux membres. Cette tradition finit par irriter quelques membres du Comité qui auraient désiré que celui-ci jouât pleinement son rôle et assurât vraiment son autonomie.

Le 7 janvier 1848, la question de la limite des pouvoirs du Comité intervint à propos d'une lettre de la commission chargée de l'érection d'un monument à Étienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE, ancien membre de la Société. Selon DEVILLE, soutenu par MACQUET, le Comité, « chargé des intérêts matériels et moraux de la Société », pouvait prendre seul une décision sur la participation de la Société anatomique au financement du monument. THIBAUT et MAILLIOT s'élevèrent contre cette prétention, et il fut finalement décidé que le problème serait abordé en séance et que le Comité proposerait d'offrir une somme de cinquante francs.<sup>144</sup> Pendant la séance, DEPAUL appuya le chiffre indiqué par le Comité qui se trouvait être le même que celui voté par la Société médicale d'Emulation.

---

<sup>144</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 7 janvier 1848.

## LES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Selon le règlement de 1846 (article 27), le Bureau était composé « d'un trésorier qui tient un registre des recettes et des dépenses de la Société, dont les pages sont paraphées par le secrétaire ». Contrairement à ce que pourrait faire croire cette phrase, le trésorier n'était pas un simple comptable des décisions financières prises par d'autres (le secrétaire ou le Comité, par exemple). C'est bien lui qui prenait les décisions relatives aux finances de la Société et qui devait rendre des comptes.

### Les Recettes

Les recettes de la Société provenaient de trois sources principales : les cotisations des membres adjoints et titulaires, les amendes, et les diplômes.

#### *Les cotisations*

Le règlement de 1826 n'exigeait aucune cotisation des membres. Seul le produit des diplômes servait à financer les menues dépenses de la Société. A partir de 1834 une contribution mensuelle d'un franc était perçue par le trésorier le premier jeudi de chaque mois (article 49). Le registre du trésorier révèle que les cotisations étaient payées très irrégulièrement. En 1840, seuls 19 membres sur 78 remirent leur cotisation au trésorier dans les temps prévus. Le 12 août 1840, le trésorier lut le compte-rendu trimestriel de l'état de la caisse et annonça que, conformément à la décision du Comité et de la Société elle-même, le nom des membres qui refusaient d'acquitter leurs dettes envers la Société serait affiché dans le local des séances pendant toute la durée du trimestre suivant.

Pour des raisons difficiles à expliquer, le montant des cotisations accusa une baisse brutale en 1847 et 1848. En 1847, seuls 4 membres versèrent la totalité de la somme qu'ils devaient. En 1848, la situation était presque la même. Le 14 janvier 1848, CAUDMONT fit un rapport au nom de la commission nommée pour examiner les comptes du trésorier. Après avoir indiqué le chiffre des recettes et des dépenses, il demanda à ce que chacun des membres de la Société apportât « un peu plus de diligence dans le paiement de la cotisation ». Le 21 janvier il annonça que depuis son dernier rapport une grande partie des sommes arriérées se trouvaient acquittées. Une nette amélioration se fit sentir en 1849, confirmée en 1850. A partir de ce moment, les paiements en retard devinrent très peu nombreux. En 1853, seuls trois membres n'avaient pas payé dans les temps et 12 n'avaient rien versé.

Le 15 avril 1840, la Société adopta une modification de l'article 52 du règlement qui changeait la cotisation mensuelle de un franc, en une cotisation trimestrielle de trois francs. Le règlement prévoyait des amendes pour les membres qui ne payaient pas à temps, mais le Comité répugnait en général à les exiger. Le paiement trimestriel permettait aux retardataires de s'acquitter de leur cotisation avant que le Comité en soit réduit à leur imposer une amende. Cette disposition laissait sans doute trop de latitude aux membres et en 1862 on repassa à une cotisation mensuelle pour inciter les membres à assister plus souvent aux séances. Ceux des membres adjoints et titulaires qui ne payaient pas leur cotisation étaient en théorie soumis à une amende. Mais il arrivait souvent qu'une régularisation ait lieu avec le paiement en une seule fois de la somme correspondant à plusieurs mois. Ces paiements différés n'étaient pas admis dans le règlement, mais ils étaient fréquents dans la pratique de la Société.

#### *Les diplômes*

En 1826, seuls les diplômes d'adjoint et de titulaire étaient payants : on demandait respectivement 5 francs et 2 francs pour chaque diplôme. Un changement intervint avec le règlement de 1840 (articles 44, 56 et 61) : le diplôme de membre adjoint était désormais payé 10 francs, celui de titulaire 5 francs, et celui de correspondant (délivré uniquement aux candidats étrangers à la Société), 10 francs. Cette augmentation était une conséquence logique des tentatives de la Société pour réduire le nombre de ses membres.

## *Les amendes*

Le règlement de 1826 prévoyait une amende pour tout membre du Bureau qui s'absentait d'une séance sans motif légitime (article 54); celui de 1834 étendait cette mesure à tous les adjoints et titulaires. Si les amendes existaient en théorie, elles n'apparaissent que par éclipse dans les comptes. En 1850, par exemple, le trésorier CAUDMONT ne fit référence à aucune amende dans le registre n°10. En 1863 au contraire, le règlement fut appliqué avec plus de sévérité et les amendes rapportèrent 296 francs à la Société et les contributions 1134; c'est-à-dire que les amendes rapportèrent l'équivalent de 26,1% du montant des cotisations, ce qui est loin d'être négligeable. Comme on le voit, la perception des amendes dépendait beaucoup du trésorier et de la situation financière dans laquelle se trouvait la Société : le Comité se plaignit à plusieurs reprises que les cotisations ne soient pas payées, et enjoignit le trésorier à être plus ferme.

Le zèle du trésorier ou du Comité à percevoir les cotisations variait bien souvent. On agissait surtout au coup par coup, lorsque les fonds faisaient soudain défaut. Le 2 mars 1837 le Comité décida d'écrire une lettre aux retardataires qui n'avaient pas encore payé leur cotisation de février. Il était rare qu'une lettre soit envoyée après un délai aussi court. Cette lettre modèle fut lithographiée en 100 exemplaires.<sup>145</sup>

Le 17 janvier 1838, CAZALIS proposa que, pour couvrir les frais du dîner que la Société faisait tous les ans, on prît le montant des amendes encourues pendant l'année et que chaque membre qui voudrait y prendre part ajoutât 6 francs. Après une discussion à laquelle se mêlèrent THOMPSON, GIRALDES et CHASSAIGNAC, la Société décida sur la proposition de BELL que l'on ne toucherait pas aux fonds de la Société et que tous les membres qui voudraient dîner devaient payer une cotisation de 10 francs. Cette question du dîner en souleva une autre, celle de la perception des amendes. On décida que les amendes devaient être intégralement perçues conformément au règlement. Le trésorier fut invité à déposer sur le Bureau la liste des membres en retard dans leur paiement.

Il existait d'autres amendes prévues par le règlement : elles concernaient le dépôt tardif des observations. Cet article fut appliqué sévèrement dans les toutes premières années mais ils tomba rapidement en désuétude.<sup>146</sup> La même évolution peut être notée pour les amendes infligées aux membres du Comité en retard dans leurs corrections d'observations.

## **Les Dépenses**

Les dépenses de la Société anatomique étaient très restreintes, et variaient peu d'une année sur l'autre. Pour l'ancienne Société anatomique, on ne possède aucune donnée. Pour la Société recréée à partir de 1826, on ne possède des renseignements d'ordre financier qu'à partir de 1840. A cette date, la Société disposait d'un local et publiait ses propres bulletins. Auparavant, on peut imaginer que les frais d'entretien de la salle des séances n'étaient pas payés par la Société puisque celle-ci se réunissait dans le bureau du professeur CRUVEILHIER. Les frais de la Société ont bien entendu augmenté et se sont diversifiés quand elle a commencé à publier elle-même ses bulletins et a disposé d'un local.

La dépense la plus importante était bien entendu la publication des bulletins. Un second poste de dépenses était représenté par les fournitures de bureau et de correspondance (plumes et crayons, papier et registres, encre, timbres, port de lettres, etc.) ainsi que les frais d'imprimerie (papier à en-tête, circulaires, impression du diplôme). La Société anatomique faisait également l'acquisition d'objets nécessaires à ses travaux scientifiques : de l'alcool pour la conservation des pièces anatomiques, des scalpels, des torchons et du savon. L'achat d'un microscope en 1855 fit l'objet d'une souscription.

La Société payait ensuite l'entretien, le chauffage et l'éclairage de la salle (bois de chauffage, charbon, bougies, huile pour lampes, étrennes pour le garçon chargé de nettoyer la salle, balayage et repassage, etc.). Elle n'achetait aucun des ouvrages de la bibliothèque, qui étaient tous donnés par les membres. Il fallait cependant faire régulièrement relier les brochures reçues, ainsi que les bulletins que l'imprimeur livrait brochés. La Société fit aussi la dépense d'un meuble de bibliothèque.

---

<sup>145</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°8, 2 mars 1837.

<sup>146</sup> Dans la séance du 10 mai 1827, BLANDIN n'ayant pas encore terminé son rapport sur un mémoire de MALGAIGNE lu le 19 avril, fut mis à l'amende conformément à l'article 61 du règlement. BLANDIN était donc puni par le règlement moins d'un mois après la lecture de l'observation.



## Les difficultés financières de la Société

La difficulté à percevoir les cotisations allait de pair avec l'absence chronique des membres. L'inefficacité des amendes obligea le Comité à chercher d'autres solutions. Après avoir usé sans succès des circulaires menaçantes, il décida le 11 mars 1840, que l'archiviste serait autorisé à refuser les bulletins aux membres qui n'auraient pas acquitté leurs cotisations. Devant les difficultés persistantes, CAUDMONT proposa le 26 janvier 1849, de payer une personne qui se chargerait de percevoir les cotisations de l'année.. Le nouveau mode de recouvrement suscita la satisfaction de certains membres mais aussi des plaintes. Le trésorier n'avait pas fait prévenir les membres du nouveau mode de perception par une circulaire devant accompagner le bon à payer comme cela avait été décidé.<sup>147</sup> Le trésorier répondit que ceux qui critiquaient étaient souvent ceux qui avaient de fortes dettes envers la Société et ajouta : « Ceux qui se plaignent sont ceux qui dénigrent la Société. Quant aux membres dévoués, il lui ont fait des compliments de ce mode de recouvrement; d'un autre côté, la caisse y a gagné beaucoup ». DEVILLE remarquait de son côté : « Certains membres crient très haut pour avoir un motif de désertier la Société anatomique et passer dans la Société biologique (sic) ». <sup>148</sup> RICHARD et MACQUET demandèrent que le Comité surveille l'exécution sévère des propositions votées récemment « contre ceux qui ne recherch[ai]ent que le titre en se faisant admettre dans le sein de la Société ». <sup>149</sup>

Les difficultés financières avaient aussi forcé la Société à exiger des nouveaux membres qu'ils achetassent un certain nombre de volumes des bulletins. Ils étaient donc obligés de déboursier une somme considérable. Quelques membres du Comité demandèrent le 30 octobre 1846 qu'on adoptât la seule obligation d'acheter les 4 premiers volumes de la réimpression. DEVILLE expliqua que cette mesure empêchait la Société de remplir complètement son cadre de membres actifs et que la diminution du nombre des cotisations influait sur la caisse.

## La solution financière

### *La subvention ministérielle*

Le 29 mars 1850, BROCA fit le point sur la situation financière de la Société.

Nos fonds sont en souffrance; nous ne pouvons pas faire face à nos réimpressions. Nous sommes obligés, pour entretenir notre caisse, d'exiger 30 francs de chaque récipiendaire, ce qui a éloigné beaucoup de candidats. Je propose donc de demander à M. DE PARRIEU, Ministre de l'Instruction Publique, une subvention annuelle de 500 francs.

Une commission composée de MAILLIOT, BROCA et RICHARD fut nommée pour intervenir auprès du ministre. Elle alla d'abord voir le doyen BERARD qui promit son appui. Une audience fut demandée à Jean-Baptiste DUMAS, ministre de l'Agriculture et du Commerce, espérant par son influence obtenir plus sûrement les fonds demandés à son collègue de l'Instruction Publique. Chimiste et professeur à la Sorbonne, DUMAS était surtout titulaire de la Chaire de Pharmacie et chimie organique à la Faculté de Médecine depuis 1838. Mais DUMAS donna une réponse évasive « qui remet[tait] indéfiniment l'époque à laquelle l'audience pourra[it] être accordée ». La commission finit par être admise en audience chez le ministre. Le 3 mai 1850, BROCA annonça au Comité avoir été informé par CRUVEILHIER que le Ministre de l'Instruction publique avait accordé une gratification de 500 F. On prépara immédiatement des lettres de remerciement aux deux ministres.<sup>150</sup>

---

<sup>147</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 23 et 28 février 1849.

<sup>148</sup> Le secrétaire avait d'abord écrit « une société rivale ».

<sup>149</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 30 mars 1849.

<sup>150</sup> [Au Ministre de l'Instruction publique]

M. le ministre,

La Société anatomique, dans sa séance du 3 mai 1850, m'a chargé de vous exprimer toute sa gratitude pour le bienveillant accueil que vous avez fait à notre demande. Grâce au secours que vous nous avez accordé, nous pourrions continuer nos travaux et nos publications. Nous nous efforcerons de prouver que nous étions dignes de cette faveur.

Veillez agréer, M. le ministre, l'expression de notre profonde reconnaissance.

[Au Ministre de l'Agriculture et du Commerce]

M. le ministre,

La subvention fut effectivement versée en juin. Le 27 janvier 1851, BROCA suggéra qu'une nouvelle allocation soit demandée au Ministre de l'Instruction publique. Selon lui, les circonstances étaient les mêmes en 1851 qu'en 1850 puisque la Société anatomique continuait à réimprimer plusieurs volumes de ses *Bulletins*, et d'ailleurs il était permis d'espérer une réponse favorable car l'année précédente, le Ministre de l'Instruction Publique avait admis que la Société pourrait se représenter pour obtenir une allocation similaire à celle déjà accordée.<sup>151</sup>

Le 28 mars 1851, cependant, la Société recevait une lettre du ministre annonçant au Président de la Société qu'il serait difficile d'accorder les 500 francs demandés. Le Comité décida que BROCA, LEUDET et MOREAU formeraient une commission pour aller demander audience au ministre et expliquer les besoins de la Société, résultant de la réimpression des volumes.<sup>152</sup> Cette démarche rencontra du succès, ce qui permit d'abolir l'obligation pour les nouveaux membres de la Société d'acheter les années réimprimées.<sup>153</sup>

La subvention fut reconduite, non sans quelques lettres insistantes au Ministère, jusqu'en 1873 (sauf en 1855 et de 1858 à 1862).<sup>154</sup> Une analyse des comptes de la Société montre que ces sommes d'argent lui permirent de sortir complètement de la situation critique qui avait été la sienne depuis 1835. Elles offrirent entre autres la possibilité d'augmenter le nombre de pages des volumes et de publier la *Table des trente premiers volumes*.

### *Le Registre de présence*

La bonne santé financière de la Société n'est pas à mettre uniquement au compte de la subvention. Un premier registre de présence avait été ouvert au 7 juin 1827, à une époque où aucune cotisation n'était exigée des membres. Dans la séance du Comité du 31 mars 1854, le secrétaire FOUCHER annonça qu'une proposition demandant que les membres de la Société fussent tenus de signer un registre de présence avait été déposée sur le Bureau. Dans cette lettre, LORAIN, DUFOUR et BLOT rappelaient qu'un article du règlement exigeait que tout membre signât un registre de présence et réclamaient l'application de ces dispositions. Ils demandaient en outre qu'une amende fût infligée à ceux qui ne feraient pas acte de présence. La Société fut prévenue qu'une proposition de modification du règlement aurait lieu dans la séance suivante.

Le 7 avril 1854, dans la séance du Comité précédant celle de la Société, le trésorier BLAIN DES CORMIERS, s'opposa au principe de l'établissement des amendes. Il souligna la difficulté de les percevoir et exprima la crainte de voir quelques membres, qui ne paraissaient pas aux séances de la Société mais payaient régulièrement leurs cotisations, donner leur démission. BROCA répliqua que la vie d'une société savante dépendait au moins autant de l'activité intellectuelle de ses membres que de leur ponctualité dans le paiement des redevances. Le Comité décida donc de soutenir la proposition devant la Société en suggérant d'atténuer ses effets, en instituant par exemple une amende pour quatre absences consécutives.

Devant la Société réunie, BAUCHET fit le point sur le règlement :

Il y a, dans le règlement, deux articles formels. L'un oblige les membres présents à signer un registre, l'autre inflige une amende de un franc pour chaque absence. Ces articles sont sévères, trop sévères, c'est pourquoi on les a laissé tomber, sans les appliquer dans toute leur rigueur. C'est donc pour faire revivre ces articles, tout en les adoucissant qu'une proposition a été déposée sur le bureau. Ainsi, un registre de présence serait ouvert à chaque séance, et une amende de un franc serait imposée à tout membre qui sans cause valable, aurait manqué à quatre séances à la suite.

---

La Société anatomique de Paris, dans sa séance du 3 mai 1850, m'a chargé de vous exprimer toute sa gratitude pour la protection que vous avez bien voulu accorder et pour l'usage que vous avez fait en sa faveur de votre haute influence auprès de M. le ministre de l'Instruction publique. Nous avons obtenu une gratification de 500 F, qui nous permettra de continuer nos travaux et nos publications. Il nous est doux de penser que nous le devons à votre généreux appui. C'est à vous, M. le ministre, qui avez tant fait pour les progrès de la science, c'est à vous qu'il appartient d'encourager les recherches scientifiques.

Veillez agréer, Monsieur et très honoré Professeur, l'expression de notre vive reconnaissance.

<sup>151</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 27 janvier 1861.

<sup>152</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 28 mars 1851.

<sup>153</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 4 avril 1851.

<sup>154</sup> La subvention fut toujours de 500 francs sauf en 1856 et 1857 où elle fut réduite à 400 francs.

M. DEPAUL : Si l'on a fait une semblable proposition, si je la trouve appuyée par les membres du Bureau, il y a probablement des raisons que nous voudrions connaître. Est-ce que les membres de la Société viennent peu aux séances ?

BAUCHET, ignorant le sarcasme, lui répondit que, dans la séance précédente, seuls le Bureau et deux autres membres de la Société étaient présents.<sup>155</sup>

M. BROCA : Comme vient de le dire M. le secrétaire, il y a dans le règlement deux articles formels mais que l'on n'applique pas parce qu'ils sont trop sévères. Il est cependant indispensable que les membres de la Société assistent plus régulièrement aux séances. Cette négligence amène quelquefois dans les élections, par exemple, de regrettables abus. C'est ainsi qu'on a pu voir échouer à une élection un candidat qui se recommandait cependant et par de belles et nombreuses présentations, et par le goût et l'intelligence dont il a fait preuve dans ses communications.<sup>156</sup> J'appuie la proposition qui est faite et j'engage M. le Président à la formuler.

M. FOUCHER : la voici :

1° Un registre de présence, déposé à l'avance, devra être signé à chaque séance par tous les membres présents.

2° Sera passible d'une amende de un franc tout membre qui sans cause valable, aurait manqué à quatre séances de suite.

VERNEUIL soutint qu'il était indispensable, tout d'abord, de nommer une commission des congés. « On recevrait à cette commission toutes les demandes qui seraient faites et elle les apprécierait ». Une commission semblable existait à la Société de chirurgie et elle fonctionnait, semble-t-il, correctement. Cette proposition fut adoptée et LORAIN, DUFOUR et BLAIN DES CORMIERS en furent nommés membres. La proposition fut ensuite mise aux voix et adoptée à l'unanimité. BLAIN DES CORMIERS demanda que l'on ajoutât un article pour forcer à payer l'amende s'il arrivait qu'un membre se refusât à ce paiement. DENUCE suggéra que le trésorier comptât les amendes sur les cotisations mensuelles. Ainsi, tout membre qui refuserait de payer l'amende, tomberait sous le coup d'un article du règlement qui prévoit le cas où un membre ne paierait pas ses cotisations. Comme l'avait fait le Comité, la Société tomba d'accord pour ne pas pénaliser les membres qui n'assisteraient pas aux séances mais paieraient les amendes qu'on leur infligerait. Le président conclut la discussion par ces mots :

M. CRUVEILHIER : l'amende pécuniaire, Messieurs, est peu de choses; j'espère que nous aurons rarement l'occasion de l'infliger. C'est plutôt une amende morale que nous avons votée. La Société marche; elle a un grand avenir; faisons-la prospérer.

Un an plus tard, le 16 mars 1855, BLAIN DES CORMIERS souligna les difficultés qu'avait suscité la mesure des amendes. DENUCE proposa pour simplifier son travail de trésorier d'avoir « une feuille mensuelle qui permettrait de voir d'un seul coup d'œil quels sont les membres qui ont mérité l'amende ». On décida que cette feuille n'aurait qu'une seule colonne pour chaque nom et qu'une seule signature suffirait pour constater la présence de chacun des membres à l'une des séances pendant tout le mois.<sup>157</sup> Cette mesure fit beaucoup de bien à la Société dont les finances s'améliorèrent grandement. Nous avons retrouvé ces feuilles de présence dans les archives pour la période 1855–1874.

---

<sup>155</sup> BAUCHET entendait sans doute par « Bureau » le Comité dans son ensemble.

<sup>156</sup> Ceci est peut-être une allusion à GENOUVILLE, refusé trois fois à l'élection.

<sup>157</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 16 mars 1855.

## LES ARCHIVES ET LA BIBLIOTHÈQUE

### L'intérêt pour les archives

La Société s'est peu préoccupée de ses archives avant 1834. Jusqu'à cette date, son fonctionnement était relativement simple, et la composante administrative de la Société, la plus propre à sécréter des archives de différente nature, se limitait au secrétaire et au trésorier. En 1835 la Société anatomique ouvrait une nouvelle page de son histoire, et à la fois pour des raisons historiques —entre autres, la rédaction de la préface aux *Bulletins* de 1835— et pour des raisons matérielles, son intérêt pour les archives fut renouvelé. En 1834 et 1835 des modifications dans le mode de production des archives et dans la quantité produite avaient sensibilisé les membres du Bureau à ces documents : le partage des responsabilités du secrétaire et du trésorier avec le Comité nécessitait une nouvelle répartition des outils nécessaires à l'administration (registres, correspondance, listes de membres); l'introduction d'une cotisation mensuelle obligeait le trésorier à conserver un état précis des recettes; enfin, la décision de publier les *Bulletins* de manière autonome contribuait à augmenter sensiblement les tâches administratives du Comité (relations avec le libraire, gestion des abonnements, etc.) et à compliquer les comptes du trésorier.

Il est significatif que le dédoublement des fonctions de trésorier-archiviste intervint précisément en 1834. L'année suivante, le déménagement dans le nouveau local, au-dessus du Musée Dupuytren, raviva encore l'intérêt pour les archives : il fallait leur trouver une place, et avant cela, définir quel espace serait nécessaire. L'archiviste DENONVILLIERS s'aperçut alors des nombreuses lacunes dont elles souffraient. Le 17 septembre 1835, le Comité lui avait demandé un rapport sur l'état des archives. La semaine suivante, il répondit « qu'il ne [pouvait] faire de rapport à cause de la négligence de son prédécesseur à lui communiquer les archives antérieures à sa gestion ». Le Comité l'engagea à faire une demande par écrit, mais huit jours plus tard, il avouait qu'il n'avait pu encore se procurer les archives en entier.<sup>158</sup> Nous ne savons pas ce qu'il avait obtenu et ce qui manquait toujours mais il est certain que de nombreuses archives, qui auraient dû être conservées par la Société depuis 1826, avaient disparu.

### Les pièces incluses parmi les archives

Aux termes du règlement, l'archiviste était chargé de « veiller aux archives, de dater et parapher toutes les pièces dont la conservation a[va]it été ordonnée par la Société; de les mettre en ordre; de tenir un registre sur lequel elles ser[ai]ent inscrites ». <sup>159</sup> Les archives de la Société se composaient de tous les travaux écrits communiqués à la Société, aussi bien imprimés que manuscrits, des procès-verbaux des séances hebdomadaires, et des divers papiers relatifs à l'administration de la Société (procès-verbaux du Comité, registres du secrétaire, etc.). La bibliothèque (ouvrages offerts et collections des *Bulletins*) était aussi incluse parmi les archives.

L'archiviste aurait donc dû détenir un nombre considérable d'observations de toutes époques et la collection complète des procès-verbaux des séances de la Société. Malheureusement, la négligence des différents secrétaires et membres du Bureau depuis la renaissance de la Société avait entraîné la disparition de nombreuses archives. Ces pertes s'expliquent en partie par l'absence d'un local propre à la Société avant 1835. Chaque membre du Bureau conservait chez lui les papiers concernant son administration. Lorsqu'il quittait ses fonctions, il était censé remettre l'ensemble des éléments en sa possession à son successeur, mais ce ne fut malheureusement pas toujours le cas. Certaines archives avaient sans doute été conservées dans le cabinet particulier de CRUVEILHIER depuis 1826 et devaient former le noyau de ce qui fut transféré dans le nouveau local en 1835.

### La tenue des procès-verbaux

La tenue correcte des procès-verbaux des séances de la Société représentait un élément essentiel de la bonne conservation future des archives. Tous les règlements de la nouvelle Société anatomique

---

<sup>158</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°8, 1 octobre 1835.

<sup>159</sup> Règlement de 1840, article 6.

reprirent la disposition créée par l'article 3 du règlement du 12 frimaire an XII : « Un secrétaire tiendra note exacte des faits dont la Société jugera convenable qu'il soit fait mention dans le procès-verbal de ses séances ».

Jusqu'à la publication des *Bulletins*, les procès-verbaux furent le résultat le plus tangible des travaux scientifiques de la Société. Ensuite, ils perdirent en partie leur importance puisque l'essentiel des discussions et des interventions était repris dans les *Bulletins*. Cependant, les procès-verbaux rapportaient aussi des débats et des décisions à caractère administratif qui n'apparaissaient pas dans les *Bulletins*. Avant l'impression du bulletin mensuel, le procès-verbal de la séance était fondamental, puisque les notes prises pendant les séances devenaient la base du travail de rédaction du bulletin. Le secrétaire, comme président du Comité, dominait l'appareil administratif de la Société. Or s'il fut contraint de déléguer une partie de son travail au Comité ou au moins au vice-secrétaire, ce fut toujours à lui que revint la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société, preuve de leur importance.

Les deux premiers registres de l'ancienne Société anatomique furent tenus avec le plus grand soin. Lorsqu'ils furent retournés à la Société en 1846, ils firent l'admiration de l'archiviste POUMET, qui se fit un plaisir d'en donner un compte-rendu en séance. De ces deux registres, il ne nous reste que le premier. Le second a disparu à une date inconnue entre 1857 et 1976.<sup>160</sup> Les procès-verbaux rédigés par Claude Joseph PITET, secrétaire de décembre 1803 à novembre 1807, sont un modèle du genre. Il était parvenu à synthétiser les discussions de manière très efficace et son mode de présentation était très bien étudié. Il laissait une marge importante pour indiquer par une mention ce que contenait chaque paragraphe. On ne connaît pas le travail de BRESCHET et de LULLIER qui tinrent les procès-verbaux en 1807 au titre de secrétaires-adjoints. CALEMARD LA FAYETTE, qui succéda à PITET en 1807, n'utilisait déjà plus le système des marges. Ses procès-verbaux étaient beaucoup moins développés, ne relevant souvent que l'idée générale de la discussion abordée ou de la pièce présentée. Ils dénotent la perte de motivation des membres de la Société anatomique à cette époque.

Un nouveau registre de procès-verbaux fut ouvert le 26 février 1826. Il fut en général tenu avec beaucoup de soin. Le secrétaire disposait du modèle de l'ancienne Société. Il prenait la peine de mettre au propre le procès-verbal qu'il avait lu en séance. La tenue d'un registre obligeait en effet le secrétaire à recopier deux fois ses notes : une fois sur le registre et une autre fois sur des feuilles pour l'imprimeur. Ce travail était long et fastidieux, aussi Auguste BERARD proposa-t-il, le 15 juillet 1830, de payer un copiste pour insérer les procès-verbaux sur le registre. Sa proposition fut adoptée mais elle ne fut sans doute appliquée que pendant très peu de temps.

En 1833, le secrétaire cessa de reporter les procès-verbaux sur le registre. Il s'épargnait ainsi beaucoup de temps, et se contentait de soumettre les feuilles volantes à l'imprimeur qui les lui restituait une fois le bulletin composé. Cependant, ce système conduisit à la perte des procès-verbaux de 1834 à 1836. La minute, jamais retranscrite dans un registre, ne fut pas remise par le secrétaire sortant à son successeur ou à l'archiviste. Afin de remédier à cette situation, et de mieux conserver les procès-verbaux à l'avenir, le Comité décida le 3 mai 1837 qu'ils seraient « inscrits sur un registre spécial ». Pendant six ans ce système fonctionna correctement, mais à partir de 1844, les procès-verbaux ne furent à nouveau plus retranscrits.

La minute était directement utilisée pour l'impression des *Bulletins* : on indiquait à l'imprimeur les extraits à conserver—parfois légèrement remaniés—en biffant les parties inintéressantes. Il suffisait alors d'ajouter en tête un sommaire et de joindre les observations et les rapports des commissions pour que le bulletin mensuel fût complet. Par la suite, les procès-verbaux devenant simplement un premier état des *Bulletins*, on négligea de les tenir d'une façon correcte. Certains secrétaires, comme AXENFELD, utilisaient des feuilles volantes de différentes tailles, rédigeaient de façon très succincte les parties qu'ils savaient être inutiles pour la publication. Leur écriture est parfois presque illisible. Pour certaines années, les procès-verbaux sont très difficilement compréhensibles et leur lecture très laborieuse.

---

<sup>160</sup> En 1857, Jules BOUTELLER remit à la Société tous les registres qu'il avait utilisés pour la *Table des trente premières années de la Société*. La lecture de l'article de MM ORCEL et VETTER, paru dans un numéro des *Archives d'Anatomie et de Cytologie pathologiques* de 1976 pour le cent-cinquantième de la recréation de la Société et intitulé « DUPUYTREN, CRUVEILHIER et la Société anatomique », confirme qu'ils n'ont pu avoir à leur disposition le deuxième registre.

Certains secrétaires accomplirent tout de même un travail de qualité. Tout dépendait bien entendu du secrétaire en fonction, de la manière dont il envisageait sa charge et du zèle qu'il mettait à la remplir. Les procès-verbaux tenus par DEVILLE en 1846, par exemple, sont très complets, ceux de LEUDET en 1851 très clairs. Les procès-verbaux de MAILLIOT en 1849, sont parmi les mieux tenus. Les bulletins furent composés à partir des procès-verbaux mais les marques destinées à aider l'imprimeur avaient été faites au crayon et furent presque toutes effacées par la suite, ce qui laissa les procès-verbaux presque intacts. L'année suivante, BROCA adopta un système entièrement différent qui montre clairement que le procès-verbal ne représentait pas une valeur en lui-même mais n'était qu'une sorte de minute des *Bulletins* : il utilisait uniquement la partie droite de la feuille afin de pouvoir faire des corrections ou des ajouts dans la partie gauche.

### *Contenu du procès-verbal*

L'existence des *Bulletins* modifia la manière de tenir les procès-verbaux. Dans la séance du 19 juin 1838, plusieurs membres, entre autres PRESTAT, PERROCHAUD et HARDY se plaignirent de la brièveté du procès-verbal. PIGNE, secrétaire, leur répondit que les *Bulletins* contenaient les notes remises sur toutes les présentations et qu'il était « inutile de surcharger le procès-verbal qui ne serait alors que la répétition et de la séance précédente, et du bulletin imprimé, et qu'il pens[ait] que c'était bien assez pour la Société d'avoir l'exposé verbal et l'exposé imprimé de ses travaux sans avoir un troisième qui ne servirait à rien, qu'il ne fera[it] désormais que relater un sommaire des faits et qu'il prendra[it] seulement en détail les discussions qui ser[ai]ent soulevées par les membres de la Société. »

### *Lacunes*

Les procès-verbaux des séances de la Société souffrent de nombreuses lacunes. Quelques séances manquent parfois au milieu d'une année par ailleurs bien conservée, mais dans certains cas, ce sont plusieurs semaines, voire plusieurs mois qui sont absents dans les archives.<sup>161</sup>

Malgré tous ses efforts, POUMET ne réussit pas à obtenir ses précieuses archives. En marge du procès-verbal de la séance du Comité du 16 mars 1855 il inscrivit : « Las de réclamer sans résultat les manuscrits des procès-verbaux de MM. DENUCE, secrétaire pour 1852, et FOUCHER, pour 1853, je crois devoir faire demander par le Comité ces procès-verbaux ». Il s'indignait de l'état dans lequel il recevait les procès-verbaux des derniers secrétaires. Il savait qu'il était possible de tenir un registre de façon à ce que tout soit compréhensible pour le lecteur cinquante ans plus tard, comme les registres de l'ancienne Société. Sur la couverture de la liasse des procès-verbaux de 1855 on peut lire : « Vous voyez dans quel état le sieur BLAIN DES CORMIERS me rend les procès-verbaux d'AXENFELD, 1855 ». BLAIN DES CORMIERS n'était évidemment pour rien dans la mauvaise tenue des procès-verbaux d'AXENFELD, qui fut sans doute un excellent secrétaire pour la Société, mais qui laissa un héritage inutilisable.

Parfois, la Société vit réapparaître des procès-verbaux qui avaient disparu depuis de nombreuses années. Ainsi, le 6 mars 1846, ROYER-COLLARD adressa à la Société le compte-rendu manuscrit de la première séance de la Société lors de sa réorganisation en 1826. Le 27 mars suivant, il envoya la minute de la lettre qui avait été adressée à DUPUYTREN le 19 janvier 1826. Le registre n° 18, emprunté par PIGNE pour les besoins de la réimpression vers 1841, ne fut remis à la Société qu'après son départ pour la Nouvelle-Orléans en 1849.

## **Les autres archives de la Société anatomique de Paris**

Les procès-verbaux des séances du Comité de rédaction connaissent aussi de nombreuses lacunes. Il manque ceux de novembre et décembre 1838, ainsi que ceux de septembre 1849 à février 1850, qui n'ont pas été remis par MACQUET. Pour 1839 on possède uniquement les procès-verbaux de deux séances. Du 2 mars 1842 au 13 mars 1846 il existe une solution de continuité complète dans les procès-verbaux du comité. Plusieurs séances manquent enfin à partir de la fin juillet 1853.

---

<sup>161</sup> Voir la liste donnée dans l'état des sources, p. 10.

Les observations originales ont presque toutes disparu. Après la publication, la version manuscrite perdait beaucoup de sa valeur. Les procès-verbaux de 1856 sont les seuls où le secrétaire ait conservé les observations mises aux archives. Comme souvent à partir de 1853, les procès-verbaux des séances sont regroupés par mois, mais ici chaque mois est divisé entre ce qui a été publié et ce qui est destiné aux archives. Les dessins réalisés par les membres—pour les besoins de leur démonstration uniquement, puisqu'ils n'étaient pas publiés—furent aussi conservés cette année-là, à l'exemple d'un dessin de Jules MAREY illustrant une observation de calcul vésical.

Il arrivait que l'observation d'un candidat soit égarée entre les membres de la commission ou du Comité. Ces négligences pouvaient entraîner certains membres à quitter la Société : dans la séance du Comité du 27 janvier 1851, BROCA annonça qu'il avait parlé à RICHER qui devait cinq ans de cotisations. Les Bulletins ne lui avaient pas été envoyés depuis des années. Il consentait à payer si on complétait ses années. DEVILLE expliqua que RICHER avait cessé de venir aux séances de la Société depuis la perte d'une de ses observations pendant le secrétariat de DEMAUX. Cette négligence du secrétaire l'avait indisposé contre la Société.<sup>162</sup>

Le secrétaire, puis le vice-secrétaire à partir de 1851, étaient chargés de la correspondance adressée à la Société. Les lettres conservées à la Bibliothèque Jacques Delarue ne forment qu'une infime partie de ce que la Société reçut et montrent que les secrétaires ne transmettaient que rarement les lettres qu'ils recevaient à l'archiviste. Les lettres conservées appartiennent toutes à la période 1844-1878, si l'on excepte quelques lettres ultérieures. Dans le relevé des archives qu'il fit en 1844, POUJET mentionnait une « Liasse A » réservée à la correspondance; elle a été perdue. Trois années sont particulièrement bien conservées : 1856, 1863, et 1867. Elles forment à elles seules 22 % de la correspondance.

### *Archives de l'ancienne Société anatomique*

Le 27 décembre 1844, POUJET lut un rapport sur l'état des archives de la Société et formula des propositions qui ne furent pas retranscrites dans les procès-verbaux. On sait toutefois que l'une d'entre elles visait à récupérer les archives de l'ancienne Société.<sup>163</sup> A la suite de cette communication, la Société se préoccupa de les retrouver. Elle n'eut pas de succès avant le retour des trois registres de procès-verbaux remis par la veuve de BRESCHET en mars 1846. L'historique rédigé par POUJET à la lumière de ces nouvelles sources provoqua l'intérêt du Comité pour la collection des observations. Certains membres désiraient publier ces observations si elles étaient retrouvées.

Le 12 juin 1846, sur la proposition de PIGNE, le secrétaire DEVILLE, fut chargé d'écrire à Étienne PARISSET, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, pour « réclamer les archives de l'ancienne Société anatomique confiées à l'ancienne Faculté de Médecine, à laquelle l'Académie royale de Médecine a[vait] succédé en 1820 ». <sup>164</sup> Le 17 juillet 1846 suivant, DEVILLE annonçait que ses démarches auprès de PARISSET avaient été vaines. L'affaire dût être reprise périodiquement puisque le 26 février 1847, DEVILLE regrettait une nouvelle fois de n'avoir pu rencontrer PARISSET. Lors d'une séance extraordinaire de juin 1852, les membres du Comité abordèrent à nouveau le sujet des archives de l'ancienne Société. Malgré les efforts de POUJET pour prouver l'utilité d'une publication, aucune définition ne fut prise.

## **La bibliothèque**

La Société anatomique ne possédait pas de bibliothèque lors de sa réorganisation. Cependant, elle recevait parfois des ouvrages et des mémoires manuscrits de la part de membres ou de médecins qui cherchaient à entrer dans la Société. Petit à petit, les livres commencèrent à s'accumuler. A partir de 1835, la Société établit comme règle que chaque membre devait donner un exemplaire de chacune de ses publications à la bibliothèque. Cependant, certains omettaient de le faire régulièrement.

<sup>162</sup> Les observations manuscrites n'existaient bien souvent qu'en un seul exemplaire. Leur perte était irréparable pour l'étudiant qui désirait publier ses recherches.

<sup>163</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux des séances, 1844 et 10 janvier 1845.

<sup>164</sup> C'est évidemment de la Société de l'École de Médecine et non l'ancienne Faculté à laquelle le vice-secrétaire faisait allusion. On ne sait d'où vient cette idée que l'Académie de Médecine pût conserver les manuscrits de l'ancienne Société anatomique mais il semble certain que les archives de l'Académie de Médecine actuelle ne les recèlent pas.

D'autres ne donnaient que leur thèse, qu'ils étaient de toute manière obligés de faire imprimer en de très nombreux exemplaires. Une délibération du Comité du 20 mars 1846 concluait à la rédaction d'une circulaire pour rappeler aux membres négligents les obligations contractées envers la Société. Cependant, la plupart de ces « auteurs », comme les appelle le vice-secrétaire, étaient plus avancés dans leur carrière que les membres actifs de la Société. Aussi il fut décidé que on ne se contenterait pas d'envoyer simplement une lettre mais que l'on ferait une démarche personnelle : trois membres du Comité furent désignés pour passer chez les médecins concernés.<sup>165</sup> Il était toujours difficile de demander aux auteurs de faire un don de cette sorte, surtout pour les ouvrages richement illustrés de gravures, qui coûtaient beaucoup plus cher. Le 7 avril 1841, le Comité prépara un projet de lettre à CRUVEILHIER pour qu'il fasse don de son ouvrage d'anatomie pathologique à la Société.

En 1847, pendant les vacances de la Société, la bibliothèque subit une inondation, sans doute due à une infiltration d'eau depuis le toit. Les procès-verbaux ne détaillent ni l'accident en question ni ses conséquences mais on sait qu'une partie des *Bulletins* stockés fut abîmée par l'eau, en particulier les *Bulletins* de 1834, qui furent épuisés dès 1850.<sup>166</sup> Cet incident obligea le Comité à réfléchir à l'amélioration de la bibliothèque. Le 26 novembre 1847 il décida l'achat d'un meuble de bibliothèque, mais dans une des séances suivantes POUOMET obtint que l'on consacra d'abord l'argent voté à remplacer les volumes avariés.<sup>167</sup> Néanmoins, on jugea que la Société possédait suffisamment de volumes pour répondre à la demande pendant quatre ou cinq ans. Le meuble de bibliothèque fut finalement acheté en février 1848.<sup>168</sup>

La Société décida le 12 juillet 1837, sur la proposition de CHASSAIGNAC, PIGNE, et BEHIER, que l'archiviste ferait dorénavant un rapport trimestriel détaillé où il exposerait l'état de la bibliothèque, des abonnements et des collections vendues.<sup>169</sup> Cette mesure ne fut jamais appliquée. Seul POUOMET fit un rapport sur les archives et la bibliothèque en 1844, et un autre sur la bibliothèque en 1867. Le 3 avril 1845, GELEZ proposa que le catalogue des livres contenus aux archives fût publié afin que chaque membre pût s'en servir au besoin. Une commission composée de MM. HERSENT, GELEZ et MAILLIOT fut chargée d'examiner cette proposition et de faire un rapport, mais elle ne fut pas poussée plus loin. Le 18 juin 1847 le secrétaire Victor THIBAUT proposa que l'archiviste présentât aux séances annuelles une liste des ouvrages reçus dans le courant de l'année.<sup>170</sup> Il est peu probable que cette mesure fut appliquée; les procès-verbaux des séances solennelles n'en font pas mention.

La bibliothèque s'était accrue considérablement grâce aux soins de POUOMET. A son départ en 1867, elle contenait 1037 volumes. Les dons d'Adolphe LENOIR (71 ouvrages en 159 volumes), Alexis MOREAU (187 volumes), Jules CLOQUET (60 volumes du *Dictionnaire des Sciences médicales*) et BARTH (23 volumes) contribuèrent amplement à cette augmentation. Le 21 août 1846, PIGNE fit un don symbolique à la Société :

M. PIGNE membre honoraire fait connaître à la Société dans une lettre adressée au président, qu'il est sur le point de quitter la France pour un temps peut-être fort long. Il désire laisser à la Société anatomique un témoignage de gratitude pour l'instruction qu'il a puisée dans son sein et pour la bienveillance soutenue qu'elle lui a témoignée depuis 12 ans. Dans ce but, il lui fait hommage d'un de ses livres les plus précieux, les œuvres d'HIPPOCRATE et de GALIEN traduits par CHARTIER, édition de 1679, donnés en 1796 comme récompense à DUPUYTREN, par l'administration des hôpitaux. Sur le premier volume, M. PIGNE a écrit de sa main la note suivante :

« Si par suite de l'instabilité des choses humaines la Société anatomique subissant le sort des autres sociétés venait à se désorganiser, je désire que cet ouvrage dont je lui fais hommage soit transmis par elle à la Société médicale qui à cette époque serait la plus ancienne et posséderait une bibliothèque ». <sup>171</sup>

Paris, le 11 août 1846 PIGNE. »

<sup>165</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 20 mars 1846.

<sup>166</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 20 décembre 1850.

<sup>167</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 10 décembre 1847.

<sup>168</sup> Le procès-verbal du 18 février 1848 indique qu'à cette date, la Société fit l'achat d'un meuble de bibliothèque pour 375 francs.

<sup>169</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°4, 12 juillet 1837.

<sup>170</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 18 juin 1847.

<sup>171</sup> PIGNÉ était le neveu de DUPUYTREN. Le 28 août, il expliqua au Comité qu'il avait voulu indiquer par son commentaire que la Société ne devait pas vendre ces ouvrages.



## **DEUXIÈME PARTIE : LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LEUR DEVENIR**

Dans notre description du fonctionnement général de la Société anatomique nous avons souligné le fossé entre les exigences du règlement et la pratique effective. Entre 1826 et 1873, la Société continua à travailler et à être animée de manière satisfaisante mais le Comité d'administration ferma souvent les yeux sur les enfreintes au règlement. Il y prit même parfois part, pour le bien de la Société elle-même, afin de ne pas poser trop d'obstacles à la participation des membres et ne pas dissuader de potentiels candidats.

Une société savante ne fonctionne guère que par et pour ses adhérents. Contrairement à une institution quelconque, elle ne peut puiser son énergie ailleurs que dans ses membres. Souvent la plupart des sociétaires se contentent de profiter de leur appartenance à la société, sans aller au-delà de ce qu'exige leur simple statut de membre. Seule une poignée d'adhérents fait réellement vivre la société et cherche à la faire progresser en se consacrant pleinement à ses travaux et son administration. Cependant, l'adhésion à une société savante n'est pas un fait anodin, même pour celui qui s'investit peu dans ses travaux. C'est une démarche volontaire qui suppose un certain degré de motivation et d'intérêt. Il est souvent impossible de reconstituer les motifs personnels qui poussent une personne plutôt qu'une autre de même âge, profession, milieu social et culturel, à adhérer à une société savante. Tout au plus peut-on se borner à étudier la composition de cette société et à essayer d'en déduire des types d'adhérents.

Selon Jean-Pierre CHALINE un homme « aisé, instruit, d'âge mûr » paraît être « tout en supportant de sensibles variantes, le portrait type de l'érudit membre de sociétés savantes ».<sup>172</sup> Cette définition ne semble évidemment pas convenir pour la Société anatomique. Constituée essentiellement d'étudiants en médecine et de médecins, la Société anatomique offre une image bien singulière des membres de sociétés savantes. Notre étude ne peut prétendre éclairer la composition d'une quelconque société savante du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle ne peut non plus prétendre s'approcher de la composition d'une autre société médicale parisienne du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons simplement tenté de comprendre ici qui étaient les membres de la Société anatomique et quel rôle cette dernière pouvait jouer dans leur parcours professionnel et social.

## ÉTUDE DES MEMBRES DE LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

### Le cadre d'études : l'École pratique de Dissection

La Société anatomique avait été créée au sein de l'École pratique de Dissection de médecine. Les élèves de cette école étaient membres de droit mais ils n'étaient considérés comme tels qu'après en avoir fait la demande. Les autres élèves de l'école de Santé pouvaient aussi demander à faire partie de la Société anatomique, mais ils devaient être présentés par un élève de l'École pratique et avoir fait part de quelques observations à la Société. Leur admission était ensuite délibérée au scrutin secret.<sup>173</sup> La Société anatomique était donc un peu la société des élèves de l'École pratique et il nous faut maintenant étudier plus précisément le fonctionnement de cette école.

L'École pratique était constituée de trois classes successives (3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup>), comportant chacune 40 élèves maximum. Pour y être admis, il fallait avoir suivi les cours de l'École de Santé pendant au moins un an et subir un concours. L'enseignement mis en place à partir de 1797 était beaucoup plus complet que celui de l'Ancien Régime. Comme à l'École de Santé, il était divisé entre semestre d'hiver et semestre d'été. En hiver, les élèves étudiaient l'anatomie et la médecine opératoire, s'exerçaient aux opérations de chirurgie et aux dissections. L'été était réservé à la chimie et la pharmacie, aux recherches de physiologie, aux expériences de physique médicale, aux applications de bandages, aux appareils chirurgicaux, aux répétitions d'ostéologie et au manuel des accouchements. Les élèves de l'École pratique suivaient aussi les leçons cliniques avec assiduité et étaient notamment employés aux rédactions des observations. L'appartenance à l'École pratique donnait accès à l'Hospice de Perfectionnement installé au sein de l'École, où les cas rares et spécialement intéressants étaient traités.

Conformément à sa vocation, l'École pratique offrait des facilités pour les dissections. Elle ne disposait, il est vrai, que de six pavillons sur les douze qui avaient été initialement prévus. Pour combler le manque de locaux, le réfectoire des Cordeliers avait temporairement été attribué à ces

---

<sup>172</sup> CHALINE, *op. cit.*, p. 237.

<sup>173</sup> Article 6 du règlement du 12 frimaire an XII.

exercices. Les travaux pratiques d'anatomie et les dissections de l'École de Santé étaient placés sous la direction du Chef des travaux anatomiques. Nommé à vie et logé sur place, il était aussi responsable de l'activité de l'École pratique. Son jeune âge—DUMERIL, DUPUYTREN et BECLARD furent respectivement nommés à 25, 22 et 27 ans—faisait de lui un lien idéal entre les professeurs et les étudiants. Sous sa surveillance, des prosecteurs et aides d'anatomie, choisis parmi les étudiants les plus avancés dans leur cursus, étaient chargés de diriger les travaux des élèves. Ce système permettait « un enseignement mutuel non conformiste et très stimulant pour les uns et les autres ».<sup>174</sup>

L'École pratique, après avoir sélectionné les meilleurs élèves de l'École de Santé, favorisait un climat d'émulation par un système de prix. Deux prix étaient distribués aux élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, et quatre à ceux de la 1<sup>e</sup>. Ces prix étaient remis solennellement par le doyen ou une personnalité extérieure à l'École de Santé dans la séance de rentrée du mois de novembre.

Malgré les avantages qu'elle offrait, l'École pratique connut des difficultés à recruter ses élèves. Certaines années, le cadre des 40 élèves par promotion ne fut même pas rempli. L'École souffrait de plusieurs handicaps. D'une part, le chef des travaux anatomiques, prisonnier de ses multiples fonctions (service dans un hôpital, enseignement à l'École, direction des dissections, pratique à la ville), était souvent absent et les prosecteurs et aides d'anatomie ne disposaient que d'un traitement insuffisant qui les obligeait à abandonner leurs fonctions pour des cours payants. D'autre part, l'enseignement de l'École était fortement concurrencé par les cours d'anatomie, de physiologie et les démonstrations de dissections donnés dans les amphithéâtres particuliers. Les professeurs particuliers pouvaient consacrer plus de temps à chaque élève. En outre ils savaient mettre le prix pour trouver des sujets de dissection alors que l'École pratique souffrait de la pénurie de cadavres. Enfin, ils dispensaient parfois des cours de spécialités que l'École se refusait à enseigner.

A partir de 1813, les autorités, reconnaissant la qualité de l'enseignement dispensé par les professeurs particuliers, décidèrent de le rattacher à l'enseignement officiel. L'École de Santé devait mettre des locaux à la disposition des professeurs particuliers au sein de l'École pratique. Ces nouveautés et spécialités que la Faculté rejetait entrèrent ainsi à l'École pratique, qui devint un centre de travaux et de recherches très poussées dans tous les domaines : chimie, anatomie pathologique, maladies professionnelles, expérimentation, etc. L'enseignement de la dissection se trouva ainsi « relégué au second plan, au profit d'activités scientifiques qui plaçaient l'École au centre du monde médical parisien ».<sup>175</sup>

Madame IMBAULT-HUART juge sévèrement les résultats de l'enseignement pratique par rapport aux espérances des fondateurs. Selon elle, l'École pratique jouissait davantage d'une réputation en raison de la qualité de ses élèves, que par les uniques vertus de l'enseignement qu'elle dispensait. « Lieu de rencontre, d'ouverture, de renouvellement des idées et de sélection du monde médical », l'École pratique permettait « de se faire connaître des professeurs et d'être reconnus par eux ». Consciente des limites de l'apport de l'École pratique, et touchée peut-être par le sentiment d'une urgence des travaux de recherche, l'École de Santé encourageait tout ce qui, comme la Société anatomique, pouvait contribuer à l'enseignement des étudiants.

## Étude de la composition de la première Société anatomique

Il est difficile d'étudier de manière vraiment satisfaisante les membres de la première Société anatomique de Paris. Seule une partie de ces membres a été identifiée et il est impossible de réaliser des statistiques valides. On ne peut donc que donner des indices sur la composition de la Société à cette époque.

Le principal élément marquant est le caractère élitiste de la Société anatomique. Ses membres appartenaient à l'élite de l'École de Santé de par leur appartenance à l'École pratique au sein de laquelle la Société opérait son recrutement. Si l'on considère que l'École pratique comprenait 120 élèves, il faut croire que presque tous ces élèves appartenaient à la Société anatomique, puisque POUMET indique qu'elle comprenait 108 adhérents en novembre 1804. Les membres de la Société anatomique appartenaient souvent aussi à l'élite des élèves des hôpitaux. On ne connaît pas la proportion exacte de membres déjà en fonction dans les hôpitaux lors de leur entrée à la Société

<sup>174</sup> IMBAULT-HUART, L'École pratique de Dissection., op. cit.

<sup>175</sup> Ibidem.

anatomique. Nous avons malheureusement uniquement retrouvé, dans les procès-verbaux du Conseil Général des Hôpitaux, la liste des externes nommés en floréal an XII (mai 1804).<sup>176</sup> Presque tous les élèves concernés nous sont cependant connus pour être des membres de la Société anatomique. Le concours de l'externat étant plus ouvert que celui de l'École pratique, il est plus que probable que presque tous les membres de la Société anatomique étaient ou avaient été externes des hôpitaux de Paris.

On sait d'autre part qu'une dizaine d'adhérents étaient déjà internes des hôpitaux lors de leur entrée à la Société. Sur les 107 membres de la première Société anatomique que nous avons identifiés, 42 étaient internes des hôpitaux ou le sont devenus par la suite. Parmi les 61 internes nommés entre 1802 et 1806, 37 au moins étaient membres de la Société anatomique, et onze parmi les quinze nommés en 1805. Une large proportion de membres de la Société anatomique a donc accédé aux postes des hôpitaux réservés aux meilleurs étudiants. Mais ces chiffres ne reflètent même pas la réalité des fonctions hospitalières : avant la création formelle de l'internat et de l'externat en médecine et en chirurgie, des élèves étaient déjà payés pour seconder les médecins et chirurgiens au sein de l'hôpital. Parvenus au terme de leurs études en 1803, ils ne devinrent pas nécessairement internes des hôpitaux sous le nouveau régime. Il est donc possible que la Société anatomique comptait plus d'internes que ce que nous avons relevé.

Il est plus difficile de suivre le caractère élitiste des membres de la Société anatomique dans leur carrière après leur éloignement de la Faculté. La plupart des élèves de l'École pratique n'étaient pas originaires de Paris et repartirent exercer en province. Un certain nombre resta exercer à Paris, attiré par les fonctions hospitalières et la clientèle de prestige. Parmi les 28 sociétaires installés à Paris, huit médecins et sept chirurgiens exercèrent des fonctions dans les hôpitaux, et huit devinrent ultérieurement professeurs à la Faculté de Médecine. L'accès aux places de médecins ou chirurgiens des hôpitaux était souvent lié aux postes obtenus pendant ou juste après la fin des études : sept membres de la Société obtinrent les fonctions convoitées d'aides d'anatomie et de prosecteur de la Faculté, selon le relevé établi par Auguste CORLIEU.<sup>177</sup> En province, certains anciens sociétaires pouvaient aussi obtenir des fonctions dans les hôpitaux et les écoles secondaires, comme Achille FLAUBERT à Rouen, Antoine BOUCHET à Lyon ou Edmé LE SAUVAGE à Caen. Cependant on ne peut être certain d'avoir retrouvé tous ces professeurs et praticiens hospitaliers.

La situation particulière de l'époque a sans doute empêché un certain nombre de ces médecins d'accéder à des postes dans les hôpitaux de Paris, ou même de s'installer en tant que praticiens dans la capitale. Certains membres furent appelés à servir dans les armées napoléoniennes comme chirurgiens militaires et durent interrompre leurs études. A leur retour en 1814, il leur fallut passer leur thèse et tenter de retrouver la voie normale menant aux postes des hôpitaux et de la Faculté. Certains, comme Laurent Théodore BIETT, parvinrent à ce but. D'autres, comme Louis René VILLERME, échouèrent.<sup>178</sup>

Un autre indice de la qualité des membres de la Société anatomique est fourni par leur appartenance à l'Académie de Médecine. Sur les 107 sociétaires qui nous sont connus, 37 sont devenus membres de l'Académie. Cette forte proportion (34,5 %) s'explique par le recrutement particulier de l'Académie de Médecine à sa création en 1820. L'Académie était composée de plusieurs catégories de membres de droit et associés : honoraires, titulaires, associés libres, associés ordinaires et associés étrangers, soit un nombre total de 285 membres. Enfin, elle comprenait des adjoints résidents et des correspondants français et étrangers. L'Académie était ainsi composée d'un très grand nombre de médecins. Elle avait en particulier accepté en son sein de nombreux jeunes médecins avec le statut d'adjoints résidents, dont de nombreux anciens membres de la Société anatomique. Le 18 octobre 1829, une ordonnance royale simplifia les diverses catégories de la compagnie savante et réduisit le nombre de membres à un total de 170. Cette réduction fut obtenue en ne procédant qu'à une élection pour trois extinctions. Par l'ordonnance royale du 20 janvier 1835, certains adjoints résidents furent cependant nommés membres sans succéder à des académiciens décédés.

---

<sup>176</sup> Archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris. Procès-verbaux des séances du Conseil général des Hôpitaux.

<sup>177</sup> Auguste CORLIEU, *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris*. Paris : Imprimerie nationale, 1894.

<sup>178</sup> CHALINE, *op. cit.*, p. 148.

## Le caractère étudiant de la première Société anatomique

Dès le départ, la Société se trouva formée par des éléments dynamiques et avides de connaissance. Le membre le plus âgé était sans doute le président nouvellement élu, Guillaume DUPUYTREN, qui n'avait que 26 ans. Cet aspect juvénile ne se modifia pas pendant le court laps de temps que dura la première Société anatomique. Il fut l'un des atouts mais sans doute aussi l'un des handicaps de cette Société.

Les créateurs de la Société anatomique n'avaient à l'esprit que l'organisation de réunions qui leur permettraient de confronter leurs idées en matière d'anatomie et de physiologie, et de participer aux recherches nouvelles dans ces domaines. L'unique but de la Société était l'enseignement mutuel de ses membres, qui étaient tous des étudiants en médecine ou des élèves des hôpitaux. Tout comme la Société d'Instruction médicale, la Société anatomique refusait de se présenter comme une société savante. LAENNEC, dans son discours pour la rentrée de la Société en novembre 1808 rappelait la modestie de ses ambitions et de ses exigences :

La Société anatomique n'est point une société savante; un objet pour lui être présenté n'a point besoin d'être nouveau, il suffit que la communication en puisse être utile à quelques uns de ses membres; ainsi chaque sociétaire peut être sûr d'être accueilli favorablement en lui présentant quelques unes des préparations anatomiques qui exigent le plus de temps, de soin ou d'habileté dans l'art de la dissection en en faisant lui-même la démonstration.<sup>179</sup>

La Société anatomique n'était donc pas destinée, à l'origine, à accueillir les travaux de médecins déjà entrés dans la profession. Elle ne se posait pas en concurrente de la Société de l'École de Médecine, ou plus tard de l'Académie de Médecine. Malgré la qualité de ses premières observations, elle ne cherchait pas à attirer les médecins déjà reconnus pour leurs travaux de recherche. Dès 1804, pourtant, elle devint plus qu'un rassemblement d'étudiants, tout simplement parce que certains de ses membres cessèrent d'être étudiants. En prévision de leur départ prochain de l'École pratique, les sociétaires les plus assidus réfléchirent à un moyen de faire survivre la Société. Certains désiraient continuer à assister aux séances après avoir passé leur thèse, afin de bénéficier des travaux de la Société. Ce fut l'origine de la catégorie des membres résidants, transformés en « titulaires » en 1826 :

Il étoit facile de prévoir qu'une Société de cette nature ne pourroit exister longtemps entre les mêmes membres; il étoit plus que probable qu'un grand nombre de sociétaires arrivés au terme des études préparatoires à l'exercice de la médecine seroient forcés de quitter Paris, et que parmi ceux-mêmes qui se fixeroient dans la capitale, plusieurs se trouveraient dans des circonstances qui ne leur permettraient pas longtemps d'attacher le même intérêt aux séances de la Société. Les fondateurs de la Société ne voulurent pas qu'une institution qui leur avoit été utile et agréable fut perdue pour ceux qui devoient les suivre dans la même carrière (...). Par de nouvelles décisions, il fut statué que ceux des anciens membres de la Société que leur attrait particulier pour les Sciences anatomiques ou la direction qu'ils auroient données à leurs études pourroient porter à désirer de faire constamment partie de la Société porteroient le nom de *membres résidants*. C'est à eux qu'a été confiée la garde des règlements.<sup>180</sup>

La Société anatomique commença donc à comporter un faible pourcentage de médecins engagés dans la vie professionnelle. Cependant, les membres qui avaient déjà passé leur thèse étaient encore parfois en fonctions dans les hôpitaux, et n'avaient donc pas encore tout à fait quitté le cursus de leurs études et les étudiants restaient la principale source de recrutement de nouveaux membres. Quelques membres résidants auraient peut-être pu former un noyau suffisant pour transformer la Société anatomique en une société médicale destinée à des praticiens, voie qu'avait déjà empruntée la Société médicale d'Émulation. Mais la Société anatomique n'eut pas le temps, dans sa courte existence, de s'engager plus loin dans cette direction.

---

<sup>179</sup> Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine, Manuscrits Laennec, Ms 2186 (II), f. 3-4.

<sup>180</sup> *Ibidem*, f. 10.

## ÉTUDE DES MEMBRES DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Afin de mieux comprendre qui sont les adhérents de la Société anatomique, il est intéressant d'étudier à quoi ressemblait leur vie d'étudiants et quelle place la Société anatomique prenait dans les quelques années qu'ils passaient au sein de la Faculté de Médecine, et dans leur vie professionnelle.

Les étudiants de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle ne constituaient pas seulement un groupe social uni par une commune appartenance à une école ou une faculté. Ils composaient tout un monde, avec ses règles, ses coutumes et son empreinte géographique dans la capitale.<sup>181</sup> Notre étude s'intéresse plus particulièrement aux étudiants en médecine et il nous a semblé utile de retracer ici leurs parcours, depuis le début de leurs études jusqu'à l'apogée de leurs carrières.

### Le monde des étudiants parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle

#### *L'arrivée du nouvel étudiant à Paris*

Jean-Claude CARON a estimé qu'entre 1814 et 1848, 92% des étudiants de la Faculté de Médecine de Paris étaient originaires de la province. Souvent ces élèves n'avaient pas obtenu leur baccalauréat dans la capitale.<sup>182</sup> Il leur fallait donc découvrir tout à la fois une nouvelle ville et un environnement entièrement différents de ce qu'ils avaient pu connaître auparavant.

L'arrivée à Paris signifiait donc la découverte du Quartier latin et la recherche immédiate d'un logement. Les dossiers de thèse de doctorat que nous avons consultés aux Archives nationales montrent clairement que les étudiants en médecine se logeaient principalement aux abords de la Faculté. L'hébergement dans le Quartier latin reposait sur un réseau d'hôtels, pensions, garnis et mansardes établis autour de la rue St-Jacques.<sup>183</sup> Au sein même de ces hôtels, les étudiants se regroupaient volontiers par province d'origine : partager une chambre avec un « compatriote » était un moyen de combattre le mal du pays. L'entrée dans le monde étudiant était ainsi facilitée par cette proximité. Selon CARON, l'hôtel était « un haut lieu de la sociabilité étudiante » où il était possible « de profiter de l'expérience de l'autre, parfois plus ancien, voire de faire jouer d'éventuelles recommandations. »<sup>184</sup> Seule une minorité aisée pouvait se permettre de vivre dans ses meubles dans les quartiers plus riches de la rive droite.

Il arrivait cependant que le Quartier latin ne soit pas le lieu d'habitation idéal. Généralement, les élèves de première année ne suivaient que les cours de la Faculté et les leçons cliniques. Ils pouvaient donc se permettre d'habiter assez loin des hôpitaux. Au contraire, les externes devaient remplir leurs fonctions avec régularité. On ne leur tolérait qu'un nombre limité d'absences. Plutôt que de trouver un logement à proximité de la Faculté, certains externes préféraient résider près de l'hôpital où ils devaient se rendre tôt le matin. Cela était particulièrement vrai pour les hôpitaux éloignés du Quartier latin comme l'hôpital Beaujon et l'hôpital St-Louis. La situation était plus difficile pour les externes de l'hospice de Bicêtre, situé en-dehors des murs de Paris. Ils préféraient souvent rester dans le Quartier latin, ce qui les obligeait quelquefois à abandonner leur poste hospitalier, afin de pouvoir se rendre facilement aux cours de la Faculté et aux salles de dissection. Les internes ne rencontraient plus de problèmes de logement puisque l'administration hospitalière leur attribuait une chambre au sein ou à proximité de l'hôpital.

A partir de 1860, toutefois, de plus en plus d'étudiants choisirent de vivre en-dehors du Quartier latin. Le percement de voies, la construction de nouveaux quartiers avec les travaux d'Haussmann et l'amélioration des moyens de transport sont sans doute à l'origine de cet éloignement relatif de la Faculté.

---

<sup>181</sup> Jean-Claude CARON a tenté de retracer ce monde dans sa thèse, *La jeunesse des écoles à Paris, 1815-1848. op. cit.*

<sup>182</sup> CARON, *Génération romantique*, p. 435. Le décret impérial du 17 mars 1808 imposa l'obligation du baccalauréat ès-lettres pour les étudiants désireux de s'inscrire à la Faculté de Médecine. A partir de 1823 le baccalauréat ès-sciences fut aussi exigé (Ordonnance royale du 5 juillet 1820). Cette exigence fut supprimée temporairement entre 1832 et 1837, et celle du baccalauréat ès-lettres entre 1852 et 1861. A partir de 1861, seule une partie restreinte du baccalauréat ès-sciences était demandée.

<sup>183</sup> CARON, *op. cit.*, p. 131.

<sup>184</sup> CARON, *op. cit.*, p. 134.

## *Une liberté limitée*

Souvent, les étudiants goûtaient pour la première fois à la liberté en arrivant à Paris. Loin de leur famille, ils pouvaient jouir d'une vie sociale et s'affranchir de la pression parentale, ce qui leur était sans doute impossible ou interdit auparavant. Leur nouvelle vie était bien différente de ce qu'ils avaient connu au lycée où ils étaient soumis à la tutelle des professeurs et des surveillants d'internat. Certains étudiants abusaient volontiers de l'autonomie qui leur était accordée, ce qui ne manquait pas de choquer la philosophie bourgeoise du temps. La fréquentation des bals et des cafés, les chahuts, l'attitude presque sacrilège de certains envers les sujets de dissection étaient autant de causes de scandales pour la bonne société parisienne.

Le manque de sérieux et l'échec éventuel de certains étudiants étaient souvent imputés à l'indépendance des élèves. Plusieurs observateurs proposèrent de mieux surveiller le travail et les occupations des étudiants. Louis Jean François DELASIAUVE, déplorant la « fatale inaction » dans laquelle tombaient certains élèves de l'école de Médecine, souhaitait qu'ils soient tous admis comme internes dans un hôpital.<sup>185</sup> François GUIZOT, pareillement scandalisé par l'absence de soutien quotidien donné aux élèves, aurait voulu qu'ils soient tous regroupés au sein de collèges, à l'instar du système britannique.<sup>186</sup> Philippe BUCHEZ, de son côté, désirait les soumettre à l'étroite surveillance des agrégés.<sup>187</sup>

Si les étudiants apparaissaient trop indépendants par rapport à ce que certains observateurs jugeaient raisonnable, leur liberté rencontrait pourtant de nombreuses limites. Tout d'abord, ils ne pouvaient arriver à Paris sans de sûres relations dans la capitale : l'étudiant qui n'était pas originaire de Paris devait présenter un « répondant » lors de son inscription. Cette personne — presque toujours un bourgeois établi, souvent un médecin — était censée représenter une garantie du sérieux du nouvel étudiant et, le cas échéant, devait « répondre » de l'attitude de son protégé.

D'autre part, les étudiants demeuraient dans la dépendance économique de leur famille. Depuis la province, les parents essayaient au maximum de contrôler les dépenses de leur fils. Le plus souvent le répondant (ou d'autres amis de la famille) servait d'intermédiaire financier. Chaque mois il confiait à l'étudiant une somme convenue d'avance avec la famille et, si nécessaire, prêtait de l'argent pour des dépenses exceptionnelles.

En dehors de la tutelle plus ou moins formelle qu'il exerçait, le répondant représentait aussi une aide précieuse pour l'étudiant. Souvent un compatriote, il formait un lien entre la province et Paris : il fournissait à l'étudiant l'occasion de parler du pays, tout en l'introduisant éventuellement dans la société parisienne. D'un autre côté, il était un atout pour les parents en les rassurant sur la santé et le bon comportement de leur enfant.

## *Le prix des études de médecine*

L'élément financier se révélait de première importance dans le choix d'un cursus médical. Pour un étudiant en doctorat, les frais de scolarité s'établissaient à 1000 francs sous le Premier Empire, 1100 francs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet,<sup>188</sup> et 1260 francs après 1846. L'arrêté ministériel du 7 septembre 1846 institua en effet trois examens de fin d'année en plus des cinq examens de fin d'études. Les frais de scolarité se répartissaient donc de la façon suivante : 16 inscriptions à 30 francs, 3 examens de fin d'année à 30 francs, 5 examens de fin d'études à 50 francs, 5 certificats d'aptitude à 40 francs, la thèse à 100 francs, le dernier certificat d'aptitude à 40 francs et le droit de diplôme à 100 francs. A cela, il fallait ajouter le prix de l'impression de la thèse, pour laquelle

---

<sup>185</sup> Louis Jean François DELASIAUVE, *De l'Organisation médicale en France sous le triple rapport de la pratique, des établissements de bienfaisance et de l'enseignement*. Paris : Fortin-Masson, 1843. p. 93 et 227.

<sup>186</sup> « Au sortir de leur famille et du collège, ils tombent dans cette ville immense, seuls, sans gardien, sans conseiller, affranchis tout à coup de toute autorité et de toute règle, perdus dans la foule et dans l'obscurité de leur vie, en proie à tous les ennuis de l'isolement, à toutes les tentations, à toutes les contagions de la passion, de l'inexpérience, de l'occasion, de l'exemple, dénués de frein et d'appui moral précisément à l'époque où ils en auraient le plus impérieux besoin ». François GUIZOT, *Mémoires*, t. 3, p. 140. Cité par Emmanuel HARRACA, *Des conditions de résidence à Paris de l'étudiant autrefois et aujourd'hui*. Paris : PUF, 1925. p. 85-86.

<sup>187</sup> Philippe BUCHEZ, *Introduction à l'étude des sciences médicales*. Paris : E. Eveillard, 1838. p. 229.

<sup>188</sup> En 1843, Louis Jean François DELASIAUVE détaillait ainsi les frais de scolarité : 15 inscriptions à 50 francs et une à 35 francs, 5 examens à 30 francs, un examen de thèse à 65 francs et le droit de diplôme à 100 francs. DELASIAUVE, *op.cit.*, p. 16.

l'imprimeur de la Faculté demandait environ 150 francs.<sup>189</sup> La thèse seule revenait donc à plus de 300 francs.

Les frais de scolarité n'étaient pas les seules dépenses nécessaires pour l'étudiant en médecine. En plus des indispensables manuels et de l'abonnement au cabinet de lecture, il fallait qu'il se procure des os pour les exercices d'ostéologie, des instruments pour les dissections, etc. En dehors de ces dépenses scolaires, l'étudiant devait aussi se loger et se nourrir. L'hôtel garni et le restaurant d'étudiants offraient la solution la moins coûteuses. Il fallait en outre consacrer une somme pour renouveler les vêtements. Lors des dissection, les étudiants portaient sous leurs blouses bleues de vieilles redingotes qui étaient très rapidement souillées. Jean-Claude CARON a estimé qu'un budget de 120 francs par mois représentait un minimum pour vivre à Paris, ce qui correspond environ à 1500 francs par an.<sup>190</sup> Les situations étaient diverses et peu de choses séparaient souvent l'étudiant vivant avec peine, grâce à la somme mensuelle versée par ses parents, de celui qui, tout en dépensant avec parcimonie, pouvait se permettre quelques sorties au théâtre ou à l'opéra.

Un prolongement inattendu des études entraînait évidemment des dépenses supplémentaires. Or, si la durée théorique des études de médecine était de quatre ans, en réalité il fallait en général beaucoup plus de temps pour devenir docteur. Certains étudiants échouaient aux examens. D'autres préféraient repousser le moment où ils devaient se présenter pour ces examens ou prolongeaient leur séjour dans l'espoir de devenir internes. De nombreux étudiants restaient donc plus de quatre ans à la Faculté. Jean-Claude CARON a déterminé qu'il fallait en moyenne 6,61 années d'études en 1833 et 7,31 en 1843 pour obtenir le doctorat.<sup>191</sup> L'étudiant qui ne pouvait payer un séjour prolongé à Paris devait donc se contenter d'études plus courtes et du diplôme d'officier de santé. Mais ce diplôme, moins exigeant n'offrait ni les mêmes prérogatives, ni les mêmes promesses de carrière que celui de docteur en médecine.<sup>192</sup>

L'étudiant en médecine trouvait cependant plus facilement des ressources que ses collègues des facultés de Droit ou de Lettres pour financer ses études. Certains élèves de première année obtenaient un poste de surveillant ou « pion » dans les collèges de la capitale. Les étudiants plus avancés dans leur cursus — les internes notamment — donnaient des leçons payantes à leurs cadets.<sup>193</sup> Tous les cours des internes n'étaient pas prisés de façon égale, et certains rencontraient plus de succès que d'autres. Les fonctions d'aide d'anatomie et de prosecteur permettaient de jouir d'un certain prestige aux yeux des étudiants récemment arrivés et des étrangers. Les cours particuliers des prosecteurs étaient très demandés, à l'égal de ceux de certains professeurs de l'École pratique. Un prosecteur pouvait presque financer la totalité de ses études sans aide familiale puisqu'à son salaire annuel de prosecteur (2000 francs) il ajoutait son revenu d'interne et le produit de ses leçons particulières. Le moyen le plus sûr de trouver un revenu était l'obtention du titre d'interne des hôpitaux qui apportait un salaire annuel de 500 francs. Cette somme ne permettait pas de vivre puisqu'il fallait parfois payer le loyer du logement attribué par l'hôpital. Mais elle permettait de soulager la bourse des parents, ou du moins d'éloigner nettement la perspective de la dette.

### *Les élèves de la Faculté de Médecine et les autres étudiants*

Il semble que selon la vision de l'époque, les élèves de la Faculté de Médecine pouvaient prétendre plus que les autres au titre d'étudiant. Tout d'abord il était plus ou moins entendu que « le mot étudiant désigne spécialement les élèves des écoles de Droit et de Médecine ».<sup>194</sup> Les études de lettres n'étaient pas considérées à l'égal des études de médecine et de droit puisqu'elles ne menaient pas directement à une profession déterminée. Elles souffraient donc d'une image de dilettantisme. Les autres grandes institutions parisiennes étaient uniques en France et leurs élèves ne se définissaient que

---

<sup>189</sup> CARON, *op. cit.*, p. 79.

<sup>190</sup> CARON, *op. cit.*, p. 84.

<sup>191</sup> CARON, *op. cit.*, p. 59.

<sup>192</sup> Les officiers de santé avaient été institués par la loi du 19 ventôse an XI. Dans l'esprit des législateurs, ils devaient prendre en charge les populations des campagnes, les villes étant, en quelque sorte le terrain privilégié des docteurs qui répugnaient à abandonner une riche clientèle urbaine. Les officiers de santé ne possédaient pas la liberté d'exercer où ils voulaient et devaient, avant de s'établir quelque part, se faire immatriculer à la préfecture.

<sup>193</sup> Pour certains, il était plus profitable de payer des cours privés pendant une partie du semestre que de passer une année supplémentaire à Paris après un échec aux examens.

<sup>194</sup> *Les Cancans du Quartier latin*, n°3, 8 janvier 1837, p.2. Cité par CARON, *op. cit.*, p. 17.



par rapport à elles. On pouvait être étudiant en médecine à Paris ou à Montpellier, mais on était élève de l'École Polytechnique ou de l'École Normale Supérieure.<sup>195</sup> Les élèves de ces deux écoles étaient par ailleurs soumis à des règles précises dans le cadre de leur engagement envers l'État et ne jouissaient pas de la liberté des « étudiants ».

Les témoignages des contemporains insistent surtout sur la différence entre les deux grandes catégories d'étudiants : étudiants en droit et étudiants en médecine. Alors que les premiers apparaissent en général comme des bohèmes, dépensant allègrement l'argent de leurs parents dans les bals et les cafés, les étudiants en médecine sont volontiers dépeints comme des solitaires plongés dans leurs manuels dès qu'ils ont accompli leurs tâches à l'hôpital ou à la Faculté. La distinction reposait avant tout sur une différence d'origine sociale :

Les uns [les étudiants en droit] ne sont étudiants que de nom, et ce nom, ils le cachent; ils habitent la Chaussée d'Antin, nourrissent un cheval et un laquais, fument le cigare *fashionable* sur le Boulevard des Italiens, se gantent chez Wentzel, et ne viennent qu'à de rares intervalles se compromettre dans la foule de leurs joyeux condisciples, pour acheter une inscription de passage ou se faire refuser à un examen; les autres [les étudiants en médecine], reclus dans les mansardes ou les belvédères des maisons du faubourg Saint-Jacques, les mains noircies d'encre, le col de chemise malpropre et empesé, les habits vieux et grossiers, s'efforcent d'oublier glorieusement leur misère patrimoniale dans les fatigues d'un travail pénible et sans distractions.<sup>196</sup>

Alfred DONNE, chroniqueur de la vie du Quartier latin et par ailleurs membre de la Société anatomique, renforce encore cette impression : « Le nom seul d'étudiant s'applique presque toujours, à Paris, à l'élève en médecine; les élèves en droit sont des messieurs, des jeunes gens de famille, qui ne forment point une classe particulière ».<sup>197</sup>

Les études de médecine étaient généralement plus longues que celles de droit. La Faculté de Médecine délivrait uniquement le diplôme de docteur. En revanche, plusieurs portes de sortie — la licence en particulier — existaient pour les étudiants en droit qui ne se sentaient pas de force à continuer jusqu'au doctorat.

De la même manière que leurs camarades de la Faculté de Droit, les étudiants en médecine devaient acquérir de larges connaissances théoriques. Mais les examens de médecine comportaient aussi des composantes pratiques auxquelles il était nécessaire de commencer à s'exercer dès la première année d'études. Un des soucis majeurs de l'étudiant en médecine à son arrivée à Paris était de se procurer un squelette ou une partie de squelette car l'ostéologie était au programme des premiers examens. L'étudiant devait aussi assimiler au plus tôt l'anatomie afin de pouvoir pratiquer les dissections.

En dépit d'une complète immersion dans leurs études, les élèves de la Faculté de Médecine ne partageaient pas la vie insouciant de leurs collègues des autres facultés pour qui il n'existait guère d'autre réalité que les études et la vie d'étudiant, à part peut-être la politique et le théâtre. Les étudiants en médecine se trouvaient au contraire confrontés avec la mort dans la salle de dissection et avec la misère et la douleur à l'hôpital.

L'étudiant en médecine vit tout autrement que l'étudiant en droit. La nature de ses études l'exige ainsi. C'est un étudiant qui étudie. Sa mise est moins recherchée, ses habits moins nouveaux de coupe et sa tenue moins élégante que celle de l'étudiant en droit. (...) Il se lève de grand matin pour aller à l'hôpital; il en sort pour aller aux cliniques et aux cours; il en est accablé; il en a jusqu'à trois et quatre par jour. Et puis Clamart est là avec ses amphithéâtres de dissection ! Ah ! c'est que c'est un rude métier que celui d'étudiant en médecine, et peu agréable, je vous assure. A remuer tous les jours de la chair humaine, sonder les plaies, être le témoin ou le confident d'une foule de hontes ou de misères, comment voulez-vous que l'étudiant en médecine ne soit pas plus sérieux et plus philosophe que l'étudiant en droit !<sup>198</sup>

<sup>195</sup> LITTRÉ donnait la définition suivante dans son *Dictionnaire* : « Celui qui étudie (...). Particulièrement celui qui étudie dans une université et, en France, dans une faculté ».

<sup>196</sup> Les Cancans du Quartier latin, op. cit. Cité par CARON, op. cit., p. 102.

<sup>197</sup> *Paris ou le Livre des 101*, t. VIII. Paris, 1832, p. 369. Cité par CARON, op. cit., p. 102. CARON explique cette analyse un peu rude par le fait que les étudiants en droit ne formaient plus dans les années 1830 l'avant-garde libérale qu'ils avaient représentée dans les décennies précédentes et que de ce fait un antagonisme politique s'était créé avec les étudiants en médecine.

<sup>198</sup> LÉON GRENIER, *Le Quartier latin*. Paris : tous les libraires, 1861. p. 46.

## *Les études de médecine*

### L'organisation des cours et des examens

L'enseignement médical était, comme nous l'avons vu plus haut, réparti sur quatre ans, correspondant à huit semestres d'été et huit semestres d'hiver. L'année scolaire commençait le 1<sup>er</sup> novembre et se terminait le 31 août. A chaque semestre correspondait un programme d'études sanctionné par des épreuves écrites et orales. Le diplôme de docteur ne pouvait être obtenu qu'après cinq examens de fin d'études et la soutenance de la thèse. La première année d'études ne comportait pas d'examen. Le 1<sup>er</sup> examen (histoire naturelle médicale, physique médicale, chimie médicale et pharmacologie) avait lieu à la fin de la seconde année, après la huitième inscription trimestrielle. Le 2<sup>e</sup> examen (anatomie et physiologie) intervenait après la 10<sup>e</sup> inscription; le 3<sup>e</sup> examen (pathologie interne et externe) après la 12<sup>e</sup>; le 4<sup>e</sup> examen (hygiène, médecine légale, matière médicale et thérapeutique) après la 14<sup>e</sup>; enfin, le 5<sup>e</sup> examen (clinique interne, clinique externe et accouchements) après la 16<sup>e</sup> inscription. Dans le dernier examen, il fallait présenter six observations prises au lit des malades, dont quatre dans les cliniques de la Faculté (Hôtel-Dieu et Charité). La réussite à chaque épreuve était nécessaire pour prendre l'inscription suivante. A partir de 1846, les étudiants devaient aussi passer un examen à la fin de chacune des trois premières années. Ces « examens de fin d'année » portaient successivement sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle; l'anatomie et la physiologie; la pathologie interne et externe.

### Cours, leçons cliniques, École pratique, dissections

L'organisation de l'enseignement était clairement énoncée par les autorités de la Faculté. Au début du semestre, chaque élève obtenait une carte donnant droit d'entrée aux cours correspondant à son année d'études. Les nouveaux élèves suivaient avec régularité les cours de la Faculté afin de se familiariser avec les disciplines médicales. Il leur était aussi nécessaire de s'habituer au monde des hôpitaux et de se faire connaître des médecins et chirurgiens. Ils se rendaient donc régulièrement aux leçons cliniques auxquelles ils assistaient en tant que simples spectateurs.<sup>199</sup> Ces leçons leur donnaient l'occasion d'observer des patients et de suivre l'évolution de leur maladie. Ils se pressaient autour des lits pour écouter le professeur décrire les symptômes, diagnostiquer l'affection, émettre un pronostic et prescrire un traitement. L'arrêté du 3 octobre 1841 imposa la fréquentation de la clinique hospitalière pendant au moins un an pour obtenir le grade de docteur. Par le décret impérial du 18 juin 1862, un stage de deux ans dans les hôpitaux fut rendu obligatoire entre la huitième et la seizième inscription. Ce stage devait avoir lieu au Service des pansements d'un des hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Pitié, Charité, Hôpital des Cliniques, Enfants-Malades, Necker, Cochin et Midi.

Pendant la première année les élèves cherchaient à acquérir le maximum de connaissances en anatomie afin de pouvoir aller disséquer au plus tôt à l'amphithéâtre. Ils préparaient aussi assidûment le concours de l'École pratique. Ce n'est qu'après une année d'études que l'on pouvait en effet concourir pour l'École pratique. Le concours se composait d'une question écrite et d'un examen individuel d'environ dix minutes. En seconde année, si tout se passait bien, l'étudiant devenu élève de l'École pratique, bénéficiait d'avantages pour les dissections et les exercices de chimie. La même année il tentait en général le concours de l'externat.

Au fur et à mesure que les élèves progressaient dans leurs études, les cours magistraux perdaient de l'importance relativement aux autres occupations. Les élèves plus avancés fréquentaient presque à leur gré les cours qui les intéressaient, même ceux pour lesquels ils ne disposaient pas d'une carte d'entrée. L'absentéisme était généralisé, malgré le système de l'appel et le contrôle de l'assiduité. L'opinion de Paul BROCA donne une idée de l'estime dans laquelle les étudiants tenaient les cours de la Faculté :

Les cours, au point où j'en suis, sont pour moi la chose la plus secondaire du monde, une manière d'aller se distraire pendant une heure des études sérieuses que l'on fait dans sa chambre. Maintenant que j'ai une légère teinture de la plupart des principales questions, maintenant que je suis en état de comprendre n'importe quel ouvrage médical, les cours n'ont plus l'importance qu'ils avaient dans les premières années. J'ai besoin, pour avoir au moins quelque ombre de chance à l'internat, d'approfondir

---

<sup>199</sup> Certains élèves tentaient dès le départ d'obtenir une expérience pratique : « Je tâcherai (...) d'obtenir dans quelques jours une place d'externe bénévole dans quelque hôpital. Reçu ou non à l'École pratique, je commencerai à disséquer à la même époque. » BROCA, *op. cit.*, t. 1, p. 102.

quelques questions, me fiant au hasard pour me les donner en partage; or, dans un cours, on ne traite les questions qu'en passant, à la légère. Le cours a pour but de mettre en état d'apprendre.<sup>200</sup>

Les étudiants pouvaient se permettre de délaissier les leçons données par les professeurs de la Faculté car de nombreux cours publics et gratuits étaient offerts à l'École pratique. Souvent, les professeurs particuliers et les agrégés, stimulés par la compétition, déployaient des talents d'orateur et des connaissances supérieures à celles montrées par les professeurs titulaires dans le grand amphithéâtre. Dans les lettres à ses parents, BROCA donnait la liste des cours de la Faculté qu'il allait suivre et ceux auxquels il n'avait pas l'intention d'aller « perdre son temps » : « Je suis tous les jours un cours d'anatomie de CHASSAIGNAC à l'École pratique. Ce cours vaut beaucoup mieux que le mauvais cours de BRESCHET ».<sup>201</sup> L'emploi du temps de BROCA résume d'ailleurs les préférences de nombreux membres de la Société anatomique : plutôt la pratique de la dissection, les leçons cliniques et l'étude dans les livres que les cours magistraux :

De une heure deux notre prosecteur nous fait sur le cadavre une leçon d'anatomie, et l'École pratique ferme à quatre heures. Il ne me reste donc que trois heures pour disséquer; si je suivais un cours à l'école, cela m'enlèverait encore une heure et je ne ferais pas suffisamment d'anatomie. C'est d'ailleurs ce que l'École de Médecine a parfaitement senti en mettant sur les feuilles d'inscription pour le semestre d'hiver de la seconde année : anatomie et dissection, pathologie et cliniques externes. La première branche je la fais à l'École pratique, la seconde à l'hôpital [où] je suis la clinique de BLANDIN qui remplace parfaitement et même avec avantage un cours de l'École [de Médecine], car après la visite, il nous fait l'histoire d'une maladie en nous citant les malades que nous avons vus dans les salles le jour même. Le soir, chez moi, je lis les *Maladies chirurgicales* de BOYER.<sup>202</sup>

### Externat et internat

L'internat représentait le principal but à atteindre pour les meilleurs élèves. Créé le 4 ventôse an IX (23 février 1802) l'internat était rapidement devenu la marque de réussite dans les études médicales.<sup>203</sup> Aucun élève ne pouvait devenir interne s'il n'avait auparavant rempli les fonctions d'externe, mais il pouvait devenir interne après une seule année d'externat. L'externat, dont la durée théorique était de deux ans, formait donc la première étape vers l'internat.

Les deux concours de l'externat et l'internat avaient lieu en novembre, quelques semaines après la rentrée de la Faculté. Les candidats devaient subir une épreuve écrite de quatre heures qu'ils lisaient ensuite devant un jury. La lecture des copies et les examens oraux duraient plusieurs jours et les résultats étaient proclamés dans le cours du mois de décembre. Un peu plus d'une centaine d'externes et entre 25 et 40 internes étaient nommés chaque année. Le nombre variait selon les besoins des hôpitaux. Chaque année environ 400 externes et 120 internes étaient en fonction dans les hospices et les hôpitaux de Paris. Sur les quelque 1200 élèves de la Faculté moins de la moitié obtenait donc un poste hospitalier.<sup>204</sup>

---

<sup>200</sup> BROCA, *op. cit.*, t. 1, p. 210.

<sup>201</sup> BROCA, *op. cit.*, t. 1, p. 102. BRESCHET était titulaire de la chaire d'anatomie. CHASSAIGNAC était agrégé et fut d'ailleurs suppléant de BRESCHET à la chaire d'anatomie en 1844 et 1845. Les étudiants ne se contentaient pas des cours donnés à la Faculté de Médecine. Selon leurs goûts ou l'enthousiasme du moment pour un professeur, il leur arrivait de suivre les cours du Muséum, du Collège de France, de la Sorbonne ou du Val de Grâce. Ils pouvaient bénéficier des leçons de chimie, embryologie, histoire naturelle, zoologie, etc. fournies par ces institutions.

<sup>202</sup> BROCA, *op. cit.*, t. 1, p. 114.

<sup>203</sup> Le 23 février 1802, le Conseil général des Hôpitaux rendit un arrêté fixant l'organisation du service hospitalier et créa ainsi « l'externat et l'internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris ». Des internes et externes existaient déjà dans les hôpitaux de Paris mais le regroupement récent des hospices et des hôpitaux parisiens au sein du Conseil général permettait d'organiser à l'échelle de la capitale le recrutement des auxiliaires des médecins et des chirurgiens, auparavant choisis directement par l'hôpital. Le premier concours pour l'internat eut lieu le 26 fructidor an X (13 septembre 1802).

<sup>204</sup> Le Conseil général des Hôpitaux avait rapidement jugé que le nombre d'internes était insuffisant. Mais plutôt que de recruter des internes en plus grand nombre, ce qui aurait diminué la valeur du concours, il choisit d'instituer des internes provisoires, pris parmi les externes, et chargés de remplacer les internes en cas de nécessité. En 1819, on créa même une deuxième classe d'internes, qui étaient d'éventuels remplaçants. Si le remplacement avait lieu « dans les trois premiers mois qui suivaient les épreuves, les remplaçants étaient promus titulaires sans avoir à subir un nouveau test ». Ce système fut abandonné quelques années plus tard et on revint à la simple nomination de provisoires aussi nombreux que les internes titulaires. Une nouvelle modification intervint pour le concours de l'internat de 1847. Le Conseil général des Hôpitaux décida d'augmenter le nombre de places à l'internat et de réduire la durée habituelle de quatre ans (en réalité deux ans, et deux ans

Les externes étaient chargés des pansements et de la « petite chirurgie » (chirurgie ministrante). L'accès à l'internat amenait plus de responsabilités : les internes étaient chargés de la surveillance des malades. Ils contrôlaient la bonne administration du traitement. Pendant leur service de garde, ils remplaçaient les médecins et chirurgiens et paraient à toute éventualité. Les internes servaient d'auxiliaires aux chirurgiens dans les opérations. Ils procédaient aussi aux examens sur les cadavres que le professeur indiquait. Pour ces fonctions, les internes recevaient une rémunération annuelle de 500 francs, tandis que les externes travaillaient bénévolement. Vers 1843 le Conseil général des Hôpitaux leur alloua une indemnité, mais les externes de l'Hôtel-Dieu se battaient encore en 1848 pour qu'elle leur soit versée.

La journée des externes, semblable à celle des internes, commençait à l'hôpital : de 7 à 11 heures environ, ils suivaient la visite du professeur de clinique auquel ils étaient attachés; ensuite, ils se rendaient à la Faculté ou à l'École pratique pour suivre des cours ou pratiquer des dissections; certains allaient à l'amphithéâtre des hôpitaux de Clamart pour des travaux sur le cadavre; le soir, ils rédigeaient les cours qu'ils avaient suivi d'après les notes qu'ils avaient prises et étudiaient dans les ouvrages. L'emploi du temps demeurait très serré, malgré la liberté théorique dont jouissaient les élèves. Ces occupations laissaient peu de loisir pour fréquenter la bibliothèque de la Faculté. Celle-ci était ouverte uniquement de 11 heures à 3 heures de l'après-midi, ce qui n'offrait au demeurant qu'une courte plage de travail. Les élèves devaient donc s'abonner dans les cabinets de lecture du Quartier latin dont les collections leur étaient avant tout destinées. Ils pouvaient y consulter des manuels et ouvrages et surtout la presse médicale, principale source d'information des médecins et des étudiants :

Découvertes et inventions, ouvrages, théories, opinions, observations et faits nouveaux, tout cela, par leur intermédiaire, arrive promptement à la connaissance de tous. Les journaux publient des articles et des mémoires, l'analyse critiques des livres qui paraissent, le Bulletin des Académies. Ils enregistrent les cas rares ou importants (...) et souvent débattent eux-mêmes les questions générales ou à l'ordre du jour.<sup>205</sup>

#### Chefs de clinique, aides d'anatomie et prosecteurs de la Faculté

Vers la fin de leurs études, les meilleurs élèves pouvaient tenter d'obtenir des places réservées aux étudiants de la Faculté de Médecine. Les chefs de clinique étaient nommés par la Faculté sur présentation du professeur de clinique. Il existait un chef de clinique pour chaque professeur de clinique médicale, et un pour la clinique d'accouchements, mais il n'en existait pas dans les cliniques chirurgicales. Cette fonction était prévue pour deux ans et comprenait une rémunération annuelle de 500 francs. Les chefs de clinique étaient chargés d'interroger les malades avant le passage du professeur, et de rédiger une courte note sur chacun. Ce travail préparatoire très exigeant leur permettait d'approcher un très grand nombre de cas cliniques.

Bien que dépendant de la Faculté le chef de clinique remplissait ses fonctions à l'hôpital. Au contraire, les aides d'anatomie et les prosecteurs travaillaient au sein de la Faculté dans les locaux de l'École pratique. Deux prosecteurs et quatre aides d'anatomie étaient théoriquement chargés de seconder le chef des travaux anatomiques dans les exercices de dissection, mais la plupart du temps, ils devaient les diriger eux-mêmes, et leur présence était essentielle pour les nouveaux étudiants.

Peu d'élèves se présentaient au concours de l'adjuvat car deux ou trois places seulement étaient offertes chaque année. Le concours du prosectorat était réservé aux aides d'anatomie. Les épreuves consistaient, dans les deux cas, en plusieurs préparations anatomiques et en des exercices de chirurgie et des opérations chirurgicales. Les fonctions d'aide d'anatomie et de prosecteur duraient deux ans et donnaient droit à une rémunération de 1000 francs pour les premiers et 2000 francs pour les seconds. Le plus souvent, les étudiants qui obtenaient ces postes étaient déjà internes des hôpitaux et cumulaient ainsi deux fonctions prestigieuses obtenues au concours.

#### La thèse

---

renouvelables) à trois ans. Jacques FOSSARD, *Histoire polymorphe de l'internat en médecine et chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris*. Grenoble : Cercle des professeurs bibliophiles de France, 1981. 2 vol. p. 30-31.

<sup>205</sup> DELASIAUVE, *op.cit.*, p. 32.

La thèse représentait l'ultime exercice scolaire exigé avant la réception du diplôme de docteur en médecine. Dans la majorité des cas, elle représentait entre 20 et 40 pages in-quarto. Le format était uniforme et chaque thèse devait être imprimée chez le typographe de la Faculté. Certaines thèses démontraient une réelle recherche et l'utilisation d'un grand nombre de cas cliniques mais d'autres n'étaient qu'un exercice formel et déployaient plus de rhétorique que de connaissances pratiques.<sup>206</sup> Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étudiant pouvait choisir le sujet de sa thèse, mais cette pratique conduisit à des abus, et en particulier à de nombreux plagiats de thèses antérieures. La Faculté décida donc que les candidats devaient tirer un sujet au sort parmi quatre propositions. Ces sujets étaient libellés de façon à éviter le plagiat. Cependant, la possibilité était laissée aux étudiants de traiter brièvement des questions de leur choix en deuxième partie.<sup>207</sup> Chaque thèse faisait l'objet d'une discussion publique pendant une heure devant un jury de trois ou quatre professeurs ou agrégés de la Faculté. L'ajournement à cette dernière épreuve était fort rare.<sup>208</sup>

### Les prix

La sélection des meilleurs étudiants était une constante dans la structure de la Faculté de Médecine. En plus des concours de l'École pratique, de l'externat, de l'internat, de l'adjuvat, etc., il existait plusieurs prix pour lesquels les élèves étaient censés s'affronter. La Faculté favorisait l'émulation et montrait les lauréats en exemples aux autres étudiants. La remise des prix se déroulait en public devant tout la Faculté réunie.

Les distinctions de l'École pratique furent instituées le 21 fructidor an VI (7 septembre 1798) et consistaient en une médaille en bronze aux quatre premiers prix, et des livres. Ce concours portait sur un sujet proposé par les professeurs. D'abord facultatif, il fut ensuite rendu obligatoire car trop peu d'élèves y prenaient part. Le nombre de prix fut porté à neuf avec une médaille d'argent pour le premier. Le 24 décembre 1829, une médaille d'or remplaça la médaille d'argent. A partir du 23 septembre 1842, enfin, le 1<sup>er</sup> prix consistait en 500 francs pour dispense de frais universitaires, une médaille d'or d'une valeur de 300 francs, et des livres pour 100 francs. Le 2<sup>e</sup> prix se composait de 315 francs de dispense de frais universitaires, d'une médaille d'argent, et de livres d'une valeur de 200 francs. Le 3<sup>e</sup> prix comportait une dispense de droit de sceau de 100 francs, une médaille d'argent de 150 francs et des livres d'une même valeur.

Le Conseil général des Hôpitaux avait institué lui aussi des prix pour stimuler les élèves et leur donner l'occasion de faire des études plus poussées que lors de leurs observations personnelles. Il existait en réalité trois prix : un premier distribué entre les élèves externes, un second entre élèves internes de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année, et un dernier entre les internes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. Les concurrents devaient offrir des observations prises dans leur service. Les relations avec les professeurs de clinique et les médecins et chirurgiens des hôpitaux jouaient un rôle de première importance puisque les élèves à récompenser étaient désignés sur leur rapport.

Les étudiants pouvaient aussi concourir pour le Prix Monthyon, destiné en général aux internes, « pour le plus remarquable travail sur la maladie qui a dominé l'année précédente » et pour le Prix Corvisart sur une question clinique.

Malgré l'attrait des sommes d'argent et des titres conférés par ces prix, en particulier celui de « Lauréat des hôpitaux », peu d'élèves prenaient la peine de concourir, la bataille semblant déjà réservée à un petit nombre d'internes. Louis Jean François DELASIAUVE n'était que l'un des critiques des ce système : « Non seulement on délaisse la masse à laquelle les encouragements seraient les plus nécessaires, mais combien donc espère-t-on voir d'externes, d'internes et d'élèves de l'école pratique prendre une part sérieuse à la lutte ? »<sup>209</sup>

---

<sup>206</sup> L'influence des thèses de l'ancienne Faculté de Médecine se fait encore sentir dans les thèses du début du XIX<sup>e</sup> siècle, où la forme prévaut souvent sur le fond. Depuis la création des Écoles de Santé en 1794, les élèves n'étaient plus obligés de rédiger leur thèse en latin. Certains étudiants choisirent pourtant cette langue jusque sous l'Empire. Par la suite, il semble que seuls certains étudiants étrangers ne maîtrisant pas complètement le français utilisèrent le latin. Deux membres de la Société anatomique rédigèrent une thèse en latin : GILBERT DE SAVIGNY en 1804 et ADRIEN en 1807. Philippe HUTIN, membre de la seconde Société anatomique, fit de même en 1830.

<sup>207</sup> DELASIAUVE, *op.cit.*, p. 17.

<sup>208</sup> DELASIAUVE, *op.cit.*, p. 17.

<sup>209</sup> DELASIAUVE, *op.cit.*, p. 125.

### *La collaboration entre étudiants*

En dépit de l'atmosphère de compétition, l'exigence des études de médecine amenait les élèves à s'entraider. La somme de connaissances à acquérir les engageait à profiter du savoir des autres. La correspondance de Paul BROCA révèle de nombreux exemples de cette collaboration entre étudiants. Tout d'abord, il s'entendit simplement avec un de ses camarades :

Le soir, je lis les *Maladies chirurgicales* de BOYER. Nous faisons ce travail à deux, avec un de mes amis nommé FAURE. Chacun de nous étudie chez lui trente pages par jour, et le lendemain à l'École pratique, en taillant et en rognant chacun de notre côté, nous nous faisons des questions sur ce que nous avons étudié la veille.<sup>210</sup>

Pour préparer le concours de l'externat, la collaboration se fit plus sérieuse et plus efficace, et BROCA s'adjoignit d'autres étudiants :

Je continue à travailler comme je vous l'ai déjà dit; nous allons créer la semaine prochaine une occupation nouvelle. Nous nous sommes réunis six au sein de l'École pratique, tous bien déterminés à faire de notre temps le meilleur emploi possible. Tous les samedis soirs, nous tiendrons une conférence. Une question a été préparée par chacun en particulier dans le courant de la semaine; un d'entre nous, désigné par le sort, prend la parole et dégoise tout ce qu'il y a à dire sur la question; puis, quand il a fini, chacun, à tour de rôle, soumet à l'honorable assemblée ses remarques et ses additions à ce qu'a dit le préopinant. Pour éviter toute espèce de malentendu ou de brouillamini, chacun, par ordre alphabétique, préside le conseil à son tour. (...) Comme nous avons vingt semaines jusqu'au mois d'août, nous avons divisé en vingt questions les généralités les plus importantes de la chirurgie; de cette manière-là, nous pourrons nous présenter à l'externat sans courir de grands risques. Les statuts de ladite assemblée ainsi que le programme des questions ont été décidés en commun hier soir. Tout membre qui s'absente pour une cause quelconque est condamné à une amende de cinquante centimes.

Les étudiants s'entraînaient à répondre à des questions de médecine et de chirurgie dans des temps similaires à ceux du concours de l'externat. Lors du concours de l'internat, les jeunes gens obtinrent même l'aide d'un médecin qui se préparait pour l'agrégation :

Nos conférences vont reprendre demain sur un pied plus relevé que l'année dernière. Nous sommes toujours les mêmes mais nous avons de plus un président. C'est un docteur qui fait des cours publics à l'École pratique; il se nomme MARTIN-MAGRON et va concourir pour l'agrégation en physiologie au concours qui s'est ouvert il y a trois jours. Il offrit à un de nous qu'il vit dans une maison particulière, de diriger nos conférences. Croyant que c'était une spéculation, nous lui demandâmes ses conditions. Des jeunes gens qui, à Paris, font des conférences pour l'internat, répondit-il, son nécessairement des bons élèves, intelligents et travailleurs; mon désir est de me mettre en rapport avec eux et de leur être utile si je le puis; la seule récompense que je vous demande est de travailler assidûment, et tous mes vœux seront comblés si quelques-uns d'entre vous sont reçus internes. (...) IL nous donne chaque semaine six questions d'internat à étudier; nous les préparons de manière à pouvoir parler dix minutes sur chacune d'elles, comme à l'internat. Au commencement de chaque séance on tirera au sort le nom de celui qui gardera le silence, et chacun traitera la question que le hasard lui donnera. M. MARTIN assistera constamment à nos premières conférences, puis quand l'élan sera donné, il ne viendra plus que de temps à autre sans jamais nous prévenir des séances auxquelles il assistera, de sorte que nous travaillerons toujours. A l'été, il nous fera faire des compositions écrites une fois par semaine.<sup>211</sup>

La collaboration avec d'autres étudiants permettait de se donner une discipline de travail. Comme pour les cours ou les leçons cliniques, il s'agissait en fait de se créer un emploi du temps et de s'y tenir. En s'engageant vis-à-vis de collègues, les étudiants échappaient à la tentation de diminuer leur rythme de travail et de renoncer devant un concours difficile.

### **La hiérarchie des membres<sup>212</sup>**

La première Société était composée de l'élite de l'École de Santé parce qu'elle avait été créée et opérait son recrutement au sein de l'École pratique. Lors de la reconstitution de la Société en 1826, il ne fut plus mention de l'École pratique dans le règlement. La liste des membres fondateurs de 1826

<sup>210</sup> BROCA, *op. cit.*, t. 1, p. 114.

<sup>211</sup> BROCA, *op. cit.*, t. 1, p. 188.

<sup>212</sup> La liste complète des membres de la Société anatomique est donnée en annexe, dans le Dictionnaire biographique.

indiquait uniquement la qualité d'élève externe ou interne des hôpitaux. Presque tous les membres de la Société anatomique étaient pourtant des élèves ou d'anciens élèves de l'École pratique, mais la distinction entre les élèves de l'École pratique et les autres élèves de la Faculté avait cédé la place à une autre. En 1826, la hiérarchie entre étudiants ne se faisait déjà plus de la même manière qu'en 1803 ou en 1808. L'introduction du concours pour l'externat et l'internat en médecine et chirurgie des hôpitaux en 1802 avait amené un nouveau critère de hiérarchie. Ce critère n'était pas encore sensible en 1803 et 1804 car trop peu d'internes avaient été nommés, mais à la longue il devint la mesure de la nouvelle élite de la Faculté. Les élèves qui passaient le concours de l'externat puis de l'internat avaient déjà, en général, passé celui de l'École pratique. L'appartenance à l'École pratique était devenue simplement le premier degré de la hiérarchie.

L'École pratique continuait à proposer chaque année quarante nouvelles places au concours. Avec les mesures prises pour mettre plus de cadavres à la disposition des élèves de la Faculté de Médecine, l'École pratique perdait beaucoup de son intérêt. Les prix semblaient attribués d'avance, aussi la plupart des élèves ne prenaient-ils pas part au concours. Le principal avantage était l'accès gratuit aux cadavres des pavillons de l'École (une économie d'environ 20 francs pour l'année), et la possibilité donnée aux élèves de choisir ces cadavres les premiers. En dehors de cela, l'École pratique offrait tout au plus le titre d'*ancien élève de l'École pratique*.

### *Évolution de la hiérarchie*

Au sein de la Faculté de Médecine la hiérarchie des étudiants suivait la chronologie des études, ainsi que la logique des concours : élèves de première année, élèves de l'École pratique, externes, internes, etc. Cependant entre l'élève qui suivait simplement les leçons cliniques et les cours du grand amphithéâtre et celui qui recherchait les meilleurs professeurs, savait organiser ses multiples activités, faire appel à la collaboration de ses collègues et courtiser les praticiens hospitaliers, il existait une diversité de situations personnelles, de capacités intellectuelles et de motivations. Il était donc possible à certains de bousculer la simple hiérarchie. La Société anatomique, en tant qu'institution, possédait aussi une certaine structure hiérarchique à laquelle correspondaient des niveaux distincts de participation aux travaux scientifiques et à l'administration. Les divers titres de membre reflétaient des droits et des devoirs différents qu'il nous faut maintenant éclairer.

Dans la première Société anatomique, la distinction entre plusieurs classes de membres n'avait été créée qu'avec le règlement du 7 juillet 1807. Le clivage principal s'effectuait entre membre résidents et membres associés. Il n'existait donc que deux degrés dans la hiérarchie des membres actifs. Ce système, repris sous la forme des membres titulaires et adjoints en 1826, subsista pendant toute la période qui nous intéresse ici.

Le règlement de 1826 comportait trois ordres de membres: honoraires, titulaires et adjoint.<sup>213</sup> Les membres obligés de s'éloigner de la Société échangeaient leur titre d'adjoint ou de titulaire contre celui d'honoraire. Ce n'est qu'à partir de 1834 que le règlement institua, dans son article 21, le titre de membre correspondant. Ce titre était attribué aux membres élus depuis moins de trois ans qui étaient obligés de s'éloigner de la Société. Un médecin étranger à la Société pouvait aussi se porter candidat au titre de membre correspondant. Ce titre correspondait donc à deux situations très différentes.

Jusqu'en 1840, seul le nombre des membres titulaires était limité à trente, celui des autres étant illimité. Mais le 28 novembre 1840 le trésorier PIGNE fit un état des lieux dramatique des finances de la Société et mit en cause son fonctionnement et sa structure:

M. PIGNE fait au nom du Comité de rédaction une communication relative à l'urgence de prendre des mesures propres à remédier à l'incurie ou à la mauvaise volonté qu'un grand nombre de membres de la Société montrent par le paiement des cotisations ou même des diplômes. Il en est résulté dans le dernier trimestre un déficit qui bien que léger ne saurait se renouveler sans causer à la Société le plus grand embarras car on ne retrouverait plus les ressources qui ont permis cette fois de faire face. Le comité signale spécialement l'abus de candidatures qui sont souvent à peine sérieuses, la facilité de réception, l'insuffisance de moyens que fournit le règlement pour sévir contre le mauvais vouloir des membres. Après une courte discussion la Société décide que le Comité de rédaction sera chargé d'aviser aux moyens de parer à ces inconvénients.<sup>214</sup>

<sup>213</sup> Sur le registre n°18, le quatrième titre (membre correspondant) a été ajouté à la suite des trois autres.

<sup>214</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 28 novembre 1840.

Dans la séance du Comité qui suivit, PIGNE proposa comme remède aux maux de la Société la limitation du nombre des membres. Au cours du débat, il fut soutenu par TARDIEU et BECQUEREL et combattu par CHASSAIGNAC et GOSSELIN. Le Comité adopta finalement le principe de la limitation et rédigea une proposition en six articles qui fut soumise et adoptée par la Société dans la séance du 9 décembre 1840.<sup>215</sup> Seul le premier article concernait vraiment la réduction du nombre des membres: le nombre des membres adjoints était limité à 60, celui des membres titulaires demeurant fixé à 30. Mais c'est surtout par l'adoption du système de l'admissibilité (articles 4 à 6) que le Comité comptait diminuer le nombre de membres. Ce mode d'admission en deux temps permettait au Comité de mieux contrôler le nombre de candidats et à la Société de véritablement faire un choix parmi ceux qui se présentaient.

La hiérarchie de la Société ne fut sérieusement remise en cause qu'au cours de discussions autour d'une motion présentée le 7 juin 1844 par CLOQUET, PESTE et LACANAL et demandant une réduction du nombre des membres et l'abolition du titulariat. La Société, devant l'importance de cette proposition, décida qu'une commission extraordinaire composée de BOURDON, BONNEFOUS, PERUSSET, TARDIEU et PIGNE serait chargée d'étudier la proposition et de présenter un rapport. Le vice-président et le trésorier étaient adjoints à cette commission avec voix délibérative.<sup>216</sup>

M. A. TARDIEU rapporteur de la commission chargée d'examiner la proposition de MM. CLOQUET, PESTE et LACANAL donne d'abord lecture de cette proposition dans laquelle on demande la réduction des membres actifs à 60, l'abolition du titulariat et l'augmentation du prix du diplôme qui serait fixé à 15 francs. M. TARDIEU rend ensuite compte des travaux de la commission, expose les principes qui l'ont guidée et enfin fait connaître les amendements que la commission a fait subir à la proposition. En définitive, la commission propose de faire subir au règlement les modifications suivantes :

1. Le nombre total des membres titulaires et adjoints est fixé à 60.
2. Le nombre des honoraires et des correspondants restant limité [sic : *illimité*] comme par le passé.
3. Le nombre des titulaires n'excédera pas 20 membres.
4. Toutes les nominations de membres adjoints, titulaires ou correspondants se feront à la majorité des 2/3 des voix, quelque soit le nombre de votants.
5. Tous les membres présents peuvent prendre part aux votes, même pour les nominations de titulaires.
6. Les commission chargées d'examiner des candidatures seront composées : pour les membres adjoints de deux adjoints et d'un titulaire et pour les titulaires de trois titulaires dont les noms seront tirés au sort dans des urnes permanentes disposées à cet effet. Un des commissaires au moins doit être pris parmi les membres présents.
7. Pour avoir le droit d'être inscrit parmi les honoraires, les titulaires devront, outre les conditions déjà exigées par le règlement, avoir le diplôme de titulaire depuis une année au moins.
8. Le prix du diplôme de membre adjoint et de correspondant est porté à 15 f.
9. Aucune nomination ne sera définitive avant que le prix du diplôme ait été acquitté.
10. Un délai d'un mois est accordé pour retirer les diplômes. A l'expiration de ce délai, la nomination sera considérée comme non avenue si les conditions ci-dessus indiquées n'ont pas été remplies.
11. A la fin de chaque trimestre la liste des membres adjoints et titulaires sera révisée par le Comité de rédaction qui déclarera vacantes les places des membres dont la cotisation n'aura pas été acquittée pendant le trimestre écoulé. Les membres seront considérés comme démissionnaires.
12. Jusqu'à ce que le nombre des membres actifs de la Société soit réduit à 60, il ne sera procédé qu'à une élection sur trois extinctions.

Enfin, la commission exprime hautement le vœu que la Société ordonne la réimpression du règlement mis au courant des nombreuses modification qu'il a subies depuis plus de trois ans.<sup>217</sup>

La commission soutenait donc la proposition mais profitait de la discussion à venir et de la réunion exceptionnelle de toute la Société pour proposer une vaste réforme des structures de la Société. Le débat s'étendit sur les séances du 5 et 12 juillet 1844. Les membres s'accordèrent pour

<sup>215</sup> Ces nouvelles mesures modifiaient considérablement le mode de nomination au sein de la Société. Curieusement, tous les membres n'avaient pas été convoqués de manière extraordinaire par circulaire comme cela se faisait pour chaque proposition touchant le règlement. Le 13 février 1841, CAZALIS se plaignit de n'avoir pu participer à la discussion et voter, faute d'avoir été prévenu.

<sup>216</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 7 et 14 juin 1844.

<sup>217</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 28 juin 1844.



reconnaître qu'il fallait réduire le nombre d'adhérents mais ne parvinrent pas à s'entendre sur les mesures à prendre.

M. CLOQUET soutient que le grade de titulaire n'est nullement nécessaire et que pour conserver les traditions de la Société, il suffirait d'exiger des membres qui veulent faire partie du Bureau, au moins une année de grade.

M. DE CASTELNAU répond que le titulariat n'est pas inutile, qu'il remplace l'ancienneté demandée par M. CLOQUET, et qu'il fournit des travaux. M. DE CASTELNAU développe chacune de ces idées et termine en disant que, pour faire un changement, il faut des motifs, des raisons, et que M. CLOQUET n'en donne pas. M. BONNEFOUS dit que la commission, avec ses idées conservatrices si bien exprimées dans le rapport de M. TARDIEU admet cependant plusieurs réformes et entr'autres celle si importante de la diminution du nombre des membres.

M. TARDIEU répond qu'on pouvait parfaitement proposer cette diminution sans abolir le titre de membre titulaire.

M. CLOQUET pense que ces deux propositions se lient parce que le nombre des membres étant diminué et les réceptions étant rendues plus difficiles, on aurait plus de chances d'avoir des membres instruits et que l'inégalité qui existe peut-être aujourd'hui cesserait très probablement, ce qui rendrait tout-à-fait inutile un grade supérieur parmi ces membres.

M. TARDIEU croit que la proportion sera toujours la même. M. CRUVEILHIER

explique comment et pour quelles raisons on a établi le grade de titulaire. A la réorganisation de la Société, le nombre de membres était considérable, illimité, beaucoup d'entre eux ne restaient que peu de temps à Paris. On institua le titulariat pour donner de l'émulation et afin d'avoir un plus grand nombre de travaux. M. le Président raconte que la première Société anatomique qui n'a duré que 4 ans a employé sa 3e et sa 4e année à faire et à refaire son règlement et qu'elle a fini par tomber, au milieu de ces réformes continuelles. M. DE CASTELNAU fait observer que les travaux de la Société sont entravés par ces longues discussions et que la Société ne peut qu'y perdre.

On discute le premier article qui réduit à 60 le nombre total des membres actifs.

MM. PIGNE et FIGUIERE soutiennent qu'avec ce nombre le chiffre des recettes ne sera pas assez élevé et que la Société ne pourra faire face à ses dépenses, si ce n'est cette année, au moins dans les années prochaines.

M. TARDIEU soutient la réduction dans les termes du rapport.

Enfin l'article est mis aux voix et rejeté.

M. BONNEFOUS, à propos de l'article 3 prend la parole et propose la suppression des titulaires. M. MARCHAL DE CALVI combat cette proposition. L'institution des titulaires établit une sorte d'aristocratie mais cette aristocratie est nécessaire pour la sécurité de la société, pour conserver ses traditions. L'amendement de M. BONNEFOUS est mis aux voix et rejeté à une majorité de 32 voix contre 8.<sup>218</sup>  
(...)

A propos de l'article 8, M. BONNEFOUS propose un amendement dans lequel il est dit que le prix du diplôme de membre adjoint est porté à 60 F, et celui de membre titulaire à 20 F. A l'appui de son amendement, il dit que les membres qui se sont opposés à la réduction s'étant fondés sur l'insuffisance probable des fonds qui en résulterait, ne pourront plus s'y opposer si l'on accepte cet amendement. D'ailleurs, ce taux élevé du diplôme empêchera beaucoup de personnes de se présenter et constituera par cela-même un moyen de réduction. Il ajoute que la Société, instruite par M. le trésorier qu'une partie de ses membres ne payent pas leurs cotisations, verra probablement s'accroître le nombre des mauvais débiteurs et qu'ainsi elle ne pourra continuer la publication de ses bulletins si l'on n'impose fortement les membres entrants.

Personne ne demandant la parole sur l'amendement de M. BONNEFOUS, l'amendement est rejeté ainsi que l'article correspondant.<sup>219</sup>

<sup>218</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 5 juillet 1844.

<sup>219</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 12 juillet 1844.

Le débat provoqua une intervention de CRUVEILHIER dans laquelle il exprima les regrets que lui causaient « ces discussions réglementaires qui ne servent le plus souvent qu'à entraver les travaux de la Société et à nuire à sa prospérité. »

Après cette remarque de CRUVEILHIER, BONNEFOUS demanda à se justifier du « reproche qu'on semblait lui avoir adressé indirectement de nuire à la prospérité de la Société. Il dit que personne plus que lui ne [s'était] occupé du bien de la Société; nul plus que lui ne l'a[vait] pris au sérieux (...) ». CRUVEILHIER lui répondit qu'il était persuadé de ses bonnes intentions et qu'il n'a[vait] « aucunement l'intention de les suspecter dans les paroles qu'il a[vait] prononcées ».

## *Les membres actifs*<sup>220</sup>

### Devenir membre-adjoint

Il est difficile de savoir comment les candidats potentiels apprenaient l'existence de la Société anatomique. La Société ne connaissait pas la célébrité de l'Académie de Médecine ou, plus tard de la Société de Biologie, dont les travaux portaient bien au-delà du seul public médical. Elle se faisait aussi plus discrète que ne l'avait été la Société d'Instruction médicale : le doyen n'y faisait pas référence lors du discours de rentrée de la Faculté. La Société anatomique arrivait donc sans doute à la connaissance des étudiants par l'intermédiaire d'autres étudiants plus avancés dans leur cursus. Dans la course à l'externat puis à l'internat, certains des meilleurs étudiants, internes des hôpitaux et accessoirement membres de la Société anatomique étaient montrés en exemple. La séance solennelle et publique de la Société pouvait aussi attirer des étudiants. Une certaine publicité venait ensuite de médecins prenant le titre de membre de la Société anatomique dans leurs ouvrages ou leurs articles dans les journaux et des *Bulletins de la Société anatomique*. CRUVEILHIER présentait aussi la Société anatomique dans son cours sur l'histoire de l'anatomie pathologique mais ce cours n'avait lieu que pendant la dernière année d'études.

### Présentateurs

Pour se porter candidat au titre de membre de la Société anatomique, il fallait, selon le règlement, être présenté à trois membres. La plupart des étudiants connaissaient déjà des membres de la Société parce qu'ils fréquentaient les mêmes cours, les mêmes salles d'hôpital et les mêmes amphithéâtres de dissection. Il ne devait donc pas être très difficile, pour un candidat, de trouver des présentateurs qui veuillent bien l'introduire au sein de la Société. Cependant, justement parce que le candidat était déjà connu de plusieurs membres, la présentation formelle perdait de l'importance. Si par hasard un candidat ne trouvait que deux présentateurs un membre pouvait toujours lui venir en aide en acceptant de le présenter.

La règle des trois présentateurs fut donc constamment violée, mais sans que cela portât vraiment à conséquence. Pour ne pas pénaliser un candidat qui n'avait que deux présentateurs, on lui en adjoignait un troisième — sans que ce dernier en fût nécessairement informé. Or, comme il fut envisagé, à plusieurs reprises, de rendre les présentateurs solidaires du paiement du diplôme et des cotisations du candidat, cette manière de faire pouvait entraîner des dissensions au sein de la Société. Le 24 juin 1840, MAZET se plaignit que l'on n'exigeât pas, suivant la lettre du règlement, la présence des membres chargés de présenter les candidats.<sup>221</sup> Il lui était arrivé de trouver son nom sur la liste des présentateurs d'un membre qu'il ne connaissait même pas. On décida que le secrétaire veillerait à ce que le règlement soit plus rigoureusement suivi à cet égard. CRUVEILHIER, LIVOIS et TARDIEU proposèrent en outre qu'à l'avenir toute présentation fût accompagnée de la signature des trois présentateurs.<sup>222</sup> Cette proposition, adoptée dans la séance suivante, ne reçut pas d'application.

Le 30 mai 1851, le Comité discuta l'exclusion de BATTEMBERG, qui n'avait pas payé ses frais d'entrée et n'avait pas donné de réponse aux lettres que le secrétaire lui avait envoyées. Le trésorier, BLAIN DES CORMIERS, demanda s'il fallait faire payer la dette à ses présentateurs. MOREAU lui répondit que cela serait injuste « à cause de l'usage qui s'[était] introduit dans la Société de prendre les présentateurs un peu au hasard et souvent sans leur aveu ».

La décision de 1840 ne fut mise en pratique qu'à partir de 1861 et de la réforme du règlement. A partir de cette époque, les membres devaient présenter des pièces anatomiques comme titre antérieur puis, par une lettre écrite à la Société, requérir le titre de membre adjoint. Les trois présentateurs devaient signer cette lettre et soutenir formellement le candidat. On possède certaines de ces lettres dans les archives. Auparavant, aucune lettre au Président de la Société n'était exigée des candidats, comme cela était le cas dans la plupart des sociétés savantes. La Société anatomique était donc loin d'être une société inaccessible. Il suffisait qu'un étudiant demandât à deux ou trois de ses amis de

<sup>220</sup> Nous entendons par membres actifs les membres adjoints et titulaires, qui étaient tenus de participer aux séances hebdomadaires. Faute d'un vocable plus satisfaisant, nous avons adopté celui de non-actifs pour désigner les membres qui ne participent pas aux séances.

<sup>221</sup> Un mois auparavant, le 20 mai 1840, le Comité avait « regretté que dans les règlements la présence des présentateurs du candidat ne [fût] pas exigée ».

<sup>222</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 24 juin 1840

l'introduire auprès des autres membres. Il fallait bien entendu qu'il fût ensuite ses preuves avec les pièces pathologiques, mais la présentation elle-même n'offrait rien de difficile.

#### Présentation de pièces

L'article 25 du règlement de 1826 précisait les conditions d'entrée : après avoir été présenté par trois titulaires, il fallait « soumettre à la Société une ou plusieurs observations [et] remettre son travail à une commission chargée de l'examiner et d'en faire un rapport à la Société ». La plupart du temps, les candidats présentaient une première pièce pathologique puis, jugeant de l'impression qu'ils avaient faite sur la Société, en présentaient une nouvelle si nécessaire.

Dans la pratique, le candidat montrait une pièce pathologique, en donnait les principaux caractères puis lisait l'observation correspondante. Celle-ci comprenait divers renseignements concernant l'histoire de la maladie, l'état clinique du malade, le compte-rendu d'autopsie, les conclusions d'ordre pathologique et l'intérêt général de la pièce.<sup>223</sup>

Pour prétendre au titre de membre adjoint, il était absolument nécessaire de présenter une pièce anatomique. Seuls les médecins étrangers à la Société qui ne demandaient que le titre de membre correspondant pouvaient envoyer un manuscrit. Le 4 janvier 1837, le Comité décida d'ajouter au règlement un article stipulant que les travaux présentés par les membres adjoints ou titulaires devaient être « originaux manuscrits et non publiés ». Ces observations étaient nécessaires pour alimenter les publications de la Société, en plus d'être un garant du sérieux et du niveau d'études du candidat. Le 12 juin 1846, la présentation de CAHEN et LEFEBVRE pour le titulariat fut annulée, car les observations à l'appui de leur pièce n'avaient pas été remises. Le secrétaire du Comité fut aussi chargé d'écrire à VERNEUIL que sa présentation pour le titre de candidat admissible serait annulée s'il ne remettait pas, dans le plus bref délai, l'observation que la commission attendait depuis sept mois.

#### Observations

Il était de l'intérêt du candidat de fournir au plus tôt l'observation accompagnant la pièce pathologique, pour que le rapport pût en être fait rapidement. Le règlement exigeait d'ailleurs que ce rapport fût fait dans les trois semaines suivant la présentation. Cependant, comme l'altération menaçait la pièce, les candidats se devaient de la présenter rapidement et ils n'avaient pas toujours le temps de rédiger complètement leur observation, se contentant de notes pour leur présentation. Le 15 mai 1846, la Société rappela qu'une candidature serait considérée comme non avenue si l'observation accompagnant les pièces n'était pas remise dans l'intervalle de la séance de présentation à la séance suivante ou dans les huit jours de l'avis donné par le secrétaire. Malheureusement, les mises en garde du Comité ne portaient que rarement leurs fruits. Le 23 novembre 1849, MACQUET fut chargé de prévenir les membres de la Société que « afin de régulariser le travail des rapporteurs, tous les candidats ser[ai]ent tenus de déposer leurs observations écrites sur le bureau le jour même de la présentation de leurs pièces anatomiques. Dans le cas contraire, les pièces présentées ne pourr[ai]ent être considérées que comme [un] titre antérieur » à leur candidature.

Souvent les observations n'étaient remises que plusieurs semaines après la présentation de la pièce. Elles étaient même parfois rédigées après coup et souvent « elles se ressent[ai]ent, ce qui ne devrait pas être, de la discussion qui [avait] eu lieu à la séance ». Le 30 mars 1849, DEVILLE demanda que toute pièce sans observation fût considérée seulement comme titre antérieur.

#### Titres antérieurs

A partir de 1837 les candidats prirent l'habitude de présenter leurs premières pièces pathologiques sans demander formellement le titre de membre adjoint. Cela leur permettait de prendre date dans la Société et de juger si leur travail avait été bien accueilli. Cela leur permettait aussi, dans l'intervalle, de découvrir une pièce plus intéressante et de rédiger une observation de manière plus satisfaisante, tout en comptant ces premières présentations dans les titres à l'appui de leur candidature.

---

<sup>223</sup> En 1831, un autre système fut adopté pendant quelque temps. Le candidat présentait d'abord une pièce pathologique et remettait une note. Dans la séance suivante, il lisait l'observation en entier. Ensuite, la commission procédait au rapport à l'issue duquel les membres votaient sur son admission. Ce système fut rapidement abandonné car certains membres assistaient irrégulièrement aux séances et il leur était difficile de prendre part à la discussion s'ils n'avaient pas vu la pièce dans la séance précédente.

PICARD, le 6 décembre 1837, fut le premier à se présenter sur ce mode. Ce système de présentation était uniquement un usage de la Société car il n'apparaît dans aucun règlement.

La procédure des titres antérieurs pouvait retarder la nomination de plusieurs mois. Le 24 juillet 1839, DEBROU fit un rapport sur des pièces anatomiques présentées par MOLLOY et conclut à son admission comme adjoint de la Société. Mais certains membres firent observer qu'il n'avait présenté ces pièces que comme titre antérieur et la nomination fut remise à l'époque où il se présenterait définitivement. MOLLOY fut finalement nommé le 15 janvier 1840.

Lorsqu'un étudiant avait présenté plusieurs pièces, il était plus difficile de lui refuser l'admissibilité. Certains candidats, confiants dans leur première présentation, se dispensaient de cette seconde chance, et parfois la commission aurait préféré un comportement plus prudent. Cependant, ce n'était pas au rapporteur de juger si la pièce pouvait être considérée comme un titre antérieur. Le 5 avril 1850, la Société se vit obligée de préciser de nouveau ces dispositions. BLONDEAU lut un rapport sur les pièces et le travail de LAFARGUE, candidat au titre de membre adjoint. Ce rapport concluait à la prise en considération de l'observation de LAFARGUE comme titre antérieur « pur et simple » et au renvoi de sa note écrite au Comité de rédaction. Comme CRUVEILHIER allait mettre aux voix les conclusions du rapport, BROCA intervint.

La commission a exprimé son opinion. La Société doit exprimer la sienne. Dans le cas auquel je fais allusion, le candidat fut inscrit sur la liste des admissibles malgré le rapport de la commission. En se présentant, M. LAFARGUE demandait à devenir admissible. La commission était appelée à examiner s'il en était digne ou non. Je demande donc que la Société vote par oui ou par non sur l'admissibilité de M. LAFARGUE.

BLONDEAU répondit que la non admissibilité de LAFARGUE était implicitement contenue dans le rapport et qu'en demandant la prise en considération pure et simple comme titre antérieur, la commission n'avait voulu « qu'atténuer cette conclusion ». CAUDMONT proposa alors de voter successivement sur le renvoi de l'observation au Comité, l'admissibilité du candidat, et en cas de refus de prendre en considération l'observation comme titre antérieur. A l'issue du vote, LAFARGUE ne fut pas inscrit sur la liste des membres admissibles.<sup>224</sup>

## La procédure d'admission

### Commission d'examen des candidatures

Le règlement de 1826 prévoyait dans son article 27 que les commissions chargées d'examiner les titres des candidats à la place d'adjoint devaient être composées de cinq membres dont un rapporteur. Le rapport devait être fait dans une des deux séances suivantes, « tant sur le mérite scientifique, que sur le caractère moral du candidat. » Après la lecture du rapport, la Société délibérait immédiatement sur l'admission au scrutin secret. Le 9 avril 1826, COMTE proposa à la Société que la partie scientifique des rapports fût dorénavant séparée de la partie relative à la moralité des candidats, et que la première partie seule fût déposée dans les archives de la Société.<sup>225</sup> Ainsi nous ne connaissons aucun de ces rapports sur la moralité des candidats.

Le règlement de 1834 réduisit le nombre de membres de la commission à trois. Pour chaque nouveau candidat on élisait une nouvelle commission d'examen, formée de trois membres choisis dans l'ordre alphabétique. Mais cet ordre était rarement suivi. Parfois, le peu de membres présents obligeait à choisir un membre qui avait déjà été chargé d'un rapport peu de temps auparavant. D'autres fois un membre désirait faire ce rapport en particulier parce qu'il était spécialement intéressé par la pièce. Cependant, il arrivait que l'intérêt du membre résidât plus dans son amitié avec le candidat que dans la nature de la pièce. Le 3 juillet 1846, MAILLIOT réclama l'exécution rigoureuse de l'article prescrivant la nomination des commissions par ordre alphabétique. Selon lui on « éviterait ainsi certains faits de

<sup>224</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1850, Séance du 5 avril 1850.

<sup>225</sup> Il est assez difficile de savoir à quoi se rapportaient exactement les jugements moraux portés sur les candidats. Portaient-ils sur le comportement de l'étudiant, sur le sérieux de ses études médicales et son honnêteté intellectuelle uniquement ? La conduite personnelle, la fréquentation des bals ou des grisettes entraient-elles en ligne de compte ? Il ne semble pas en tout cas qu'une considération politique ou religieuse ait empêché un étudiant de se faire accepter à la Société anatomique. Nous ne disposons d'aucun de ces rapports sur la moralité et en l'absence de tout texte et de toute autre preuve matérielle, nous en sommes réduits à des hypothèses. C'est d'autant plus regrettable que plusieurs candidats furent refusés après un rapport défavorable sur leur moralité. Voir p. 107.

camaraderie qui ne devraient pas avoir lieu ». BONNET lui fit observer combien la Société et les candidats avaient à gagner à ce que les commissions fussent composées surtout de membres ayant étudié les questions relatives aux pièces anatomiques présentées, mais il promit néanmoins, en tant que vice-secrétaire, que l'on ferait plus attention à l'avenir.

Le 5 juillet 1844, lors du débat sur la réduction du nombre de membres, on discuta une proposition demandant que les commissions chargées d'examiner les candidatures fussent composées de deux adjoints et d'un titulaire pour les membres adjoints et de trois titulaires pour les titulaires. JAMAIN demanda en outre que le premier membre sorti de l'urne fût le rapporteur. CAUDMONT s'opposa à ce qu'on adjoignît un titulaire à deux adjoints, ce mode tendant, selon lui, à faire supposer que la commission se composait d'un supérieur et de deux inférieurs. TARDIEU lui répondit qu'il s'agissait seulement de composer les commissions proportionnellement au nombre des membres, de manière à répartir également les travaux sur tous les membres. L'amendement présenté par CAUDMONT et l'article 6 furent tous les deux rejetés.

Les commissions n'avaient souvent de commission que le nom. La plupart du temps, seul le rapporteur effectuait le travail, les deux autres membres se contentant de l'aider s'ils étaient intéressés par la pièce ou s'ils étaient particulièrement zélés. Souvent ces deux membres ne prenaient connaissance du rapport que lors de sa lecture devant la Société, et il arrivait, rarement toutefois, qu'un désaccord apparût entre le rapporteur et les autres membres de la commission. Le 20 décembre 1850, PIOGGEY lut un rapport sur une observation de fracture du crâne par TRELAT. Il proposa de déposer l'observation dans les archives sans l'imprimer. Après une discussion à laquelle HOUËL, BARTH, CAUDMONT ET MAILLIOT prirent part, on décida que le rapport, « qui suivant les habitudes de la Société a[va]it été fait par M. PIOGGEY seul sans consulter les deux autres membres de la commission », serait renvoyé avec l'observation à la commission entière composée de PIOGGEY, HOUËL et LEUDET.

#### Les rapports sur les candidatures

Dans certaines séances, beaucoup de pièces étaient présentées et il était urgent d'examiner celles qui menaçaient de se détériorer. La lecture d'un rapport de candidature pouvait donc être repoussée. Le 3 avril 1846, RICHARD et LEFEBVRE se présentèrent pour faire chacun un rapport, le premier sur LUNIER, le second sur PONS, tous deux candidats au titre de membre adjoint. Mais comme l'ordre du jour de la séance était très chargé, la Société renvoya la lecture de ces rapports à la séance suivante. On vota seulement sur l'admissibilité des candidats qui furent inscrits sur la liste des candidats admissibles. Le Comité décida d'ailleurs le 12 juin suivant que le secrétaire aurait « le droit de rapporter, dans les procès-verbaux, les faits présentés à l'appui d'une candidature avant que les rapports des commissions [eussent] été faits ». Cette tradition fut entérinée par une décision du Comité du 27 décembre 1850 : lorsqu'on aurait la certitude qu'un rapport serait fait avant l'élection et que ce rapport serait favorable au candidat, « lorsque par conséquent l'admissibilité de ce candidat ne [serait] pas douteuse, on [pourrait] placer le candidat non encore admissible mais certain de le devenir sur la liste présentée à l'élection par le Comité ».

Les commissions étaient bien souvent indulgentes. Pour ne pas décourager de futures candidatures et ne pas être tenus pour responsable d'un éventuel rejet par la Société, les commissaires hésitaient à refuser l'admission du candidat, laissant les membres prendre la décision finale. Il leur répugnait de couper court aux ambitions de leurs camarades étudiants. Le rapporteur ne pouvait pourtant guère conclure qu'à l'admissibilité ou la non-admissibilité. Seule la Société pouvait prendre une décision différente et en quelque sorte racheter un candidat dont l'observation était insuffisante. Le 19 juin 1846, HILLAIRET lut un rapport sur DELARUELLE. Après quelques observations de MAILLIOT sur la rédaction générale et médicale de l'observation, la Société consultée par un vote décida que le travail de DELARUELLE serait renvoyé à son auteur pour correction et que le vote sur sa présentation n'aurait lieu que dans la séance suivante.

Les conclusions du rapport avaient parfois du mal à rester confidentielles. Le 16 février 1842, CRUVEILHIER donna lecture d'une lettre de DELINEAU qui déclarait se désister de sa candidature en alléguant que la commission chargée d'examiner ses titres avait jugé son observation incomplète. Il demandait en outre la restitution de son travail. Ambroise TARDIEU, PIGNE et COMIN rappelèrent que

le rapport n'avait pas encore été fait, que le candidat ne pouvait en aucun cas avoir connaissance de ses conclusions et combattirent, au nom du règlement, le précédent que DURAND-FARDEL voulait établir en agréant à la demande de DELINEAU. La Société refusa de considérer la demande et passa à l'ordre du jour. COMIN lut ensuite le rapport relatif à la candidature de DELINEAU. Les conclusions proposant le dépôt du travail aux archives et la non-admissibilité du candidat furent adoptées à l'unanimité.

#### Retards dans les rapports

Certains membres, en particulier les membres titulaires et les membres du Comité comme PIGNE et BROCA, prenaient part à la rédaction de très nombreux rapports. Toutefois, toutes les commissions n'étaient pas aussi impatientes de donner leur temps à la Société. Le problème des rapports en retard ne cessa de perturber le bon fonctionnement des candidatures et des élections. Le plus souvent, le retard était imputable à la négligence du rapporteur, plus rarement à son zèle : le 14 juin 1844, la Société condamna DEVILLE à 1 franc d'amende pour n'avoir pas encore fait le rapport dont il avait été chargé environ un an auparavant sur une observation de SAINT-CLIVIER. Le 26 juillet suivant, sur un rapport verbal de DEVILLE, la Société inscrivit SAINT-CLIVIER sur la liste des membres admissibles. Son travail fut laissé à DEVILLE qui désirait faire de nouvelles recherches avant de présenter le rapport scientifique.

Le 11 mars 1850, toujours confronté au problème du retard des rapporteurs, le Comité décida que ces derniers devraient lire leur rapport dans les plus prochaines séances. BROCA proposa une amende d'un franc pour ceux qui étaient trop en retard, conformément à l'article 98 du règlement. RICHARD lui répondit que « contraindre les rapporteurs à lire leur travail dans un espace de temps très court serait les engager à donner un rapport trop bref et les empêcher d'entreprendre un travail intéressant et utile pour la Société ». L'amende fut donc repoussée. Cependant, la Société aurait peut-être gagné à se montrer plus sévère avec ses commissaires, même ceux qui étaient membres du Comité.

Certains commissaires quittaient Paris sans achever le rapport dont ils avaient été chargés. Le 11 février 1859 la Société reçut une lettre de COLIN, candidat au titre de membre adjoint, qui demandait à ce qu'on lui nommât un autre rapporteur en remplacement de POISSON, devenu membre correspondant. SIREDEY fut nommé à sa place. Le 9 décembre suivant, TRELAT demanda que la Société consentît à ce qu'il fit le rapport sur la candidature de PICARD à la place de FOVILLE, parti en province.

Dans les deux cas précédents, il avait suffi de nommer un autre rapporteur. En 1850, la situation se révéla plus compliquée. Le 5 avril 1850, CRUVEILHIER annonça que le vice-secrétaire précédent, MACQUET, avait laissé plusieurs rapports en retard en quittant Paris.<sup>226</sup> Parmi ceux-ci, celui sur la candidature de LEGENDRE aurait dû être fait depuis deux ans. Après avoir « sévèrement blâmé une semblable inexactitude », CRUVEILHIER remit le travail de LEGENDRE à une nouvelle commission composée de BATTEMBERG, LEBRET, et RIPPOLL. Dans la séance du Comité du même jour, on fit le point sur ces retards : le rapport sur NOVELLI était peu important puisque le candidat avait été nommé correspondant sur un simple compte-rendu verbal mais les observations d'ARCHAMBAULT et de VIVIER avaient été perdues par MACQUET, qui avait aussi négligé d'envoyer celle de MAINGAULT.

Un autre problème était lié à la rapidité avec lesquelles les pièces s'altéraient et à la nécessité de faire le rapport dans les temps : celui du dépôt des pièces anatomiques au Musée Dupuytren, aux termes du règlement de 1834. Le 12 juillet 1850, HOUËL, conservateur du Musée, demanda au Comité de résoudre cette question qui avait été laissée en suspens dans une des séances de la Société.

Les pièces qui sont remises aux rapporteurs ne sont souvent point remises au conservateur du Musée ou bien, quand on les rapporte, elles sont mutilées et ont perdu tout leur intérêt. Il serait utile que le Comité voulût bien déterminer quels sont les droits de la Faculté d'une part et des rapporteurs de l'autre relativement aux pièces.

LEUDET intervint en faveur des rapporteurs et de leur besoin d'examiner les pièces. BROCA fit observer que la Faculté, « qui donn[ait] gratuitement un local à tant de sociétés médicales plus ou

---

<sup>226</sup> La correspondance de BROCA nous apprend que MACQUET quitta précipitamment Paris pour aller soigner sa sœur en Charente. MACQUET envoya une lettre d'excuses à CRUVEILHIER sur cette circonstance exceptionnelle qui l'obligeait à abandonner les séances de la Société. Il faut croire que par ailleurs MACQUET avait été un étudiant modèle puisqu'il avait obtenu le médaille des hôpitaux en 1849.

moins savantes ne p[ouvait] pas s'arroger le droit presque tyrannique de s'approprier les pièces sans que la Société pût les examiner et les disséquer à loisir ». HOUËL objecta que beaucoup de pièces étaient perdues par négligence plutôt que détruites dans le but de les examiner. POUMET renchérit pour dire que dans l'examen d'une pièce, il était possible de tout voir sans rien détruire et qu'en « agissant ainsi, les rapporteurs ne porteraient aucun préjudice à la Société ».

BROCA : Ce que vient d'indiquer M. POUMET est possible en effet mais cela est long et de plus il faut en avoir fait son métier, métier crétinissant qu'on ne peut exiger des membres de la Société.

CAUDMONT : La Société doit, d'après un arrangement fait avec un des anciens doyens, M. ORFLA, les pièces des candidats au Musée; mais elle ne s'est pas aliéné le droit de les examiner précédemment.

BROCA proposa donc que HOUËL examinât les pièces mises sous les yeux de la Société lors de la présentation et qu'il décidât si elles devaient être données ensuite, ce dont il informerait le rapporteur. Lorsque celui-ci y consentirait la pièce pourrait même être confiée à HOUËL et examinée sous ses yeux par le rapporteur. Le règlement donnait au rapporteur un délai d'un mois que la Société n'entendait pas réduire en faveur du Musée et au détriment de ses membres.

### Admissibilité

Le 9 décembre 1840, dans le cadre plus large d'une réforme du règlement, il fut décidé que les membres qui présenteraient un premier travail seraient inscrits, après le rapport et le vote, sur une liste de membres admissibles. L'admission ne serait plus décidée pour chaque candidat après la lecture du rapport le concernant. L'élection définitive de nouveaux membres se ferait de manière collective à une date arrêtée à l'avance et pour laquelle tous les membres recevraient une convocation spéciale.<sup>227</sup>

Art. 4. : Lorsqu'un candidat se présentera la commission chargée d'examiner les titres proposera s'il y a lieu son inscription sur la liste des candidats.

Art. 5. : Il ne sera fait d'élection que lorsque trois personnes au moins seront inscrites sur la liste des candidats admissibles. Cependant, lorsqu'une présentation datera de deux mois il sera toujours procédé à un rapport définitif quel que soit le nombre de candidats inscrits.

Art. 6. : Lorsqu'il y aura lieu à un remplacement parmi les membres adjoints les rapporteurs des commissions précédemment nommées se réuniront pour examiner comparativement les titres de tous les candidats, et présenter à ce sujet un rapport spécial et définitif à la Société.

Une élection n'avait lieu que lorsqu'il existait des places vacantes dans le cadre des membres actifs. Le Comité arrêtait alors le nombre de places offertes aux candidats. Avant la séance où l'élection devait avoir lieu, le Comité se réunissait avec les commissaires de chaque candidat. On établissait en commun la liste des candidats, classés dans un ordre de préférence basé sur leurs présentations, leurs titres universitaires et l'ancienneté de leur candidature. RENAULDIN, Ernest CLOQUET, et DEPUISAYE furent les premiers à être ainsi élus le 21 avril 1841.

Ce nouveau mode d'élection permettait de mieux sélectionner les candidats et de ne pas les refuser sur le champ. Auparavant, quand le candidat se présentait seul, il était difficile de lui décliner l'entrée dans la Société. Dans une élection où son nom était perdu parmi d'autres, son rejet passait presque inaperçu, d'autant qu'il lui restait toujours l'espoir d'être élu à l'élection suivante. Le 25 mai 1842, sur la proposition de LAMBRON, OULMONT et TAVIGNOT, la Société adopta que tout membre admissible qui, après trois votes n'aurait pas été nommé membre adjoint cesserait de faire partie de la liste des membres admissibles, à moins qu'il ne présentât un nouveau travail.

La Société prit l'habitude de faire quatre élections par an. Cependant, certains, comme MACQUET, auraient préféré faire plus souvent des élections avec peu de places que moins souvent avec beaucoup de places.<sup>228</sup> Cela aurait permis d'attribuer plus rapidement les titres d'adjoints. Dans la majorité des cas, il y avait presque autant de places que de candidats. Cependant, parfois, le nombre de places offertes était de loin inférieur au nombre de candidats. Le 13 décembre 1852 par exemple, les membres durent élire 6 adjoints parmi 18 candidats.

---

<sup>227</sup> Le 23 mars 1849, BÉRAUD se plaignit que les membres de la Société résidant à l'Hôtel-Dieu n'eussent pas reçu de lettres de convocation et d'avertissement pour la séance du [16 mars] dans laquelle devaient avoir lieu les élections pour la nomination de trois membres adjoints. MAILLIOT lui répondit qu'il avait voulu faire une politesse à ses collègues de l'Hôtel-Dieu et leur remettre en mains propres les lettres de convocation mais sa mémoire lui ayant fait défaut, les lettres écrites n'avaient pas été remises.

<sup>228</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 28 février 1849.

En 1849, la Société modifia une nouvelle fois le mode d'admission des membres adjoints. Il fut décidé qu'on ne voterait plus l'admissibilité et le renvoi au Comité sur le champ, lors du rapport, mais qu'à une date précise on voterait sur l'admissibilité de tous les candidats, puis plus tard sur l'admission, ce qui revenait à voter une fois par mois sur l'admissibilité et quatre fois par an sur l'admission. Aucun texte réglementaire n'a été trouvé concernant la mise en place de cette mesure.<sup>229</sup>

Le 20 avril 1849, BOUTEILLER lut un rapport sur DOLLIER, candidat au titre de membre adjoint. Ce rapport concluait au renvoi du travail au Comité et à l'insertion du candidat sur la liste des membres admissibles. Il était précisé que la Société serait appelée un mois plus tard, le 18 mai, à se prononcer sur ces deux conclusions. De la même manière, le vote sur l'admissibilité de COLIN, sur lequel BROCA avait fait un rapport le 1<sup>er</sup> juin 1849, n'eut lieu que quatre semaines plus tard, le 29 juin.

Ce système avait sans doute été mis en place pour que les membres pussent participer à l'élection en plus grand nombre. Lors du jour mensuel des élections, tous les membres de la Société recevaient une lettre les invitant à venir prendre part au vote. Mais la mesure généra des effets pervers : les membres étaient peu intéressés par l'élection de candidats dont ils n'avaient pas vu l'observation. De plus, il leur fallait voter sur l'admissibilité et ensuite sur l'admission définitive. Le 13 juillet 1849, l'ordre du jour appelait la nomination de trois membres adjoints, conformément à l'avis donné dans la séance précédente. Peu de membres étaient présents, bien que soixante-dix lettres aient été envoyées. DEVILLE proposa donc de remettre les élections à une autre séance. MAILLIOT s'y opposa. Selon lui, il était regrettable que le nombre des votants fût peu considérable, mais les candidats ne devaient pas souffrir de l'absence des sociétaires. MACQUET fit observer que différents motifs avaient éloigné plusieurs des membres de la Société. L'épidémie de choléra en avait renvoyé quelques-uns dans leur province. D'autres étaient devenus membres de sociétés nouvelles. Enfin, les vacances s'approchant, le zèle des élèves s'était « logiquement refroidi ». Il fallait donc remédier à ces inconvénients en recrutant des « travailleurs ». Il fut appuyé par THIBAUT puis CRUVEILHIER qui avoua n'être « pas surpris que, vu les circonstances, la Société languisse un peu. Dans des temps aussi malheureux, j'ai vu, moins nombreuse encore qu'aujourd'hui, la Société. On a persévéré, on s'est fortifié de nouveaux membres et les travaux n'ont pas été interrompus ». Devant cette unanimité, DEVILLE fut contraint de retirer sa proposition.<sup>230</sup>

Le système adopté au printemps ne survécut pas longtemps. Le 23 novembre 1849, MACQUET déposa sur le bureau une proposition qu'il avait signée avec DEVILLE et BROCA :

Considérant que la proposition adoptée par la Société de voter un mois après le rapport lu à la Société anatomique donne lieu à des retards pour la nomination des membres adjoints.

Considérant que ces retards nuisent aux intérêts de la Société, nous avons l'honneur de vous proposer de remettre en vigueur le règlement qui a été suivi avant la modification qui lui a été apportée.

Devant les problèmes posés par l'application de la décision du printemps, le vote en faveur de la proposition de MACQUET fut facilement emporté.

#### La question de la majorité

A plusieurs reprises, la question du nombre de voix nécessaires pour être admis comme membre adjoint ou admissible fut débattue. En théorie, pour être élu adjoint, il fallait obtenir les deux tiers des voix (article 25 du règlement de 1826). Cependant, comme d'autres élections ne nécessitaient que la majorité simple (demande du titre de titulaire, par exemple) cela prêtait parfois à confusion et incitait certains membres à faire des réclamations. Le 19 juin 1838, DEPAUL fit un rapport sur VOILLEMIER. Il conclut à l'insertion du travail dans les Bulletins et à l'admission du candidat. Cette proposition

---

<sup>229</sup> Il est possible que cette mesure trouve son origine dans une décision du 28 avril 1848. Dans cette séance, LUNIER, CAUDMONT, et MAILLIOT déposèrent sur le Bureau une proposition tendant à ce qu'à l'avenir tous les candidats remissent au Bureau trois copies de leurs mémoires ou observations, « afin que ceux des membres qui ne font pas partie de la commission puissent, après lecture du rapport, faire en connaissance de cause, telles critiques qu'ils jugeront convenables sur les travaux ou observations ». Cette exigence était certes compréhensible de la part de membres qui voulaient véritablement travailler et suivre sérieusement les articles du règlement. Cependant, elle était un peu sévère pour le candidat, obligé d'écrire trois fois une observation qu'il avait déjà du mal à rendre à temps. Le 19 mai 1848, LAILLER et GUBLER proposèrent un amendement à cette proposition : « Chaque candidat déposera une seule observation, mais le rapport étant fait, cette observation restera pendant quatre séances sur le Bureau à la disposition des membres qui voudraient en prendre connaissance. La vote n'aura lieu qu'après ce temps écoulé. » Cet amendement fut adopté.

<sup>230</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1849, 13 juillet 1849.



souleva une discussion qui fut ensuite biffée dans le procès-verbal. On pouvait lire que 20 membres avaient voté, 13 pour l'admission et 7 contre.

Plusieurs membres, entre autres MM. PIGNE et MERCIER font observer que l'admission doit être, d'après les usages, prononcée à la majorité des deux tiers des voix et que cette majorité n'est pas acquise au candidat. D'autres membres prétendent que le règlement se tait à ce sujet et que la simple majorité est suffisante. M. PIGNE dit qu'au terme du règlement toutes les propositions doivent être adoptées à la majorité des 2/3 des voix et que la proposition d'admission d'un membre doit être assimilée à toutes les autres, que du reste c'est l'usage adopté.

VOILLEMIER fut néanmoins admis au nombre des adjoints.

Le 10 mai 1844, après avoir entendu le rapport de BONNEFOUS sur DUCHASSAING la Société mit aux voix l'admissibilité du candidat. DUCHASSAING n'ayant pas obtenu les deux tiers des suffrages, fut ajourné. BONNEFOUS et SALMON prétendirent qu'il ne fallait que la simple majorité pour être inscrit sur la liste des membres admissibles, arguant que le règlement était muet sur ce point et que son silence devait être interprété en faveur du candidat et non contre lui. GAUBRIC et TARDIEU répondirent que lorsqu'on avait limité le nombre des membres adjoints et modifié le règlement à cette occasion, la Société avait adopté pour l'admissibilité le même mode de vote que pour l'admission et que si l'article relatif à ce mode n'était pas encore imprimé dans le règlement, il était écrit dans les procès-verbaux de la Société.

Pendant quelque temps, la Société se fit pourtant beaucoup moins exigeante. Lors du scrutin du 22 mai 1846, les sept candidats ayant obtenu le plus de voix furent élus, même sans majorité, « par suite de la décision récente prise par la Société relativement au mode d'admission et de vote ». Ce système ne survécut pas.

L'article 53 du règlement du 1er novembre 1846 précisait à nouveau en quelles occasions la majorité devait être des deux tiers : « L'admissibilité doit être adoptée à la majorité absolue des voix; toutefois, les deux tiers seront nécessaires lorsque le nombre des votes exprimés ne dépassera pas 25 ». Cette règle avait déjà été adoptée auparavant. Le 8 janvier 1840, VOILLEMIER rapporteur de VIGER, candidat au titre de membre correspondant, conclut à son admission et au dépôt de son travail dans les archives. N'ayant obtenu que neuf voix sur seize, VIGER fut invité à présenter un nouveau travail.

### *Les membres titulaires*

Dans l'esprit du règlement de 1807, les membres qui avaient participé à la reconstitution de la Société en 1826 avaient été nommés membres titulaires. Les candidats qui se firent admettre après le 19 janvier 1826 furent tous nommés adjoints avant de pouvoir devenir titulaires. Une exception intervint toutefois le 11 janvier 1827. Afin d'introduire au sein de la Société des éléments capables de montrer de nombreuses pièces anatomiques, d'animer les séances et d'apporter un peu d'émulation, CRUVEILHIER proposa d'admettre les prosecteurs et aides d'anatomie de la Faculté au titre de membre titulaire, sans les soumettre aux épreuves exigées par le règlement. Le secrétaire fut chargé de faire part de leur nomination à BLANDIN, BERARD, MARESCHAL, THIERRY, JOBERT et DUMOUTIER, et de les inviter à la séance suivante. MICHON, aide d'anatomie à la Faculté, fut nommé de la même manière le 8 avril 1830 après avoir adressé une demande en ce sens à CRUVEILHIER. Cette décision se révéla extrêmement profitable pour la Société car tous ces nouveaux membres, DUMOUTIER excepté, présentèrent de nombreux travaux à la Société. MARESCHAL fut nommé secrétaire en 1827, BERARD en 1829. BLANDIN fut nommé vice-président en 1827 et réélu l'année suivante, MARESCHAL le fut en 1829, BERARD en 1830 et MICHON en 1831 et 1832.

Ces mêmes prosecteurs et aides d'anatomie tirèrent en quelque sorte la Société vers le haut. De par leurs fonctions, ils étaient amenés à côtoyer de jeunes médecins et des agrégés, qu'ils souhaitaient voir entrer à la Société. Le 14 Juin 1827, la Société fut appelée à délibérer sur la proposition faite par JOBERT d'admettre DANCE, professeur agrégé de la Faculté, au nombre des membres de la Société sans le soumettre aux formalités prescrites par le règlement. Une vive discussion s'engagea entre les membres de la Société. Beaucoup voulaient que DANCE, comme chef de clinique de l'Hôtel-Dieu et professeur agrégé, pût jouir de la faveur accordée aux prosecteurs et aux aides d'anatomie. Mais une minorité, « tout en rendant justice au mérite bien reconnu du candidat, ne voul[ai]t pas consentir à ce que, sous quelque prétexte que ce soit, on viol[ât] le règlement ». La nomination de DANCE fut finalement prononcée à la majorité de 14 voix contre 3, mais il est certain que les membres qui étaient

encore étudiants, bien que flattés qu'un professeur agrégé daignât venir assister à leurs séances, aperçurent dans ce recrutement une menace pour la spécificité étudiante de la Société anatomique. Si des médecins avancés dans la carrière pouvaient, sur leurs simples titres universitaires ou hospitaliers, devenir membres titulaires, ils pourraient facilement se faire élire aux places du Bureau et confisquer la Société.

Les membres titulaires étaient censés composer l'élite de la Société anatomique. Ils étaient destinés à remplir les fonctions administratives et scientifiques qui leur étaient d'ailleurs réservées. A plusieurs reprises, CRUVEILHIER invita les membres adjoints à se faire recevoir titulaires en remplissant les conditions fixées par le règlement. Le cadre des titulaires était rarement au complet. Dans la séance du 18 mai 1842, CONTOUR, au nom du Comité de rédaction, donna lecture d'une décision par laquelle les places vacantes parmi les membres titulaires pouvaient être données aux membres adjoints jusqu'à ce que le chiffre de 90 membres actifs soit atteint. A la demande de DEPAUL, cette interprétation du règlement fut consacrée par un vote de la Société. Souvent, les membres négligeaient de se faire élire titulaires. Le 14 février 1851, poussé par BROCA qui venait de triompher dans la séance solennelle, DENUCE se fit recevoir membre titulaire pour pouvoir se faire élire vice-secrétaire lors des élections qui devaient avoir lieu dans la séance. L'année suivante, FOUCHER, fut élu membre titulaire dans la séance précédant la nomination des membres du Bureau pour 1852.

Le règlement exigeait simplement que le candidat au titre de titulaire présentât un travail et qu'il réunît la majorité des voix lors du vote qui aurait lieu après le rapport de la commission. Il n'était pas nécessaire que ce travail fût une observation clinique ou la description d'une pièce anatomique. Le 10 janvier 1844, DEVILLE écrivit à CRUVEILHIER pour lui demander de bien vouloir nommer, « malgré son absence et à défaut de présentation publique de pièces », une commission chargée de faire un rapport sur le mémoire qu'il voulait présenter pour obtenir le titre de membre titulaire. Il « pria M. le Président d'avoir égard dans cette circonstance, d'une part à l'impossibilité dans laquelle il se trouv[ait] d'assister à la séance et peut-être aux séances suivantes, d'autre part à la difficulté de transporter des pièces d'une délicatesse et d'une fragilité très grandes ». CONTOUR fit observer que le règlement s'opposait à l'acceptation de cette demande et qu'il valait mieux conseiller à DEVILLE de retarder la communication de ses travaux ou de les faire présenter en son nom par l'un de ses collègues. Cette proposition fut adoptée mais dans la séance suivante, PIGNE fit remarquer que le règlement n'obligeait pas un membre adjoint à présenter de nouvelles pièces pour être titulaire. DEVILLE avait promis d'apporter à la commission chargée d'examiner son mémoire les pièces correspondant à ses observations. PIGNE pria donc la Société de revenir sur sa première décision et de désigner immédiatement trois membres pour faire un rapport sur le travail de M. DEVILLE, ce qui fut accepté.

En théorie, seul le travail présenté par un adjoint devait être un critère pour son élection parmi les membres titulaires. Mais les rapporteurs trouvèrent parfois d'autres arguments pour défendre la nomination d'un titulaire. Le 25 décembre 1846, RICHARD lut un rapport sur le mémoire présenté par MAILLIOT. Deux des membres de la commission, HERARD et RICHARD, « tout en maintenant leur opinion [négative] émise dans le rapport qu'ils avaient signé sur la valeur du mémoire de MAILLOT, cr[ur]ent cependant devoir conclure à l'insertion de l'auteur parmi les membres titulaires, à cause de son zèle et de son dévouement pour la Société ». Ces conclusions furent adoptées malgré l'opposition de DEVILLE, le troisième membre de la commission et secrétaire de la Société.

## **Les membres inactifs**

Le règlement établissait clairement qui étaient les membres adjoints et titulaires. Au contraire, la catégorie des membres correspondants et honoraires recouvrait des situations différentes : d'une part des membres actifs qui cessaient de participer aux séances, et d'autre part des étudiants ou des médecins qui ne pouvaient assister aux séances et qui accédaient à ces titres sans avoir jamais été nommés adjoints.

## *Les membres qui cessent de participer aux travaux de la Société*

### Membres honoraires

Le statut de membre honoraire était prévu, dans le règlement de 1826, pour ceux des membres qui seraient obligés de quitter la Société. Les membres de l'ancienne Société anatomique ne s'étaient vus attribuer que le titre de « membre émérite » qui n'existait pas formellement dans le règlement.<sup>231</sup>

Le titre de membre honoraire ne devait pas être très familier aux membres fondateurs de 1826 puisque dans le procès-verbal de la séance du 5 juillet 1827, il est noté que deux membres, HOUZELOT et CAZAUVELH, écrivirent à la Société pour demander le titre de « membre titulaire correspondant ». Ce terme, proche de ceux utilisés par l'Académie de Médecine, révélait une volonté de conserver, hors du cadre des membres actifs, la différence entre les membres titulaires qui s'étaient investis dans les travaux de la Société et les membres adjoints. Cette distinction ne devait intervenir qu'en 1834. Dans l'immédiat, tous les membres qui quittaient la Société pouvaient prendre le titre d'honoraire.

A partir de 1834, il fallait appartenir depuis au moins trois ans à la Société et posséder le titre de titulaire pour devenir honoraire. Certains membres de la Société ne se faisaient élire titulaires que peu de temps avant de quitter Paris. De cette manière, sans avoir forcément participé à l'administration de la Société, ils pouvaient jouir du prestige du titre d'honoraire. Certains membres, par réaction, auraient souhaité que le délai des trois ans soit appliqué à la seule période du titulariat. Cependant, le règlement était très clair. Il fut encore rappelé le 17 avril 1852, à l'occasion d'une lettre de LETIXERAND demandant le titre de membre honoraire.

M. LEUDET rappelle les deux articles suivants du règlement :

Art. 36 : Tout membre titulaire, admis dans la Société depuis trois ans au moins, devient membre honoraire sur sa demande, ou dans le cas prévu par l'art. 100.

Art. 100 : Tout membre titulaire qui ne paye plus de cotisations depuis six mois, et qui n'a pas demandé de congé, peut, sur une décision du comité d'administration, être inscrit immédiatement parmi les honoraires s'il est titulaire depuis deux ans et demi, et parmi les correspondants, dans le cas contraire.

Comme M. LETIXERAND n'est titulaire que depuis un an,<sup>232</sup> M. LEUDET demande si l'on peut faire droit à sa demande. M. DENUCE fait observer que l'article 36 est formel. Il suffit d'être titulaire au moment de la demande et de faire partie de la Société depuis trois ans, ce qui est le cas de M. LETIXERAND. Quant à l'article 100, il a pour but d'infliger une pénalité pour un manquement aux devoirs imposés par la Société. C'est pourquoi il exige que le membre soit titulaire depuis deux ans et demi pour ne pas perdre le droit à devenir membre titulaire. M. DENUCE conclut dans le sens de M. LETIXERAND. M. MOREAU appuie la conclusion de M. DENUCE. En conséquence, M. LETIXERAND est inscrit sur la liste des membres honoraires.

Les anciens titulaires ne quittaient pas la Société définitivement le jour où ils prenaient le titre de membre honoraire. Nombre d'entre eux continuaient à recevoir ses Bulletins et à s'intéresser à ses travaux. De temps à autre, il leur arrivait même d'y participer. Le 27 juin 1862, RANVIER présenta au nom de GOSSELIN une observation concernant un fongus des testicules qui lui avait été envoyé de Nantes par LETENNEUR, membre honoraire. Le 31 mai 1861, MARECHAL présentait une rate hypertrophiée au nom d'HOUZELOT, médecin à Meaux, l'un des tous premiers honoraires.

Les membres honoraires disposaient de droits auxquels ne pouvaient pas prétendre les membres correspondants. Dans la séance du 23 mars 1842, on vota pour l'élection de trois membres adjoints. Il se trouvait quelques membres honoraires dans l'assistance. A l'occasion du scrutin, PIGNE leur contesta le droit de vote sur les admissions de titulaires. Mais la Société, après avoir entendu quelques observations de GIRALDES, décida d'après l'esprit du règlement et les précédents que ce droit leur était acquis.

### Membres correspondants

Le titre de membre correspondant ne fut créé, comme on vient de le voir, qu'en 1834. Auparavant, tous les membres qui quittaient la Société prenaient le titre d'honoraire. A partir de 1834 les adjoints qui ne pouvaient plus assister aux séances et les titulaires admis depuis moins de trois ans prenaient le titre de correspondant. Il était fréquent qu'un membre quitte Paris dès que sa thèse de

<sup>231</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 12 janvier 1826.

<sup>232</sup> LETIXERAND n'était en fait titulaire que depuis trois mois.

doctorat était soutenue. Très souvent, il offrait sa thèse à la Société et en profitait pour demander le titre de correspondant, comme DIDION le 13 février 1852.

Comme aucun diplôme n'était délivré à cette occasion, il est difficile de retrouver les dates auxquelles les adjoints devinrent correspondants. Les membres qui quittaient la Société et prenaient le titre de correspondant n'étaient bien souvent pas signalés dans les procès-verbaux. Certains en informaient la Société de leur départ, mais le contenu de la correspondance était souvent oublié dans les procès-verbaux. D'autres négligeaient complètement de prévenir la Société. Lors d'une séance de 1843, dix nouvelles places d'adjoints furent données à l'élection sans que de nouveaux membres correspondants eussent été signalés.

#### Reprise du titre de membre adjoint

Le titre de membre adjoint n'était que le premier degré d'appartenance à la Société anatomique. Un membre adjoint pouvait chercher à devenir titulaire puis honoraire ou simplement prendre le titre de correspondant en quittant la Société. Il était toujours possible de reprendre le titre d'adjoint si on l'avait déjà échangé contre celui de correspondant. Le 4 août 1854, FANO, qui se trouvait dans ce cas, adressa une demande à CRUVEILHIER pour obtenir sa réintégration comme membre adjoint. Le 11 août la Société accepta la demande, à condition que FANO fût prêt à payer comme les adjoints. Le 7 décembre 1860, BAILLY qui avait échangé son titre de membre adjoint en celui de membre correspondant en 1858, fut également autorisé à reprendre son titre de membre adjoint.

### *Les membres n'ayant jamais participé aux travaux de la Société*

#### Membres honoraires

Le premier membre à être véritablement nommé honoraire, ne fut pas, comme avait prévu le règlement, un adhérent obligé de s'éloigner de la Société. Le 19 avril 1827, la Société décida qu'elle « prendra[it] en considération la proposition faite par M. BLANDIN d'admettre M. JOLLY au nombre de ses membres honoraires et qu'elle procèdera[it] dans la prochaine séance à cette nomination, heureuse de témoigner par là à M. JOLLY son estime et sa considération ». JOLLY était le principal rédacteur de la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, où la Société publiait ses bulletins, et un membre actif de l'Athénée de Paris. Bien qu'il fût honoraire, JOLLY assista pendant quelque temps aux séances et fut même nommé rapporteur.

Les conditions dans lesquelles un candidat pouvait devenir membre honoraire avaient été précisées dans le règlement, mais aucun titre particulier n'avait été prévu pour les membres étrangers à la Société qui désireraient en faire partie sans pouvoir assister aux séances. Dans la séance du 24 juin 1830, MONTAULT lut une lettre du docteur SARLANDIERE dans laquelle ce médecin demandait à être nommé membre honoraire de la Société. CRUVEILHIER consulta l'assemblée pour savoir si la demande de SARLANDIERE pouvait être accordée. La Société, considérant qu'aucun article du règlement ne s'y opposait et « qu'il y [avait] des antécédents, témoin la réception de M. E. GEOFFROY SAINT-HILAIRE », décida qu'une commission préparerait un rapport sur les ouvrages envoyés par SARLANDIERE. Pour GEOFFROY SAINT-HILAIRE, aucun rapport n'avait été fait par la Société, les titres académiques de ce savant ayant été plus que suffisants pour l'obtention du titre.<sup>233</sup>

L'article 39 du règlement de 1840 vint combler le vide des règlements précédents. Il indiquait que « tout professeur d'une des facultés de France ou d'une université étrangère qui demanderait par écrit à faire partie de la Société serait reçu, après délibération, membre honoraire, alors même qu'il ne présenterait aucun travail, aucune pièce à l'appui de sa candidature ».

Le 25 mars 1859, le docteur Ludovic HIRSCHFELD, nommé peu de temps auparavant professeur à l'Académie impériale médico-chirurgicale de Varsovie, demanda le titre de membre honoraire de la Société. Il fut nommé à l'unanimité.<sup>234</sup>

Le règlement ne requérait pas formellement un travail de la part des candidats au titre d'honoraire. Cependant, rares étaient ceux, qui, comme Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE le 20 mars 1846, se présentaient sans une observation ou une brochure destinée à la Société. Des professeurs étrangers de passage à Paris pouvaient se présenter à la Société, assister à la séance et communiquer

<sup>233</sup> Le 8 juillet 1830, toutefois, SARLANDIERE, voulant offrir à la Société le manuscrit qui devait faire l'objet du rapport et qui, aux termes du règlement, restait la propriété de celle-ci retira son travail à la commission.

<sup>234</sup> HIRSCHFELD avait essayé en vain de devenir membre adjoint le 25 juillet 1838 alors qu'il terminait ses études à Paris.

des observations. C'est ce que firent le 20 juillet 1842, les professeurs ROKITANSKI et SKODA de Vienne. Ils obtinrent le titre d'honoraire dans la séance suivante. Il fallait tout de même que ces professeurs étrangers adressent une demande formelle à la Société. Ceci fut précisé de nouveau le 9 novembre 1849, lorsque DEVILLE proposa d'admettre REDFERN, qui avait déjà présenté des pièces pathologiques, au nombre des honoraires.

D'autres professeurs se contentaient d'envoyer un mémoire. Le 19 juillet 1844, la Société reçut un mémoire du docteur FOERG, professeur à Munich, qui demandait le titre de membre honoraire, et un ouvrage du docteur BURGRAEVE, professeur d'anatomie à l'Université de Gand, qui demandait le même titre. Cet ouvrage intitulé *Études sur André Vésale*, était présenté par NEUCOURT au nom de LENOIR.<sup>235</sup> Deux professeurs étrangers n'eurent même pas la peine de se porter candidats. La Société leur offrit le titre sans qu'ils l'eussent demandé, pour rendre hommage à leurs travaux. Dans la séance du Comité du 6 février 1852, LEBERT demanda le titre de membre correspondant pour KOLLIKER et VIRCHOW. Ceci devait être ratifié par le vote de la Société. Les procès-verbaux n'en font pas mention mais les deux savants allemands furent finalement gratifiés du titre de membre honoraire.

Souvent la distinction entre les titres d'honoraires et de correspondants était floue dans l'esprit des membres, et même dans celui du secrétaire. Les candidats étrangers ignoraient parfois à quel titre ils pouvaient prétendre. Le 12 janvier 1842, le docteur WELLENBERGH, professeur à l'école vétérinaire des Pays Bas, envoya une monographie en vue d'obtenir le titre de membre correspondant. Le 26 janvier suivant, sur le rapport de GRUBY, il fut nommé membre honoraire, non sans que son titre fit l'objet d'une discussion. Certains membres se demandèrent en effet dans quelle mesure on pouvait lui appliquer l'article 39 du règlement de 1840 puisque cet article ne précisait pas quelles disciplines le professeur pouvait enseigner pour prétendre au titre.

#### Membres correspondants

Le 15 mars 1827, PAILLOUX communiqua une lettre de STEVENSON, médecin de New York qui, « instruit de la réorganisation de la Société anatomique, (...) témoign[ait] le désir d'en être nommé membre correspondant ». STEVENSON avait envoyé deux observations de *Carie de la colonne vertébrale*. Le 29 mars 1827, à la suite du rapport sur son travail, il fut nommé « membre adjoint correspondant », titre qui n'existait pas dans le règlement.

Les médecins étrangers à la Société purent se porter candidats au titre de membre correspondant à partir de 1834. Pour devenir membre correspondant directement, sans avoir été auparavant membre adjoint, il suffisait d'être dans l'impossibilité d'assister aux séances. Dans la séance du Comité du 31 mai 1850, LEUDET attira l'attention sur DUBOIS, un des candidats, présenté par DEVILLE, et qui demandait le titre de membre correspondant alors qu'il résidait à Paris. Il proposait « d'être aussi sévère envers lui qu'envers M. DELACORE et de lui refuser ce titre ».<sup>236</sup> Dans la séance suivante, DEVILLE expliqua que DUBOIS serait obligé de quitter Paris six mois plus tard, et que la candidature à la place de membre adjoint prenant plus de temps, il avait pensé qu'il pouvait se porter candidat au titre de correspondant. Mais cette option lui fut refusée « malgré le précédent de MM. LEBERT et LEGENDRE, nommés correspondants alors qu'ils habitaient encore Paris (mais étaient sur le point de partir) »

Dans la séance du Comité du 12 août 1852, DENUCE lut une lettre d'ASTRIE qui demandait à être nommé membre correspondant, s'appuyant sur ce que, ayant présenté plusieurs pièces à la Société et n'ayant pas été nommé membre adjoint, il ne pouvait attendre puisqu'il était sur le point de quitter Paris. Après une discussion, sa demande fut accordée. Ce fut la dernière exception au règlement. Le 7 juillet 1854, BLAIN DES CORMIERS demanda une modification du règlement. Il souhaitait que le titre de membre correspondant pût être accordé à « de jeunes praticiens sur le point de partir s'établir en province et qui n'attend[ai]ent plus que le moment de passer leur thèse sur laquelle ils seraient heureux de voir figurer ce titre ». Cette proposition déjà repoussée à plusieurs reprises fut écartée de l'ordre du jour.

Même pour obtenir le titre de membre correspondant, il était nécessaire de présenter un travail à l'appui de la candidature. Le 27 avril 1830, LEGALLOIS, docteur depuis 1828, fit hommage d'une

<sup>235</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 28 février 1844.

<sup>236</sup> On ne sait quand eut lieu ce précédent, DELACORE n'apparaissant ni dans les procès-verbaux, ni dans les Bulletins.

brochure et demanda à être reçu au nombre des membres de la Société. CRUVEILHIER proposa de lui écrire que la Société serait flattée de le recevoir parmi ses collaborateurs, mais que les règlements exigeaient un travail manuscrit [original] et qu'elle espérait qu'il voudrait bien remplir cette formalité. Le 23 juin 1841, LACROIX lut un rapport sur la thèse de LEVIEUX et conclut à l'admission comme membre correspondant. Quelques membres dont PIGNE s'élevèrent contre « l'insuffisance d'une thèse inaugurale »—c'est à dire une thèse de doctorat— pour obtenir le titre de membre de la Société. Les conclusions du rapport furent mises aux voix et rejetées.

Comme les professeurs étrangers qui demandaient le titre de membre honoraire, les candidats au titre de correspondant pouvaient soit présenter eux-mêmes une pièce, soit envoyer un mémoire ou une observation. Le 17 juin 1840 fut une séance particulièrement riche en demandes de titres de la part de médecins étrangers : le docteur OSSIPOWSKI, médecin à Moscou, présenté par CRUVEILHIER, BARTH et CHASSAIGNAC, montra un rétrécissement de l'intestin grêle et un médecin italien, le docteur MANZINI, présenté par ALTHAM, MAZET et SARRAU, montra une fracture de l'humérus. DUMAS, un autre médecin étranger à la Société fit voir un cancer de l'utérus. Dans la même séance, GIRALDES lut un rapport sur des préparations anatomiques adressées par le professeur HYRTL, de l'université de Prague, avec la demande de membre honoraire.<sup>237</sup>

Comme les membres honoraires, les membres correspondants continuaient à s'intéresser à la Société. Ils envoyaient des pièces pathologiques quand par hasard ils rencontraient un cas suffisamment rare et intéressant. Un voyage à Paris pouvait aussi être l'occasion de revenir dans la Société et de présenter une pièce anatomique.

## La liste des membres

Il semble que la Société anatomique s'inquiéta pour la première fois de connaître une liste complète de ses membres en 1830, après l'admission de nombreux sociétaires. Le 10 juin ROBERT communiqua un relevé des divers membres de la Société anatomique. La première liste parut dans le volume de 1835. Elle avait été dressée par MAISONNEUVE et SONNIE-MORET.<sup>238</sup> Cette liste des membres publiée dans les premières pages de chaque bulletin annuel était la vitrine de la Société. Dans chaque catégorie (titulaires, adjoints, honoraires et correspondants) les noms des membres étaient donnés dans l'ordre alphabétique, avec une indication de leurs titres ou de leurs fonctions hospitalières. Contrairement à d'autres sociétés savantes, la liste n'était pas établie par ordre de réception, la plupart des membres étant entrés dans les deux années précédentes. Le 11 mars 1850, la proposition de MAILLIOT de mentionner les membres décorés de la Légion d'Honneur dans la liste annuelle en début de volume fut repoussée par BROCA, LEUDET et RICHARD au nom du seul intérêt scientifique de la Société.

Les listes parurent sans interruption jusqu'en 1873 (sauf en 1867 et 1868) mais à partir de 1847 elles se limitèrent aux membres actifs et aux correspondants nommés dans l'année. La liste complète des membres n'était publiée que tous les quatre ans.

## Les diplômes

La Société Anatomique renouvelée avait hérité de la plaque de cuivre sur laquelle était gravé le diplôme de l'ancienne Société anatomique. Le 12 mars 1826, la Société décida, sur la proposition de COMTE qu'une commission composée de MANEC, CLEMENT et ROYER-COLLARD serait chargée des diplômes. Le 2 avril 1826, elle soumit un nouveau modèle de diplôme à la Société.<sup>239</sup>

On continua à utiliser cette planche puisque le 20 mai 1840, le Comité décida, sur la proposition de PIGNE, que cette plaque serait grattée et gravée sur un autre motif. Il semble que cette plaque fut

---

<sup>237</sup> A l'occasion de ce rapport, HERVEY fit connaître à la Société que la commission chargée de vérifier les comptes du trésorier n'avait pas cru devoir reconnaître une somme de huit francs avancée par l'ancien trésorier, pour le port des pièces envoyées par HYRTL. La Société décida que cette somme serait remboursée, mais exprima le désir que cette circonstance ne soit pas, plus tard, considérée comme un précédent, et que les candidats au titre de membre honoraire ou correspondant ne devraient pas laisser, dorénavant, les frais des envois qu'ils voudraient bien lui faire à la charge de la Société.

<sup>238</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 27 juillet 1835.

<sup>239</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n° 18, 12 mars 1826.

encore grattée par la suite et que l'on reprit le modèle initial à quelques retouches près. On ne conserve dans les archives que quatre exemplaires différents des diplômes délivrés par la Société anatomique. Les diplômes étaient imprimés sur du papier, comme pour l'ancienne Société. En 1841, des membres exprimèrent le désir que le diplôme soit en parchemin, plus prestigieux que le papier, mais cette dépense supplémentaire fut refusée par le Comité, au moment, il est vrai, où il essayait de réunir des fonds en vue de la réimpression des premiers bulletins.<sup>240</sup>

## L'élite des étudiants de la Faculté de Médecine

Après cette revue de la hiérarchie de la Société anatomique, il nous faut maintenant tenter de comprendre la spécificité de la composition de la Société. Nous considérerons ici uniquement les membres actifs qui la composent.<sup>241</sup>

L'étude des fonctions occupées par les membres de la Société anatomique permet d'établir à quelles catégories d'étudiants ils appartenaient. Sur les 880 membres actifs relevés, j'ai déterminé que 748 (84,8 %) avaient accédé à l'internat des hôpitaux, 31 (3,5 %) avaient obtenu une place d'interne provisoire, et 44 (5 %) avaient dû se contenter des fonctions d'externe. 10 membres (1,1 %) avaient rempli leurs fonctions hospitalières dans le cadre militaire. 10 autres membres relevaient d'une situation particulière : 2 vétérinaires, 1 interne en pharmacie, 1 étudiant en droit, 2 élèves internes dans un hôpital de province et 1 polytechnicien.<sup>242</sup> Je n'ai pu déterminer les fonctions hospitalières de 37 membres. Cependant il est probable que la plupart d'entre eux avaient réussi le concours de l'externat. La disparition des procès-verbaux des séances de l'Assistance publique à partir des années 1850 m'a empêchés de vérifier cette hypothèse. Les membres actifs de la Société anatomique ont donc presque tous exercé des fonctions dans des hôpitaux. Il faut rappeler que sur le millier d'étudiants de la Faculté de Médecine, un tiers environ devenait externe et un dixième obtenait la place d'interne. C'est à cette dernière catégorie qu'appartenaient plus des cinq sixièmes des membres actifs.

L'âge des nouveaux diplômés est un autre critère que l'on peut utiliser pour déterminer la spécificité des membres de la Société. Jean-Claude CARON a calculé que l'âge moyen du docteur en médecine lorsqu'il obtenait son diplôme était de 27 ans. Mais il a surtout noté une homogénéisation de la population des étudiants en médecine entre 1813 et 1843 : de plus en plus d'étudiants devenaient docteurs entre 25 et 29 ans (67,31 % en 1843 contre 45,19 % en 1813).<sup>243</sup>

Pour la Société anatomique, les statistiques montrent une sensible différence dans la période 1826 – 1873 : la moyenne d'âge des nouveaux diplômés est de 28,0 ans, mais le spectre des âges est encore plus resserré car 68,2 % des membres ont obtenu leur doctorat entre 25 et 29 ans. Les membres de la Société anatomique connaissaient donc des parcours scolaires très classiques.

L'âge plus avancé des nouveaux diplômés trouve son origine dans les fonctions occupées par la plupart des membres : les internes des hôpitaux connaissaient en général un cursus d'études plus long que les autres élèves puisqu'il leur fallait compter au minimum une première année d'études et une année d'externat avant les quatre années d'internat. D'autre part, ils disposaient d'une fonction rémunérée qui leur permettait de ne pas précipiter l'achèvement de leurs études.

---

<sup>240</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°8, 24 février 1841.

<sup>241</sup> La plupart des statistiques que nous calculées sont illustrées par des graphiques en annexe.

<sup>242</sup> La Société anatomique obtint le concours de quelques médecins et chirurgiens militaires (13 médecins ou chirurgiens militaires et 6 médecins ou chirurgiens de la Marine). Ces membres n'avaient pas nécessairement choisi la carrière militaire, bien que celle-ci eût été illustrée par de grandes figures pendant les guerres napoléoniennes. Ils s'étaient souvent vus contraints de servir dans les hôpitaux militaires pendant un certain nombre d'années, afin de pouvoir bénéficier de la gratuité des inscriptions aux cours de la Faculté de Médecine. D'autres avaient été étudiants en médecine avant d'être soumis à la conscription. Ne pouvant pas se payer un remplaçant, ils avaient été obligés de remplir leurs obligations militaires et de s'engager à exercer dans les hôpitaux militaires. Sous la Monarchie de Juillet on peut estimer le prix d'un remplaçant entre 1500 et 2000 francs. Cette somme était considérable si on la rapporte aux prix de la scolarité complète d'un étudiant en médecine, et certaines familles ne pouvaient la payer.

Tous les membres de la Société anatomique étaient des médecins ou des chirurgiens, hormis quelques vétérinaires (GOUBEAUX, IMLIN, LAVOCAT et MAILLET) et l'un des tous premiers membres de la Société reconstituée, COLLARD DE MARTIGNY. Ce dernier avait été élève de l'École pratique mais il dû sans doute se tourner vers des études de droit, car il est mentionné comme substitut du procureur du roi à Épinal en 1835.

<sup>243</sup> CARON, *op cit.*, p. 55.

## L'origine géographique des membres de la Société

L'origine géographique des membres de la Société anatomique ne recouvre pas tout à fait celle de l'ensemble des étudiants. Le nombre de médecins nés à Paris est beaucoup plus important à la Société anatomique (19,62 %) que dans l'ensemble de la population des étudiants en médecine (8 %), tel que l'a déterminé Jean-Claude CARON.<sup>244</sup> Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. La Société anatomique est avant tout composée d'internes des hôpitaux, c'est-à-dire d'étudiants possédant déjà une certaine ambition de carrière. Les étudiants parisiens, destinés à exercer dans la capitale, étaient plus soumis à l'attraction des postes de médecins et chirurgiens des hôpitaux. Pour parvenir à ces fonctions, il leur était nécessaire de se faire d'abord recevoir comme internes. La proportion d'internes originaires de Paris était beaucoup plus élevée que celle des étudiants en général. La composition des membres de la Société anatomique reflète cette tendance.

D'autre part, l'appartenance à la Société anatomique possédait moins d'attrait pour les étudiants provinciaux qui prévoyaient de retourner pratiquer dans leur département d'origine. Après l'obtention de leur doctorat, ils avaient peu d'occasions d'entreprendre de nouvelles recherches d'anatomie pathologique, sauf s'ils entraient dans le cadre hospitalier ou enseignant.

La carte de France donnée en annexe montre l'origine géographique des membres.<sup>245</sup> Des zones se détachent tout particulièrement : des départements proches de Paris (Côte d'Or, Marne, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Yonne), des départements du Sud-Ouest (Lot-et-Garonne, Dordogne et Gironde). L'aire d'attraction des Facultés de Strasbourg et de Montpellier explique le faible nombre d'étudiants provenant de l'Est et du Sud-Est de la France.

## Le niveau de recrutement de la Société anatomique

### *Les fonctions hospitalières*

À sa reconstitution en 1826, la Société anatomique était composée, outre CRUVEILHIER, de deux externes, six internes, un ex-interne et un docteur en médecine. Les membres prêtaient attention aux concours des hôpitaux. Dans la séance du jeudi 9 décembre 1830, un sociétaire communiqua la liste des internes nouvellement nommés. Les membres qui venaient d'obtenir une place furent félicités. La Société adressa à PIGEAUX « les regrets qu'elle éprouv[ait] de l'avoir vu échouer dans un concours où d'après le témoignage de ses collègues, il aurait mérité un sort plus heureux ». <sup>246</sup> Par la suite le recrutement évolua, et à partir des années 1840, la Société commença à restreindre l'accès aux places de membres par diverses modifications du règlement. En conséquence, le recrutement des nouveaux étudiants eut lieu plus tard dans le cours de leurs études et le nombre d'externes diminua très sensiblement.

Le graphique n°4 montre la répartition générale des fonctions ou titres des membres actifs lors de leur entrée dans la Société.<sup>247</sup> Les nouveaux membres étaient déjà internes des hôpitaux dans leur grande majorité (77,3 %); 8,7 % des nouveaux membres étaient externes et 4,8 % internes provisoires.<sup>248</sup> Seuls 3,8 % possédaient déjà leur diplôme de docteur et moins de 3 % étaient sur le point de passer leur thèse et avaient quitté leurs fonctions à l'hôpital. Moins de 10 % des internes de la Société anatomique ont donc été recrutés avant d'obtenir le concours. Le recrutement d'externes était surtout commun avant 1840. Entre 1840 et 1850, 22 membres avaient encore été acceptés alors qu'ils étaient externes, mais après 1854, seuls 4 nouveaux membres étaient externes. Il est possible que certains sociétaires, dont nous n'avons pu déterminer s'ils avaient ou non occupé un poste dans les hôpitaux, étaient externes, mais ce nombre était de toute manière négligeable.

### *L'âge des membres*

Une étude de l'âge des membres de la Société nous permet de mieux imaginer sa composition et nous aide à comprendre quand les étudiants en médecine choisissaient de devenir membres de la

---

<sup>244</sup> CARON, *op cit.*

<sup>245</sup> Voir p. 217.

<sup>246</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n° 18, 9 décembre 1830.

<sup>247</sup> Voir p. 213.

<sup>248</sup> Parmi les membres mentionnés comme « sans fonction connue », beaucoup étaient ou avaient sans doute été externes.



Société anatomique. Jean-Claude CARON a établi que l'âge moyen des étudiants en médecine avait constamment augmenté entre 1809 et 1839. Le niveau exigé à l'entrée à la Faculté de Médecine poussait les étudiants à parfaire leur formation avant de s'engager dans des études de médecine.<sup>249</sup>

De 1826 à 1873, l'âge moyen des nouveaux adhérents de la Société était de 25,4 ans. 76 % des sociétaires devinrent adjoints entre 24 ans et 28 ans. Mais cet âge moyen varie entre le début et à la fin de notre période. Conséquence logique du recrutement plus sévère de la Société, il augmente régulièrement entre 1826 et 1865 : de 24,9 ans entre 1826 et 1835, il passe à 25,2 ans entre 1836 et 1845, puis à 25,9 ans entre 1846 et 1855 et enfin 27 ans entre 1856 et 1865. Reflétant un recrutement presque uniquement réservé aux internes, il accuse une nette augmentation entre 1855 et 1865.<sup>250</sup>

## **Le délai nécessaire pour se faire admettre**

On comprend mieux comment la politique de recrutement de la Société s'est progressivement resserrée à partir du milieu des années 1840 si l'on s'attache à déterminer le nombre de candidats refusés à l'entrée de la Société. Il est impossible de donner une liste exhaustive de ces candidats rejetés, car le Secrétaire oubliait parfois de noter les candidats qui venaient présenter une pièce pour la première fois.

Un indice de la difficulté plus grande à entrer dans la Société est donné par le délai nécessaire pour se faire admettre. Non seulement ce délai avait été grandement augmenté par la mise en place du système de l'admissibilité, mais les candidats inscrits comme admissibles n'étaient pas souvent élus la première fois. Le Comité avait le difficile rôle de peser les mérites de chaque candidat et de dresser la liste qui serait soumise au vote. Ernest-Marie CLIN se présenta, en vain, à plusieurs reprises en 1848 et sa candidature fut finalement repoussée en 1849. Il était alors externe à la Salpêtrière. Ses mérites n'étaient pas négligeables puisqu'il devint interne en 1851. Il est difficile de savoir si c'est une simple question d'âge qui entrainait en jeu ou si CLIN fut refusé parce que la Société cherchait à ne recruter que des internes.

A partir du milieu des années 1850, certains candidats commencèrent à préparer leur entrée dans la Société longtemps à l'avance. Il devenait beaucoup plus difficile de se faire admettre dans la Société dès la première tentative. Les externes venaient se faire connaître des membres de la Société, et ne demandaient à être formellement reçus qu'un ou deux ans plus tard, lorsqu'ils savaient que leurs chances d'être acceptés étaient beaucoup plus grandes. BARBEU-DUBOURG, présenta sa première observation le 18 juillet 1862, alors qu'il n'était qu'externe. Il remplit des fonctions d'interne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1863 et fut finalement accepté à la Société en 1865. D'HEILLY présenta son premier cas le 29 novembre 1861 et ne fut reçu dans la Société qu'en 1864.

## **L'évolution du recrutement annuel**

Le nombre de nouveaux membres admis chaque année au sein de la Société accuse de fortes variations entre 1826 et 1873. Le graphique n° 9 montre que certaines années très peu de nouveaux membres furent admis.<sup>251</sup> La maladie de CRUVEILHIER en 1828 et 1829 explique le peu de candidats reçus pendant ces deux années, alors que la Société avait connu un démarrage prometteur. Le pic de 1830 est une réaction à cette situation. Des candidats qui n'avaient pu entrer à la Société les deux années précédentes furent enfin acceptés. Auparavant, il arrivait rarement que plus de deux candidats se présentent dans la même séance. Le 8 avril 1830, cinq candidats donnèrent des observations.

L'épidémie de choléra de 1831 et 1832, en entraînant la suspension des travaux de la Société, explique la chute des réceptions pour ces deux années. De nouveau, la Société chercha à rattraper ce retard dans les années suivantes. La Société connut ses plus gros recrutements entre 1836 et 1847, toujours accompagnés de fortes variations. A partir de 1850, le nombre de membres reçus chaque année continua à varier, mais la différence d'une année à l'autre est beaucoup plus faible, indice d'une stabilisation du recrutement.

---

<sup>249</sup> CARON, *op.cit.*, p. 53

<sup>250</sup> Voir p. 215.

<sup>251</sup> Voir p. 216.

## L'échec de certaines candidatures

### *Les motifs de refus*

Le premier juge de la qualité d'un candidat était le membre chargé de rédiger le rapport à son sujet. Il était parfois secondé par les deux autres membres de la commission, ainsi que l'exigeait le règlement, mais il devait très souvent se faire une opinion tout seul.

#### L'insuffisance de l'observation

La cause la plus commune donnée par le rapporteur était celle de l'insuffisance de l'observation présentée par le candidat. Sous ce terme général pouvaient se cacher différents reproches. Le rapporteur jugeait parfois que la pièce avait été mal observée et que le candidat en avait tiré des conclusions erronées. Le 3 décembre 1826, la Société refusa ainsi l'admission de Christophe LAMBERT, en invoquant une mauvaise observation de la pièce.<sup>252</sup>

Il était aussi nécessaire que le compte-rendu écrit de l'observation remis par le candidat soit rédigé avec tous les soins nécessaires. Le 2 avril 1826, la Société décida que LOYSON, auteur d'une observation intitulée : *Ramollissement de la voûte* serait invité à la rédiger de nouveau et à la lire dans la séance suivante, « l'observation paraissant rédigée avec quelque négligence ».<sup>253</sup>

Il ne suffisait pas qu'un candidat présente une pièce exceptionnelle pour obtenir tous les suffrages. L'observation, dans son fond et dans sa forme, devait aussi satisfaire les critères de la Société. Le 3 avril 1839, PRESTAT fit un rapport sur la candidature de LEOTAUD. Le rapporteur jugea que la pièce anatomique présentée était très intéressante, mais qu'une « pièce curieuse que le hasard fournit n'a[vait] pas paru à la commission et à la Société un titre suffisant ». LEOTAUD fut donc invité à présenter un nouveau travail, ce qu'il fit le 15 juillet 1840, alors qu'il était entre-temps devenu médecin aux Antilles. Il fut finalement ajourné le 26 août suivant à cause de « l'insuffisance des titres présentés », ceci malgré la rareté de la pièce (une rupture du cœur chez un enfant de huit mois dont personne ne connaissait de cas semblable).

#### La moralité du candidat

Avant d'accepter un membre, la Société se renseignait sur sa moralité. Plusieurs fois, un candidat fut refusé pour cette raison, sans que soit précisée la nature exacte de cette « immoralité » : on ne sait si elle se rapportait aux écrits, à la pratique de la médecine prônée par le candidat ou si elle concernait son comportement d'étudiant. Dès le 26 février 1826, l'ajournement de MARTEL fut prononcé « par suite de renseignements peu favorables recueillis sur sa personne. » Le 15 mai 1846 BONNET lut un rapport sur des brochures envoyées par un obstétricien napolitain, FINIZIO, pour obtenir le titre de membre correspondant. Le rapport conclut à l'admission mais sur les observations de deux membres « relatives à la moralité de M. FINIZIO », l'admission fut rejetée à l'unanimité du scrutin.

Même si la candidature était finalement rejetée, le travail présenté par l'étudiant restait la propriété de la Société, qui pouvait l'imprimer si bon lui semblait. Cela n'arrivait bien entendu que lorsque l'observation de la pièce et la rédaction de la note avaient été jugées suffisantes, et que le rejet du candidat reposait sur des raisons morales. Un des rares exemples de cette situation intervint le 28 août 1846. Dans cette séance, CAUDMONT lut un rapport sur PAGES, candidat au titre de membre adjoint. La première conclusion — l'insertion du travail dans le bulletin avec suppression de la dernière page — fut adoptée. Quant à la seconde — l'inscription de PAGES sur la liste des candidats admissibles — la Société la rejeta par 13 voix contre 2, « à cause des expressions inconvenantes adressées par M. PAGES à l'un des membres de la Société dans la dernière page de son travail ».

### *L'ajournement d'un candidat*

Pour ne pas opposer un refus définitif, les rapporteurs, après avoir exposé les raisons qui leur faisaient proposer des conclusions défavorables, suggéraient que le candidat présente une nouvelle

---

<sup>252</sup> Ce candidat fut à nouveau refusé le 11 janvier 1827. Assez ironiquement, il fut l'auteur, cette même année, d'une thèse de doctorat intitulée *Principes généraux sur la méthode d'étudier et d'observer en médecine*.

<sup>253</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 2 avril 1826.

observation. L'admission était simplement « ajournée ». C'est ce qui fut exigé de CHAVOIX le 11 janvier 1827 et de PATEL le 10 janvier 1828.

Certains cas provoquèrent plus de débats parmi les membres, comme la demande d'ajournement du docteur SEGUIN par BEHIER le 30 mai 1838. Contrairement à un précédent établi en 1826,<sup>254</sup> la Société lui refusa cet ajournement. S'appuyant sur le règlement, elle décida qu'on devait voter sur l'admission ou non du candidat. Le 25 avril précédent, pourtant, DEPAUL avait fait un rapport sur la candidature de TELLIER qui avait été ajourné selon les vœux de la commission.

#### Le rejet au premier vote

Jusqu'à la mise en place de l'admissibilité le 9 décembre 1840, on ne votait qu'une seule fois sur l'admission d'un membre, et ce vote se faisait séparément pour chaque candidat. Le vote revenait donc à admettre ou rejeter un collègue étudiant, ce qui posait toujours un problème de conscience aux membres. Les exemples ne sont donc pas nombreux d'un refus pur et simple d'un candidat. Après 1840, si la Société voulait montrer clairement qu'elle ne désirait pas un candidat, elle pouvait le faire lors du vote de l'admissibilité. L'admissibilité de ROTUREAU, fut ainsi rejetée le 16 mars 1842 par 19 voix contre 3. GROS et CHAFFART ne réussirent pas non plus à obtenir la majorité des voix nécessaires pour devenir admissibles le 24 mai 1844.

#### Un rejet plus subtil : l'admissibilité sans admission

A partir de 1841, le vote définitif était entièrement modifié puisque les membres devaient choisir de nouveaux collègues dans la liste des admissibles. Le vote de la Société ne correspondait donc pas à un rejet pur et simple du candidat. Si celui-ci n'était pas admis au troisième vote, il disparaissait de la liste des admissibles, sans que la Société ait voté contre lui. Elle avait simplement voté pour quelqu'un d'autre.

MILET, « définitivement ajourné » le 18 mai 1842 après trois élections fut l'un des premiers candidats à être refusé après la mise en place du nouveau système. BAUDOT, MAURIAC et HARDY, admissibles le 2 mars 1860 furent rayés ensemble de la liste des admissibles le 24 août 1860, après avoir subi trois votes. Un échec à trois élections consécutives ne signifiait pas pour autant que toute chance de devenir membre de la Société anatomique était perdue. Plusieurs membres durent ainsi présenter de nouvelles pièces, attendre un nouveau rapport et une élection plus favorable pour être définitivement admis. TIRMAN fut admis dans la Société le 25 juillet 1862 après avoir été rayé de la liste des admissibles le 2 mai. La même année PANAS avait aussi échoué à trois votes (17 janvier 1862) et avait dû présenter de nouvelles pièces pathologiques. En 1859, WARENGHEM se porta candidat au titre de membre adjoint, mais ne fut pas accepté. Le 2 mars 1860, il présenta de nouvelles pièces anatomiques et obtint le titre de correspondant après sa thèse en 1861.

La nomination à une place de membre admissible n'était pas une garantie d'acceptation future, surtout lorsque la présentation avait soulevé des remarques défavorables. Le 14 janvier 1849, THOUVENET, Interne à l'Hôtel-Dieu offrit une pièce pathologique à la Société mais BROCA exprima son désaccord avec les conclusions de son observation. Le travail fut finalement imprimé dans le bulletin avec une note du Comité.<sup>255</sup> Le 13 juillet 49, THOUVENET fut refusé à sa troisième élection.

La Société anatomique en vint donc à être obligée de faire un choix entre des candidats aux mérites sans doute très proches. En 1856, le nombre des candidats dépassa de loin les places disponibles dans le cadre des membres actifs de la Société. Cette année-là, 17 candidats au titre de membre adjoints furent admis. Ils étaient tous internes des hôpitaux, hormis SCHLOSS, qui était interne provisoire et LEROY D'ÉTIOLLES et POTAIN qui étaient déjà docteurs. Mais d'autres candidats, eux aussi internes des hôpitaux se présentèrent sans être finalement admis : GARREAU, le 25 janvier, VIGOUROUX, le 1<sup>er</sup> février, CREQUI le 15 février, LALA le 14 mars, FERON le 21 mars, SENAC le 4 avril, MAUVAIS le 25 avril et WARMONT le 23 mai. La même remarque peut être faite pour 1862 où

<sup>254</sup> Dans la séance du 19 mars 1826, BRIERRE DE BOISMONT lut un rapport sur deux observations de MARTEL, et conclut à la non-admission de MARTEL. Mais CRUVEILHIER proposa que la nomination soit ajournée indéfiniment sans qu'il y ait de refus formel. MARTEL proposa plusieurs autres observations et sa candidature finit par être repoussée par 5 voix contre 4 le 16 avril 1826.

<sup>255</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 28 février 1849.

plusieurs internes présentèrent des observations sans obtenir de place : WORMS le 10 janvier, BERNADET, le 24 janvier 1862, AYME, THOUZE et GENTILHOMME le 7 février 1862, VIELLE et DE LANDETTA le 14 février 1862, et enfin BRIERE le 28 mars 1862.

## **Le reflet de la hiérarchie extérieure au sein de la Société**

### *Titulaires et non-titulaires*

Un peu moins d'un tiers des membres actifs que nous avons relevés obtint une place de titulaire. Parmi les 880 membres actifs entre 1826 et 1873, 258, soit 29,3 %, devinrent titulaires et 622 quittèrent les séances de la Société avec le simple titre d'adjoint. Il est intéressant d'examiner dans quelle mesure la hiérarchie existant au sein de la Société reflétait celle de la Faculté de Médecine et des hôpitaux.

Parmi les membres titulaires, le nombre d'internes est beaucoup plus élevé que parmi les non-titulaires. Alors que la moyenne des membres actifs est de 84,8 %, celle des titulaires est de 93,4 %. L'accès aux places de titulaires ne faisait pas l'objet d'une compétition entre les membres. Le plus souvent, le cadre des titulaires n'était pas rempli. L'externe qui le voulait, pouvait devenir membre titulaire sans difficultés. Mais les externes étaient en nette minorité et le prestige des internes jouait pleinement. Il est probable que les places de titulaires étaient tacitement réservées aux internes, et que les externes tentaient rarement de les obtenir.

## **Le temps passé dans la Société**

Le temps passé au sein de la Société en tant que membre actif est un indice de l'investissement de chaque membre dans ses travaux. 42,8 % des membres actifs restèrent entre deux et quatre ans dans la Société, ce qui constitue une très courte période. Les membres qui cherchaient à obtenir le titre de titulaire étaient ceux qui se sentaient des affinités avec les travaux de la Société. Le graphique montrant la répartition du temps passé dans la Société par les titulaires et les non-titulaires prouve que les membres titulaires, en minorité au sein de la Société, restaient majoritairement plus longtemps que les non-titulaires.<sup>256</sup>

---

<sup>256</sup> Voir p. 215.

## L'AVENIR DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

### Les carrières parisiennes

Nous avons vu que la proportion de Parisiens parmi les membres de la Société anatomique était plus importante que parmi les étudiants de la Faculté de Médecine. Les lieux d'exercice mettent encore plus en évidence la prédominance de la capitale.<sup>257</sup> 499 membres de la Société anatomique pratiquaient la médecine à Paris, ce qui correspond à une proportion de 62 % de ceux qui exerçaient en France. 112 membres de la Société anatomique devinrent médecins des hôpitaux de Paris, et 64 devinrent chirurgiens dans ces mêmes établissements.

142 membres devinrent professeurs agrégés de la Faculté de Médecine de Paris, et 62 échouèrent au concours.<sup>258</sup> Sur 37 candidats à l'agrégation de chirurgie et médecine en 1844, seuls 5 (2 en médecine et 3 en chirurgie), n'étaient pas membres de la Société anatomique. Tous les agrégés nommés cette année-là en médecine et chirurgie appartenaient à la Société. De même, en 1860, 1 seul des 14 candidats reçus à l'agrégation n'était pas membre de la Société anatomique. Conséquence logique du grand nombre d'agrégés, 100 membres de la Société anatomique devinrent professeurs ou professeurs suppléants à la Faculté de Médecine de Paris.

### Les carrières en province

La carte de la répartition des lieux d'exercice des membres de la Société anatomique montre que les anciens membres de la Société anatomique qui s'éloignaient de Paris choisissaient de préférence des départements où ils pouvaient espérer une carrière hospitalière. Cette carte, comparée à celle des origines des membres, laisse clairement percevoir l'attraction de villes comme Bordeaux, Lyon, Marseille, Rouen et Nantes et Reims.

Pour des raisons diverses, des médecins qui avaient l'ambition et les moyens de faire une carrière dans les hôpitaux de Paris et de devenir agrégés de la Faculté choisissaient de retourner en province. Les écoles secondaires de médecine n'organisaient pas de concours de recrutement de leurs professeurs basés sur l'agrégation, et il pouvait être relativement facile, si l'on connaissait les notables de la ville et si l'on disposait de bonnes recommandations à Paris, d'obtenir un poste dans une école secondaire dès la thèse de doctorat en poche.

Parfois, le choix d'une école secondaire pouvait se révéler désastreux. Toussaint DEBROU accepta d'aller exercer à Orléans parce qu'on lui avait promis un poste de professeur à l'école de médecine. Mais cette école fut supprimée en 1849 et il ne réussit pas, ensuite, à réintégrer le cercle des médecins des hôpitaux de Paris.

### Académie de Médecine

Ainsi que nous l'avons vu, le nombre des membres de l'Académie de Médecine fut réduit en 1829. Une seule nomination avait lieu pour trois extinctions. Beaucoup de médecins qui auraient été nommés dans les années 30-40 dans d'autres conditions n'ont pu l'être. Toutefois, les membres de l'Académie de Médecine sont très nombreux parmi les anciens membres de la Société anatomique : j'en ai relevé 209, la plupart ayant été élus dans les sections d'anatomie pathologique, de pathologie médicale et chirurgicale et de médecine opératoire.

---

<sup>257</sup> Voir p. 218.

<sup>258</sup> L'agrégation en médecine et en chirurgie avait été créée par l'ordonnance du 2 février 1823. Trente-six agrégés étaient attachés à la Faculté de Médecine de Paris, dont un tiers en stage et deux tiers en exercice. Les agrégés étaient appelés à suppléer les professeurs en cas d'empêchement et à faire partie des jurys d'examens et de thèse. A partir de 1840 le temps d'exercice fut de neuf ans. Les agrégés donnaient des cours dans les amphithéâtres de l'École pratique. Leurs cours n'étaient pas aussi formels que ceux des professeurs, et pour cette raison, ils étaient souvent mieux appréciés des étudiants.

## QUAND LES MEMBRES QUITTENT-ILS LA SOCIÉTÉ ?

La plupart de jeunes diplômés originaires de province quittaient immédiatement Paris pour aller exercer dans leur département ou tenter de trouver une place dans un hôpital ou une école. Dès que leur thèse était passée, de nombreux membres adjoints de la Société demandaient donc à prendre le titre de correspondants. Il arrivait aussi que certains d'entre eux aient l'ambition de s'installer à Paris. Mais la capitale comptait de nombreux médecins et la concurrence était rude. Devant la difficulté de se forger une clientèle, ils devaient parfois renoncer et revenir dans leur province. Ils avaient au moins eu le mérite de s'essayer quelque temps à la clientèle parisienne. Certains demeuraient aussi quelques années à Paris afin de passer l'agrégation ou le concours du Bureau central.

Tous les membres ne quittaient donc pas la Société juste après leur thèse. Ceux qui avaient l'intention de préparer un des concours avaient tout intérêt à assister encore pendant quelque temps aux séances, se mesurer à leurs collègues, prendre la parole. Ils utilisaient la Société anatomique comme un terrain d'entraînement aux difficiles concours qu'ils préparaient.

Les membres installés à Paris n'étaient aucunement contraints de quitter la Société. Certains d'entre eux assistèrent pendant plus d'une dizaine d'années aux réunions de la Société.

### Les radiations des listes d'adjoints et de titulaires

Dans son règlement, la Société anatomique prévoyait un certain nombre de sanctions contre les membres qui n'auraient pas rempli les obligations imposées par le règlement ou qui auraient commis une faute grave envers la Société. Le règlement de 1826 détaillait les peines encourues par tout membre qui refuserait de payer ses cotisations ou son diplôme.

Art. 46 : Tout membre qui aura laissé s'écouler un trimestre entier sans s'acquitter de ses dettes envers la Société, sera officiellement invité par le Président à payer ce qu'il devra; cette invitation sera insérée au procès-verbal; et dans le cas où il ne s'acquitterait pas [*biffé* : avant la séance] dans la quinzaine qui aurait suivi cette invitation, son exclusion pourra être proposée et prononcée selon les termes du règlement relatifs à cette mesure.

Art. 50 : La Société peut prononcer deux sortes de peines contre ses membres : les amendes et l'exclusion.

Art. 51 : Les amendes, telles que les impose le règlement, sont prononcées par le Président, qui fait l'application des articles relatifs à ces divers cas.

Art. 52 : L'exclusion ne peut être prononcée que huit jours après qu'elle aura été proposée, et alors la majorité des deux tiers des voix sera nécessaire.

Le règlement de 1834 reprenait dans son article 52 l'article 46 du règlement de 1826 en faisant obligation au membre concerné de payer dans la séance suivante, mais ces dispositions ne furent jamais appliquées de manière satisfaisante. Les cotisations arriérées de l'année précédente devinrent même une rubrique à part entière dans le livre du trésorier et aucun membre ne fut, avant 1849, expulsé de la Société pour défaut de paiement. Le 9 décembre 1840, lors de la limitation du nombre de membres, le Comité avait pourtant de nouveau brandi la menace de l'exclusion.

Art. 2. : Tout membre qui pendant deux trimestres n'aura pas acquitté les cotisations sera définitivement exclu.

Art. 3. : Le nom des membres exclus sera imprimé dans le bulletin qui suivra l'exclusion.

Le Comité prit l'habitude de considérer ces membres indécents comme des membres correspondants—car ils s'abstenaient souvent de se présenter à la Société où le trésorier aurait pu leur rappeler leur dette—et de les inscrire en tant que tels dans la liste des membres, pourvu toutefois qu'ils aient déjà acquitté le prix de leur diplôme de membre adjoint. Cette manière d'agir, qui n'apparaissait pas dans le règlement, fut facilitée par les habitudes de la Société concernant le passage dans la catégorie des membres correspondants. Comme on l'a vu, ce changement était loin d'être toujours fait dans les règles: souvent, les membres cessaient simplement de venir aux séances et de payer leurs cotisations. Comme il n'était pas nécessaire d'écrire une lettre au Président de la Société pour demander le titre de membre correspondant—le règlement exigeant seulement que le membre en eût «

émis le souhait »—beaucoup de membres quittaient la Société sans s'inquiéter de savoir si on les considérerait comme correspondants, puisque le Comité se chargerait de les inscrire dans cette catégorie dès qu'ils ne donneraient plus signe de vie. Certains membres profitèrent de cette confusion pour cesser de payer leurs cotisations en espérant jouir de tous les privilèges des membres adjoints jusqu'au moment où ils seraient portés d'office sur la liste des correspondants.

A la suite de ces abus, la Société se vit dans l'obligation de se faire plus sévère. Dans la séance du 3 mars 1841, elle refusa d'offrir le titre de membre correspondant à Constantin JAMES. En réponse aux circulaires envoyées aux membres en retard pour le paiement de leurs dettes, JAMES avait adressé une lettre au Comité pour donner sa démission de membre adjoint. Le trésorier fit observer que la Société ne pouvait accepter cette démission « attendu que M. JAMES était débiteur d'une somme assez considérable ».<sup>259</sup>

Avant 1844, le Comité procéda à ces changements de titre sans les retranscrire dans le procès-verbal. Ils étaient considérés comme une étape normale du passage d'un membre dans le sein de la Société, et étaient devenus un des articles non écrits du règlement. On les déduit seulement de l'évolution de la liste des membres et du registre du trésorier.

Le 12 juillet 1844, la Société adopta que le Comité déclarerait vacantes les places des membres dont la cotisation n'aurait pas été acquittée pendant le trimestre écoulé, et que ces membres seraient considérés comme démissionnaires. Ils étaient donc rayés des listes des membres actifs mais ils ne perdaient pas le bénéfice de leur acceptation originelle au sein de la Société et pouvaient prendre le titre de membre correspondant.

Le 20 mars 1846, le Comité décida qu'une lettre serait envoyée à tous les membres dont la dette dépassait 20 francs. S'ils ne répondaient pas dans les huit jours, ils seraient portés d'office sur la liste des correspondants. Les articles 100 et 101 du règlement du 1er novembre 1846 précisèrent les conditions dans lesquelles un membre pouvait être placé sur la liste des correspondants ou des honoraires.

Art. 100 : Tout membre titulaire qui ne paye plus de cotisations depuis six mois, et qui n'a pas demandé de congé, peut, sur une décision du comité d'administration, être inscrit immédiatement parmi les honoraires s'il est titulaire depuis deux ans et demi, et parmi les correspondants, dans le cas contraire.

Art. 101 : Tout membre adjoint qui ne paye plus de cotisations depuis six mois, peut, sur une décision du comité d'administration, après avis donné par le secrétaire, si le membre réside à Paris, être inscrit immédiatement parmi les membres correspondants.

Dans les comptes-rendus du Comité on commença à cette époque à parler du « placement d'office » sur la liste des correspondants comme d'une punition grave, justifiée par un comportement indigne et irresponsable. Le 18 décembre 1846, le Comité procéda à une première radiation collective en plaçant sur la liste des membres correspondants FREMY, DEPUISAYE et Henri GUENEAU DE MUSSY, dont la dette était très importante. Il accorda un sursis aux autres membres. Certains ne satisfirent pas les exigences du Comité car quelques semaines plus tard, dans la séance du 29 janvier 1847, BERGERON, CAZALIS, DUMONT, GUERINEAU, LACOUR, LAROCHE, POTIER, ROUTIER, et VOILLEMIER, qui devaient tous entre 17 et 35 francs, c'est-à-dire l'équivalent d'un an et demi à trois ans de cotisations, furent placés d'office sur la liste des membres correspondants.

Dans la même séance, on porta une attention toute particulière au cas de Henri DE CASTELNAU dont la dette s'élevait à 55 francs (33 pour achat de bulletins et 22 pour cotisations). Le comité insista vivement « pour qu'on prévienne cet ancien vice-président que s'il n'acquittait pas immédiatement cette somme, ce fait serait porté à la connaissance de la Société ». Lui non plus ne répondit pas au vœu de la Société et dans la séance du Comité du 16 mai 1847, il fut éliminé de la liste des titulaires et inscrit parmi les honoraires, alors que JARJAVAY et PARISE l'étaient parmi les correspondants.

Le 19 novembre 1847, le Comité, sur la proposition de PIGNE, décida de rayer à nouveau « sans rémission » douze membres en retard pour leurs cotisations et les porta, selon leur statut, soit sur la liste des correspondants, soit sur celle des honoraires.<sup>260</sup> Le 16 novembre 1849, le Comité inscrivit

<sup>259</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 3 mars 1841. On ignore les suites de cette affaire.

<sup>260</sup> Cette radiation n'intervint effectivement que le 26 novembre 1847. Les membres concernés étaient : BLANCHE, CAHEN, CHASSAIGNAC, DELATRE, CAMPBELL, MARCHAL, OLIFFE, OULMONT, ROUSSEL, CHAPSAL, MIGNON et DUCLOS.

encore neuf membres parmi les correspondants.<sup>261</sup> Toutes ces radiations provoquèrent des lacunes dans le cadre des membres actifs et expliquent l'élection de très nombreux membres pendant cette période.

## Les expulsions définitives

### Pour non-paiement des cotisations

Avant 1848, le Comité s'était toujours refusé à proposer à la Société l'exclusion d'un membre qui n'aurait payé ni diplôme ni cotisation, jugeant sans doute trop sévères les articles du règlement qui prévoyaient cette éventualité. La seule mention d'expulsion rencontrée avant cette date intervint en 1837 pour des raisons non financières et fut proposée par CHASSAIGNAC—alors vice-président et membre du Comité—en son nom propre et non en celui du Comité.<sup>262</sup>

Cependant, comme on vient de le voir, la politique du Comité se fit plus sévère à partir de 1846. Le 19 mai 1848, le Comité proposa à la Société, à qui revenait la décision ultime, l'expulsion d'un membre pour « défaut de paiement et absentéisme complet ».<sup>263</sup>

M. le Président du Comité expose à la Société les faits suivants : un membre nommé il y a 4 mois, n'a point encore retiré son diplôme, n'a pas paru à la Société depuis l'époque de sa présentation, n'a rempli aucun de ses engagements auprès de M. le trésorier, en un mot s'est affranchi de toute obligation comme membre d'une société, de toute convenance comme collègue. En cette occurrence le Comité invite la Société à statuer d'autorité sur le sort de ce membre; il propose à cet effet d'insérer purement et simplement dans nos bulletins que M. Untel a cessé de faire partie de la Société anatomique.

Après une courte délibération, la Société adopte à l'unanimité la proposition du Comité. En conséquence, M. LAFFILEY (c'est le nom du membre en question) a cessé de faire partie de la Société, et cette décision sera insérée dans les bulletins.

Le 21 juillet 1848, cependant, le Comité reçut une lettre de LAFFILEY où celui-ci expliquait les motifs graves qui l'avaient tenu éloigné de Paris et empêché de remplir ses obligations envers la Société. Le Comité proposa à la Société de revenir sur la décision prise, et sur sa demande, LAFFILEY fut inscrit sur la liste des membres correspondants.<sup>264</sup>

La première expulsion définitive fut celle de Hippolyte Eugène TRIQUET. Déjà le 2 mars 1849, le Comité demandait à son propos à la Société si elle ne jugerait pas convenable que « tout membre qui au bout de sept mois n'aurait pas acquitté les conditions de son admission fût retranché du nombre des membres adjoints et que son nom fût inscrit sur les bulletins » [avec les motifs de cette expulsion]. La Société répondit affirmativement.<sup>265</sup> Le 17 août suivant, MACQUET lut, au nom du Comité, un rapport concluant à la radiation de TRIQUET qui, malgré les avis réitérés du trésorier et du Comité, n'avait acquitté ni les frais de diplôme et de réception, ni le montant des cotisations. A la suite de ce rapport, la Société adopta l'exclusion de TRIQUET et la publication dans les bulletins des motifs qui avaient conduit à cette décision.<sup>266</sup>

---

<sup>261</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 16 novembre 1849. DAGINCOURT, DEPAUL, DUMOULIN, FATON, LAMAESTRE, PÉNARD, SIMON, VIARD, WICKAM.

<sup>262</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 24 janvier 1838

« Le vice-secrétaire donne lecture du procès-verbal. M. THOMPSON réclame contre l'omission qui a été faite de la mention de l'hommage fait par lui d'un cahier lithographié. Le vice-secrétaire fait observer que cette omission est volontaire de sa part, qu'il regarde le cahier déposé par M. THOMPSON sur le Bureau comme un pamphlet injurieux et que la Société ne doit pas en accepter l'hommage. Après une discussion assez vive, la Société adopte la rédaction du procès-verbal. »

CHASSAIGNAC lut ensuite une proposition ayant pour but d'exclure THOMPSON. La proposition fut discutée dans la séance suivante :

« L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de MM. CHASSAIGNAC, PIGNÉ et HARDY concernant l'exclusion de M. THOMPSON. Sur la demande d'un des membres, la Société se forme en comité secret. Après avoir entendu pour et contre cette proposition plusieurs membres, la Société vote au scrutin secret. La proposition, n'ayant pas réuni les deux tiers des suffrages, n'est pas adoptée. (Les voix se sont ainsi partagé : 48 votants, 22 pour l'exclusion, 26 contre). »

<sup>263</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 12 et 19 mars 1848. Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1848, 19 mars 1848.

<sup>264</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1848, 21 juillet 1848.

<sup>265</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1849, 2 mars 1849.

<sup>266</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 13 juillet 1849. Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1849, 17 juillet 1849. Le secrétaire, Léon MAILLIOT, envoya la lettre suivante à TRIQUET :



Dans la séance du 16 novembre 1849, MACQUET proposa d'appliquer la même mesure à BOYER, ROBERT et PETIT, admis depuis plus de six mois comme membres adjoints et qui se trouvaient dans les mêmes conditions. La Société adopta cette décision<sup>267</sup> mais elle ne fut pas appliquée et il fallut un nouveau rapport de LEUDET, secrétaire du Comité, le 15 mars 1850, pour que cette radiation, votée à nouveau, soit effectivement insérée dans les Bulletins.<sup>268</sup> Cela montre la répugnance de la Société à exclure définitivement les membres qui ne payaient pas leur dû, chacun sentant bien le poids des cotisations sur un budget étudiant très serré.

A partir de 1860, la Société se fit encore plus sévère. Dans la séance du 20 juillet 1860, on modifia l'article 100 du règlement en distinguant nettement entre membres titulaires et membres adjoints : « Tout membre titulaire qui ne paye plus de cotisation depuis six mois et qui n'a pas demandé de congé est, sur décision du Comité d'administration, inscrit immédiatement parmi les honoraires s'il est titulaire depuis deux ans et demi, et parmi les correspondants dans le cas contraire. Elle adopte ensuite l'article suivant : Tout membre qui aura refusé d'acquitter ses cotisations ou ses amendes dues depuis un semestre après avoir été averti officiellement deux fois par écrit, cessera de faire partie de la Société. »

### Expulsion pour immoralité scientifique

Le règlement de 1846 apportait plus de clarté dans la question du défaut de paiement, mais il laissait dans le flou les circonstances dans lesquelles un membre pouvait être exclu de la Société. Or, à partir de cette date, la Société en vint à prendre de graves décisions concernant l'immoralité scientifique de certains de ses membres. Nous avons vu que la moralité était l'un des critères pris en compte lors d'une candidature mais sans que soit précisé ce qui était ou non acceptable. Si la Société anatomique ne pouvait se permettre d'accepter des candidats compromettants, elle ne pouvait pas non plus laisser agir ses membres à leur guise sans intervenir, au risque de diminuer sa crédibilité. Or à l'époque, certains actes étaient jugés comme inconvenants pour tout médecin qui se respectait : la publication d'affiches ou d'articles à caractères publicitaires dans les journaux politiques, les consultations gratuites, l'homéopathie, etc. L'acte était encore plus grave pour la Société si le membre concerné s'était prévalu de son titre de membre de la Société anatomique pour attirer d'éventuels clients. La chasse à l'immoralité scientifique n'était pas l'apanage de la Société anatomique. Le règlement de la Société de médecine pratique prévoyait aussi que la publicité était un motif suffisant pour entraîner l'expulsion d'un membre.<sup>269</sup>

### Expulsion pour publicité dans les journaux

La première affaire à caractère scientifique apparaît au sein du Comité dans la séance du 30 octobre 1846. Louis François TAVIGNOT avait fait publier des annonces dans des journaux et placarder des affiches « indiquant l'adresse des consultations gratuites de son dispensaire d'oculisme ». A cette occasion, PIGNE rappela que les précédents de la Société anatomique autorisaient la répression des actes de charlatanisme accomplis par des membres.<sup>270</sup> Nous ne connaissons pas le nom des membres concernés par ces premières exclusions. Elles ne furent pas mentionnées dans le Bulletin, et on ne peut pas se fier aux listes des membres, qui comportent des lacunes.

---

18 août 1849

Monsieur,

Je vous annonce, à mon grand regret, que dans la séance d'hier (17 de ce mois) la Société anatomique a prononcé votre radiation de la liste de ses membres adjoints.

Elle a décidé de plus, conformément à son règlement, que cette radiation avec le motif qui l'a déterminée, seraient imprimées dans le prochain bulletin.

Vous comprendrez, Monsieur, combien il m'est pénible de vous annoncer cette nouvelle, mais ce faisant, j'accomplis mon devoir.

L. MAILLIOT, secrétaire.

<sup>267</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 16 novembre 1849.

<sup>268</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1850, Séance du 15 mars 1850.

<sup>269</sup> Annuaire des sociétés savantes de la France et de l'étranger, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Paris : Imprimerie royale, 1846. p. 390

<sup>270</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 30 octobre 1846.

Le Comité décida de constituer une commission d'enquête mais vota finalement le renvoi de la question devant la Société tout entière. Le rapport de la commission engageait implicitement la Société à enterrer cette affaire, ce qui souleva une discussion très animée.

M. DEVILLE n'entre pas dans la discussion du rapport, mais il croit devoir s'opposer au parallèle, presque à la similitude, établis dans le rapport entre les affiches sérieuses d'un cours et les annonces dans les journaux politiques. M. CAUDMONT attaque le sens que la commission a donné au terme *Consultations publiques*, termes ambigus et qui peuvent prêter à plusieurs interprétations. Il repousse d'ailleurs les conclusions du rapport; rayer cette affaire des procès-verbaux serait dangereux; ce serait de la condescendance et non de la rigoureuse justice.

M. MAILLIOT ne peut pas non plus, malgré ses bonnes relations antérieures avec M. TAVIGNOT s'associer aux conclusions du rapport. Il lui semble difficile de faire plus de charlatanisme que n'en a fait M. TAVIGNOT. La comparaison établie dans le rapport entre la conduite de ce dernier et celle de certains professeurs est bien malheureuse. De ce qu'un professeur placé dans une position élevée a mal fait, ce n'est pas à dire que les autres doivent mal faire. Et si des professeurs ont fait du charlatanisme c'est à regretter. En résumé, M. MAILLIOT demande que M. TAVIGNOT vienne répéter devant la Société l'assurance donnée par lui qu'il n'agirait plus comme par le passé; et que si M. TAVIGNOT refuse, qu'il soit expulsé de la Société. M. DEPAUL lui aussi était lié avec M. TAVIGNOT et cependant à la Société médicale d'Emulation, il a dû le blâmer comme l'ont fait à l'unanimité les autres membres. Il ne comprend pas les propositions générales du rapport qui est d'ailleurs incomplet sous le rapport de l'examen des faits. M. TAVIGNOT n'a pas mis des annonces seulement dans le *Siècle*, mais aussi dans d'autres journaux, l'*Epoque*, par exemple, à la quatrième page de laquelle on a pu voir ses annonces placées au milieu de celles d'hommes que tout le monde connaît pour des charlatans. On lui a reproché aussi de petites affiches qu'il a fait mettre dans tout Paris, à Paris, à Belleville, à Vaugirard où M. DEPAUL en a vues, etc. Les réponses antérieures de M. TAVIGNOT étaient bien plus explicites qu'on ne le dit dans le rapport. Selon lui les moyens de se faire connaître changent selon les époques; la publicité par les journaux est chose honnête aujourd'hui que tout le monde l'emploie. Et quant à lui qui a étudié et connaît les maladies des yeux, il ne trompe personne en cherchant à se faire connaître. C'est-à-dire que M. TAVIGNOT cherche à arriver en un ou deux ans par une voie que ne suivent pas les honnêtes médecins à une position que ceux-ci acquièrent à peine en dix ans; et déjà il avoue avoir éprouvé le bénéfice de cette espèce d'exploitation. L'excuse empruntée par la commission à la conduite de certains professeurs n'est pas acceptable car tous les hommes de cœur sont honteux de cette conduite. M. DEPAUL repousse les conclusions du rapport. Si la promesse faite par M. TAVIGNOT est réelle, M. DEPAUL est des premiers à s'en réjouir; il désirerait cependant que la promesse fut renouvelée en présence de la Société. Mais M. TAVIGNOT ne tiendra pas cette promesse. Il l'a dit à la Société d'Emulation et l'a répété depuis. M. PIGNE répond que la commission a tenu compte de tous les faits. M. TAVIGNOT tient aujourd'hui un autre langage qu'à la Société d'Emulation; il lui avait semblé que cette dernière société voulait faire de l'intimidation et il avait cru devoir résister. Mais quelques amis lui ayant dit qu'il avait tort, il renonce à sa conduite passée. Il en résulte que la Société anatomique se trouve aujourd'hui dans une position autre que la Société d'Emulation, qui a dû sévir et a bien fait de sévir.

M. MAILLIOT ne trouve pas ces raisons concluantes. La commission n'avait pas à juger de ce qui aura lieu à l'avenir mais bien de ce qui a déjà eu lieu. Or il serait par trop commode qu'un charlatan, GIRAUDEAU, par exemple, pût se laver de tout reproche en disant qu'il se repent de ce qu'il a déjà fait et qu'il ne le fera plus [comme ] par le passé; cela est fort aisé une fois que le bénéfice espéré a été obtenu.

M. BARTH aussi était ami avec M. TAVIGNOT et il a regretté personnellement toute cette affaire. Sans doute M. TAVIGNOT avait le droit de faire ce qu'il a fait. Mais il a suivi une voie de laquelle s'écartent les personnes qui se respectent et qui ont des sentiments élevés de délicatesse et de dignité. Envisagée d'une manière abstraite, la publicité par les journaux politiques ne paraît avoir rien de blâmable et il est à regretter que l'état de nos mœurs ne la permette pas au Médecin. Mais nos mœurs sont ainsi faites et quiconque les brave ouvertement se range parmi les charlatans, puisque les charlatans seuls, à notre époque, se conduisent de cette façon. Les honnêtes gens qui obéissent à leur conscience et ne se comportent pas ainsi en éprouvent beaucoup d'inconvénients; on ne peut pas avoir par conséquent la même considération pour un individu qui évite ces inconvénients et ne trouve que des avantages à faire de la publicité comme les charlatans. Si des personnes haut placées se comportent de même, c'est à regretter, mais la Société anatomique ne doit pas autoriser de pareilles choses, même par son silence. Il y aurait donc d'immenses inconvénients à accepter les conclusions du rapport; la Société ne peut pas raisonnablement dire qu'elle regarde comme non avenue une question que son Comité d'administration a cru à l'unanimité devoir lui proposer dans l'intérêt de sa dignité. D'un autre côté, dans la position actuelle de M. TAVIGNOT, un blâme formel serait par trop sévère. M. BARTH propose de voter la

décision suivante : « La Société regrette que M. TAVIGNOT ait cru devoir employer des moyens dont n'usent en général que des personnes que nous n'approuvons pas de toute façon et elle l'applaudit d'y avoir renoncé ».

M. BONNET qui ne connaissait pas M. TAVIGNOT, puis M. RICHARD et M. PIGNE soutiennent le rapport qu'ils ont signé. Ils n'admettent pas le moyen terme proposé par M. BARTH. M. TAVIGNOT est ou n'est pas coupable. Telle est la question qu'a du reste dû se poser la commission et qu'elle a résolue par la négative. Ceux qui déclarent M. TAVIGNOT coupable de charlatanisme n'ont pas dit en quoi consiste ce charlatanisme.

M. LACANAL demande aussi ce qu'on entend par le charlatanisme.

MM. JOUSSET et CAUDMONT répondent qu'il y en a de deux espèces. Le plus ignoble consiste à défigurer la vérité, à publier des faits faux. L'autre, très blâmable aussi, mais moins fort que le premier, existe dès qu'on s'adresse par la publicité à des individus d'une autre sphère que la sienne, à des individus qui ne peuvent pas comprendre. Or comme M. TAVIGNOT est coupable de ce dernier, M. JOUSSET propose que la Société vote un blâme contre lui.

Cette définition attaquée par M. BONNET est soutenue par MM. DEPAUL et BARTH.

Après une discussion assez vive, la Société se décide à voter. Les conclusions du rapport sont mises aux voix l'une après l'autre. Pour la première votent quatre membres. Tout le reste de la Société vote contre cette conclusion qui est rejetée. La deuxième est rejetée aussi. Quant à la troisième, elle est toute naturelle et adoptée à l'unanimité. La proposition de M. BARTH est mise aux voix et rejetée; cinq membres votent pour et le reste de la Société contre. Reste la proposition de M. JOUSSET, à savoir le blâme pur et simple. Quelques membres s'abstiennent de voter; 4 votent contre, et 15 pour la proposition qui se trouve adoptée par plus des 2/3 des membres présents.

En février 1851, la Société se trouva confrontée à un nouveau problème : l'annonce dans *La Presse* de la découverte d'un remède miracle contre les névralgies par le docteur DESTERNES.<sup>271</sup> DESTERNES était membre de la Société depuis 1848. La question fut abordée en séance. Les conditions dans lesquelles cette prétendue découverte était arrivée aux journaux politiques n'étaient pas clairement définies. LUNIER demanda donc qu'une commission fût nommée pour aller voir DESTERNES et lui demander des explications. BROCA suggéra qu'il fût ensuite appelé à s'expliquer dans le sein de la Société. LEBERT et DEVILLE insistèrent pour que DESTERNES désavouât publiquement ces annonces entachées d'un « cachet non scientifique indigne d'un médecin ». Selon DEVILLE, les membres devaient tout essayer pour « ramener au bien un de [leurs] collègues comme [ils] av[ai]ent été assez heureux de le faire il y a quelques années pour un autre de [leurs] collègues, M. VANNIER (du Havre). »<sup>272</sup> Le 28 février 1851, la commission annonça qu'elle s'était rendue chez DESTERNES :

M. DESTERNES a répondu aux membres de la commission qu'il se présenterait à 4 heures dans le sein de la Société si ses occupations le lui permettaient. M. DESTERNES a assuré que l'article de *La Presse* n'était pas de lui mais d'une personne à laquelle il avait donné des soins. Il a envoyé a-t-il dit, une lettre qui doit paraître dans le numéro du lendemain de l'*Union médicale* dans lequel il explique sa conduite.

M. BAUCHET trouve que M. DESTERNES aurait dû commencer par désavouer l'article de *La Presse* et faire une rétractation immédiate.

M. DUFOUR : M. DESTERNES nous a dit qu'envoyer un article de rectification aux journaux politiques ce serait paraître faire une réclame.

M. PIOGGEY après avoir lu l'article du journal *La Presse* demeure convaincu qu'il a été écrit par un médecin.

---

<sup>271</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°4, Papiers de l'archiviste.

<sup>272</sup> Une simple allusion à cette affaire est faite dans le procès-verbal de la séance du Comité 13 août 1847. On y lit : « M. POMET communique une note de M. VANNIER du Havre. Ce dernier membre a retiré son certificat des mains de M. GIRAudeau DE SAINT-GERVAIS et est prêt à le remettre à la Société. Le Comité décide qu'il sera donné lecture de cette note en séance. » GIRAudeau était un des charlatans les plus célèbres du temps. La séance du Comité du 10 septembre 1847 nous apprend que la Société a publiquement félicité M. VANNIER d'avoir « obtempéré à ses décisions ». Dans la séance du 19 novembre 1847, BARTH suggéra d'adresser un blâme solennel et public à GIRAudeau DE SAINT-GERVAIS mais PIGNÉ fit observer que les séances de la Société « [n'étaient] pas publiques et qu'on ne [pouvait] rendre publiques ses déterminations, qu'il faudrait pour cela que la Société fût légalement constituée, car elle ne l'est pas et que M. GIRAudeau aurait le droit de poursuivre ceux qui attenteraient à son honneur ».

M. DENUCE : M. DESTERNES avait annoncé devoir être présent à 4h. Il en est 5 actuellement. Ses affaires ne sont pas assez pressantes pour devoir céder à un engagement dans lequel il s'agit de son honneur devant ses collègues. Je demande que la Société vote sur la peine à infliger à M. DESTERNES.

M. BARTH croit à la culpabilité de M. DESTERNES mais afin qu'il ne puisse pas dire qu'on a jugé sans vouloir l'entendre, il demande que la décision soit remise à huitaine.

La Société consultée décide qu'il y a lieu d'appliquer immédiatement une peine à M. DESTERNES. On met aux voix les peines proposées par le règlement. L'amende et la réprimande sont rejetées.

M. BLIN propose qu'on applique uniquement une réprimande à M. DESTERNES et que le vote sur sa radiation soit remis à la séance prochaine. Rejeté.

L'exclusion de M. DESTERNES de la liste des membres de la Société est mise aux voix. 21 membres sont présents. 20 prennent part au vote. 19 voix pour la radiation.

### **Expulsion pour pratique de l'homéopathie**

Le jour même de la demande d'exclusion concernant DESTERNES, le nouveau secrétaire LEUDET demandait si l'exclusion d'Eugène Alexis ESCALIER ne devait pas être envisagée. Une commission fut nommée pour rendre compte d'un mémoire où il prônait la méthode homéopathique.<sup>273</sup> Le rapport affirmait que plusieurs passages étaient « évidemment entachés de charlatanisme ». Le 4 avril 1851, sur la proposition de BROCA, le Comité décida à l'unanimité qu'il proposerait la radiation d'ESCALIER à la Société.<sup>274</sup> Cette radiation intervint le jour même.

Trois ans plus tard, l'homéopathie fut à l'origine de deux radiations. Jean Paul Marie François PITET venait de publier une brochure dont l'unique but était le traitement du choléra suivant la méthode homéopathique. Il indiquait ces moyens surtout dans un cadre préventif et donnait les adresses de pharmaciens et de bijoutiers où se procurer les médicaments et autres objets nécessaires au traitement. Il fut décidé à l'unanimité qu'une convocation extraordinaire serait adressée à tous les membres de la Société anatomique et que dans cette séance on proposerait au nom du Comité la radiation de PITET, pour avoir, « par un acte volontaire, livré à la publicité (...) un fait qui intéresse gravement l'honorabilité scientifique de son auteur, qui dans cette brochure a cru devoir s'appuyer sur le titre de membre de la Société anatomique ».<sup>275</sup>

Le 12 mai 1854 le secrétaire exposa la situation pendant une séance exceptionnelle.

M. BOULLARD : Une brochure ayant pour titre Traitement préservatif et curatif du choléra par M. PITET, ancien interne, membre de la Société anatomique, membre de la Société gallicane homéopathique a été publiée. Elle a ému les membres du Comité et nous l'avons achetée chez M. BAILLIÈRE.

Nous avons parcouru cette brochure. Elle est conçue dans cet esprit que vous avez tous deviné. Elle ne fait mention que de la méthode homéopathique, et encore ne renferme-t-elle rien de neuf, sur ce qui a déjà été écrit dans ses idées. A la fin de la brochure, il y a un index bibliographique dans lequel il n'est fait mention que des auteurs qui ont écrit sur l'homéopathie. Enfin à la dernière page on trouve : adresse des principaux pharmaciens homéopathes à Paris et plus bas, « les plaques préservatives se trouvent chez MM. ... bijoutiers ».

Après avoir examiné cette brochure, considérant que les idées homéopathiques sont incompatibles avec les idées que professent les membres de cette société, considérant que cette brochure a été écrite pour faire de la réclame, et prendre rang, à titre de spéculation, parmi les médecins homéopathes.

Considérant qu'il est indigne d'un médecin qui se respecte et qui respecte sa profession, de mettre à la fin de son livre des adresses de pharmaciens et surtout de bijoutiers. Considérant que cette brochure est l'œuvre d'un charlatan, votre comité a décidé à l'unanimité qu'il vous proposerait de prononcer l'exclusion de M. PITET de la Société.

PARMENTIER demanda si on avait écrit à PITET pour qu'il pût venir se justifier, comme cela avait été fait pour ESCALIER et DESTERNES. BAUCHET répondit que le Comité avait décidé de ne pas le faire. Dans le cas de DESTERNES, il persistait un doute sur le véritable auteur de l'article. Ce doute n'existait pas dans le cas de PITET pas plus qu'il n'avait existé dans celui d'ESCALIER.

M. ESCALIER avait écrit et fait imprimer une brochure. On ne lui a pas écrit parce qu'il eût été ridicule de venir dire à un homme « Vous avez publié et signé telle brochure? Désavouez-la. » Quand on fait de

<sup>273</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 4 avril 1851.

<sup>274</sup> *Ibidem*. Même séance que pour DESTERNES.

<sup>275</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 7 et 21 avril 1854.

semblables écrits on en a pesé toutes les conséquences, et ne les publie qu'après un certain calcul. M. PITET était dans ce cas. En lui écrivant, c'était lui donner le moyen de dire qu'il se moquait de la Société. La Société ne pouvait pas s'imposer de recevoir un pareil affront.

Y a-t-il du reste une justification possible, quand on a donné le jour à une semblable brochure, et quand on la lit, quand on la voit encadrée de réclames, de formules, de doctrines homéopathiques, et ornée de l'adresse de pharmaciens et de bijoutiers, et de l'auteur, bien entendu, le dégoût que l'on éprouve pour un pareil charlatanisme montre assez qu'un homme qui a fait une telle œuvre est indigne de rester dans une société qui se respecte.

La Société finit par exclure PITET par trente-quatre voix contre une. Cependant, la discussion n'en était pas restée là. DEPAUL demanda pourquoi l'on n'avait pas adopté la même mesure à l'égard « d'un autre membre qui a[vait] occupé une haute fonction dans la Société, et qui sui[vai]t la même route que M. PITET. » Sans le citer, DEPAUL visait Léon Clément MAILLIOT ancien secrétaire et vice-président de la Société. BAUCHET lui répondit que MAILLIOT n'avait rien écrit, et que le Comité n'avait aucune preuve à apporter pour réclamer contre lui une mesure sévère. Il assura DEPAUL que dans le cas contraire, rien n'aurait arrêté le Comité, bien qu'il regrettât vivement d'avoir à sévir contre un ancien vice-président de la Société. DEPAUL répliqua qu'il s'engageait à fournir des preuves quand le Comité le demanderait, ajoutant que MAILLIOT avait déjà été exclu de la Société médicale du Temple.

Dans les séances du Comité des 30 juin et 7 juillet 1854, DEPAUL fut invité à présenter les preuves à l'appui de ce qu'il avançait. En réponse à des objections de BROCA et BLAIN DES CORMIERS qui ne voyaient « dans les faits imputés à M. MAILLIOT que des actes intimes à l'égard desquels la censure de la Société ne [pouvait] être appelée à s'exercer », DEPAUL affirma que ce membre faisait publiquement de l'homéopathie. Il déposa sur le bureau une lettre de MAILLIOT au président de la Société médicale du Temple qui ressemblait fort à une profession de foi :

Voué par goût à l'étude de toutes les branches des sciences médicales, je ne puis pas, après m'être occupé des moyens du diagnostic, ne pas m'occuper de tous les moyens de traitement. Parmi ces moyens, il en est un qui fixe depuis quelque temps mon attention, je veux parler de celui que nous devons au génie de HAHNEMANN.

Dans cette lettre, MAILLIOT offrait sa démission de membre de la Société médicale du Temple, ce qui lui fut refusé. La Société médicale du Temple l'exclut purement et simplement. DEPAUL demandait que la Société anatomique fit de même.

Le Comité écrivit à MAILLIOT pour lui demander des explications. MAILLIOT confirma les termes de la lettre et offrit sa démission. Mais pour ne pas être exclu de la même manière de la Société anatomique il cherchait à influencer la Société par des « menaces ». Il s'engageait si sa démission était acceptée à ne jamais se servir des titres qui étaient devenus sa propriété et que les délibérations de la Société ne pouvaient lui retirer, tandis qu'il serait dans le cas contraire « tout disposé à en faire usage ».

MAILLIOT n'avait encore rien publié qui pût choquer l'orthodoxie médicale et il n'avait, semble-t-il, appliqué sa thérapeutique homéopathique que dans un cercle restreint. Les membres du Comité étaient donc partagés sur la démarche à suivre :

M. Alexis MOREAU préférerait qu'on acceptât la démission de M. MAILLIOT qui n'a rien publié. MM. BROCA et BOULLARD, tout en désirant que la vie privée du médecin reste à l'abri des investigations de la Société, désirent que l'on se montre très sévère aussitôt que les faits dénoncés n'appartiennent plus essentiellement à la catégorie de ceux que l'on peut faire entrer dans les actes de la vie privée. Or si la lettre de M. MAILLIOT n'est pas un acte public comparable à une brochure imprimée, elle a certainement un grand caractère de publicité qui suffit à lui seul pour justifier la demande d'exclusion de M. MAILLIOT.<sup>276</sup>

Le Comité finit par se prononcer pour l'exclusion qui fut proposée à la Société et adoptée le 14 juillet 1854 par 26 voix contre 3.

Le 4 janvier 1856, BAUCHET, vice-président, rappelant la radiation d'ESCALIER, PITET, DESTERNES et MAILLIOT, proposa d'appliquer la même mesure d'exclusion à TESSIER, GABALDA, FREDAUT, JOUSSET et OZANAM. Sur les remarques de GIRALDES et BROCA, on décida de faire la distinction entre ceux qui avaient publié des œuvres homéopathiques, et dont par conséquent « le

<sup>276</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 30 juin et 7 juillet 1854.

drapeau n'était pas douteux » et ceux qui, n'ayant rien publié, étaient accusés de pratiquer l'homéopathie. OZANAM, qui se rangeait dans la dernière catégorie, fut convoqué pour venir s'expliquer devant la Société. TESSIER, GABALDA, FREDALTA et JOUSSET furent exclus sur le champ. OZANAM le fut quinze jours plus tard, en même temps que MILCENT.<sup>277</sup>

## DÉCÈS DE MEMBRES

Une autre sortie prématurée de la Société était plus dramatique encore que l'exclusion. A l'époque, la mort d'un jeune homme n'avait rien d'étonnant. Habités aux pronostics les plus pessimistes, les étudiants n'étaient pas surpris d'apprendre le décès d'un de leurs camarades, même lorsque celui-ci était encore bien portant quelques jours plus tôt. Les étudiants en médecine étaient constamment confrontés aux mourants à l'hôpital et aux cadavres dans les amphithéâtres. Ils possédaient une étrange relation avec la mort puisque c'est d'elle qu'ils attendaient la réponse à leurs questions de pathologie.

La mort les entourait partout, particulièrement pendant les exercices de dissection. La moindre piqûre était un danger fatal. Le 23 février 1843, BROCA avouait ingénument à son père ce à quoi il venait d'échapper :

Maintenant que tout est passé, je puis te dire que je m'étais maladroitement piqué sous l'ongle avec une épingle pleine de pus, en faisant un pansement. Il en est résulté un tout petit panaris que j'ai soigné à temps et qui n'a été presque rien. C'est une leçon pour l'avenir.<sup>278</sup>

La Société anatomique prêtait beaucoup d'attention aux membres malades et faisait en sorte de leur donner un gage de son attention :

Le président annonce à la Société que le citoyen MARANDEL, un de ses membres, est malade; il est arrêté sur sa proposition qu'un membre sera chargé par la Société de lui témoigner l'intérêt qu'elle prend à son état et en rendra compte : il en sera ainsi dans tous les cas semblables.<sup>279</sup>

Lors des autopsies, les étudiants devaient utiliser leurs cinq sens. Il leur arrivait de goûter certaines productions pathologiques. Il n'est pas étonnant que, soumis de cette manière aux infections, aux virus et aux bacilles, beaucoup aient disparu d'une mort prématurée. Quatre des membres fondateurs moururent dans les premières années de la Société : BRU en 1805, LURIER en 1806, TILORIER en 1806, et PITET en 1808.<sup>280</sup>

L'absence prolongée d'un collègue les amenait même parfois à tirer des conclusions précipitées. Le 14 avril 1831 BERGEON apprit à la Société que QUESNE n'était point mort ainsi que cela avait été annoncé plusieurs mois auparavant. Il arrivait souvent qu'un étudiant malade repartît pendant quelques semaines ou quelques mois chez ses parents afin de respirer un air plus pur que celui de la capitale. Les parents exigeaient souvent que leur enfant revint auprès d'eux lorsqu'une épidémie était à craindre. Les efforts de Paul BROCA pour dissimuler à sa famille la gravité de l'épidémie de choléra de 1849 montrent que les étudiants prenaient leurs obligations au sérieux. Leur statut d'élèves des hôpitaux leur commandait de rester à leur poste à Paris. L'épidémie de choléra de 1849 fut meurtrière pour les membres de la Société. Le 16 mars 1849, juste après la mort d'un premier membre, BOURCERET, le vice-président, RICHARD, fit part à la Société de la maladie de BIDAU et lui annonça que le Comité avait chargé son trésorier, CAUDMONT, d'aller s'informer des nouvelles de sa santé. Mais la semaine suivante, RICHARD annonçait à ses collègues en plus de la mort de BIDAU, membre adjoint, celle de BOUDET et DESIR, tous deux membres correspondants.

---

<sup>277</sup> Cette nouvelle radiation collective intervint peut-être à l'occasion du procès de GRAPIN. Sur la proposition du vice-président, la Société prononça à l'unanimité l'exclusion de GRAPIN, pour « acte flétrissant puni par les tribunaux ». Grapin avait été condamné à cinq ans de prison pour coups et blessures volontaires.

<sup>278</sup> BROCA, *op. cit.*, p. 117.

<sup>279</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°1, 15 pluviôse an XII.

<sup>280</sup> La notice nécrologique de PITET parut dans la *Bibliothèque médicale*, à laquelle il collaborait d'ailleurs en donnant un certain nombre d'articles et en commentant les ouvrages nouvellement parus.

## Éloges funèbres

A plusieurs reprises des hommages furent rendus à la fin des *Bulletins*, à des membres décédés pendant l'année. La Société n'hésitait pas à offrir des éloges funèbres à ses défunts sociétaires, encore fallait-il que ces éloges ne soient pas trop longs. Le 29 mars 1850, l'éloge de BOUDET par VIGLA dépassant de beaucoup les limites habituelles, le pharmacien BOUDET, frère du défunt, avait offert d'en payer l'impression. Le Comité avait accepté l'offre après avoir envisagé de réduire simplement l'hommage à trois ou quatre pages, pour ne pas déroger à la règle. Puis BOUDET ne voulut plus payer que les 200 exemplaires en plus qui devaient lui revenir. MAILLIOT lui envoya une lettre pour lui expliquer que la Société ne pouvait supporter le coût. Le 5 avril 1850, MOQUET ayant été chargé avant l'impression de s'assurer du paiement de la famille BOUDET, le Comité lui renvoya l'affaire. Le même problème intervint à la mort de MARJOLIN. Dans la séance du Comité du 13 juin 1851, l'éloge de MARJOLIN par DEMARQUAY fut jugé trop long, et impossible à imprimer en l'état. L'éloge, tout en demeurant la propriété de la Société, fut confié à DEMARQUAY qui le fit imprimer indépendamment des *Bulletins*.

Assez étrangement la Société anatomique est restée très ingrate vis-à-vis de ses anciens présidents. Aucun éloge funèbre ou notice nécrologique ne furent consacrés à DUPUYTREN, LAENNEC ou CRUVEILHIER. La mort de LAENNEC intervint le 13 août 1826 pendant les vacances de la Société. Le procès-verbal de la séance de rentrée, pas plus que le discours de CRUVEILHIER lors de la séance annuelle ne firent allusion à la disparition de celui qui avait maintenu tant bien que mal la Société anatomique pendant quelques années. Il est vrai que CRUVEILHIER avait rendu hommage à LAENNEC dans la séance de rentrée de la Faculté. George WEISZ a montré dans sa très intéressante étude que la mort de LAENNEC, sans passer inaperçue, n'attira pas tout ce que l'on aurait pu attendre pour le génial anatomo-pathologiste et inventeur du stéthoscope.<sup>281</sup> En 1835, la Société anatomique ne rendit aucun hommage particulier à DUPUYTREN. Mais la mort de DUPUYTREN avait fait l'objet d'une cérémonie publique à la Faculté.<sup>282</sup> Quant à CRUVEILHIER, il fut honteusement ignoré par la Société en 1874.

---

<sup>281</sup> George WEISZ, *The Medical Mandarins: the French Academy of Medicine in the Nineteenth Century*. Oxford, New York: Oxford University Press, 1995. XVIII.

<sup>282</sup> DUPUYTREN était mort en février alors que la publication autonome des bulletins n'était pas encore commencée. Il se peut qu'un hommage particulier ait été rendu dans les procès-verbaux mais ceux-ci ont disparu.

## LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE ET LES INSTITUTIONS EXTÉRIEURES

### Faculté de Médecine

La Faculté hébergeait la Société anatomique dans ses locaux de l'École pratique, mais les relations entre la Société et la Faculté elle-même, représentée par le doyen, étaient peu fréquentes. Tous les ans, la Société chargeait son secrétaire de demander au doyen d'indiquer un jour où la Salle des thèses serait disponible pour que la Société pût y tenir sa séance annuelle. Les liens les plus étroits avec la Faculté passaient en fait par le Musée Dupuytren, auquel la Société versait les pièces anatomiques présentées par ses candidats.

La Société convint aussi, le 25 mars 1840, de remettre la liste des membres de la Société au secrétariat de la Faculté. Cette liste était nécessaire pour établir les droits des élèves qui voulaient faire mettre leur titre de membre sur leur thèse. Il fallut ensuite préciser à l'imprimeur de la Faculté qu'il existait plusieurs titres au sein de la Société.<sup>283</sup>

### Les relations avec le Ministère de l'Instruction publique

La Société anatomique n'était pas une société savante déclarée et elle n'était pas reconnue par le Gouvernement. Mais le dossier des Archives nationales montre que le Ministre de l'Instruction publique ne la voyait pas d'un mauvais œil pour autant :

Paris, 4 juillet 1844

Monsieur et cher Collègue,

Monsieur l'Ambassadeur d'Autriche m'a exprimé le désir de savoir si la Société anatomique de Paris a été instituée avec l'autorisation du gouvernement. Je vous prie de vouloir bien me mettre à portée de satisfaire à cette demande.

Agréez, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre et par son autorisation

Le Conseiller d'État

Directeur des Archives et Chancelleries

Mignet

[En marge : Cette Société n'a pas été reconnue par le Gouvernement mais le Ministre n'en ignore pas l'existence et il sait qu'elle s'occupe de travaux sérieux et utiles]

En 1846, la Société anatomique répondit à l'enquête sur les sociétés savantes lancée par le Ministère de l'Instruction publique et offrit deux exemplaires de chacun de ses bulletins à la Bibliothèque des sociétés savantes.<sup>284</sup>

Comme on l'a vu, à partir de 1851, la Société anatomique bénéficia d'une subvention de la part du Ministère. Lors de la demande de subvention de 1851, DEVILLE demanda que le Comité profitât de cette occasion pour faire admettre la Société anatomique parmi les sociétés d'utilité publique. Il s'appuyait sur le fait que la Société était « exposée à recevoir des legs, soit d'argent, soit de livres et légalement on [pouvait] les [lui] contester tant que [elle] ne ser[ait] pas reconnu[e] comme société d'utilité publique ». Le 28 février 1851, BLIN proposa qu'on demandât en même temps que l'allocation la communication des documents scientifiques, comme cela se pratiquait à l'égard de la plupart des sociétés savantes. Mais BROCA fit observer qu'il valait mieux demander l'argent d'abord quitte à faire la seconde demande plus tard.

### Sociétés savantes

Malgré l'ampleur de ses travaux sous la direction de CRUVEILHIER, la Société anatomique eut à souffrir de son statut de société étudiante et de la concurrence de sociétés savantes mieux établies. Le

<sup>283</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 13 mai 1849.

<sup>284</sup> En 1854, le Ministère exigea à nouveau un versement des bulletins, qui avaient été perdus.



8 novembre 1837, GIRALDES annonça à la Société qu'il n'avait pu faire le rapport dont il avait été chargé sur des pièces présentées par DONNE pour être admis parmi les membres titulaires, celui-ci étant venu chez lui pendant les vacances retirer son manuscrit pour le lire à la Société philomatique. La semaine suivante, DONNE avança des explications sur les communications qu'il avait faites à la Société philomatique au sujet d'un travail déjà présenté à la Société anatomique. Ces communications ayant été uniquement verbales, la Société décida que GIRALDES ferait bien un rapport sur les travaux présentés par DONNE.

Avant 1840, pourtant, il n'existait guère de concurrence directe pour la Société anatomique et l'exemple précédent est isolé. Le Comité avait même plusieurs fois regretté que les pièces présentées à une autre société ne pussent servir de titre pour la Société anatomique. Par la suite, il lui arriva de réprimander les membres qui présentaient le même fait dans plusieurs sociétés. Le 15 mai 1857, HOUËL se plaignit que l'observation et la pièce anatomique présentées dans la séance par Jules ROUGET eussent déjà été présentés par DEMARQUAY à la Société de Chirurgie. Selon lui, la confusion à laquelle pouvait donner lieu les présentations multiples de la même pièce et du même fait dans des sociétés différentes était tout à fait regrettable et dommageable pour la science. Après un court débat la Société décida que l'observation de ROUGET ne serait pas publiée.

La situation avait changé dans le cours de l'année 1840. En 1843, la Société de Chirurgie avait été créée. Cette création avait été suivie de celle de la Société de Biologie en 1848. Ces deux sociétés représentaient des rivales pour la Société anatomique car leur recrutement était dirigé vers les jeunes médecins et chirurgiens, et elles attiraient ainsi ceux des plus productifs des membres de la Société anatomique. La Société de Chirurgie réussit à forcer la Société anatomique à modifier l'horaire de ses réunions pour permettre aux membres des deux sociétés d'assister à toutes les séances. Mais les relations furent particulièrement difficiles avec la Société de Biologie dont les locaux étaient adjacents à ceux de la Société anatomique, et qui en l'espace de quelques mois, obtint la collaboration de nombreux membres de la Société anatomique.

Les relations avec la Société Médicale d'Observation, qui ressemblait beaucoup à la Société anatomique, furent plus calmes. En 1832, trois étudiants en médecine originaires de Genève, Marc D'ESPINE, Théodore MAUNOIR et BIZOT, fondèrent la Société médicale d'observation. Pour lui donner plus de poids dans le domaine médicale, ils demandèrent à LOUIS, professeur de clinique médicale, d'en devenir le président perpétuel. Le but de cette société était de « rendre l'observation vraiment utile en la rendant exacte et précise et montrer comment on peut s'élever avec sécurité des faits particuliers aux faits généraux. ». Sa formule : *Numerandae et perpendae observationes* montrait clairement l'ambition d'appliquer la méthode statistique aux observations cliniques.<sup>285</sup> Elle fonctionnait approximativement sur le même modèle que celui de la Société anatomique. Pour être élu membre titulaire, il fallait déposer trois observations. Un rapport sur les titres des candidats était effectué par une commission de trois membres. Parmi les membres de la Société médicale d'observation figurent donc un certain nombre de membres de la Société anatomique, entre autres BARTH, BONFILS, GRISOLLE, VALLEIX, DEPAUL, JACQUEMIER, NELATON, JARJAVAY, VOILLEMIER, MARJOLIN, BECQUEREL, BEHIER, BUCQUOY, Noël GUENEAU DE MUSSY, LANDRY, RILLIET, SESTIER, LEBERT. Comme la Société anatomique, la Société médicale d'observation publiait les travaux de ses membres avant qu'ils soient diplômés.

La Société connut de brillantes années entre 1832 et 1856, puis le renoncement de LOUIS et la mort de VALLEIX, un des grands promoteurs de la méthode numérique l'affaiblirent considérablement. Elle avait néanmoins publié trois volumes de Mémoires en 1834, 1844 et 1856. Cette Société offrait des perspectives que la Société anatomique ne pouvait donner. CRUVEILHIER était en effet opposé à la méthode numérique. Pour lui, ce qui importait en médecine, ce n'était pas « les lois générales du balancement des êtres, de la mortalité de tel hôpital, de la mortalité de telle salle, ni les résultats généraux de thérapeutique. » Il n'y avait en médecine que des individus.

Sur le terrain des sociétés savantes, la Société anatomique n'avait pas le poids des sociétés de médecins établis. De par la jeunesse de ses membres, elle était plutôt obligée de suivre les initiatives que de les provoquer. Le 8 novembre 1843, à l'invitation de la Société de Chirurgie de Paris les

---

<sup>285</sup> Pierre ASTRUC, «Le centenaire de la médecine d'observation », dans *Progrès médical, supplément illustré*. a. 9, n°10, 1932. p. 73-79; n°11, p. 81-87. [Centenaire de la Société d'observation médicale]

membres de la Société anatomique chargèrent le Bureau de signer, au nom de la Société, la déclaration de principes relative à la liberté de discussion en matière scientifique. La Société anatomique fut aussi invitée à participer à des événements nationaux, comme le Congrès médical tenu à Reims en 1845. DEPAUL, DE CASTELNAU, BARTH, TARDIEU et POMET furent nommés pour assister à ce congrès au nom de la Société. Ils figurent à ce titre dans l'index des membres participants.

## Politique et Révolutions

Les opinions politiques ou religieuses des membres, si elles ont pu avoir une importance lors de la création de la Société, entrèrent peu en ligne de compte dans la suite de la vie de la Société. La politique ne fit véritablement surface dans les procès-verbaux qu'en 1848. La seule apparition d'un signe politique avant cette date est un drapeau tricolore, dessiné dans la marge du procès-verbal du 7 août 1845. Le secrétaire, DEMARQUAY, est sans doute l'auteur de ce dessin. Les archives de la Société rapportent, de la Révolution de 1848, une grande confusion : les hommes étaient remplacés pour être aussitôt remis en poste. Dans le doute on courtisait tous les partis. Le procès-verbal du 3 mars 1848, quelques jours seulement après les événements de la fin de février, montre l'attentisme et la prudence des membres de la Société. Selon certains, le doyen ORFILA avait été remplacé par le professeur BOUILLAUD dès les premiers jours de la Révolution; d'autres affirmaient qu'il avait déjà retrouvé sa place. Comme les sources différaient et que les doutes persistaient on décida de rendre visite à chacun d'eux : au premier pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour la Société; au second pour qu'il prolongeât les avantages obtenus auprès de son prédécesseur.<sup>286</sup>

La Révolution fut aussi l'occasion de faire entrer la politique dans le sein de la Société. Ce même 3 mars 1848, DEVILLE fit demander au Comité, par la voix de CAUDMONT, qu'un drapeau tricolore fût arboré dans la salle des séances. Tous les membres présents s'élevèrent contre cette requête, selon l'argument fort peu contestable que la Société ne s'occupait pas de politique et ne se réunissait que pour s'entretenir de science. Puisque la réponse du Comité avait été négative, les quelques ardents républicains que comptait la Société rédigèrent et déposèrent la proposition signée de plusieurs membres sur le bureau, comme l'exigeait le règlement. Cette proposition fut donc débattue en séance, et, sincère sentiment républicain, euphorie du moment ou ralliement opportuniste, l'achat d'un drapeau fut voté. Le trésorier en paya un autre « pour la symétrie » et on les disposa dans le local de la Société. Il est difficile de juger combien de temps ils restèrent en place. Mais ils furent sans doute assez rapidement mis au placard et oubliés. POMET nota dans le registre de l'archiviste que ces drapeaux étaient complètement mangés par les vers en 1854.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 ne toucha pas directement la Société mais un de ses membres, DEVILLE (le même qui avait demandé les drapeaux en 1848), fut emprisonné. Dans la séance du Comité du 16 janvier 1852 il fut décidé que l'on remercierait la Faculté pour son soutien et son intervention. DEVILLE s'était opposé à Louis-Napoléon BONAPARTE et il dut passer presque quinze ans en exil en Angleterre.

---

<sup>286</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 3 mars 1848.

## TROISIÈME PARTIE : LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

*J'ai été deux fois aux salles de dissection. J'ai vu les étudiants en blouse bleue penchés sur des cadavres entrouverts, couper, tailler, rogner, fouiller dans de la chair humaine, y plonger leurs mains et les retirer toutes couvertes de sang et de pus. Je les ai vus, comme des corbeaux autour d'une charogne, se presser cinq ou six autour du même corps, l'un charcutant le bras, l'autre la jambe, un troisième la tête, un quatrième tournant et retournant les entrailles à moitié corrompues. J'ai marché dans cette salle puante, au milieu des bras et des jambes épars sur le carreau, sentant à chaque instant mon pied glisser sur un morceau de chair humaine ou sur un os. Tout cela est affreux seulement d'y penser. Aussi quand je suis entré là-dedans, je m'attendais à être obligé d'en sortir promptement. Eh bien, pas du tout. Je n'ai vu là-dedans que la matière, je me suis dit que ces cadavres ne souffraient pas et que je trouverais là une étude attrayante; cette idée a fait que j'ai assisté à la dissection sans aucune émotion. D'ailleurs, j'ai vu souvent et avec sang-froid écorcher les chevaux morts, et quelle différence y a-t-il entre le corps d'un homme et celui d'un cheval quand tous deux sont privés de vie ? L'odeur, je l'avoue, ne vaut pas celle du savon parfumé que me reprochait tant papa, mais on s'y habitue facilement, et la preuve, c'est que la seconde fois j'ai été beaucoup moins incommodé que la première. J'espère donc n'avoir pas besoin de recourir à la pipe; assez d'autres, d'ailleurs, fumeront autour de moi. A présent, le point principal est éclairci, le grand obstacle est levé et je pourrai me faire médecin sans inconvénient.*

Lettre de Paul BROCA à ses parents, 25 octobre 1841.  
Paul BROCA, *Correspondance*, t. 1, p. 8-9.

## LES DISCIPLINES ÉTUDIÉES PAR LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Dans son règlement de 1803, la Société anatomique annonçait clairement son projet : « l'anatomie de l'homme sain et celle de l'homme malade, la physiologie dans l'état de santé et dans celui de maladie seront l'objet de ses recherches et de ses exercices ». En réalité, les membres de la Société eurent tendance à donner une place plus importante à l'anatomie pathologique qu'aux autres disciplines. PITET, sans faire une nette distinction entre anatomie et physiologie, remarqua tout de même cette tendance dans le compte-rendu des travaux de la Société anatomique qu'il donna à la Société au début de l'an XIII

La Société anatomique ne s'est pas bornée (...) à étudier et à décrire les affections organiques qui lui ont été présentées; la physiologie pathologique a dû l'occuper, ainsi que l'anatomie qui en est la base. Cette partie de la science qui n'a point encore été réunie en un corps de doctrine, doit avoir, ainsi que la physiologie de l'homme sain, sa partie d'observation et sa partie hypothétique, qui sera la recherche des causes prochaines. Sans négliger celle-ci, la Société s'est principalement attachée à l'étude des altérations sensibles des fonctions, c'est-à-dire des maladies et de leurs symptômes. En la réunissant à l'ouverture des corps, elle espère la rendre plus précise, par la comparaison des états coïncidant observés pendant la vie et après la mort.

Le flou laissé par PITET sur la nature des travaux de la Société anatomique reflète la confusion persistante à l'époque entre physiologie et anatomie pathologiques. BICHAT, dans la tradition des médecins encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'était aussi bien intéressé à la physiologie qu'à l'anatomie. La chaire d'anatomie de la Faculté, occupée par DUMERIL, regroupait les enseignements d'anatomie et de physiologie et ce n'est qu'en 1823 qu'elle fut scindée en une chaire d'anatomie et une chaire de physiologie. Le terme d'anatomie recouvrait donc un domaine beaucoup plus large que celui de la seule anatomie descriptive.

Non seulement anatomie et physiologie étaient souvent réunies, mais la distinction entre normal et pathologique n'était pas clairement établie. En 1804, CABANIS donnait de l'anatomie une définition très semblable à celle de l'anatomie pathologique : « l'anatomie la plus intéressante, sans doute, est celle qui a pour objet de rechercher dans les lésions organiques la cause aussi bien que le siège des maladies ». <sup>287</sup> L'anatomie pathologique ne s'individualisa que progressivement de l'anatomie et de la physiologie. Le *Dictionnaire des Sciences médicales* édité par PANCKOUCKE en 1812 fut un des premiers à offrir une définition de l'anatomie pathologique. En réalité, deux définitions étaient données par les deux théoriciens de la discipline : BAYLE et LAENNEC.

Avec BICHAT et BAYLE, LAENNEC et DUPUYTREN furent les premiers à consacrer autant d'énergie à l'anatomie pathologique. Leur controverse en 1804 montre qu'ils essayaient presque de revendiquer la paternité de cette science elle-même. DUPUYTREN se vantait d'avoir, le premier, fait un cours d'anatomie pathologique. Leur influence fut fondamentale pour le choix de l'anatomie pathologique comme principale discipline de la Société anatomique. Le discours de rentrée que prononça LAENNEC en 1808 montrait clairement cette orientation.

L'anatomie, la physiologie pratique étudiées dans toute leur étendue sont donc des sciences dignes de toute l'attention et des méditations du médecin vraiment digne de ce nom. Mais ces objets d'étude, (...) ne sont pas les seuls dont s'occupent les membres de la Société. Une carrière plus vaste, plus féconde, plus riche surtout en faits d'une application immédiate à la médecine pratique est ouverte devant eux. Je veux parler de l'anatomie pathologique, de cette science sans laquelle le diagnostic presque toujours impossible ou erroné nécessairement à une incertitude déshonorante pour l'art dans le choix des méthodes ou des moyens de guérir, conduit à un pronostic faux et fait souvent flatter d'un vain espoir des malades destinés à une mort certaine, ou inspirer des craintes sans aucun fondement (...). Ouvrir des cadavres, observer, revoir encore, communiquer ses observations à des confrères qui se livrent au même genre d'étude, comparer ses remarques et ses réflexions aux leurs, tels sont les seuls moyens d'apprendre l'anatomie pathologique, d'acquérir l'intelligence des livres écrits sur cette science et de porter ensuite dans l'exercice de la médecine une précision, une sûreté du diagnostic qui peut quelques fois étonner ceux des médecins qui trouvent encore plus commode de mépriser l'anatomie que de l'étudier (...). La Société en a toujours fait l'objet principal de ses recherches et depuis sa fondation la plus grande partie de ses séances a été occupée par des observations de maladies suivies de l'ouverture des cadavres ou par l'examen des pièces d'anatomie pathologique qui lui ont été présentées. <sup>288</sup>

<sup>287</sup> Pierre Georges CABANIS, *Coup d'œil sur l'évolution et la réforme de la médecine*. Paris : Crapart, 1804. p. 324.

<sup>288</sup> LAENNEC, *op. cit.*, f. 8.

## L'origine des pièces pathologiques

L'orientation des travaux de la Société était aussi influencée par l'origine des pièces qui lui étaient présentées. La plupart de ces pièces provenait des sujets destinés aux dissections dans les pavillons de l'École pratique. Les élèves y prélevaient les organes intéressants lors de leurs travaux sur les cadavres. D'autres pièces pathologiques provenaient des hôpitaux où les internes, auxiliaires désignés des médecins et chirurgiens, procédaient aux ouvertures des cadavres présentant une utilité pour la science. Les externes pouvaient sans doute assister à ces opérations et obtenir ainsi quelques pièces.

La Société anatomique était donc tributaire des cadavres dont disposait la Faculté. Dans le courant de l'An XII, les dissections se raréfièrent à l'École de Médecine. Le manque de cadavres était dramatique pour les élèves de l'École pratique, puisque les dissections étaient la raison d'être de l'École; c'était aussi un gros handicap pour les membres de la Société anatomique puisque cela leur enlevait tout sujet d'étude. La pénurie de cadavres se ressentit sur ses travaux. Il fallut se contenter des seules autopsies réalisées dans les hôpitaux. Dans un souci de ne laisser échapper aucun cas intéressant et de récolter le plus possible d'observations, les membres de la Société anatomique décidèrent que ceux d'entre eux qui travaillaient à quelque titre que ce soit dans un hôpital parisien présenteraient une revue systématique des sujets qui y seraient décédés et des autopsies réalisées.

Le citoyen SAVARY rappelant à la Société que dans ce moment les dissections sont presque entièrement suspendues et que c'est des observations faites dans les hôpitaux que la Société doit surtout s'enrichir, observant d'ailleurs qu'elle compte quelques uns de ses membres dans presque tous les hôpitaux de Paris tant comme chirurgiens de ces maisons que comme étudiants propose que quelques-uns d'entr'eux présentent à chaque séance le tableau des malades morts dans chaque hôpital et dont l'observation et l'ouverture du corps auront été faites, en n'insistant au reste que sur les cas qui présenteront de l'intérêt. La proposition du citoyen SAVARY mise aux voix est adoptée par la Société.

Les citoyens DUPUYTREN, BOUCHET et DEVELAY présenteront les histoires et les autopsies intéressantes pour le département de la chirurgie de l'Hôtel-Dieu.

Les citoyens MARANDEL et FLAUBERT pour les salles de médecine du même hôpital.

Les citoyens TILORIER et GOUBERT pour les salles de médecine de l'hôpital de la Charité.

Les citoyens BLANCHETON et BRESCHET pour les salle de chirurgie du même hôpital.

Les citoyens SAVARY, MARJOLIN, BELLENAND, GILLAIZEAU, ROMIGUIERES et PITET pour l'hospice de la Salpêtrière.

Le citoyen DELAROCHE pour la Maison de Santé.

Le citoyen DUTROCHET pour l'hôpital des Enfants Malades.

Le citoyen MARANDEL sera chargé du soin de recueillir et conserver jusqu'à la plus prochaine séance les pièces qui pourront lui être communiquées par les divers membres. La Société invitera dans sa plus prochaine séance quelques-uns de ses membres à se charger de présenter les observations intéressantes faites dans les hôpitaux qui ne sont pas désignés plus haut. Chaque membre chargé de cet objet pour l'un d'entr'eux sera invité à prévenir la Société dans le temps où il ne pourra plus suivre ce travail afin qu'elle lui donne un successeur.<sup>289</sup>

### *Les amphithéâtres particuliers*

Certains spécimens provenaient peut-être d'amphithéâtres particuliers, bien que nous n'ayons trouvé aucune mention de cette origine. Sous l'Ancien Régime, les amphithéâtres libres suppléaient l'enseignement officiel de la médecine, qui ne donnait pas de place à la dissection. Les cours particuliers attiraient de très nombreux étudiants, en particulier celui de DESAULT. Lorsque l'enseignement fut réorganisé, la dissection fut intégrée au cursus universitaire mais les moyens donnés à l'École pratique étaient insuffisants. Avec seulement six pavillons inconfortables et un personnel réduit, elle ne pouvait accueillir tous les étudiants désirant disséquer.

Les amphithéâtres particuliers continuèrent donc à dispenser des cours très recherchés. En outre, la pénurie de cadavres à l'École de Santé travaillait en leur faveur. Les hospices et hôpitaux

---

<sup>289</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°1, 18 germinal an XII.

répugnaient à fournir des cadavres, dont le prix s'envolait au marché noir. Tous les moyens étaient employés pour trouver des sujets : vols dans les cimetières, achat à des fossoyeurs, etc.<sup>290</sup>

Les conditions d'hygiène dans ces amphithéâtres avaient depuis longtemps alarmé les autorités. Les dissections puis la combustion des débris produisaient des odeurs insupportables pour les voisins. L'enfouissement des restes ne représentait pas non plus une solution satisfaisante, car on craignait que les affections des cadavres ne se transmettent aux hommes et aux animaux. Certains garçons d'amphithéâtre n'avaient pas ces scrupules et se contentaient de jeter les restes dans la Seine. Dès brumaire an XII, une commission proposa de faire interdire les amphithéâtres particuliers mais ce n'est qu'en octobre 1813 qu'ils furent supprimés et que toutes les dissections furent centralisées à l'École de Santé. Seul l'amphithéâtre de la Pitié resta en fonctionnement.

## Les observations cliniques

Souvent les présentations données à la Société anatomique ne détaillaient guère que la pièce pathologique. La plupart de ces pièces provenaient des pavillons de dissection et les étudiants ne disposaient donc pas de l'histoire clinique du patient. Pour autant, les observations cliniques n'étaient pas négligées. Les membres de la Société anatomique utilisaient la méthode enseignée par CORVISART et LEROUX DES TILLETTS dans les cours de clinique. C'était celle utilisée par les membres de la Société d'Instruction médicale. Dans son *Discours prononcé le 30 juillet 1806 pour l'inauguration des Salles de Clinique*, LEROUX DES TILLETTS avait expliqué comment les professeurs de clinique entendaient leur enseignement, et ce qu'ils attendaient des élèves :

Dans la visite, le Professeur apprend à l'élève à faire usage de ses sens, pour découvrir d'abord tout ce que peut lui faire connaître la vue, l'odorat, l'ouïe et le toucher. Ensuite, en multipliant les questions convenables, en faisant un examen suivi de toutes les parties du corps du malade, en interrogeant toutes ses fonctions, en faisant état de son âge, de son sexe, de sa constitution, de sa profession, des maladies qu'il a essayées, de celles qui peuvent être héréditaires, de ses indispositions habituelles, en s'informant de ce qui a pu donner naissance à l'affection actuelle des symptômes qui se sont manifestés depuis son invasion, des complications, du traitement qui a été employé en pratiquant le toucher et la percussion : le Professeur prépare et amasse les moyens d'établir le diagnostic et l'élève, qui suit la visite depuis quelques temps, saisit facilement les indications à remplir; il juge toute la valeur de la description qui est faite.<sup>291</sup>

Cependant, même lorsque l'histoire clinique du malade était connue, elle n'était pas rapportée en détail dans les procès-verbaux. Pour la Société, les examens cliniques n'étaient qu'une base de travail nécessaire à la compréhension complète des découvertes faites sur le cadavre. La Société se plaçait en aval de la clinique. Les membres ne s'aventuraient guère dans des considérations sur l'origine des affections qu'ils avaient sous les yeux. Tout au plus se contentaient-ils de les décrire de manière complète et de les comparer à ce qu'ils connaissaient. Cette manière de voir allait à l'opposé de celle de la Société d'Instruction médicale. Pour Jean-Jacques LEROUX DES TILLETTS, au contraire, les recherches anatomo-pathologiques étaient une simple conséquence des observations cliniques :

Une ouverture de cadavre peut être, dans de nombreux cas, un objet très curieux d'anatomie pathologique, un objet fort intéressant de médecine légale; mais il est indispensable de les multiplier dans une école clinique. Lorsque le Professeur a relu et commenté l'observation qui a été recueillie, lorsqu'il a rappelé le diagnostic qu'il avait établi, et le pronostic qu'il avait porté; lorsqu'il a redit les raisons du traitement qu'il a suivi : s'il pouvait toujours annoncer ce que l'on va trouver dans le corps soumis au scalpel, ainsi que l'a fait si constamment et si sûrement M. CORVISART, en présence de nombreux élèves étonnés et forcés à l'admiration : combien alors ne serait-il pas démontré que les ouvertures de cadavres contribuent à l'instruction, à l'expérience médicale, et que la mort fournit des moyens sûrs de soustraire à ses coups quelques unes de ses victimes.<sup>292</sup>

---

<sup>290</sup> L'origine de la pièce importait peu, pourvu qu'elle soit susceptible de fournir des indications sur des lésions méconnues. Chacun était conscient des moyens employés par les « chasseurs de cadavres » pour fournir des sujets aux étudiants. Le 25 novembre 1807 LAENNEC promit d'apporter dans une des séances suivantes des os trouvés « dans divers cimetières ».

<sup>291</sup> LEROUX DES TILLETTS, *Commission de...*, p. 142.

<sup>292</sup> LEROUX DES TILLETTS, *Compte-rendu*, p. 146.

## Débats, collaborations et commissions

Les observations présentées pendant les séances de la Société anatomique donnaient toujours lieu à de nombreuses questions. Les membres essayaient surtout d'établir des concordances entre symptômes et lésions, de tenir une chronologie précise des symptômes pour essayer éventuellement de déterminer celle des dégénérescences. Mais il était surtout important de déterminer les caractères des différents états normaux ou pathologiques des tissus.

M. MARJOLIN demande quel est le caractère propre du skirre. M. GILLAIZEAU répond relativement à ses différences avec les tubercules. On ne sauroit, dit-il, confondre le skirre avec les tubercules enkystés; quand aux tubercules non enkystés, ils en diffèrent en ce que la substance de l'organe reste parfaitement saine dans les intervalles qui les séparent, tandis que dans le skirre on ne sauroit reconnoître la limite de l'altération du tissu ni trouver un point voisin de l'organe qu'on pût réputer parfaitement sain; cela n'empêche pas que le skirre ne commence par plusieurs foyers; de plus par cette raison même la substance skirreuse ne sauroit être séparée du reste, au lieu que la matière des tubercules peut être facilement isolée.

M. PITET croit avoir remarqué que dans les affections skirreuses la portion vraiment blanche et lardacée se distingue bien au milieu de la masse de l'organe. M. SAVARY observe que dans la pièce présentée par M. TILORIER et dans laquelle on a reconnu la dégénérescence skirreuse l'altération étoit circonscrite. M. DUPUYTREN ajoute au caractère assigné au skirre par M. GILLAIZEAU cette circonstance importante et vraiment distinctive. C'est que des parties skirreuses s'écoule toujours par la pression un peu de liquide d'abord séreux ensuite sanieux. Il observe encore qu'on ne peut être embarrassé de distinguer le skirre du tubercule non enkysté que lorsque l'un et l'autre sont organisés et non dégénérés — le 1er en effet passe à l'état de cancer qu'il est impossible de confondre avec la suppuration du second. La formation des tubercules, n'est jamais précédée ni accompagnée de douleur, M. DUPUYTREN pense au contraire que les tumeurs skirreuses peuvent en présenter; ainsi, dit-il, la pression du foie tuberculeux ne déterminera aucune sensation, celle du foie skirreux produira de la douleur.

M. MARJOLIN observe qu'on a donné pour caractère du skirre d'être indolent et que si la pression produit de la douleur dans une mamelle ou un testicule skirreux, cela paroît dépendre de la vive sensibilité naturelle à ces organes. Le foie ne jouit pas habituellement de la sensibilité, il seroit intéressant de constater par l'observation l'assertion de M. DUPUYTREN qui ne la donne pas comme positive.

M. SAVARY observe que dans les considérations relatives aux tubercules, il peut être utile de distinguer : on en a, dit-il, admis trois espèces : 1° les tubercules enkystés; 2° les tubercules circonscrits mais non enkystés; 3° les tubercules épanchés.

L'entraide entre les membres de la Société dans la recherche de certains cas se justifiait de façon évidente. La recherche anatomo-clinique nécessitait en effet l'emploi d'une certaine méthode statistique. Si cinquante personnes travaillaient, à travers presque tous les hôpitaux de Paris, à accumuler des observations du même type, et se communiquaient leurs résultats, il devenait possible de se servir de ces cas pour découvrir des phénomènes constants, des valeurs invariables :

Le citoyen LAENNEC invite ses collègues à vérifier un fait qu'il regarde comme constant d'après 30 ou 40 observations qu'il a faites : les skirres de l'utérus tendent à se propager à la vessie et au rectum, spécialement à la première. Toutes les fois que la vessie est affectée et quoiqu'il n'y ait pas d'obstacle apparent au cours de l'urine, il y a dilatation de l'uretère et du bassin; cette dilatation n'est jamais très grande. Le citoyen LAENNEC l'a fait remarquer sur un dessin qui représente un rein ayant deux bassins de chacun desquels part un uretère. Tous les deux ainsi que les bassins sont ainsi dilatés. La variété est en elle-même peu rare.

De même qu'ils recherchaient les phénomènes constants, les membres de la Société anatomique devaient parfois chercher les variations quand, par exemple, les symptômes correspondant à une lésion observée depuis longtemps ne se manifestaient pas. Il fallait apprendre à prévoir les cas où la maladie se cachait sous d'autres signes :

Le citoyen PITET demande si l'on peut trouver soit dans l'histoire de la maladie, soit dans les détails de l'examen du cadavre des raisons suffisantes de qualifier la maladie de péritonite chronique... Ici point de douleur ni même de sensibilité de l'abdomen quand on le comprimoit, point de symptômes de péritonite aiguë lors de l'invasion. On a reconnu que les taches noires du péritoine et les granulations qui s'y rencontroient pouvoient tenir à d'autres causes qu'à la péritonite; il n'y a point de fausse membrane; on sait que l'hydropisie ne dépend pas toujours d'une péritonite chronique. Au reste il lui

paroit qu'il reste bien du vague dans le caractère général des phlegmasies et surtout des phlegmasies chroniques, s'il y en a un; en attendant qu'on puisse en avoir, et pour en avoir il faut noter les faits avec les différences qu'ils présentent. Ici il y a non seulement lésion des propriétés vitales marquée notamment par l'épanchement séreux, mais lésion de tissu, granulations, fibres.

Plusieurs membres répondent que souvent l'autopsie a montré qu'il y avoit eu phlegmasie chronique et notamment péritonite chronique là où les symptômes ne l'auroient pas fait présumer. Souvent, dit-on, en général les maladies manquent de leurs symptômes propres et se masquent sous des formes étrangères. Dans le cas rapporté par le citoyen Pitet, au moins y avoit-il symptômes dans les parties contiguës — vomissements, constipation — quand au vomissement il faut noter qu'il pouvoit dépendre de la tumeur de l'estomac. Le citoyen GILBERT cite un cas où une affection organique existante n'étoit pas en rapport avec les symptômes observés d'une manière évidente. Il y a 8 jours environ qu'un homme vint à la Charité avec un mal de tête violent, délire. Une blennorragie s'étoit supprimée le matin. Le citoyen CORVISART dit qu'il y avoit plus d'analogie avec la phrénésie qu'avec toute autre affection quoique le délire ne fût pas très intense. Le malade mourut. Rien dans le crâne ne montra que la phrénésie fût essentielle; on trouva seulement des ulcérations sur la muqueuse des intestins; l'abdomen n'avoit pas été douloureux seulement il y avoit eu dévoisement.

Au sein de la Société les commissions jouèrent un rôle très important. Puisqu'il étoit impossible de faire des expériences chimiques ou physiologiques pendant les séances, ce travail étoit délégué à des commissions qui se chargeaient ensuite de faire un compte-rendu devant les membres. Les débats donnaient souvent lieu à des questions dont on ne pouvoit trouver la solution que dans l'expérimentation. Le premier registre fait mention de 15 commissions; toutes, sauf une à caractère administratif, furent nommées pour faire des expériences ou des recherches de cas cités dans les ouvrages des grands auteurs. Leur travail étoit d'ailleurs très suivi par le Bureau de la Société :

Sur la proposition du président il est arrêté que le secrétaire fera l'appel des commissions qui ont des rapports à faire pour qu'elles rendent compte de l'état de leur travail, et communiquent leurs vues sur la manière dont elles pensent que les travaux ordinaires des autres membres de la Société peuvent leur être utiles.<sup>293</sup>

C'est au sein de ces commissions que les membres menèrent des recherches dans d'autres disciplines que l'anatomie normale et pathologique. François DELAROCHE, en particulier, mena des travaux de physiologie et de physiologie comparée à travers des recherches sur la température du corps. En compagnie de DELVAUX il fut aussi chargé de faire des expériences sur un chien pour constater si les canaux déférents, les vésicules séminales, l'utérus et les trompes utérines se contractaient par galvanisation. D'autres expériences cherchèrent à déterminer si les espaces intercostaux étoient agrandis pendant l'inspiration. La Société ne mena pas véritablement de travaux de chimie, mais elle utilisa beaucoup d'analyses chimiques afin de déterminer la nature de diverses substances. Elle s'adjoignit entre autres l'aide du jeune chimiste THENARD.

Au sein de ces commissions ou au cours des autopsies qu'ils étoient amenés à réaliser, les membres de la Société anatomique employaient les méthodes de leur époque, non exemptes de risques.<sup>294</sup> Ils n'hésitaient pas, par exemple, à faire les expériences d'excitation galvanique sur eux-mêmes comme DELAROCHE, à goûter les liquides qu'ils pouvaient trouver dans les corps autopsiés pour mieux en juger les caractères :

Le citoyen PITET dit avoir observé sur les urines d'une femme ayant alors une jaunisse très intense une matière huileuse colorée en jaune un peu foncé qui la surnageoit et formoit sur un verre d'urine une couche de une à deux lignes d'épaisseur ou même plus. Il y avoit en même temps au fond du verre un sédiment rougeâtre encore plus abondant. La matière huileuse avoit une saveur amère très prononcée.<sup>295</sup>(...)

Monsieur DUPUYTREN parle d'une maladie de la thyroïde qui présentoit des kystes tels que ceux que la Société a déjà remarqués plusieurs fois. Les parois en étoient en partie fibreuses, en partie cartilagineuses. Ils contenoient de la sérosité à l'exception de l'un d'eux, qui contenoit un liquide blanc

<sup>293</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°1, 1<sup>er</sup> pluviôse an XII.

<sup>294</sup> Pour LEROUX DES TILLETs tous les sens devoient être employés : « les élèves voient par leurs yeux, entendent par leurs oreilles, flairent avec leurs narines, goûtent avec leur langue, touchent avec leurs mains ». LEROUX DES TILLETs, *Compte-rendu*, p. XXV.

<sup>295</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°1, 2 floréal an XII.



comme du lait, d'une saveur âpre, nappant la langue, qui tachoit les habits en laissant un dépôt crétacé.<sup>296</sup>

## La portée des travaux de la Société anatomique

La Société anatomique eut un écho dans la presse médicale, tout d'abord grâce aux articles de ses membres, mais aussi par l'intermédiaire du compte-rendu des travaux. En l'an XIII et l'an XIV, le secrétaire PITET donna un résumé des travaux de la Société anatomique à la Société de l'École de Médecine. Son discours fut repris dans le *Bulletin de la Société de l'École de Médecine*, puis dans la *Bibliothèque médicale*. Ces comptes-rendus concernaient les travaux de l'an XII et ceux de l'an XIII. Le premier se contentait d'une énumération des cas les plus intéressants étudiés par la Société pendant la première année. Le second au contraire, rédigé de manière plus libre, laissait la place à des considérations scientifiques. On y aperçoit mieux la manière dont les membres de la Société travaillaient et dont ils menaient leurs dissections et leurs observations. PITET présentait une observation puis s'interrompait pour désigner les problèmes mis en cause par ce cas et émettait des hypothèses

M. DUPUYTREN a montré des hydatides très volumineuses; il a vu dans l'une une membrane particulière séparée dans la cavité du kyste; est-ce là un organe propre ? L'autre a présenté sur la face interne de ses parois plusieurs amas de granulations blanchâtres et groupées; dans leur épaisseur se remarquent des vésicules très petites, et plusieurs autres assez grandes pour qu'on puisse y reconnoître de petites hydatides adhérentes; est-ce là, comme quelques-uns l'ont déjà dit, le mode de génération des hydatides ? C'est là une des questions physiologiques que l'inspection anatomique semble résoudre; d'ailleurs, l'affirmative se rapporte bien à l'observation générale qui nous montre tous les corps organisés comme ayant leur origine dans d'autres plus anciens, et comme ayant eu pendant un certain tems avec eux une existence commune, avant d'être des individus à part.<sup>297</sup>

Il est tout à fait regrettable que la Collection des pièces de la Société anatomique, qui était avant tout composée des observations présentées par les membres ait été perdue.<sup>298</sup> Elle aurait pu donner beaucoup de renseignements sur les centres d'intérêt des membres à cette époque, sur la qualité de leur travail, etc. L'anatomie pathologique était encore naissante, et ses méthodes de travail étaient en train d'être formulées. De plus les progrès étaient rapides et chaque jour apportait de nouvelles découvertes. Il ne nous reste réellement aujourd'hui, pour juger précisément des travaux de la Société anatomique que les quelques observations publiées dans les journaux de l'époque et le premier registre de procès-verbaux, le troisième étant beaucoup moins complet.

---

<sup>296</sup> Ibidem.

<sup>297</sup> « Exposé des travaux de la Société anatomique pendant l'An XIII, lu dans la séance de rentrée, le 5 brumaire an XIV; et à la Société de l'École de Médecine, le 4 frimaire de la même année; par M. PITET, Secrétaire de la Société anatomique ». *Bibliothèque médicale*. 1806, p. 11-26.

<sup>298</sup> Cette collection contenait aussi des dessins et des cires anatomiques qui offraient un appui essentiel à la description orale des pièces. Certaines se sont retrouvées au Musée Dupuytren, mais la plupart ont disparu. Le 18 germinal an XII (9 avril 1804) BOUCHET lut un rapport sur une dilatation de l'artère pulmonaire. DUPUYTREN proposa à la Société de faire modeler cette pièce en cire. Il invita aussi JURINE, qui avait déjà communiqué plusieurs dessins à la Société, à dessiner cette pièce. Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°1, 18 germinal an XII.

## LES MÉTHODES DE TRAVAIL DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE APRÈS 1826

A l'inverse de la première Société anatomique, nous possédons beaucoup de renseignements sur les observations cliniques et pathologiques effectuées par les membres de la Société après sa récréation puisqu'elles furent presque toutes imprimées, sinon en totalité, du moins en résumé. Nous allons tenter de décrire maintenant les conditions dans lesquelles ces observations étaient recueillies et leur présentation devant la Société.

### Le motif des présentations

Plusieurs circonstances pouvaient amener un étudiant à présenter une observation à la Société anatomique. Le cas le plus commun, et souvent le mieux préparé, était celui d'une candidature au titre de membre adjoint ou titulaire. Très souvent, en tête des procès-verbaux, on trouve la formule consacrée : « M. X. présente, pour obtenir le titre de membre adjoint, un cas de ... ». Ces observations étaient en général soignées et ordonnées. Les présentations des membres, au contraire, étaient dégagées du souci de faire bonne impression. Elles ne comportaient pas tout le caractère formel de celles des candidats. Adjointes et titulaires avaient tendance à se spécialiser et à communiquer souvent des faits de même nature. Parfois, un membre désirait justifier ou préciser des hypothèses avancées dans une séance précédente, et il apportait une ou plusieurs pièces pour conforter ses idées :

M. PIGNE a soutenu il y a quelques temps que parmi les monstruosité, il regardait la présence d'un doigt surnuméraire, et d'ailleurs, la multiplication de tout autre organe comme un signe d'une duplication de germes accolés et confondus. Cette proposition rencontra des opposants et des incrédules, parmi lesquels s'est rangé notre honorable président. Maintenant que M. PIGNE possède plusieurs pièces à l'appui de son opinion, il se propose de les soumettre à l'examen de la Société anatomique.

Le hasard présidait aussi aux communications des membres. Il arrivait qu'au cours d'une dissection, l'un d'entre eux découvrit, sans la chercher, une affection digne d'être montrée à ses collègues. Elle pouvait concerner un cas très rare ou illustrer une affection qui avait été l'objet des travaux de la Société peu de temps auparavant :

M. REIGNIER présente une vaste ulcération de l'estomac dont les parois sont représentées, dans les points détruits, par des portions du foie, du pancréas, et de l'arc du colon. C'est la troisième observation de ce genre qui, depuis peu de temps, s'est offerte à la Société. Le sujet, après avoir été atteint du choléra l'année dernière, offrait des symptômes de gastrite chronique et a succombé à des hématomés répétés.<sup>299</sup>

### *Les pièces anatomiques*

La présentation de pièces anatomiques était le moyen le plus aisé de communiquer des faits intéressants et ajoutait la preuve matérielle aux considérations théoriques. Mais elle n'était pas le seul mode de contribution à l'instruction des collègues. Les membres avaient parfois connaissance d'un fait intéressant, mais ne pouvaient se procurer la pièce. Ils se limitaient alors à rédiger une note et la lire en séance. D'autres fois, ils évoquaient simplement le fait lors d'une communication verbale reprenant la forme des observations rédigées :

M. BOULLARD raconte l'histoire d'une femme qui ne pouvait avaler sans être suffoquée et sans rendre, immédiatement après des crachats sanguinolents. On ne pouvait introduire la sonde dans l'estomac. On y parvint une fois cependant. La malade mourut, et l'on trouva un rétrécissement de l'œsophage situé à six centimètres de profondeur. Ce conduit communiquait, du reste, avec la trachée, et c'est dans celle-ci que pénétraient les aliments et la sonde; ce qui explique la suffocation qui se manifestait lors de l'introduction du bol alimentaire et lors de l'opération du cathétérisme.

En d'autres occasions, ils se contentaient de mentionner en passant un détail intéressant rencontré dans des lectures ou des conversations avec d'autres médecins :

M. CAZALIS, rappelant le cas d'anévrisme de l'aorte présenté récemment à la Société, fait observer qu'un des derniers numéros du *Journal hebdomadaire* contient une observation dans laquelle les

<sup>299</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1833, p. 115.

vertèbres érodées étaient recouvertes d'une couche compacte, comme dans le cas de perforation du sternum présenté par M. DENONVILLIERS.<sup>300</sup>

A défaut de pouvoir communiquer la pièce, les membres pouvaient en donner une représentation en deux (dessin) ou trois dimensions (moulage). En 1851, BOUTEILLER envoya de Rouen le moule en plâtre d'une main présentant un pouce surnuméraire.<sup>301</sup> Les dessins étaient régulièrement utilisés par les membres de la Société. Le 13 juillet 1849, MERCIER en montra un qui représentait une sonde à double courbure.<sup>302</sup> A partir de 1850, les dessins furent surtout utilisés pour figurer les coupes anatomiques observées en dehors des séances. D'autres objets pouvaient être utilisés : le 7 décembre 1849, DEVILLE apporta une orange sur laquelle il avait représenté le muscle grand oblique de l'œil à des fins de démonstration.

Il arrivait aussi qu'un membre désirât montrer le succès d'une opération chirurgicale et amenait son patient à la séance de la Société. Le 8 novembre 1827, BLANDIN présenta un jeune homme auquel il avait enlevé avec succès le premier os du métacarpe pour une nécrose invaginée. Il montra que les phalanges du pouce s'étaient un peu rapprochées du carpe et que le doigt jouissait de toute sa mobilité.<sup>303</sup> D'autres fois, un homme bien portant, mais souffrant d'une affection particulière était ainsi présenté à la Société. Le 15 mai 1846, MAILLIOT conduisit aussi à la séance un concierge de 23 ans dont les ongles sur les doigts étaient « extrêmement recourbés de manière à offrir une convexité des plus notables ».<sup>304</sup>

## Les observations cliniques

Dans leur travail quotidien à l'hôpital, les étudiants étaient chargés de dresser le tableau clinique des patients de leur service. La liste des renseignements à demander à chaque malade avait été établie dès le début du siècle. La méthode utilisée par les membres de la seconde Société anatomique était la même que celle de leurs aînés. Chaque fiche clinique devait comporter des renseignements sur le patient et sur sa maladie. La première partie du tableau concernait le patient. On cherchait à connaître son état-civil et la profession qu'il avait exercée avant de rentrer à l'hôpital. Sa constitution générale, ainsi que son histoire et ses antécédents familiaux étaient aussi notés avec précision. Les renseignements obtenus étaient pris en compte pour remplir la seconde partie du tableau, à laquelle les élèves des hôpitaux consacraient le plus de temps. Ils tentaient d'y retracer l'historique de la maladie en interrogeant le patient et notaient la progression des symptômes jusqu'à l'hospitalisation. Ils décrivaient ensuite l'état extérieur du patient et de tous les organes présentant un aspect particulièrement notable, et s'attachaient à suivre leur évolution. Ils consignaient les signes cliniques (percussion, auscultation, etc.). Enfin, le tableau mentionnait le diagnostic du médecin ou du chirurgien, le régime alimentaire, le traitement et les médicaments prescrits.

## Les autopsies cadavériques

Dans le suivi d'un cas clinique, l'étape ultime était souvent l'autopsie de la personne décédée. Les *Bulletins de la Société anatomique* pourraient faire croire que chaque malade hospitalisé en venait nécessairement à passer par la salle de dissection, tellement sont rares les cas d'affections guéries qui y sont mentionnés. L'approche de la médecine à travers les *Bulletins de la Société anatomique* est trompeuse puisque le principe même de l'anatomie pathologique repose sur la vérification de la lésion lors de l'autopsie, et donc « nécessite » la mort du patient.

### *Les dissections dans les hôpitaux*

Le lieu tout indiqué pour les autopsies était l'hôpital où le patient venait de décéder. Mais les dissections dans les hôpitaux avaient été interdites en 1813. Cette mesure entravait les recherches

<sup>300</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1833, p. 114.

<sup>301</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1851, p. 231.

<sup>302</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1849, 13 juillet 1849.

<sup>303</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 8 novembre 1827.

<sup>304</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1846, 15 mai 1846.

d'anatomie pathologique et les répétitions d'exercices chirurgicaux. Les établissements les plus éloignés du centre (Bicêtre, la Salpêtrière, Saint-Louis, Beaujon, Saint-Antoine) puis la Charité, l'hôpital des Enfants et la Maternité obtinrent donc progressivement l'autorisation d'avoir une salle de dissection.<sup>305</sup>

Le 25 novembre 1834 parut une nouvelle ordonnance interdisant « de disséquer et de pratiquer les opérations sur le cadavre dans les hôpitaux, hospices, maisons de santé, infirmeries, maisons de détention et quelque localité que ce soit. » Ces exercices ne pouvaient être faits que dans les pavillons de la Faculté de Médecine ou dans l'amphithéâtre des hôpitaux. Les élèves étaient ainsi coupés de l'observation clinique. En 1855 encore, MEDING déplorait les handicaps que cela apportait aux études d'anatomie pathologique :

L'observation du malade vivant est tellement éloignée de l'observation par l'autopsie que beaucoup de cas intéressants passent sans que l'on puisse se douter de leur présence. Il est bien vrai que chaque chef de service peut faire retenir ses cadavres mais très souvent une pratique fréquente empêche de faire le long trajet jusque dans ce quartier éloigné, et les documents sur le malade vivant n'arrivent que très rarement avec le cadavre.<sup>306</sup>

Cependant, si les travaux de dissection eux-mêmes étaient interdits, les autopsies à but médical restaient autorisées. De nombreuses autopsies continuaient ainsi à être réalisées dans les hôpitaux. En 1850, BROCA notait à propos d'un homme décédé à l'hospice de Sainte-Perrine : « Le stupide règlement de la maison de Sainte-Perrine ne permettant pas les autopsies, on ne put examiner ni la tête ni la poitrine. On obtint à grand peine la permission d'ouvrir l'abdomen ».<sup>307</sup> Sa réaction montre clairement que les étudiants étaient habitués à pouvoir pratiquer les autopsies facilement au sein des hôpitaux. Lorsque le chef de service voulait vérifier son diagnostic, il autorisait son interne à effectuer l'autopsie.

Pour des raisons d'hygiène, les dissections dans les amphithéâtres de la Faculté et de Clamart étaient interdites entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> octobre; les élèves s'exerçaient alors aux répétitions d'exercices chirurgicaux. Mais pendant cette période, la Société anatomique continuait à recevoir des observations de pièces pathologiques enlevées lors d'autopsies. La présence du chef de service, mentionnée à plusieurs reprises, laisse penser que les cadavres étaient gardés à l'hôpital où l'autopsie était effectuée dans les quelques heures suivant la mort.

Les étudiants de la Faculté de Médecine étaient donc autorisés à réaliser des dissections en deux endroits principaux : la Faculté de Médecine et Clamart. Contrairement aux autopsies opérées dans les hôpitaux qui avaient uniquement pour but la vérification du diagnostic, les dissections menées dans les amphithéâtres servaient aussi bien à des études d'anatomie et d'anatomie pathologique qu'à des répétitions d'exercices chirurgicaux.

A la Faculté de Médecine, les amphithéâtres de dissection se trouvaient à l'École pratique. Les six pavillons, désignés par les lettres A, B, C, D, E, et F contenaient un total de 80 tables de dissection. L'École pratique pouvait donc accueillir environ 400 étudiants à la fois. Les dissections se déroulaient sous la direction du chef des travaux anatomiques, chargé de fournir les cadavres, et sous la surveillance plus directe des prosecteurs et des aides d'anatomie. Cependant, il était difficile pour un prosecteur assisté de deux aides d'anatomie — lorsqu'ils étaient présents — de diriger le travail d'un pavillon entier. Tous les témoignages s'accordent à reconnaître que les étudiants n'étaient pas assez entourés dans ces exercices très particuliers. Répartis par groupes de cinq, les étudiants se voyaient attribuer un cadavre sur lequel ils travaillaient en même temps, ou à tour de rôle, avec leurs propres instruments. Ces groupes étaient généralement constitués d'élèves de différents niveaux afin que les nouveaux étudiants pussent bénéficier des connaissances et de l'expérience technique de leurs aînés. Un des étudiants lisait un passage d'un traité d'anatomie pendant que les autres s'attaquaient, qui aux jambes, qui aux organes abdominaux, qui au cerveau, qui au cœur, etc.

L'École pratique permettait la dissection de 1000 à 1500 cadavres par an,<sup>308</sup> mais elle ne pouvait suffire à accueillir tous les étudiants qui désiraient disséquer. Le 2 juin 1830, le Conseil général des

<sup>305</sup> Daniel BADARO, *L'essor et la diffusion d'un savoir médical : l'exemple de l'anatomie pathologique : 1800-1850*. Thèse de Médecine, Faculté de Cochin-Port Royal, 1991, n° 124, p. 95.

<sup>306</sup> MEDING, *op. cit.*, p. 322.

<sup>307</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1850, 8 février 1850.

<sup>308</sup> MEDING, *op. cit.*, p. 326.

Hôpitaux arrêta la fondation d'un amphithéâtre « en faveur des élèves en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices », pour leur faciliter l'étude et les exercer au « manuel des opérations ». <sup>309</sup> Ce projet reçut l'approbation ministérielle le 12 octobre 1830 et la construction commença 17 rue du Fer à Moulin, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Clamart. Le 1er novembre 1833, l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, ou « amphithéâtre de Clamart » ouvrit ses portes. Il comprenait quatre grands pavillons de 24 salles pour l'étude spéciale de l'anatomie, des cabinets pour les professeurs, des laboratoires et un musée d'anatomie normale et pathologique d'une grande richesse. Comme celui de la Faculté, il était dirigé par un directeur des travaux anatomiques. Deux prosecteurs nommés au concours pour quatre ans lui étaient adjoints, ainsi qu'un chef de laboratoire, un préparateur et un conservateur pour le musée. Pour les exercices de dissection, les internes étaient répartis par séries de trois et les externes par séries de quatre. <sup>310</sup>

Les cadavres étaient apportés sur les tables et préparés par les garçons d'amphithéâtres afin de prolonger leur conservation.

Tous les sujets destinés aux dissections sont, peu après leur arrivée, injectés de sulfate de soude (...). Chez les sujets ainsi préparés, à mesure que l'on découvre les tissus, on les trouve fermes et doués de toutes les apparences normales; cependant les parties disséquées ne tardent pas à s'altérer au contact de l'air. Aussi, tous les matins, les sujets sont visités et à l'aide d'une éponge, on imprègne légèrement de chlorure de zinc les préparations anciennes dont la putréfaction est à craindre. Les tissus les plus avancés perdent, sous l'influence de ce réactif énergique, toute odeur et toute putrescibilité. Grâce à ces soins, les cadavres peuvent se conserver de quinze à trente et même quarante jours, sans que l'on éprouve la moindre incommodité. <sup>311</sup>

### *L'absence de règles pour la dissection*

Dans l'éducation du futur médecin, les dissections étaient aussi nécessaires du point de vue de l'anatomie normale que de celui de l'anatomie pathologique. Elles étaient considérées depuis la révolution anatomo-clinique du début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un des éléments fondamentaux de l'enseignement pratique des futurs médecins.

En 1903, Maurice LETULLE (nommé professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Paris en 1917) donnait dans *La pratique des autopsies* une définition très large de l'autopsie :

L'autopsie, terme défectueux de par sa composition étymologique, désigne en français, à la fois l'opération d'ouvrir un cadavre (autopsie cadavérique) et l'examen anatomique des tissus, organes et appareils rendus accessibles à la vue par les opérations qu'on vient d'y pratiquer. En réalité, l'autopsie ne consiste pas uniquement à voir, mais encore à palper, sectionner, mesurer et peser, et par conséquent à extraire hors des cavités du corps toutes les parties, sans exception, susceptibles d'avoir été lésées par la maladie et d'avoir contribué, de près ou de loin, à déterminer la mort du sujet.

L'idée de l'autopsie dépasse donc de beaucoup les limites étroites que la terminologie paraît, de prime abord, lui imposer. En fait, l'autopsie est l'étude détaillée d'un être mort, dans le but d'y chercher, et si possible, d'y reconnaître les causes du décès et leurs conséquences.(...)

Ainsi comprise et acceptée, l'autopsie prend la valeur d'une enquête scientifique, aussi complète que réglée, en présence d'un problème nettement formulé. Comme telle, l'autopsie s'oblige à avoir recours, à tour de rôle, en cas de besoin, à la quintuple série des moyens d'investigation que lui offre, de nos jours, la science : l'anatomie pathologique macroscopique, l'histologie pathologique, la bactériologie, la chimie organique et la médecine expérimentale.

La technique de la dissection ne faisait cependant pas l'objet d'un enseignement spécifique. Aucun professeur n'était chargé d'apprendre les gestes et les règles qu'il était utile de connaître avant de se lancer dans une dissection. Seuls les prosecteurs et aides d'anatomie offraient des démonstrations.

Maurice LETULLE rappelait l'absence de règles précises pour la nécropsie.

Les opérations dont l'ensemble constitue une « autopsie cadavérique complète » n'ont pas de règles absolues. La manœuvre qui est enseignée de nos jours, à Paris, dans les hôpitaux civils, s'est transmise de génération en génération, depuis plus d'un siècle, par simple tradition orale. Les procédés courants

<sup>309</sup> CORLIEU, *op. cit.*, p. 137.

<sup>310</sup> *Ibidem*, p. 138-139.

<sup>311</sup> Alphonse GUÉRARD, cité par MEDING, *op. cit.*, p. 325.

qu'étudiants et médecins nous voient appliquer à la salle d'amphithéâtre ont de multiples origines : les uns proviennent de l'emploi coutumier de tel « tour de main » appris à l'école de nos devanciers; d'autres sont le produit d'une pratique purement empirique; d'autres enfin résultent de la lecture soit d'anciens articles enfouis dans les recueils, soit d'un manuel français, comme celui de BOURNEVILLE et BRICON ou celui de SUCHARD, soit d'un traité étranger, comme la *Sectionstechnik* de VIRCHOW, le *Manuel* de ORTH, ou le *Précis* de NAUWERCK.<sup>312</sup>

Le manque de règles précises et l'absence des prosecteurs, qui abandonnaient facilement leur poste pour recevoir des élèves dans leurs cours particuliers, entraînaient de fâcheuses conséquences pour les étudiants novices. « Abandonnés à eux-mêmes, n'ayant souvent pour guides que des voisins plus ou moins complaisants, » ils mutilaient les cadavres faute de déceler les lésions anatomiques, ou de posséder l'expérience nécessaire pour retirer l'organe concerné sans l'endommager.<sup>313</sup>

Qu'il se trouve dans la salle d'autopsie de l'hôpital ou l'amphithéâtre de dissection, l'étudiant ne pouvait véritablement faire de recherches fructueuses qu'en examinant précisément le cadavre. S'il jugeait des tissus ou des organes particulièrement dignes d'intérêt, il employait tout son savoir-faire à les séparer proprement du reste du corps, afin de mener une investigation plus complète. L'amphithéâtre, encombré d'étudiants, n'était pas toujours propice à une étude précise. L'étudiant risquait d'être gêné par ses compagnons de table. Il arrivait donc souvent qu'il rapportât la pièce chez lui. Ce transport entre la Faculté les amphithéâtres et son domicile devait se faire de manière très discrète pour ne pas attirer les remarques outrées des passants. Nous n'avons trouvé aucune mention de la manière dont ces restes humains étaient transportés et les endroits où ils pouvaient transiter. Entre la salle de dissection et le local de la Société anatomique, où elles allaient être présentées, les pièces étaient sans doute conservées dans des bocaux, mais il est vraisemblable que, parfois, elles étaient simplement entourées de linges.

### *L'étude des pièces à domicile*

Chez lui, l'étudiant avait tout le loisir d'examiner à nouveau la pièce. Sa recherche pouvait éventuellement se faire plus précise et minutieuse. Dans le calme de sa chambre, il n'était pas dérangé pour pratiquer certaines séparations de membranes ou injections fines. Par l'analyse des tissus touchés, l'étude de la composition chimique des liquides ou des matières pathologiques, il tentait de déterminer le processus pathologique. Il ne lui restait plus alors qu'à rédiger son observation en confrontant les renseignements cliniques en sa possession avec les résultats de l'autopsie. La rédaction de la note nécessitait parfois de faire appel à des manuels ou des ouvrages d'auteurs pour retrouver des exemples analogues.

Lorsque l'analyse de la pièce et la rédaction de la note étaient achevées, l'observation pouvait être présentée à la Société. Les séances avaient lieu l'après-midi. Les externes et internes quittaient l'hôpital après la leçon clinique, vers 11 heures. Entre-temps, ils devaient assister à des cours. On peut émettre l'hypothèse que les membres étaient autorisés à déposer provisoirement les pièces dans le local de la Société afin de ne pas avoir à les emporter partout avec eux.

## **La présentation d'une pièce pathologique à la Société**

En présentant son observation, le candidat lisait une note qu'il remettait ensuite au secrétaire pour servir de base au compte-rendu donné dans les procès-verbaux. Une observation rédigée non accompagnée de la pièce pathologique n'était pas valable pour obtenir le titre de membre de la société. Le 4 janvier 1827, le secrétaire fut chargé d'écrire à LAMBERT pour l'inviter à communiquer à ROBERT, son rapporteur, les pièces à l'aide desquelles la commission chargée de rendre compte de son mémoire pourrait « vérifier l'exactitude du fait important qu'il y annon[çait] ». La pièce n'était pas une exigence artificielle ni un simple objet servant de base à des considérations théoriques. Elle ne représentait pas uniquement une preuve à l'appui de la démonstration du présentateur. Elle était le

---

<sup>312</sup> Maurice LETULLE, *La pratique des autopsies*. Paris : 1903, p. 5

<sup>313</sup> CORLIEU, *op. cit.*

principal objet d'études. Bien que le présentateur fournît tous les détails, la société ne se contentait pas de le croire sur parole. Les membres examinaient la pièce tour à tour si un doute surgissait.

### *Examens en séance*

En certaines occasions, une partie de l'examen de la pièce avait lieu pendant la séance. Lors de l'autopsie, l'étudiant arrêta sciemment son examen afin de laisser la possibilité aux membres de la société d'observer plus aisément. En effet, il était parfois plus utile, lorsque le présentateur avait de fortes présomptions sur la nature de l'altération, de montrer l'organe encore entier. Sa forme, sa couleur, son odeur et sa texture étaient des indices précieux pour déterminer la cause de l'affection. Les liquides ou les matières qui s'échappaient lors de l'ouverture de tumeurs ou de kystes étaient riches d'enseignement. Les tumeurs étaient en effet le centre de l'affection. Si elles avaient été ouvertes avant la séance, les liquides auraient été altérés ou perdus.

M. GUBLER présente le foie d'un vieillard de 70 ou 72 ans environ, mort dans le service de M. RAYER (Charité). (...) La vésicule biliaire est très distendue; elle offre à l'extérieur une coloration grise-verdâtre qui n'est point due à la teinte du foie mais à un foyer suppuré dont nous parlerons bientôt. A l'intérieur, cette vésicule est parsemée de petits points, les uns rouges, les autres gris, purulents; ces derniers simulent de véritables pustules; M. GUBLER en ouvre quelques-unes séance tenante, et il en fait sortir du pus. Le tissu cellulaire sous-muqueux est enflammé; de plus, il existe sur le côté droit du corps de la vésicule une petite ulcération, de forme arrondie et de 2 à 3 millimètres de diamètre; la pression en fait suinter une certaine quantité de bile. En incisant sur cette ulcération, on arrive dans un clapier rempli de bile et de pus.

Il arrivait que l'examen entrepris par le présentateur ne répondît pas à l'attente des membres de la Société. Il n'avait pas nécessairement vu tout l'intérêt de l'étude de certains tissus ou de certaines parties de l'organe. Les anciens, plus expérimentés, pouvaient plus facilement discerner l'origine de l'affection ainsi que d'autres altérations inaperçues. L'un d'entre eux procédait alors à un examen plus minutieux qui pouvait transformer en certitudes les hypothèses émises par quelques-uns. Mais parfois, les dissections étaient des exercices trop délicats pour être effectuées pendant la séance.

M. GROS voudrait disséquer en pleine séance de la Société l'origine de la corde du tympan, pour démontrer ce qu'il a avancé à cet égard. Mais M. DEVILLE qu'il invite à suivre la dissection, déclare ne pas pouvoir examiner des détails si délicats en présence d'un aussi grand nombre de personnes. Il engage plutôt M. GROS à demander une commission devant laquelle il fera ses dissections. Cette commission se compose de MM. BERARD, PIGNE, et RICHARD. M. DEVILLE demande au terme de l'article [blanc] du règlement, à lui être adjoint.

A partir de 1846-1847 la pièce fut souvent objet d'un examen microscopique qui n'avait pas eu lieu lors de l'autopsie. Jusqu'en 1855 la Société ne possédait pas de microscope mais quelques membres — BROCA le premier — amenaient le leur.

### *Méthodes d'observation*

Les observations des membres devaient correspondre aux exigences de la Société. Chacun devait employer la même rigueur afin que les travaux pussent supporter une comparaison. Les membres connaissaient les méthodes employées à la Faculté de Médecine de Paris, mais ils hésitaient à accorder autant de crédit aux observations faites à l'étranger. Le 28 août 1846, SALLES-JOURDANET, docteur de la Faculté de Médecine de Paris établi au Mexique, présenta un travail sur *l'emploi de la salsepareille contre la syphilis* :

A propos de ce rapport, M. MAILLIOT approuve fort cette idée de la modification qu'éprouvent les maladies suivant les climats. Il cite comme exemple, d'après le dire de médecins étrangers, la pneumonie qui marche beaucoup plus vite en Italie que chez nous, et la fièvre typhoïde, qui, en Russie, se localise plutôt sur d'autres organes que sur l'intestin. A l'appui de cette dernière proposition M. MAILLIOT cite un chiffre d'autopsies tellement considérable (sur 40000 il n'y aurait eu lésion intestinale que 7 à 8 fois) que plusieurs membres dont M. DE CASTELNAU se fait l'interprète se trouvent portés à n'y ajouter aucune foi.

M. PIGNE soutient M. MAILLIOT; de ce que les observations faites dans d'autres pays sont contraires à celles faites chez nous, nous ne devons pas induire leur inexactitude. Ce fait curieux de l'absence de la localisation de la fièvre typhoïde dans les intestins a été observée dans différents pays et par des observateurs dignes de foi, MM. ROKITANSKI et SCHOELEIN; par exemple des médecins russes, bien

instruits à Paris, connaissant nos méthodes, et des médecins français qui ont voyagé en Russie ont vérifié le même fait.

Cette réplique de M. PIGNE, faite d'une manière un peu vive, provoque une réponse de M. DE CASTELNAU. M. PIGNE, dit-il, a bien volontiers l'habitude de citer des choses dont il n'est pas sûr ou sur lesquelles il n'a pas réfléchi, ainsi qu'il serait aisé d'en citer des exemples. Il vient de dire que des médecins français voyageant en Russie ont constaté l'absence de lésions intestinales dans la majeure partie des fièvres typhoïdes. Quels sont ces médecins ? M. PIGNE ne le dit pas et il serait embarrassé pour en citer. A son défaut, M. DE CASTELNAU peut en nommer un, M. FORGET, professeur de la Faculté de Strasbourg, qui a voyagé, vu par lui-même et constaté l'identité de la fièvre typhoïde de ces climats avec la nôtre, ce qui contredit de tous points les assertions de MM. MAILLIOT et PIGNE. M. DE CASTELNAU n'a point l'intention de mettre en doute la capacité des observateurs étrangers, mais au moins leur demande-t-il des garanties identiques à celles qu'on exige de nos compatriotes. Chez nous, quelqu'un annonce-t-il un fait peu connu, il lui faut pour le faire admettre qu'il ait déjà prouvé ses talents d'observations, ou bien qu'il fournisse les observations, afin qu'on puisse en apprécier la réalité ! Les conditions sont encore plus importantes à exiger de la part d'un homme qui vient de parler de 40000 autopsies de fièvre typhoïde faites en peu de mois. M. CAUDMONT trouve peu convenable pour une Société chargée d'occupations sérieuses de s'arrêter plus longtemps à de véritables cancanes scientifiques, comme il croit devoir appeler des assertions aussi hasardées. Il demande la clôture de la discussion.

Dans la séance suivante, MAILLIOT avoua qu'il avait commis une erreur dans l'énumération des chiffres. Il y avait eu de 30 à 40000 fièvres typhoïdes. On n'avait pas pratiqué d'autopsie pour la totalité, mais sur le nombre pratiqué, on n'avait trouvé de lésions intestinales que dans 5 à 6 % des cas.

## **Le rapport**

Chaque présentation pouvait susciter un débat mais seules les observations des candidats donnaient lieu à un rapport. Ces rapports rédigés par les membres de la commission, ou plus précisément par *le* membre désigné à cet effet, variaient énormément d'un auteur à l'autre. L'image donnée par les bulletins est trompeuse car les rapports étaient souvent publiés par extraits afin d'éviter de répéter l'observation imprimée juste au dessus. Il est difficile de donner une idée représentative des rapports lus en séance. Cependant ils suivaient grossièrement un même modèle. Le rapporteur commençait par résumer la pièce ou l'affection présentée par le candidat. Il reprenait ensuite l'historique clinique, les résultats de l'autopsie, les conclusions de l'observation et éventuellement le débat qui avait eu lieu à l'issue de la présentation.

Le rôle du rapporteur consistait à souligner les qualités et les défauts de l'observation. Bien souvent il se limitait donc à indiquer les lacunes ou les erreurs d'analyse. Mais il arrivait parfois qu'il fit un véritable travail de synthèse. Les rapports étaient parfois confiés, contrairement à l'ordre alphabétique imposé par le règlement, à des membres spécialistes du domaine concerné. MONOD était agrégé en chirurgie. Il donna en tout trois rapports à la Société anatomique. Ils concernent tous des observations chirurgicales : une opération césarienne après la mort de la mère, avec extraction du fœtus vivant, par HUGUIER, une imperforation du rectum avec rupture du colon iliaque gauche par FOURCADE, et enfin une tumeur cancéreuse de l'épaule par CARRON DU VILLARDS. Ces membres trouvaient ainsi l'occasion de produire un travail d'envergure et d'offrir à la Société des vues plus approfondies sur l'état des connaissances dans le domaine en question. Les rapporteurs jouissaient d'une certaine liberté pour exprimer leurs opinions et s'écarter du sujet originel.

A l'issue de sa communication, le rapporteur proposait ou non l'acceptation du candidat au sein de la Société et la publication de l'observation dans le bulletin ou son dépôt dans les archives.

## *Les pièces*

### La conservation des pièces

Les cadavres autopsiés dans les hôpitaux n'étaient pas destinés à servir aux exercices de dissection. Ils restaient peu de temps sur la table d'autopsie et ne subissaient donc pas les traitements chimiques employés pour les cadavres des amphithéâtres. La bonne conservation des pièces était fondamentale pour une observation précise et satisfaisante. En 1851, LEBERT présenta une tumeur globuleuse du volume d'une grosse noisette qu'un médecin lui avait communiquée. « La nature de cette tumeur n'a pas été précisée lorsque la pièce était fraîche. Aujourd'hui, sur la pièce macérée, on la



cavité dans laquelle la tumeur était à peu près sphérique. (...) Il est probable que la tumeur était un anévrisme de l'artère méningée moyenne ». CRUVEILHIER lui répondit qu'il était difficile de concevoir qu'une pareille disposition ait pu être la conséquence d'une érosion produite par un anévrisme ».<sup>314</sup>

La pièce anatomique avait, d'une certaine manière, une durée de vie qu'il fallait exploiter au maximum. Très souvent les présentateurs expliquaient qu'ils n'avaient pu observer tel ou tel aspect de la pièce parce qu'elle s'était rapidement altérée. La décomposition de la pièce ne permettait pas de juger si l'altération avait disparu ou si elle n'avait jamais existé.

Il fallait aussi tenir compte du produit conservateur utilisé. En 1852, DUCLUZEAU, précisait que la *cavité creusée dans la protubérance cérébrale* qu'il mettait sous les yeux de la Société était diminuée d'étendue par la macération de la pièce dans l'alcool. Divers produits étaient essayés, entre autres par les prosecteurs. En 1851, DEVILLE, présenta plusieurs *corps étrangers libres de la cavité péritonéale*. Il fit remarquer que le corps du sujet avait été injecté, comme souvent à Clamart, avec du sulfite de soude. Cette précision était utile : chaque liquide conservateur possédait ses caractéristiques. Certains coloraient les tissus et risquaient de tromper l'observateur. Peu de temps après, BLIN présenta une pièce montrant plusieurs *plaques calcaires de l'aorte*; la pièce avait été « conservée dans l'acide nitrique, ce qui enlev[ait] beaucoup de sa valeur ».

Tout étudiant qui désirait faire des recherches d'anatomie pathologique et voulait conserver les pièces au-delà du temps nécessaire à leur étude, avait besoin d'un liquide conservateur. A plus long terme, la bonne préservation des pièces concernait surtout le responsable du Musée Dupuytren. PIGNE fit ainsi de nombreuses recherches pour trouver un produit plus adapté à la conservation des pièces anatomiques. Les produits utilisés habituellement attaquaient les instruments et les ongles. Dans la séance du 27 décembre 1843, PIGNE adressa une lettre à CRUVEILHIER où il affirmait avoir découvert une substance chimique plus satisfaisante que les autres : la créosote.

Monsieur le Président

Étant de garde aujourd'hui il m'est impossible d'assister à la séance. Je ne puis cependant ajourner la présentation que j'ai à faire à la Société. Je vous prie de vouloir bien donner lecture de cette lettre et de la faire insérer non seulement dans les procès-verbaux mais encore dans le plus prochain bulletin.

Ayant essayé depuis deux ans un très grand nombre de liquides pour la conservation des pièces anatomiques, je n'ai jamais obtenu aucun résultat favorable lorsqu'il y a un mois j'eus l'idée d'essayer un extrait que M. GAMAL indique comme hâtant la putréfaction, je veux parler de la créosote. Le premier de ce mois, c'est-à-dire il y a vingt-cinq jours, que j'injectai un enfant avec le liquide suivant : eau ordinaire : 1 litre, créosote : 10 gouttes. Le résultat a été le suivant : Aujourd'hui les muscles sont plus vermeils qu'à l'état normal, ils ont conservé leur souplesse et leur élasticité, la peau, le tissu cellulaire et tous les autres organes sont exactement à l'état normal. Aucune trace de putréfaction ne s'est manifestée sur le cadavre. En un mot, la conservation est parfaite, ainsi que vous pourrez le voir par les pièces que je mets sous les yeux de la Société. J'ignore encore de quelle durée sera cette conservation, mais déjà on peut tirer de cet espoir ces conclusions : une injection faite selon la formule précédente n'altère en rien les instruments, elle préserve de la putréfaction pendant un mois, par conséquent permet la dissection entière d'un cadavre.

La créosote coûte 30 sous l'once et avec cette quantité on peut faire l'injection de 10 cadavres; donc la conservation de chaque cadavre coûterait 15 centimes. J'ai fait la semaine dernière dans les pavillons de l'école l'injection de plusieurs cadavres. J'en communique le résultat à la Société. Mais en attendant, je dois constater le fait suivant qui a eu pour témoins de nombreux élèves. Le liquide, dans les proportions indiquées a détruit instantanément l'odeur de muscles en putréfaction complète. Une tasse du même liquide jetée dans une cavité abdominale en putréfaction en a fait disparaître complètement l'odeur, et depuis ce jour cette odeur n'a pas reparu. Je crois ces faits assez importants pour les études anatomiques; les membres de la Société pourront en faire l'essai.

J'ajouterai que les pièces d'anatomie pathologique plongées dans ce liquide se conservent très bien et que leurs couleurs morbides restent parfaitement exactes.

Je prie la Société de vouloir ordonner l'insertion de cette note dans les bulletins afin que personne ne puisse réclamer la propriété de ce mode de conservation qui est et doit demeurer dans le domaine public.

Agréé, monsieur le Président, l'expression de mon dévouement.

---

<sup>314</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1850, p. 237.

J.B. PIGNE.

Un an plus tard PIGNE présenta le résultat de ses expériences :

M. PIGNE fait voir à la Société le bras d'un enfant présenté déjà il y a un an à pareil jour et conservé depuis cette époque par l'eau créosotée. Ce membre ne présente pas la moindre trace de putréfaction; la peau a un peu bruni mais elle n'est nullement ridée; le bras a un peu diminué de volume ainsi que les doigts qui ont d'ailleurs conservé leur transparence. En incisant les parties on voit que les muscles ont conservé la couleur propre aux viandes salées ou fumées.<sup>315</sup>

En 1846, PIGNE décrit devant la Société un nouveau procédé pour conserver les pièces pathologiques :

M. PIGNE fait voir à la Société une série de pièces, les unes molles les autres sèches, toutes conservées avec leur forme à peu près complète par un procédé fort simple qu'il décrit : dans la conservation des pièces on éprouve des difficultés extrêmes lorsqu'on veut conserver des tissus qui s'affaissent et masquent les cavités par suite de leur structure. La substance qu'emploie M. PIGNE est le liquide préconisé par Everard HOME, conservateur du Musée de Londres, pour y conserver des pièces constamment plongées, en place d'alcool, ce qui n'est pas toujours avantageux. Pour préparer ce liquide qu'on nomme liquide de Richard Owen, on mélange à parties égales, à une température de +40° de l'eau saturée d'alun, de l'eau saturée de sel marin et de l'eau saturée de sublimé [sel d'argent]. On laisse refroidir et on filtre. M. PIGNE y fait plonger ses pièces pendant 24 heures; s'il y a de grandes cavités à l'intérieur d'une pièce, on les ouvre, on les vide pour y injecter ensuite du même liquide dans lequel la pièce est plongée. Au bout de 24 heures, les pièces sont devenues dures, résistantes; leurs formes sont parfaitement conservées, sans aucun changement; les couleurs sont altérées mais non détruites et se différencient encore et quelques unes mêmes sont conservées. Les pièces peuvent alors être desséchées, elles se racornissent à peine et les formes ne changent pas. Ou bien on les met dans un liquide conservateur quelconque où elles peuvent, selon toute probabilité se conserver indéfiniment. L'alcool n'enlève plus ce qui reste de la coloration. Sur les pièces desséchées, il reste une matière blanchâtre que l'on peut enlever facilement par un lavage dans l'acide chlorhydrique. Il faut être prévenu que le liquide de Richard Owen attaque tous les métaux avec une activité extrême. M. BARTH désire faire remarquer à tous ceux qui conservent des pièces et qui font des essais, que tous les organes ne sont pas également conservés par les mêmes liquides. Il a constaté ce fait en se livrant à diverses tentatives lorsqu'il était attaché au Musée Dupuytren. En effet, dit M. PIGNE, l'eau créosotée par exemple ne peut conserver le foie.

La qualité de la conservation dans le Musée dépendait aussi du mode de conservation adopté dès la dissection de la pièce. En 1851, dans le cadre d'une discussion sur le rachitisme, on utilisa un squelette d'enfant déposé au Musée quelques années auparavant par un membre de la Société. DEPAUL affirma qu'on pouvait difficilement arriver à une conclusion : « Le fœtus de M. NOTTA, comme le prouve l'observation que nous avons sous les yeux, était tombé pendant l'accouchement et n'avait pas été conservé avec tout le soin désirable ».<sup>316</sup>

### *Musée Dupuytren*

L'ancienne Société anatomique gardait dans sa collection les pièces qui lui étaient présentées. En 1826, la Société ne choisit de conserver que les pièces les plus dignes d'être remarquées. Il n'existe pas de catalogue de ce petit Musée qui devait sans doute se limiter, au départ, à quelques bocaux et moulages en cire disposés dans le bureau de CRUVEILHIER. La collection augmenta suffisamment pour que le 30 avril 1829, MARTIN SAINT-ANGE soit nommé « conservateur du Musée anatomique de la Société ».

Le 8 février 1835, DUPUYTREN mourut. Dans son testament, il léguait une somme pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Paris. Il avait déjà contribué à fonder celle de la Faculté de Strasbourg, confiée à Johan LOBSTEIN en 1819. La somme était insuffisante mais le doyen ORFILA réussit à trouver de nouveaux fonds et permit la création de la chaire, confiée à CRUVEILHIER, selon les vœux de DUPUYTREN, ainsi que d'un Musée d'anatomie pathologique qui prit son nom.

<sup>315</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 27 décembre 1844.

<sup>316</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1851, p. 154.

Les collections de la Société anatomique servirent à composer celle du Musée. Un premier catalogue fut rédigé de 1836 à 1842 par DENONVILLIERS et LACROIX. Après l'ouverture du Musée, la Société cessa de conserver elle-même ses pièces. Une lettre du doyen ORFILA de 1845 nous renseigne sur l'accord intervenu à cette époque : « En 1836, lorsque je donnai à la Société anatomique un local pour ses séances, il fut convenu qu'en échange, cette société déposerait au musée de la Faculté les pièces qui lui seraient présentées par les candidats ». <sup>317</sup> Les pièces présentées par les membres leur revenaient de droit, mais elles pouvaient aussi être déposées au Musée.

Dans un premier temps, le système fonctionna correctement. Le 16 mai 1838, le doyen de la Faculté écrivit à la Société pour la remercier des pièces qu'elle avait offertes au Musée DUPUYTREN dans le cours du mois d'avril (entre autres une pièce de GOSSELIN et une de RILLIET) et assurait qu'elles seraient conservées. Très souvent le procès-verbal mentionne le dépôt de la pièce au Musée DUPUYTREN. La Société avait tout intérêt à ce que les pièces présentées soient exposées. Les étiquettes des bords mentionnaient le nom des présentateurs et leur appartenance à la Société anatomique. Cette publicité touchait tous les étudiants qui visitaient le Musée.

Mais progressivement, la Société négligea de verser régulièrement les pièces. Dans la lettre précédemment citée, ORFILA se plaignait que depuis deux ans, sans qu'il en connût le motif, aucun dépôt de pièces n'eût été effectué. Il demandait que le Président de la Société voulût bien surveiller plus rigoureusement l'exécution du règlement à cet égard.

PIGNE, conservateur adjoint du Musée DUPUYTREN, fit beaucoup pour resserrer les liens entre le Musée et la Société. <sup>318</sup> Le 20 février 1841, il engageait les membres de la Société qui posséderaient des pièces intéressantes à les déposer au Musée DUPUYTREN. Il ne cessa de renouveler sa demande mais ne fut pas toujours entendu.

PIGNE offrait parfois aux membres de la Société d'étudier des pièces qui venaient d'être envoyées au Musée. Le 29 décembre 1841, il invita la Société à désigner une commission « pour examiner 18 pièces de maladies de la prostate qui ont été envoyées au Musée Dupuytren par M. LEROY D'ÉTIOLLES ». La commission fut composée de MERCIER, PIGNE, GOSSELIN, DEMAUX, TAVIGNOT, et HELOT.

Ses fonctions de conservateur-adjoint du Musée Dupuytren lui imposaient des devoirs. Mais son zèle lui attirait aussi des ennuis avec certains membres de la Société. Le 20 décembre 1844, DEMARQUAY posa une réclamation contre la communication que PIGNE avait faite dans la séance précédente.

Le fait avait été montré à M. PIGNE confidentiellement et M. DEMARQUAY lui avait manifesté l'intention de la communiquer lui-même à la Société et d'en donner l'observation complète. Il se plaint que M. PIGNE ait fait en son absence l'autopsie du cadavre et qu'il ait emporté le cœur et le cerveau; il lui demandera des renseignements sur l'état de ces deux organes pour compléter son observation.

M. PIGNE répond qu'en faisant la communication il a eu soin d'annoncer que le fait avait été découvert par M. DEMARQUAY. Quant à ce qui concerne l'enlèvement et l'autopsie du cadavre, il fait remarquer qu'il lui est enjoint par M. le doyen ORFILA d'enlever dans tous les pavillons les sujets qui pourraient fournir quelque pièce intéressante pour le Musée Dupuytren; c'était pour lui non un droit mais un devoir; cependant il n'aurait point fait enlever le cadavre en cette circonstance si M. DENONVILLIERS [chef des travaux anatomiques] ne l'eût ordonné.

M. LIVOIS demande si la Société reconnaît le droit de M. DEMARQUAY; dans le cas d'affirmative, toute contestation deviendrait inutile.

<sup>317</sup>

Paris le 23 décembre 1845

A Monsieur le Président de la Société anatomique

Monsieur le président,

En 1836, lorsque je donnai à la Société anatomique un local pour ses séances, il fut convenu qu'en échange, cette société déposerait au musée de la Faculté les pièces qui lui seraient présentées par les candidats. Depuis deux ans, aucun dépôt de ce genre n'a été effectué. J'en ignore le motif. Je vous prie, Monsieur le président, de vouloir bien surveiller l'exécution plus rigoureuse du règlement à cet égard. Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

ORFILA.

<sup>318</sup> PIGNÉ ne possédait que le titre de conservateur adjoint. Le conservateur était le doyen de la Faculté lui-même. Comme ce dernier avait de nombreuses obligations, PIGNÉ était en vérité le seul à être chargé du Musée.

M. le président fait observer qu'il suffira d'insérer dans le procès-verbal et la réclamation de M. DEMARQUAY, et la réponse de M. PIGNE pour que le lecteur soit parfaitement éclairé sur le fait de la priorité qui n'est d'ailleurs pas contesté par M. PIGNE.

HOUËL, le successeur de PIGNE, joua un rôle un peu moindre au sein de la Société, mais il continua à assister régulièrement aux séances. Le 13 avril 1849, il demanda que toutes les observations apportées à la Société lui fussent communiquées pour les joindre aux pièces déposées au Musée. Il fut décidé que l'archiviste le laisserait copier les observations mais « la Société n'entendait nullement s'engager avec le conservateur du Musée Dupuytren, [c'était] uniquement à M. HOUËL qu'elle accord[ait] cette faculté ».

HOUËL eut aussi à se plaindre du peu de dépôts ou des dépôts tardifs des pièces. Ceci fut l'objet d'un débat le 14 juin 1850.

HOUËL : dans la séance précédente de la Société, M. SAINET a présenté une invagination intestinale; cette pièce a été remise par moi au rapporteur nommé par la Société; elle ne m'a pas été encore rendue; cependant sous peine d'être altérées et perdues elles devraient m'être rendues le lendemain, car les pièces présentées par les candidats appartiennent au Musée Dupuytren.

LEUDET, rapporteur de M. SAINET ne croit pas qu'il soit possible d'imposer aux rapporteurs de rendre dès le lendemain les pièces qui leur sont confiées, ce serait évidemment les empêcher souvent d'en faire un examen complet; si ces pièces sont altérées, c'est un malheur fâcheux, mais mieux vaut bien décrire une pièce que de la conserver sans l'examiner.

M. HOUËL, revenant sur la dernière partie de la réponse du rapporteur de M. SAINET ne croit pas que la perte des pièces puisse être indifférente car elles appartiennent à la Faculté, au Musée DUPUYTREN, et comme leur représentant, il doit tenir à ce qu'on ne leur enlève rien de leurs droits.

HOUËL fit observer en outre que la Faculté ne tenait pas à conserver toutes les pièces mais seulement celles qui présentaient de l'intérêt. BROCA rappela l'article 17 du règlement qui précisait quelles pièces devaient être déposées au Musée, mais MAILLIOT fit remarquer que cet article n'était plus exécuté depuis longtemps. La Société continua cependant à verser des pièces au Musée Dupuytren, même si ces versements ne comportèrent pas le caractère automatique que la Faculté aurait désiré et que le règlement imposait. Par ailleurs, il n'est fait aucune mention de la destination finale des pièces qui n'étaient pas déposées au Musée Dupuytren.

## Débats

Après l'exposé clinique, les résultats de l'autopsie et l'examen en séance, les membres disposaient des informations nécessaires pour pouvoir mener une discussion. Les affections pour lesquelles toutes les informations requises étaient données ne provoquaient guère de débat, tout au plus un commentaire favorable et la mention d'observations allant dans le même sens. Au contraire, lorsque les renseignements étaient insuffisants ou que l'étude de la pièce soulevait des doutes, les échanges devenaient plus intéressants.

Les objections au présentateur se fondaient en général sur l'examen de la pièce car c'était la seule réalité que les membres avaient sous les yeux. Les faits cliniques qu'il rapportait avaient disparu. Dans ce domaine ils devaient donc se contenter de lui faire confiance. Dans un premier temps ils interrogeaient le présentateur afin d'obtenir des précisions. C'est souvent sur les symptômes présentés par le patient que des questions étaient posées : tous les moyens d'exploration cliniques (percussion, auscultation, etc.) avaient-ils été utilisés ? Un symptôme avait-il pu rester inaperçu ou être confondu avec un autre ? Dans un second temps ils apportaient des remarques sur des faits analogues ou contraires qu'ils avaient pu rencontrer. Dans un troisième temps ils apportaient des critiques sur la méthode de dissection ou d'analyse de la pièce ainsi que des observations générales sur le cas présent.

L'issue du débat variait. La majorité tombait en général d'accord sur une conclusion à adopter. Mais il arrivait que les membres restassent très partagés. D'autres fois, enfin, la Société se refusait à émettre une opinion et attendait d'autres faits analogues avant de se prononcer.

Le débat stimulait de nouvelles recherches. Il arrivait que l'on demandât au présentateur de recueillir plus de détails lorsque l'observation paraissait avoir été faite trop vite et que des éléments avaient pu être oubliés. Parfois, l'insuffisance des renseignements cliniques n'était pas du fait du

présentateur. La brièveté des notices accompagnant les cadavres apportés dans les amphithéâtres obligeait à demander des renseignements auprès des élèves travaillant dans l'hôpital d'où provenait la pièce. En d'autres occasions, l'examen nécropsique avait besoin d'être approfondi. De nouvelles coupes dans le tissu, l'analyse chimique de substances, une étude microscopique pouvaient apporter de nouvelles connaissances.

M. GIRALDES demande la parole pour relever une phrase qu'il trouve imprimée dans le dernier compte-rendu des travaux de la Société, et où M. le secrétaire a paru douter de l'existence des glandes sudoripares de la peau. Il lui propose en même temps de le lui démontrer. M. GOSSELIN répond qu'il n'a été que l'organe de l'opinion la plus généralement admise par les anatomistes et qu'il accepte de grand cœur la proposition de M. GIRALDES.<sup>319</sup>

Les présentations restaient dépendantes des cas hospitaliers. Il était impossible de promettre d'apporter une pièce semblable dans la séance suivante. Si le présentateur ne réussissait pas à trouver un cas confortant son opinion, un de ses collègues parviendrait sans doute à découvrir une pièce permettant de trancher dans un sens ou dans l'autre. Lorsque la question débattue semblait particulièrement importante, la création d'une commission permettait de conjuguer les efforts et d'espérer la résoudre ainsi.

Dans le cours des débats des opinions contraires s'exprimaient. On ne remarque aucun indice d'une hésitation des membres à affirmer leur position. Cette prudence avec les théories admises s'accompagnait de la même prudence avec ses propres idées. Les membres n'hésitaient pas à remettre en cause leur opinion si le cours de la discussion et les démonstrations sur les pièces donnaient raison à l'avis opposé. On rencontre un exemple de cette attitude dans le bulletin de 1861. Dans une des séances Etienne LANCEREAUX présenta des pièces dans le but de démontrer que « dans l'hémorragie méningée la néo-membrane était, pour la grande majorité des cas, primitive, proposition qui paraissait suffisamment établie par les travaux contemporains de plusieurs médecins français, et qui était assez généralement adoptée en Allemagne ». BARTH, après avoir combattu l'opinion défendue par LANCEREAUX nuança ensuite son propos : « Tout en reconnaissant l'intérêt des observations de M. LANCEREAUX, je ne pense pas qu'on doive accepter les conclusions qui en sont tirées sans une sérieuse discussion. Je suis, d'ailleurs, prêt à abandonner mes anciennes convictions, et à me rattacher à l'opinion nouvelle, mais à la condition que le débat contradictoire en ait consacré la réalité ». Il proposait ensuite une autre vision du problème. Finalement, CRUVEILHIER, sans vouloir trancher, appelait à travailler encore sur le sujet : « Je suis porté à croire que les deux opinions qui sont en présence ne s'excluent pas nécessairement; mais je ne considère pas les faits apportés à l'appui comme suffisamment probants. C'est une question à remettre à l'ordre du jour, et pour la solution de laquelle il est nécessaire d'apporter des faits nouveaux ».

Il ne semble pas qu'une quelconque question de génération ou de prestige vint entraver cette discussion à laquelle plusieurs autres membres prirent part. Pourtant, BARTH était alors médecin des hôpitaux, agrégé de la Faculté, membre de l'Académie de Médecine alors que LANCEREAUX était un membre tout récent, frais émoulu de l'internat et pas encore docteur. En même temps qu'ils nous montrent cette liberté de penser, les procès-verbaux de la Société nous assurent du respect témoigné envers les professeurs, et surtout envers CRUVEILHIER.

La science en était encore à un point où les zones d'ombres permettaient de lancer des hypothèses sans que celles-ci soient immédiatement détruites parce qu'invraisemblables. Le futur pouvait trancher d'une manière ou d'une autre. La certitude de la veille pouvait se transformer en aveuglement le lendemain. Les sociétaires ne se départaient donc jamais d'une certaine prudence. Ils ne pouvaient que se plier à l'évidence des faits. En 1833, MONTAULT avait donné une observation à la suite de laquelle un débat animé avait eu lieu. BERGEON, VIGER, BAILLARGER, CRUVEILHIER, CAZALIS et plusieurs autres membres y avaient pris part. MONTAULT avait tenté de donner une classification des épanchements. Dans la séance suivante, il donna de nouveaux détails sur l'observation qu'il avait rapportée la fois précédente. Il revint sur l'opinion qu'il avait émise « que ce

---

<sup>319</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 9 mars 1842.

cas était une apoplexie séreuse, et reconn[u]t que l'épanchement était consécutif à une affection des méninges ».<sup>320</sup>

En commençant une discussion, les membres quittaient le solide terrain des faits pour celui des idées et des opinions. En outre, ils entraient dans un subtil jeu de relations sociales. L'éloquence de certains, leur charisme, la facilité avec laquelle ils savaient défendre leurs idées, leur donnaient autant d'avantages dans les débats de la Société. Sans être primordiaux dans les recherches médicales, ces éléments extra-scientifiques n'étaient pas négligeables dans les réunions hebdomadaires de la Société.

La hiérarchie entre les étudiants et leurs aînés (agrégés, médecins ou chirurgiens du Bureau central, etc.) demeurait visible à l'hôpital ou à la Faculté. Au contraire, les séances de la Société représentaient un terrain neutre où ils venaient se mesurer amicalement, se parler comme des égaux. Mais seuls quelques membres prenaient la parole lors des débats. Pour les autres, les séances représentaient parfois un cours privé d'anatomie pathologique pour lequel ils n'avaient payé comme droit d'entrée qu'une observation originale. Ils étaient là pour apprendre et profiter des connaissances de leurs aînés, qui transmettaient ainsi oralement une partie de leur expérience. Les cours particuliers de l'Ecole pratique reposaient aussi sur ce modèle d'une communication plus facile entre étudiants et professeurs.

Entre la première année d'internat et le passage de la thèse, l'étudiant acquérait une formidable somme de connaissances et d'expérience. Les membres récemment nommés subissaient le prestige des plus anciens. Les membres du Comité, les titulaires, les agrégés de la Faculté étaient capables d'apporter un commentaire sur chaque pièce. Les nouveaux membres hésitaient souvent à s'exprimer en premier. Quand leur tour venait de présenter un fait, ils devaient s'assurer de leurs arguments.

Les débats suivaient un cadre formel. Leur bonne tenue nécessitait que chaque intervenant développât son argument de manière claire et concise. Lorsqu'un membre s'emportait, il était rappelé à l'ordre. Les débats de la Société constituaient donc un excellent entraînement aux épreuves orales des examens et concours à venir.

Les débats étaient l'occasion de faire l'état des connaissances sur telle ou telle affection. Parfois les présentateurs cherchaient à tout prix à montrer le valeur de leur pièce. D'autres fois, par modestie peut-être, ils en relativisaient l'importance. En 1850, Broca présenta des pièces provenant d'une femme morte à l'hôpital Saint-Louis avec des cancers multiples de la peau, des ganglions et des ovaires. Il supposait que le cancer avait débuté dans les ganglions lymphatiques. Il avait aussi découvert des tubercules au sommet des deux poumons.<sup>321</sup>

Les tubercules qui existaient dans les sommets des poumons sont anciens; ils sont évidemment antérieurs à l'apparition des cancers. On ne peut donc pas opposer ce cas aux partisans de l'antagonisme entre le tubercule et le cancer.

M. BLOT. Je crois que M. BROCA est trop réservé, et que ce fait peut très bien être mis en avant contre la loi d'antagonisme.

M. BROCA. Je suis l'adversaire de la loi d'antagonisme. Comme tel je crois ne devoir opposer à cette loi les faits irrécusables considérés comme probants par les partisans même de la loi. Or ceux-ci se contentent de dire aujourd'hui que le tubercule et le cancer ne peuvent se développer à la même époque; voilà pourquoi je n'ai pas cru devoir tirer de conséquence du cas actuel. Il y a assez d'autres exemples bien constatés de tubercules récents survenus chez des cancéreux. Plusieurs de ces exemples ont été présentés à la Société anatomique; J'en possède six, et M. LEBERT en a noté un grand nombre.

À l'heure qu'il est, la coïncidence du cancer et du tubercule n'est plus niée d'une manière absolue; on dit seulement qu'elle est très rare, et que cela tient à la répulsion qui existe entre ces deux produits pathologiques. Afin de voir ce qu'il y avait de vrai dans cette assertion, J'ai soumis au calcul des probabilités les chances de cette coïncidence; J'ai d'abord cherché dans les divers relevés le chiffre approximatif de la mortalité par les tubercules et de la mortalité par le cancer. Puis j'ai tenu compte de la fréquence relative de ces affections aux divers âges; sur cent cas de mort par les tubercules il y en a 80 avant 40 ans, et 20 seulement après cet âge; au contraire sur 100 cas de cancer, il y en a 14 avant 40 ans et 86 après cet âge. J'ai donc cherché quelles étaient les chances de la coïncidence d'abord

<sup>320</sup> Bulletins de la Société anatomique, 1833, p. 110-112

<sup>321</sup> Ce débat nous a semblé suffisamment intéressant — aussi bien pour l'histoire de la Société que pour l'Histoire de la médecine — pour être reproduit ici in-extenso.

avant 40 ans; puis après 40 ans; en additionnant les deux résultats, j'ai trouvé que sur un million d'autopsie, ce qui suppose neuf mille cas de cancer, on ne devait rencontrer que 500 fois la coïncidence de cette affection avec les tubercules, ce qui conduit à une moyenne d'un peu plus de 5 pour cent. — Or, c'est à peu près là la proportion qui résulte de mes relevés et de ceux de M. LEBERT pour la coïncidence entre le cancer et les tubercules récentes.

M. LEBERT. Les législateurs en pathologie perdent chaque jour du terrain; la loi d'antagonisme entre le tubercule et le cancer est aujourd'hui abandonnée par tous les bons esprits; J'ai été du reste un des premiers à la combattre, à une époque où l'autorité du professeur ROKITANSKI, de Vienne, la répandait dans les écoles d'Allemagne. Il est plaisant de remonter à l'origine de ce prétendu loi. Un jour, un jeune médecin de Vienne se flatta de pouvoir diviser presque toutes les maladies en trois catégories d'après le simple aspect du sang des cadavres, sans inspection microscopique et sans analyse chimiques. Ces trois catégories furent dotées par lui du nom de crases; il y eut donc une crase fibrineuse, une crase albumineuse et une crase séreuse. Cette belle découverte n'eût entraîné que de médiocres conséquences si chacune de ces crases n'eût été douée d'un pouvoir absolu sur son domaine. Or, notre poétique auteur avait placées le tubercule dans la crase fibrineuse, et le cancer dans la crase albumineuse; dès lors le tubercule ne pouvait sans violer les lois, faire invasion dans le champ du cancer qui était d'une circonscription pathologique différente. Ces deux maladies pouvaient bien régner dans le même corps à des époques divers, mais jamais en même temps, ce qui eût constitué une anarchie manifeste. Voilà ce que la théorie avait prévue, ce que le génie avait deviné. Rokitanski adopta les élucubrations de son élève, et la loi d'antagonisme fut mise au monde. Malheureusement c'était un avorton mort-né. L'observation est venue démontrée qu'il n'y avait entre le tubercule et le cancer aucune incompatibilité d'humeur.

M. BARTH. Quand on se sert du mot loi, en pathologie, on n'a pas la prétention d'émettre une proposition absolue, universelle comme en physique ou en astronomie. Il est sous-entendu qu'il y a des exceptions; on constate seulement ce qui a lieu presque toujours. Une loi de pathologie peut-être soumise à des exceptions plus ou moins nombreuses, sans cesser d'être une loi. — Ici, par exemple, nous savons que les tubercules existent le plus souvent dans la jeunesse; que le cancer, au contraire, rare à cette époque ne devient fréquent que dans l'âge mûr; Cela explique pourquoi les deux affections se trouvent rarement réunis; Je crois donc que le mot d'antagonisme serait impropre; mais il n'est pas moins vrai qu'on émet une loi exacte en disant : le tubercule ne coïncide avec le cancer que dans des cas très exceptionnels.

LEBERT. Je ne pense pas qu'une propriété émise sous cette forme puisse mériter le nom de loi, surtout lorsque les conditions d'âge rendent un compte si satisfaisant de la rareté de la coïncidence. Cette rareté est bien moindre, du reste, qu'on ne l'a cru. Dans mes observations de cancers, la tuberculisation récente et très étendue existe dans la proportion de 5 fois sur 100. J'ai négligé à dessein et les tubercules anciens et les tubercules récents peu étendus. Sans cela, j'aurais eu une proportion de dix pour cent au moins.

M. BARTH. Je me défie beaucoup de la statistique que M. BROCA vient de nous citer. J'ai vu trop souvent donner du pus pour du tubercule, du tubercule pour du cancer, et du cancer pour du tubercule, j'ai vu commettre cette erreur, avant l'emploi du microscope par des hommes trop éclairés, pour accepter les chiffres qui ont servi de point de départ à cette statistique. Il n'est pas moins vrai que je persiste à dire que la coïncidence du tubercule avec le cancer est excessivement rare; qu'on me cite une affection qui coïncide avec un tubercule moins souvent que le cancer.

M. BROCA. La réponse est facile; je citerai par exemple la fracture du col du fémur qui est la partage de la vieillesse; la diversité des âges auxquels ces diverses affections ont lieu est plus tranchée qu'entre le tubercule et le cancer, et il en résulte une coïncidence beaucoup plus exceptionnelle. La statistique que j'ai faite, n'est qu'accessoire; on disait : le cancer n'exclut pas le tubercule, mais il en diminue des chances; j'ai voulu chercher si on pouvait baser cette assertion sur quelque chose; on ne pouvait la baser que sur la statistique, à moins de se jeter dans la théorie des crases; je me suis donc servi des chiffres qui existent dans la science, des relevés qui m'ont paru les meilleurs. Je suis arrivé à un résultat négatif. On conteste la possibilité d'une semblable statistique; j'adhère avec empressement à cette fin de non recevoir; car, en présence de nombreuses exceptions (5 pour 100 au moins) que souffre la prétendue loi d'antagonisme, il ne restait plus à cette loi d'autre argument que la statistique. Je terminerai par une seule question. — Le tubercule et le cancer exercent-ils la moindre influence l'un sur l'autre ? Étant donné un individu cancéreux d'un âge quelconque, a-t-il moins de chance de devenir tuberculeux que s'il n'avait pas son cancer ? Je prétends que non, et tout ceux qui ne répondent par oui sont obligés de rejeter l'antagonisme et la loi.

M. BARTH. reproduit ses arguments, et explique de nouveau quelle signification on doit donner au mot loi en pathologie.<sup>322</sup>

Lorsqu'il y avait polémique, elle restait généralement au sein de la Société, mais certains désiraient pouvoir la rendre publique afin de trouver au-dehors le soutien qu'il ne trouvait pas parmi les membres de la Société anatomique :

MAILLIOT demande l'autorisation de faire tirer à part quelques exemplaires de son mémoire. BROCA : pour lui, c'est du Comité et non directement de l'imprimeur que doivent venir les exemplaires tirés à part. Le problème est de faire tirer à part le rapport de la commission. M. MACQUET pense qu'une polémique peut s'ensuivre en dehors de la Société et c'est là suivant lui une conséquence fâcheuse. M. PIGNE rappelle qu'en 1839 M. BARDINET adressa à la *Gazette des hôpitaux* une critique des opinions émises par M. VALLEIX au sein de la Société. M. VALLEIX répondit ou demanda que sa lettre fût insérée dans les bulletins et lui, M. PIGNE, défendit le principe favorable à la polémique au sein même de la Société, car en dehors il faut l'autorisation du membre avec lequel on veut engager la polémique. M. MAILLIOT répond que si on acceptait la manière de voir de M. MACQUET, il en résulterait des conséquences désastreuses. Car avec ce système, ce serait toujours le dernier qui aurait raison. Il a été attaqué, dit-il, avec violence, on a traité ses opinions de paradoxales. M. MAILLIOT ne veut prouver qu'une chose en répondant à la commission, c'est que les paradoxes ne se trouvent point de son côté mais bien du côté de ses contradicteurs. Quant à la suspension de l'impression, bien qu'il se crut dans son droit, il a cru devoir attendre pour soumettre la question au comité. Il faut, dit M. PIGNE, l'autorisation du membre. M. MAILLIOT demande donc à M. RICHARD s'il consent à ce que son rapport fasse suite à son mémoire. M. RICHARD dit que dans cette question il y a deux éléments différents, l'un relatif aux principes, l'autre relatif aux personnes. M. MAILLIOT se plaint d'avoir été attaqué avec violence, violence dans la bouche ne veut sans doute pas dire inconvenance, car c'est à la Société elle-même qu'il faudrait adresser ce reproche puisqu'elle même a souffert la lecture et voté l'impression du rapport à l'unanimité, moins une voix, qui fit opposition parce que les conclusions lui paraissaient trop favorables. Quant au mot violence pris dans le sens propre, M. RICHARD s'étonne du langage de M. MAILLIOT qui vient lui demander une discussion sérieuse, sous quelque forme que cette discussion peut se produire. Au reste, la forme n'est pas violente, mais le fut-elle, qu'aurait à en dire M. MAILLIOT, chacun discute à sa manière, et notre manière de discuter a été goûtée de la Société. M. MAILLIOT n'a rien à y voir. En ce qui concerne l'autorisation à accorder à M. MAILLIOT, M. RICHARD l'accorde pour son propre compte, mais il n'est qu'un membre de la commission qui a seule le droit d'accorder ou de refuser. Il termine en faisant remarquer qu'une polémique en dehors de la Société aurait des conséquences fâcheuses, car cette polémique pourrait arrêter les commissions à travers l'essor des discussions. M. COURTIN appui les réserves de M. MACQUET; il ne comprend pas qu'on transporte la discussion sur un autre terrain. Le débat s'est engagé au sein de la Société, il doit y rester. Au reste, le rapport n'appartient pas seulement à M. RICHARD, et il n'a pas le droit d'en disposer seul. M. BARTH suggère que M. MAILLIOT fasse une courte réplique dans les bulletins de la Société à la suite de laquelle la commission persistera dans ses conclusions ou les modifiera s'il y a lieu.<sup>323</sup> (...)

Dans la séance suivante, Pigné vint au secours de Mailliot.

M. PIGNE dit qu'il a consulté plusieurs personnes à l'effet de connaître leur opinion sur la question nouvelle qui a été soulevée; et toutes ont été d'avis qu'on avait le droit de prendre soit en partie soit en totalité les articles publiés dans un journal. Dans l'espèce, il pense que lorsque dans une société scientifique il a été fait un rapport sur un membre, celui-ci peut répondre comme et où bon lui semble, et la Société de son côté pourrait également répondre selon son gré. M. MACQUET dit qu'aux termes de l'article 83, du règlement, M. MAILLIOT n'a pas le choix de répondre comme il entend le faire. Dans aucune société savante un membre faisant partie de cette société n'a répondu à la Société en dehors des séances. Un pareil précédent ne lui paraîtrait pas sans danger. M. PIGNE reproche à M. MACQUET d'ignorer les antécédents [et il rappelle une controverse qui l'avait opposé à M. GRATIOLET et qui avait été vidée dans un journal.]

### *Propositions de sujets de recherche par la Société*

Dans les premiers temps de la seconde société les travaux de groupe furent très communs, comme ils l'avaient été dans la première Société. Le 7 juin 1827 une commission était nommée pour

<sup>322</sup> Bulletins de la Société anatomique, 1850, p. 131-137.

<sup>323</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1847, 9 juillet 1847



continuer les travaux de BOGROS sur l'anatomie pathologique. CRUVEILHIER, Pierre BERARD, BLANDIN, MANEC et MARESCHAL appartenaient à cette commission.

Les commissions produisaient de nombreux travaux. Le 28 février 1828, CRUVEILHIER engagea les membres de la Société à s'occuper des faits de paralysie des membres supérieurs. GUERARD proposa alors d'allouer une somme à une commission nommée pour cet objet. Mais cette idée fut rejetée : il lui fut répondu qu'il valait mieux indemniser pour une chose faite que payer pour le faire faire. CRUVEILHIER proposa de très nombreux sujets de recherche pour les membres de la Société, aussi bien en anatomie qu'en anatomie pathologique. Le 3 décembre 1826, il invita aussi la Société à s'occuper de la recherche d'une matière colorante plus propre aux injections que celles qui étaient généralement employées.<sup>324</sup>

Le système des commissions fut beaucoup moins utilisé dans la décennie 1830. En 1841 et 1844, cependant, on tenta de leur redonner plus de poids. Le 3 novembre 1841, DEMAUX lut une proposition ayant pour but de répartir les membres titulaires de la Société en deux sections, l'une de pathologie interne, l'autre de pathologie externe. Ces deux groupes seraient chargés de recueillir et classer les observations présentées à la Société, et de faire au bout d'un certain temps, un travail d'ensemble sur chaque sujet.<sup>325</sup> Mais lors de la discussion, ce projet fut rejeté. Le 14 février 1844, de nouvelles commissions permanentes furent proposées. La discussion se déroula sur plusieurs séances.

M. CLOQUET demande qu'on vote pour savoir si on discutera la proposition. Quoique M. TARDIEU prétende qu'on ne doit pas voter, on va aux voix et la proposition de M. CLOQUET est rejetée à la majorité de 28 voix sur 49. M. BONNEFOUS soutient que l'art. 14 du règlement suffit bien pour le but principal qu'on veut atteindre par la proposition puisqu'au terme de cet article un certain nombre de membres peuvent se réunir et former des commissions pour faire des travaux originaux. M. CLOQUET parle dans le même sens. MM. PIGNE et TARDIEU répondent que la proposition régularise l'article 14 reconnu comme bon par MM. CLOQUET et BONNEFOUS et lui donne une extension convenable. MM. CARON et ROUSSEL pensent qu'on pourrait poser cinq questions par exemple, et créer autant de commissions. M. PIGNE dit qu'on ne veut pas quelque chose de facultatif mais quelque chose de fixe. M. CLOQUET fait observer que le nombre trop considérable des membres dans chaque section gênera plutôt qu'il ne servira et que de plus, il étendra trop les responsabilités. M. TARDIEU propose alors l'amendement suivant : « Au commencement de chaque année il se formera au sein de la Société des commissions facultatives et permanentes dans le but d'étudier d'une manière particulière des questions fixées par la Société. »

M. PIGNE dit qu'il trouve pour le moins fort extraordinaire que ce soit précisément ceux qui viennent afficher leur mauvaise volonté pour les travaux de la Société, ceux qui précisément viennent dire qu'ils ne veulent pas travailler dans les sections, qui veulent, en faisant rejeter la proposition, empêcher de travailler ceux qui en ont le désir. [Biffé : A ce propos, M. PIGNE étant entré dans des personnalités irritantes, M. le Président a cru devoir le rappeler à l'ordre d'après la demande de plusieurs membres de la Société.] Le Président rappelle M. PIGNE à l'ordre. M. BONNEFOUS soutient que l'article 14 du règlement est très suffisant. L'amendement de M. TARDIEU est mis aux voix et rejeté.

Le principe des commissions fut finalement adopté. Le 12 avril 1844, TARDIEU, PIGNE, GAUBRIC, ROUSSEL, et BOURDON furent chargés de choisir cinq questions parmi celles qui avaient été proposées. Le 26 avril 1844, la Société se décida sur les cinq sujets suivants :

1. Des ulcérations intestinales.
2. Des ulcérations des voies aériennes.
3. Des tubercules des os.
4. Des transformations du sang épanché dans les différents tissus.

CRUVEILHIER appela les membres à s'inscrire afin de composer les sections, mais il n'en résulta aucun travail. Ce fut la dernière tentative de créer des commissions. Des équipes eurent tendance à se composer par la suite lors des travaux avec le microscope, mais ce n'étaient généralement que des duos et il n'existait pas le même sens de travailler en commun. Le microscope ne pouvait être simultanément utilisé par plusieurs membres.

<sup>324</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 3 décembre 1826.

<sup>325</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 3 novembre 1841.

## PLACE ET ÉVOLUTION DES TRAVAUX

LAENNEC, en 1808, avait souligné à quelle condition une observation pouvait être présentée à la Société anatomique : il suffisait qu'elle soit « utile ». Il ne définissait pas ce dernier mot mais on comprend que pour une société d'instruction mutuelle, cette utilité était liée à ce que le fait pouvait apprendre à des étudiants en médecine, les doutes qu'elle pouvait lever, les zones d'ombre qu'elle pouvait éclaircir. Les présentateurs ne pouvaient espérer à chaque observation nouvelle, faire une découverte importante, mais chaque fait, avec ses caractéristiques particulières se révélait intéressant. L'utilité était donc liée aussi à l'utilisabilité : à condition que tous les détails y aient été consignés, une observation pouvait être réutilisée par la suite par un autre médecin dans le cadre de recherches analogues.

### Les différents domaines d'étude de la Société anatomique

Tout comme la première Société anatomique, la seconde se spécialisa en anatomie pathologique. Nous ne pouvons faire le tour des faits d'anatomie pathologique qui furent présentées. La *Table des Trente premières années* compilée par Bouteiller montre un très grand nombre d'observations de tumeurs, de cancers, de tuberculoses, de pleurésies, d'affections intestinales, de lésions cardiaques, de fractures compliquées, etc. Nous nous bornerons à évoquer ici ce que les membres pouvaient en retirer en dehors d'une meilleure connaissance des lésions.

A travers les différents cas, certains traits reviennent. Les membres de la Société cherchaient toujours à présenter des pièces qui pouvaient apprendre quelque chose à leurs collègues. De nombreuses présentations révélaient des erreurs ou des difficultés de diagnostic. L'autopsie montrait une affection restée insoupçonnée pendant la vie. Les membres essayaient alors de comprendre ce qui avait caché les symptômes, ce qui avait pu voiler leur jugement de l'état du patient. Les membres restaient des cliniciens. Ils cherchaient à mieux assurer le diagnostic. Les études d'anatomie pathologiques pouvaient aussi se montrer utiles pour faire progresser l'anatomie normale.

M. BLONDEAU fait voir le membre inférieur d'un enfant de six ans auquel M GUERSANT fils a pratiqué une amputation de la cuisse pour un tumeur blanche du genou. Le présentateur rappelant quelques-unes des opinions relatifs au rapports des synoviales et des cartilages, insiste pour démontrer combien cette pièce semble favorable à l'opinion a ceux qui croit que la synoviale passe sur la face libre des cartilages. (...)

Quelquefois, dit M. BARTH, l'anatomie pathologique prête son secours à l'anatomie normale et son influence heureuse ne peut être mise en doute quand il s'agit de démontrer l'existence d'un tissu dont on ne trouvait pas de trace à l'état ordinaire. C'est ainsi qu'on a démontré la présence de tissu musculaire dans les parois de la vésicule biliaire.

Les membres de la Société anatomique se préoccupaient aussi de faire progresser la chirurgie : en découvrant des variétés anatomiques, ils permettaient au chirurgien d'être conscient de la diversité possible des dispositions des organes.

### *Anatomie*

La Société anatomique explorait aussi d'autres domaines que la pathologie. L'anatomie normale était, en dehors de l'anatomie pathologique, le champ de travail le plus fréquenté des membres de la Société. L'anatomie des tissus et du système nerveux, entre autres, avait encore beaucoup de progrès à accomplir. Les études dans cette discipline furent surtout nombreuses pendant que CRUVEILHIER était titulaire de la chaire d'anatomie à la Faculté, entre 1826 et 1835.

Dès le 12 janvier 1826, l'anatomiste AMUSSAT ayant avancé que le nerf lacrymal venait du nerf pathétique, et non de la branche ophtalmique de Willis, CRUVEILHIER proposa à la Société de s'occuper de ce sujet. ROBERT et HUTIN acceptèrent de faire des recherches et de communiquer les pièces à la Société. Ils se réunirent dans une commission avec MANEC. Celui-ci présenta dans la séance suivante une préparation des nerfs de l'œil. A l'issue de la démonstration et de la discussion, la Société conclut qu'AMUSSAT avait pu être induit en erreur par une disposition anatomique rare, et qu'il avait pu prendre pour point d'origine du nerf lacrymal ce qui n'était qu'une simple anastomose, peut-être anormale.

En 1827, PAILLOUX présenta ses *Recherches sur la structure intime des ligaments inter-vertébraux*. Il y montrait, « outre les plans de fibres croisées qui constituent les ligaments inter-vertébraux (...) une cavité au centre des fibro-cartilages inter-vertébraux dont on ne rencontre la description nulle part, bien qu'elle [lui] ait paru constante et qu'elle joue un rôle important dans les mouvements du rachis ». Il expliquait en outre les moyens de découvrir ces cavités par des préparations anatomiques.

Les recherches en anatomie normale nécessitaient un patient travail de collection des observations. Un étudiant seul ne pouvait suffire à cette tâche. Souvent la Société mettait en place des commissions afin de partager le travail. En 1833, l'une d'elles, composée d'Auguste BERARD, Édouard CHASSAIGNAC et Hippolyte MONTAULT, fut chargée de déterminer *l'entrecroisement des cordons antérieurs de la moelle par rapport au trou occipital*.<sup>326</sup> A partir de 1835, les observations d'anatomie, déjà peu nombreuses, se raréfièrent encore. En 1861, BESNIER déplorait ce manque d'intérêt pour l'anatomie normale.

Quoique l'anatomie normale soit un des points principaux dont la Société s'est proposée l'étude, et que cette partie de la science compte parmi vous un grand nombre d'interprètes habiles, ce n'est qu'à de très rares intervalles que vous recevez quelque communication sur ce sujet, et cela est d'autant moins explicable qu'en dehors de l'anatomie descriptive pure, la micrographie moderne a ouvert aux investigateurs un champ vaste et fertile. Si l'on veut bien se rappeler que la Société anatomique a non seulement pour but l'avancement de la science mais encore l'instruction de ses membres, on comprendra combien il serait à désirer que les études d'anatomie normale reprissent quelque faveur, et votre secrétaire croit pouvoir faire appel à ce point de vue non seulement aux membres de la Société, mais encore à ceux qui recherchent l'honneur d'en faire partie.<sup>327</sup>

### *Anatomie comparée*

Les études d'anatomie comparée permettaient avant tout d'éclairer l'anatomie humaine. Le 21 mai 1826, MANEC présenta une pièce destinée à prouver l'existence d'un nouveau muscle ayant des insertions à l'iliaque et au fémur et qu'il proposait d'appeler ilio-fémoral. GUERARD lui fit observer qu'il fallait d'abord constater la présence d'une aponévrose spéciale à chaque muscle, et faire ensuite des recherches sur les animaux parce que « tous les muscles existant en vestige chez l'homme sont constamment développés chez les animaux ».

L'influence de la zoologie et des professeurs du Muséum amenait des études sur les animaux. En 1828, les bulletins de la Société publièrent des recherches d'Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE et Joseph MARTIN SAINT-ANGE (aide-naturaliste au Muséum), sur *Deux canaux mettant la cavité du péritoine en communication avec les corps caverneux chez les tortues, et sur leurs analogues chez les crocodiles, et remarques sur la disposition générale et la structure du cloaque, du clitoris et des corps caverneux de la tortue*.<sup>328</sup> D'autres travaux furent menés sur la formation des écailles de poisson.

Les pièces d'anatomie ou de pathologie comparée provenaient quelquefois de l'École d'Alfort, dont quelques élèves devinrent adhérents de la Société, mais souvent leur origine était diverse et inconnue du rédacteur du bulletin. Nous avons toutefois noté plusieurs animaux trouvés par des élèves internes de l'hôpital Saint-Louis, à Montfaucon, « la "zone" de l'époque, lieu d'épandage et de décharge d'immondices pour toute la population suburbaine de Paris »,<sup>329</sup> ainsi un rat présenté par JONES en 1833.

Les travaux d'anatomie comparée se firent très rares à partir des années 1830. En 1837, pourtant, GIRALDES lut un travail sur *l'anatomie des nerfs de la face chez le rat*. Il en résultait que la branche sous-orbitaire du maxillaire supérieur qui se rend au museau et au bulbe des moustaches, était considérablement développé chez cet animal. GIRALDES se proposait de compléter ce travail par des recherches ultérieures sur d'autres animaux.<sup>330</sup>

<sup>326</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1833 (Séance du 20 février), p. 30.

<sup>327</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1851, p. 564.

<sup>328</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1828, p. 155-160.

<sup>329</sup> Pierre HUARD, Jacques POULET, « L'hôpital Saint-Louis », dans *Histoire des sciences médicales*. n°4, 1974. p. 693-720.

<sup>330</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1833, p. 114.

## *Pathologie comparée — Médecine vétérinaire*

Dans leur majorité, les membres de la Société ne s'intéressaient qu'incidemment à la médecine vétérinaire et à la pathologie comparée. Cependant, lorsque des cas se présentaient, ils n'hésitaient pas à les étudier. Curieusement, ils pouvaient très bien découvrir leurs sujets d'étude sur le lieu même de leur travail, dans les hôpitaux. Nous avons relevé deux exemples de ce type, qui illustrent la préoccupation des membres pour la transmission des maladies entre l'homme et les animaux. Le premier concerne un chat et le second un bœuf :

M. NIVET montre le squelette d'un chat sur lequel existait entre le périoste et le tissu osseux des exostoses sous forme de végétations osseuses. Cet animal, jeune encore, passait sa vie à l'Hôpital du Midi dans les salles des femmes vénériennes; il avait de plus l'habitude de manger l'onguent mercuriel et les cataplasmes. M. NIVET ne sait si on doit attribuer le développement des exostoses à l'introduction de mercure ou à la propagation de la maladie vénérienne par l'ingestion des cataplasmes qui avaient séjourné sur des ulcères vénériens, ou même par des moyens plus directs. On a omis d'examiner s'il n'existait pas d'ulcère à la langue ou à toute autre partie de la cavité buccale. Vers les derniers temps de sa vie ce chat poussait des cris de douleur chaque fois que le temps venait à changer.<sup>331</sup>

BARTH : L'animal a été tué à la Salpêtrière; on le destinait à l'alimentation des habitants de cet hospice; j'ai été consulté sur la question de savoir si la viande de cet animal pouvait être mangée sans inconvénient, et j'ai pensé qu'elle devait être jetée en totalité. J'ai, en effet, trouvé une tumeur cancéreuse sur une poule qui buvait l'eau d'une mare où on lave les linges à pansements des femmes cancéreuses de la Salpêtrière. La tumeur qui provient de ce bœuf est tout-à-fait semblable par ses caractères extérieurs aux tumeurs encéphaloïdes qu'on observe chez l'homme. Il est intéressant de chercher s'il y a identité de structure microscopique entre des deux ordres de produits morbides.

BROCA : Les affections cancéreuses s'observent sur un certain nombre d'animaux, notamment chez le cheval et le chien. Les tumeurs auxquelles elles donnent naissance présentent, sous le microscope, les mêmes cellules, les mêmes noyaux que chez l'homme. Je crois néanmoins que la viande des animaux cancéreux peut être mangée sans danger de contagion. La croyance à la contagion du cancer ne se base que sur deux ou trois histoires qui n'ont aucune valeur. DUPUYTREN entreprit en 1806 des expériences sur les chiens. Il nourrit ces animaux pendant des mois entiers avec des tumeurs cancéreuses et ne réussit pas à leur communiquer le cancer.

BARTH : Sans croire à la contagion directe, on peut se demander cependant, si la viande des animaux cancéreux n'est pas une nourriture malsaine. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir d'en manger.<sup>332</sup>

En 1851, FOLLIN présenta plusieurs pièces « servant à montrer la facilité avec laquelle s'opèrent certaines sécrétions périostales chez les animaux » : une phalange de cheval dans laquelle s'était logée une mèche de fouet, un os de chien mort de cancer, et un humérus de chat d'un volume énorme. La même année, ROMBEAU montra une hypertrophie partielle de la mamelle enlevée sur une chienne. FOLLIN affirma qu'il avait fréquemment rencontré ce genre de tumeurs parsemées de petits épanchements sanguins sur des chiennes.

## *Médecine légale*

En 1828, COLLARD DE MARTIGNY, qui avait été élève de l'École pratique puis étudiant en droit, donna une très intéressante étude de médecine légale. Son mémoire trouvait son origine dans une communication faite à la Société par LAPRE : il avait présenté un fœtus à terme dont on avait senti les battements du cœur pendant sept minutes. L'autopsie avait seulement permis de supposer un squirrhe dans le torse. Une discussion s'éleva sur la viabilité de cet enfant : plusieurs membres pensaient qu'il était viable, puisqu'il est né vivant. Cependant les médecins légistes admettaient qu'on pouvait avoir vécu et n'être pas viable, « car, par le mot de viabilité, on entend[ait] l'aptitude à vivre aussi longtemps que les autres hommes; et les altérations de ce sujet s'opposaient à la vie ».

L'ambition du mémoire de COLLARD DE MARTIGNY était de répondre aux questions suivantes : « la viabilité civile doit-elle être distinguée de la viabilité naturelle ? Quelles sont les conditions de la viabilité civile ? Est-elle exclue par des maladies innées devenues mortelles plus ou moins longtemps après la naissance ? » Combinant étude légale et étude physiologique, COLLARD en venait à conclure

<sup>331</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 2 août 1837.

<sup>332</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1850, p. 89-90.

qu'on ne pouvait considérer un enfant comme vivant, que dans l'un des trois cas suivants : « s'il avait crié; s'il avait respiré complètement; s'il avait fait des mouvements volontaires et multipliés. Il était peu important que la vie se soit plus ou moins prolongée ». L'enfant présenté par M. LAPRE était donc viable, « à l'effet de jouir de tous ses droits civils » :

Cet enfant, 1° est né à terme; 2° il a vécu pendant 8 à 9 minutes; il a poussé plusieurs cris, respiré complètement, a fait des mouvements répétés; 3° le développement de son organisme était tel qu'il doit être au terme de 9 mois; 4° enfin, il n'était pas monstrueux. L'autopsie n'a montré aucune preuve contraire à la viabilité civile (...) car les altérations trouvées prouvent seulement que le fœtus a succombé à une maladie méconnue avant l'autopsie.<sup>333</sup>

Peu de membres s'intéressaient véritablement à la médecine légale, mais l'anatomie pathologique pouvait éclairer cette discipline. En 1848, BLOT présenta le crâne d'un enfant à terme. Sa mère — dans les douleurs de l'accouchement — s'était mise à la fenêtre et jetée du deuxième étage.

Cette pièce, dit M. BLOT, est intéressante par sa rareté et surtout par les conséquences que la médecine légale peut en tirer. Évidemment, en présence du fait précédent, il faut admettre qu'une femme enceinte, tombée d'un lieu élevé, peut, alors même qu'elle ne s'est fait elle-même aucune blessure, mettre au monde un enfant portant plusieurs lésions traumatiques. Or, dans des circonstances pareilles, on comprend qu'avec de mauvais antécédents, cette femme pourrait être accusée de tentative criminelle sur la vie de son enfant alors qu'elle en serait parfaitement innocente.

### *Tératologie*

Les observations de tératologie étaient assez régulières. Des accoucheurs comme DEPAUL et BLOT présentèrent un certain nombre de cas. En 1842, par exemple, DEPAUL montra à la Société un enfant né presque à terme et qui offrait plusieurs monstruosité différentes dans le système génito-urinaire. En 1849, BLOT présenta la tête d'un fœtus hydrocéphale qu'il n'avait pu extraire de la mère qu'en lui perçant le crâne. HOUËL, le conservateur-adjoint du Musée Dupuytren, donna aussi de nombreuses observations de ces monstres. Il présenta entre autres, en 1850, la description d'un nouveau genre de la famille des paracéphaliens.<sup>334</sup> Les présentateurs essayaient toujours de situer leur cas dans le classement établi par Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, le spécialiste de ces affections.

### *Chimie*

Les expériences de chimie constituaient une aide aux recherches d'anatomie pathologiques. Les membres y avaient parfois recours pour analyser la nature de produits ou matières pathologiques. Mais la chimie était très rarement la base d'une présentation faite à la Société. La seule que nous ayons rencontrée fut donnée en 1835. MOURET, un interne en pharmacie qui passa plus tard son diplôme de docteur en médecine, communiqua à la Société les conclusions d'un travail sur l'analyse chimique des os. Il concluait que les affections des os (caries, ramollissement) étaient dues à des causes physiques et non à des aberrations chimiques.

### **Microscopie**

Les anatomo-pathologistes du début du XIX<sup>e</sup> n'avaient jamais accordé au microscope le crédit qui lui était dû. D'autres sciences (zoologie, embryologie) utilisaient le microscope, mais la pathologie continuait à voir dans les cinq sens les seuls instruments qui lui étaient nécessaires. Le microscope était pourtant fréquemment employé en anatomie normale, comme le montrent les études de GIRALDES sur les canaux et les glandes sudoripares de la peau.<sup>335</sup> Le principal travail donné à la Société avant la généralisation des études microscopiques fut celui d'Alfred DONNE en 1836. Dans ses recherches d'hématologie, le microscope lui était d'un grand secours. A l'aide de cet instrument il présenta le 25 décembre une préparation grâce à laquelle on pouvait distinguer les globules du pus de ceux du sang.

---

<sup>333</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1828, p. 2-3, 105-124.

<sup>334</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1850, p. 289-298.

<sup>335</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°5, 18 août 1841

Les premières pièces de pathologie microscopiques furent envoyées à la Société par un médecin autrichien, HYRTL, EN 1840. Ces pièces furent renvoyées à une commission nombreuse, ce qui montre que les étudiants plus jeunes n'étaient pas habitués au microscope. A l'Ecole pratique, les premiers cours de microscopie appliquée à la pathologie furent donnés par Hermann LEBERT et Louis MANDL en 1842 et 1843. Le 15 mai 1846 ce dernier prévenait les membres de la Société anatomique que des places leur étaient réservées à son cours de micrographie. Les cours de micrographie et les cadavres à leur dispositions incitèrent les membres à ne pas laisser passer une occasion de s'instruire. Certains embrassèrent cette nouvelle technique en lui donnant sa vraie place tandis que d'autres membres ne purent se résoudre à ce qu'elle envahît le terrain de l'anatomie pathologique.

Les bulletins montrent que la polémique fut vive au sein de la Société, comme lorsque JOUSSET et CAHEN attaquèrent le microscope comme moyen de reconnaître le cancer.

M. DEVILLE fait remarquer que si tant de doutes existent encore sur les tumeurs cancéreuses, c'est que l'on a trop oublié l'élément le plus important de la question, l'étude microscopique. En l'employant surtout comme fait M. LEBERT, comme font d'ailleurs les bons micrographes, non pas seuls, mais combinés avec les autres moyens d'examen, à l'œil nu, à la loupe, à divers grossissements, cette étude a fait faire de grands pas à la question ainsi qu'on peut s'en assurer dans le livre de LEBERT.

MM. CAHEN et JOUSSET s'élèvent vivement pour reconnaître le cancer. M. CAHEN dit que le microscope ne peut servir à faire des distinctions que n'admet pas la majorité des micrographes et qui, recherchés depuis que M. LEBERT les a fait connaître, ne peuvent pas être retrouvés, et que M. CAHEN, entre autres, n'a pas retrouvés. M. JOUSSET récuse le microscope; de tous temps il a été entouré de défiances, qui s'étendent non seulement au microscope, mais encore aux personnes qui s'en servent.<sup>336</sup>

Mais même les plus farouches adversaires durent se rendre à l'évidence. Dans la séance suivante, CAHEN changea de camp et reconnut que le microscope pouvait être utile. Les conflits d'opinion venaient de ce qu'il était difficile de distinguer ce que le microscope pouvait et ne pouvait pas éclairer. On faisait un grand pas lorsqu'on arrivait à expliquer pourquoi le microscope n'était pas à même d'élucider la question soulevée. Pour les adversaires du microscope, cet instrument faisait voir différemment mais pas mieux que l'œil nu. Ils accusaient les micrographes de prétendre tout expliquer.

Il semble qu'une commission chargée de réaliser des observations microscopiques fut créée dès 1844. La première mention apparaît à la date du 26 avril 1844, à propos d'une observation de luxation sous-coracoïdienne de l'épaule. Comme il y avait désaccord sur le développement des cartilages sur les surfaces non articulaires, un membre suggéra d'étudier ceux que LEPINE venait de présenter, et de les soumettre à l'examen des membres de la commission de micrographie.<sup>337</sup> Un mois plus tard, DE CASTELNAU exprimait le vœu que « dorénavant les membres qui aur[ai]ent examiné ou fait examiner au microscope des productions morbides veuillent bien donner les caractères distinctifs des ces produits à l'appui de leur opinion sur la nature de ceux-ci ».<sup>338</sup>

Le clivage principal se situe entre 1846 et 1847. Avant cette période, les rares études microscopiques furent toujours effectuées par les mêmes membres. Après, elles se firent de plus en plus systématiques et eurent leurs spécialistes.

Les adversaires du microscope essayaient à tout prix de mettre les micrographes en contradiction avec eux-mêmes. Dans une séance de décembre 1852, PARMENTIER montra un kyste de la glande de Bartholin qui avait été envoyé à BROCA pour être examiné au microscope.

M. BROCA : Je saisis cette occasion pour m'élever vivement contre les conditions impossibles que l'on veut faire aux micrographes, lorsque l'on veut les consulter, et contre cette tendance qu'ont certaines personnes à leur tendre des pièges, au lieu de leur demander simplement ce qu'ils peuvent donner, et à les mettre en contradiction au lieu de mettre à leur disposition tous les éléments qui peuvent faciliter leurs recherches. Voici dans quelles conditions ce liquide m'a été apporté. On a expressément défendu au porteur de me dire d'où il venait; on attendait que je le devinasse.

<sup>336</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1846, p. 74-76.

<sup>337</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 26 avril 1844.

<sup>338</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1844, 10 mai 1844.

Le 2 mars 1855 une souscription fut ouverte pour l'achat d'un microscope.<sup>339</sup> Le 16 mars, BROCA et POUMET proposèrent que le microscope fût fixé sur une table et renfermé sous un couvercle fermant à clef. La clef serait confiée au vice-président. BROCA proposa en outre que le microscope soit mis à la disposition des commissaires mais pas de tous les membres. AXENFELD aurait désiré que tous les membres pussent participer aux études microscopiques et que le microscope de la Société anatomique fût un moyen de vulgariser les études. Mais on décida qu'il servirait uniquement pour les démonstrations des pièces pendant les séances. La Société ajourna une proposition de DENUCE tendant à instituer des conférences microscopiques destinées à inviter les membres de la Société à ce genre d'études.

## Le Compte-rendu des travaux

Les travaux de la Société anatomique étaient résumés dans l'exposé lu lors de la séance solennelle. Ce résumé était à la fois une occasion pour les membres de se souvenir de chacune des contributions de l'année écoulée, et, comme la séance était publique, un excellent moyen d'assurer une certaine publicité aux bulletins.

En 1826 le compte-rendu fut rédigé par Adolphe LENOIR. Son impression fut votée à l'unanimité et on en tira 200 exemplaires aux frais de la Société. A l'issue de la séance annuelle de 1828, la Société décida qu'à l'avenir on enverrait aux diverses sociétés savantes un exemplaire de tous les bulletins mensuels et que le compte-rendu de la séance du 7 février serait imprimé avec la totalité des mémoires lus en public.<sup>340</sup> Par la suite, le *Compte-rendu des travaux* de l'année fut régulièrement imprimé à plusieurs centaines d'exemplaires, et distribué par l'intermédiaire du libraire, pour augmenter la publicité des travaux de la Société. Ce *Compte-rendu* fut parfois imprimé aussi dans un journal médical. Le 2 avril 1847, par exemple, le Comité accepta que DEVILLE fût imprimer son compte-rendu dans un journal « un peu répandu », après toutefois son insertion dans les bulletins.

Le compte-rendu des travaux était un difficile exercice de style qui consistait à résumer les travaux de l'année sans oublier aucun des présentateurs, et à essayer de mettre en valeur chaque observation présentant un intérêt particulier tout en évitant les répétitions. Afin de ne pas froisser les susceptibilités, le secrétaire se devait de citer chaque membre, même celui qui avait présenté une pièce de moindre intérêt, qui ne venait par exemple qu'apporter la confirmation d'un fait pathologique déjà bien connu. En 1851, BROCA décida de rompre avec cette règle qui transformait chaque année le compte-rendu en un discours d'auto-célébration ressemblant fort à un catalogue lourd et répétitif du Bulletin. Il provoqua l'opposition du Comité de rédaction lorsqu'il voulut ne retenir, dans son Compte-rendu pour 1850, que les observations qui lui paraissaient les plus importantes et laisser les autres de côté. Voici ce qu'il écrivait à ses parents quelques jours après la séance, dans une lettre qui nous en apprend plus en quelques paragraphes sur certains aspects de la Société que des registres entiers de procès-verbaux :

J'attendais [le jour de la séance solennelle] avec une certaine inquiétude parce que je venais de briser les traditions de la routine et que je ne savais comment ce procédé serait reçu du public. Chaque année, le secrétaire fait un compte-rendu des travaux de la Société. On a pris l'habitude, dans ce compte-rendu, de nommer maintes et maintes fois, non sans quelques coups d'encensoir plus ou moins mérités, les divers membres qui ont présenté des pièces ou fait des communications. C'était une espèce de mauvaise table des matières, un travail complètement inutile auquel je n'ai jamais reconnu qu'un seul but, celui de flatter isolément chacun des membres de la Société afin d'obtenir les suffrages dans l'élection du vice-président qui a lieu dans la séance suivante. Cette manière de faire m'avait toujours paru absurde; je conçus le projet de faire autrement. Je ne mentionnai que les découvertes réelles faites par la Société dans le courant de l'année; de louer ceux qui méritaient des louanges, moi excepté, bien entendu, et de laisser les autres dans le plus profond oubli. Le compte-rendu recevant, en général, une assez grande publicité, cette manière de faire était de nature à exciter plus tard une noble émulation entre les membres de la Société. La Société et la science ne pouvaient qu'y gagner. Mais le premier secrétaire qui prendrait la responsabilité de ce coup de tête risquait fort de se faire des ennemis et de compromettre son élection. Je suis convaincu que c'est le motif qui a empêché mes prédécesseurs d'entrer dans cette voie. J'en suis tellement convaincu que voici ce qui m'est arrivé.

<sup>339</sup> La place de CRUVEILHIER dans les querelles autour du microscope n'est pas claire. Il prit très rarement position dans les bulletins mais il est certain qu'il n'était pas l'un des plus fervents partisans du microscope.

<sup>340</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 14 février 1826.

Après avoir, au commencement de janvier, consulté plusieurs membres du Comité sur le projet que j'avais en tête, je n'ai trouvé, à une exception près, que des désapproubateurs. Alors j'ai eu la faiblesse de renoncer pendant quelque temps à mon projet, et de commencer mon compte-rendu sur le plan des vingt-quatre précédents. Puis enfin, un beau jour, c'était douze jours avant la séance, j'ai tout d'un coup secoué cette faiblesse, j'ai déchiré mes premières pages et je suis entré dans la nouvelle voie. Vendredi dernier, dans la séance du Comité qui précède la séance solennelle, j'ai communiqué au Comité, d'après les règlements, mon compte-rendu. DEVILLE, celui qui avait approuvé mon projet, était absent; parmi les dix autres membres du Comité un seul, que vous connaissez de nom, DENUCE, s'est mis de mon parti. Tous les autres ont crié haro ! La séance fut chaude. Je déclarai qu'il était trop tard pour revenir sur mes pas; qu'en tout cas je n'y consentirais point, et que le Comité n'avait qu'un moyen, c'était de ne pas faire de séance solennelle; or, le règlement exigeait cette séance, il fallait absolument que le Comité digérât mon compte-rendu. Il est bon que vous sachiez que le Comité se composait en grande majorité de membres qui avaient autrefois rempli les fonctions de secrétaire. On proposa de voter un blâme contre mon procédé autocratique avec insertion au procès-verbal du Comité. Dès lors je m'abstins de prendre la parole; une discussion s'engagea entre les autres et ils se divisèrent en deux camps : les uns, les anciens, les routiniers, au nombre de sept; les autres, les jeunes, ceux qui n'ont pas encore passé au Bureau, au nombre de trois. Le blâme fut donc voté. L'histoire se répandit dans les hôpitaux, dans les amphithéâtres. On voulut entendre ce compte-rendu proscrit; la curiosité gagna même plusieurs membres honoraires, déjà haut placés et qui ont abandonné nos séances, et lundi dernier, jour de la lecture, la grande Salle de la Faculté regorgeait de monde; on n'avait jamais vu tant et de si gros personnages à la séance annuelle. Je jouais gros jeu; si mon œuvre avait été mauvaise, j'étais perdu. Dans la position où j'étais, je ne pouvais me tirer d'affaire qu'avec un très bon travail. Je fus couvert d'applaudissements. L'opinion était pour moi. Le Comité était moralement enfoncé. Le soir, au banquet qui eut lieu chez Véfour, il y eut une affluence inaccoutumée; les adhésions avaient été nombreuses dont mon nombreux auditoire; au lieu d'être dix-huit, comme il y a deux ans, ou vingt-cinq, comme l'année dernière, nous étions cinquante-deux. La réunion était des mieux choisies : le doyen de la Faculté, quatre médecins ou chirurgiens des hôpitaux, plusieurs agrégés, membres actuels ou passés de la Faculté y assistaient pour la première fois depuis longtemps. Le coup de tête avait réussi; le Comité comprit qu'il était perdu. Je rompis en visière avec lui; mes amis—on n'a de chauds amis que lorsqu'on a l'art de se faire de bons ennemis—s'emparent de la situation, et aujourd'hui, 80 membres sur 90 qui constituent la totalité de la Société sont venus prendre part à l'élection. On ne cachait pas qu'on venait pour démolir le Comité. Avant la séance on faisait circuler des listes; aucun des anciens, moi excepté, n'était conservé. J'ai demandé que DEVILLE, DENUCE, LEUDET et FOUCHER, fussent conservés. Est enfin venu le moment de l'élection, le scrutin a donné un résultat inattendu. Le Comité, se sentant battu, avait quitté la salle; deux ou trois de ses adhérents l'avaient suivi. Au dépouillement du scrutin, j'ai été nommé vice-président à l'unanimité moins un billet blanc que j'avais déposé. Le reste a coulé de source; la révolution est faite : les vieux sont battus, et, pour cette année du moins, j'ai la direction des séances et des intérêts de la Société. Ces petites luttes vous ennuieront peut-être; elles ont cependant une assez grande importance dans le Quartier. J'espère qu'elles auront une heureuse influence sur l'avenir de la Société.

Le compte-rendu parut toujours sans encombre dans le dernier bulletin de l'année, excepté en 1858. On a vu plus haut que le Compte-rendu de GALLARD ne fut lu qu'au mois de juillet 1859. Mais outre le retard, il souleva une grave question scientifique au sein de la Société, GALLARD ayant nié l'utilité du travail des micrographes. Dans la séance du 5 août 1859, MILLARD rendit compte de la délibération qui avait eu lieu au sein du Comité et donna lecture de la proposition suivante : « Le compte-rendu annuel du secrétaire ayant été le point de départ d'une discussion regrettable, et M. GALLARD ayant depuis, contre le règlement (articles 82, 83 et 84) et sous une forme peu convenable, fait paraître en brochure une partie de ce travail, le Comité, à l'unanimité des membres présents, a l'honneur de proposer à la Société que cette année le compte-rendu du secrétaire soit supprimé ». La Société, après avoir adopté cette proposition à une majorité de trente voix contre une, décida, par un second vote à l'unanimité, qu'elle serait insérée dans le Bulletin de 1858, à la place du compte-rendu.<sup>341</sup>

<sup>341</sup> L'élection au poste de vice-président qui suivit fut un sac de nœuds. Pour ne pas élire GALLARD, la Société élut MILLARD, mais celui-ci déclara qu'il n'ambitionnait que les fonctions de secrétaire et offrit sa démission. A la suite d'un nouveau scrutin GALLARD fut proclamé vice-président. Il prit la parole pour déclarer qu'il acceptait par déférence pour la Société mais que « dans la crainte de n'avoir pas, à cause de l'incident qui a[vait] eu lieu, l'autorité morale suffisante pour diriger les débats », il croyait devoir également donner sa démission. L'élection fut renvoyée à la séance suivante où MILLARD fut élu.



La séance annuelle représentait une sorte de tribune pour la Société anatomique. Le discours du secrétaire servait parfois, non seulement à légitimer les travaux de la Société, mais aussi à défendre l'anatomie pathologique. En 1830, Pierre BERARD fit une semblable profession de foi en faveur de l'anatomie pathologique :

Messieurs,

Si, pour étudier l'organisation de l'homme et les dérangements dont elle est susceptible, de jeunes médecins se réunissaient, cultivaient la science pour les charmes qu'elle offre, et libres encore des entraves que la pratique civile ou l'appât de la fortune opposent trop tôt à l'ardeur de savoir; s'ils avaient recruté leurs collaborateurs parmi ceux des disciples de la Faculté que les épreuves décisives du concours ont placés au premier rang de la génération médicale qui s'élève, si chaque jour enfin les hôpitaux ouvrant pour eux leurs cliniques et leurs salles mortuaires, il leur était permis de puiser sans réserve à cette source intarissable d'instruction et d'expérience, quels résultats brillants ne devrait-on pas attendre d'un pareil concours de circonstances et d'individus ? C'est avec ces éléments de succès que se présente la Société anatomique, et c'est l'analyse de ses travaux que je dois vous offrir aujourd'hui. Vous dirai-je que cette tâche était au-dessus de mes forces ? Quelque fondé que puisse être un semblable aveu, vous n'y verriez peut-être qu'une de ces déclarations obligée d'incapacité que l'amour-propre conseillerait toujours si la modestie ne les dictait pas. Je ne puis nier cependant d'avoir éprouvé quelque effroi en voyant se multiplier les faits que je devais introduire et coordonner dans le cadre étroit d'un compte-rendu. Chaque observation nouvelle, en ajoutant à vos richesses, ajoutait à mon embarras, et rendait plus difficile à accomplir la mission de distribuer publiquement à chacun de vous le tribut de reconnaissance et d'éloge que son activité lui a mérité.

Quoique dans le cours de vos travaux de l'année vous ayez touché à presque toutes les branches de l'art de guérir, cependant votre position et la sévérité de vos études devaient vous entraîner plus irrésistiblement vers l'anatomie pathologique. Croirait-on qu'une semblable tendance aurait besoin d'être justifiée de nos jours ? que l'étude de nos altérations serait devenue l'objet d'attaques régulières et passionnées, qu'on se refuserait à voir dans les transformations variées de nos organes autre chose que le *caput mortuum* de la maladie ? Tel est cependant le spectacle que nous présente la polémique du jour.

Faudrait-il renoncer à l'anatomie pathologique sous le prétexte que la thérapeutique n'en a tiré aucun secours, aucune application ? J'oserais dire ici toute ma pensée. Lorsque je vois l'Académie des Sciences ouvrir ses portes à celui qui consacra plusieurs années à la contemplation minutieuse et à la description de quelques unes de ces familles microscopiques renfermées dans la classe des cryptogames; lorsque de semblables suffrages sont préparés peut-être à celui qui, plus opiniâtre encore, ne laissa pas dans l'économie du hanneton, un seul muscle, un seul filament nerveux sans l'avoir décrit et dénommé, je ne puis croire qu'il soit indigne d'un homme grave de chercher à classer, d'après la méthode des naturalistes, d'étudier dans leur origine et leurs transformations successives les altérations multipliées et apparentes qui se développent au sein de nos organes.

Le zootomiste ingénieux (M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE) qui siège aujourd'hui parmi vous, avait compris sans doute tout l'intérêt de semblables travaux, lorsque, se déroband momentanément à un plus grand théâtre, il vint inscrire son nom parmi ceux des membres de la Société anatomique.

Mais l'anatomie pathologique ne serait-elle donc véritablement qu'un aliment pour la curiosité, une sorte de luxe scientifique ? Si l'on est arrivé à proclamer une assertion qui vous a paru si peu fondée, n'est-ce pas parce que le découragement a suivi de près les espérances trompées de ceux qui s'attendaient à tout expliquer par elle, à y trouver la sources de toutes les indications curatives ? Plus justes appréciateurs du degré d'importance de cette branche de la médecine, vous en avez emprunté plus d'une application utile, mais vous ne lui avez pas demandé plus qu'elle ne pouvait accorder. Reconnaître que quelques faits étaient restés stériles jusqu'à ce jour n'était pas un fait suffisant pour les négliger. C'était plutôt un stimulus pour la recherche de faits analogues, car une idée féconde en résultats pratiques pouvait naître de leur rapprochement et de leur comparaison. Mais il est temps de substituer des preuves à des simples assertions, des faits à des idées générales; aussi bien, le nombre de vos travaux exige que j'en aborde à l'instant l'analyse.

## **Importance des publications dans les *Bulletins***

Les *Bulletins de la Société anatomique* constituaient un des principaux lieux de publication pour les étudiants. Souvent, les articles des *Bulletins* représentaient leur première publication. Seuls de rares

hebdomadaires médicaux acceptaient aussi des articles d'étudiants sur une base régulière. En 1878 parut l'*Index bibliographique des ouvrages, mémoires et publications diverses de MM. Les Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux et hospices de Paris*. Cet ouvrage présentait une bibliographie presque exhaustive, par ordre chronologique, de chaque médecin et chirurgien des hôpitaux. Les contributions aux *Bulletins de la Société anatomique* figurent en bonne place, surtout dans les premiers travaux, au milieu de ceux parus dans les Comptes-rendus de la *Société de Biologie*, la *Gazette des Hôpitaux*, l'*Union médicale*, les *Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, le *Recueil des travaux de la Société médicale d'observation*, les *Archives générales de médecine*, etc. Pour OULMONT, on relève deux articles dans les *Archives médicales de Strasbourg* en 1839; puis 6 articles dans les *Bulletins de la Société anatomique* et « autres observations disséminées dans divers recueils » avant sa thèse en 1844. Six des douze premières publications de POTAIN parurent dans les *Bulletins de la Société anatomique*, bien qu'il ne fût plus étudiant et qu'il eût déjà réussi le concours de l'agrégation. Pour DUPLAY, sur les huit articles ou ouvrages publiés avant sa thèse, cinq étaient des observations ou des mémoires parus dans les *Bulletins*.<sup>342</sup> Il faut de plus remarquer qu'aucun de ces trois médecins n'était membre titulaire de la Société. Leur participation aux travaux et leurs publications dans les bulletins étaient donc moins nombreuses que pour certains autres.

### **Prix Godard**

Le 5 décembre 1862, CRUVEILHIER fit part à la Société de l'article du testament d'Ernest GODARD, en vertu duquel ce médecin, et ancien membre, légua à la Société anatomique de Paris une somme de cinq mille francs dont l'intérêt devait servir tous les deux ans à récompenser le meilleur travail qui aurait paru dans le cours de ces deux années sur l'anatomie normale, l'anatomie pathologique ou la tératologie, aucun sujet ne devant être indiqué. BROCA et GIRALDES proposèrent que le prix institué portât le nom de son fondateur et soit appelé Prix Ernest GODARD. La Société adressa une lettre de remerciements à la famille GODARD qui avait consenti à ces dispositions testamentaires. Le premier prix Godard fut distribué en 1864. En 1867, il connut moins de succès et aucun prix ne fut remis. Par la suite, il ne semble pas que des prix furent remis.

---

<sup>342</sup> Index bibliographique des ouvrages, mémoires et publications diverses de MM. Les Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux et hospices de Paris. Paris : Grandrémy et Hénon, 1878. 201 p.

## LES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE DE PARIS

### Naissance des Bulletins de la Société anatomique de Paris

De 1826 à 1834, les *Bulletins de la Société anatomique de Paris* n'existent pas en tant que tels. Les observations et descriptions de pièces étaient insérées dans un journal médical. La première Société anatomique avait choisi la *Bibliothèque médicale*, dirigée par Antoine Athanase ROYER-COLLARD; la nouvelle Société décida de faire paraître ses travaux dans la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, qui venait de lui succéder:

Une société qui, à l'époque de sa formation, en 1803, avait donné de si grandes espérances à la science, la Société anatomique, vient de renaître sous les auspices de M. CRUVEILHIER, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris. Nous nous estimons heureux d'annoncer à nos lecteurs que la *Nouvelle Bibliothèque médicale* sera dépositaire des travaux de la nouvelle Société, comme l'ancienne *Bibliothèque* l'avait été des travaux de l'ancienne Société anatomique. A dater de ce mois, chaque cahier contiendra un *Bulletin* qui suivra immédiatement celui de l'Athénée de Médecine.<sup>343</sup>

La Société entretenait de bonnes relations avec la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, et en particulier avec Paul JOLLY, son principal rédacteur. JOLLY était familier des sociétés d'étudiants puisqu'il était secrétaire-général de l'Athénée de Médecine.<sup>344</sup> Le secrétaire Hippolyte ROYER-COLLARD, représentant les membres, s'était entendu avec lui pour la mise en page des bulletins. La Société en recevait un certain nombre en tirage à part. En remerciement de son soutien à la publication des travaux, la Société accorda à JOLLY le titre de membre honoraire le 3 mai 1827. Le 21 février 1828, JOLLY offrit à la Société de faire imprimer en petit texte, à la fin de son journal, le procès-verbal de la séance annuelle. En outre, il annonça qu'il réduisait le prix de son journal à vingt francs pour les membres de la Société. CRUVEILHIER lui proposa alors de tirer les comptes-rendus à 200 exemplaires et d'en envoyer un exemplaire à chaque société médicale.

En 1830, la *Nouvelle Bibliothèque médicale* fut absorbée par la *Revue médicale française et étrangère* qui devint *Revue médicale française et étrangère, Journal de clinique de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et des grands hôpitaux de Paris et Nouvelle bibliothèque médicale*. Les principaux rédacteurs étaient Jean Joseph Baptiste CAYOL (membre de l'ancienne Société anatomique), Joseph Claude Anthelme RECAMIER et Antoine Laurent BAYLE. La fusion se fit sans douleur pour la Société anatomique. En mars 1830, elle obtint de la *Revue médicale* « que le texte des bulletins fût conservé tel qu'il était dans la *Bibliothèque médicale*, que les articles fussent insérés textuellement sans réflexions ni suppressions et que les extraits des procès-verbaux fussent rejetés après le compte-rendu des séances de l'Académie ». <sup>345</sup> Cette dernière demande était essentielle. Par un effet de proximité, le prestige du compte-rendu de l'Académie de Médecine rejaillissait nécessairement sur les travaux de la Société anatomique.

La *Revue médicale* poursuivit la publication des travaux de la Société jusqu'à la fin de 1833, quand elle cessa de paraître. La Société fut alors obligée de chercher un nouvel hôte pour ses Bulletins et se tourna vers les *Archives générales de Médecine*, dans lesquelles les bulletins mensuels purent à partir du début de l'année 1834 (Bulletin de décembre 1833).

### Publication autonome des bulletins

L'insertion des *Bulletins de la Société anatomique* dans les *Archives générales de Médecine* ne se poursuivit que pendant un an. En 1835, la Société décida de publier ses bulletins de manière indépendante. Rien ne laisse penser que la Société était insatisfaite de la publication dans les *Archives*. Plus simplement, l'augmentation du nombre d'observations à faire paraître est sans doute à l'origine

<sup>343</sup> Nouvelle bibliothèque médicale, Journal de médecine et de chirurgie pratiques, par une réunion de professeurs des Facultés de médecine, de membres de l'Académie royale de médecine, et de médecins et chirurgiens des hôpitaux civils et militaires. 1826, Tome premier, p. 54 (Note du rédacteur du Journal).

<sup>344</sup> L'Athénée de Médecine était une société de médecins conçue comme une société d'instruction mutuelle et d'enseignement pour les étudiants.

<sup>345</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 7 mars 1830.

de cette décision, comme semble l'indiquer le petit historique de la Société anatomique rédigé par l'archiviste DENONVILLIERS et inséré en préface au volume de 1835 :

La Société anatomique eut, dès son origine, du retentissement au dehors : ses comptes-rendus, rédigés par PITET, furent lus devant la Société de la Faculté, et insérés dans les bulletins de cette Société. Lors de la renaissance de la Société anatomique, les publications annuelles devinrent insuffisantes, et furent remplacées par des bulletins mensuels, publiés par la *Revue médicale* d'abord, et plus récemment par les *Archives de Médecine*. Mais chaque jour amène de nouveaux membres; les communications se multiplient, les faits abondent, les bulletins mensuels prennent une importance et des dimensions telles, qu'ils ne peuvent plus faire partie d'un journal; la Société anatomique a pensé que le moment était arrivé où elle pouvait, où elle devait entreprendre elle-même la publication de ses travaux. Si elle eût pu balancer un instant, quel puissant encouragement n'eût-elle point trouvé dans les circonstances présentes ! Le Musée Dupuytren, qui s'élève actuellement, va recevoir la Société anatomique dans une salle qui lui sera spécialement consacrée; M. CRUVEILHIER vient d'être appelé à remplir la chaire d'anatomie pathologique créée par munificence de DUPUYTREN. Publier en ce moment les travaux de la Société anatomique, n'est-ce pas, en concourant à l'accomplissement de la pensée généreuse de DUPUYTREN, rendre un dernier hommage à la mémoire de l'illustre fondateur de la Société anatomique ?

Réunis en une collection unique, les bulletins gagnaient beaucoup en valeur. Cette modification laissait espérer que des contributions de plus grande envergure pourraient y être accueillies. Le 1<sup>er</sup> octobre 1835 le Comité adressa une lettre aux membres honoraires et correspondants pour leur apprendre que la Société publierait dorénavant elle-même ses bulletins et se ferait un plaisir d'accepter leurs travaux.

## La composition du Bulletin

### *Le rédacteur du bulletin*

Dans les premiers temps de la reconstitution de la Société, le secrétaire présentait le sommaire du bulletin à paraître qui était adopté en séance (article 57 du règlement de 1826). Le Bulletin se composait alors d'extraits du procès-verbal et d'observations présentées par les candidats. Le 12 mars 1826, CRUVEILHIER proposa qu'un extrait du rapport de la commission fût ajouté à toutes les observations.<sup>346</sup> Dans la séance du 9 avril 1826, les matériaux du bulletin d'avril n'ayant pas été rassemblés à la date prévue, CRUVEILHIER proposa la nomination d'une commission chargée de réunir les observations et de les présenter dans la séance suivante. Le secrétaire, ROYER-COLLARD se vit adjoindre CLEMENT et ROBERT et ainsi fut constitué le premier comité de rédaction des *Bulletins de la Société anatomique*. Certains membres entrevirent immédiatement l'intérêt d'une telle commission. Dans la même séance, COMTE déposa une proposition appuyée par Auguste BERARD et CLEMENT, dans laquelle il demandait la création d'une commission chargée de la rédaction et de la direction du bulletin. Cependant, dans la séance suivante, ROYER-COLLARD présenta des objections et COMTE retira sa proposition. Le secrétaire resta seul en charge de la rédaction des bulletins (article 56 du règlement), même si chaque mémoire lu par un membre était mis aux voix en séance pour être inséré ou non dans les bulletins. Le Secrétaire ne décidait pas seul de la composition du Bulletin, mais l'influence des autres membres sur la rédaction restait minime.

Lors de la création du Comité de rédaction en 1834, on ne définit pas clairement les droits et les devoirs de chacun dans la rédaction des bulletins. L'article 62 du règlement stipulait qu'une « commission de rédaction était chargée de veiller à la rédaction, à la pagination, à l'impression du bulletin, et de dresser une table analytique pour chaque année. » L'article suivant précisait qu'elle se composait « de trois membres et d'un suppléant. Le secrétaire en fait partie de droit, les autres membres sont nommés tous les trois mois au scrutin secret et peuvent être réélus. » Des conflits de compétence émergèrent : quelle part chaque membre du Comité pouvait-il avoir dans la rédaction ? Le secrétaire pouvait-il rédiger et faire publier les procès-verbaux sans informer le Comité de leur contenu ?

Le flou du règlement contribua à laisser au secrétaire toute liberté dans la rédaction du Bulletin. Les membres du Comité n'étaient présents qu'en qualité d'adjoints. De temps à autres, ils essayaient

<sup>346</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°18, 12 mars 1826.

de réduire les attributions du Secrétaire ou de mieux contrôler son travail. Le 2 mars 1837, au vu des nombreuses fautes contenues dans le bulletin, le Comité décida que les épreuves seraient corrigées une première fois par le secrétaire, puis renvoyées au Comité pour vérification. Le 3 juin 1840, BECQUEREL se plaignit que le Comité ne fût pas consulté sur la composition du bulletin puisque seul le secrétaire, président du Comité de rédaction, décidait.<sup>347</sup> A la suite de cette remarque, le Comité décida de préciser les attributions du secrétaire et décida que la rédaction des bulletins serait laissée à sa discrétion à condition qu'il rendît compte au Comité des circonstances particulières que pourrait présenter la rédaction. Dans la même séance les membres du Comité obtinrent de joindre aux observations soumises à leur examen une note explicite sur la valeur et l'opportunité de l'impression.<sup>348</sup>

Cependant, l'intervention des membres du Comité demeurait très restreinte et le secrétaire restait chargé de tout le travail de synthèse et de finition, en plus de la rédaction des procès-verbaux. Pour « diminuer en partie les nombreux travaux du secrétaire et apporter plus de sévérité dans la rédaction des bulletins », MAILLIOT proposa le 26 mars 1847 que chaque membre du Comité s'occupât d'un ou de plusieurs des travaux à imprimer. Le secrétaire, BONNET, lui répondit qu'il avait lui-même fait cette proposition quand il est entré au Comité, mais que cette mesure aurait entraîné un manque d'unité dans la rédaction et une perte de temps pour les membres, sans profit pour le secrétaire, obligé de toute manière de revoir leurs observations. Cet argument revint très souvent dans les discussions du Comité sur les attributions de chacun des membres par rapport au secrétaire.

Dans la séance suivante, le débat reprit de plus belle. Selon MAILLIOT et PIGNE le retard de cinq mois dans la publication des bulletins était dû à la liberté illimitée laissée par le Comité au secrétaire précédent, DEVILLE. PIGNE, en parfait connaisseur de l'histoire de la Société, rappela que, huit ou dix ans auparavant, « le secrétaire apportait à chaque séance les travaux dont l'impression avait été votée et les distribuait en parties égales aux divers membres, suivant le genre d'études de chacun d'eux. Puis à la séance suivante, on discutait des modifications proposées. Tout cela était l'application d'un règlement du Comité écrit par M. DENONVILLIERS. » Il s'engagea à présenter un nouveau projet si on ne retrouvait pas ce règlement dans les archives. Bien qu'il fût « convaincu qu'il n'y avait rien de personnel dans les réflexions qui venaient d'être faites et que chacun était animé du désir de voir prospérer les intérêts de la Société », BONNET crut devoir, comme secrétaire, « défendre pour ses successeurs une espèce de privilège qui lui [avait] été transmis par celui qui l'[avait] précédé. » Il demanda l'ajournement de la question jusqu'à ce qu'on retrouvât le règlement de DENONVILLIERS.<sup>349</sup> Ce règlement ne fut jamais retrouvé, et le 30 avril 1847, comme il l'avait promis, PIGNE proposa l'adoption des articles suivants, qui furent tous acceptés :

1° : Tous les travaux à imprimer doivent être connus et approuvés par le Comité.

2° : Les travaux adressés au Comité par la Société seront distribués par le secrétaire à tous les membres du Comité.

3° : Chaque membre qui aura reçu un travail à examiner le déposera dans la séance suivante sur le Bureau en faisant connaître sur une feuille séparée et annexée au travail les principales modifications qu'il croit utiles d'y faire et son opinion sur l'opportunité de la publication.

4° : La composition du bulletin sera laissée au secrétaire mais à la condition qu'il la fera ensuite connaître préalablement au Comité en lui exposant les motifs qui l'ont déterminé dans son choix, afin que le Comité puisse y faire des modifications s'il le jugeait convenable.

5° : L'extrait des procès-verbaux destiné à l'impression sera fait par le secrétaire et devra être préalablement à l'impression lu au Comité et approuvé par lui.

6° : Aucune note, aucune remarque ne pourra être publiée par le secrétaire sans l'approbation formelle du Comité et devra toujours porter pour signature : « Note du Comité ».<sup>350</sup>

Même après cette mise au point, les limites du pouvoir dévolu au Comité ne cessèrent d'être remises en question. Les membres du Comité eux-mêmes ne purent toujours s'accorder sur une définition satisfaisante, ni sur une formule de travail qui accélérerait la publication. Si le secrétaire

<sup>347</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°8, 3 juin 1840.

<sup>348</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°8, 10 juin 1840.

<sup>349</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 2 avril 1847.

<sup>350</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 30 avril 1847.

était seul chargé des Bulletins, il était submergé de travail, bien que le Comité ait pris l'habitude de confier au vice-président la correction des épreuves.<sup>351</sup> Au contraire, si les différentes observations étaient confiées aux membres, le secrétaire était alors dépendant d'eux et de leur rapidité à revoir les travaux. Or, comme le faisait remarquer RICHARD le 23 février 1849, les membres du Comité ne rendaient souvent les observations que très longtemps après les avoir obtenues, et il citait en exemple BARTH qui conservait une observation depuis plus de deux ans.<sup>352</sup>

Il était aussi difficile aux membres du Comité de s'accorder sur la profondeur des changements à apporter aux observations. Pendant son secrétariat, MAILLIOT engagea les membres du Comité à imiter BROCA, récemment élu, qui n'hésitait pas à refondre et réduire des observations qu'il jugeait mal rédigées ou incomplètes. BOUTEILLER prétendit au contraire que la Société devait publier les travaux de ses membres et non ceux de son Comité. BROCA et DEVILLE soutinrent le système des modifications, tant qu'on ne touchait pas aux réflexions scientifiques. Ils s'engagèrent toutefois à ne pas abrégé d'observation sans en avertir le Comité. DEVILLE proposa en outre qu'une observation déclarée mauvaise par un membre du Comité passât à un autre membre.<sup>353</sup> Lorsqu'il fut élu secrétaire, BROCA demanda aux membres du Comité de ne pas se contenter de modifier les inexactitudes dans les observations, mais de rectifier aussi les incorrections de style.<sup>354</sup>

BROCA avait à cœur l'amélioration des publications. Le 10 janvier 1851, il demanda une nouvelle révision du système de rédaction et de publication :

BROCA : La manière dont se fait actuellement la rédaction des bulletins ne répond pas aux nécessités de cette publication; le nouvel ordre des choses actuellement en vigueur auquel M. BONNET secrétaire à cette époque n'a pas voulu se soumettre a déjà été subi par MM. THIBAUT, RICHARD, MAILLIOT et moi. Tant que j'ai été en fonctions, je n'ai voulu rien réclamer à cet égard mais actuellement que mes fonctions de secrétaire sont épuisées je crois devoir provoquer la modification d'un état de choses dont j'ai senti le vice. Les bulletins sont maintenant signés par 13 personnes; chacun n'a par conséquent qu'un 13<sup>e</sup> de responsabilité. D'où résulte le peu d'importance que chaque membre attache en général à la part minime qui lui revient dans la rédaction des bulletins. Ainsi ce travail est quelquefois fait si légèrement qu'il arrive que le membre du Comité chargé de revoir les travaux juge bon d'insérer le rapport seul, ne voyant pas que celui-ci suppose connus des détails contenus dans l'observation et dont l'omission peut rendre le rapport inintelligible. Plusieurs fois le nom de celui qui avait rédigé le travail a paru un tel garant au membre du Comité qu'il ne l'a pas relu. D'autres membres plus consciencieux ne portent pas leur attention sur la rédaction même. L'état des choses actuellement en vigueur expose nécessairement à beaucoup de retards. Les séances du Comité ne sont pas toujours très rapprochées et de plus, certains travaux sont oubliés par les membres : ainsi le travail de M. DEGAILLE confié successivement à MM. BARTH et LEUDET est demeuré entre leurs mains huit mois. Celui de M. TRIQUET est entre celles de M. MAILLIOT depuis deux ans et neuf mois. Beaucoup de pièces sont perdues. On a dit que le règlement actuellement en vigueur avait été fait pour compenser l'autocratie du secrétaire. Cela n'est pas exact, car aucun secrétaire ne peut et ne doit s'y soumettre : par exemple, je remets chaque mois les procès-verbaux du mois précédent à M. MAILLIOT qui ne les revoit pas il est vrai, mais devrait le faire. Si comme il en a le droit, il voulût faire quelques modifications auxquelles je ne puisse consentir serait-il juste et rationnel que le Comité me forçât à signer une chose que je n'approuve pas ?

Conclusion : l'état de choses actuel n'est pas exécutable. Je propose que le secrétaire signe seul le bulletin et reprenne les droits qu'il avait autrefois. On pourrait lui adjoindre une commission de un ou deux membres. DEVILLE : M. BROCA confond souvent le règlement de la Société avec le règlement intérieur du Comité. Le règlement n'admet, il est vrai que 10 membres, mais la Société a décidé qu'elle adjoindrait au Comité plusieurs des membres les plus anciens. C'est ainsi qu'on a adjoint MM. PIGNE, BARTH, puis moi. Si ces anciens membres avaient été nommés d'après les termes du règlement on n'aurait pu faire entrer dans le Comité de jeunes membres de la Société.

MAILLIOT : J'ai été le premier à m'insurger contre les prétentions du secrétaire, qui ne peut suffire seul à la rédaction des bulletins. Je n'avais pas osé moi-même assumer une aussi grande responsabilité que celle que l'on veut créer désormais pour le secrétaire. Si, comme a dit M. BROCA il y a des négligences chez beaucoup de membres du Comité, qu'on nous inflige un blâme, et à moi tout le premier qui semble un des plus coupables.

---

<sup>351</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 1<sup>er</sup> mars 1850.

<sup>352</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 23 janvier 1849.

<sup>353</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 27 avril 1849.

<sup>354</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 8 novembre 1850.

DEVILLE : A l'époque où cette discussion eut lieu dans le sein du Comité je partageais seul l'opinion de M. BONNET. Avant ce dernier, les secrétaires ont été moi, CASTELNAU, DEMARQUAY dont l'élection fut le résultat d'un petit coup d'état; antérieurement les bulletins furent rédigés par MM. GOSELIN et TARDIEU seuls. A cette époque, les travaux étaient aussi nombreux qu'aujourd'hui et cependant les bulletins d'alors valent bien ceux que nous publions actuellement. L'habitude de remettre les travaux des membres entre les mains des anciens est mauvaise car le secrétaire a un intérêt majeur à la bonne rédaction des bulletins tandis que chacun de nous n'en a presque aucun. Il y a deux choses très pénibles dans les fonctions de secrétaire : les rapports avec M. MOQUET et le compte-rendu annuel. Je demande donc qu'on revienne aux anciennes habitudes et j'appuierai la proposition de M. BROCA.

DEVILLE proposa qu'une commission de quatre membres soit nommée pour examiner cette question et faire son rapport dans la séance suivante. Elle se composait de DENUCE, FOUCHER, HOUËL, et MAILLIOT. BROCA y fut adjoint sans voix délibérative. Elle rendit son rapport le 17 janvier.

Messieurs, la commission que vous avez nommée vendredi dernier pour examiner les objections qui vous ont été faites par votre secrétaire relativement au règlement intérieur du Comité de Publication (...) a été unanime pour reconnaître avec le secrétaire que la publication de nos bulletins avait beaucoup à souffrir du mode mis en usage depuis 3 ans dans le Comité. Des observations remises à des membres du Comité sont quelquefois restées très longtemps entre les mains d'un membre chargé de les examiner et souvent même, comme il résulte de l'aveu de quelques uns, elles n'ont été qu'incomplètement revues; d'autres fois même, elles n'ont pas été lues; il en résulte qu'un temps précieux pour cette publication a été perdu; c'est ainsi qu'il est arrivé qu'une observation n'a été publiée que une ou deux années après sa présentation au sein de la Société; cette année votre secrétaire vous a même indiqué quelques travaux qui ont été perdus complètement.

En face de ces faits, et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici, mais que le secrétaire a communiqués à la commission, nous nous sommes arrêtés aux trois propositions suivantes sur lesquelles tous les membres ont été unanimes.

1° : le secrétaire doit seul toucher les procès-verbaux

2° : il est injuste que le bulletin soit signé également de tout le Comité tandis que le secrétaire donne tout son temps et que les autres ne s'en occupent qu'en passant.

3° : la commission émet le vœu que le secrétaire s'adjoigne deux membres pour le gros texte à savoir : le vice-secrétaire et un membre nommé à l'élection par la Société.

Dans la discussion qui s'ensuivit, DEVILLE demanda qu'on ajoutât à ces propositions que le Comité déléguait la publication au secrétaire tout en conservant le droit de surveillance et la possibilité de retirer sa délégation. BLAIN DES CORMIERS demanda à ce que la question fût tranchée par la Société. BROCA lui répondit que le présent comité n'avait plus qu'une vie éphémère et que le nouveau comité pourrait être composé de membres nouveaux qui n'approuveraient pas ce qui serait décidé. Ils ne pouvaient donc guère qu'exprimer un vœu que le Comité de 1851 approuverait et pourrait mettre à exécution. DEVILLE réprouva lui aussi l'appel à la Société, ajoutant qu'il savait par expérience que les débats concernant le règlement empêchaient toujours les discussions scientifiques sérieuses. Le Comité choisit donc de prendre une décision et adopta les propositions suivantes :

1° : Le Comité de Rédaction et d'Administration délègue au secrétaire la rédaction des bulletins suivant un mode dont il sera question plus loin.

2° : La publication des procès-verbaux est déléguée au secrétaire seul.

3° : On adjoindra deux membres au secrétaire pour la rédaction du gros texte seulement.

4° : La commission propose que le vice-secrétaire de la Société soit de droit un des membres adjoints au secrétaire.

5° : Le deuxième membre adjoint sera nommé à l'élection du Comité. (Ce sera DENUCE puis FOUCHER).

6° : Le bulletin portera en tête le nom du secrétaire seul; au commencement du volume il sera précédé par le nom des membres du Comité.

Lors de la réunion du nouveau Comité, le 28 février 1851, MOREAU, récemment élu, se prononça contre les dispositions adoptées le 17 janvier. Selon lui, l'ancien système de répartition permettait de donner les observations traitant d'un sujet spécialisé à un membre du Comité versé dans ce domaine. BROCA prit de nouveau la parole pour rappeler qu'il était très important que chaque

bulletin fût publié à la fin du mois, « afin d'éviter tout plagiat comme le cas s'était déjà présenté »,<sup>355</sup> et que cette publication régulière n'était possible que par l'unité de la rédaction et la liberté d'action du secrétaire. Aux dispositions adoptées le 17 janvier il fut tout de même ajouté deux propositions confirmant au Comité la surveillance du travail du secrétaire et la faculté de lui retirer sa délégation. Ce retrait ne pouvait être fait qu'aux deux tiers des voix

Il fallut de nouveau préciser les fonctions du secrétaire le 16 mars 1855, à la demande de BAUCHET. BROCA rappela que la rédaction des bulletins était confiée au secrétaire, que celui-ci pouvait s'adjoindre le vice-secrétaire et un membre du Comité, mais que néanmoins le Comité conservait son droit de contrôle et n'avait jamais eu l'intention d'abandonner exclusivement les fonctions de rédacteur à un seul membre.<sup>356</sup>

### *Contenu du Bulletin*

Le format des bulletins, établi dès 1826, connut peu de variations jusqu'en 1873. Chaque bulletin mensuel se composait d'extraits des procès-verbaux (en petits caractères), d'observations originales et de rapports sur ces observations (en gros caractères). Le sommaire de chaque bulletin mensuel annonçait la liste des affections présentées dans les extraits des procès-verbaux en leur attribuant un numéro. Les pièces pathologiques et communications verbales étaient accompagnées parfois des débats, surtout à partir de 1840. Aucun titre n'était utilisé pour séparer les pièces. Ce n'est qu'à partir des années 1860 que les extraits obtinrent la même taille que les observations des candidats. Chaque présentation fut alors bien individualisée, avec un titre indiquant clairement son objet. Le titre des observations originales présentait l'auteur et son statut d'élève des hôpitaux, comme dans les revues médicales. Lorsque le rapport de la commission fournissait d'utiles renseignements, il était ajouté en partie ou en totalité à l'observations. Plus rarement, la discussion qui avait suivi la présentation l'accompagnait.

Les volumes annuels se composaient de onze bulletins mensuels précédés de la liste des membres et suivis du compte-rendu des travaux. Pendant les deux mois de vacances, il ne paraissait qu'un bulletin. L'année de travail de la Société commençait au mois de mars, après la tenue de la séance solennelle. Jusqu'en 1845, les bulletins se conformèrent à ce calendrier. Ensuite, ils commencèrent au 1<sup>er</sup> janvier. Le bulletin de 1845 ne couvre donc que dix mois.

La distinction entre les textes en petits et gros caractères était parfois difficile à comprendre pour les membres. Le 25 mai 1849, NOTTA se plaignit que le secrétaire n'eût pas fait imprimer sous son nom une observation qu'il avait donnée quelques temps auparavant, tandis que celle d'un autre membre, VIALLET, avait été publiée sous le nom de son auteur et en gros caractères. MAILLIOT répondit, appuyé par BOUTEILLER et RICHARD, qu'il était d'usage « d'imprimer en dehors des procès-verbaux les observations provenant de membres qui se sont fait recevoir adjoints ou titulaires, tandis qu'on imprim[ait] toujours en petits caractères les observations données par les membres reçus ou reproduisant les communications verbales qu'ils [avaient] faites en présentant des pièces anatomiques ». DUCLOS fit observer que le secrétaire avait le droit de demander une note écrite aux présentateurs mais qu'il pouvait aussi puiser dans cette note les seuls détails qu'il jugeait nécessaires pour l'exactitude des procès-verbaux. Selon lui, MAILLIOT aurait pu se contenter d'un extrait de l'observation de NOTTA — pourvu que cet extrait reproduisît ses paroles — or, il avait fait plus en publiant l'observation entière.

### *Évolution des Bulletins*

Les bulletins de la Société anatomique s'étoffèrent au cours des années. Le volume annuel de 1826 comprenait 228 pages, celui de 1845, 360. Vingt ans plus tard le nombre de pages avait presque doublé et atteignait 650 en 1865. L'évolution fut lente jusque vers 1840, mais à partir de 1845-1846, la Société eut de plus en plus de matériaux à publier. Or le contrat avec l'imprimeur MOQUET spécifiait le nombre de feuilles de chaque bulletin mensuel. Le 30 octobre 1846, il fallut ajouter une feuille aux bulletins, c'est-à-dire seize pages. L'année suivante, le problème se posa de manière encore plus aiguë. Le 26 mars 1847, jour du renouvellement du Comité, le secrétaire annonça qu'à cause de l'augmentation des matériaux en 1846, il avait besoin de 18 feuilles supplémentaires, c'est à dire 288

<sup>355</sup> La simple allusion faite ici par BROCA ne nous a pas permis de retrouver l'affaire en question.

<sup>356</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 16 mars 1855.



pages. Ceci représentait une énorme dépense, et MOQUET exigeait une compensation en bulletins ou en argent. POUMET proposa d'attendre et de ne publier une partie de ces travaux que dans le bulletin de 1847. Mais les autres membres du Comité s'y opposèrent. Les dates de présentation des pièces portées dans les bulletins attestaient un droit de priorité, qui n'aurait plus de sens si les travaux étaient publiés trop tard.

Le 2 avril suivant, le Comité décida d'augmenter le volume de 1846 des quatre feuilles qui se trouvaient en moins dans le volume de 1845 (correspondant à janvier et février 1846). Ceci représentait une économie de 600 francs et impliquait un retard de deux mois seulement. Pour économiser d'autres pages, il fut décidé le 16 mai 1847 que la liste complète des membres de la Société ne serait publiée que tous les quatre ans et que seule une liste restreinte aux membres actifs (adjoints et titulaires) paraîtrait tous les ans. D'autre part, les discussions auxquelles les observations et les rapports donnaient lieu seraient imprimées à la suite de ces travaux en petits caractères. Le 18 juin 1847, THIBAUT proposa en outre de supprimer les sommaires « afin d'économiser deux ou trois pages qui pourraient être plus utilement employées » mais tous les autres membres du Comité repoussèrent cette mesure qui aurait fait perdre beaucoup de lisibilité aux bulletins.

Vers 1846, la publication des travaux avait pris beaucoup de retard. Afin de résoudre ce problème, BOUTELLER proposa, le 23 février 1849, de mettre à jour les observations arriérées. Il se plaignit que le Bulletin de 1848 contint des observations de 1847. RICHARD fit remarquer qu'on avait déjà regagné beaucoup de terrain par rapport à toutes les observations laissées par DEVILLE (secrétaire pour 1846). Cependant, beaucoup de candidats avaient été acceptés et que leurs observations devaient être imprimées en gros texte. BROCA fit observer que le Comité ne devrait juger que de l'importance de l'observation et pas du statut de son auteur pour la taille des caractères. Remettre en cause une telle règle aurait toutefois ouvert la porte à nombre de récriminations.

Les feuilles supplémentaires représentaient un point de contentieux entre la Société et son éditeur, car le contrat n'en faisait pas mention. En 1851, le Comité dut s'opposer fermement à MOQUET qui exigeait 35 francs par feuille supplémentaire imprimée en gros caractères (contre 24 francs pour les autres). Il dut lui rappeler qu'en 1847 elles avaient été payées 25 francs pour que l'éditeur retirât sa demande. Après 1851, la subvention ministérielle et la fin des réimpressions permit à la Société d'augmenter la taille de chaque bulletin sans sacrifier le contenu.

Les illustrations, très coûteuses à l'époque, sont peu nombreuses dans les bulletins de la Société anatomique. Le 30 mars 1849, DEVILLE proposa de faire lithographier une pièce présentée dans une séance de la Société. Il rappela qu'il existait une planche dans le volume de 1844. Le trésorier, CAUDMONT, ajouta qu'il serait bon que les Bulletins continssent un certain nombre de planches. Les gravures seraient une preuve de la bonne santé financière de la Société. Par ailleurs, elles rendraient les bulletins plus attrayants et participeraient ainsi à sa publicité. Cependant, si un membre désirait que son observation soit accompagnée de gravures, il devait les payer lui-même. Le 27 mai 1852, BROCA obtint comme une faveur exceptionnelle le vote de la dépense nécessaire à l'impression de la planche annexée à son travail sur le rachitisme.

### *Réclamations contre la rédaction des bulletins*

La rédaction des bulletins exposait nécessairement le secrétaire à des critiques. Le 19 juillet 1843, MAILLOT demanda la parole pour rectifier une erreur commise dans l'impression du dernier bulletin. La Société, pour faire droit à cette réclamation, décida qu'une note serait insérée dans le bulletin mensuel suivant. Devenu secrétaire, MAILLIOT dut aussi rendre des comptes sur son travail de principal rédacteur. Le 25 mai 1849, NOTTA se plaignit de quelques omissions dans le compte-rendu d'une observation de *luxation du pied avec fracture du péroné* qu'il avait présentée le 23 mars précédent. Le secrétaire répondit que ces oublis auraient été réparés si NOTTA était venu les signaler lors de la lecture du procès-verbal. Tout ce qu'il pouvait faire à ce point, c'était donner une rectification dans les errata.

Le 22 mai 1846, LEFEBVRE prit la parole pour une « réclamation relative à la manière dont certaines particularités auraient été consignées dans les bulletins imprimés ». L'objet de sa demande ne fut pas enregistré au procès-verbal, mais il semble que LEFEBVRE avait attaqué l'interprétation donnée par le secrétaire, DEVILLE, de la pièce de SIMON, dont il était le rapporteur. Cette plainte était anti-

réglementaire : le secrétaire était autorisé à publier les faits présentés à l'appui des candidatures avant que le rapport de la commission ait été fait si celle-ci tardait trop. Toutefois, le secrétaire montrait parfois plus de prudence : dans la séance du Comité du 12 juin suivant, il fut décidé que le fait paradoxal de l'*adhérence d'un cunéiforme au péritoine* présenté par CUSCO ne serait publié qu'après le rapport.<sup>357</sup>

## Les éditeurs des Bulletins

En 1835, lorsque la Société entreprit de publier elle-même ses bulletins, elle ne fit pas appel à un libraire pour leur distribution. Elle se contenta de les faire imprimer chez PLASSAN, au 11 rue de Vaugirard. Une entente avec un libraire intervint sans doute ponctuellement pour la vente des bulletins en dehors de la Société. Selon les bulletins de 1836, ce libraire aurait été ÉBRARD, dont la boutique était établie au n°24 de la rue des Mathurins-Saint-Jacques. Le 5 juillet 1837, MERCIER annonça au Comité qu'un libraire était prêt à se charger de la vente des bulletins et des abonnements. En contre partie, il exigeait que son nom apparaisse sur les bulletins et que la Société lui verse une rétribution de 10%. Le 29 août suivant, le secrétaire fut autorisé à changer d'imprimeur si BAUDOIN, qui avait succédé à PLASSAN ne remplissait pas scrupuleusement ses engagements.

Le 21 février 1838, PIGNE lut une proposition sur l'augmentation future du prix de l'abonnement pour les honoraires et correspondants et déposa un traité entre le libraire ÉBRARD et la Société pour la vente et distribution des bulletins. Le contrat continua l'année suivante. ÉBRARD faisait imprimer les bulletins chez MOQUET. En 1840, MOQUET (90 rue de la Harpe puis 3 Cour de Rohan) devint libraire et reprit le contrat d'ÉBRARD. Il publia les *Bulletins de la Société anatomique* jusqu'en 1850, délaissant l'impression à HAUQUELIN et BAUTRUCHE en 1843, à LACOUR en 1846 et 1848, et à CHASSIGNON en 1847. Le 17 avril 1846, le Comité transmit à MOQUET les plaintes de certains de ses membres correspondants et honoraires sur ses négligences et son retard dans l'envoi des bulletins. LEFEVRE proposa de faire publier les bulletins de la Société par le libraire-éditeur LABE, quand le traité avec MOQUET viendrait à expiration. Dans la même séance, MOQUET demandait, dans une lettre, la prolongation de son contrat pour six ans, en offrant des facilités de paiement. Avant d'étudier cette proposition, DEVILLE rappela les conditions du traité liant la Société à MOQUET :

- 1°. La Société paie 25F pour l'impression de chaque bulletin mensuel. Les corrections sont effectuées par l'imprimeur.
- 2°. L'imprimeur ne peut tirer que 500 exemplaires, dont 300 pour lui et 200 pour la Société.
- 3°. L'imprimeur est obligé de payer 100F pour chaque centaine d'exemplaires qu'il tirerait en plus.

Le 12 juin 1846, la Société reçut une nouvelle lettre de MOQUET pour renouveler le contrat. Le Comité rédigea une réponse favorable au renouvellement, à condition que la Société pût réimprimer le nombre de bulletins nécessaires en payant le texte et la table au même prix, et que l'imprimeur consentît à des « facilités de paiement s'étendant aux six années de prolongation du traité pour le paiement de ces réimpressions à exécuter dans de brefs délais ».<sup>358</sup>

Le 17 juillet 1846, le contrat définitif fut signé :

Traité entre M. THIBAUT, interne à l'hôpital de la Pitié, agissant comme secrétaire de la Société anatomique de Paris et M. MOQUET libraire:

1. Monsieur MOQUET fera imprimer à ses frais et tirer à 500 exemplaires le bulletin de la Société anatomique.
2. La Société s'engage à en prendre 200 exemplaires, à raison de 3F chacun, soit 600F par an, payables par trimestre; à fournir tous les matériaux et la correction des épreuves.
3. Ces 200 exemplaires seront fournis moitié en volumes à la fin de l'année, et moitié en numéros séparés. M. MOQUET s'engage à faire brocher à ses frais, à la fin de l'année, ceux des volumes qu'on lui remettrait en bulletins mensuels.
4. Le premier de chaque mois, il devra être publié une livraison de deux feuilles, les numéros de Décembre et Janvier seront de deux feuilles et demi.

<sup>357</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1846, 22 mai 1846.

<sup>358</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 12 juin 1846.

5. La Société ne devra céder aucun des exemplaires achetés à M. MOQUET, si ce n'est aux membres adjoints ou titulaires de la Société.
6. Le libraire fournira les membres honoraires et correspondants, à raison de 4F pour Paris, et 5,50F pour les départements.
7. Si ultérieurement la Société n'avait pas assez de ses 200 exemplaires, le libraire lui fournirait ceux dont elle aurait besoin, à raison de 2,50F le volume.
8. Les volumes qui ont paru avant ce contrat seront vendus au libraire au prix de 3F.
9. Le libraire s'engage à vendre les volumes cédés et ceux qu'il fera imprimer 5F pour Paris, et 6,50F pour les départements.
10. Tous les trois mois le libraire devra régler avec la Société, représentée par son trésorier.
11. Si ultérieurement le libraire jugeait convenable de faire tirer à un nombre supérieur à 500, il devra donner à la Société la somme de cent francs pour chaque centaine en sus.
12. La couverture du bulletin pourra être employée par le libraire à ses annonces de livres, la première page toutefois sera réservée à l'annonce du bulletin.
13. Les sociétés savantes auxquelles la Société enverra le bulletin seront servies sur le nombre des exemplaires donnés à la Société, et aux frais de la dite Société; cette expédition sera faite par le libraire.
14. Les livres et journaux adressés à la Société lui appartiendront intégralement, quoique reçus par le libraire.
15. Ce contrat n'est valable que pour 6 ans, qui commenceront à couvrir le 1er janvier 1847 et finiront le 31 décembre 1852.
16. La Société s'engage à faire faire par l'entremise de M. MOQUET toutes les impressions qui auraient rapport à la Société.
17. M. MOQUET s'engage à fournir à la Société, à raison de 26F la feuille, 300 exemplaires brochés des années qui sont à réimprimer, qu'il fera tirer à 500 exemplaires; il restera propriétaire de 200 exemplaires.
18. Cette réimpression aura lieu dans le plus bref délai, et M. MOQUET attendra pour le paiement de ces volumes réimprimés que la position financière de la Société permette de l'effectuer. Ce délai pourra même s'étendre, pour une partie de la somme à payer, à la durée des 6 années du traité, si la Société ne pouvait se liquider auparavant.
19. M. MOQUET s'engage à publier aux mêmes conditions les tables décennales, sauf que le prix de la feuille, conforme au modèle, sera de 56F au lieu de 26F.
20. Dans le cas où des volumes déjà imprimés manqueraient à la Société, M. MOQUET s'engage à les faire réimprimer aux conditions mentionnées aux articles 17 et 18. Cependant, la Société ne pourra exiger la réimpression de ces nouveaux volumes s'il était dû plus de 1200F à M. MOQUET.
21. M. MOQUET s'engage à imprimer aux conditions mentionnées dans les articles 17 et 18 les procès-verbaux de l'ancienne Société anatomique. Si cependant la Société désirait les faire imprimer en petits caractères des procès-verbaux, le prix de la feuille serait alors de 29F au lieu de 26F.
22. Pour toutes ces réimpressions la Société s'engage à prendre 300 exemplaires, et à charger exclusivement M. MOQUET de la vente de ses bulletins.

Le 14 août 1846.

THIBAUT  
MOQUET

Néanmoins, malgré la signature de ce contrat, les relations de MOQUET et de la Société anatomique ne s'améliorèrent pas. Au mois de mai 1849, MOQUET fit opposition au paiement des bulletins. Il fut invité à la séance du Comité du 20 juillet 1849 pour discuter des modifications du traité. Le problème de l'opposition fut réglé mais la semaine suivante, il refusa les modifications discutées. Le 1<sup>er</sup> mars 1850, pour compléter le prix des bulletins de l'année 1849, MOQUET consentit « à être payé en volumes », c'est-à-dire à tirer plus que les trois cents exemplaires qui devaient normalement lui revenir.

La fin du contrat avec MOQUET était prévue pour janvier 1853. Quelques notes de BROCA prises dans une séance extraordinaire de juin 1852, indiquent que l'alliance avec MOQUET allait sans doute

cesser plus tôt que prévu car la faillite menaçait l'éditeur. Déjà le libraire Germer BAILLIÈRE (installé 17 rue de l'École de Médecine) s'était présenté chez VERNEUIL, un membre du Comité, et lui avait annoncé qu'il reprendrait le contrat passé avec MOQUET. Le Comité contacta le libraire MASSON pour lui demander s'il serait intéressé, mais décida finalement qu'une commission serait chargée de s'entendre avec BAILLIÈRE. Celui-ci proposait quelques modifications et davantage de publicité. Le 20 août 1852, BAILLIÈRE fut exceptionnellement invité à la séance du Comité. L'éditeur et la Société parvinrent rapidement à une entente. Le traité fut signé le lendemain, pour prendre effet à compter du 1er janvier 1853. Il portait sur trois ans (1853, 1854 et 1855). Comme auparavant, la Société recevait 200 exemplaires dont 100 par numéros mensuels piqués et 100 par volumes annuels brochés. BAILLIÈRE devait tirer les bulletins à 500 exemplaires au minimum et à 1000 au maximum. Le prix de chaque feuille, avec ou sans petit texte, passait à 30 francs.

Le 28 novembre 1855, la Société changea à nouveau d'éditeur et choisit, pour cinq ans, le libraire MASSON (Place de l'École de Médecine). Le contrat fut continué de fait jusqu'au 31 décembre 1862. L'imprimeur MARTINET, employé par BAILLIÈRE, continuait à assurer l'impression.

De 1863 à 1868, la Société confia de nouveau l'impression et la publication de ses travaux à MOQUET, installé cette fois-ci 11 rue des Fossés Saint-Jacques. MOQUET avait dû se plier aux désirs de la Société pour obtenir le contrat, signé le 31 décembre 1862. Dégagée de ses soucis financiers, la Société pouvait se montrer plus exigeante. Elle continuait à payer 30 francs par feuille et à recevoir 200 exemplaires. A partir de 1868, les bulletins de la Société furent publiés par l'éditeur Adrien DELAHAYE (Place de l'École de Médecine).

## Publicité

La Société anatomique, pour conforter sa renommée, devait se faire connaître au sein du monde médical. Dans la séance du 21 février 1828, CRUVEILHIER proposa de tirer le compte-rendu de l'année à deux cents exemplaires et d'en envoyer un à chaque société médicale. Cette tradition fut conservée même après la publication autonome des bulletins. Chaque année le compte-rendu paraissait dans un journal médical ou en brochure séparée, en plus de sa publication dans les bulletins.

La *Nouvelle bibliothèque médicale* et la *Revue médicale* étaient des journaux à fort tirage. La Société anatomique parvenait aisément à toucher une grande partie du public médical. La publication autonome des bulletins à partir de 1835 fit disparaître cette publicité. Pour compenser cette perte de lectorat, la Société chercha, à plusieurs reprises, à faire connaître ses travaux par l'intermédiaire des revues médicales. Le 11 mars 1840, le Comité décida qu'un extrait de chaque bulletin serait adressé aux divers journaux. Le 11 novembre suivant, il invita PIGNE à faire des ouvertures aux rédacteurs. Il semble cependant qu'aucun accord ne fut conclu.

Certains membres collaboraient pourtant régulièrement à divers journaux de médecine. Il leur arrivait parfois d'utiliser les travaux de la Société anatomique dans leurs articles sans en prévenir le Bureau, ce qui contrevenait au règlement. Le Comité tolérait cette situation jusqu'à un certain point. Sa réaction dépendait de la manière dont l'observation était rapportée et de la référence ou non à la Société anatomique. Si l'article correspondait à l'attente du Comité, il était considéré comme de la publicité utile. Dans le cas contraire, son auteur était interpellé en séance. Le 22 juillet 1840, le secrétaire rapporta qu'une *observation de plaie de tête*, présentée par LIVOIS le 24 juin, avait été reproduite la semaine suivante dans *l'Expérience* par TAVIGNOT, « en violation de l'article 72 du règlement et des intérêts les plus graves de la Société ». TAVIGNOT s'excusa en prétextant l'ignorance de cet article. Un an plus tard, la Société fut appelée à prendre une décision sur ces publications sauvages. Le 21 juillet 1841, GIRALDES fit remarquer qu'un journal étranger à la Société, *L'Examineur médical*, donnait chaque semaine un compte-rendu de la séance, et demanda si la Société autorisait cette publication. Une vive discussion s'engagea. TARDIEU, BARTH, PIEDAGNEL, ESTEVENET, CHASSAIGNAC, et COMIN contestèrent le droit du journal mais PIGNE et MERCIER le défendirent. La Société décida, que, les séances n'étant pas publiques, personne n'avait le droit de publier le compte-rendu des présentations et des discussions sans son autorisation.<sup>359</sup>

<sup>359</sup> Le 13 décembre 1845, MACCARTHY, président de la Société anglo-parisienne de médecine, demanda à la Société la permission de publier un compte-rendu des séances dans un journal anglais non précisé. Le secrétaire, DE CASTELNAU, appuya la demande de MACCARTHY. Les mêmes PIGNÉ et MERCIER, qui avaient défendu les prétentions de *l'Examineur médical*, se déclarèrent opposés à cette publication, s'appuyant sur le tort que cela pourrait porter aux bulletins. L'archiviste, POUOMET, fit

Moins de quatre ans plus tard, le même problème resurgit. Le 31 janvier 1845, LEFEBVRE se plaignit que la communication qu'il avait faite dans la séance précédente eût été reproduite avec inexactitude par un journal « sans avoir été accompagnée des considérations qui pouvaient non seulement la rendre intéressante mais lui donner sa véritable signification ». Selon lui, les communications faites devant la Société ne devaient pas être reproduites au-dehors, ou bien elles ne devaient l'être « qu'avec tous les développements possibles, ce qui rendrait alors les bulletins presque inutiles ». BOURDON soutint ce point de vue et ajouta que d'après le règlement, les communications faites à la Société étaient sa propriété exclusive pendant un an. BARTH concéda que la Société aurait à souffrir que des observations complètes devant figurer dans les bulletins soient publiées dans les journaux, mais qu'il était au contraire « plus utile que nuisible à ses intérêts de voir ces faits seulement signalés dans les journaux. De cette manière en effet les faits intéressants, sans perdre de leur originalité, [seraient] recommandés à l'attention des savants ». DEPAUL fit observer que c'était de cette manière que l'Académie assurait sa publicité. DE CASTELNAU, tout en partageant l'opinion de BARTH sur l'utilité des communications succinctes aux journaux fit remarquer que, les séances de la Société n'étant pas publiques comme celles de l'Académie, il ne lui semblait pas convenable que ces communications soient faites sans l'agrément de la Société, et en particulier des présentateurs. La majorité finit pas se ranger à cette dernière opinion. CRUVEILHIER tint à préciser que jusqu'à présent les bulletins avaient été l'organe des travaux de la Société et qu'il paraissait convenable de conserver la tradition. La communication pourrait être publiée ailleurs uniquement dans le cas où le présentateur déclarerait qu'elle devait l'être.

Devenu journaliste médical, DE CASTELNAU fit une demande le 26 janvier 1849 pour être autorisé à reproduire des travaux de la Société dans la *Gazette des Hôpitaux*. BROCA soutint cette demande, arguant que les discussions de valeur pouvaient être publiées dans les revues médicales et qu'il ne fallait pas que la Société s'isolât complètement. POUMET protesta contre ce point de vue. Selon lui, si la Société ne s'était pas mise en rapport jusqu'à ce jour avec les journalistes, ce n'est pas qu'elle ait voulu s'isoler, mais bien parce qu'elle avait « craint de déroger et de perdre par conséquent de sa considération. D'un autre côté, si la *Gazette des Hôpitaux* publi[ait] ce que les bulletins renferm[ai]ent de meilleur, il était à craindre que les Bulletins de la Société eux-mêmes en souffrent ». BROCA fit remarquer que l'irrégularité des publications de la Société était l'une des causes principales du petit nombre d'abonnés.<sup>360</sup> THIBAUT rappela que les bulletins devaient être envisagés au double point de vue de la science et des conditions qui liaient la Société au libraire MOQUET. La Société conserva donc les décisions de 1845.

La publication dans les journaux ne représentait pas une solution satisfaisante pour la Société. Mais les membres récemment nommés, plus jeunes et moins riches, étaient particulièrement sensibles au prix des bulletins et au faible nombre d'abonnés. L'ouverture sur un lectorat beaucoup plus large était attirante. Dans son projet de contrat pour la publication des travaux de la Société en 1852, BAILLIÈRE prévoyait d'insérer une page de publicité en regard de la page de titre. La publicité pour les *Bulletins de la Société anatomique* serait assurée de la même manière sur les autres ouvrages publiés par sa maison d'édition. L'argument apparaissait séduisant mais un des membres du Comité, FOUCHER, demanda si on ne pouvait pas obtenir plus de publicité en donnant un compte-rendu mensuel des faits présentés à la Société dans un journal de médecine. BROCA lui répondit que la *Gazette des Hôpitaux* ne tenait pas à reproduire ce compte-rendu et qu'il était difficile de s'entendre avec les journaux de médecine sur ce point. BLAIN DES CORMIERS ajouta que l'imprimeur pourrait se considérer lésé par cette publication et chercher à imposer des conditions plus dures. Le vice-secrétaire fut finalement chargé d'extraire les faits principaux des bulletins et d'en faire un article pour les journaux, mais on ignore s'il fut accepté.

L'amélioration des bulletins eux-mêmes aurait assuré facilement une meilleure publicité. Mais le contenu des bulletins ne pouvait guère changer et il était difficile de les rendre plus attractifs. Les bulletins mensuels piqués comportaient une couverture en papier coloré. En 1841, le Comité décida

---

observer que cette affaire regardait surtout le libraire MOQUET. Si ce dernier consentait à la publication, il n'y avait plus d'objection à élever. MOQUET, présent exceptionnellement à la séance, ne s'opposa pas à la publication.

<sup>360</sup> POUMET faisait ironiquement remarquer dans une note ajoutée postérieurement que pendant son secrétariat, BROCA n'avait guère amélioré la régularité des publications de la Société.

qu'elle serait imprimée et porterait un titre particulier.<sup>361</sup> Le 26 mars 1847, lors du renouvellement du Comité, une commission fut nommée pour examiner un projet destiné à augmenter la publicité des travaux de la Société. On ignore les mesures proposées par la commission, mais le projet fut refusé par le libraire le 2 avril.

L'éditeur chercha aussi à attirer l'attention des acheteurs potentiels vers les *Bulletins de la Société anatomique*. Le volume de 1853, le premier à être publié par BAILLIÈRE, reprit la liste de tous les secrétaires et des membres du Comité dont le nom avait été mis en tête des bulletins depuis 1826 : « Bulletins de la Société anatomique, rédigés par MM. BARTH, BECQUEREL, BEHIER, etc. » Les secrétaires en fonction étaient encore des inconnus. En leur adjoignant ainsi des aînés déjà reconnus (agrégés, médecins des hôpitaux, professeurs de la Faculté), BAILLIÈRE donnait aux bulletins la dimension d'une vaste collaboration entre plusieurs médecins. Cette liste n'avait guère de sens et elle déplut fort au secrétaire en poste, dont le nom se retrouvait noyé au milieu des autres. L'année suivante BAILLIÈRE réduisit sa liste aux seuls secrétaires. Il dut ensuite revenir à des proportions plus modestes.

### **Publications non autorisées dans d'autres journaux**

La Société pouvait décider de publier elle-même une partie de ses travaux dans des revues. Par contre, elle ne pouvait tolérer la publication séparée des observations par leur auteur. Elle eut à se plaindre de nombreux manquements au règlement. Certains membres le violaient en toute bonne foi, n'ayant pas eu connaissance des articles concernés. D'autres n'hésitaient pas à le braver, quitte ensuite à plaider l'ignorance, car cette publication pouvait beaucoup les servir. Les *Bulletins de la Société anatomique* avaient une audience beaucoup plus faible que les grands hebdomadaires médicaux, et leur parution était souvent retardée.

Les publications non autorisées pouvaient entraîner des sanctions pour leurs auteurs. Le 5 juin 1846, PIGNE, qui à de nombreuses reprises déjà s'était posé en garant du règlement, appela l'attention de la Société sur deux observations publiées par leurs auteurs, avant même qu'elles aient paru dans les *Bulletins de la Société anatomique*. La publication de l'observation de GOGUE dans la *Gazette des Hôpitaux* ne lui paraissait passible d'aucune pénalité réglementaire. Au contraire, la conduite de LUNIER lui semblait mériter un blâme. LUNIER avait en effet utilisé des remarques qui lui avaient été adressées en séance, et les avait fait imprimer à la suite de son observation. Ce dernier protesta immédiatement, invoquant son ignorance de l'article relatif à ces publications. La Société suivit PIGNE et décida que sa réclamation serait conservée au procès-verbal.<sup>362</sup>

Si le membre publiait son observation avant l'insertion dans les bulletins, celle-ci était annulée. Le 26 juillet 1850, LEUDET demanda au Comité de statuer sur le cas d'AXENFELD. Ce tout récent membre adjoint avait présenté une *Observation de fracture de la base du crâne* qui devait être insérée dans les *Bulletins*, mais avant même que cette publication ait eu lieu, il l'avait fait imprimer dans la *Gazette des Hôpitaux*. LEUDET demanda qu'on rappelât l'article 83 du règlement aux membres de la Société et que le travail d'AXENFELD ne fût pas inséré dans les bulletins.

L'éditeur, à qui revenaient les bénéfices de la vente d'une grande partie des bulletins, avait tout avantage à éviter que ces doubles publications ne se produisent. Le 11 novembre 1853, BAILLIÈRE se plaignit dans une lettre au Comité que certains travaux originaux présentés à la Société soient publiés dans d'autres recueils avant leur parution dans les bulletins. LEUDET et POMET approuvèrent cette remarque. DENUCE tint toutefois à établir une distinction entre les observations qui étaient la propriété de la Société et celles qui lui étaient présentées officieusement. MOREAU fit remarquer que la cause principale de ces infractions était l'ignorance du règlement par de nombreux candidats. BROCA proposa de le faire afficher afin d'éviter que de tels abus ne se reproduisissent.

Il arrivait toutefois que la Société accordât l'autorisation de publier une observation insérée dans les bulletins. Mais, comme pour BOUCHACOURT le 4 avril 1838, il fallait que l'observation fît partie

---

<sup>361</sup> Séances du 24 février 1841 et séance du Comité du 2 mars 1842. Cette couverture était verte pour les bulletins de 1842. Le Comité décida en outre que le premier numéro de l'année serait tiré à 500 exemplaires de plus qu'à l'ordinaire et distribué gratuitement.

<sup>362</sup> Séance des 5 et 12 juin 1846.

d'un travail plus étendu et que l'auteur indiquât qu'elle provenait des *Bulletins de la Société anatomique*.

## Réimpression

A partir de 1835, la Société disposa d'une collection uniforme des Bulletins. Le Comité vit rapidement l'intérêt de réunir les observations et extraits de procès-verbaux éparpillés dans les revues médicales entre 1826 et 1834 afin de composer *a posteriori* une collection unique. La première proposition relative à la réimpression des huit premières années des *Bulletins* fut émise par PIGNE le 3 juin 1840. Une commission composée de PIGNE, TARDIEU et DURAND-FARDEL effectua les premiers calculs sur le coût éventuel de cette réimpression. Le projet ne fut pas poussé plus loin avant l'année suivante. Le 5 mai 1841, les membres du Comité se partagèrent les *Bulletins* afin de s'assurer que les matériaux contenus valaient la peine d'être réimprimés. Les travaux antérieurs furent jugés intéressants puisque le 19 mai 1841, PIGNE fut chargé de présenter un rapport proposant une contribution extraordinaire pour financer cette réimpression. Le 16 juin 1841, les conclusions de la proposition faite par PIGNE au nom du Comité dans la séance du 2 juin furent mises en discussion.

Il est adopté :

- 1°. Que la réimpression de tous les volumes épuisés sera tentée.
- 2°. Que chaque volume sera tiré à 500 exemplaires.
- 3°. Que chaque membre adjoint ou titulaire paiera 3F pour le premier volume.<sup>363</sup>
- 4°. Que la souscription pour les membres honoraires et correspondants sera de 4F, pour les personnes étrangères à la Société de 5F.
- 5°. Que le comité de rédaction est chargé de veiller à cette réimpression.

La réimpression des premiers volumes commença immédiatement chez le libraire EBRARD. Le volume des bulletins de 1826<sup>364</sup> parut avant la fin de l'année mais celui de 1827 ne parut qu'en 1844, après que MOQUET fût devenu l'éditeur des bulletins.<sup>365</sup> Le volume de 1828 vit le jour l'année suivante.

Le 20 mars 1846 on décida la division des *Bulletins* en séries décennales : 1826-1835, 1836-1845, 1846-1855, etc.<sup>366</sup> Pour 1846, il était prévu que la réimpression serait accélérée et que plusieurs volumes seraient achevés. Cependant, en parcourant les revues médicales des années 1826-1834, les membres du Comité s'aperçurent du peu de matériaux dont ils disposaient pour 1831. Il fut question de réunir 1831 et 1832, mais le 15 mai 1846, on décida de maintenir la division en années « pour 1831, 1832 et 1833 malgré le peu d'étendue de ces parties de la collection ». Il était toutefois difficile de légitimer la publication autonome d'un bulletin aussi pauvre. Le 28 août 1846, POUMET et DEVILLE proposèrent que le bulletin de 1831 fût réimprimé avec des observations de diverses époques, de manière à former un volume d'au moins 300 pages. Mais cette décision ne satisfaisait pas complètement certains membres du Comité. Le 18 décembre 1846, on décida que le volume de 1831 serait réuni à celui de 1832 et que le premier volume de la collection des bulletins contiendrait les procès-verbaux de l'ancienne Société anatomique, de façon à ce que la première série décennale conservât dix volumes. Le 7 mars 1847 PIGNE s'éleva contre cette décision. Arguant qu'il avait été chargé seul pendant cinq ans environ de la réimpression, et entre autres de la rédaction de toutes les tables des matières, il demanda l'annulation de la décision du 18 décembre.

On en revint alors à la décision du mois d'août. Le volume de 1831, très succinct, serait complété par des travaux des membres de cette époque, « épars dans les thèses et les recueils

<sup>363</sup> En fait le bulletin de 1829, peu volumineux, fut vendu 1,50F jusqu'en 1846 et non 3F.

<sup>364</sup> Un bulletin mensuel très court fut oublié dans cette réimpression : il s'agit de celui paru dans le quatrième tome de la *Nouvelle bibliothèque médicale*, p. 387-389.

<sup>365</sup> La réimpression ne pouvait être complètement conforme à la première édition. Le Comité choisit d'uniformiser la structure des bulletins mensuels sur le modèle de 1835 : avant 1833, les extraits des procès-verbaux étaient en effet placés après les observations et mémoires. Dans le volume de 1827, une planche illustrant l'observation de Joseph Gustave MARTIN-SAINT-ANGE sur le *cloaque d'une chienne* ne fut pas regravée. Par ailleurs, la notice nécrologique consacrée à THOURET ne faisait pas partie des bulletins de la Société à l'origine.

<sup>366</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°17, 20 mars 1846.

périodiques contemporains, bien qu'ayant pour la plupart été présentés primitivement à la Société anatomique », afin de conserver dix volumes à la série. Le Comité dut faire des démarches auprès de LENOIR, ancien secrétaire, pour compléter les matériaux des archives. Pour étoffer le bulletin de 1831, on fit des recherches dans la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, l'*Anatomie pathologique* de CRUVEILHIER, la *Revue médicale* et les *Archives générales de médecine*.

Cependant, une dernière difficulté retarda la réimpression du Bulletin de 1831. Le 26 janvier 1849, RICHARD annonça au Comité qu'il fallait recueillir de nouveau les observations. Elles avaient été brûlés par HOUËL parmi les papiers que PIGNE lui avait indiqués pour la destruction, avant de quitter Paris pour la Nouvelle-Orléans. Le 23 février 1849, HOUËL remit les bulletins de 1831 et le registre n°18, confié provisoirement à PIGNE pour les besoins de la réimpression. PIGNE ayant été le seul à connaître les sources utilisées, il fallut réellement tout recommencer depuis le début. Bien que le secrétaire MAILLIOT, fût convaincu que tous les bulletins mensuels de 1831 avaient été publiés dans la *Revue médicale*, il fut nécessaire d'établir une commission de réimpression composée de DUCLOS, HOUËL et POMET.

Le 3 mai 1850, le Comité adopta la rédaction d'une note expliquant le retard pris par la commission chargée de la rédaction de ce volume. Le 14 juin, le travail scientifique était enfin terminé; seule l'impression n'était pas achevée. POMET rendit les documents prêtés par LENOIR. Celui-ci demanda qu'on remplaçât ses volumes de 1826 à 1835 utilisés pour permettre la réimpression. Le 21 juin, il fit hommage à la Société — en plus d'une thèse de concours sur *Les opérations qui se pratiquent sur les muscles de l'œil* — de cinq volumes de la première édition des bulletins. Il reçut en échange cinq volumes de la nouvelle édition. Le comité lui offrit également tous ceux qui étaient parus depuis 1840, comme témoignage de sa reconnaissance pour les soins consacrés à la publication des cinq premiers volumes.

Le 12 juillet suivant, alors que le volume de 1831 n'était pas encore mis en vente, les volumes de 1834 et 1836 étaient presque épuisés. Le Comité projeta de les réimprimer mais décida finalement de ne pas le faire. Le 10 février 1854, POMET ne fut plus autorisé à délivrer isolément les exemplaires restants de 1835, 1836, 1839, 1842, 1843 et 1844. Seuls les membres qui achetaient la collection complète pouvaient recevoir ces bulletins.

A la suite du contrat passé avec BAILLIÈRE, POMET lui avait livré plusieurs exemplaires de chaque volume annuel. Le 13 décembre 1852, BROCA reconnaissait que la Société n'était plus dépositaire des collections des bulletins, « pas plus que l'Académie de Médecine, que l'Institut », mais insistait pour que la Société en conservât par sécurité un certain nombre.

Une société qui se perpétue ne peut faire indéfiniment face aux demandes de collections. Il arrive un moment où ses collections s'épuisent, ce moment est venu pour la Société anatomique. Les réimpressions nous ruinaient. Désormais M. BAILLIÈRE les fera si bon lui semble mais M. BAILLIÈRE nous demande des volumes dont nous avons besoin, nous ne pouvons pas nous en dessaisir sans savoir à quel prix il nous les cédera plus tard.

Le Comité décida que la Société ne devait pas se dessaisir des années dont elle avait moins de 50 volumes mais qu'elle pourrait faire un échange volume par volume de celles dont elle possédait de nombreux exemplaires.

Le 30 mars 1849, le secrétaire, MAILLIOT, revint sur l'idée de publier les travaux de l'ancienne Société et demanda qu'il fût fait un relevé des trois registres pour composer un volume à part : celui-ci contiendrait le résumé des procès-verbaux de la Société depuis sa fondation jusqu'en 1809. DEVILLE lui objecta que cette idée avait été reconnue irréalisable. Lors d'une séance extraordinaire de juin 1852, les membres du Comité abordèrent à nouveau le sujet des archives de l'ancienne Société. POMET — le seul à avoir étudié les procès-verbaux et à bien connaître l'ancienne Société — regretta que la collection des notes et observations eût été perdue et fit ressortir l'intérêt de publier les meilleures observations. Selon lui, dans les trois registres in-folio, il y avait sans aucun doute « des richesses à mettre au jour » qui pouvaient donner matière à un volume. Il proposait de chercher un moyen pour récupérer les travaux perdus. Il lui semblait possible de retrouver quelques observations dans les thèses dirigées par DUPUYTREN et LAENNEC. D'autres contributions avaient été publiées dans la *Bibliothèque médicale* et dans le *Répertoire d'anatomie et de physiologie pathologiques* de BRESCHET. POMET demanda qu'une commission de trois membres fût nommée. LEGENDRE objecta



que si les observations avaient déjà été publiées il vaudrait peut-être mieux donner une simple indication de ces recherches, ce qui revenait à vider de son sens la proposition de POUMET.<sup>367</sup> L'achèvement de la réimpression permettait d'espérer que la Société se donnerait les moyens de publier ce volume mais la commission ne fut pas nommée et la Société alloua les fonds disponibles à la *Table des Bulletins* qui devait être commencée l'année suivante.

## Irrégularité du Bulletin

Les publications de la Société anatomique souffraient d'un retard chronique. Les bulletins mensuels paraissaient irrégulièrement, ce qui entraînait de graves conséquences pour les ventes et les abonnements. Le secrétaire et le Comité peinaient pour assurer la publication à un rythme soutenu. Les retards s'accumulaient à plusieurs niveaux : les candidats tardaient à remettre leurs observations, les membres des commissions agissaient de même avec leurs rapports. De plus, le Comité devait relire et corriger tous les travaux. Une soudaine augmentation du nombre de communications pouvait désorganiser les efforts entrepris pour rattraper le retard.

Le délai principal concernait les bulletins mensuels du début de l'année. La séance solennelle se tenait habituellement à la fin de février. Le compte-rendu des travaux de l'année précédente, inséré dans le bulletin de décembre à partir de 1846, ne pouvait donc être publié avant mars.<sup>368</sup> Ce compte-rendu était un travail de longue haleine qui exigeait du temps et les bulletins de janvier et de février en pâtissaient nécessairement.

Le retard dans la publications des travaux inquiétait les membres pour une toute autre raison : la priorité de leurs découvertes risquait de ne pas être reconnue. Pour atténuer tout risque de plagiat, CHASSAIGNAC demanda le 27 mai 1840 que la date de communication des pièces à la Société fût mise à la suite de l'extrait donné dans les bulletins. Sur quelques observations du secrétaire il consentit à ce que cette mesure fût restreinte aux cas qui pourraient offrir un intérêt de priorité : la date pourrait d'ailleurs toujours être établie sur l'original des procès-verbaux.<sup>369</sup> Malgré cette décision, la date des présentations fut rarement indiquée. THIBAUT la demanda à nouveau en 1846. Le 16 mai 1847, sur la proposition de BARTH, le Comité décida que les dates des observations seraient « autant que possible » mentionnées dans les bulletins.

## La Table générale des Bulletins

Le projet d'une table générale des *Bulletins de la Société anatomique* fut évoqué pour la première fois au sein du Comité par LEBERT le 30 mai 1851. BROCA, vice-président, tout en admettant l'utilité de cette proposition souligna les grandes difficultés de son exécution. Son principal argument était le manque de temps. Le projet fut donc momentanément ajourné. Le contrat passé avec le nouvel éditeur de la Société, Germer BAILLIÈRE, entraîna sans doute la Société à chercher un moyen de réaliser la table. Nous ne possédons pas le texte du contrat ; cependant, dans des notes prises lors d'une séance extraordinaire du Comité de juin 1852, BROCA soulignait l'importance de faire imprimer la table pour que la collection conserve toute sa valeur : « Caution capitale — pas de collection sans table — faudrait imprimer la table ».<sup>370</sup>

---

<sup>367</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, Séance extraordinaire du Comité de juin 1852.

<sup>368</sup> Ceci explique par exemple que le numéro de décembre 1845, dans lequel furent publiés le compte-rendu de DEMARQUAY et quatre éloges funèbres, contienne aussi l'historique de la première Société anatomique, écrit à partir des registres de l'ancienne Société anatomique, rendus seulement en mars 1846.

<sup>369</sup> La publication dans les bulletins ou la mention au procès-verbal était nécessaire pour attester la priorité d'une découverte. Le 16 novembre 1842, VOILLEMIER fit part d'expériences sur l'alimentation des malades affectés d'anus contre nature par injection de bouillon dans le bout inférieur. DESPRES réclama la priorité pour cette idée qu'il avait émise dès 1834 devant la Société. VOILLEMIER ignorait cette proposition de DESPRES qui n'était consignée nulle part. Le 8 février suivant, DESPRES invoqua le témoignage de deux de ses élèves pour régler le différent.

<sup>370</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, Séance extraordinaire du Comité, juin 1852. Minute du procès-verbal.

Le 11 novembre 1853, Jules BOUTEILLER, envoya une lettre au Comité de rédaction, dans laquelle il proposait de rédiger la table des 25 premières années des *Bulletins*.<sup>371</sup> La *Table des bulletins* était une vaste entreprise. Pour la terminer rapidement, BOUTEILLER s'adjoignit deux collaborateurs : le docteur MURELLE, ancien interne des hôpitaux de Rouen et un banquier de ses amis, LHERMANT. Ils mirent tout de même quatre ans à la réaliser.

BOUTEILLER ne se contenta pas de dresser la table des matières des trente premiers volumes. Il établit aussi un index par auteurs et la liste des membres avec la date à laquelle ils avaient obtenu leurs titres, lorsqu'elle était connue. POUMET et BOUTEILLER échangèrent une correspondance soutenue entre 1853 et 1857. L'archiviste offrait d'utiles conseils sur la méthode à adopter et la rigueur à observer. Il envoya aussi à BOUTEILLER toutes les archives qui pouvaient lui servir dans la rédaction de l'introduction et de l'index des membres.<sup>372</sup>

Pour remercier BOUTEILLER du travail qu'il avait entrepris, le Comité l'invita au banquet à partir de 1854.<sup>373</sup> Le 28 août 1857, lorsque la table fut terminée la Société anatomique décida de récompenser les trois collaborateurs à la mesure de leurs efforts.

Pour témoigner sa reconnaissance à Messieurs J. BOUTEILLER, S. MURELLE, E. LHERMANT de Rouen, auteur et collaborateurs de la table de nos trente premiers volumes, la Société a offert à chacun d'eux une médaille frappée à la Monnaie, gravée en relief, offrant sur la face la tête d'Hippocrate et sur le revers l'inscription suivante : La Société Anatomique de Paris, à Monsieur ..... de Rouen. 1857.<sup>374</sup>

## Abonnements

La Société se chargeait de distribuer les bulletins aux titulaires, aux adjoints et aux anciens membres actifs. A partir de 1838, les membres correspondants et honoraires les recevaient par l'intermédiaire du libraire. Le 21 février 1838, sur proposition du Comité, la Société décida que les membres honoraires et correspondants recevraient tous les bulletins *francs de port* et les paieraient 4 francs pour Paris, et 5 francs pour les départements. Les bulletins étaient vendus au public un franc de moins qu'aux membres de la Société. Les membres acceptaient de les payer plus cher afin de contribuer à l'équilibre financier de la Société.

Les bulletins représentaient une dépense importante pour les étudiants. En 1846, MAILLIOT suggéra de vendre les volumes à crédit pour les membres qui ne pourraient pas les payer immédiatement. PIGNE répondit d'expérience que ce moyen de paiement entraînait de graves inconvénients. Il semble que cette solution fut pourtant essayée quelques temps, et sans succès car MAILLIOT lui-même proposa le 14 avril 1848 de proscrire ce système.

Le 7 novembre 1862, afin d'augmenter le nombre de ses abonnés, la Société adopta une mesure qui devait être lourde de conséquences. Sur une proposition de BROCA, on décida qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1863 tous ceux qui deviendraient membres honoraires ou correspondants de la Société seraient tenus d'être abonnés aux *Bulletins* et que les membres qui cesseraient leur abonnement seraient considérés comme démissionnaires. Le procès-verbal ne rapporte pas les « habiles considérations » présentées par BROCA sur les avantages qui devaient résulter d'une semblable mesure, « tant pour la Société que pour les membres dignes de ce nom », mais elle fut adoptée à l'unanimité.

Cette nouvelle contrainte pesant sur les membres honoraires et correspondants avait sans doute été l'objet des exigences de MOQUET lors des négociations du traité qui allait être signé une semaine plus tard. Cette mesure porta préjudice à la Société. Vers 1873, le Comité avait oublié les circonstances dans lesquelles cette décision avait été prise. Il choisit d'appliquer la mesure à tous les membres honoraires, même à ceux qui avaient quitté les séances de la Société avant 1863. Par une circulaire, le trésorier fit part de cette exigence à tous les anciens membres actifs. Cette mesure

---

<sup>371</sup> Séance du Comité du 26 juillet 1850. BOUTEILLER, membre du Comité en 1848 et 1849, avait quitté Paris pour Rouen peu de temps après avoir passé sa thèse. Très intéressé par la vie de la Société, il demanda l'autorisation, malgré son départ de Paris, de conserver son titre de titulaire acquis en 1848, en payant les cotisations jusqu'au moment où il pourrait devenir honoraire.

<sup>372</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n° 15.

<sup>373</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°1, Registre n°19, 24 mars 1854.

<sup>374</sup> La médaille de BOUTEILLER était en argent, celles de MURELLE et LHERMANT en bronze. Elle furent envoyées à Rouen le 25 octobre 1857.

rencontra une opposition générale, qui se remarque aisément dans la correspondance. La lettre suivante n'est que l'une des nombreuses réponses indignées reçues par la Société.

31 octobre 1874

3, rue Colbert, Versailles

Monsieur et honoré confrère,

Je ne saurais admettre logiquement qu'un article 59 quelconque paraissant en 1863 et disant : « Les membres de la Société qui deviendront honoraires ou correspondants devront recevoir les bulletins, etc. » ait un effet rétroactif sur des membres qui en 1848 ont échangé leur titre actuel pour celui de correspondant. Que vous imposiez une obligation quelconque aux membres à recevoir depuis 1863, cela se comprend, mais ni l'article 59 du nouveau règlement ni personne ne saurait logiquement et honnêtement changer les conditions d'existence des membres nommés antérieurement. Ceux-là restent bien évidemment nommés suivant les conditions de leur nomination. Seuls, ils peuvent décliner les obligations qu'impose aux membres nommés postérieurement le règlement de 1863. Le bon sens et la plus stricte équité le veulent ainsi. Certes l'impôt prélevé n'est point excessif, mais je me refuse à le subir parce qu'il ne me paraît point équitable. Je rentre de voyage et je n'ai pu répondre plus tôt à votre dernière lettre. Je n'entends pas soutenir plus longtemps une lutte inutile et je préfère résigner [sic] mon titre de membre correspondant de la Société anatomique, titre dont j'ai du reste conscience de n'avoir point abusé. J'aurai l'honneur de vous retourner les quelques volumes qui me sont parvenus et j'ai le regret de vous adresser ma démission de membre correspondant.

Veillez, Monsieur et honoré confrère, accorder mes cordiales salutations et mes regrets de ne plus pouvoir me dire votre collègue.

Louis Pénard<sup>375</sup>

### Échanges

Les premiers échanges de publications avec des rédactions de journaux ou des sociétés savantes débutèrent vers 1840. Le 29 avril 1840, MERCIER annonça qu'il avait reçu à son adresse personnelle, avec le titre de secrétaire de la Société, un numéro d'un journal anglais portant le nom de *Medical Times*. Il regardait cet envoi comme une proposition d'échange. La Société décida que les Bulletins seraient envoyés au Bureau de ce journal. Cependant, il ne semble pas que les échanges portèrent plus loin que cet unique numéro. L'échange des *Bulletins* avec les autres sociétés savantes représentait une tentative d'ouverture sur l'extérieur. Le 24 février 1841, le Comité invita le secrétaire à écrire aux secrétaires de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences pour obtenir l'échange des bulletins. Par la suite, les échanges s'effectuèrent, avec divers journaux français et étrangers : *Les Archives de médecine comparée*, *La Gazette médicale* (malgré les heurts entre BROCA et Jules GUERIN), *Le Journal de Chirurgie* de MALGAIGNE, *Le Journal de toxicologie et de thérapeutique*, *les Annales médico-psychologiques*, *le Bulletin de la Société médicale des Hôpitaux*, *les Mémoires de la Société de Biologie*, *les Bulletins de la Société de Chirurgie*, etc.

L'envoi du bulletin à l'étranger connaissait parfois des difficultés. A titre d'exemple, le 14 avril 1848 la Société entreprit par l'intermédiaire de BAILLIÈRE un échange de ses bulletins avec le *Monthly Journal*, revue d'une société d'Édimbourg, publiée par Edward Water. Ce journal rompit peu de temps après l'échange instauré avec les *Bulletins de la Société anatomique* à cause de l'irrégularité de leur parution. A partir de mars 1849, toutefois, la Société reçut de nouveau le *Monthly Journal*.<sup>376</sup> Le 7 juillet 1854, BROCA transmit à POUMET les plaintes de VIRCHOW, fort étonné de ne plus recevoir les bulletins de la Société. POUMET fit observer que jusqu'à ce jour les relations scientifiques de VIRCHOW avec la Société anatomique avaient été « au moins irrégulières » et avaient eu dans toutes les circonstances un autre intermédiaire que lui. BROCA se chargea d'écrire au savant allemand pour régler le problème.

<sup>375</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°4, Correspondance, Lettre L-f3-04.

<sup>376</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°2, Procès-verbaux pour 1849, 30 mars 1849.

## CONCLUSION

Dans la séance du 10 janvier 1873 on procéda aux élections pour le renouvellement du Bureau. Pour la première fois depuis la reconstitution de la Société en 1826, le poste de Président de la Société anatomique fut mis à l'élection. En réalité un candidat s'imposait : CHARCOT avait été peu de temps auparavant nommé professeur d'anatomie pathologique en remplacement de Félix VULPIAN. CRUVEILHIER avait conservé le poste de Président de la Société anatomique après avoir pris sa retraite et abandonné la chaire d'anatomie pathologique à VULPIAN en 1867. Malgré l'absentéisme fréquent de CRUVEILHIER dans ces dernières années, il ne semble pas que VULPIAN ait cherché à le remplacer.

Le 17 janvier 1873, en prenant possession du fauteuil de la présidence, CHARCOT se débarrassait en deux phrases de l'hommage obligé à son prédécesseur.

Messieurs,

Au moment d'occuper cette place vide depuis bien longtemps, mon premier sentiment est le désir d'offrir un souvenir et un hommage, à l'homme éminent auquel elle appartient; j'ai nommé M. CRUVEILHIER, cette illustration si pure, si vraie, si incontestée de la médecine française, celui auquel tout récemment encore, un médecin allemand rendait justice en l'appelant — à la vérité dans ce style emphatique, propre à la race — un des héros de l'anatomie pathologique.

Ce devoir rempli — et il m'a été doux de le remplir — je veux encore vous remercier bien sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos séances. Cette distinction, Messieurs, j'y attache le plus grand prix, et je ferai, croyez le bien, tout ce qui sera en moi pour la justifier. J'ai surtout, le sentiment très-vif des devoirs qu'elle m'impose et je serai toujours heureux de vous montrer jusqu'à quel point j'ai à cœur de veiller aux intérêts de notre Société, dans la mesure et dans la limite des attributions que vous m'avez conférées.

Je ne veux pas vous faire perdre un temps précieux en prolongeant ce préambule et fidèle à l'adage : *acta non verba*, je vous demande la permission d'ouvrir la séance en donnant la parole à M. le secrétaire pour la lecture du procès-verbal.<sup>377</sup>

Un an plus tard, le 13 mars 1874, CHARCOT annonçait la mort de CRUVEILHIER :

Personne d'entre vous n'ignore, Messieurs, que la Société anatomique est dans le deuil. Jean CRUVEILHIER, notre illustre président, a succombé, il y a quelques jours, à une courte maladie.

Cette perte sera vivement ressentie, non seulement en France, mais dans le monde entier, par tous les hommes de notre science; elle ne sera ressentie nulle part aussi profondément que dans notre Société, dont CRUVEILHIER, pendant de si longues années, a été l'âme.<sup>378</sup>

Le moment n'est pas venu, je le crois du moins, de prononcer l'éloge, on ne saurait aborder cette grande figure d'une main légère; la méditation et l'étude seront nécessaires à celui qui acceptera la tâche difficile de mettre en lumière l'une de nos gloires nationales les plus pures.

Aussi vous proposerai-je, messieurs, de remettre à un temps suffisamment éloigné, la lecture de la notice que la Société anatomique doit consacrer à la mémoire de CRUVEILHIER. Je vous proposerai également, après la lecture du procès-verbal, de lever la séance ».<sup>379</sup>

Pendant toutes les années où il la dirigea, CRUVEILHIER pesa sur les choix de la Société anatomique. Sous sa direction, la Société s'engagea toujours plus loin dans la voie de l'anatomie pathologique pure. Or, en 1873, cette méthode était dépassée par les progrès de la pathologie et la

---

<sup>377</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1873, p. 21.

<sup>378</sup> La Société anatomique s'est souvent complètement identifiée à son président, qui fut le seul membre à ne jamais abandonner ses séances hebdomadaires.

<sup>379</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1873, p. 230.

cytologie. Comme l'explique très clairement Gustave ROUSSY dans son discours pour le centenaire de la Société anatomique,

L'œuvre de Jean CRUVEILHIER (...) marque une phase importante de l'évolution médicale : celle de l'anatomie pathologique macroscopique qui précède l'étape cellulaire de VIRCHOW (1853). (...) S'il est certains esprits dont la curiosité toujours en éveil s'engage dans les voies nouvelles, poussés qu'ils sont par le don d'invention et de création, il en est d'autres qui ne quittent pas le chemin qu'ils ont voulu tracer, mais s'efforcent d'en préciser la direction et le but. CRUVEILHIER était de ceux-ci.<sup>380</sup>

Élégante façon de souligner que CRUVEILHIER n'avait pas su s'adapter à l'évolution de l'anatomie pathologique à partir du tournant des années 1850, qu'il n'avait pas compris que la microscopie allait permettre à la cytologie et l'histologie de prendre le relais de l'anatomie macroscopique.

De 1873 à 1883, la Société anatomique connut une période glorieuse sous la direction de CHARCOT, mais en rupture avec l'anatomie pathologique pure professée par CRUVEILHIER. On revint à l'anatomie pathologique ou plutôt à l'histo-pathologie avec l'élection à la présidence de Victor CORNIL en 1883.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la Société anatomique s'était spécialisée en anatomie pathologique sans abandonner ses travaux d'anatomie normale. En 1953, la transformation de la Société anatomique en Société Française d'Anatomie Normale et Pathologique (SFANP) indiquait que les chemins se séparaient. Deux branches (anatomie normale et anatomie pathologique) existèrent conjointement sans véritablement travailler ensemble. En 1976 la SFANP fêta le cent-cinquantième de la reconstitution de la Société anatomique.

Le 7 novembre 1996, la SFANP a modifié ses statuts et s'est scindée en deux sections. L'une pour les anatomistes a repris le nom de Société anatomique, l'autre pour les anatomo- et cytopathologistes a pris celui de Société française de Pathologie.

Par ses nouveaux statuts, la Société Française de Pathologie, reconnue d'utilité publique, a pour but :

L'étude de l'Anatomie et Cytologie Pathologique;

Le développement de la recherche médicale et scientifique en Anatomie et Cytologie Pathologiques ;

La contribution à la formation initiale et continue, théorique et pratique de l'Anatomie et Cytologie Pathologiques (accréditation, formation médicale continue, assurance de qualité, organisation du Carrefour Pathologie).<sup>381</sup>

Les membres actuels de la Société anatomique sont loin, aujourd'hui, des élèves de l'École pratique de l'an XII. La Société anatomique débuta comme un groupement d'étudiants. Elle disparut aussi vite que sa création avait été enthousiaste et prometteuse. Elle fut ensuite reconstituée sous un jour plus modeste dans le nombre de collaborateurs, mais tout aussi ambitieux dans la volonté de recherche. Par un processus très lent, unique dans le monde médical, elle se transforma d'une société d'étudiants en une société de jeunes médecins, puis finalement de spécialistes. Elle réussit à surmonter ses handicaps — principalement le renouvellement rapide de ses membres et de faibles ressources financières.

La première Société anatomique couvre une époque féconde en découvertes, qui laissait la possibilité aux étudiants de rivaliser avec leurs maîtres, obligés d'adopter une méthode nouvelle. Cette période offre un exemple rare de cheminement conjoint des professeurs et des étudiants dans l'exploration de l'anatomie pathologique. Il est difficile de juger du retentissement de la première Société anatomique. Il est probable que, malgré la gloire de DUPUYTREN et LAENNEC, ses principaux fondateurs, et malgré la reconnaissance de ses adhérents, dont certains devinrent membres de l'Académie de Médecine, la Société anatomique n'aurait pas survécu dans les souvenirs si elle n'avait

<sup>380</sup> Gustave ROUSSY, « Discours pour le centenaire de la Société anatomique », *Annales d'anatomie pathologique*. t. 3, 1926. p. 936.

En 1991, le portrait de CRUVEILHIER fit la une du magazine américain *Laboratory Investigation* (Journal de la United States and Canadian Academy of Pathology).

« This year marks the 200th anniversary of the birth of Jean CRUVEILHIER (1791-1874), who provided the most complete and well-illustrated atlas of pathology of his day » (*Pathological Anatomy of the Human Body*, 2 volumes, 1829-1842). (*Laboratory Investigation*, May 1991, 5, Vol. 64., p. 591.)

<sup>381</sup> *Annales de pathologie*, 1997, 17, n° 1, p. 24.

été recréée en 1826. En cinq ans et demi d'existence elle n'eut pas le temps de se forger une renommée durable, d'autant que les trois premières années semblent avoir été les plus belles. L'affaire de l'usurpation de diplôme semble prouver que, parmi les étudiants du moins, l'appartenance à la Société pouvait passer pour un titre très avantageux, suffisamment attirant pour qu'un élève vînt à se l'attribuer.

Ce ne fut pas, comme il a été souvent écrit, à l'initiative de DUPUYTREN que la Société anatomique fut créée, mais bien par la volonté des *élèves* de l'École pratique. Le rôle des professeurs de l'École, et celui de DUPUYTREN en particulier, ne fut pas négligeable dans les conditions offertes aux membres de la Société pour leur donner des possibilités d'expérimentations. Toutefois, la Société anatomique ne fut jamais autant liée à l'École de Médecine que la Société d'Instruction médicale. Elle poursuivit sa vie de façon indépendante, informant seulement de temps à autre la Faculté de l'avancement de ses travaux. DUPUYTREN ne chercha jamais à lier plus étroitement la Société anatomique et la Faculté. De cette manière il restait maître de la Société tout en ne s'aliénant pas les étudiants par un règlement trop rigoureux. La première Société anatomique recueillit de très nombreuses pièces curieuses. Elle les classa et chercha à en donner les caractéristiques plutôt qu'à faire de véritables recherches sur la cause des affections.

Il est assez difficile de connaître la vision de l'ancienne Société anatomique par les membres de la seconde. Il y eut bien un certain intérêt pour les travaux de l'ancienne Société, mais il ressemblait plus à un engouement passager. L'époque était trop proche, sans doute, pour lui donner un attrait historique mais d'un autre côté les progrès avaient été tels en quelques années que les cas présentés au début du siècle avaient peu de valeur en 1850. Le 2 mars 1842, TARDIEU demanda qu'on mît les membres de l'ancienne Société anatomique sur la liste des membres honoraires, comme les statuts de la Société leur en donnaient droit. Mais le Comité refusa. De toute manière il eût été bien difficile de reconstituer une liste exhaustive sans aucune des archives de l'époque. C'est sans doute cette raison matérielle plus qu'un refus de principe qui obligea le Comité à renoncer à cet ajout. En 1843, on se contenta d'inclure sur les listes certains membres célèbres de l'ancienne Société. Ensuite, ces noms disparurent des listes.

La Société anatomique s'est trouvée, de par ses origines et son recrutement particulier, à la frontière du monde étudiant et du monde professionnel. Elle réunissait l'élite des élèves de la Faculté de médecine de Paris et des médecins en fonction dans les hôpitaux ou se préparant au professorat. Cet aspect de mixité m'a entraîné à porter un regard différent sur le monde des étudiants du XIXe siècle. L'image de l'étudiant de Paris qui nous est parvenue, à travers la littérature ou les gravures de GAVARNI et de DAUMIER, est celle d'un jeune homme volontiers bohème, indiscipliné et insouciant, souvent peu pressé de quitter son statut d'étudiant pour se lancer dans la carrière. Lorsque l'on s'intéresse de près aux étudiants en médecine, c'est un tout autre portrait qui apparaît : un élève travailleur, qui remplit ses devoirs à l'hôpital et .

Tous les élèves des hôpitaux suivaient le même cursus mais tous ne choisissaient pas d'entrer à la Société anatomique. Ils faisaient le choix de venir, mais refusaient qu'on leur impose des devoirs. L'échec des commissions de travail ou de l'organisation en sections sur le modèle de l'Académie de Médecine montre leur volonté de liberté. La Société anatomique fut un lieu de travail et d'enseignement. Elle représenta aussi un milieu où l'on apprenait à se connaître et à s'apprécier. Les débats, hormis quelques exceptions, se montraient cordiaux. A travers les présentations, on voit naître l'émulation, la concurrence entre certains présentateurs.

Tous les membres ne participèrent pas de la même manière aux travaux et à l'administration de la Société. Comme dans chaque compagnie savante, on distingue des « animateurs » et des « consommateurs » (CHALINE)

Des diverses motivations des sociétaires et de leur inégal sérieux découle un degré très variable de participation qui incite à chercher au-delà d'une statistique uniquement fondée sur des listes d'inscrits. (...) Au sein de tout groupement savant, il est des membres véritablement actifs, et d'autres, que l'on peut sans sévérité qualifier de passifs. Il ne s'agit pas là uniquement de la différence d'engagement en quelque sorte statutaire qui peut exister dans certains organismes entre d'une part des membres d'honneur, ou correspondants, prêtant essentiellement leur nom, apportant le prestige de leur titre ou fonction mais n'assurant qu'une collaboration très épisodique, et d'autre part les véritables titulaires ou

« résidants ». Chez ces derniers eux-mêmes et, plus généralement chez les membres ordinaires de type courant, de très grandes différences apparaissent dans la participation aux travaux, à la gestion du groupe, voire dans la simple assiduité aux réunions.<sup>382</sup>

Aussi ne puis-je terminer cette thèse sans citer les noms de ceux qui ont soutenu la Société et ont animé ses séances. Après avoir rendu hommage à CRUVEILHIER qui reste le personnage central de la Société anatomique, bien qu'en retrait si l'on s'en tient à la simple lecture des bulletins, il me faut rappeler entre autres DUPUYTREN, LAENNEC, Claude Joseph PITET, CHASSAIGNAC, BARTH, PIGNE, DEVILLE, CAUDMONT, DEPAUL, Ambroise TARDIEU, MAILLIOT, BLAIN DES CORMIERS, POMET, BOUTEILLER et bien entendu, Paul BROCA.

---

<sup>382</sup> CHALINE, *op. cit.*, p. 138.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

## 1. Modèle de tableau clinique (Société d'Instruction médicale)

An 18... mois de ..... le... Salle..... n°.... âgé de .... ans  
 né.. à..... Département d.....

Nom Prénoms État civil Surnom Constitution Tempérament Caractère Passions Habitudes Profession Nourriture Habitation Air Chagrins Taille Cheveux Barbe Embonpoint Vices de conformation Père  Mère  Proches parents <hr/> Maladies antérieures  Terminaison  Suites	Invasion de la maladie présente  Aiguë, chronique Siège  Phénomènes remarquables <hr/> <p style="text-align: center;"><i>Signes et symptômes Généraux</i></p> Position Coucher Odeur générale  <p style="text-align: center;"><i>Particuliers Sens et organes des sens</i></p> Vue, regard Yeux Ouïe Oreilles Odorat Nez Goût Tact  <p style="text-align: center;"><i>Tête</i></p> Céphalalgie Délire Trouble Coma Somnolence Sommeil Rêves Insomnie Réveil Fonctions intellectuelles  <p style="text-align: center;"><i>Face</i></p>
---	---



Aspect général, *faciès*

Front

Joues, pommettes

Menton,

Remarques diverses

*Bouche*

Lèvres

Gencives

Dents

Langue

Saveur

Haleine

Salivation

Expuition

*Poitrine*

Respiration

Toux

Expectoration

Nature des crachats

Douleurs, siège et nature

Percussion, résultats

Battements du cœur

Palpitations

Anxiétés

Lypothimies

Tumeurs

*Abdomen, région diverses*

Hypocondres

Région épigastrique

Estomac

Fonctions de l'estomac

Appétit

Soif

Dégoût

Anorexie

Déglutition

Digestion

Nausée

Vomiturations

Vomissements

Foie

Fonctions du foie

Rate

Mésentère

Intestins

Fonctions des intestin déjections

Vessie

Fonctions de la vessie; urines

*Parties de la génération*

Chez les hommes

Chez les femmes

*Peau*

Couleur

Odeur

Température

Sensibilité

Sueur, moiteur, etc.

Exanthèmes

*Extrémités ou membres*

Bras, avant-bras, mains

Pouls

Cuisses, jambes, pieds

*Forces*

Exaltation

Prostration

*Chez les femmes*

Sein

Région de la matrice, son état

Règles

Couches

Suites de couches

*Nom provisoire de la maladie*

*Prescriptions*

## 2. Table des principales discussions de la Première Société anatomique

1	Sur la locomotion	p. 51	
2	Sur l'action musculaire	p. 53	
3	Sur le sphincter de l'anus		p. 61
4	Action des sphincters	p. 64	
5	1° Phénomènes chimiques de la respiration	p. 92	
6	2° Phénomènes chimiques de la respiration	p. 104	
7	Action des muscles intercostaux	p. 106	
8	Sur la péritonite chronique	p. 110	
9	Altération de liquides exhalés	p. 118	
10	Fausses membranes	p. 119	
11	Les liquides peuvent-ils s'organiser	p. 120	
12	Caractère du skirre et des tubercules	p. 122	
13	Concrétions fibrineuses du sang	p. 124	
14	Concrétions osseuses dans le tissu cellulaire	p. 126 et 127	
15	La graisse est-elle un corps organisé	p. 130	
16	Fonctions des muscles intercostaux	p. 132	

Inventorié le 6 janvier 1846  
L'Archiviste : J. Poumet

### 3. Tableau des commissions nommées par la Société anatomique pour des recherches particulières<sup>383</sup>

**1° : 19 frimaire an XII**

Les citoyens DELVAUX, SAVARY, et ROCHETTE sont nommés pour faire des recherches sur les caractères physiques et chimiques des calculs biliaires.

1er rapport le 27 ventôse

**2° : 26 frimaire an XII**

Les citoyens ADELON et BELLENAND sont nommés pour faire des recherches sur les tumeurs des os.

Rapport fait le 8 pluviôse

**3° : 3 nivôse an XII**

Les citoyens DELAROCHE et DELVAUX sont nommés pour faire au moyen de l'agent galvanique des recherches sur la contractilité des canaux déférents, des vésicules séminales et des trompes utérines.

1er rapport le 10 nivôse

**4° : 10 nivôse an XII**

Les citoyens MARANDEL et FAURE sont nommés pour rapprocher les observations connues de maladies organiques des nerfs.

Rapport fait le 17 nivôse

**5° :** Les citoyens HIGONNET, LINARES et REY sont nommés pour faire des recherches sur l'affection connue sous le nom de foie gras.

**6° : 24 nivôse an XII**

Les citoyens DUPUYTREN, LAENNEC, DELAROCHE, GILBERT, MARANDEL et PITET sont nommés pour présenter un tableau des points d'anatomie, d'anatomie pathologique et de physiologie inconnus ou imparfaitement connus.

**7° : 1er pluviôse an XII**

Les citoyens GILLAIZEAU et MARJOLIN sont nommés pour rechercher si les abcès au foie qui surviennent lors des plaies de tête sont sympathiques de ces affections ou résultent d'une lésion de la glande elle-même.

**8° :** Les citoyens BOUCHET et GILLAIZEAU sont nommés pour faire la dissection exacte d'une tumeur anévrismale très remarquable de l'aorte.

1<sup>er</sup> rapport le 8 pluviôse

2<sup>e</sup> rapport dans la séance du 29 pluviôse

3<sup>e</sup> rapport le 4 germinal

4<sup>e</sup> rapport le 25 germinal

5<sup>e</sup> rapport le 2 floréal

6<sup>e</sup> rapport le 3 thermidor

**8 Pluviôse an XII**

La même commission est prorogée pour faire la dissection exacte et la description de tous les anévrismes qui seront présentés à la Société.

---

<sup>383</sup> Archives de la Société anatomique de Paris. Carton n°1, Registre 1. Non paginé.

9° : Les citoyens MENISSIER et SAVARY sont nommés pour rechercher d'après l'inspection des cadavres et des os desséchés quels sont les caractères apparents qui distinguent la carie des os de l'usure des mêmes parties.

Rapport le 13 ventôse

10° : 8 pluviôse an XII

Les citoyens LEGOUAS et SALGUES sont nommés pour faire des recherches sur l'état de l'ossification chez les vieillards et rechercher si l'épaisseur de quelques parties des os diminuent pendant que d'autres parties s'ossifient.

11° : 29 pluviôse an XII

Les citoyens Baron et Savary sont nommés pour faire des recherches sur les affections organiques de l'appareil cérébral.

Présenté le 27 Ventôse

Le citoyen Baron présentera à la Société plusieurs observations d'anatomie pathologique sur cet appareil faites sur des enfants.

12° : 6 ventôse an XII

Les citoyens DUPUYTREN, LAENNEC, COSNARD, FAURE, TROLLIET, ADELON et PITET sont nommés pour présenter :

1° la rédaction d'un arrêté sur le mode de réception à la Société des élèves de l'École pratique.

2° une forme de diplôme pour les membres de la Société.

3° le type d'un cachet.

4° les moyens d'exécution.

1<sup>er</sup> rapport le 13 ventôse

2<sup>e</sup> rapport le 27 ventôse

13° : 25 germinal an XII

Les citoyens DELAROCHE et RULLIER sont nommés pour faire l'examen anatomique des skirres et cancers présentés à la Société et pour faire un rapport sur ces affections.

14° : Les citoyens RULLIER, SAVARY, DELVAUX et DUPUYTREN sont nommés pour faire une suite d'expériences sur la respiration.

15° : 2 floréal an XII

Les citoyens MARJOLIN et DELVAUX sont nommés pour rechercher les cas dans lesquels l'urine présente une matière huileuse ou grasseuse et en reconnaître la nature.

#### **4. Discours de LAENNEC pour la rentrée de la Société anatomique, novembre 1808<sup>384</sup>**

Messieurs,

Nous voici réunis de nouveau après une interruption que des circonstances particulières ont rendue plus longue qu'à l'ordinaire et cette séance sera consacrée à la fois à la reprise de nos travaux annuels, et à l'invitation que nos réglemens nous prescrivent de faire chaque année aux nouveaux élèves de l'École pratique pour les engager à y coopérer.

Dans cette circonstance la Société a cru nécessaire que les nouveaux associés qu'elle désire s'adjoindre fussent instruits du but de ses réunions et de l'esprit qui la dirige dans ses travaux. Chargé d'être son interprète, je m'acquiesce de ce devoir avec d'autant plus de plaisir, que la Société peut espérer trouver encore comme les années précédentes dans le sein de l'École pratique, des confrères

---

<sup>384</sup> Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine, Ms 2186 (II).

zélés et laborieux pour les quels nos séances auront quelque utilité et qui en accroîtront eux-mêmes l'intérêt par leurs travaux.

La Société anatomique fut fondée il y a quelques années par une réunion de jeunes médecins ou d'étudiants qui presque tous avoient été ou étoient encore membres de l'École pratique. L'ambition de fonder une société savante, le vrai désir d'appartenir à une réunion de cette nature, celui de se faire une réputation par des travaux académiques ne furent point les motifs de cette association. Ce ne fut même pas le désir plus louable de reculer les limites de la science, ou si les travaux de la Société peuvent avoir quelque fois ce résultat utile, elle n'en a point fait l'objet principal de son institution. L'amour de l'étude, le désir de s'instruire et de se perfectionner dans les sciences anatomiques seule base solide des connaissances médicales y présidèrent seuls. Le but principal de la Société fut donc l'instruction de ses membres. Une réunion formée sous de pareils auspices ne pourroit manquer d'avoir d'heureux résultats et dès la première année de sa fondation, la Société anatomique offrit l'exemple rare d'une réunion d'hommes unis la plupart par des liens de l'amitié ou d'une estime réciproque, travaillant à leur commune instruction sans désir de briller, sans prétentions et n'apportant à ses séances que du zèle et une noble émulation.

Mais dès lors il étoit facile de prévoir qu'une Société de cette nature ne pourroit exister longtemps entre les mêmes membres; il étoit plus que probable qu'un grand nombre de sociétaires arrivés au terme des études préparatoires à l'exercice de la médecine seroient forcés de quitter Paris, et que parmi ceux-mêmes qui se fixeroient dans la capitale, plusieurs se trouveraient dans des circonstances qui ne leur permettraient pas longtemps d'attacher le même intérêt aux séances de la Société. Les fondateurs de la Société ne voulurent pas qu'une institution qui leur avoit été utile et agréable fut perdue pour ceux qui devaient les suivre dans la même carrière, et ils décidèrent que tous les ans les élèves nouvellement reçus à l'École pratique et les élèves internes des hôpitaux de Paris seroient invités à faire partie de la Société. Par de nouvelles décisions, il fut statué que ceux des anciens membres de la Société que leur attrait particulier pour les Sciences anatomiques ou la direction qu'ils auroient données à leurs études pourroient porter à désirer de faire constamment partie de la Société porteroient le nom de *membres résidans*. C'est à eux qu'a été confiée la garde des réglemens. C'est parmi eux que sont choisis le président, le secrétaire et les autres membres de l'administration de la Société. Eux seuls ont le droit de les élire. Les nouveaux membres que la Société s'adjoint tous les ans portent le nom d'*associés*. Ils peuvent s'ils le désirent acquérir le titre de membre résidans aux conditions et après le temps fixé par les réglemens.

Telle fut, Messieurs, l'origine de la Société anatomique; telles sont les principales bases de son organisation; les objets de ses travaux peu étendus en apparence et même peu capables de faire l'objet d'une réunion, ne sont cependant pas aussi circonscrits qu'on pourroit être tenté de le croire et que son nom même pourroit le faire penser. Si la Société anatomique ne s'occupoit que des découvertes que ses membres ou même que tous les savans dispersés sur la surface du Globe peuvent faire chaque année en anatomie ou dans les sciences qui en dérivent, certes elle ne trouveroit point dans l'objet de son institution de quoi remplir des séances aussi fréquentes que les siennes. Mais ses vues sans exclure ce genre de travail ont une direction tout à fait différente. La Société anatomique n'est point une société savante, un objet pour lui être présenté n'a point besoin d'être nouveau, il suffit que la communication en puisse être utile à quelques uns de ses membres ainsi chaque sociétaire peut être sûr d'être accueilli favorablement en lui présentant quelques unes des préparations anatomiques qui exigent le plus de temps, de soin ou d'habileté dans l'art de la dissection en en faisant lui-même la démonstration. Les variétés que les diverses parties du corps humain offrent dans leur nombre, leur situation [BLANC] encore fixer son attention lorsque la dissection en présente à quelqu'un des sociétaires, la répétition des expériences anciennes ou modernes sur lesquelles sont fondées les vérités physiologiques reconnues ou les systèmes seulement probables sur diverses parties de la même science entre encore dans le plan des travaux de la Société et peut offrir à ceux de ses membres que leur zèle porte à répéter devant elle quelqu'une de ces expériences une source d'instruction d'autant plus utile que rarement on a eu l'occasion de faire ces sortes d'observations et que beaucoup de médecins et d'anatomistes les croient vraies sur la parole d'autrui.

L'anatomie comparée peut encore occuper quelques fois la Société, quoi qu'elle n'entre pas aussi essentiellement que l'anatomie humaine dans le plan de ses travaux. Mais outre qu'il est difficile d'être seulement anatomiste sans avoir au moins quelques connaissances précises sur la structure variée des différentes classes des êtres vivans, personne n'ignore quelles lumières a répandues sur

l'anatomie de l'homme la dissection des animaux et l'examen comparatif des organes de l'un et des autres. peut-être pourroit-on nous objecter ici que de semblables études sont utiles tout au plus à quelques savans qui ont fait de l'anatomie l'objet unique de leurs recherches et de leurs occupations. Peut-être nous reproduira-t-on les objections tant de fois faites et tant de fois réfutées : quelle est donc l'importance de l'anatomie, quelles sont les applications immédiates à l'art de guérir et qu'est-il besoin que des médecins passent un temps considérable à étudier dans leurs détails les plus minutieux des formes d'organisation qui ne leur donneront le plus souvent pas de notion plus positives sur la nature des maladies aux qu'elles ils ne devront presque jamais avoir aucun égard dans l'administration des moyens thérapeutiques ne suffit-il pas qu'un médecin connaisse en général le siège et la structure des organes sans charger sa mémoire de détails et de subtilités inutiles ? A ces déclamations, Messieurs, il est facile de trouver des réponses solides et chacun de vous les a sans doute déjà prévues.

Je laisse donc de côté les plus fortes, celles qui se présentent les premières à l'esprit. Je ne dirai point que sans l'anatomie la nosologie et par conséquent le [BLANC] devant une carrière ouverte à l'incertitude et à des discussions interminables, que c'est au scalpel minutieux des Rudbeck et des Bartholin que la médecine doit la connaissance des vaisseaux lymphatiques et de l'absorption la thérapeutique l'acquisition d'une méthode d'introduire les médicamens dans le corps humain très précieuse et même unique dans un grand nombre de cas; que c'est à d'autres anatomistes subtils que nous devons la connaissance de la marche et de la distribution des nerfs, et des méthodes qui ont le plus souvent réussi dans le traitement de la goutte sciatique, du tic douloureux et des autres [BLANC].

Nous pourrions citer cent exemples de cette nature; mais nous nous contenterons d'une seule remarque : quels sont les hommes qui ont nié ou réduit à peu de choses l'utilité de l'anatomie, étoit-ce des hommes remarquables par des connaissances étendues dans cette science, étant des hommes qui après avoir consacré pendant longtemps leurs travaux et leurs veilles à son étude, n'en avoient retiré d'autres lumières que la triste certitude du peu d'avantages qu'ils en devoient attendre. Non sans doute il seroit impossible de citer un pareil exemple. Si les détracteurs de l'anatomie ont rarement trouvé l'occasion de faire des applications de cette science à la médecine pratique, au moins aucun d'entr'eux n'a eu le droit de penser, que d'autres que lui n'eussent pas rencontré plus souvent cette occasion.

Mais nous pouvons leur accorder encore que certains détails de la structure du corps humain sont ou doivent être sans utilité dans la pratique. Au moins ne nient-ils pas qu'un médecin ne peut être entièrement étranger à cette science qu'il faut qu'il en connaisse l'ensemble et que le peu de connaissances qu'ils lui permettent d'acquérir en ce genre étoient exactes. Nous nous arrêterons là et leur demanderons s'ils croient possible qu'un homme puisse parvenir à un degré d'instruction suffisant et y rester longtemps s'il n'a d'abord rempli sa mémoire de beaucoup de ces détails qu'ils regardent comme superflus, et il est en un mot possible de comprendre et de retenir des résultats si l'on n'a d'abord connu les faits et les détails qui leur servent de base et de développement. Il faut avoir beaucoup appris pour pouvoir retrouver encore dans sa mémoire au bout d'un certain nombre d'années les bases les plus essentielles d'une science.

L'anatomie, la physiologie pratique étudiées dans toute leur étendue sont donc des sciences dignes de toute l'attention et des méditations du médecin vraiment digne de ce nom. Mais ces objets d'étude, quoique différens pour remplir les teneurs de la Société et pour offrir de l'intérêt à des hommes qui connaissent toute l'importance de l'anatomie ne sont pas les seuls dont s'occupent les membres de la Société. Une carrière plus vaste, plus féconde, plus riche surtout en faits d'une application immédiate à la médecine pratique est ouverte devant eux. Je veux parler de l'anatomie pathologique, de cette science sans laquelle le diagnostic presque toujours impossible ou erroné nécessairement à une incertitude déshonorante pour l'art dans le choix des méthodes ou des moyens de guérir, conduit à un pronostic faux et fait souvent flatter d'un vain espoir des malades destinés à une mort certaine, ou inspirer des craintes sans aucun fondement. Cette science ne s'apprend point dans les ouvrages des maîtres de l'art. Les écrits des Morgagne, des Walter, des Bichat sont des livres fermés pour quiconque n'a pas lui-même assez vu pour avoir appris à les lire et à mes entendre. Les ouvrages des médecins peu versés dans les sciences anatomiques ne sont remplis que des citations fausses et à contre-sens des observations de ces maîtres. Ouvrir des cadavres, observer, revoir encore, communiquer ses observations à des confrères qui se livrent au même genre d'étude, comparer ses remarques et ses réflexions aux leurs, tels sont les seuls moyens d'apprendre l'anatomie pathologique, d'acquérir l'intelligence des livres écrits sur cette science et de porter en suite dans l'exercice de la

médecine une précision, une sûreté du diagnostic qui peut quelques fois étonner ceux des médecins qui trouvent encore plus commode de mépriser l'anatomie que de l'étudier. L'importance de ce genre d'étude est trop généralement sentie de nos jours pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter plus longtemps. La Société en a toujours fait l'objet principal de ses recherches et depuis sa fondation la plus grande partie de ses séances a été occupée par des observations de maladies suivies de l'ouverture des cadavres ou par l'examen des pièces d'anatomie pathologique qui lui ont été présentées.

Il ne me reste plus qu'une seule chose à faire connaître à nos nouveaux confrères, c'est l'esprit qui a constamment animé la Société. Cet esprit exclut toute espèce d'appui et de prétentions. Nous nous plaisons à la répéter encore, cette réunion n'est point une société savante. On ne doit point craindre de lui présenter des faits déjà connus, des observations ou des pièces qui n'offrieroient que de l'utilité et de l'instruction sans avoir rien de propre à piquer la curiosité. Les juges aux quels ces objets sont présentés sont des condisciples qui y trouveront une occasion d'apprendre un fait nouveau ou de mieux connaître ce qu'ils avoient déjà vu, ou des médecins qui pour avoir devancés de quelques années leurs collègues dans la carrière des études, n'en croient pas devoir mépriser des faits exacts et utiles parce qu'ils les ont déjà vus et qu'ils attachent autant de prix à conserver par de fréquentes observations les connaissances qu'ils possèdent, que d'autres peuvent en mettre à en acquérir.

Un usage qui datte des premiers temps de la fondation de la Société a voulu que pour éviter tout ce qui sent la contrainte presque inséparable des autres réunions de cette nature, les observations offertes à la Société fussent exposées de vive voix. La Société s'est seulement réservée le droit de demander lorsqu'elle le juge convenable la rédaction écrite de l'observation qui lui a été présentée.

La Société anatomique espère que les avantages que notre réunion présente engageront plusieurs des nouveaux élèves de l'École pratique à en faire partie; elle recevra avec plaisir dans son sein ses nouveaux confrères et elle croit pouvoir attendre surtout de leur zèle à lui présenter les pièces d'anatomie pathologique qui pourront s'offrir à eux dans le cours des dissections ou [BLANC] d'intérêt pour ses séances et une source abondante d'instruction pour ses membres.

## 5. Discours de CRUVEILHIER lors de la réorganisation de la Société, 12 janvier 1826<sup>385</sup>

Messieurs,

La Société anatomique que nous sommes appelés à reconstituer, fut fondée le 12 frimaire an XII (3 décembre 1803), dans le sein de l'École pratique, par M. DUPUYTREN, alors chef des travaux anatomiques. Composée des meilleurs élèves de cette école, encouragée par la Faculté, qui mit à sa disposition toutes sortes de moyens d'instruction, et qui lui permit de tenir ses séances dans ce même amphithéâtre où nous sommes réunis en ce moment, cette Société se plaça de suite dans un rang distingué parmi les compagnies savantes. Déjà le titre de membre de la Société était devenu un titre de gloire; déjà les bulletins de ses travaux, consignés dans un journal périodique, et associés aux bulletins de la Faculté, étaient recherchés avec cette avidité qui dénotait la direction générale des esprits vers les choses positives; lorsque la mort de quelques-uns de ses membres les plus distingués, de TILORIER, de PITET, de MARANDEL, et surtout le défaut de centre et d'unité, entraînèrent sa ruine totale après cinq années d'existence.

L'étude de l'organisation, soit dans l'état sain, soit dans l'état morbide; les fonctions physiologiques et pathologiques rattachées autant que possible à cette organisation, voilà le but que s'était proposé l'ancienne Société, voilà le but que se proposera également la nouvelle; et en parcourant la collection des faits qui constituent en quelque sorte l'héritage que nous a légué l'ancienne Société, faits précieux que je dois à l'obligeance de M. LAENNEC, son dernier président, et que nous conserverons soigneusement dans nos archives, vous serez étonnés, comme moi, de leur importance, des germes de vérités utiles qui y sont contenues, et qui n'attendent peut-être qu'un fait nouveau pour éclore.

Une Société composée de l'élite des élèves de la Faculté, d'élèves arrivés à cette époque de leurs études médicales où ils ne jurent plus sur la parole du maître, et tous animés de cette noble indépendance qui ne sacrifie qu'à la vérité; une Société, dis-je, instituée sur des semblables bases, manquait à la Science; et jamais elle n'a été plus utile que dans ce moment. Voyez en effet l'anatomie pathologique partout proclamée comme le fondement de la médecine pratique, et pourtant l'anatomie pathologique reste stationnaire. Quand on a dit : Ce sont là des tubercules, de la matière squirreuse, encéphaloïde, des dégénération organiques, etc., on croit avoir tout dit; et cependant, on n'a fait qu'indiquer des formes vagues, générales, qui n'éclaircissent que faiblement le diagnostic et le traitement des maladies. L'anatomie pathologique en est à cette époque des sciences où des noms ont été imposés aux objets principaux, où des faits multiples ont été recueillis, mais où un petit nombre a été approfondi. Ce qui nous reste à faire, c'est de coordonner tous ces faits, de manière à en déduire des lois générales qui constituent une science. Car n'en doutez pas, si nous roulions incessamment dans le même cercle d'idées; si les innombrables ouvertures cadavériques qui sont faites de toutes parts n'amenaient pas d'autres résultats, vous verriez bientôt les détracteurs de l'anatomie pathologique redoubler leurs attaques et remporter peut-être un funeste triomphe.

Que de trésors nous seront ouverts pour parvenir à ce but ! Toutes les altérations organiques observées dans les pavillons de l'École pratique nous seront soumises. Distribués, comme les anciens membres de la Société anatomique, dans les différents hôpitaux, vous nous ferez part, soit verbalement, soit par écrit, de tout ce que vous y aurez vu de remarquable; vous nous communiquerez les pièces anatomiques qui seront dignes de fixer notre attention. Nous nous proposerons successivement une série de problèmes sur les points obscurs d'anatomie physiologie et pathologique, principalement sur l'anatomie de texture, seule capable de nous faire connaître le siège immédiat des maladies et de nous donner la clef des phénomènes moléculaires qui se passent dans l'économie.

Mais l'étude des lésions organiques n'est utile qu'autant qu'elle peut nous conduire à des indications thérapeutiques. Aussi la Société accueillera-t-elle avec beaucoup plus d'intérêt les pièces d'anatomie pathologique qui seront accompagnées de l'histoire des symptômes observés au lit du malade. Chaque fait sera soumis à la critique de chacun des membres de la Société; les opinions les plus remarquables seront recueillies et consignées dans le procès-verbal : les objets seront envisagés sous toutes leurs faces, les esprits sans cesse tenus en haleine, et la vérité jaillira peut-être du choc de

---

<sup>385</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1826, p. 207-209.



nos discussions. Du reste, aucun fait ne sera publié, si toutefois la Société se décide à publier le fruit de ses travaux, qu'avec l'assentiment du praticien dans les salles duquel il aura été recueilli; et déjà un grand nombre de médecins et de chirurgiens distingués des hôpitaux m'ont promis de mettre à ma disposition les cas les plus remarquables qu'ils auront l'occasion d'observer.

Ce peu de mots suffira sans doute pour vous faire sentir l'importance que peut acquérir cette Société, et les résultats que la science a le droit d'en attendre. Héritiers de la Société anatomique, nous ferons tous nos efforts pour soutenir le poids de la juste célébrité qu'elle s'est acquise. Étrangers à tout esprit de secte médicale ou autre, nous nous prémunirons contre les doctrines exclusives; et ne citant au tribunal de la raison et de l'expérience toutes les théories médicales anciennes et nouvelles, nous rallierons autour d'elles les masses de faits que nous aurons recueillies, ou pour les détruire si elles sont fausses, ou pour leur donner une nouvelle vie si elles sont vraies.

Et moi, Messieurs, qui vous ai devancé de quelques années dans la carrière, je répondra à votre confiance en imprimant aux travaux de la Société une bonne direction, en participant activement à ces mêmes travaux, et je regarderai toujours comme mon plus beau titre de gloire, celui d'avoir réorganisé une institution aussi éminemment utile.

## 6. Discours de DUPUYTREN et CRUVEILHIER à la séance annuelle de 1827<sup>386</sup>

Les espérances que la fondation de cette société a pu faire naître, il y a deux ans, se réalisant chaque jour d'une manière presque inattendue. Elle a tenu, le 6 de ce mois, sa deuxième séance générale au milieu d'un auditoire extrêmement nombreux, composé des anciens et nouveaux membres de la Société, et de l'élite des élèves de la Faculté.

M. DUPUYTREN, fondateur de l'ancienne Société anatomique, et président honoraire de la nouvelle, a ouvert la séance par une allocution que voici :

« Messieurs, c'est avec une vive satisfaction que je me retrouve au sein de la Société anatomique, composée, aujourd'hui comme autrefois, de l'élite des jeunes talents de la Faculté de médecine.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il pourrait être nécessaire de faire connaître le but et l'utilité de cette association. Votre réunion, vos travaux et vos succès attestent assez que vous en connaissez tout le prix. Ce soin ne pourrait être nécessaire qu'au petit nombre de personnes qui ne vous connaissent pas encore.

On a dit quelque part que le siècle n'était pas académique. On eût mieux fait en disant que ce siècle porté vers tout ce qui est positif, s'éloigne de tout ce qui n'est que de pure spéculation, et par conséquent des sociétés qui reposent sur la base fragile des théories sans applications utiles. Telle n'est pas la Société anatomique

Cette société naquit, il y a vingt ans, du besoin bien senti que nous éprouvions tous de mettre en commun et de faire servir à l'instruction générale les découvertes journalières de chacun de ceux qui étaient admis dans les amphithéâtres de la Faculté.

On vit alors s'empresse dans son sein, et donner les premières preuves d'un zèle et d'un talent qui depuis ont jeté un si vif éclat, les MARANDEL, les PITET, les GILLAIZEAU, les BAYLE, les LAENNEC, que la mort a si malheureusement enlevés à la science et à l'humanité; les BOUCHET, les FLAUBERT, les FLEURY, les MARJOLIN, les BRESCHET, les ADELON, les SANSON, les CRUVEILHIER, et beaucoup d'autres, dont les noms font l'ornement de nos facultés, de nos hôpitaux et de nos écoles secondaires.

Dans le cours de près de 10 ans que dura cette première période, la Société anatomique ne servit pas seulement à l'instruction de ses membres, sous les yeux desquels elle fit passer une multitude de faits importants : elle servit encore à les pénétrer, eux et toute la jeune école, de la nécessité de faire reposer la médecine sur la base invariable des lésions organiques.

Elle fit plus : elle donna l'idée et les moyens de publier dans les cours et dans des écrits, que l'estime publique a environnés, des principes, des vues et des faits qui ont puissamment concouru aux progrès de l'anatomie pathologique, et, par suite, à la marche sévère que la médecine a prise depuis qu'elle s'est appuyée sur cette science de faits.

La Société anatomique avait pourtant cessé d'exister malgré son utilité évidente, et malgré les services incontestables qu'elle avait rendus et qu'elle rendait tous les jours encore. Sa dissolution fut causée, nous devons le dire, par l'égoïsme, passion des âmes basses, et par la partialité, besoin des esprits étroits.

Cette Société renaît, après dix ans, plus forte et plus brillante que jamais; le bon esprit de son illustre président (M. CRUVEILHIER) et celui de ses membres, sauront la préserver de cette cause de décadence.; leur zèle et leurs talents sauront agrandir ses destinées. Déjà des publications mensuelles, en assurant à chacun de ses membres la propriété de ses travaux, ont fait connaître tout ce qu'on devait attendre de votre association. Continuez donc, Messieurs, des travaux utiles à vous-mêmes, à la science, à l'humanité, et que l'estime publique environne et récompense déjà. Vos aînés vous voient avec joie parcourir la carrière qu'ils ont ouverte; vos succès les enorgueillissent et les consolent quelquefois de ne pouvoir vous y suivre. »

M. CRUVEILHIER, fondateur et président perpétuel de la nouvelle Société anatomique, a répondu à M. DUPUYTREN par cette courte improvisation :

---

<sup>386</sup> Bulletins de la Société anatomique de Paris, 1827, p. 259-263.

« Messieurs, qu'il me soit permis d'exprimer, au nom de la Société, toute notre reconnaissance pour l'illustre fondateur qui a bien voulu présider cette réunion, ou plutôt cette fête de famille, et nous tracer, d'une voix éloquente la route dans laquelle il a marché lui-même avec tant de gloire. Il est doux, Messieurs, il est flatteur pour la nouvelle Société anatomique, à laquelle se rattachent les grandes découvertes d'anatomie pathologique qui signalent le commencement de ce siècle, et qui comptent parmi ses membres ici présents, et des savants dont la France s'honore, et des praticiens placés au premier rang dans la confiance publique.

Puissent nos travaux passés, puissent nos travaux ultérieurs montrer à nos devanciers, à nos honorables collègues, qui ont bien voulu oublier un instant leurs occupations pour venir encourager nos efforts, que la nouvelle Société n'a rien tant à cœur que de suivre les traditions qu'elle a puisées dans leurs archives; de continuer l'impulsion vers des choses positives qu'ils ont si puissamment contribué à propager; de nous montrer, en un mot, les dignes héritiers d'une Société qui nous a légué de si glorieux souvenirs et de si grandes espérances. »

## 7. Règlements de la Société anatomique de Paris<sup>387</sup>

### *Création de la Société anatomique*

#### **12 Frimaire An XII : règlement originel**

1° : Les élèves de l'École pratique de Médecine réunis formeront désormais une Société anatomique.

2° : L'anatomie de l'homme sain et celle de l'homme malade; la psychologie dans l'état de santé et dans celui de maladie seront l'objet de ses recherches et de ses exercices.

3° : Il y aura une séance par semaine; elle sera dirigée par un président, ou un vice-président; un secrétaire tiendra note exacte des faits dont la Société jugera convenable qu'il soit mention dans le procès-verbal des séances. Ces trois fonctionnaires seront élus au scrutin pour deux mois et toujours rééligibles.

4° : Chaque membre rendra compte de vive voix des faits nouveaux d'anatomie et de physiologie qui seront venus à sa connaissance; il sera tenu d'en fournir note exacte quand elle lui sera demandée.

5° : A la fin de chaque séance le président désignera à la Société un point d'anatomie ou de physiologie qui sera accepté par elle et sur lequel ses membres seront invités à communiquer leurs réflexions dans la séance suivante qui sera en partie consacrée à sa discussion.

6° : La Société pourra prendre des membres associés étrangers à l'École pratique. Ils devront être présentés par un élève de l'École pratique, avoir fait part de quelques observations à la Société et leur admission ou leur rejet sera délibérée au scrutin secret.

#### **10 octobre 1806 : ajout de 14 nouveaux articles**

[Contenu inconnu]

#### **7 juillet 1807 : nouveau règlement de 40 articles**

[Mise en place du système des membres résidants et associés]

### *Reconstitution de la Société anatomique de Paris*

#### **19 janvier 1826 :**

1° : Une Société est formée au sein de la Faculté de Médecine de Paris; elle prend le nom de Société anatomique.

2° : L'anatomie de l'homme sain et malade, la physiologie dans l'état de santé et de maladie, sont spécialement l'objet de ses recherches et de ses travaux; elle n'entend cependant pas exclure les autres parties de l'art de guérir.

3° : La Société tient ses séances une fois par semaine, excepté durant le cours des mois de septembre et d'octobre, qui sont consacrés aux vacances.

4° : La séance est dirigée par un président ou un vice-président. Un secrétaire, ou un vice-secrétaire tient note exacte des faits dont la Société désire faire mention dans le procès-verbal de ses séances. Un trésorier est chargé de la recette et des dépenses de la Société.

5° : Chaque membre rend compte, de vive voix, des faits nouveaux d'anatomie, de physiologie et de médecine qui sont venus à sa connaissance; il est tenu d'en fournir note écrite quand la Société le juge convenable.

6° : Tous les membres de la Société sont invités à présenter les observations des mêmes cas, les observations pouvant se compléter et se vérifier les unes après les autres.

7° : Une commission spéciale sera chargée de présenter chaque mois la notice des faits nouveaux et intéressants consignés dans les ouvrages récents ou dans les collections périodiques.

8° : Tous les membres sont priés de vouloir bien communiquer à la Société les observations curieuses qu'ils auront rencontrées dans les ouvrages des anciens auteurs.

---

<sup>387</sup> Archives de la Société anatomique de Paris, carton n°1, Registre 1, p. 43-44; et Carton n°4, Liasses : Secrétariat-Archives.

9° : Tout membre de la Société est autorisé à lui soumettre les questions qui lui sembleront utiles ou dignes d'intérêt; alors il faudra que la question soit posée par écrit, et si la Société juge que la question doit être prise en considération, une commission sera nommée pour s'en occuper, et la séance suivante sera consacrée à cette discussion.

10° : Tout travail peut donner lieu à un rapport écrit quand la Société le juge convenable.

11° : La Société peut toujours exiger des membres qui ont pris la parole dans son sein la note écrite de leurs opinions.

12° : Lorsqu'une discussion est à l'ordre du jour, le président invite successivement chacun des membres à prendre la parole à son tour; cet ordre ne peut être interverti, et le président est tenu à veiller à l'exécution du présent article.

13° : Lorsqu'une discussion aura été terminée dans l'ordre voulu par l'article précédent, le président pourra accorder la parole à chacun de ceux qui la demanderont.

14° : Tout membre obtient de droit la parole pour les faits qui lui sont personnels.

15° : Aucun sujet de discussion ne peut remplacer celui qui est à l'ordre du jour.

16° : La Société peut toujours, sur demande de l'un de ses membres, et après en avoir délibéré, clore une discussion commencée.

17° : Toute séance se tiendra dans l'ordre suivant :

1. - Lecture du procès-verbal de la séance précédente.
2. - Lecture des mémoires ou observations communiquées par les étrangers qui désirent faire partie de la Société.
3. - Rapports des commissions chargées d'examiner les titres des candidats.
4. - Rapports sur les observations communiquées antérieurement à la Société par ses membres.
5. - Observations ou mémoires présentés par les membres de la Société.
6. - Rapport de la commission chargée de l'examen des ouvrages nouveaux et des écrits périodiques.
7. - Discussion des objets d'administration.
8. - Lecture des propositions écrites soumises à la Société par ses divers membres

### **Division des membres**

18° : La Société anatomique se compose de trois ordres de membres : 1. Honoraires. 2. Titulaires. 3. Adjoint. [Ajouté : 4. Correspondants]

19° : Le nombre des titulaires peut être porté à 30; celui des honoraires et des adjoints est illimité. Les docteurs en médecine peuvent faire partie de la Société.

20° : Tout membre titulaire obligé de s'éloigner de la Société est de droit honoraire pourvu qu'il en ait exprimé le désir.

21° : Les membres titulaires ont seuls voix délibérante, néanmoins les adjoints peuvent assister aux séances et aux diverses délibérations; ils peuvent également faire partie des diverses commissions, excepté de celles qui examinent les titres des candidats.

22° : Nul ne peut être nommé à la place de titulaire qu'autant qu'il est déjà membre adjoint de la Société, et qu'une place de titulaire est vacante soit par la retraite, soit par le décès des membres, soit enfin parce que la Société est encore incomplète.

23° : Tout membre adjoint qui voudra devenir titulaire devra présenter un mémoire ou une observation; une commission de trois membres sera nommée pour examiner les titres du candidat, et, dans la séance suivante, sur le rapport de cette commission, il en sera délibéré par la Société.

24° : Tout membre adjoint qui voudra devenir titulaire devra réunir la majorité absolue des voix.

25° : Pour être reçu membre adjoint, il faut : 1. Être présenté par trois titulaires. 2. Soumettre à la Société une ou plusieurs observations. 3. Remettre son travail à une commission chargée de l'examiner, et d'en faire un rapport à la Société.

26° : Un candidat qui aura lu à la Société l'observation qu'il lui présente devra se retirer et attendre, pour y revenir, l'avis officiel qui lui en aura été donné par le Secrétaire.

27° : Toute commission chargée d'examiner les titres des candidats à la place d'adjoint devra être composée de cinq membres. Elle fera son rapport dans une des deux séances suivantes, tant sur le mérite scientifique que sur le caractère moral du candidat. Après la lecture de ce rapport, la Société délibérera immédiatement sur l'admission et au scrutin secret.

28° : Le Secrétaire sera tenu de faire part aux candidats du résultat des délibérations de la Société à leur égard.

### **De la composition du bureau**

29° : Le Bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire, et d'un trésorier.

30° : Le Bureau sera renouvelé tous les [trois : *biffé*] six mois à l'exception du président, qui est perpétuel [et du trésorier qui sera élu pour six mois : *biffé*].

31° : Tous les membres du Bureau peuvent être réélus indéfiniment.

32° : Aucun membre ne peut remplir à la fois plusieurs de ces fonctions; et en l'absence des membres du Bureau, la Société nomme provisoirement un ou plusieurs de ses membres pour les remplacer dans cet office.

33° : Les membres titulaires peuvent seuls faire partie du Bureau.

34° : Les nominations des membres du Bureau se font au scrutin secret, elles ne peuvent avoir lieu qu'à la majorité absolue, et doivent être faites chacune séparément.

35° : Le Président dirige les séances; il veille à l'exécution du règlement.

36° : Le Vice-Président remplace le Président en cas d'absence.

37° : Le Secrétaire rédige les procès-verbaux de la Société et en donne lecture à chaque séance. Il est chargé de la correspondance de la Société et de la rédaction des bulletins qui doivent être livrés à l'impression.

38° : Le Vice-secrétaire remplace le Secrétaire en cas d'absence.

### **Diplômes. Contributions.**

39° : Tout membre de la Société est porteur d'un diplôme où son titre est mentionné, et pour lequel il est soumis à une contribution, dont le montant est versé entre les mains du Trésorier.

40° : Tout membre adjoint reçoit son diplôme au moment de sa nomination et remet la somme de 5 francs en échange.

41° : Tout membre adjoint qui reçoit le titre de membre titulaire remet la somme de 2 francs entre les mains du trésorier.<sup>388</sup>

42° : Les membres de la Société qui échangent le titre d'adjoint ou de titulaire contre celui d'honoraire, ne sont soumis à aucune contribution.

43° : Au moment de chaque renouvellement des bureaux, c'est-à-dire tous les trois mois,<sup>389</sup> la Société pourra, sur proposition d'un de ses membres et d'après le vœu de la majorité absolue; imposer extraordinairement une contribution de un à deux francs par personne, afin de subvenir aux frais de la Société. Les adjoints et les titulaires seront également soumis à cette contribution.

44° : Toute contribution exigée par la Société et autorisée par le règlement devra être payée avant l'expiration d'un mois, à dater du jour où elle aura été imposée.

45° : Les amendes qui auront été décrétées contre les divers membres de la Société devront être également payées avant l'expiration d'un mois à dater du jour où elles auront été prononcées.

46° : Tout membre qui aura laissé s'écouler un trimestre entier sans s'acquitter de ses dettes envers la Société, sera officiellement invité par le Président à payer ce qu'il devra; cette invitation sera insérée au procès-verbal; et dans le cas où il ne s'acquitterait pas [avant la séance : *biffé*] dans la quinzaine qui aura suivi cette invitation, son exclusion pourra être proposée et prononcée selon les termes du règlement relatifs à cette mesure.

47° : Le trésorier tient un registre de recettes et dépenses dont les pages sont numérotées et paraphées par le Secrétaire. Ce registre est divisé en trois parties : la première est consacrée à la recette des diplômes; la deuxième à celle des contributions et la troisième à l'exposition des dépenses faites par le Trésorier au nom de la Société.

48° : L'inscription sur le registre du Trésorier tient lieu de quittance aux membres qui se sont acquittés de leurs contributions.

49° : Dans la séance qui précède le renouvellement du Trésorier, celui-ci est tenu de rendre ses comptes à la Société. Une commission composée de trois membres et du Secrétaire est chargée de les examiner, et dans la séance suivante, la commission fait son rapport sur cet objet.

---

<sup>388</sup> La somme initiale a été remplacée par celle-ci et il n'est plus possible de lire le montant originel des contributions.

<sup>389</sup> Voir les modifications de l'article 30.

### **Des peines et des amendes**

50° : La Société peut prononcer deux sortes de peines contre ses membres : les amendes et l'exclusion.

51° : Les amendes, telles que les impose le règlement, sont prononcées par le Président, qui fait l'application des articles relatifs à ces divers cas.

52° : L'exclusion ne peut être prononcée que huit jours après qu'elle aura été proposée, et alors la majorité des deux tiers des voix sera nécessaire.

53° : Tout membre exclu de la Société en est exclu à jamais et ne peut y rentrer sous aucun prétexte que ce soit.

54° : Tout membre du Bureau qui, sans cause légitime, s'absente d'une séance, est passible d'amende. Cette amende est de trois francs pour le Secrétaire et de deux francs pour les autres.

### **Publications des travaux de la Société.**

55° : Il sera publié, à la fin de chaque mois un bulletin des travaux de la Société.

56° : Le Secrétaire est chargé de la rédaction de ce bulletin.

57° : Le bulletin sera imprimé après que son adoption aura été résolue dans la première séance de chaque mois par la majorité absolue des membres de la Société.

58° : Toute observation est la propriété de son auteur et ne peut être publiée que sous son nom et avec son autorisation.

59° : Les observations recueillies dans les divers hôpitaux ne seront publiées que d'après le consentement formel du médecin dont le service les aura fournies.

60° : Toute observation écrite est déposée entre les mains du Secrétaire, et marquée du timbre de la Société.

61° : Tout membre qui n'aura point remis avant la fin du mois entre les mains du Secrétaire les observations destinées à être publiées dans le bulletin du mois suivant, sera passible d'une amende de 2 francs.

### **Articles relatifs au règlement.**

62° : Le Présent règlement est l'expression de la volonté générale des membres qui composent la Société.

63° : Le règlement ne peut être violé sous aucun prétexte que ce soit.

64° : Toute proposition tendant à modifier le règlement dans une ou plusieurs de ses dispositions devra être signée par trois membres titulaires, déposée sur le Bureau, discutée dans la séance suivante, et adoptée à la majorité des deux tiers des membres de la Société.

65° : Le présent règlement sera lithographié aux frais de la Société et tiré à cent exemplaires.

66° : Un exemplaire du règlement sera distribué à chacun des membres titulaires et adjoints qui composent la Société, afin que nul ne puisse prétexter cause d'ignorance.

67° : Le Président, et en son absence les membres du Bureau, sont chargés de l'exécution du présent règlement.

Le présent règlement a été arrêté à a majorité des deux tiers dans la séance du Jeudi 19 janvier et ont signé tous les membres, adjoints et titulaires, faisant partie de la Société.

Titulaires :

ROYER-COLLARD

COMTE

LENOIR

ROBERT

HUTIN

BRIERRE

THOURET

BÉRARD

PINAULT

MARECHAL

Adjoints :



### **9 mai 1827: Adoption de quatre articles**

1° : La cotisation est de 5 francs par mois pour chacun des membres de la Société, cette somme sera versée entre les mains du Trésorier le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois.

2° : Une liste de présence sera faite à l'ouverture de chaque séance, elle sera close par le président une heure après.

3° : Tout membre en signant cette liste recevra un jeton de la valeur d'un franc pour droit de présence.

4° : Tout membre arrivé après la clôture de la liste ne percevra pas ce droit de présence.

### **13 mars 1834 : Adoption d'un nouveau règlement.**

1° : Une Société est formée au sein de la Faculté de Médecine de Paris, sous le nom de Société anatomique.

2° : L'anatomie, la physiologie de l'homme sain et malade, sont spécialement l'objet de ses recherches et de ses travaux; elle n'entend cependant pas exclure les autres parties de l'art de guérir.

3° : La Société tient ses séances une fois par semaine, excepté pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont consacrés aux vacances.

4° : Tous les ans, le dernier jeudi de janvier, la Société tient une séance publique dans laquelle le Secrétaire lit le compte-rendu des travaux de l'année, et d'autres membres des travaux originaux.

5° : La séance est dirigée par un président ou un vice-président. Un secrétaire, ou un vice-secrétaire tient note exacte des faits dont la Société désire faire mention dans son procès-verbal. Un trésorier archiviste est chargé des recettes, des dépenses et des dépenses de la Société.

6° : Une commission de rédaction est spécialement chargée des publications de la Société.

7° : Chaque membre rend compte, de vive voix, des faits d'anatomie, de physiologie et de médecine qui sont venus à sa connaissance; il est tenu d'en fournir note écrite quand la Société le juge convenable.

8° : Tout membre de la Société est invité à présenter les observations des mêmes cas, ces observations pouvant se compléter, se vérifier les unes après les autres.

9° : Tous les membres sont invités à communiquer à la Société les observations curieuses qu'ils auront rencontrées dans les anciens auteurs ou les ouvrages récents.

10° : Tout membre de la Société est autorisé à lui soumettre les questions qui lui sembleront utiles ou dignes d'intérêt; la question sera déposée sur le Bureau, et si la Société la prend en considération, une commission sera nommée pour s'en occuper.

11° : Tout travail donne lieu à un rapport quand la Société le juge convenable.

12° : La Société peut toujours exiger des membres qui ont pris la parole dans son sein la note écrite de leurs opinions.

13° : Lorsqu'une discussion est à l'ordre du jour, le président accorde successivement la parole à chacun des membres qui la demandent.

14° : Tout membre obtient de droit la parole pour un fait personnel.

15° : La Société peut toujours, sur demande de l'un de ses membres, et après en avoir délibéré, clore une discussion.

16° : Toute séance se tiendra dans l'ordre suivant :

1. - Lecture des mémoires ou observations communiqués par les étrangers qui désirent faire partie de la Société.
2. - Lecture du procès-verbal de la séance précédente.
3. - Lecture des travaux des membres Adjointes qui désirent devenir titulaires.
4. - Rapports des commissions chargées d'examiner les titres des candidats.
5. - Présentation des pièces d'anatomie faite par les membres de la Société.
6. - Lecture d'observations ou mémoires manuscrits par les membres de la Société.
7. - Discussion des objets d'administration.
8. - Lecture des propositions écrites soumises à la Société par ses membres.

Cet ordre ne peut être interverti que par une décision de la Société.

17° : Les séances ne sont pas publiques; mais des étrangers peuvent y assister, présentés par un membre. Les discussions administratives se font en comité secret.

18° : La Société anatomique se compose de trois ordres de membres honoraires, titulaires, adjoints correspondants

19° : Le nombre des titulaires est de 30; celui des autres membres est illimité.

20° : Tous les membres de l'ancienne Société anatomique sont de droit membres honoraires de la nouvelle.

21° : Tout membre titulaire obligé de s'éloigner de la Société devient correspondant pourvu qu'il en exprime le désir.

22° : Tout membre titulaire, admis depuis trois ans dans la Société, devient sur sa demande, membre honoraire.

23° : Tous les membres ont voix délibérative. Néanmoins les titulaires seuls peuvent faire partie du Bureau, des commissions de rédaction, d'administration.

24° : Nul ne peut être nommé membre titulaire s'il est déjà membre adjoint

25° : Tout membre adjoint, pour devenir titulaire, devra présenter un mémoire ou des observations. Une commission de trois membres examine les titres du candidat, et, dans la séance suivante, sur le rapport de cette commission, il en est délibéré par la Société.

26° : Le candidat doit réunir la majorité absolue des voix des membres titulaires présents.

27° : Pour être reçu membre adjoint, il faut être présenté par trois membres; donner à la Société un travail avec les pièces anatomiques à l'appui. Toutefois, et sur la demande du candidat, la Société peut le dispenser de l'une de ces deux conditions.

28° : Le travail du candidat est donné à une commission de trois membres.

29° : Cette commission fait un rapport écrit, dans une des trois séances suivantes, tant sur le mérite scientifique que sur le caractère moral du candidat. La Société délibère immédiatement sur l'admission.

30° : Le candidat, après avoir lu son travail à la Société, doit se retirer immédiatement et attendre, pour revenir, l'avis officiel qui lui en est donné par le Secrétaire.

31° : Toutefois, le Président peut, au nom de la Société, l'inviter à rester aux séances. Mais dans aucun cas, il ne peut être présent pendant la lecture ni la discussion du rapport fait sur son travail et pendant le vote de la Société.

32° : Le Secrétaire est tenu de faire part au candidat de la délibération de la Société à son égard.

33° : Le Bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire, et d'un trésorier.

34° : Le Bureau sera renouvelé tous les ans dans la séance qui suit immédiatement la séance publique, à l'exception du président qui est perpétuel.

35° : Tous les membres du Bureau peuvent être réélus indéfiniment.

36° : Aucun membre ne peut occuper à la fois plusieurs de ces fonctions

37° : En l'absence d'un ou de plusieurs membres du Bureau, la Société nomme provisoirement un ou plusieurs de ses membres pour le remplacer.

38° : Les membres titulaires peuvent seuls faire partie du Bureau.

39° : La nomination des membres du Bureau se fait au scrutin secret, et à la majorité absolue des voix, chacune doit être faite séparément.

40° : Le Président dirige les séances et veille à l'exécution du règlement. Le Vice-Président le remplace en cas d'absence.

41° : Le Secrétaire rédige les procès-verbaux de la Société et en donne lecture à chaque séance; Il est chargé en outre de la rédaction du compte-rendu des travaux de la Société, de la correspondance. Le Vice-secrétaire remplace le Secrétaire en cas d'absence.

42° : Le Trésorier archiviste tient un registre de recettes et dépenses de la Société, dont les pages sont numérotées et paraphées par le Secrétaire. Une première division est consacrée à la recette des diplômes; une seconde à celle des contributions, une troisième à l'exposition des dépenses faites par lui dans le cours de l'année. Il est en outre chargé de la conservation des archives. Il date et paraphé toutes les pièces déposées entre ses mains, les met en ordre, tient un registre sur lequel elles sont inscrites avec un numéro d'ordre correspondant à un numéro semblable que porte chacune d'elle; il est en outre chargé de la distribution des bulletins et de leur envoi aux membres correspondants et aux sociétés savantes.

- 43° : Tout membre de la Société est porteur d'un diplôme où son titre est mentionné
- 44° : Tout membre adjoint reçoit son diplôme au moment de sa nomination et donne la somme de cinq francs.
- 45° : Tout membre adjoint qui devient titulaire doit présenter son diplôme de membre-adjoint et remet la somme de deux francs en recevant son diplôme de membre titulaire.
- 46° : Les membres titulaires qui deviennent honoraires ne sont soumis à aucune contribution.
- 47° : Tout membre nouvellement élu reçoit, s'il le désire, un exemplaire des bulletins de la Société et donne trois francs par année complète en échange
- 48° : Au moment de chaque renouvellement des bureaux, la Société peut, sur proposition d'un de ses membres, s'imposer extraordinairement une contribution de trois francs par personne.
- 49° : Chaque membre est soumis à une contribution mensuelle de un franc, perçue par le Trésorier, le premier jeudi de chaque mois.
- 50° : Les membres titulaires ou adjoints sont soumis à ces contributions.
- 51° : Toute contribution ou amende doit être payée avant l'expiration du mois, à dater du jour où elle a été imposée.
- 52° : Tout membre qui aura laissé s'écouler un trimestre entier sans acquitter ses dettes envers la Société y sera officiellement invité par le Président. Cette invitation sera insérée au procès-verbal; et dans le cas où il ne s'acquitterait pas dans la séance, son exclusion pourra être prononcée.
- 53° : L'inscription sur le registre du Trésorier tient lieu de quittance.
- 54° : Dans la séance qui précède le renouvellement du Trésorier, celui-ci est tenu de rendre ses comptes. Une commission composée de trois membres et du Secrétaire est chargée de les examiner et fait son rapport sur cet objet dans la séance suivante.
- 55° : La Société peut prononcer deux sortes de peines contre ses membres : les amendes et l'exclusion.
- 56° : Les amendes sont prononcées par le Président, qui fait l'application des articles du règlement relatifs aux divers cas.
- 57° : L'exclusion ne peut être prononcée que huit jours après avoir été proposée, et à la majorité des deux tiers des voix.
- 58° : Tout membre exclu de la Société ne peut y rentrer sous aucun prétexte que ce soit.
- 59° : Tout membre qui, sans motif plausible, s'absente d'une séance, est passible d'amende d'un franc, de deux francs s'il est membre du Bureau.
- 60° : Tout membre chargé d'un rapport et qui n'aura pas présenté son travail à l'époque voulue par le règlement, est passible d'une amende d'un franc.
- 61° : Il sera publié à la fin de chaque mois un bulletin des travaux de la Société.
- 62° : Une commission de rédaction est chargée de veiller à la rédaction, à la pagination, à l'impression de ce bulletin et de dresser une table analytique chaque année.
- 63° : Elle se compose de trois membres et d'un suppléant, le Secrétaire en fait partie de droit; les autres membres sont nommés tous les trois mois au scrutin secret et peuvent être réélus.
- 64° : Toute observation est la propriété de la Société et peut être publiée par elle, si elle le juge convenable, et si le chef de service où ce fait a été recueilli ne s'y oppose pas.
- 65° : Tout membre qui n'a pas remis avant la fin du mois une observation dont la publication a été décidée est passible d'une amende de un franc.
- 66° : Toute observation insérée dans les bulletins l'est avec le nom de son auteur, et ne peut être publiée par lui dans le cours de la même année sans le consentement de la Société.
- 67° : Les archives se composent :
1. Des pièces d'anatomie présentées par les membres et dont la Société a ordonné la conservation.
  2. Des travaux écrits communiqués par les membres et dont on a ordonné le dépôt aux archives.
  3. Des travaux écrits dont la Société a ordonné l'impression.
  4. Des procès-verbaux de MM. les Secrétaires.
  5. Des collections de bulletins destinés, soit à la Société, soit aux membres.
  6. Des livres et des ouvrages donnés à la Société ou achetés par elle.
- 68° : Tout membre donne à la Société un exemplaire des thèses qu'il soutient devant la Faculté.

69° : Les pièces des archives peuvent être communiquées à chaque membre, sur un reçu de sa part donné au Trésorier.

70° : Personne ne peut garder une pièce des archives plus d'un mois.

71° : Tout membre qui égare une pièce des archives, est passible d'une amende de cinq francs. Et si c'est un ouvrage il est tenu de le remplacer ou d'en donner la valeur.

72° : Toute proposition tendant à modifier le règlement dans une ou plusieurs de ses dispositions devra être signée par trois membres, déposée sur le Bureau, discutée dans la séance suivante, et adoptée, s'il y a lieu, à la majorité des deux tiers des voix des membres de la Société.

74° : Le présent règlement sera imprimé aux frais de la Société et tiré à trois cents exemplaires.

75° : Un exemplaire sera distribué à chaque membre, afin que nul ne puisse prétexter cause d'ignorance.

76° : Le Président et les membres du Bureau sont chargés de faire exécuter tous ces articles sous peine d'encourir eux-mêmes les amendes qu'entraîne leur violation.

Le présent règlement arrêté à la majorité des deux-tiers des voix le 1<sup>er</sup> janvier 1826 (sic), révisé dans la séance du jeudi 1<sup>er</sup> mai 1827 [sic], et révisé de nouveau par une commission nommée par la Société, est exécutoire à partir du 13 mars 1834.

### **5 février 1840 : adoption d'un nouveau règlement.**

1° : Une Société est formée au sein de la Faculté de Médecine de Paris, sous le nom de Société anatomique : elle est la continuation de celle fondée par Dupuytren le 12 frimaire An XII.

2° : L'anatomie et la physiologie de l'homme sain et malade sont spécialement l'objet de ses recherches et de ses travaux; elle ne prétend pas cependant en exclure les autres parties de l'art de guérir.

3° : La Société tient ses séances une fois par semaine, excepté pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont consacrés aux vacances.

4° : Tous les ans, la Société tient, le premier mercredi de février une séance publique dans laquelle le Secrétaire lit le compte-rendu des travaux de l'année, et d'autres membres des travaux originaux.

5° : Les séances publiques ne comportent aucune discussion.

6° : La Société anatomique se compose de trois ordres de membres honoraires, titulaires, adjoints correspondants

7° : Le nombre des titulaires est de 30; celui des autres membres est illimité.

8° : Les séances ne sont pas publiques; toutefois des étrangers peuvent y assister, présentés par un membre.

9° : les discussions administratives se font en comité secret.

10° : Tous les membres de la Société peuvent prendre part aux discussions; tous, excepté les correspondants, peuvent voter.

11° : Chaque membre rend compte, de vive voix, des faits d'anatomie, de physiologie et de médecine qui sont venus à sa connaissance; il est tenu d'en déposer une note écrite quand la Société le juge convenable

12° : Tout membre de la Société est invité à présenter les observations des mêmes cas, ces observations pouvant se compléter, se vérifier les unes par les autres.

13° : Tous les membres sont invités à communiquer à la Société les observations curieuses qu'ils auront rencontrées dans les anciens auteurs ou les ouvrages récents.

14° : Tout membre de la Société est autorisé à lui soumettre les questions qui lui sembleront utiles ou dignes d'intérêt; la question sera déposée sur le Bureau, et si la Société la prend en considération, une commission sera nommée pour s'en occuper.

15° : Tout travail donne lieu à un rapport quand la Société le juge convenable.

16° : Le Secrétaire peut toujours exiger des membres qui ont pris la parole une note écrite de leur opinion en matière scientifique.

17° : Les pièces d'anatomie présentées par les candidats, et dont la Société aura ordonné la conservation, seront déposées au Musée Dupuytren; celles présentées par les membres le seront ainsi, pourvu qu'ils y consentent

18° : Chaque pièce déposée au musée portera le nom de la Société, celui du candidat ou du membre qui l'aura présentée et l'indication du bulletin qui en fait mention.

19° : Tout membre de la Société reçoit, après sa nomination, un diplôme, où son titre est mentionné.

20° : Les membres titulaires et adjoints sont soumis à une cotisation trimestrielle de trois francs, perçue par le Trésorier dans le premier mois de chaque trimestre. (l'année commence le 1<sup>er</sup> février)

21° : L'inscription sur le registre du Trésorier tient lieu de quittance.

22° : La somme de 5 francs est déposée par chaque membre titulaire et adjoint entre les mains du Trésorier, qui prélève tous les mois, sur cette somme, le montant des amendes encourues pendant le mois; - le trésorier est chargé de veiller à ce que cette somme soit toujours complétée le premier mercredi de chaque mois.

23° : Sur la proposition du comité de publication, la Société pourra s'imposer extraordinairement une contribution de trois francs par personne.

24° : Tous les mois, le Trésorier rend compte de sa gestion au comité de publication, qui fait un rapport à la Société.

25° : Dans la séance qui précède la séance publique, le Trésorier est tenu de rendre ses comptes à la Société; une commission composée de trois membres et du Secrétaire est chargée de les examiner; elle fait son rapport dans la séance suivante.

26° : Un registre de présence, déposé sur le Bureau, devra être signé à toutes les séances par tous les membres présents.

27° : Deux tableaux affichés dans la salle des séances contiendront : l'un, les noms des membres de la Société, l'autre, la liste des ouvrages que renferme la bibliothèque.

## **BUREAU**

28° : - Le bureau est composé :

1. D'un Président chargé de diriger les séances et de veiller à l'exécution du règlement ;
2. D'un vice-président qui le remplace en cas d'absence;
3. D'un Trésorier qui tient un registre des recettes et des dépenses de la Société, dont les pages sont paraphées par le Secrétaire ;
4. D'un Secrétaire qui rédige les procès-verbaux, et en donne lecture à la séance suivante; il est chargé en outre de la rédaction du compte-rendu annuel des travaux de la Société et de la correspondance ;
5. D'un vice-secrétaire qui le remplace en cas d'absence ;
6. D'un Archiviste chargé de veiller aux archives, de dater, de parapher toutes les pièces dont la conservation aura été ordonnée par la Société; de les mettre en ordre; de tenir un registre sur lequel elles seront inscrites; de distribuer les bulletins, de les envoyer aux membres correspondants, aux sociétés savantes et aux abonnés; il remplace le Trésorier en cas d'absence.

29° : Le Bureau sera renouvelé tous les ans dans la séance qui suit immédiatement la séance publique.

30° : Le Président est perpétuel.

31° Tous les membres du Bureau peuvent être réélus; toutefois, aucun d'entre eux ne peut remplir plus de 4 années consécutives les mêmes fonctions.

32 : Aucun membre ne peut occuper plusieurs fonctions à la fois.

33° : En l'absence d'un ou de plusieurs membres du Bureau, il sera pourvu à un remplacement provisoire.

34° : La nomination des membres du Bureau se fait au scrutin secret, et à la majorité absolue des voix, chacune d'elles doit être faite séparément.

35° : Les titulaires peuvent seuls faire partie du Bureau.

## **MEMBRES HONORAIRES**

36° : Tous les membres de l'ancienne Société sont, de droit, membres honoraires de la nouvelle.

37° : Tout membre titulaire, admis dans la Société depuis trois ans, devient sur sa demande, membre honoraire.

38° : Les membres titulaires qui deviennent honoraires ne sont soumis à aucune contribution.

39° : Tout professeur d'une des Facultés de France ou d'une université étrangère qui demande par écrit à faire partie de la Société est reçu, après délibération, membre honoraire, alors même qu'il ne présenterait aucun travail, aucune pièce à l'appui de sa candidature.

40° : Les membres honoraires sont tenus d'indiquer par écrit le lieu de leur résidence.

### **MEMBRES TITULAIRES**

41° : Nul ne peut être nommé membre titulaire s'il est déjà membre adjoint depuis un an.

42° : Tout membre adjoint, qui désire devenir titulaire, doit présenter un travail; une commission composée de trois membres examine les titres du candidat, et fait un rapport écrit, sur lequel la Société délibère séance tenante.

43° : La nomination se fait à la majorité absolue des voix des membres titulaires présents.

44° : Tout membre adjoint qui devient titulaire remet la somme de 5 francs pour son diplôme.

45° : Tout membre titulaire qui n'aura pas demandé de congé et qui restera trois mois consécutifs sans signer le registre de présence, sera invité par le Secrétaire à se présenter à la Société; et, s'il ne répond pas à cet appel, il sera considéré comme honoraire, s'il remplit les conditions voulues par l'article 37, et comme correspondant s'il n'est pas membre de la Société depuis trois ans; il pourra être pourvu immédiatement à son remplacement.

### **MEMBRES ADJOINTS**

46° : Pour être reçu membre adjoint, il faut être présenté par trois membres; soumettre à la Société un travail et lui remettre les pièces anatomiques qui lui ont servi de base. Toutefois, et sur la demande du candidat, la Société peut le dispenser de l'une de ces deux dernières conditions.

47° : Le candidat, après avoir fait un exposé sommaire de son travail et fait la description des pièces anatomiques, doit se retirer immédiatement et attendre, pour revenir, l'avis officiel qui lui en est donné par le Secrétaire. Toutefois, le Président peut, au nom de la Société, l'inviter à rester aux séances; Mais dans aucun cas, il ne peut être présent pendant la lecture et la discussion du rapport fait sur son travail, ni pendant le vote de la Société.

48° : Le travail et les pièces du candidat sont donnés à une commission composée de trois membres, dont ne peut faire partie aucun présentateur du candidat.

49° : Toutes les pièces et travaux qu'un candidat pourra présenter, avant le rapport, seront renvoyés à la commission déjà nommée.

50° : Cette commission est nommée par lettre alphabétique; un de ses membres au moins, doit être parmi les membres présents. Dans des cas spéciaux, tout membre pourra être adjoint à la commission, s'il en fait la demande à la Société.

51° : Elle fait un rapport écrit dans l'une des trois séances suivantes, tant sur le mérite scientifique que sur le caractère moral du candidat; la Société délibère immédiatement sur l'admission.

52° : Tous les rapports doivent être signés par deux membres au moins de la commission.

53° : La nomination se fait à la majorité absolue des voix; toutefois, les deux tiers seront nécessaires lorsque le nombre des votes exprimés ne dépassera pas 25.

54° : Le Secrétaire est tenu de faire part au candidat de la délibération de la Société à son égard.

55° : Lorsqu'une nomination aura été ajournée et que le candidat se présentera, son second travail sera renvoyé à une seconde commission.

56° : Tout membre adjoint reçoit, dans la séance qui suit sa nomination, un diplôme en échange duquel il remet la somme de 10 francs. Ses trois présentateurs sont solidairement responsables de l'acquittement de cette dette.

57° : Tout membre adjoint, nouvellement élu, reçoit gratis un exemplaire des bulletins de la Société qui ont paru pendant l'année de sa réception; et s'il désire avoir toute la collection, il donne en échange trois francs par année complète.

### **MEMBRES CORRESPONDANTS**

58° : Tout membre obligé de s'éloigner de la Société, devient membre correspondant, pourvu qu'il en exprime le désir; s'il revenait, il pourrait, sur sa demande, reprendre le titre qu'il avait au moment de son départ.

59° : Tout médecin étranger ou de province qui désire devenir membre de la Société ne peut obtenir le titre de correspondants, à moins qu'il ne remplisse les conditions exprimées dans l'art. 39.

60° : Les candidats au titre de membre correspondant doivent se conformer à l'art.46; leur réception a lieu avec les formalités voulues par les art.50, 51,52,53.

61° : Le diplôme de membre correspondant sera payé 10 francs par les présentateurs du candidat au moment il leur sera remis par le Trésorier. Les titulaires et adjoints qui deviennent correspondants ne sont soumis à aucun droit de diplôme.

62° : Les membres correspondants sont tenus d'indiquer, par écrit, le lieu de leur résidence.

### **ORDRE DES SEANCES**

63° : Toute séance se tient dans l'ordre suivant :

1. - Communications faites les étrangers qui désirent faire partie de la Société.
2. - Lecture du procès-verbal de la séance précédente.
3. - Communications des membres adjoints qui demandent à échanger leur titre contre celui de titulaire.
4. - Rapports des commissions chargées d'examiner les titres des candidats.
5. - Présentation des pièces apportées par les membres de la Société.
6. - Lecture d'observations ou mémoires manuscrits par les membres de la Société.
7. - Discussion des propositions déposées sur le bureau dans la séance précédente.
8. - Discussion des projets d'administration.

Cet ordre ne peut être interverti que par une décision de la Société.

64° : Lorsqu'une discussion est à l'ordre du jour, le Président accorde successivement la parole à chacun des membres qui la demandent.

65° : Tout membre obtient, de droit, la parole pour un fait personnel.

66° La Société peut toujours, sur demande de l'un de ses membres, et après en avoir délibéré, clore une discussion.

### **PUBLICATIONS**

67° : Il sera publié à la fin de chaque mois un bulletin des travaux de la Société.

68° : Un comité spécial est chargé de veiller à la rédaction, à la pagination, à l'impression de ce bulletin et de dresser une table analytique chaque année.

69° : Ce comité doit prendre connaissance des travaux qui doivent être lus (art.4) dans la séance publique, afin de leur faire subir, de concert avec les auteurs, les modifications jugées convenables.

70° : Ce comité, nommé pour un an, se compose du Trésorier, de l'Archiviste, du Secrétaire qui en est le Président, du vice-Secrétaire qui en est le Secrétaire, de trois autres membres de la Société. - Le vice-Président est libre d'assister à ses séances.

71° : La liste des membres de la Société sera publiée en tête du premier bulletin de chaque année.

72° : A la fin de l'extrait des procès-verbaux, chaque bulletin portera les noms des membres reçus dans le mois, et l'indication de changements survenus dans le personnel de la Société.

73° : Toute observation présentée à la Société devient sa propriété, et peut être publiée par elle si elle le juge convenable, pourvu que le chef de service où elle a été recueillie ne s'y oppose pas.

74° : Tout travail inséré dans les bulletins l'est avec le nom de son auteur, et ne peut être publiée par lui dans aucun recueil, ni lu dans aucune société savante, dans le cours de la même année, sans l'autorisation de la Société.

75° : Tout membre dont on aura inséré dans les bulletins un travail ou une observation, en recevra le nombre d'exemplaires. Tirés à part, qu'il désirera, à sa charge de rembourser les frais de ce tirage.

76° : Tous les membres de la Société reçoivent les bulletins :

Les titulaires et les adjoints, gratis;

Les honoraires et correspondants résidant à Paris, francs de port, moyennant 4 francs;

Les honoraires et correspondants résidant en province, francs de port, moyennant 5 francs.

77° : Pour les abonnés étrangers à la Société le prix en est fixé à 5 francs pour Paris, et 6fr.50c. pour les départements.

78° : Le prix d'abonnement sera toujours payé d'avance, au mois de février de chaque année.

79° : Les bulletins des années précédentes se vendent au prix d'abonnement.

### **ARCHIVES**

80° : Les archives se composent :

1. Des travaux écrits communiqués, et dont la Société a ordonné le dépôt ;
2. Des travaux écrits dont la Société a ordonné l'impression ;
3. Des procès-verbaux de MM. les Secrétaires, dont la rédaction a été approuvée ;
4. Des collections de bulletins ;
5. Des livres et des ouvrages donnés à la Société ou achetés par elle.

81° : Tous les membres s'engagent à donner à la Société un exemplaire des thèses qu'il auront soutenues devant la Faculté, des mémoires et des ouvrages qu'ils auront publiés.

82° : Les pièces des archives peuvent être communiquées à chaque membre, sur un reçu donné par lui à l'Archiviste.

83° : Personne ne peut garder une pièce des archives plus d'un mois.

### **PENALITES**

84° : La Société peut prononcer trois sortes de peines contre ses membres : les amendes, la réprimande et l'exclusion.

85° : La réprimande et l'exclusion ne peuvent être prononcées que dans les termes voulus par l'article 91.

86° : Tout membre exclu de la Société ne peut y rentrer sous aucun prétexte que ce soit.

87° : Les amendes sont prononcées par le Président, qui fait l'application des articles du règlement relatifs aux divers cas.

88° : Tout membre qui, sans motif plausible, s'absente d'une séance, est passible d'amende d'un franc.

89° : Tout membre chargé d'un rapport et qui n'aura pas présenté son travail à l'époque voulue par le règlement (art.51), est passible d'une amende d'un franc.

90° : Tout membre qui a égaré une pièce des archives, est passible d'une amende de cinq francs; et si c'est un ouvrage il est tenu de le remplacer ou d'en donner la valeur.

91° : Toute proposition tendant à modifier le règlement devra être signée par trois membres, déposée sur le Bureau, discutée dans la séance suivante, et adoptée, s'il y a lieu, à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

92° : Toute proposition rejetée ne pourra être reproduite dans l'année courante.

93° : Un exemplaire du présent règlement sera remis à chacun de ses membres, afin que nul ne puisse prétexter cause d'ignorance.

94° : Le Président et le Bureau sont chargés de veiller à l'exécution de tous ces articles sous peine d'encourir eux-mêmes les amendes qu'entraîne leur violation.

Le présent règlement arrêté à la majorité des deux-tiers des voix le 12 janvier 1826, et révisé à plusieurs époques, est exécutoire à partir du 5 février 1840.

### **1<sup>er</sup> novembre 1846 : modification du règlement**

1° : Une Société est formée au sein de la Faculté de Médecine de Paris, sous le nom de Société anatomique : elle est la continuation de celle fondée par Dupuytren le 12 frimaire An XII.

2° : L'anatomie et la physiologie de l'homme sain et malade sont spécialement l'objet de ses recherches et de ses travaux; elle ne prétend pas cependant en exclure les autres parties de l'art de guérir.



3° : La Société tient ses séances une fois par semaine, le vendredi à trois heures de l'après-midi, excepté pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont consacrés aux vacances.

4° : Tous les ans, la Société tient, dans les premiers jours de février, une séance publique dans laquelle le Secrétaire lit le compte-rendu des travaux de l'année, et d'autres membres des travaux originaux.

5° : Les séances publiques ne comportent aucune discussion.

6° : La Société anatomique se compose de trois ordres de membres honoraires, titulaires, adjoints correspondants

7° : Le nombre des titulaires est de 30; celui des adjoints est de soixante. Toutefois, dans le cas où le cadre des membres titulaires ne serait pas rempli, les places vacantes pourront être reportées parmi celles des membres adjoints, jusqu'à ce que le nombre de quatre-vingt-dix membres actifs soit atteint. Le nombre des honoraires et des correspondants est illimité.

8° : Les séances ne sont pas publiques; toutefois des étrangers peuvent y assister, présentés par un membre.

9° : les discussions administratives se font en comité secret.

10° : Tous les membres de la Société peuvent prendre part aux discussions; les membres correspondants n'ont pas voix délibératives. Sur les questions pécuniaires, les titulaires et adjoints seuls peuvent voter.

11° : Chaque membre présente les pièces anatomiques qui sont à sa disposition et rend compte, de vive voix, des faits d'anatomie, de physiologie et de médecine qui sont venus à sa connaissance; il est tenu d'en déposer une note écrite quand la Société le juge convenable

12° : Tout membre de la Société est invité à présenter les observations des mêmes cas, ces observations pouvant se compléter, se vérifier les unes par les autres.

13° : Tous les membres sont invités à communiquer à la Société les observations curieuses qu'ils auront rencontrées dans les anciens auteurs ou les ouvrages récents.

14° : Tout membre de la Société est autorisé à lui soumettre les questions qui lui semblent utiles ou dignes d'intérêt; la question sera déposée sur le bureau, et si la Société la prend en considération, une commission sera nommée pour s'en occuper.

15° : Tout travail donne lieu à un rapport quand la Société le juge convenable.

16° : Le Secrétaire peut toujours exiger des membres qui ont pris la parole une note écrite de leur opinion en matière scientifique.

17° : Les pièces d'anatomie présentées par les candidats, et dont la Société aura ordonné la conservation, seront déposées au Musée Dupuytren; celles présentées par les membres le seront ainsi, pourvu qu'ils y consentent

18° : Chaque pièce déposée au musée portera le nom de la Société, celui du candidat ou du membre qui l'aura présentée et l'indication du bulletin qui en fait mention.

19° : Tout membre de la Société reçoit, après sa nomination, un diplôme, où son titre est mentionné.

20° : Les membres titulaires et adjoints sont soumis à une cotisation trimestrielle de trois francs, perçue par le Trésorier dans le premier mois de chaque trimestre. (l'année commence le 1<sup>er</sup> février)

21° : L'inscription sur le registre du Trésorier tient lieu de quittance.

22° : Sur la proposition du comité d'administration, la Société pourra s'imposer extraordinairement une contribution de trois francs par personne.

23° : Tous les mois, le Trésorier rend compte de sa gestion au comité de d'administration, qui fait un rapport à la Société.

24° : Dans la séance qui précède la séance publique, le Trésorier est tenu de rendre ses comptes à la Société; une commission composée de trois membres et du Secrétaire est chargée de les examiner; elle fait son rapport dans la séance suivante.

25° : Un registre de présence, déposé sur le Bureau, devra être signé à toutes les séances par tous les membres présents.

26° : Deux tableaux affichés dans la salle des séances contiendront : l'un, les noms des membres de la Société, l'autre, la liste des ouvrages que renferme la bibliothèque.

## **BUREAU**

27° : Le bureau est composé :

1. D'un Président chargé de diriger les séances et de veiller à l'exécution du règlement ;
2. D'un vice-président qui le remplace en cas d'absence;
3. D'un Trésorier qui tient un registre des recettes et des dépenses de la Société, dont les pages sont paraphées par le Secrétaire ;
4. D'un Secrétaire qui rédige les procès-verbaux, et en donne lecture à la séance suivante; il est chargé en outre de la rédaction du compte-rendu annuel des travaux de la Société et de la correspondance ;
5. D'un vice-secrétaire qui le remplace en cas d'absence ;
6. D'un Archiviste chargé de veiller aux archives, de dater, de parapher toutes les pièces dont la conservation aura été ordonnée par la Société; de les mettre en ordre; de tenir un registre sur lequel elles seront inscrites; de distribuer pendant la séance le bulletin aux membres titulaires et adjoints. Il remplace le Trésorier en cas d'absence. (L'envoi des bulletins aux membres honoraires et correspondants, aux sociétés savantes et aux abonnés concerne l'éditeur.)

28° : Le Bureau est renouvelé tous les ans, dans la séance qui suit immédiatement la séance publique.

29° : Le Président est perpétuel.

30° : Tous les autres membres du Bureau peuvent être réélus; toutefois, aucun eux ne peut remplir plus de 4 années consécutives les mêmes fonctions.

31° : Aucun membre ne peut occuper plusieurs fonctions à la fois, sauf le cas prévu par le § 6 de l'art. 27.

32° : En l'absence ou congé d'un ou de plusieurs membres du Bureau, il sera pourvu à un remplacement provisoire; sauf pour le Trésorier qui sera remplacé par l'Archiviste.

33° : La nomination des membres du Bureau se fait au scrutin secret, et à la majorité absolue des voix, chacune d'elles doit être faite séparément.

34° : Les titulaires peuvent seuls faire partie du Bureau.

#### **MEMBRES HONORAIRES**

35° : Tous les membres de l'ancienne Société sont, de droit, membres honoraires de la nouvelle.

36° : Tout membre titulaire, admis dans la Société depuis trois ans, devient membre honoraire sur sa demande, ou dans le cas prévu par l'art. 100.

37° : Les membres titulaires qui deviennent honoraires ne sont soumis à aucune contribution.

38° : Tout professeur d'une des Facultés de France ou d'une université étrangère qui demande par écrit à faire partie de la Société est reçu, après délibération, membre honoraire, alors même qu'il ne présenterait aucun travail, aucune pièce à l'appui de sa candidature.

39° : Les membres honoraires sont tenus d'indiquer par écrit le lieu de leur résidence.

40° : Tout membre honoraire peut redevenir titulaire, en en faisant la demande par écrit.

#### **MEMBRES TITULAIRES**

41° : Nul ne peut être nommé membre titulaire s'il est déjà membre adjoint depuis un an.

42° : Tout membre adjoint, qui désire devenir titulaire, doit présenter un travail; une commission composée de trois membres examine les titres du candidat, et fait un rapport écrit, sur lequel la Société délibère séance tenante. (Les thèses soutenues devant une Faculté de France ne peuvent servir de titre à aucune candidature pour être membre titulaire, adjoint ou correspondant).

43° : La nomination se fait à la majorité absolue des voix des membres honoraires et titulaires présents.

44° : Tout membre adjoint qui devient titulaire remet la somme de 5 francs pour son diplôme.

#### **MEMBRES ADJOINTS**

45° : Pour être reçu membre adjoint, il faut avoir été inscrit sur la liste des candidats admissibles.

46° : Pour obtenir cette dernière inscription, le candidat doit être présenté par trois membres, soumettre à la Société un travail et lui remettre les pièces anatomiques qui lui ont servi de base.

47° : Le candidat, après avoir fait un exposé sommaire de son travail et fait la description des pièces anatomiques, doit se retirer immédiatement et attendre, pour revenir, l'avis officiel qui lui en est donné par le Secrétaire. Toutefois, le Président peut, au nom de la Société, l'inviter à rester aux séances; mais dans aucun cas, il ne peut être présent pendant la lecture et la discussion du rapport fait sur son travail, ni pendant le vote de la Société.

48° : Le travail et les pièces du candidat sont donnés à une commission composée de trois membres, dont ne peut faire partie aucun présentateur du candidat.

49° : Toutes les pièces et travaux qu'un candidat pourra présenter, avant le rapport, seront renvoyés à la commission déjà nommée. Toutefois, le Secrétaire est autorisée à en faire une description détaillée dans le procès-verbal, et à la publier dans les bulletins, même avant le rapport si les observations n'ont pas été remises à la commission.

50° : Cette commission est nommée par lettre alphabétique; un de ses membres au moins, doit être parmi les membres présents. (Dans des cas spéciaux, tout membre pourra être adjoint à la commission, s'il en fait la demande à la Société.)

48° : Au moment de chaque renouvellement des bureaux, la Société peut, sur proposition d'un de ses membres, s'imposer extraordinairement une contribution de trois francs par personne.

49° : Chaque membre est soumis à une contribution mensuelle de un franc, perçue par le Trésorier, le premier jeudi de chaque mois.

50° : Les membres titulaires ou adjoints sont soumis à ces contributions.

51° : Elle fait un rapport écrit dans l'une des trois séances suivantes, tant sur le mérite scientifique que sur le caractère moral du candidat; la Société délibère immédiatement sur l'admissibilité.

51° : Toute contribution ou amende doit être payée avant l'expiration du mois, à dater du jour où elle a été imposée.

52° : Chaque rapport doit être signé par deux membres au moins de la commission.

52° : Tout membre qui aura laissé s'écouler un trimestre entier sans acquitter ses dettes envers la Société y sera officiellement invité par le Président. Cette invitation sera insérée au procès-verbal; et dans le cas où il ne s'acquitterait pas dans la séance, son exclusion pourra être prononcée.

53° : L'admissibilité doit être adoptée à la majorité absolue des voix; toutefois, les deux tiers seront nécessaires lorsque le nombre des votes exprimés ne dépassera pas 25.

54° : Le Secrétaire est tenu de faire part au candidat de la délibération de la Société à son égard.

55° : Lorsqu'une nomination aura été ajournée et que le candidat se présentera, son second travail sera renvoyé à une seconde commission.

56° : Tous les trois mois au moins, le comité d'administration doit vérifier la liste des membres, et faire connaître à la Société le nombre de places vacantes parmi les 90 membres actifs.

57° : Il ne sera fait d'élection que lorsque trois noms au moins seront inscrits sur la liste des candidats admissibles, et que le nombre des admissibles dépassera au moins d'un celui des places vacantes.

58° : Lorsqu'il y aura lieu à un remplacement parmi les membres adjoints, les rapporteurs des commissions précédemment nommées se réuniront pour examiner comparativement les titres de tous les candidats admissibles, et présenter à ce sujet un rapport spécial et définitif.

59° : Les nominations ont lieu immédiatement après ce rapport, en un seul vote collectif à la majorité relative des suffrages.

60° : Tout candidat admissible qui, après trois votes successifs auxquels il aura présenté, ne sera pas nommé membre adjoint, cessera de faire partie des candidats admissibles, à moins qu'il ne présente un nouveau travail.

61° : Tout membre adjoint nouvellement élu, doit sur l'avis officiel que le Secrétaire est tenu de lui transmettre, se présenter à la séance qui suit la nomination et retirer son diplôme en échange duquel reçoit, dans la séance qui suit sa nomination, un diplôme en échange duquel il remet la somme de 10 francs. Ses trois présentateurs sont solidairement responsables de l'acquittement de cette dette.

62° : Tout membre adjoint, nouvellement élu, reçoit gratis un exemplaire des bulletins de la Société qui ont paru pendant l'année de sa réception; et s'il désire avoir toute la collection, il donne en échange trois francs par volume.

## **MEMBRES CORRESPONDANTS**

63° : Tout membre obligé de s'éloigner de la Société, devient membre correspondant, pourvu qu'il en exprime le désir; s'il revenait, il pourrait, sur sa demande, reprendre le titre qu'il avait au moment de son départ.

64° : Les membres titulaires et les adjoints peuvent devenir correspondants en vertu d'une décision du comité d'administration, dans les cas prévus par les art. 100 et 101.

65° : Tout médecin étranger ou de province qui désire devenir membre de la Société ne peut obtenir le titre de correspondants, à moins qu'il ne remplisse les conditions exprimées dans l'art. 38.

66° : Les candidats au titre de membre correspondant doivent se conformer à l'art. 46; Toutefois, la Société peut les dispenser de présenter des pièces anatomiques. Leur réception a lieu suivant les formalités que celles des candidats admissibles aux places de membres adjoints, aux termes des art. 48,50,51,52,53.

67° : Le diplôme de membre correspondant sera payé 10 francs par les présentateurs du candidat au moment il leur sera remis par le Trésorier. Les titulaires et adjoints qui deviennent correspondants ne sont soumis à aucun droit de diplôme.

68° : Les membres correspondants sont tenus d'indiquer par écrit le lieu de leur résidence.

## **ORDRE DES SEANCES**

63° : Toute séance se tient dans l'ordre suivant :

1. - Communications faites par les étrangers qui désirent faire partie de la Société.
2. - Lecture du procès-verbal de la séance précédente.
3. - Lecture de la correspondance.
4. - Communications des membres adjoints qui demandent à échanger leur titre contre celui de titulaire.
5. - Rapports des commissions chargées d'examiner les titres des candidats.
6. - Présentation des pièces apportées par les membres de la Société.
7. - Lecture d'observations ou mémoires manuscrits par les membres de la Société.
8. - Discussion des propositions déposées sur le bureau dans la séance précédente.
9. - Discussion des projets d'administration.

Cet ordre ne peut être interverti que par une décision de la Société.

70° : Lorsqu'une discussion est à l'ordre du jour, le Président accorde successivement la parole à chacun des membres qui la demandent.

71° : Tout membre obtient, de droit, la parole pour un fait personnel.

72° : La Société peut toujours, sur demande de l'un de ses membres, et après en avoir délibéré, clore une discussion.

## **PUBLICATIONS**

73° : Il sera publié à la fin de chaque mois un bulletin des travaux de la Société.

74° : Un comité spécial est chargé de veiller à la rédaction, à la pagination, à l'impression de ce bulletin et de dresser une table analytique chaque année.

75° : Ce comité doit prendre connaissance des travaux qui doivent être lus dans la séance publique, afin de leur faire subir, de concert avec les auteurs, les modifications jugées convenables.

76° : Il est chargé en outre de la direction et de l'administration des intérêts matériels et moraux de la Société.

77° : Ce comité, nommé pour un an, se compose du Trésorier, de l'Archiviste, du Secrétaire qui en est le Président, du vice-Secrétaire qui en est le Secrétaire, de trois autres membres de la Société. - Le vice-Président est libre d'assister à ses séances.

78° : La nomination des trois membres et des deux suppléants se fait par un vote collectif, à la majorité absolue des membres présents, dans la séance qui suit la séance publique.

79° : L'année, pour les publications, commence au 1<sup>er</sup> janvier.

80° : La liste des membres de la Société sera publiée en tête du premier bulletin de chaque année.

81° : Chaque trimestre, le bulletin portera les noms des membres reçus dans le courant de ce trimestre, et l'indication des changements survenus dans le personnel de la Société.

82° : Toute observation présentée à la Société devient sa propriété, et peut être publiée par elle si elle le juge convenable, pourvu que le chef de service où elle a été recueillie ne s'y oppose pas.

83° : Tout travail inséré dans les bulletins l'est avec le nom de son auteur, et ne peut être publiée par lui dans aucun recueil, ni lu dans aucune société savante, dans le cours de la même année, sans l'autorisation de la Société.

84° : Cette publication, dans tous les cas, ne pourra avoir lieu avant celle du bulletin, et devra indiquer le numéro du bulletin dans lequel elle aura déjà paru.

85° : Tout membre dont on aura inséré dans les bulletins un travail ou une observation, en recevra le nombre d'exemplaires tirés à part, qu'il désirera, à sa charge de rembourser les frais de ce tirage.

86° : Tous les membres de la Société reçoivent les bulletins :

Les titulaires et les adjoints, gratis;

Les honoraires et correspondants résidant à Paris, francs de port, moyennant 4 francs;

Les honoraires et correspondants résidant en province, francs de port, moyennant 5 francs.

87° : Pour les abonnés étrangers à la Société le prix en est fixé à 5 francs pour Paris, et 6fr.50c. pour les départements.

88° : Le prix d'abonnement sera toujours payé d'avance, au mois de janvier de chaque année.

89° : Les bulletins des années précédentes se vendent au prix d'abonnement.

## **ARCHIVES**

90° : Les archives se composent :

6. Des travaux écrits communiqués, et dont la Société a ordonné le dépôt ;

7. Des travaux écrits dont la Société a ordonné l'impression ;

8. Des procès-verbaux de MM. les Secrétaires, dont la rédaction a été approuvée ;

9. Des collections de bulletins ;

10. Des livres et des ouvrages donnés à la Société ou achetés par elle.

91° : Tous les membres s'engagent à donner à la Société un exemplaire des thèses qu'il auront soutenues devant la Faculté, des mémoires et des ouvrages qu'ils auront publiés.

92° : Les pièces des archives peuvent être communiquées à chaque membre, sur un reçu donné par lui à l'Archiviste.

93° : Personne ne peut garder une pièce des archives plus d'un mois.

## **PENALITES**

94° : La Société peut prononcer trois sortes de peines contre ses membres : les amendes, la réprimande et l'exclusion.

95° : La réprimande et l'exclusion ne peuvent être prononcées que sur la demande de trois membres ou du comité d'administration. La demande déposée sur le Bureau est discutée, en comité secret, dans la séance suivante, et adoptée s'il y a lieu, à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

96° : Tout membre exclu de la Société ne peut y rentrer sous aucun prétexte que ce soit.

97° : Les amendes sont prononcées par le Président.

98° : Tout membre chargé d'un rapport et qui n'aura pas présenté son travail à l'époque voulue par le règlement (art.51), est passible d'une amende d'un franc.

99° : Tout membre qui a égaré une pièce des archives, est passible d'une amende de cinq francs; et si c'est un ouvrage il est tenu de le remplacer ou d'en donner la valeur.

100° : Tout membre titulaire qui ne paye plus de cotisations depuis six mois, et qui n'a pas demandé de congé, peut, sur une décision du comité d'administration, être inscrit immédiatement parmi les honoraires s'il est titulaire depuis deux ans et demi, et parmi les correspondants, dans le cas contraire.

101° : Tout membre adjoint qui ne paye plus de cotisations depuis six mois, peut, sur une décision du comité d'administration après avis donné par le Secrétaire, si le membre réside à Paris, être inscrit immédiatement parmi les membres correspondants.

102° : Il suffira pour chacun d'eux de payer les cotisations arriérées et d'en faire la demande par écrit, pour reprendre son premier titre.

103° : Le Président et le Bureau sont chargés de veiller à l'exécution de tous les articles du règlement, sous peine d'encourir eux-mêmes les amendes qu'entraîne leur violation.

104° : Toute proposition tendant à modifier le règlement devra être signée par trois membres, déposée sur le Bureau, discutée dans la séance suivante, et adoptée, s'il y a lieu, à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

105° : Toute proposition rejetée ne pourra être reproduite dans l'année courante.

106° : Un exemplaire du présent règlement sera remis à chacun de ses membres, afin que nul ne puisse prétexter cause d'ignorance.

Le présent règlement est exécutoire à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1846.

## 8. Allocations accordées à la Société anatomique par le Ministère de l'Instruction publique<sup>390</sup>

Dates	Exercice	Montant de l'allocation
6 juin 1850	1850	500 francs
11 mai 1851	1851	Id.
13 août 1852	1852	Id.
12 juillet 1853	1853	Id.
22 novembre 1854	1854	Id.
15 juillet 1856	1856	400 francs
12 janvier 1858	1857	Id.
14 août 1863	1863	500 francs
5 août 1864	1864	Id.
28 août 1865	1865	Id.
13 août 1866	1866	Id.
1 août 1867	1867	Id.
31 juillet 1868	1868	Id.
4 août 1869	1869	Id.
1 juillet 1870	1870	Id.
22 décembre 1871	1871	Id.
9 mars 1872	1872	Id.
13 février 1873	1873	Id.
28 février 1876	1876	Id.
12 décembre 1877	1877	Id.

---

<sup>390</sup> Archives nationales, F<sup>17</sup>13491<sup>4</sup>

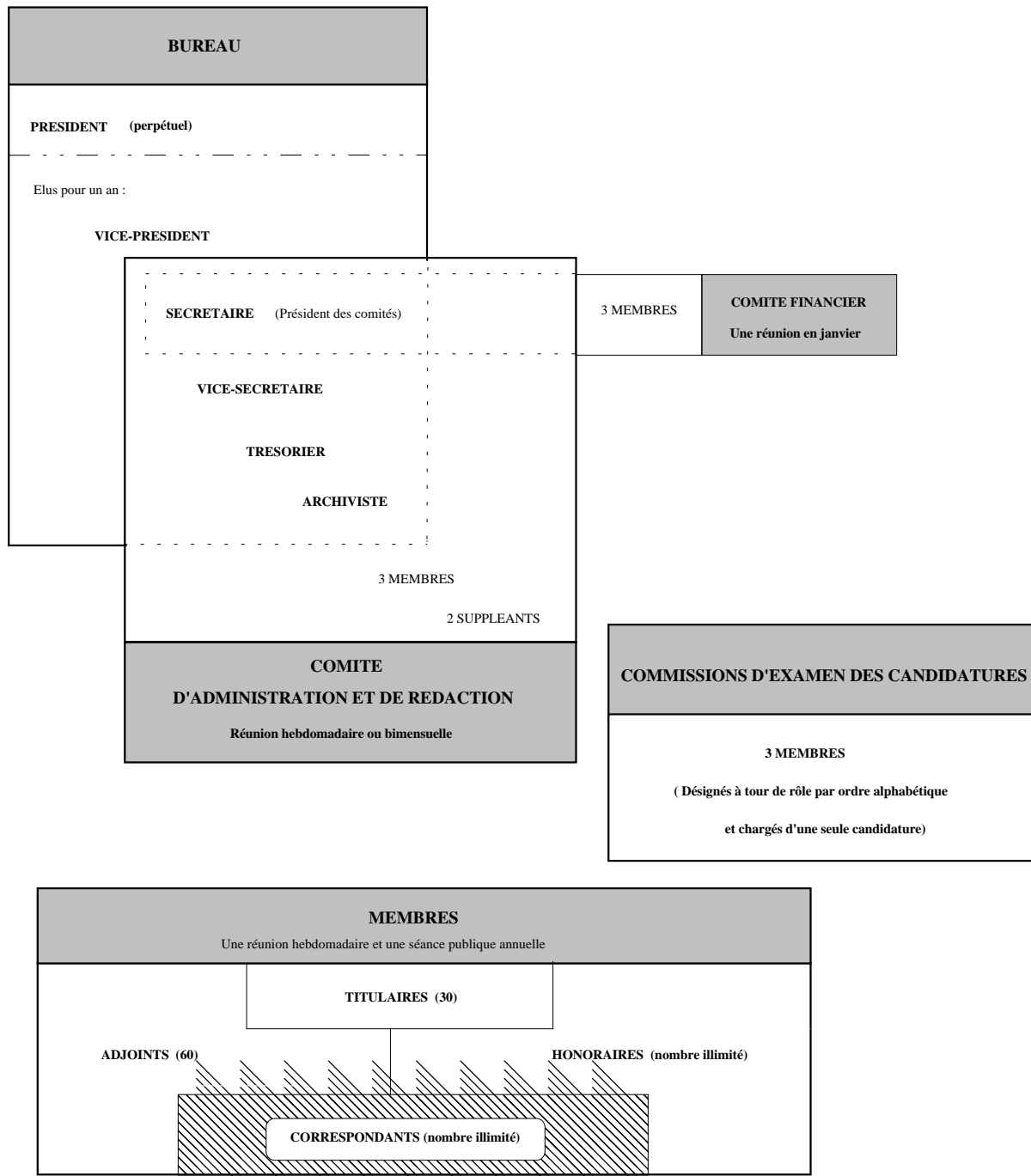
## **ANNEXES**



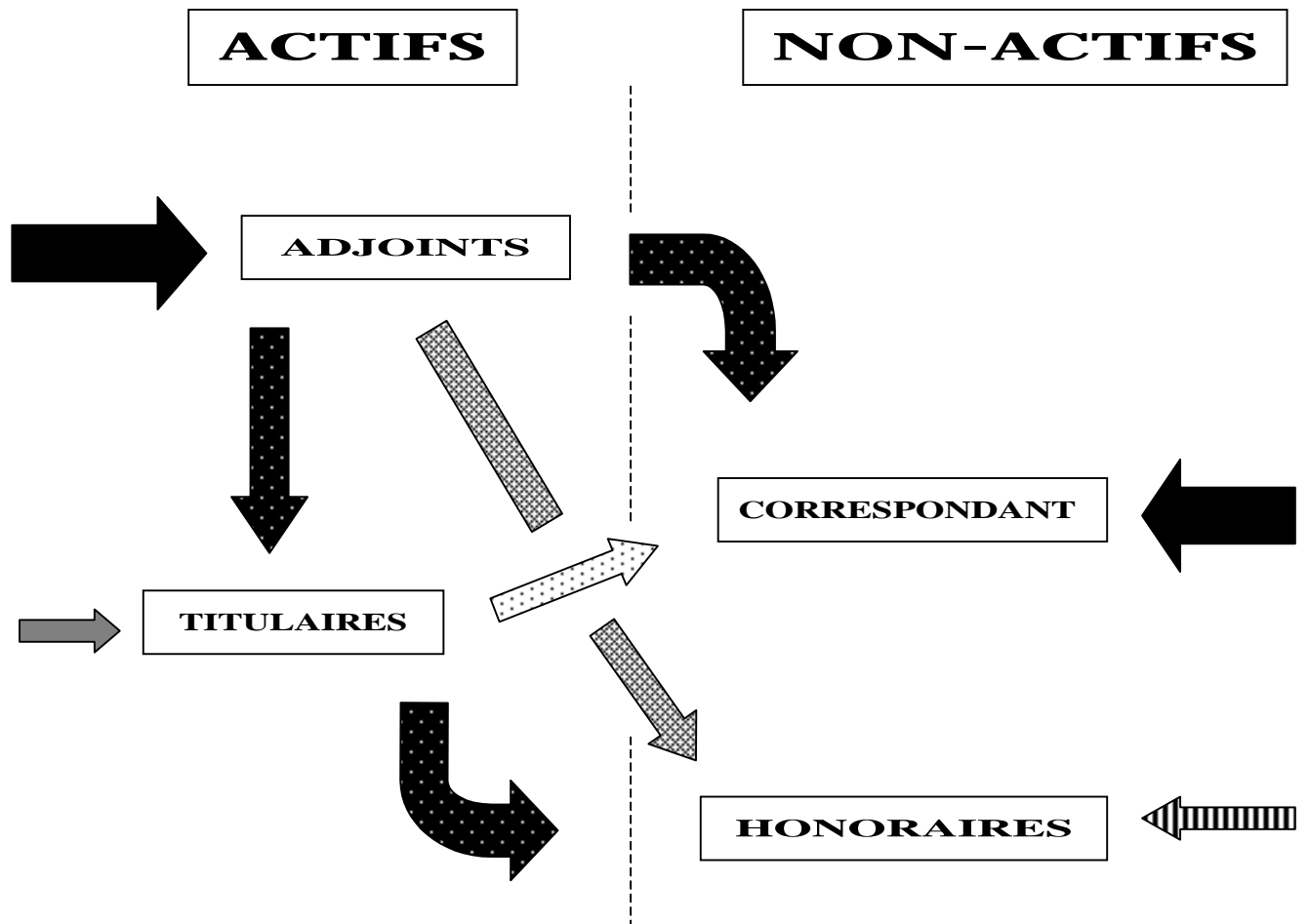
## **TABLE DES ANNEXES**


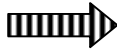


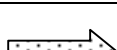
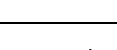
1. La Structure de la Société anatomique selon le règlement de 1846
2. Mode d'entrée et de progression au sein de la Société anatomique
3. Fonctions hospitalières occupées par les membres de la Société
4. Fonction ou titre à l'entrée dans la Société
5. Âge à l'entrée dans la Société
6. Âge des membres actifs et inactifs à l'entrée dans la Société
7. Répartition par périodes des âges à l'entrée dans la Société anatomique
8. Répartition du temps passé au sein de la Société entre titulaires et non-titulaires
9. Nombre de membres actifs admis adjoints
10. Les comptes de la Société anatomique (en francs)
11. Origine géographique des membres de la Société anatomique
12. Lieux d'exercice des membres de la Société anatomique
13. Membres du bureau

## STRUCTURE DE LA SOCIETE ANATOMIQUE DE PARIS SELON LE REGLEMENT DE 1846



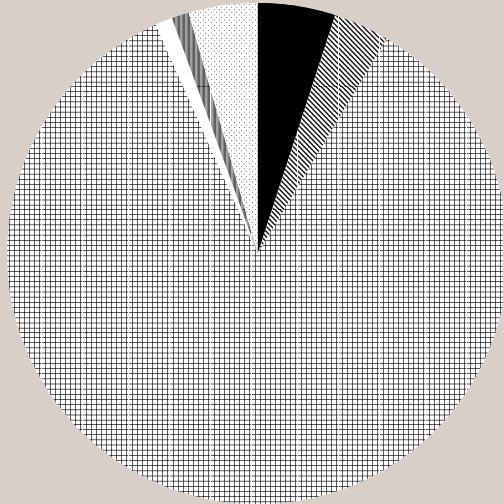
**MODE D'ENTREE ET DE PROGRESSION AU SEIN DE LA SOCIETE ANATOMIQUE**



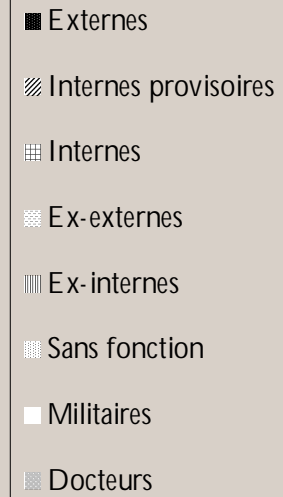
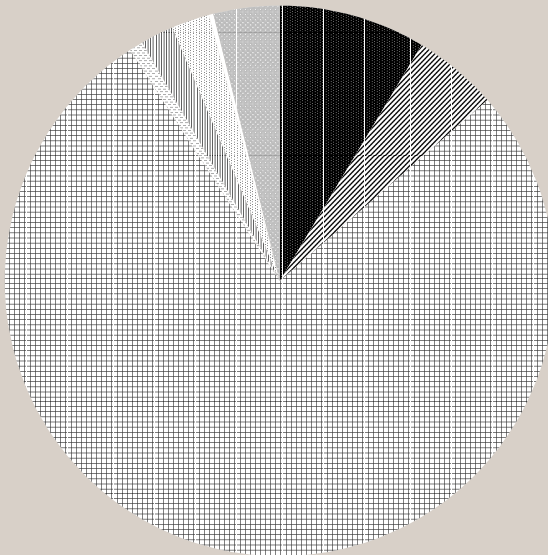
	ENTREE DANS LA SOCIETE SELON LE MODE ORDINAIRE
	MODE D'ACCES RESERVE AUX PROFESSEURS
	ENTREE DANS LA SOCIETE PAR EXCEPTION AU REGLEMENT (1827)
	MOUVEMENT DE PROGRESSION ORDINAIRE AU SEIN DE LA SOCIETE
	TITRE OBTENU SANS RELATION AVEC LA TITRE ANTERIEUR
	PROMOTION ACCORDEE A CERTAINS PROFESSEURS ET AGGREGES

## FONCTIONS HOSPITALIERES

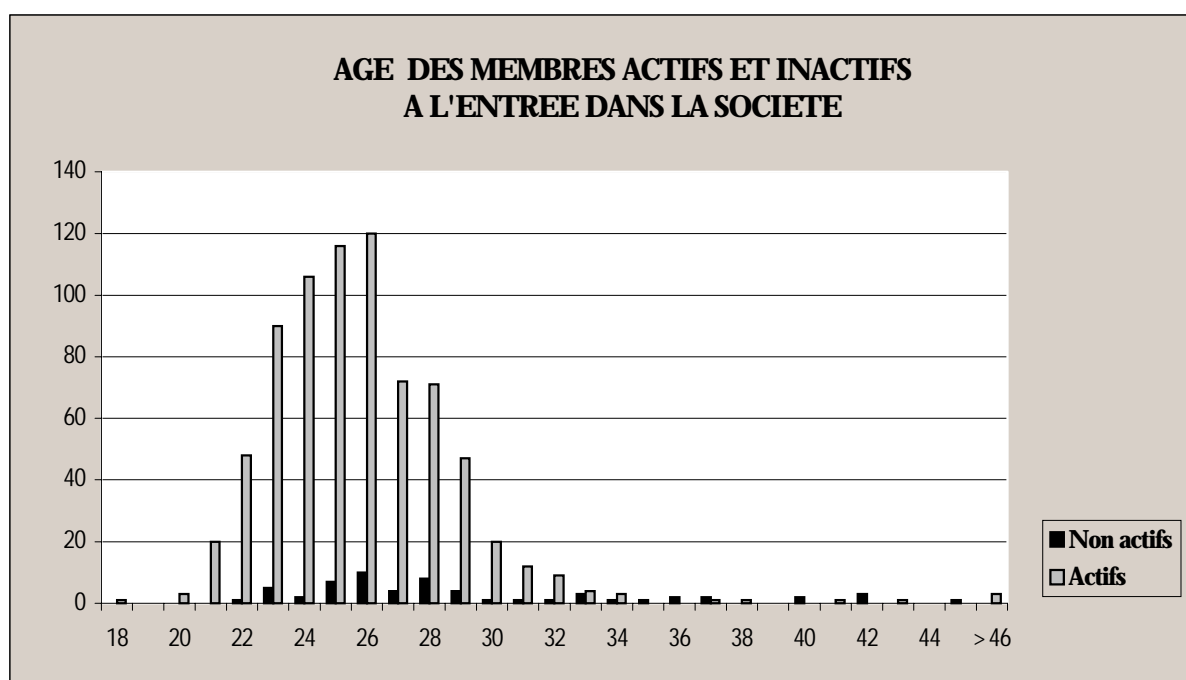
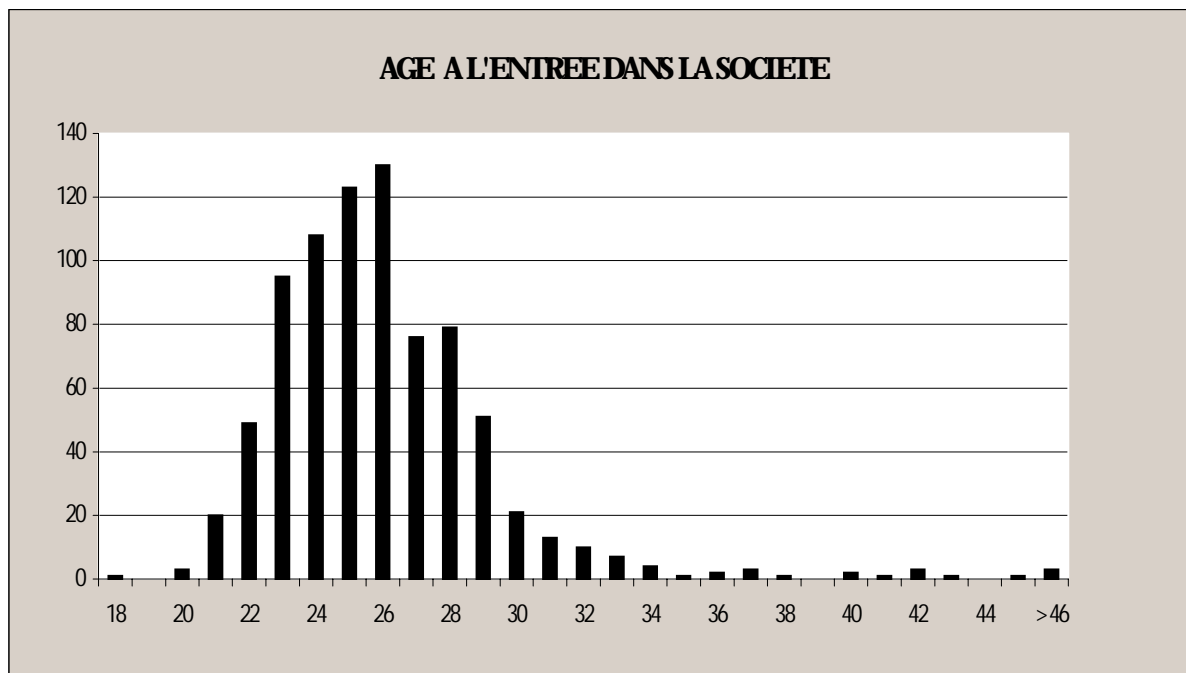
### FONCTIONS HOPITALIERES OCCUPEES PAR LES MEMBRES DE LA SOCIETE



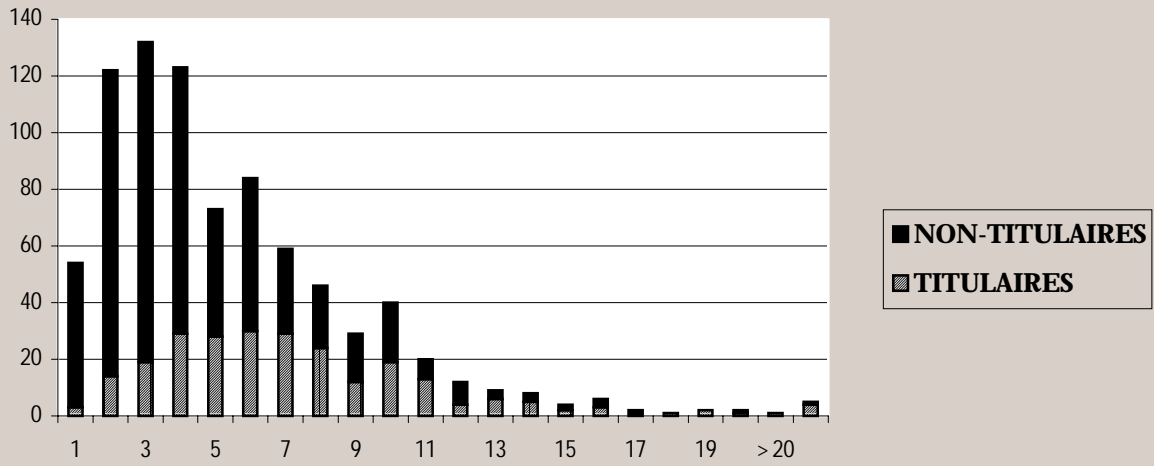
### FONCTION OU TITRE A L'ENTREE DANS LA SOCIETE



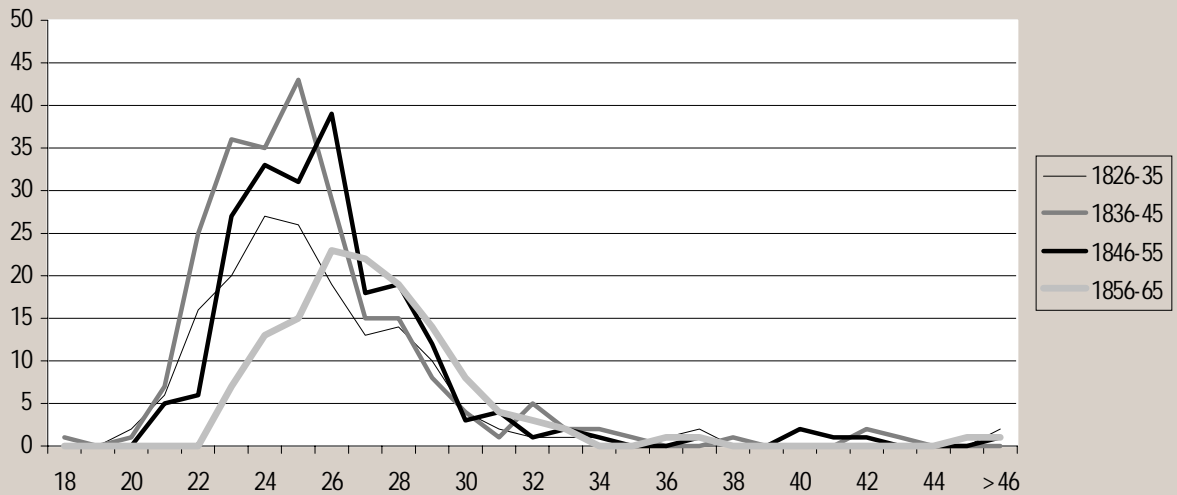
## L'AGE DES MEMBRES



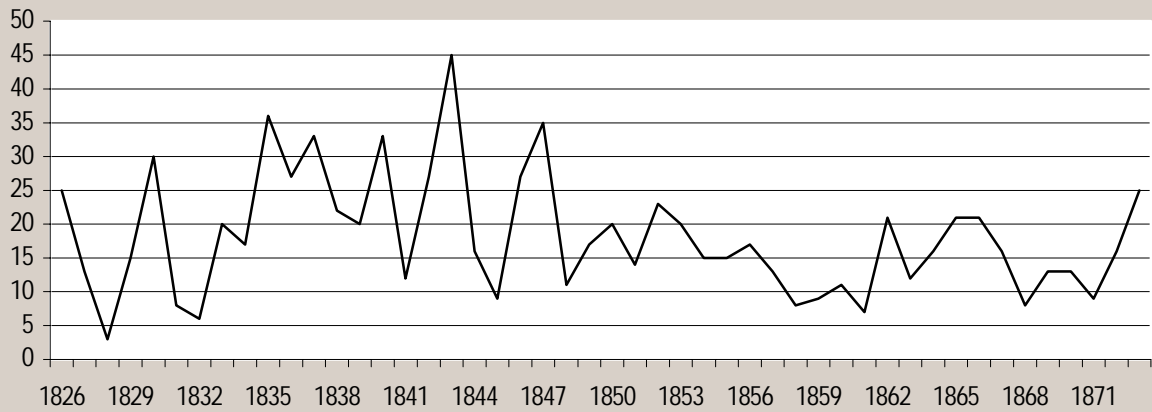
**REPARTITION DU TEMPS PASSE AU SEIN DE LA SOCIETE  
ENTRE TITULAIRES ET NON-TITULAIRES**



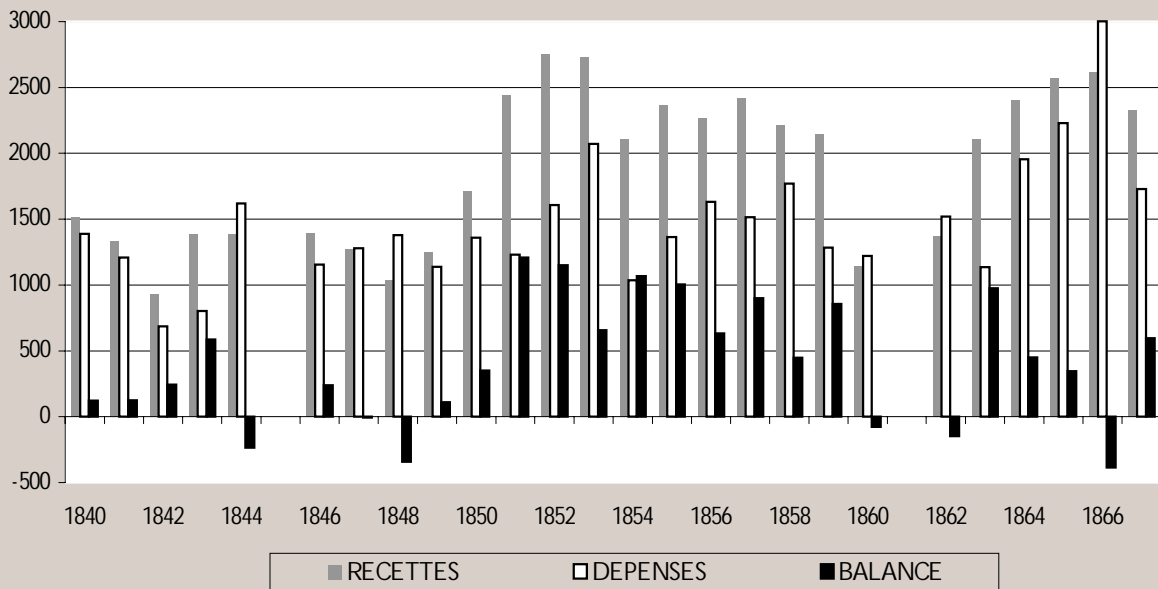
**REPARTITION PAR PERIODES DES AGES A L'ENTREE DANS LA  
SOCIETE ANATOMIQUE**



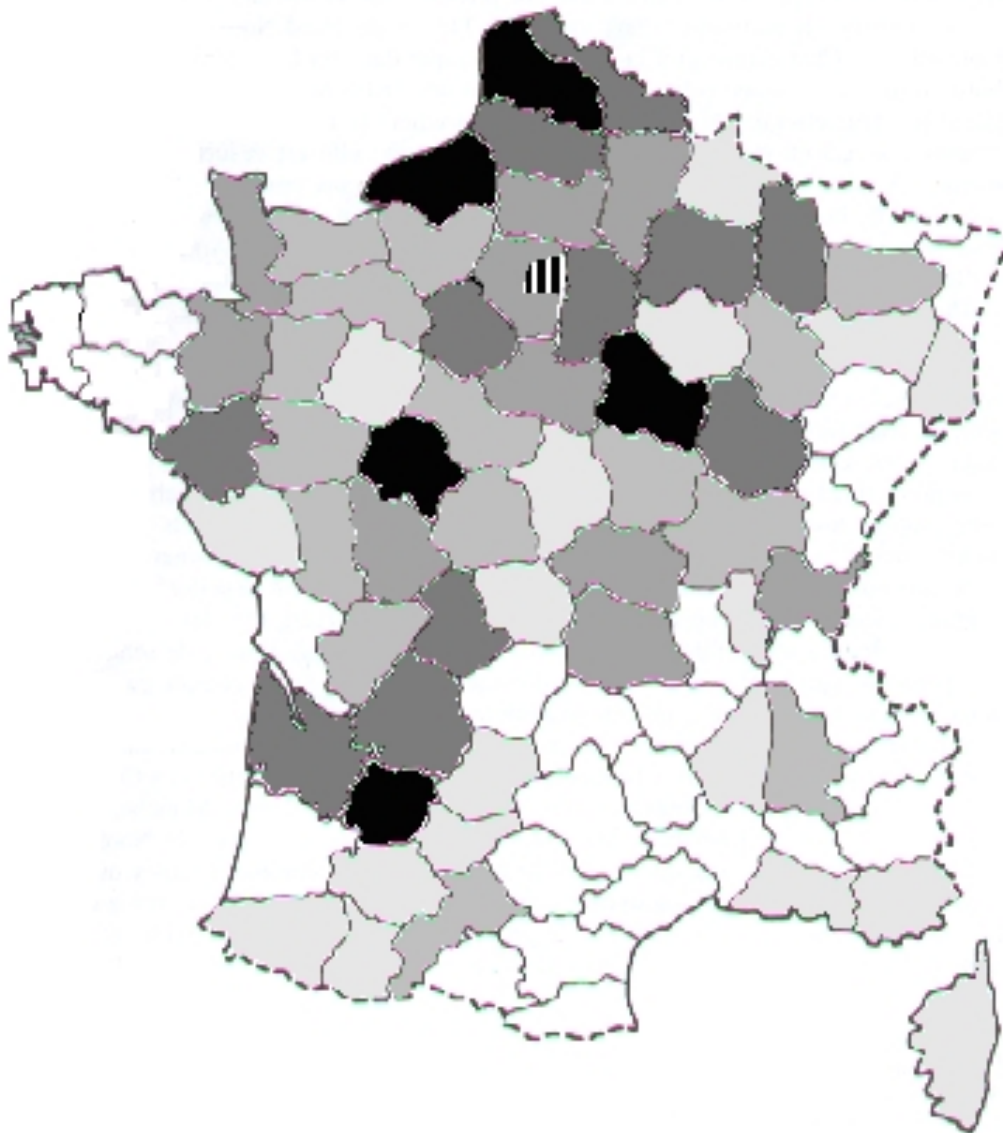
### NOMBRE DE MEMBRES ACTIFS ADMIS (ADJOINTS)



### LES COMPTES DE LA SOCIETE ANATOMIQUE (en francs)

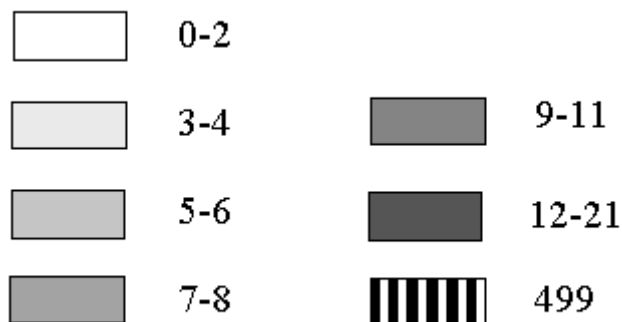
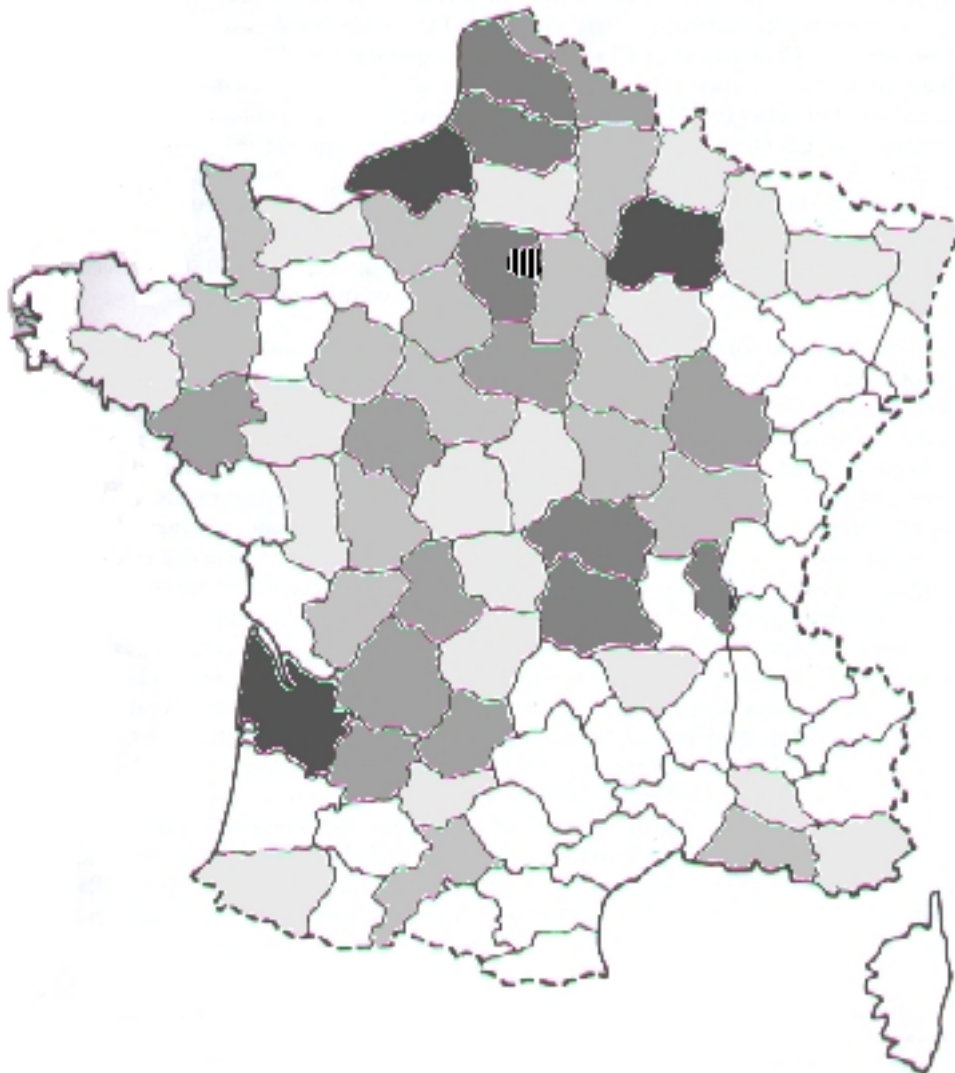


**ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE  
(nombre de membres par département)**





LIEUX D'EXERCICE DES MEMBRES DE LA SOCIETE ANATOMIQUE  
(nombre de membres par département)



## MEMBRES DU BUREAU

### ANCIENNE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

	Président	Vice-président	Secrétaire	Vice-secrétaire	Trésorier
1803	DUPUYTREN	LAENNEC	PITET		MARJOLIN (1804)
1805	DELAROCHE	GILBERT DE SAVIGNY			
	SAVARY	LESAUVAGE			
	MARJOLIN	DELAROCHE BARON		BRESCHET LULLIER	
1807	LAENNEC	MAGENDIE	CALEMART-LAFAYETTE	SAVARY	LULLIER

### TENTATIVE DE RECONSTITUTION DE 1814

1814	LAENNEC	BECLARD	BRESCHET		
------	---------	---------	----------	--	--

### SOCIÉTÉ ANATOMIQUE RECONSTITUÉE

	Vice-président	Secrétaire	Vice-secrétaire	Trésorier	Archiviste
1826	BRIERRE DE BOISMONT (12 janvier)	ROYER-COLLARD	CLEMENT	MANEC	
	ROYER-COLLARD (16 avril)	BRIERRE DE BOISMONT	ROBERT C. A.		
	PINAULT (9 juillet)	LENOIR	BERARD A.		
1827 (10 mai)	BLANDIN	MARESCHAL	THOURET		
1828 (21 février)		MONOD G.	BERARD P.		
1829 (23 avril)	MARESCHAL	BERARD P.	ROBERT C. A.	BOSC	
1830 (27 avril)	BERARD P.	BERARD A.	MICHON	ROBERT C. A.	
1831 (9 juin)	MICHON	SESTIER	FORGET C. P.	BERARD A.	(BERARD A.)
1833	SESTIER	FORGET C. P.	CHASSAIGNAC		
1834	FORGET C. P.	CHASSAIGNAC	BELL		
1835 (23 juillet)	CHASSAIGNAC	BELL	VALLEIX	CAZALIS	DENONVILLIERS
1836	BELL	VALLEIX	MAROTTE		
1836		GIRALDES			
1837	CHASSAIGNAC	HARDY	HARDY		PIGNE
1838 (14 février)	HARDY	PIGNE	MERCIER		PRESTAT
1839 (27 février)	PIGNE	MERCIER	PRESTAT		VIGLA
			VIGLA (15 mai)		DURAND-FARDEL
1840 (26 février)	CHASSAIGNAC	VIGLA	DURAND-FARDEL	MERCIER	BECQUEREL
		DURAND-FARDEL	BECQUEREL	PIGNE (13 mars)	GOSSELIN

		(8 juillet)			
1841 (10 février)	DURAND-FARDEL	GOSSELIN	TARDIEU A.		LIVOIS
1842 (9 février)	GOSSELIN	TARDIEU A.	LIVOIS		DEMEAUX
1843 (8 février)	TARDIEU A.	LIVOIS	DEMEAUX		CONTOUR
		DEMEAUX (31 mai)	CONTOUR		GAUBRIC
		GAUBRIC (2 août)			DE CASTELNAU
				FIGUIERES (15 novembre)	BOURDON (16 août)
1844 (14 février)	GAUBRIC	BOURDON	DE CASTELNAU		FIAUX
	BOURDON (5 juillet)	DE CASTELNAU	FIAUX		POUMET
				THIBAULT (20 décembre)	
1845 (21 février)	DE CASTELNAU	DEMARQUAY	MOUTARD-MARTIN		
1846 (13 février)	BARTH	DEVILLE	BONNET H.		
1847 (19 mars)	DEVILLE	BONNET H.	THIBAULT	MAILLIOT	
		THIBAULT (28 mai)	RICHARD X.		
1848 (18 février)	THIBAULT	RICHARD X.	MAILLIOT	CAUDMONT	
1849 (10 février)	RICHARD X.	MAILLIOT	MACQUET		
1850 (4 janvier)			BROCA		
	MAILLIOT (22 février)	BROCA	LEUDET		
				BLAIN DES CORMIERS (27 décembre)	
1851 (21 février)	BROCA	LEUDET	DENUCE		
1852 (20 février)	LEUDET	DENUCE	FOUCHER		
1853 (18 mars)	DENUCE	FOUCHER	BAUCHET		
1854 (31 mars)	FOUCHER	BAUCHET	BOULLARD		
1855 (2 mars)	BAUCHET	AXENFELD	BLIN		
			TRELAT (27 avril)		
1856	AXENFELD	TRELAT	VIDAL		
1857	TRELAT	VIDAL	GALLARD MILLARD		
1858	VIDAL	MILLARD	CHARRIER		
1859	MILLARD	CHARRIER	GENOUVILLE		
1860	CHARRIER	GENOUVILLE	BESNIER E.		
1861	GENOUVILLE	BESNIER E.	SIMON E.	PARMENTIER	
1862	BESNIER E.	SIMON E.	DESCROIZILLES		
1863	SIMON E.	DESCROIZILLES	BRICHETEAU		
1864	DESCROIZILLES	BRICHETEAU	BROUARDEL		
1865	BRICHETEAU	BROUARDEL	CRUVEILHIER E.		
1866	BROUARDEL	CRUVEILHIER E.	DUGUET		
1867	CRUVEILHIER E.	DUGUET	LEGROUX		LIOUVILLE
1868	DUGUET	LEGROUX	NICAISE		
1869	LEGROUX	BLACHE	CARRIERE		
1870	BLACHE	CARRIERE	REVERDIN		

1871	CORNIL	REVERDIN	LECOURTOIS		
1872	LEDENTU	LECOURTOIS	BOURNEVILLE		
1873		BOURNEVILLE RENDU			MALASSEZ



## DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

25 juillet 1856

*Mon cher Poumet,*

(...)

*Je voudrais avoir le livre ou les livres de comptes antérieurs à celui que vous m'avez envoyé car c'est surtout pour l'origine que j'ignore l'orthographe des noms, les dates des réceptions etc. Il y a un pêle-mêle affreux que je tiendrais à débrouiller. Voulez-vous m'aider ?*

*Je vous demandais s'il y a eu deux Baillarger. Je vous demanderai aujourd'hui s'il faut écrire Bonnefous ou Bonnefons*

*Quand a été reçu adjoint Collin ? L'autre, pas celui d'Alfort. Du reste Colin, Collin, Collis, on s'y perd.*

*Capelle est-ce le même que Chapelle ?*

*Il y a eu deux Boyer mais comment les distinguer ?*

*Il doit y avoir eu deux Charrier.*

*Chassain est-il le même que Chassin ?*

(...)

*On se perd dans les Bonnet.*

*Boucher égale-t-il Bouchet ?*

*Barris, Barré, Barret, Barri... on s'y perd.*

*Est-ce Boudaut ou Boudault, ou les deux ?*

*Bourgougnon égale-t-il Bourguignon ? Couturier égale-t-il Coutourier ?*

(...)

*Est-ce de l'Herme ou Dellerme, Debou ou Debout. Serait-ce par hasard la même chose que Debrou ? (...)*

*Il y a Desmeaux reçu adjoint en 38, Demeaux (le fameux), reçu adjoint en 41, Dermeaux reçu adjoint en 40. Est-ce votre avis ?*

*Desprez, Despretz, Despres, Deperes, Deperet... quelle salade, épluchez-la !*

(...)

*Vous le voyez MM. les secrétaires ont fait une triste salade. Chez nous on perd son titre sans raison, ou on l'acquiert sans qu'il soit inscrit, ou on a son nom écrit de trois ou quatre manières. Ô tempora ô mores.*

*En attendant que je vous ennuie de nouveau, je vous serre la main*

*J. Bouteiller fils*

Archives de la Société anatomique de Paris, Carton n°4,  
Correspondance, Lettre LG1-19-128

L'établissement de la liste complète des membres de la Société anatomique s'est heurtée à des problèmes d'identification. Dans les listes données au début des bulletins aussi bien que dans les archives de la Société elle-même, les prénoms des membres ne sont jamais donnés. Les indices les plus utiles ont été trouvés dans l'annuaire des internes et anciens internes en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. Cependant, faute de place, seul le premier prénom était souvent indiqué, le deuxième étant marqué simplement par une initiale. Or, au XIX<sup>e</sup> siècle, le troisième prénom était souvent le prénom usuel, ce qui a plusieurs fois amené des confusions.

Les archives de la Société n'ont pas toujours éclairé la situation. Comme aucune lettre de présentation n'était exigée des candidats, le secrétaire ne savait pas toujours comment écrire leur nom. Cela entraîna de multiples variantes pour certains noms. CAZEAUX trouva ainsi son nom écrit CAZAUS, CAZAUX et CASSAU dans le Bulletin de 1833. Il est amusant de constater que ces altérations tendaient en général à compliquer un nom très simple : MALGAIGNE est ainsi orthographié MALGEN, et CORNIL transformé en CORNHIL.<sup>391</sup> Mais le plus bel exemple demeure celui du futur président de la Société anatomique, CHARCOT, dont le nom apparaît dans le registre n° 10 dans cette étrange orthographe : SCHARKO.

Pour une étude prosopographique plus approfondie des membres de la Société anatomique, il aurait fallu dépouiller les fichiers biographiques des Archives de l'Assistance publique, de l'Académie de Médecine et de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine, qui sont basés sur les notices nécrologiques parues dans les journaux médicaux. Mais devant le nombre de membres, j'ai dû renoncer à une telle étude et me limiter, dans ce dictionnaire, à des renseignements d'ordre général sur l'état civil, les études et la carrière de chaque membre.

Les notices les plus complètes présentent dans l'ordre :

1. Le nom et les prénoms
2. Les dates et lieux de naissance ; les dates et lieu de décès
3. La date d'admission à la Société anatomique et les différents titres obtenus
4. Les fonctions remplies à la Société
5. Les fonctions d'élève des hôpitaux
6. L'accès à l'adjuvat ou au prosectorat
7. La thèse de doctorat
8. La thèse d'agrégation
9. Les fonctions professorales
10. Les fonctions d'aide de clinique
11. Les fonctions de praticien hospitalier
12. L'appartenance à l'Académie de Médecine
13. Le lieu d'exercice
14. Les fonctions politiques

Pour de nombreux membres, beaucoup de renseignements manquent mais j'ai l'espoir, malgré ces lacunes, que ce dictionnaire biographique pourra être utile à ceux qui s'intéressent aux médecins du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le dictionnaire est divisé en cinq parties :

Ancienne Société anatomique

Nouvelle Société anatomique

Membres actifs : Titulaires

Non-titulaires (adjoints simples)

Membres non-actifs : Honoraires

Correspondants

## PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE, 1803-1809

### ADELON, NICOLAS PHILIBERT

Né le 20 août 1782 à Dijon (Bourgogne) — Mort le 19 juillet 1862 à Paris

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Dissertation sur les fonctions de la peau* (1809)

Agrégé en physiologie le 2 février 1823 (sans concours)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de Médecine légale, 1826-1861)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine, 6 février 1821. Président pour 1831)

Vice-Président de l'Association des Médecins de la Seine. Membre du Conseil de Salubrité

Lieu d'exercice : Paris (8 rue des Fossés Montmartre ; 47 rue du Four ; 32 rue du Bac)

---

### ADRIEN, A. CAROLO

Admis à la Société à une date inconnue<sup>392</sup>

Thèse de doctorat : *De dysenteria* (1807)

Lieu d'exercice : Paris (4 rue Chabannais)

---

### AMESTIN, J. N. ISIDORE

Né le 12 mai 1782 à l'Échelle (Champagne) — Mort le 9 février 1843 à Mézières (Ardennes)

Admis à la Société à une date inconnue

Interne en 1802

Thèse de doctorat : *Dissertation sur les affections catarrhales qui ont régné pendant l'hiver de 1806* (1806)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de médecine, 5 avril 1825)

Lieu d'exercice : (Ardennes)

---

### AUMONT, P. E. G.

Admis à la Société à une date inconnue

Interne en 1804

Thèse de doctorat : *Propositions physiologiques et pathologiques relatives à l'influence du cœur sur le cerveau* (1808)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 20 juin 1825)

Lieu d'exercice : Paris (22 rue de l'université)

---

### BARD, GUILLAUME

Né le 26 juillet 1781 à La Sauvetat (Auvergne) — Mort le 21 mars 1831

Admis à la Société à une date inconnue

Externe en 1804 — Interne en 1807

Thèse de doctorat : *Propositions et observations sur les fractures, suivies d'un aperçu sur l'extension continue, en proposant le mécanisme du tour pour opérer graduellement* (1809)

Chirurgien de l'Hôpital des Vénériens (Paris)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint résidant de la section de chirurgie, 3 juin 1823)

Lieu d'exercice : Paris (8 rue d'Anjou-Dauphine)

---

### BARON, JACQUES FRANÇOIS

Né en 1782 à Paris — Mort le 19 mai 1849 à Paris

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Vice-président vers octobre 1807

Interne en 1807

Aide d'anatomie de la Faculté en 1806 — Prosecteur de la Faculté en 1811

Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'air des hôpitaux* (1808)

---

<sup>392</sup> Les sociétaires dont la date d'entrée est inconnue sont devenus membres entre novembre 1804 et juillet 1807.



Médecin de l'Hospice des Enfants-Trouvés (Paris)  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint résidant de la section de médecine, 22 avril 1823 ;  
section d'anatomie pathologique, 20 janvier 1835)  
Lieu d'exercice : Paris (47 rue du Four)

---

**BAYLE, GASPARD LAURENT**

Né en 1774 en Provence — Mort en 1816 à Paris  
Admis à la Société à une date inconnue  
Interne en 1802  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique ; suivies d'observations pour servir à l'histoire des pustules gangreneuses* (1802)  
Médecin de la Charité (Paris)  
Lieu d'exercice : Paris (20 rue du Croissant)

---

**BECLARD, PIERRE AUGUSTIN**

Né le 12 octobre 1785 à Angers (Anjou) — Mort le 16 mars 1825 à Paris  
Admis à la Société le 11 février 1809  
Vice-président lors de la tentative de reconstitution en 1814  
Interne en 1810  
Prosecteur de la Faculté de Médecine en 1811  
Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points de médecine* (1813)  
Chef des travaux anatomiques de la Faculté en 1812  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Professeur adjoint d'anatomie, 1818. Chaire d'anatomie, 1823)  
Chirurgien des hôpitaux en 1813  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 27 décembre 1820. Secrétaire temporaire pour 1821)  
Lieu d'exercice : Paris (Hospice de la Faculté de Médecine)

---

**BELLENAND, MICHEL**

Né le 20 août 1780 à Chalon-sur-Saône (Bourgogne)  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Externe en 1804 — Interne en 1806  
Thèse de doctorat : *Essai sur le diagnostic des tumeurs de l'aîne* (1808)  
Lieu d'exercice : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

---

**BERGER, JEAN FRANÇOIS**

Né le 22 juin 1779 à Genève (Suisse) — Mort le 5 juin 1833 à Genève (Suisse)

Admis à la Société en 1805

Thèse de doctorat : *Essai physiologique sur la cause de l'asphyxie par submersion* (1805)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**BICHEBOIS, A. G.**

Admis à la Société le 1er janvier 1804

Thèse de doctorat : *Sur la fièvre scarlatine* (1806)

Lieu d'exercice : Paris (12 rue de Seine)

---

**BIETT, LAURENT THEODORE**

Né en 1784 à Schampf (Suisse) — Mort le 3 mars 1840 à Paris

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Thèse de doctorat : *Frénésie aiguë idiopathique* (1814)

Médecin de l'Hôpital Saint-Louis (Paris)

Membre de l'Académie de Médecine (Associé résidant de la section de pathologie médicale, 16 avril 1823. Membre de la section de pathologie médicale, 20 janvier 1835)

Lieu d'exercice : Paris (5 rue Coq-héron)

---

**BLANCHETON, ANTOINE**

Né en 1784 à Vertaizon (Auvergne)

Admis à la Société le 1er janvier 1804

Externe en 1804 — Interne en 1806

Thèse de doctorat : *Essai sur l'homme considéré dans ses rapports géographiques* (1808)

---

**BODSON, J. F. M.**

Admis à la Société à une date inconnue

Externe en 1804 — Interne en 1805

Thèse de doctorat : *Dissertation sur la nature et la prophylactique de la phtisie héréditaire* (1805)

Lieu d'exercice : Paris (21 rue de la Jussienne)

---

**BOILLETOT, ISAAC**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Sur l'imperforation de l'anus* (1805)

---

**BOUCHET, CLAUDE ANTOINE**

Né le 17 février 1785 à Lyon (Lyonnais) — Mort le 25 novembre 1839 à Lyon (Rhône)

Admis à la Société le 25 décembre 1803

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Recherches sur les dyspepsies et indigestions* (1808)

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon

Membre de l'Académie de Médecine (Associé non résidant, 27 décembre 1820)

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**BOURGEOIS, ABRAHAM PAUL ANTOINE**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Interne en 1803

Thèse de doctorat : *Dissertation sur les fistules lacrymales* (1808)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de médecine, 5 avril 1825)

---

**BRESCHET, GILBERT**

Né le 17 juillet 1783 à Clermont-Ferrand (Auvergne) — Mort le 10 mai 1845 à Paris

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Vice-secrétaire en janvier 1807 — Secrétaire lors de la tentative de reconstitution en 1814  
Interne en 1809  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1811 — Prosecteur de la Faculté en 1815  
Thèse de doctorat : *Recherches sur les hydropisies actives en général et sur l'hydropisie active du tissu cellulaire en particulier* (1812)  
Chef des travaux anatomiques de la Faculté en 1819  
Agrégré en clinique externe le 2 février 1823 (sans concours)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie, 1836-1845)  
Chirurgien du Bureau central en 1818 — Chirurgien des hôpitaux en 1820  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 6 février 1821. Président pour 1832) —  
Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (3 rue de l'Observance)

---

**Bru**  
Mort en 1805  
Admis à la Société le 1er janvier 1804  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BRUTE, A. M.**  
Admis à la Société à une date inconnue  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur le catarrhe pulmonaire* (1808)

---

**BUNEL, J. B. H.**  
Admis à la Société à une date inconnue  
Thèse de doctorat : *Essai sur le pemphigus* (1811)

---

**CAIN, EDME**  
Né à Paris  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Thèse de doctorat : *Considérations physiologiques et pathologiques sur la digestion* (1809)

---

**CALABRE DE BREUZE, ÉLIE**  
Né en 1779 à Libourne (Guyenne) — Mort le 2 décembre 1847 à Melun (Seine-et-Marne)  
Admis à la Société à une date inconnue  
Interne en 1802  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'influence de l'éducation, des habitudes et des passions dans les maladies nerveuses* (1804)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national, 31 décembre 1836)

---

**CALMART LA FAYETTE, PIERRE**  
Né le 29 avril 1783 au Puy (Languedoc) — Mort le 25 mai 1873 au Puy (Haute-Loire)  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Secrétaire du 11 novembre 1807 au 20 avril 1809  
Interne en 1807  
Thèse de doctorat : *Essai sur la pléthore ou polyémie* (1809)  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de médecine, 5 avril 1825)  
Lieu d'exercice : Le Puy (Haute-Loire)

---

**CAYOL, JEAN JOSEPH BAPTISTE**  
Né le 22 avril 1788 à Marseille (Provence) — Mort le 24 septembre 1856 à Boiscommun (Loiret)  
Admis à la Société à une date inconnue — Membre résidant le 11 février 1809  
Interne en 1808  
Thèse de doctorat : *Recherches sur la phthisie trachéale* (1810)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (3<sup>e</sup> Chaire de clinique médicale de la Charité, 1823-1830)  
Médecin des hôpitaux en 1812  
Lieu d'exercice : Paris (rue des Saints-Pères)

---

**CHAUVOT DE BEAUCHENE, EDME FRANÇOIS**

Né en 1778 — Mort le 12 avril 1830  
Admis à la Société à une date inconnue  
Thèse de doctorat : *Considérations sur l'organisation de l'œil et sur l'opération de la cataracte appliquée au traitement des animaux domestiques* (1809)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 6 février 1821)  
Lieu d'exercice : Paris (7 rue de Verneuil)

---

**CHERVIN, NICOLAS**

Né en 1783 — Mort en 1843  
Admis à la Société à une date inconnue  
Thèse de doctorat : *Recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds, ou réflexions sur l'opinion de Montesquieu et de quelques autres philosophes qui ont prétendu qu'il naissait dans les climats chauds plus de filles que de garçons et que les femmes y étaient nubiles à huit, neuf, dix ans, et vieilles à vingt* (1812)

---

**CIRCAUD, GABRIEL FRANÇOIS**

Né en Bourgogne  
Admis à la Société le 11 décembre 1803  
Thèse de doctorat : *Péripneumonie adynamique* (1803)  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant, 5 avril 1825)

---

**CORNAC, JEAN MARIE**

Admis à la Société à une date inconnue  
Thèse de doctorat : *Essai sur la jaunisse ou l'ictère* (1803)  
Membre de l'Académie de Médecine (Membre honoraire de la section d'anatomie pathologique, 20 décembre 1826)  
Lieu d'exercice : Paris (4 rue de la Chaussée d'Antin)

---

**COSNARD, M. P. G.**

Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Externe en 1804 — Interne en 1804  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur la fièvre muqueuse* (1807)

---

**COURNIER, A. F.**

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Propositions sur les exutoires* (1808)

---

**DEJAËR, HENRI HYACINTHE**

Né à Liège

Admis à la Société le 22 janvier 1804

Externe en 1804 — Interne en 1807

Thèse de doctorat : *Observations sur plusieurs maladies, suivies de quelques propositions physiologiques* (1807)

---

**DELAROCHE, FRANÇOIS E.**

Né à Genève (Suisse)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Président en 1805-1806 — Vice-président à une date inconnue en 1807

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Effets d'une sorte de chaleur dans l'économie animale* (1806)

---

**DELVAUX**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat en 1806<sup>393</sup>

---

**DEVELAY, J. C.**

Admis à la Société le 25 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Propositions générales sur les engorgements blancs* (1819)

---

**DUBOIS, ISIDORE**

Admis à la Société le 15 janvier 1804

Interne en 1806

Thèse de doctorat : *Propositions générales sur diverses parties de l'art de guérir* (1805)

---

**DUBRAC-DESFORGES, D.**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Interne en 1804

Thèse de doctorat : *Rétention d'urine ou ischurie* (1806)

Lieu d'exercice : Paris

---

**DUCASSE, JEAN MARIE AUGUSTIN**

Admis à la Société à une date inconnue

Thèse de doctorat : *Dissertation sur la carie du corps des vertèbres* (1807)

---

**DUPUYTREN, GUILLAUME (BARON)**

Né le 3 octobre 1777 à Pierre-Buffière (Limousin) — Mort le 8 février 1835 à Paris

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Président du 4 décembre 1803 au 17 novembre 1805

Prosecteur de l'École de Santé en 1796

Chef des travaux anatomiques de l'École de Santé en 1799

Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points d'anatomie, de physiologie et d'anatomie pathologique* (1802)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de médecine opératoire, 1812-1815. 1<sup>e</sup> Chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1815-1835)

---

<sup>393</sup> Deux DELVAUX ont passé une thèse en 1806 et il est impossible de déterminer lequel des deux est le membre de la Société anatomique.

Chirurgien des hôpitaux en 1801  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 27 décembre 1820. Président pour 1824)  
— Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (Place du Louvre)

---

**DUTECH, J. B.**

Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Thèse de doctorat : *Mode d'action des vésicaux et des rubéfiants* (1815)

---

**DUTROCHET, JOACHIM HENRI**

Né le 14 novembre 1776 à Néons-sur-Creuse (Berry) — Mort le 4 février 1847 à Paris  
Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804  
Interne en 1804  
Thèse de doctorat : *Nouvelle théorie de la voix* (1806)  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé non résidant, 23 octobre 1824) — Membre de l'Académie des Sciences

---

**EMANGARD, F. P.**

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804  
Externe en 1804  
Thèse de doctorat : *Saignées dans le traitement des fièvres et des phlegmasies* (1815)

---

**ESPIAUD, PIERRE ARNOULD**

Né le 6 janvier 1785 à Soissons (Île-de-France) — Mort le 26 décembre 1850 à Paris  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Interne en 1804  
Thèse de doctorat : *De l'Hydrocéphale* (1806)  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint résidant de la section de médecine, 3 juin 1823. Section de pathologie chirurgicale, 20 janvier 1835)  
Lieu d'exercice : Paris (50 rue Neuve des Petits Champs)

---

**FAURE, CAMILLE GUILLAUME**

Né à Montbrison (Lyonnais)  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la digestion* (1804)

---

**FAYET, ARNAUD**

Admis à la Société à une date inconnue  
Interne en 1807  
Thèse de doctorat : *De l'influence salutaire des maladies aiguës sur les maladies chroniques* (1809)

---

**FLAUBERT, ACHILLE CLEOPHAS**

Né le 15 novembre 1784 à Mézières (Champagne) — Mort le 15 janvier 1846 à Rouen (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 8 janvier 1804  
Externe en 1804 — Interne en 1806  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur la manière de conduire les malades avant et après les opérations chirurgicales* (1810)  
Professeur à l'École secondaire de médecine de Rouen  
Médecin en chef de l'hôpital de Rouen  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé non résidant, 23 octobre 1824)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**fleury**

Admis à la Société à une date inconnue

---

**FOUBERT-DESPALLIERES, DOMINIQUE**

Né en 1782 à Lisieux (Calvados)

Admis à la Société le 29 janvier 1804

Thèse de doctorat : *Essai sur la péritonite puerpérale* (1808)

---

**GAULAY, URBAIN**

Admis à la Société à une date inconnue

Thèse de doctorat : *Sur les effets de l'opium* (1808)

Chirurgien de la Marine

---

**GILBERT DE SAVIGNY, SIMON PIERRE**

Né le 26 juillet 1777 à Sainte-Menehould (Champagne) — Mort le 29 avril 1856 à Reims (Marne)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Vice-président vers 1804-1805

Thèse de doctorat : *De quarundam, sive pulmonis, sive thoracis acutarum affectionum, peripneumoniae, catarrhi, pleuritisque tum geminae tum spuriae analogiis et dissimilitudinibus* (1804)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de médecine, 5 avril 1825)

Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**GILLAIZEAU, LOUIS**

Né en 1785 à Talmont (Poitou)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Transpiration* (1808)

---

**GOUBERT, J. B. L.**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Sur la gymnastique médicale ou l'influence de l'exercice sur l'économie animale* (1805)

---

**GRAND-GAGNAGE**

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Externe en 1804

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**GUEPIN, JEAN-PIERRE B.**

Né le 6 mars 1778 à Angers (Anjou) — Mort le 11 février 1858 à Angers (Maine-et-Loire)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Sur l'hygiène des femmes en couches* (1804)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de médecine, 5 avril 1825)

Lieu d'exercice : Angers (Maine-et-Loire)

---

**HYGONNET**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**IMBERT, LOUIS HENRI**

Admis à la Société à une date inconnue

Thèse de doctorat : *Sur quelles bases doit reposer le traitement de l'apoplexie, et quel doit être ce traitement ?* (1809)

---

**JADIOUX, JEAN**

Né à Luzy (Berry) — Mort le 30 mai 1867

Admis à la Société à une date inconnue

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Essai sur la compression considérée comme moyen thérapeutique* (1810)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint résidant pour la section de médecine, 3 juin 1823.

Membre de la section de pathologie médicale, 20 janvier 1835)

---

**JURINE, ANDRE**

Admis à la Société à une date inconnue

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**LA BIGNE DE VILLENEUVE, JEAN MARIE (DE)**

Né le 14 août 1780 à Ploërmel (Bretagne) — Mort le 7 février 1857 à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804

Thèse de doctorat : *Fièvres intermittentes larvées ou masquées* (1806)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant, 5 avril 1825)

Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**LABROUSSE, J.**

Admis à la Société le 19 mars 1804

Interne en 1802

Thèse de doctorat : *Sur l'apoplexie* (1805)

---

**LAENNEC, RENE THEOPHILE HYACINTHE**

Né le 17 février 1781 à Quimper (Bretagne) — Mort le 13 août 1826 à Kerlouarnec (Finistère)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Vice-président du 4 décembre 1803 au 10 juin 1804 — Président du 5 août 1807 au 20 avril 1809 —

Président lors de la tentative de reconstitution de 1814

Thèse de doctorat : *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique* (1804)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> Chaire de clinique médicale à la Charité, 1823-1826)

— Professeur au Collège de France

Médecin de l'Hôpital Necker (Paris) en 1816

Membre de l'Académie de Médecine (Associé non résidant, 27 décembre 1820. Membre de la section de médecine, 24 janvier 1823)

Lieu d'exercice : Paris (3 rue du Jardinot)

---

**LALLIER, A. F.**

Né le 20 août 1782 à Dijon (Bourgogne) — Mort le 19 juillet 1862 à Paris

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Paralysie* (1806)

---

**LAROQUE, JOSEPH BRICE**

Né à Salies (Béarn)

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Externe en 1804 — Interne en 1807

Thèse de doctorat : *Dissertation sur les hémorroïdes* (1810)

---

**LECOMTE, N.**

Admis à la Société à une date inconnue

Thèse de doctorat : *Sur les affections scrofuleuses* (1811)

---

**LEGOUAS, FRANÇOIS VICTOR MAURICE**



Né en 1783 à Boyne (Orléanais)  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Thèse de doctorat : *Hémorragies* (1808)

---

lejeune  
Admis à la Société à une date inconnue<sup>394</sup>  
Thèse de doctorat : *Du catarrhe en général ou de l'inflammation du système muqueux* (1806)  
Lieu d'exercice : Rethel (Ardennes)

---

#### **LENOBLE**

Admis à la Société le 8 janvier 1804  
Externe en 1804 — Interne en 1806  
Aucune mention de thèse de doctorat

---

#### **LE SAUVAGE, EDME**

Né le 23 octobre 1778 à Caen (Normandie) — Mort le 10 décembre 1852 à Caen (Calvados)  
Admis à la Société à une date inconnue  
Vice-président vers 1806  
Interne en 1808  
Thèse de doctorat : *Recherches sur les effets du verre et des substances vitriiformes portées à l'intérieur des organes* (1810)  
Professeur à l'École secondaire de Médecine de Caen  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la division de chirurgie, 5 juillet 1825)  
Lieu d'exercice : Caen (Calvados)

---

#### **LEVEQUE, PIERRE ANDRE**

Admis à la Société à une date inconnue  
Interne en 1807  
Thèse de doctorat : *Considération pour servir à l'histoire et au traitement des anévrismes externes* (1812)

---

#### **LINARES, FRANÇOIS**

Né au Puy-l'Évêque (Guyenne)  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Aucune mention de thèse de doctorat

---

#### **LUCAS, E. J.**

Admis à la Société à une date inconnue  
Thèse de doctorat : *De chlorosi* (1811)

---

#### **LULLIER-WINSLOW, ALEXANDRE LOUIS MARIE**

Admis à la Société à une date inconnue  
Vice-secrétaire de juillet au 11 novembre 1807 — Trésorier du 11 novembre 1807 au 20 avril 1809  
Thèse de doctorat : *Propositions médicales sur l'épilepsie considérée chez les enfants jusqu'à l'époque de la puberté* (1803)  
Médecine de l'Hôpital Saint-Antoine, puis de l'Hospice de la Vieillesse (Hommes)  
Lieu d'exercice : Paris (71 rue Saint-Antoine)

---

#### **LURIER**

Mort en 1806  
Admis à la Société à une date inconnue

---

---

<sup>394</sup> Membre honoraire de la Société anatomique reconstituée le 16 août 1827

**MAGENDIE, FRANÇOIS**

Né le 6 octobre 1783 à Bordeaux (Guyenne) — Mort le 7 octobre 1855 à Sannois (Seine-et-Oise)

Admis à la Société à une date inconnue

Vice-président du 11 novembre 1807 au 20 avril 1809

Interne en 1803

Aide d'anatomie de la Faculté en 1807 — Prosecteur de la Faculté en 1811

Thèse de doctorat : *Essai sur les usages du voile du palais avec quelques propositions sur la fracture du cartilage des côtes* (1808)

Professeur au Collège de France (Chaire de Physiologie)

Médecin du Bureau central — Médecin de l'Hospice de la Vieillesse (Femmes) puis de l'Hôtel-Dieu

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine, 6 février 1821)

Lieu d'exercice : Paris (8 rue d'Anjou)

---

**MARANDEL, JEAN PIERRE**

Mort en 1808

Admis à la Société le 25 décembre 1803

Externe en 1804 — Interne en 1806

Thèse de doctorat : *Essai sur les irritations* (1807)

---

**MARJOLIN, JEAN NICOLAS**

Né le 6 décembre 1780 à Ray-sur-Saône (Franche-Comté) — Mort le 4 mars 1850 à Paris

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Trésorier du 11 novembre 1804 au 13 mai 1806 — Président vers 1807

Interne en 1803

Aide d'anatomie de la Faculté en 1805 — Prosecteur de la Faculté en 1806

Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points de chirurgie et de médecine (médecine, 1812).*

*Opération de la hernie inguinale étranglée (chirurgie, 1812)*

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> Chaire de Pathologie externe, 1818-1850)

Chirurgien des hôpitaux en 1818

Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 27 décembre 1820)

Lieu d'exercice : Paris (54 rue Vieille du Temple)

---

**Méan**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**MENISSIER, ÉTIENNE DIDIER**

Né dans le Lyonnais

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Maladies des femmes dans l'âge critique* (1808)

---

**MONNET, LOUIS JUSTIN FRANÇOIS**

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804

Interne en 1804

Thèse de doctorat : *Hystéries et vapeurs* (1808)

---

**MOREAU**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Externe en 1804

---

**NICOD, PIERRE LOUIS AIME**

Admis à la Société à une date inconnue

Interne en 1803

Thèse de doctorat : *Sur la fragilité des os et sur la contraction musculaire considérée comme cause de fracture (Chirurgie, 1807)*

Chirurgien de l'Hôpital Beaujon (Paris)  
Lieu d'exercice : Paris (8 rue Saint-Florentin)

---

**NOUAILLES, HENRI LEONARD**

Né à Limoges (Limousin)  
Admis à la Société le 15 janvier 1804  
Externe en 1804 — Interne en 1807  
Thèse de doctorat : *Essai sur le diagnostic du catarrhe pulmonaire de la péripneumonie, de la pleurésie, et de la pleurodine* (1809)  
Officier de santé de la Marine

---

Opperman  
Admis à la Société à une date inconnue  
Aucune mention de thèse de doctorat

---

**OUVRARD, PIERRE JOSEPH**

Né le 12 août 1773 à Dijon (Bourgogne) — Mort le 19 juillet 1831 à Dijon (Côte d'Or)  
Admis à la Société à une date inconnue  
Interne en 1810  
Thèse de doctorat : *Réflexions de médecine pratique dans quelques cas de maladies* (1811)  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de chirurgie, 5 juillet 1825)  
Ancien officier de santé militaire  
Lieu d'exercice : Dijon (Côte d'Or)

---

**PITET, CLAUDE MARIE JOSEPH**

Né le 29 juillet 1781 à Pont-de-Viel (Bourgogne) — Mort le 8 mars 1808 à Paris  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Secrétaire du 4 décembre 1803 au 11 novembre 1807  
Interne en 1806  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**PODEVIN, ALBERT JOSEPH**

Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Thèse de doctorat : *Sur l'ascite ou hydropisie de l'abdomen* (1805)

---

**PONCET, J. C. A.**

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804  
Thèse de doctorat : *Sur les qualités et l'emploi hygiénique du vin* (1805)

---

**RAIKEM, ANTOINE FRANÇOIS JOSEPH**

Né le 21 juillet 1783 à Liège — Mort le 11 octobre 1862 à Volterra (Italie)  
Admis à la Société le 22 janvier 1804  
Externe en 1804  
Thèse de doctorat : *Propositions sur les maladies de la poitrine ; l'embarras gastrique* (1807)  
Médecin de l'Hôpital Saint-Antoine (Paris)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger pour la division de médecine, 24 février 1835)  
Lieu d'exercice : Italie (médecin d'Élisa Baciocchi, sœur de Napoléon) ; Paris (Hôpital Saint-Antoine)

---

**REY, JACQUES CESAIRE**

Né en 1781 à Puy-l'Évêque (Guyenne)  
Admis à la Société le 4 décembre 1803  
Interne en 1804  
Thèse de doctorat : *Essai sur l'hygiène des enfants* (1807)

Lieu d'exercice : Paris (32 rue Meslée)

---

**ROCHETTE, G.**

Admis à la Société le 11 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Sangsues* (1803)

---

**ROMIGUIERES, JACQUES**

Né à Montcuq (Guyenne)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**ROTTIER-DESFORGES**

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804

Externe en 1804

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**ROUSSELOT, M. V.**

Admis à la Société le 6 février 1804

Thèse de doctorat : *De la luxation de la rotule* (1804)

---

**RULLIER, PIERRE**

Né à Angoulême (Angoumois) — Mort le 23 mai 1837 à Paris

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Externe en 1804 — Interne en 1806

Prosecteur de la Faculté en 1807

Thèse de doctorat : *Recherches, observations et propositions sur quelques sujets de médecine et de chirurgie* (1808)

Agrégé en clinique externe le 2 février 1823 (sans concours)

Médecin du Bureau central — Médecin de l'Hospice de la Vieillesse (Hommes) puis de la Charité

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine, 6 février 1821)

Lieu d'exercice : Paris (28 rue des Fossoyeurs)

---

**SALGUES, JACQUES ALEXANDRE**

Né le 4 août 1782 à Sens (Bourgogne) — Mort le 13 septembre 1857 à Dijon (Côte d'Or)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Externe en 1804 — Interne en 1807

Thèse de doctorat : *Propositions sur l'utilité de la douleur* (1819)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national, 23 juin 1840)

---

**SANSON**

Admis à la Société à une date inconnue

---

**SAUVE, LOUIS FRANÇOIS**

Né à Meaux (Île-de-France)

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Interne en 1804

Thèse de doctorat : *Essai sur l'affection de la langue, connue sous le nom de prolapsus linguae* (1812)

---

**SAVARY, AUGUSTIN CHARLES**

Né à Paris — Mort en 1814 à Paris

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Président vers 1806 — Vice-président du 11 novembre 1807 au 20 avril 1809

Thèse de doctorat : *Sur l'absorption examinée comparativement dans les différentes classes de corps* (1805)

Lieu d'exercice : Paris (27 rue Servandoni)

---

**SICARD, F. D.**

Admis à la Société le 8 janvier 1804

Externe en 1804

Thèse de doctorat : *Parallèle de quelques affections abdominales* (1805)

---

**SIMON, G. TH. R.**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *De l'influence des passions sur l'économie animale* (1809)

---

**TAILLARD-DUPLESSIS, F.**

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Catalepsie* (1806)

---

**THENARD, LOUIS JACQUES (BARON)**

Né le 4 mai 1777 à La Louptière (Champagne) — Mort le 21 juin 1857 à Paris

Admis à la Société à une date inconnue

Professeur de chimie

Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 27 décembre 1820) — Membre de l'Académie des Sciences

---

**THILLAYE, JACQUES SYLVESTRE**

Né en 1776 à Rouen (Normandie) — Mort le 2 janvier 1860

Admis à la Société à une date inconnue

Interne en 1809

Thèse de doctorat : *Tableau synoptique des altérations de la vision* (1809)

Chirurgien de l'Hôpital Saint-Antoine (Paris)

Membre de l'Académie de Médecine (Membre honoraire de la section de médecine, 16 avril 1823)

---

**TILORIER, FRANÇOIS ARNAUD**

Né en Île-de-France — Mort en 1806

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> janvier 1804

Externe en 1804 — Interne en 1806

Thèse de doctorat : *Chlorose et menstruation* (1806)

---

**TROLLIET, LUCIEN F.**

Admis à la Société le 25 décembre 1803

Thèse de doctorat : *Applications de la chimie aux phénomènes de la vie* (1806)

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**TUEFFERD, GEORGES FREDERIC**

Né le 14 novembre 1779 à Montbéliard (Franche-Comté) — Mort le 19 août 1865 à Montbéliard (Doubs)

Admis à la Société à une date inconnue

Interne en 1803

Thèse de doctorat : *Sur le diagnostic* (1807)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national, 31 décembre 1836)

Lieu d'exercice : Montbéliard (Doubs)

---

**TYRBAS DE CHAMBERET, JEAN BAPTISTE JOSEPH ANNE CESAR**

Né le 19 septembre 1779 à Limoges (Limousin) — Mort en septembre 1870

Admis à la Société le 4 décembre 1803

Externe en 1804 — Interne en 1806

Thèse de doctorat : *Dissertation sur une maladie de la peau désignée sous le nom de prurigo* (1808)

---

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant de la section de médecine, 5 avril 1825)  
Lieu d'exercice : Paris (rue de Sèvres)

---

**VILLENEUVE, ANDRE CHARLES LOUIS (DE)**

Né le 6 août 1781 à Paris — Mort le 3 août 1852 à Paris

Admis à la Société à une date inconnue

Thèse de doctorat : *Effets du mouvement, du repos et de la veille* (1804)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint résidant pour la section de médecine, 22 avril 1823.

Section d'accouchements, 20 janvier 1835)

Lieu d'exercice : Paris (8 rue de Sèvres)

---

**VILLERME, LOUIS RENE**

Né le 10 mai 1782 à Paris — Mort le 16 novembre 1863 à Paris

Admis à la Société à une date inconnue

Thèse de doctorat : *Des fausses membranes* (1814)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint résidant pour la section de médecine, 3 juin 1823.

Section d'hygiène, 20 janvier 1835)

Lieu d'exercice : Paris (26 rue Vieille du Temple)

---



## SECONDE SOCIÉTÉ ANATOMIQUE, 1826-1873

### MEMBRES ACTIFS

#### *Membres titulaires*

**ANDRAL**, ANTOINE GUILLAUME<sup>395</sup>

Né le 16 janvier 1805 à Espédaillac (Lot) — Mort en 1841

Admis à la Société en 1832 — Titulaire avant 1835 — Honoraire en 1838

Membre du Comité en 1835

Externe en 1827 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1829

Aide d'anatomie de la Faculté vers 1835 — Prosecteur de la Faculté vers 1837

Thèse de doctorat : *Observations et propositions d'anatomie, de chirurgie et de médecine* (1837)

Lieu d'exercice : [Province]

---

**ANGER**, THEOPHILE ÉDOUARD LOUIS

Admis à la Société en 1865 — Titulaire en 1869 — Honoraire en 1874

Externe en 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Des tumeurs lymphatiques (adénolymphocèles)* (1867)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la cautérisation dans le traitement des maladies chirurgicales* (1869), *Du cancer de la langue* (1872)

Chirurgien du Bureau central en 1872 — Chirurgien des hôpitaux en 1876

Lieu d'exercice : Paris (105 boulevard Haussmann)

---

**ARCHAMBAULT**, EUGENE RAYMOND

Né le 30 août 1822 à Parçay (Indre-et-Loire)

Admis à la Société le 7 février 1851 — Titulaire à une date inconnue — Honoraire le 28 juillet 1854

Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1848 et 1849] — Interne en 1850

Thèse de doctorat : *De la paracenthèse thoracique et de ses indications* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (161 rue de Charonne ; 19 rue des Moulins)

---

**AXENFELD**, ALEXANDRE AUGUSTE

Né le 25 octobre 1825 à Odessa (Russie)<sup>396</sup> — Mort le 24 août 1876 à Paris

Admis à la Société le 14 juin 1850 — Titulaire en 1855 — Honoraire le 6 juillet 1860

Secrétaire pour 1855 — Vice-président pour 1856 — Membre du Comité en 1854, 1855 et 1856

Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1848] — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Des principaux accidents que l'on observe après la trachéotomie chez les enfants atteints de croup* (1853)

Agrégé en 1857. Thèse d'agrégation en médecine : *Des influences nosocomiales* (1857)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1867-1876)

Médecin du Bureau central en 1860 — Médecin des hôpitaux en 1863

Lieu d'exercice : Paris (34 bis rue de la Ferme des Mathurins)

---

**BALL**, BENJAMIN

Né le 20 avril 1833 à Naples (Royaume des Deux-Siciles)<sup>397</sup> — Mort le 23 février 1893 à Paris

Admis à la Société en 1858 — Correspondant en 1862

Externe en 1855 — Interne en 1856

Thèse de doctorat : *Des embolies pulmonaires* (1862)

---

<sup>395</sup> Neveu de Gabriel Andral, professeur à la Faculté de Médecine de Paris

<sup>396</sup> Naturalisé français en 1856

<sup>397</sup> Naturalisé français en 1849



Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en médecine : *Du rhumatisme viscéral* (1866)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale, 1877-1893)  
Médecin du Bureau central en 1870 — Médecin des hôpitaux en 1875  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 19 juin 1883)  
Lieu d'exercice : Paris (23 rue du Luxembourg)

---

**BARBIE DU BOCAGE, ISIDORE LOUIS**

Né le 28 juin 1824 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) — Mort le 8 juillet 1880 à Paris  
Admis à la Société le 26 février 1826 — Titulaire le 23 avril 1826 — Honoraire avant 1835  
Externe en 1822 — [Interne supplémentaire en 1824] — Interne en 1825  
Thèse de doctorat : *De l'éruption de sudamina* (1828)  
Lieu d'exercice : Paris (36 rue de l'Échiquier)

---

**BARON, CHARLES FRANÇOIS**

Né le 13 octobre 1812 à Paris  
Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 11 juillet 1838 — Honoraire le 27 mai 1840  
Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *De la pleurésie dans l'enfance* (1841)  
Thèse d'agrégation en médecine : *De l'influence de l'humorisme sur la pratique médicale* (27 avril 1844)  
Chef de clinique médicale en 1841  
Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux en 1849  
Lieu d'exercice : Paris (30 puis 10 rue de l'Université)

---

**BARON, JEAN MARIE ALEXANDRE AUGUSTE**

Né le 9 juin 1815 à Auch (Gers) — Mort en 1838  
Admis à la Société le 23 décembre 1835 — Titulaire le 13 décembre 1837  
Externe en 1835 — Interne en 1836  
Thèse de doctorat : *Luxations incomplètes de la hanche* (1838)

---

**BARTH, JEAN BAPTISTE PHILIPPE**

Né le 24 septembre 1806 à Sarreguemines (Moselle) — Mort le 30 novembre 1877 à Paris  
Admis à la Société le 21 mai 1835 — Titulaire en 1841 — Honoraire en 1867  
Vice-secrétaire pour 1846 — Membre du Comité de 1846 à 1851  
Externe en 1830 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1836 et 1837)  
Thèse de doctorat : *Des rétrécissements et des oblitérations spontanées de l'aorte* (1837)  
Conservateur adjoint du Musée Dupuytren (1835-1840)  
Agrégé en 1838. Thèse d'agrégation en médecine : *Peut-on admettre des hémorragies essentielles ?* (4 juillet 1838)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de CRUVEILHIER à la chaire d'anatomie pathologique, 1860)  
Chef de clinique médicale en 1837  
Médecin du Bureau central en 1840 — Médecin des hôpitaux en 1846  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 18 juillet 1854. Président pour 1872)  
Lieu d'exercice : Paris (108 rue de Richelieu ; 46 rue de Lille)

---

**BARTHEZ DE MARMORIERE, ANTOINE CHARLES ERNEST**

Né le 6 août 1811 à Narbonne (Aude) — Mort le 6 décembre 1891  
Admis à la Société le 21 mai 1835 — Titulaire le 16 mai 1838 — Honoraire le 10 mars 1841  
Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *Avantages de la marche et des exercices du corps dans les cas de tumeurs blanches* (1839)  
Chef de clinique médicale en 1843

Médecin du Bureau central en 1845 — Médecin des hôpitaux en 1862  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 27 novembre 1866)  
Lieu d'exercice : Paris (22 puis 196 rue de Rivoli ; 14 rue Duphot ; 20 rue de la Ville l'Évêque)

---

**BAUCHET, LOUIS JOSEPH**

Né le 4 mai 1826 à Violaines (Pas-de-Calais) — Mort le 13 juillet 1865  
Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Titulaire le 30 janvier 1852 — Honoraire le 7 janvier 1859  
Vice-secrétaire pour 1853 — Secrétaire pour 1854 — Vice-président pour 1855 — Membre du Comité de 1852 à 1857  
Externe en 1849 — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Des tumeurs fibreuses du maxillaire inférieur* (1854)  
Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des tubercules du point de vue chirurgical* (1857), *Des lésions traumatiques de l'encéphale* (1860)  
Chirurgien du Bureau central en 1859 — Chirurgien des hôpitaux en 1862  
Lieu d'exercice : Paris (6 rue des Beaux-Arts)

---

**BEAU, JOSEPH HONORE SIMON**

Né le 8 mai 1806 à Collonges (Ain) — Mort le 11 août 1865 à Ferney (Ain)  
Admis à la Société en 1830 — Titulaire avant 1835 — Honoraire en juin ou juillet 1836  
Membre du Comité en 1835 et 1836  
Externe en 1828 — [Interne provisoire en 1829 et 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)  
Thèse de doctorat : *De l'emploi des évacuants, etc.* (1836)  
Agrégé en 1844. Thèses d'agrégation en médecine : *De l'influence des brusques alternatives de chaud et de froid dans la production des phlegmasies* (27 juin 1838), *Jusqu'à quel point le diagnostic anatomique peut-il éclairer le traitement des maladies du poumon ?* (2 mai 1844)  
Chef de clinique médicale en 1837  
Médecin du Bureau central en 1840 — Médecin des hôpitaux en 1844  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 1<sup>er</sup> juillet 1856)  
Lieu d'exercice : Paris (110 rue de la Harpe ; 11 rue Saint-Guillaume)

---

**BECQUEREL, LOUIS ALFRED**

Né le 3 juin 1814 à Paris — Mort le 12 juin 1862 à Paris  
Admis à la Société en 1836 — Titulaire le 16 août 1837 — Honoraire le 12 février 1841 puis de nouveau à partir de 1860 (titulaire de 1855 à 1860)  
Archiviste du 14 février au 7 juillet 1840 — Vice-secrétaire du 8 juillet 1840 au 9 février 1841 — Membre du Comité en 1840  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *Affections tuberculeuses du cerveau et de ses membranes chez les enfants* (1840)  
Agrégé en 1847. Thèses d'agrégation en médecine : *De l'empirisme en médecine* (25 avril 1844), *Des hydrophisies sous le rapport pathogénique* (11 mai 1847)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DUMERIL à la 2<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1858)  
Médecin du Bureau central en 1848 — Médecin des hôpitaux en 1851  
Lieu d'exercice : Paris (26 rue Saint-Roch et 3 rue des Pyramides ; 5 puis 7 rue des Pyramides)

---

**BEHIER, LOUIS FELIX JULES**

Né le 26 août 1813 à Paris — Mort le 8 mai 1876 à Paris  
Admis à la Société le 20 avril 1836 — Titulaire le 28 juin 1837 — Honoraire en 1844  
Membre du Comité en 1838 et 1839  
Externe en 1833 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)  
Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques points de pathologie* (1837)

Agrégé en 1844. Thèses d'agrégation en médecine : Des bases du diagnostic (22 juin 1838), De l'influence épidémique sur les maladies ; des indications thérapeutiques qui en sont les conséquences (11 mai 1844)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie interne, 1864-1866. 3<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Charité, 1864-1867. 4<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Pitié, 1867-1869. 1<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 1869-1876)

Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux en 1849

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 13 juillet 1866)

Lieu d'exercice : Paris (21 rue de la Ferme des Mathurins)

---

#### **BELL, BENJAMIN**

Né le 4 janvier 1808 à Sarrelouis (Prusse)

Admis à la Société le 31 mars 1831 — Titulaire avant 1834 — Honoraire avant 1835

Vice-secrétaire pour 1834 — Secrétaire pour 1835 — Vice-président pour 1836 — Membre du Comité de 1834 à 1837

Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Dissertation sur quelques points de médecine et de chirurgie* (1834)

Agrégé en 1838. Thèse d'agrégation en médecine : *Des bases du pronostic* (27 juin 1838)

Bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Paris

Lieu d'exercice : Paris (19 rue de Tournon)

---

#### **BERARD, AUGUSTE**

Né le 1<sup>er</sup> août 1802 à Varrains (Maine-et-Loire) — Mort le 14 octobre 1846 à Paris

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire le 12 novembre 1835

Vice-secrétaire du 9 juillet 1826 au 9 mai 1827 — Secrétaire pour 1830 — Trésorier-archiviste pour 1831 et 1832 — Membre du Comité en 1835

Externe en 1823 — [Interne supplémentaire en 1824] — Interne en 1825

Aide d'anatomie de la Faculté en 1827 — Prosecteur de la Faculté en 1828

Thèse de doctorat : *De la luxation spontanée de l'occipital sur l'atlas et de l'atlas sur l'axis* (1829)

Agrégé en 1829. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De corporibus extraneis in tractu aëro admissis* (3 mars 1829)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Pitié, 1842-1846)

Chirurgien du Bureau central en 1831 — Chirurgien des hôpitaux en 1832

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 18 avril 1838) — Membre de l'Académie des sciences

Lieu d'exercice : Paris

---

#### **BERARD, PIERRE HONORE MARIE<sup>398</sup>**

Né le 6 octobre 1797 à Lichtenberg (Bas-Rhin) — Mort le 12 décembre 1858 à Charenton (Seine)

Admis à la Société le 11 janvier 1827 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Vice-secrétaire pour 1828 — Secrétaire pour 1829 — Vice-président pour 1830

Externe en 1821 — Interne en 1822

Aide d'anatomie puis prosecteur de la Faculté en 1825

Thèse de doctorat : *Dissertation sur plusieurs points d'anatomie pathologique et de pathologie* (1826)

Agrégé en 1826. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Reformandumne callum vitiosum, fragmentis fracturae male coaptatis, quoque et quando ?* (29 mars 1826)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de physiologie, 1831-1858)

Chirurgien du Bureau central en 1830 — Chirurgien des hôpitaux en 1831

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 2 janvier 1849. Président pour 1853)

Lieu d'exercice : Paris

---

<sup>398</sup> Frère du précédent

---

**BERGEON, GILBERT CAMILLE**

Né le 27 juillet 1804 à Ébreuil (Allier)

Admis à la Société le 10 juin 1830 — Titulaire le 10 mars 1831 — Honoraire avant 1835

Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *De la réclination capsulo-lenticulaire* (1833)

Lieu d'exercice : Moulins (Allier)

---

**BERGER, PAUL**

Né le 6 janvier 1845 à Beaucourt (Haut-Rhin) — Mort le 17 octobre 1908 à Paris

Admis à la Société en 1870 — Titulaire en 1878 — Honoraire en 1878

Externe en 1866 — Interne en 1867

Aide d'anatomie de la Faculté en 1871 — Prosecteur de la Faculté en 1873

Thèse de doctorat : *De l'arthrite du genou et de l'épanchement articulaire consécutifs aux fractures du fémur* (1873)

Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'influence des maladies constitutionnelles sur la marche des lésions traumatiques* (1875)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Pitié, 1894-1899. Chaire d'opérations et appareils, 1899-1904. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à Necker, 1904-1908)

Chirurgien du Bureau central en 1877 — Chirurgien des hôpitaux en 1882

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 28 juin 1892)

Lieu d'exercice : Paris (22 rue de l'Odéon ; 16 rue de Bourgogne)

---

**BESNIER, ERNEST HENRI**

Né le 20 avril 1831 à Honfleur (Calvados) — Mort le 15 mai 1909 à Paris

Admis à la Société le 12 décembre 1856 — Titulaire en 1858 — Honoraire en 1866

Vice-secrétaire pour 1860 — Secrétaire pour 1861 — Vice-président pour 1862 et 1863

Externe en 1852 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Étude sur le diagnostic et sur le traitement de l'occlusion de l'intestin dans la cavité de l'abdomen* (1857)

Médecin du Bureau central en 1863 — Médecin des hôpitaux en 1867

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 29 mars 1881)

Lieu d'exercice : Paris (6 rue Saint-Nicolas d'Antin ; 87 rue Neuve des Mathurins)

---

**BESNIER, JULES**

Admis à la Société à une date inconnue — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874

Externe en vers 1863 — Interne vers 1865

Thèse de doctorat : *Recherches sur la nosographie et le traitement du choléra, considéré dans ses formes et ses accidents secondaires (épidémies de 1865 et 1866)* (1867)

Lieu d'exercice : Paris (26 rue de la Ferme des Mathurins)

---

**BINTOT, JEAN-LOUIS**

Né le 18 octobre 1798 à Clermont (Oise)

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Thèse de doctorat : *Considérations sur la résection des os dans les fractures compliquées de la jambe* (1827)

Lieu d'exercice : Province

---

**BLACHE, RENE HENRI**

Né le 10 avril 1839 à Paris — Mort le 24 décembre 1908 à Paris

Admis à la Société en 1865 — Titulaire en 1867 — Honoraire en 1873

Secrétaire pour 1869 — Vice-président pour 1870

Externe vers 1862 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *Essai sur les maladies du cœur chez les enfants* (1869)

---

Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 31 décembre 1895)  
Lieu d'exercice : Paris (5 rue de Suresnes)

---

**BLAIN DES CORMIERS, JEAN BAPTISTE HENRI**

Né le 17 avril 1824 à Paris

Admis à la Société en 1847 — Titulaire le 27 décembre 1850 — Honoraire en 1866

Trésorier de 1850 à 1861 — Membre du Comité de 1850 à 1861

Externe en 1846

Thèse de doctorat : *Essai sur le mode d'action des saignées locales dans le traitement des maladies* (1852)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Recherches sur les causes qui président au développement de l'hypertrophie, considérée d'une manière générale* (18 mars 1852)

Chef de clinique médicale en 1855

Lieu d'exercice : Paris (7 rue des Saints-Pères ; 7 rue de l'Université ; 12 rue de Martignac ; 83 rue de l'Université)

---

**BLANDIN, PHILIPPE FREDERIC**

Né le 2 décembre 1798 à Aubigny (Cher) — Mort le 16 avril 1849 à Paris

Admis à la Société le 11 janvier 1827 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Vice-président pour 1827 et 1828

Externe en 1820 — Interne provisoire puis interne en 1821

Aide d'anatomie de la Faculté en 1821 — Prosecteur de la Faculté en 1824

Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques points d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (1824)

Agrégé en 1826. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Diversae in abdomen liquidorum effusiones* (24 mars 1826)

Chef des travaux anatomiques de la Faculté en 1837

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'opérations et appareils, 1841-1849)

Chirurgien du Bureau central en 1825 — Chirurgien des hôpitaux en 1828

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 19 juillet 1836)

Lieu d'exercice : Paris (19 place de la Madeleine)

---

**BLIN, LOUIS ALEXANDRE**

Né le 8 mai 1829 à Saint-Quentin (Aisne)

Admis à la Société le 7 février 1851 — Titulaire le 4 mars 1853 — Correspondant en 1855

Vice-secrétaire du 2 mars au 26 avril 1855 — Membre du Comité en 1854 et 1855

Externe en 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *De la diphtérie des organes génitaux* (1855)

Lieu d'exercice : Saint-Quentin (Aisne)

---

**BLONDEAU, MARIE GABRIEL LEON PAUL**

Né le 21 janvier 1824 à Paris

Admis à la Société en 1847 — Titulaire le 14 février 1851 — Honoraire le 1<sup>er</sup> décembre 1854

Externe en 1846 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Des inconvénients de la médication thermale des eaux de Vichy en particulier dans le traitement de la glotte* (1851)

Chef de clinique médicale en 1856

Lieu d'exercice : Paris (65 rue du Faubourg Saint-Antoine ; 2 rue Basse du Rempart ; 4 rue de la Paix)

---

**BLOT, CLAUDE PHILIBERT HIPPOLYTE**

Né le 14 juin 1822 à Paris — Mort le 15 mars 1888 à Paris

Admis à la Société le 22 mai 1846 — Titulaire le 16 février 1849 — Honoraire en 1850

Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *De l'albuminurie chez les femmes enceintes ; ses rapports avec l'éclampsie ; son influence sur l'hémorragie utérine après l'accouchement* (Chirurgie, 1849)

Chef de clinique des accouchements en 1854-1856

Agrégé en 1857. Thèses d'agrégation en chirurgie et accouchements : Des tumeurs sanguines de la vulve et du vagin pendant la grossesse et l'accouchement (25 mai 1852), De l'anesthésie appliquée à l'art des accouchements (1857)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de MOREAU à la chaire de clinique d'accouchements, 1859)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 11 août 1863)

Lieu d'exercice : Paris (201 rue St-Dominique ; 68 rue Bonaparte ; 9 rue Choiseul)

---

**BODINIER, JEAN VITAL**

Né le 28 avril 1819 à Athée (Mayenne)

Admis à la Société le 17 août 1842 — Titulaire le 20 décembre 1843 — Honoraire en 1844

Externe vers 1840 — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *Réflexions sur l'importance de l'étude des maladies de l'oreille, etc. (Médecine) ; Du choix d'une méthode pour l'opération de la cataracte* (Chirurgie) (1844)

Lieu d'exercice : Province

---

**BOINET, ALPHONSE ALEXANDRE**

Né le 6 mai 1807 au Coudray-Macquart (Maine-et-Loire)

Admis à la Société en 1834 — Titulaire en 1834 — Honoraire en 1835

Membre du Comité en 1836

Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1833] — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)

Thèse de doctorat : *De la réduction des vapeurs en liquides. Causes* (1838)

Thèses d'agrégation en chirurgie : De la cure radicale des hernies (30 janvier 1839), De l'inamovibilité dans le traitement des affections chirurgicales (27 juin 1844)

Lieu d'exercice : Paris (20 rue de la Banque)

---

**BONFILS, ADOLPHE ÉMILE LOUIS**

Né le 8 septembre 1831 à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Marne)

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1854 — Titulaire le 10 juin 1859 — Honoraire en 1862

Externe vers 1852 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *De l'emploi de l'hémétique à haute dose dans une série de chorées observée à l'Hôpital des Enfants Malades en 1857* (1858)

Lieu d'exercice : Paris (10 rue des Lavandières)

---

**BONNET, HENRI FRANÇOIS AUGUSTE<sup>399</sup>**

Né le 5 juillet 1820 à Valence (Drôme)

Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Titulaire le 5 février 1846 — Honoraire en 1847

Vice-secrétaire pour 1846 — Secrétaire du 19 mars au 27 mai 1847 — Membre du Comité en 1846 et 1847

Externe en 1841 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *De la chlorose* (1847)

Lieu d'exercice : Valence (Drôme)

---

**BOSC, ARISTIDE**

Né le 27 novembre 1804 à Versailles (Seine-et-Oise)

Admis à la Société le 7 juin 1827 — Titulaire le 5 juin 1828 — Correspondant avant 1835

Trésorier-archiviste en 1829

Externe en 1826 — Interne en 1827

Thèse de doctorat : *Exposé des travaux modernes relatifs aux fonctions de l'encéphale* (1831)

---

<sup>399</sup> A ne pas confondre avec l'aliéniste Henry Bonnet (Docteur en 1857) qui envoya des pièces à la Société sans jamais devenir membre

Lieu d'exercice : Paris (4 rue de Sèvres)

---

**BOUCHARD, CHARLES JACQUES**

Né le 6 septembre 1837 à Montier-en-Der (Haute-Marne) — Mort le 28 octobre 1915 à Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône)

Admis à la Société en 1864 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1869

Externe vers 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Études sur quelques points de la pathogénie des hémorragies cérébrales* (1866)

Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en médecine : *De la pathogénie des hémorragies* (1869)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUILLAUD à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale de la Charité, 1872. Chaire de pathologie et thérapeutique médicale, 1879-1910)

Chef de clinique médicale en 1868

Médecin du Bureau central en 1870 — Médecin des hôpitaux en 1874

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 13 juillet 1886) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (45 rue Laffitte ; 174 rue de Rivoli)

---

**BOUCHEREAU, LOUIS GUSTAVE**

Né le 20 juin 1835 à Montrichard (Loir-et-Cher) — Mort le 8 juillet 1880 à Paris

Admis à la Société en 1866 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874

Externe vers 1860 — [Interne provisoire en 1861 et 1863] — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *Des hémiplégies anciennes* (1866)

Lieu d'exercice : Paris (2 rue Ferrus)

---

**BOUCHUT, JEAN ANTOINE EUGENE**

Né le 16 mai 1818 à Paris

Admis à la Société en 1840 — Titulaire le 7 juin 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1838 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Études sur la pneumonie des enfants nouveaux-nés, etc.* (1843)

Agrégé en 1852. Thèse d'agrégation en médecine : *Des maladies virulentes* (18 mai 1847), *Des méthodes de classification en nosologie* (21 mars 1852)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DUMERIL à la chaire de pathologie médicale, 1857-1859)

Chef de clinique médicale en 1848

Médecin du Bureau central en 1849 — Médecin des hôpitaux en 1852

Lieu d'exercice : Paris (85 rue des Sèvres ; 5 rue des Saints-Pères ; 15 quai Malaquais)

---

**BOUDANT, JULIEN JOACHIM**

Né le 27 novembre 1804 à Fourilles (Allier)

Admis à la Société le 2 avril 1829 — Titulaire le 14 mai 1829 — Correspondant avant 1835

Externe en 1826 — [Interne provisoire en 1828] — Interne en 1829

Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'œdème douloureux des nouvelles accouchées* (1830)

Lieu d'exercice : Gannat (Allier)

---

**BOUDET, CHARLES ERNEST**

Né le 31 mai 1813 à Paris — Mort en 1849

Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 18 avril 1838 — Honoraire en 1846

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836 et 1837] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Recherches sur la guérison naturelle ou spontanée de la phtisie pulmonaire* (1843)

Chef de clinique médicale en 1843

Lieu d'exercice : Paris (88 rue du Four)

---

**BOUILLY, VINCENT GEORGES**

Né le 31 janvier 1848 à Orléans (Loiret) — Mort le 14 mars 1903 à Paris

Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1874 — Honoraire en 1877  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1875  
Thèse de doctorat : *Des lésions traumatiques portant sur des tissus malades* (1877)  
Agrégé en 1880. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Comparaison des arthropathies rhumatismales, scrofuleuses et syphilitiques* (1878), *Les tumeurs aiguës et chroniques de la cavité prévésicale (cavité de Retzius)* (1880)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de LANNELONGUE à la chaire de pathologie chirurgicale, 1888-1889)  
Chirurgien du Bureau central en 1878 — Chirurgien des hôpitaux en 1886  
Lieu d'exercice : Paris (9 rue Beaujon)

---

**BOULLAND, LOUIS CHARLES**

Né le 20 juillet 1823 à Limoges (Haute-Vienne)  
Admis à la Société en 1847 — Titulaire le 22 décembre 1848 — Correspondant en 1850  
Externe en 1845 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *Recherches microscopiques sur la circulation du sang et le système vasculaire sanguin, dans le canal digestif, le foie et les reins* (1849)  
Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**BOULLARD, CHARLES FRANÇOIS JULIEN**

Né le 7 octobre 1822 à Paris  
Admis à la Société le 16 mars 1849 — Titulaire en 1853, puis de nouveau le 18 novembre 1859 —  
Honoraire à une date inconnue entre 1853 et 1859, puis de nouveau le 3 janvier 1862  
Vice-secrétaire pour 1854 — Membre du Comité en 1854  
Externe en 1845 — Interne en 1847  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1850 — Prosecteur de la Faculté en 1853  
Thèse de doctorat : *Quelques mots sur l'utérus* (1853)  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue Massillon ; 25 quai Napoléon)

---

**BOULLAY, CHARLES VICTOR**

Né le 6 mars 1824 à Mortagne (Orne)  
Admis à la Société le 19 juillet 1850 — Titulaire le 9 juillet 1852 — Correspondant le 18 mars 1853  
Externe en 1847 — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Considérations générales et pratiques sur l'hydrothérapie* (1853)  
Lieu d'exercice : Auteuil (Seine)

---

**BOURDON, ALEXIS HIPPOLYTE**

Né le 25 mai 1814 à Pont-à-Mousson (Meurthe) — Mort le 28 janvier 1892 à Paris  
Admis à la Société le 15 avril 1840 — Titulaire le 25 mai 1842 — Honoraire le 17 avril 1846  
Archiviste du 16 août 1843 au 13 février 1844 — Secrétaire du 14 février au 4 juillet 1844 — Vice-président du 5 juillet 1844 au 20 février 1845 — Membre du Comité de 1843 à 1845  
Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Thèse de doctorat : *De la paralysie consécutive à l'apoplexie par la vapeur du charbon* (1843)  
Chef de clinique médicale en 1845  
Médecin du Bureau central vers 1848 — Médecin des hôpitaux vers 1851  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 18 juin 1872)  
Lieu d'exercice : Paris (32 rue du Bac)

---

**BOURNEVILLE, DESIRE MAGLOIRE**

Né le 21 octobre 1840 à Garancières (Eure-et-Loir) — Mort le 29 mai 1909  
Admis à la Société en 1867 ou 1868 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1874  
Secrétaire pour 1873  
Externe vers 1864 — Interne en 1866



Thèse de doctorat : *Études de thermométrie clinique dans l'hémorragie cérébrale et dans quelques autres maladies de l'encéphale* (1870)

Médecin des services d'aliénés en 1879

Lieu d'exercice : Paris

---

**BOUTELLER, JULES ÉDOUARD**

Né le 22 avril 1822 à Rouen (Seine-Inférieure) — Mort le 13 novembre 1878 à Rouen (Seine-Inférieure)

Admis à la Société en 1847 — Titulaire en 1848 — Honoraire le 11 novembre 1853

Membre du Comité en 1848 et 1849

Externe en 1844 — [Interne provisoire en 1845] — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Des plaies par armes à feu* (1849)

Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**BRICHETEAU-GRAVELONNE, MARIE FELIX**

Né le 4 août 1835 à Loudun (Vienne) — Mort en 1874

Admis à la Société le 25 janvier 1861 — Titulaire le 30 mai 1862

Vice-secrétaire pour 1863 — Secrétaire pour 1864 — Vice-président pour 1865 et 1866 —

Membre du Comité de 1862 à 1866

Externe en 1855 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *Relation d'une épidémie de diphtérie observée à l'Hôpital des Enfants pendant l'année 1859* (1861)

Chef de clinique médicale en 1865

Lieu d'exercice : Paris (10 rue du Dragon)

---

**BRIERRE DE BOISMONT, ALEXANDRE JACQUES FRANÇOIS**

Né le 18 octobre 1797 à Rouen (Seine-Inférieure) — Mort le 25 décembre 1881 à Saint-Mandé (Seine)

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Vice-secrétaire du 12 janvier au 15 avril 1826 — Secrétaire du 15 avril au 8 juillet 1826

Thèse de doctorat : *Recherches sur les pneumatoses* (1825)

Médecin de la Maison de Santé Marcel-Sainte-Colombe

Lieu d'exercice : Paris (303 rue du Faubourg Saint-Antoine)

---

**BROCA, PIERRE PAUL**

Né le 28 juin 1824 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) — Mort le 8 juillet 1880 à Paris

Admis à la Société en 1847 — Titulaire le 19 janvier 1849 — Honoraire en 1867 ou 1868

Vice-secrétaire du 4 janvier au 21 février 1850 — Secrétaire pour 1850 — Vice-président pour 1851 — Membre du Comité de 1847 à 1856

Externe en 1844 — Interne en 1845 (Prolongé pour 1848)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1846 — Prosecteur de la Faculté en 1848

Thèse de doctorat : *De la propagation de l'inflammation. Quelques propositions sur les tumeurs dites cancéreuses* (1849)

Agrégé en 1852. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'étranglement dans les hernies abdominales, et des affections qui peuvent le simuler* (1<sup>er</sup> juin 1852)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de GERDY à la 2<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1854. Suppléant de CLOQUET à la 1<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1854. Suppléant de LAUGIER à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1855. Suppléant de NELATON à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital des cliniques, 1855. Suppléant de JOBERT à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1858. 1<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1867-1868. 4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Pitié, 1868-1872. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital des cliniques, 1872-1878. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital Necker, 1878-1880)

Chirurgien du Bureau central en 1853 — Chirurgien des hôpitaux en 1861

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 24 juillet 1866. Vice-président en 1880) — Fondateur de la Société d'anthropologie — Membre de la Société pour l'avancement des sciences

Lieu d'exercice : Paris (12 rue Saint-André des Arts ; 20 rue de Grenelle ; 1 rue des Saints-Pères)  
Sénateur (1880)

---

**BROUARDEL, PAUL CAMILLE HIPPOLYTE**

Né le 13 février 1837 à Saint-Quentin (Aisne) — Mort le 23 juillet 1906 à Paris

Admis à la Société le 25 janvier 1861 — Titulaire en 1864 — Honoraire en 1869

Vice-secrétaire pour 1864 — Secrétaire pour 1865 — Vice-président pour 1866

Externe en 1857 — [Interne provisoire en 1859] — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *De la tuberculisation des organes génitaux de la femme* (1865)

Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en médecine : *Étude critique des diverses médications employées contre le diabète sucré* (1869)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUILLAUD à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale, 1872-1873. Suppléant de TARDIEU à la chaire de médecine légale, 1876-1877. Chaire de médecine légale, 1879-1906). Doyen de la Faculté, 1887-1901

Médecin du Bureau central en 1869 — Médecin des hôpitaux en 1874

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 14 décembre 1880) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (6 rue Bonaparte ; Faculté de Médecine)

---

**BUCQUOY, MARIE EDME JULES**

Né le 14 août 1829 à Péronne (Somme) — Mort le 30 juin 1920 à Paris

Admis à la Société le 18 mars 1853 — Titulaire en 1855 — Honoraire le 1<sup>er</sup> juin 1860

Externe vers 1850 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Du purpura hémorragico-idiopathique ou maladie tachetée hémorragique de Warthoff* (1855)

Agrégé en 1863. Thèse d'agrégation en médecine : *Des concrétions sanguines* (1863)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de GRISOLLE à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique médicale, 1867)

Médecin du Bureau central en 1862 — Médecin des hôpitaux en 1865

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 28 mars 1882. Président pour 1908)

Lieu d'exercice : Paris (19 rue de Taranne ; 81 rue de l'Université)

---

**CARON, EDMOND CHARLES ALEXANDRE**

Né le 9 septembre 1826 à Moislans (Somme)

Admis à la Société le 31 juillet 1852 — Titulaire en 1855 — Honoraire en 1856

Externe en 1849 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Du traitement des varices par les injections de perchlorure de fer dans les veines* (1856)

Lieu d'exercice : Péronne (Somme)

---

**CARRIERE, JULES JOSEPH**

Né le 11 février 1835

Admis à la Société en 1865 — Titulaire en 1869 — Honoraire en 1874

Vice-secrétaire pour 1869 — Secrétaire pour 1870

Externe en 1858 et à nouveau en 1861 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *De la tumeur hydatique alvéolaire (tumeur à échinocoques multiloculaires)* (1868)

Lieu d'exercice : Paris (101 rue Neuve des Mathurins)

---

**CARVILLE, HENRI CAMILLE**

Admis à la Société en 1867 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1876

Trésorier pour 1873  
Externe vers 1864 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *De la température dans la fièvre typhoïde* (1872)  
Lieu d'exercice : Paris (19 rue Hautefeuille) ; Menton (Alpes-Maritimes)

---

**CASTELNAU (DE), HENRI**

Admis à la Société le 15 juin 1842 — Titulaire le 26 juillet 1843 — Honoraire le 16 mai 1847 (pour défaut de paiement)  
Vice-secrétaire du 14 février au 4 juillet 1844 — Secrétaire du 5 juillet 1844 au 20 février 1845 — Vice-président pour 1845 (et par intérim en 1846) — Membre du Comité de 1844 à 1846  
Externe en 1838 — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'inoculation appliquée à l'étude de la syphilis* (1841)  
Lieu d'exercice : Paris (22 rue de l'Odéon ; 21 quai de l'Horloge)

---

**CAUDMONT, OSCAR PHILIPPE**

Né le 14 juillet 1820 à Lille (Nord)  
Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Titulaire en 1847 — Honoraire le 10 février 1854  
Trésorier de 1848 à 1850 — Membre du Comité de 1848 à 1850  
Externe en 1841  
Thèse de doctorat : *Sur les engorgements de la prostate* (1847)  
Lieu d'exercice : Paris (48 rue d'Argenteuil ; 32 rue Louis-le-Grand)

---

**CAZALIS, EUGENE EDME**

Né le 15 juin 1808 à Paris  
Admis à la Société le 14 avril 1831 — Titulaire avant 1835 — Honoraire en 1846  
Trésorier de 1835 à 1839 — Membre du Comité de 1835 à 1840  
Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine* (1837)  
Thèses d'agrégation en médecine : Que doit-on entendre par maladies aiguës ? (22 juin 1838), Du pouls dans les maladies ; des indications qui résultent de ses modifications (14 mai 1844)  
Médecin du Bureau central en 1848 — Médecin des hôpitaux en 1851  
Lieu d'exercice : Paris (1 rue Ventadour ; 5 rue du Helder)

---

**CAZALIS, HENRI JOSEPH**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire en 1878  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *De la valeur de quelques phénomènes congestifs dans la dothiéntérie* (1874)

---

**CAZAUVELH, JEAN BAPTISTE**

Né le 3 février 1802 à Salles (Gironde) — Mort en juin 1849 à Salles (Gironde)  
Admis à la Société le 25 janvier 1827 — Titulaire le 8 mars 1827 — Correspondant le 5 juillet 1827  
Externe en 1822 — Interne en 1824  
Thèse de doctorat : *Recherches anatomo-physiologiques sur l'encéphale considéré chez l'enfant* (1827)  
Médecin de l'Hôpital civil de Liancourt  
Lieu d'exercice : Liancourt (Oise)

---

**CAZEAUX, PIERRE PAULIN**

Né le 19 octobre 1808 à Bordeaux (Gironde) — Mort le 17 avril 1862 à Paris  
Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1834 — Honoraire en 1837  
Externe en 1829 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *De l'hémorragie toxique ou des pertes qui surviennent chez les femmes avant, pendant et après l'accouchement* (1835)  
Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des kystes de l'ovaire* (26 juin 1844)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de Paul DUBOIS à la chaire d'obstétrique, 1845)

Chef de clinique des accouchements en 1837-1839

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 4 mars 1851)

Lieu d'exercice : Paris (12 rue des Saints-Pères)

---

**CHANTREUIL, GUSTAVE ÉDOUARD**

Né le 30 mars 1841 au Cateau-Cambrésis (Nord)

Admis à la Société en 1867 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874

Externe en 1864 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *Étude sur les déformations du bassin chez les cyphotiques au point de vue de l'accouchement* (1869)

Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en chirurgie et accouchements : *Des applications de l'histologie à l'obstétrique* (1872), *Des dispositions du cordon (providence exceptée) qui peuvent troubler la marche régulière de la grossesse et de l'accouchement* (1875)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DEPAUL à la chaire de clinique d'accouchements, 1878. Suppléant de TARNIER à la chaire de clinique d'accouchements, 1880)

Chef de clinique des accouchements en 1869-1872

Lieu d'exercice : Paris (12 rue Mandar ; 27 rue Etienne Marcel)

---

**CHARPENTIER, LOUIS ARTHUR ALPHONSE**

Né le 28 février 1836 à Paris — Mort le 29 mai 1899 à Paris

Admis à la Société le 2 mai 1862 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe en 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *Des accidents fébriles qui surviennent chez les nouvelles accouchées* (1863)

Agrégé en 1872. Thèse d'agrégation en chirurgie et accouchements : *Des maladies du placenta et des membranes* (1869), *De l'influence de divers traitements sur les accès éclamptiques* (1872)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DEPAUL à la chaire de clinique d'accouchements, 1875 et 1883. Suppléant de PAJOT à la chaire d'accouchements et maladies des femmes en couches et nouveaux-nés, 1876 et 1878)

Chef de clinique des accouchements, 1867-1869

Médecin des services d'aliénés en 1884

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 25 novembre 1884)

Lieu d'exercice : Paris (3 rue Papin ; 66 rue de Miromesnil)

---

**CHARRIER, JACQUES MARIE AMEEDÉ**

Né le 5 janvier 1827 à Paris

Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Titulaire en 1856 — Honoraire le 4 juillet 1862

Secrétaire pour 1859 — Vice-président pour 1860 — Membre du Comité de 1856 à 1862

Externe en 1849 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *De la fièvre puerpérale. Épidémie observée en 1854 à la Maternité de Paris* (1855)

Chef de clinique des accouchements en 1856-1858

Lieu d'exercice : Paris (45 rue Saint-André des Arts)

---

**CHASSAIGNAC, PIERRE CHARLES MARIE ÉDOUARD**

Né le 22 décembre 1804 à Nantes (Loire-Inférieure) — Mort le 26 août 1879 à Versailles (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1834 — Honoraire le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)

Vice-secrétaire pour 1833 — Secrétaire pour 1834 — Vice-président pour 1835, 1837 et 1840 —

Membre du Comité de 1834 à 1841

Interne à l'Hôtel-Dieu de Nantes

Aide d'anatomie de la Faculté en 1831 — Prosecteur de la Faculté en 1835

Thèse de doctorat : *De la fracture du col du fémur, étudiée spécialement sous le point de vue de l'anatomie pathologique* (1835)

Agrégé en 1835. Thèse d'agrégation en sciences accessoires : *Quels sont les agents de la circulation veineuse ?* (26 décembre 1835)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BRESCHET à la chaire d'anatomie, 1844-1845)

Chirurgien du Bureau central en 1840 — Chirurgien des hôpitaux en 1842

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 5 mai 1868)

Lieu d'exercice : Paris (60 rue de Richelieu ; 24 rue de la Paix)

---

**CHOUPE, HENRI**

Né le 17 mars 1846

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1874 — Honoraire en 1877

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *étude pour servir à l'histoire de l'inflammation du canal thoracique* (1873)

Lieu d'exercice : Paris (40 rue de Verneuil)

---

**CLEMENT, CHARLES JEAN BAPTISTE CLAUDE**

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire

Vice-secrétaire du 12 janvier au 15 avril 1826

Externe en 1824 — [Interne provisoire en 1825] — Interne en 1826

Aucune mention de thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales ?)

---

**COLLARD DE MARTIGNY, C. P.**

Admis à la Société le 3 décembre 1826 — Titulaire en 1827 — Honoraire le 6 mars 1828

[Élève de l'École pratique]

Étudiant en droit

Substitut du procureur du Roi à Épinal

---

**COMTE, ACHILLE JOSEPH**

Né en 1802 — Mort en 1866

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire à une date inconnue

Externe en 1822 — [Interne provisoire en 1823] — Interne en 1824

Thèse de doctorat : *Circulation du sang dans le fœtus, décrite et dessinée* (1827)

---

**CONTOUR, LOUIS ALFRED**

Né le 7 juillet 1813 à Paris

Admis à la Société le 11 mars 1840 — Titulaire le 23 mars 1842 — Honoraire en 1844

Archiviste du 8 février au 30 mai 1843 — Vice-secrétaire du 31 mai 1843 au 13 février 1844 —

Membre du Comité de 1841 à 1844

Externe en 1834 et à nouveau en 1838 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Du diabète sucré* (1844)

Lieu d'exercice : Paris (111 rue du Faubourg Saint-Honoré)

---

**CORNIL, ANDRE VICTOR**

Né le 17 juin 1837 à Cusset (Allier) — Mort le 14 avril 1908 à Menton (Alpes-Maritimes)

Admis à la Société le 14 mars 1862 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1871

Vice-président pour 1873

Externe en 1858 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)

Thèse de doctorat : *Sur les lésions anatomiques des reins dans l'albuminurie* (1864)

Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en médecine : *Des différentes espèces de néphrite* (1869)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie pathologique, 1882-1907)

Chef de clinique médicale en 1866 — Chef du laboratoire des cliniques de la Charité (1873-1876)

Médecin du Bureau central en 1870 — Médecin des hôpitaux en 1874

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 15 juillet 1884)

Lieu d'exercice : Paris (6 rue de Seine ; 19 rue Saint-Guillaume)  
Député de l'Allier, 1876-1882. Sénateur de l'Allier, 1885-1903

---

**COSTILHES, JEAN HIPPOLYTE**

Né le 1<sup>er</sup> novembre 1816 à Saint-Dier (Puy de Dôme)  
Admis à la Société le 5 août 1840 — Titulaire le 27 décembre 1843 — Honoraire le 10 avril 1845  
Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1840]  
Thèse de doctorat : *Des ulcérations simples du col de l'utérus pendant la grossesse* (1843)  
Lieu d'exercice : Paris (45 rue Neuve Saint-Eustache ; 33 rue Bergère ; 2 cité Bergère)

---

**COURTIN, ÉDOUARD FELIX AMABLE**

Né le 20 mars 1820 à Cambrai (Nord)  
Admis à la Société le 22 mai 1846 — Titulaire en 1847 — Correspondant en 1851  
Membre du Comité en 1847  
Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *De la ligature des artères dans les hémorragies consécutives* (1848)  
Lieu d'exercice : Province

---

**COYNE, PAUL LOUIS**

Né le 12 septembre 1842 à La Roche-Chalais (Dordogne) — Mort le 9 juillet 1913 à La Roche-Chalais (Dordogne)  
Admis à la Société en 1871 — Titulaire en 1874 — Honoraire en 1877  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'anatomie pathologique des complications laryngées de la rougeole* (1874)  
Thèse d'agrégation en anatomie et physiologie : *Anatomie et développement des parties molles de l'oreille interne* (1875)  
Chef du laboratoire des cliniques de la Charité (1876-1878)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 30 mai 1899)  
Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**CRUVEILHIER, JEAN**

Né le 9 février 1791 à Limoges (Haute-Vienne) — Mort le 10 mars 1874 à Sussac (Haute-Vienne)  
Admis à la Société en janvier 1814 — Honoraire le 12 janvier 1826  
Président perpétuel de 1826 à 1874  
Interne en 1812  
Thèse de doctorat : *De l'anatomie pathologique en général* (1816)  
Agrégé en 1823. Thèse d'agrégation en médecine : *An omnis pulmonum exulceratio vel etiam excavatio insanabilis* (1823)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie, 1825-1835. Chaire d'anatomie pathologique, 1835-1866)  
Médecin du Bureau central en 1826 — Médecin des hôpitaux en 1828  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé non résidant, 23 octobre 1824. Section d'anatomie pathologique, 20 juillet 1835. Président pour 1859)  
Lieu d'exercice : Paris (23 rue Sainte-Anne ; 3 rue des Pyramides)

---

**CRUVEILHIER, PIERRE ÉDOUARD GABRIEL**<sup>400</sup>

Né le 17 juin 1835 à Paris  
Admis à la Société le 9 mars 1860 — Titulaire en 1865 — Honoraire en 1869  
Vice-secrétaire pour 1865 — Secrétaire pour 1866 — Vice-président pour 1867  
Externe vers 1857 — Interne en 1859  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1861 — Prosecteur de la Faculté en 1864

---

<sup>400</sup> Fils du précédent

Thèse de doctorat : *Sur une forme spéciale d'abcès des os ou des abcès douloureux des apophyses* (1865)

Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'ectropion* (1866)

Chirurgien du Bureau central en 1866 — Chirurgien des hôpitaux en 1867

Lieu d'exercice : Paris (14 rue Malesherbes)

---

**DANCE, JEAN BAPTISTE HIPPOLYTE**

Né le 21 février 1796 à Chalençon (Haute-Loire) — Mort en 1832

Admis à la Société le 14 juin 1827 en tant que titulaire

Externe en 1820 — [Interne provisoire en 1821] — Interne en 1822

Thèse de doctorat : *Essai sur la métrite aiguë puerpérale, etc.* (1826)

Agrégé en 1826. Thèse d'agrégation en médecine : *Confertne anevrysmati cordis activo, antiphlogistica curatio ? Confertne passivo ?* (11 janvier 1826)

Lieu d'exercice : Paris

---

**DANLOS, HENRI ALEXANDRE**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire en 1879

Externe vers 1867 — Interne en 1870

Thèse de doctorat : *Étude sur la menstruation au point de vue de son influence sur les maladies cutanées* (1874)

Médecin du Bureau central en 1881 — Chirurgien des hôpitaux en 1885

Lieu d'exercice : Paris (87 rue d'Amsterdam)

---

**DEBOVE, GEORGES MAURICE**

Né le 11 mars 1845 à Paris — Mort le 19 novembre 1920 à Paris

Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1876

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Le psoriasis buccal* (1873)

Agrégé en 1878. Thèse d'agrégation en médecine : *L'action physiologique des médicaments peut-elle devenir la règle de leur emploi thérapeutique ?* (1875), *Du régime lacté dans les maladies* (1878)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1890-1900. 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Charité, 1901, puis à Beaujon, 1901-1908)

Chef de clinique médicale en 1875 — Chef du laboratoire des cliniques de l'Hôtel-Dieu (1877-1879)

Médecin du Bureau central en 1877 — Médecin des hôpitaux en 1880

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 6 juin 1893. Secrétaire perpétuel, 1913-1920)

Lieu d'exercice : Paris (53 rue La Boétie)

---

**DECES, ARTHUR MARIE**

Né le 31 mai 1831 à Reims (Marne)

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1854 — Titulaire en 1856 — Honoraire en 1858

Externe en 1857 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Des varices artérielles (anévrismes circoïdes), considérées au point de vue de leurs indications et de leur traitement* (1857)

Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**DEFRANCE, EUGENE SULPICE**

Né le 11 janvier 1806 à Auxi-le-Château (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 30 janvier 1829 — Titulaire avant 1835 — Honoraire avant 1835

Externe en 1829 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)

Thèse de doctorat : *Des tumeurs érectiles* (1835)

Lieu d'exercice : Province

---

**DELORT, PIERRE PAUTE**

Né le 20 octobre 1808 à Rouquette (Dordogne)

Admis à la Société le 30 avril 1826 — Titulaire le 23 juillet 1826 — Honoraire avant 1835

Externe en 1824 — Interne en 1825

Thèse de doctorat : *Essai de médecine opératoire appliquée au traitement de quelques-unes des maladies des yeux* (1827)

Lieu d'exercice : Eymet (Dordogne)

---

**DEMARQUAY, JEAN NICOLAS ÉDOUARD**

Né le 4 décembre 1814 à Longueval (Somme) — Mort le 21 juin 1875 à Longueval (Somme)

Admis à la Société le 14 juin 1843 — Titulaire le 24 janvier 1845 — Honoraire en 1851

Secrétaire pour 1845 — Membre du Comité en 1844 et 1845

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842

Aide d'anatomie de la Faculté en 1843 — Prosecteur de la Faculté en 1845

Thèse de doctorat : *Recherches expérimentales sur la température animale* (1847)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des tumeurs de l'orbite* (1<sup>er</sup> juin 1852)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 5 novembre 1867)

Lieu d'exercice : Paris (43 rue de la Victoire ; 52 rue Taitbout)

---

**DEMEAUX, JEAN BAPTISTE DESIRE**

Né le 10 mai 1815 à Yssudel (Lot)

Admis à la Société le 27 juin 1838 — Titulaire le 2 juin 1841 — Honoraire en 1844

Archiviste pour 1842 — Vice-secrétaire du 8 février au 30 mai 1843 — Secrétaire du 31 mai au 7 août 1843 — Membre du Comité en 1842 et 1843

Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1840

Thèse de doctorat : *Des hernies crurales* (1843)

Lieu d'exercice : Puy l'Évêque (Lot)

---

**DENONVILLIERS, CHARLES PIERRE**

Né le 4 février 1808 à Paris — Mort le 5 juillet 1872 à Paris

Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1834 — Honoraire en 1837

Archiviste pour 1835 et 1836 — Membre du Comité en 1835 et 1836

Externe en 1830 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1835 — Prosecteur de la Faculté en 1838

Thèse de doctorat : *Propositions et observations d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (1837)

Agrégé en 1839. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Déterminer les cas qui indiquent l'application du trépan sur les os du crâne* (26 janvier 1839)

Chef des travaux anatomiques de la Faculté en 1842

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie, 1846-1856. 2<sup>e</sup> chaire de pathologie chirurgicale, 1856-1865. Chaire d'opérations et appareils, 1865-1872. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital des Cliniques, 1868)

Chirurgien du Bureau central en 1840 — Chirurgien des hôpitaux en 1842

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 19 avril 1859. Président pour 1870)

Lieu d'exercice : Paris (21 rue des Moulins)

---

**DENUCE, PAUL JEAN LOUIS**

Né le 21 janvier 1824 à Ambarès (Gironde) — Mort le 17 mars 1889 à Bordeaux (Gironde)

Admis à la Société le 2 février 1849 — Titulaire le 14 février 1851 — Honoraire en 1855

Vice-secrétaire pour 1851 — Secrétaire pour 1852 — Vice-président pour 1853 — Membre du Comité de 1850 à 1856

Externe en 1846 — Interne en 1847

Aide d'anatomie de la Faculté en 1852



Thèse de doctorat : *Luxations du coude* (1854)

Professeur à l'École puis Faculté de Médecine de Bordeaux (Adjoint à la chaire de clinique chirurgicale, 1855-1859. Chaire de clinique chirurgicale, 1859-1878)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 10 avril 1877. Associé national, 21 avril 1885)

Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**DEPAUL, JEAN ANNE HENRI M.**

Né le 26 juillet 1811 à Morlaas (Basses-Pyrénées) — Mort le 22 octobre 1883 à Morlaas (Basses-Pyrénées)

Admis à la Société le 30 août 1837 — Titulaire en 1847 — Correspondant le 16 novembre 1849

Membre du Comité en 1845

Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *De l'auscultation obstétricale* (1839)

Agrégé en 1847. Thèses d'agrégation en chirurgie et accouchements : Du torticolis (1<sup>er</sup> juillet 1844), De l'emploi des caustiques dans les maladies chirurgicales (19 juillet 1847)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de clinique d'accouchements, 1861-1883)

Chef de clinique des accouchements en 1841-1843

Chirurgien du Bureau central en 1853 — Chirurgien des hôpitaux en 1859

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 20 avril 1852. Président pour 1873)

Lieu d'exercice : Paris (46 rue Jacob ; 53 rue de Varennes)

---

**DESCROIZILLES, JACQUES ARTHUR**

Né le 15 mars 1835 à Paris

Admis à la Société le 22 juillet 1859 — Titulaire en 1860 — Honoraire en 1869

Vice-secrétaire pour 1862 — Secrétaire pour 1863 — Vice-président pour 1864 et 1865

Externe en 1857 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *Étude clinique sur quelques maladies aiguës des organes respiratoires chez les enfants* (1862)

Médecin du Bureau central en 1868 — Médecin des hôpitaux en 1873

Lieu d'exercice : Paris (5 rue Louis-le-Grand ; 29 avenue de l'Opéra)

---

**DESPRES, CHARLES DENIS**

Né le 5 octobre 1806 à Seigneray (Yonne) — Mort en novembre 1860

Admis à la Société en 1832 — Titulaire en 1836 — Honoraire le 11 mars 1850

Externe en 1828 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1836 — Prosecteur de la Faculté en 1840

Thèse de doctorat : *Du bruit de frottement péritonéal* (1840)

Thèses d'agrégation en sciences accessoires : Des gaz qui se développent dans le corps des animaux (28 août 1844), et en chirurgie : Des hémorragies traumatiques consécutives (29 juin 1844)

Chirurgien du Bureau central en 1844 — Chirurgien des hôpitaux vers 1848

Lieu d'exercice : Bicêtre (Seine)

---

**DESPRES, ARMAND EUGENE**

Né le 12 avril 1834 à Paris

Admis à la Société le 25 juillet 1862 — Titulaire en 1867 ou 1868 — Honoraire en 1869

Externe en 1856 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *Essai sur le diagnostic des tumeurs du testicule* (1861)

Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la hernie crurale* (1863), *Des tumeurs du muscle* (1866)

Chirurgien du Bureau central en 1864 — Chirurgien des hôpitaux en 1865

Lieu d'exercice : Paris (262 boulevard Saint-Germain)

---

**DEVILLE, JEAN CHARLES AMEDEE ERNEST**

Né le 27 mars 1820 à Tarbes (Hautes-Pyrénées) — Mort en 1879

Admis à la Société le 15 juin 1842 — Titulaire le 31 janvier 1844 — Honoraire en 1851<sup>401</sup>

Secrétaire pour 1846 — Vice-président pour 1847 — Membre du Comité de 1846 à 1852

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842

Aide d'anatomie de la Faculté en 1843 — Prosecteur des hôpitaux en 1845

Thèse de doctorat : *Propositions d'anatomie et de physiologie* (1847)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des différents modes de réunion et de cicatrisation des plaies* (21 juillet 1847)

Lieu d'exercice : Paris (30 rue Geoffroy l'Asnier) ; Londres

---

**DIDAY, CHARLES JOSEPH PAUL ÉDOUARD**

Né le 2 janvier 1813 à Bourg (Ain) — Mort le 1<sup>er</sup> avril 1890 à Lyon (Rhône)

Admis à la Société le 26 novembre 1835 — Titulaire le 16 mars 1836 — Honoraire en 1838

Membre du Comité en 1836

Externe en 1832 — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Essai sur les fractures qui ont leur siège près d'une articulation* (1837)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des maladies des os de la face, et des opérations qu'elles peuvent nécessiter* (1<sup>er</sup> février 1839)

Chirurgien de l'Hôpital de l'Antiquaille à Lyon

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la section d'anatomie et de physiologie, 15 juin 1886)

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**DUBOURG, JEAN**

Né le 1<sup>er</sup> mars 1801 à Argenton (Lot-et-Garonne) — Mort le 19 juin 1883 à Marmande (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 12 mars 1826 — Titulaire le 18 juin 1826 — Honoraire le 27 mars 1828

Externe en 1822 — Interne en 1825

Thèse de doctorat : *Des vices de conformation de la face, soit congénitaux, soit accidentels* (1828)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 23 juin 1840)

Lieu d'exercice : Marmande (Lot-et-Garonne)

---

**DU CASTEL, AUGUSTE MARIE RENE**

Né le 27 février 1846 à Amiens (Somme) — Mort le 29 juin 1905 à Paris

Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1877

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *De la mort par accès de suffocation dans la coqueluche* (1872)

Thèses d'agrégation en médecine : *Des températures élevées dans les maladies* (1875), *De la physiologie pathologique de la fièvre* (1878), *Des diverses espèces de purpura* (1883)

Chef-adjoint de clinique médicale en 1873 — Chef de clinique médicale en 1874

Médecin du Bureau central en 1880 — Médecin des hôpitaux en 1884

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 15 janvier 1901)

Lieu d'exercice : Paris (241 boulevard Saint-Germain)

---

**DUGUET, NICOLAS JEAN BAPTISTE**

Né le 12 mai 1837 à Chamery (Marne) — Mort le 4 juillet 1914 à Paris

Admis à la Société en 1863 — Titulaire en 1866 — Honoraire en 1873

Vice-secrétaire pour 1866 — Secrétaire pour 1867 — Vice-président pour 1868 et 1869

Externe en 1861 — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *De la hernie diaphragmatique congénitale* (1866)

Agrégé en 1872. Thèse d'agrégation en médecine : *De l'apoplexie pulmonaire* (1872)

---

<sup>401</sup> Exilé à Londres après le coup d'État de 1851.

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant d'AXENFELD à la chaire de pathologie médicale, 1875)

Chef de clinique médicale en 1867

Médecin du Bureau central en 1873 — Médecin des hôpitaux en 1878

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 29 mars 1892)

Lieu d'exercice : Paris (34 rue des Halles)

---

**DUMOUTIER, JOSEPH NAPOLEON**

Né le 18 novembre 1810 à Montcarrel (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 11 janvier 1827 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Aide d'anatomie de la Faculté en 1826

Thèse de doctorat : *Essai sur le diagnostic différentiel des principales tumeurs chroniques* (1833)

Lieu d'exercice : Aire (Pas-de-Calais)

---

**DUPUY, LEOPOLD EUGENE**

Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1876 — Honoraire en 1879

Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *Étude sur la perforation des parois utérines par l'hystéromètre* (1874)

---

**DURAND-FARDEL, CHARLES LOUIS MAXIME**

Né le 24 septembre 1815 à Paris — Mort le 19 mars 1899 à Paris

Admis à la Société le 11 mars 1836 — Titulaire en 1839 — Honoraire le 27 avril 1842

Archiviste du 15 mai 1839 au 13 février 1840 — Vice-secrétaire du 14 février au 7 juillet 1840 — Secrétaire du 9 juillet 1840 au 9 février 1841 — Vice-président pour 1841 — Membre du Comité de 1839 à 1843

Externe en 1834 — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *Recherches anatomico-pathologiques sur l'infiltration sanguine et l'inflammation du cerveau* (1840)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 24 février 1846. Associé national, 17 mars 1885)

Lieu d'exercice : Chatillon-sur-Loing (Loiret) ; Paris (36 rue de Lille)

---

**FAVRE, JACQUES ALEXANDRE ADOLPHE**

Né le 6 octobre 1807 à Puch d'Agenais (Lot-et-Garonne) — Mort à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 15 avril 1830 — Titulaire le 7 janvier 1830 — Honoraire avant 1835

Externe vers 1828 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1832)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine, 17 juin 1834)

Lieu d'exercice : Tonneins puis Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

---

**FAURAYTIER, PIERRE MARCELLIN**

Mort en 1843<sup>402</sup>

Admis à la Société le 15 avril 1840 — Titulaire le 22 juin 1842

Externe en 1841 — Interne en 1842

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**FERNET, CHARLES ALEXIS**

Né le 8 février 1838 à Paris — Mort le 18 avril 1919 à Paris

Admis à la Société en 1864 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874

Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)

Thèse de doctorat : *Du rhumatisme aigu et de ses diverses manifestations* (1865)

---

<sup>402</sup> Mort à la suite d'une piqûre anatomique en faisant des recherches sur le cancer dont il avait présenté certains résultats à la Société anatomique (Durand-Fardel, *Internat*, p. 140)

Agrégé en 1872. Thèses d'agrégation en médecine : De la diathèse urique (1869), Des tremblements (1872)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant d'AXENFELD à la chaire de pathologie médicale, 1874)

Médecin du Bureau central en 1872 — Médecin des hôpitaux en 1876

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 9 février 1897)

Lieu d'exercice : Paris (43 boulevard Haussmann)

---

**FIAUX, FRANÇOIS FELIX GASPARD**

Né le 1<sup>er</sup> août 1816 à Chatignonville (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en 1840 — Titulaire en 1843 — Honoraire en 1846

Archiviste du 14 février au 5 juillet 1844 — Vice-secrétaire du 5 juillet 1844 au 20 février 1845 —

Membre du Comité en 1843 à 1844

Externe en 1839 — Interne en 1840

Thèse de doctorat : *Des affections granuleuses et ulcéreuses du col de la matrice* (1848)

Lieu d'exercice : Paris (14 puis 12 rue La Fayette)

---

**FIGUIERES, CHRISTIAN ÉLIE**

Né le 23 juin 1814 à Genève (Suisse)

Admis à la Société le 26 janvier 1842 — Titulaire le 9 août 1843 — Honoraire en 1845

Trésorier pour 1843 et 1844 — Membre du Comité en 1843 et 1844

Externe en 1836 et à nouveau en 1840 — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *Recherches sur l'anévrisme de l'artère poplitée* (1845)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**FISCHER, ANTOINE**

Né le 6 février 1798 à Glasgow (Écosse)

Admis à la Société le 15 février 1827 — Titulaire le 30 avril 1829 — Honoraire avant 1835

Thèse de doctorat : *Dissertation sur la variole* (1829)

---

**FLEURY, LOUIS JOSEPH DESIRE**

Né le 28 novembre 1810 à Saint-Pétersbourg (Russie)

Admis à la Société en 1837 — Titulaire en 1838 — Honoraire en 1846

Externe en 1835 — Interne en 1837

Thèse de doctorat : *Du service des prostituées sous le point de vue de l'hygiène publique* (1839)

Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en médecine : *De l'infection purulente sous le rapport de la pathogénie et de la thérapeutique* (7 mai 1844)

Lieu d'exercice : Paris (70 rue Neuve des Mathurins ; 6 rue du Grand Chantier)

---

**FLEURY, CHARLES ALFRED**

Né le 2 août 1816 à Senlis (Oise)

Admis à la Société en 1834 — Titulaire le 6 juillet 1836 — Honoraire en 1844

Externe vers 1838 — [Interne provisoire en 1839]

Thèse de doctorat : *Étiologie du choléra-morbus épidémique* (1840)

Professeur de chimie et de géologie à l'École impériale ottomane à Constantinople

Lieu d'exercice : Constantinople (Empire Ottoman)

---

**FONTAN, JEAN LOUIS LEOPOLD**

Né le 15 novembre 1831 à Izacourt (Hautes-Pyrénées)

Admis à la Société en 1864 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe en 1857 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Eaux sulfureuses naturelles* (1867)

Lieu d'exercice : Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

---

**FORGET, CHARLES POLYDOR**

Né le 15 juillet 1800 à Saintes (Charente-Inférieure) — Mort le 22 mars 1861 à Strasbourg (Bas-Rhin)

Admis à la Société en 1830 — Titulaire le 20 janvier 1831 — Honoraire le 28 février 1835

Vice-secrétaire pour 1831 et 1832 — Secrétaire pour 1833 — Vice-président pour 1834

Thèse de doctorat : *Précis des influences de la navigation sur le physique et le moral de l'homme* (1828)

Chirurgien de 2<sup>e</sup> classe de la Marine, démissionnaire en 1832

Agrégé en 1832. Thèse d'agrégation en médecine : *An hepatitis inflammationibus certa signa ? An post mortem laesionnes propriae ?* (29 juillet 1829), *De l'influence que les maladies exercent sur la chaleur animale ?* (14 août 1832)

Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg (Chaire de clinique médicale)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 31 décembre 1836)

Lieu d'exercice : Strasbourg (Bas-Rhin)

---

**FOUCHER, ÉMILE JEAN TIMOTHEE**

Né le 24 janvier 1823 à Sainte-Mars-d'Ouille (Sarthe)

Admis à la Société le 2 février 1849 — Titulaire le 13 février 1852 — Honoraire le 21 janvier 1859

Vice-secrétaire pour 1852 — Secrétaire pour 1853 — Vice-président pour 1854 — Membre du Comité de 1850 à 1857

Externe en 1846 — Interne en 1848

Aide d'anatomie de la Faculté vers 1852 — Prosecteur de la Faculté en 1854

Thèse de doctorat : *Étude sur les veines du cou et de la tête* (1854)

Agrégé en 1857. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'anus contre-nature* (1857)

Chirurgien du Bureau central en 1859 — Chirurgien des hôpitaux en 1862

Lieu d'exercice : Paris (36 rue du Bac ; 80 rue de Grenelle)

---

**FOVILLE, ACHILLE LOUIS FRANÇOIS (DE)**

Né le 25 mars 1831 à Rouen (Seine-Inférieure) — Mort le 15 décembre 1887 à Paris

Admis à la Société en 1855 — Titulaire en 1858 — Correspondant en 1861

Externe vers 1852 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Considérations physiologiques sur l'accès d'épilepsie* (1857)

Lieu d'exercice : Sotteville-les-Rouen (Seine-Inférieure)

---

**GABALDA, GEORGES JOSEPH LOUIS FREDERIC**

Né le 24 août 1819 à Montgiscard (Haute-Garonne)

Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Titulaire le 19 décembre 1845 — Honoraire en 1851 —

Exclu en 1856 pour pratique de l'homéopathie

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1842 et 1843] — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *Des différences du rhumatisme et de la goutte* (1848)

Lieu d'exercice : Paris (rue Rochechouart ; 52 rue Laffitte)

---

**GALLARD, JEAN THEOPHILE**

Né le 10 février 1828 à Guéret (Creuse) — Mort le 31 janvier 1887 à Paris

Admis à la Société le 18 mars 1853 — Titulaire en 1855 — Correspondant le 20 juillet 1860

Vice-secrétaire pour 1856 — Secrétaire pour 1857 — Vice-président pour 1858

Externe en 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Du phlegmon péri-utérin* (1855)

Médecin du Bureau central en 1859 — Médecin des hôpitaux en 1859

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 30 mars 1886)

Lieu d'exercice : Paris (414 rue Saint-Honoré ; 7 rue Monsigny)

---

**GARIEL, MARIE MAURICE**

Né le 20 novembre 1811 à Avallon (Yonne)

Admis à la Société le 9 avril 1835 — Titulaire le 25 mai 1836 — Correspondant en 1840

Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1833] — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)  
Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques points de l'histoire de la variole* (1837)  
Lieu d'exercice : Paris (21 rue Pigalle ; 30 rue Taitbout ; 4 rue Neuve des Mathurins)

---

**GAUBRIC, CHARLES HENRI**

Né le 1<sup>er</sup> avril 1815 à Bordeaux (Gironde) — Mort en juin 1846 à Bordeaux (Gironde)  
Admis à la Société le 6 février 1839 — Titulaire le 31 mars 1841 — Honoraire en 1845  
Archiviste du 31 mai au 15 août 1843 — Secrétaire du 8 août 1843 au 13 février 1844 — Vice-président du 14 février au 4 juillet 1844 — Membre du Comité de 1842 à 1845  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *De l'opération de la pupille artificielle* (1844)  
Chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine de Bordeaux en 1845  
Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**GAUSSAIL, ADRIEN JOSEPH MARIE**

Né le 16 octobre 1807 à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne) — Mort le 27 janvier 1876 à Toulouse (Haute-Garonne)  
Admis à la Société le 3 juin 1830 — Titulaire en 1832 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1828 — Interne en 1830  
Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques sujets de médecine et de chirurgie pratiques* (1832)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national, 23 juin 1840)  
Lieu d'exercice : Toulouse (Haute-Garonne)

---

**GELEZ, ÉDOUARD CLAUDE**

Né le 12 avril 1816 à Paris  
Admis à la Société le 17 août 1842 — Titulaire en 1843 — Honoraire en 1845  
Externe en 1837 et à nouveau en 1839 — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Mémoires sur un point nouveau d'anatomie générale ou kystologie nouvelle* (1844)  
Lieu d'exercice : Paris (6 rue Baillet ; 16 rue Dauphine ; 192 rue du Temple)

---

**GENOUVILLE, MARIE LOUIS**

Né le 30 juillet 1830 — Mort en 1865  
Admis à la Société en 1855 — Titulaire le 14 janvier 1859 — Honoraire en 1867  
Vice-secrétaire pour 1859 — Secrétaire pour 1860 — Vice-président pour 1861 et 1862  
Externe en 1851 — Interne en 1855  
Thèse de doctorat : *De l'ictère grave essentiel* (1859)  
Lieu d'exercice : Paris (4 rue de Sèvres ; 47 rue de Rennes)

---

**GERIN-ROZE, CHARLES JEROME**

Né le 11 janvier 1835 à Paris  
Admis à la Société en 1858 — Titulaire le 16 mars 1860 — Honoraire en 1867  
Externe en 1856 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *De la dartre et de l'arthritisme* (1861)  
Médecin du Bureau central en 1874 — Médecin des hôpitaux en 1878  
Lieu d'exercice : Paris (4 rue de Provence)

---

**GERY, JEAN ÉMILE**

Né le 13 décembre 1826 à Dantilly (Somme)  
Admis à la Société le 13 février 1852 — Titulaire en juillet ou août 1853 — Honoraire en 1855  
Membre du Comité en 1853  
Externe en 1848 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *Du traitement de la chorée par le chloroforme* (1855)  
Lieu d'exercice : Paris (6 puis 8 rue des Filles du Calvaire)

---

**GILLETTE, EUGENE PAULIN**

Né le 10 février 1836 à Paris

Admis à la Société le 25 juillet 1862 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1864 — Prosecteur de la Faculté en 1867

Thèse de doctorat : *Des abcès rétro-pharyngiens idiopathiques* (1867)

Thèse d'agrégation en sciences accessoires : *Anatomie et physiologie du tissu conjonctif ou lamineux* (1872)

Lieu d'exercice : Paris (24 rue Louis-le-Grand)

---

**GINGEOT, PAUL**

Né le 24 juin 1838 à Paris

Admis à la Société en 1867 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874

Externe vers 1859 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *Essai sur l'emploi thérapeutique de l'alcool chez les enfants et en général sur le rôle de cet agent dans le traitement des maladies aiguës fébriles* (1867)

Médecin du Bureau central en 1881 — Médecin des hôpitaux en 1885

Lieu d'exercice : Paris (50 rue de Bourgogne)

---

**GIRALDES, JOACHIM ALBINO CARDOZO CAZADO**

Né le 24 avril 1808 à Porto (Portugal) — Mort le 26 novembre 1875 à Paris

Admis à la Société le 10 juin 1830 — Titulaire avant 1835 — Honoraire le 14 février 1838

Secrétaire pendant le 2<sup>e</sup> semestre de 1836 — Membre du Comité en 1836 et 1837

Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1835)

Prosecteur des hôpitaux vers 1835

Thèse de doctorat : *Études anatomiques ou recherches sur l'organisation de l'œil, considérée chez l'homme et dans quelques animaux* (1836)

Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des luxations de la mâchoire* (27 juin 1844)

Chirurgien du Bureau central en 1847 — Chirurgien des hôpitaux en 1854

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 21 décembre 1869)

Lieu d'exercice : Paris (11 rue des Beaux-Arts)

---

**GOSSELIN, ATHANASE LEON**

Né le 16 janvier 1815 à Paris — Mort le 30 avril 1887 à Paris

Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 19 juin 1838 — Honoraire le 24 mai 1843

Archiviste du 8 juillet 1840 au 9 février 1841 — Secrétaire pour 1841 — Vice-président pour 1842 — Membre du Comité de 1840 à 1844

Externe en 1835 — Interne en 1836

Aide d'anatomie de la Faculté en 1840 — Prosecteur de la Faculté en 1842

Thèse de doctorat : *Études sur les fibro-cartilages inter-articulaires* (1843)

Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'étranglement dans les hernies* (26 juin 1844)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1858-1866. 4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Pitié, 1867. 3<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Charité, 1867-1884)

Chirurgien du Bureau central en 1845 — Chirurgien des hôpitaux en 1851

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 14 août 1860. Président pour 1875)

Lieu d'exercice : Paris (7 rue de l'École de Médecine ; 364 rue Saint-Honoré ; 3 rue des Pyramides)

---

**GOUGHENEIM, ACHILLE**

Né le 19 janvier 1839 à Metz (Meurthe)

Admis à la Société en 1864 — Titulaire en 1876 — Honoraire en 1877

Externe en 1859 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *Des tumeurs anévrismales des artères du cerveau* (1866)

Médecin du Bureau central en 1877 — Médecin des hôpitaux en 1879  
Lieu d'exercice : Paris (73 boulevard Haussmann)

---

**GOUPIL, JEAN ERNEST**

Né le 29 janvier 1829 à Paris

Admis à la Société le 16 avril 1852 — Titulaire en juillet ou août 1853 — Honoraire en 1859

Externe vers 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *De l'anévrisme artério-veineux spontané de l'aorte et de la veine cave supérieure* (1855)

Médecin du Bureau central en 1858 — Médecin des hôpitaux en 1862

Lieu d'exercice : Paris (9 rue des Orties Saint-Honoré)

---

**GOURAUD, VINCENT FRANÇOIS XAVIER**

Né le 24 janvier 1837 à Paris

Admis à la Société le 25 juillet 1862 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)

Thèse de doctorat : *De l'influence pathogéniaue des maladies pulmonaires sur le cœur droit* (1865)

Thèses d'agrégation en médecine : Caractères généraux des maladies épileptiques (1866), Des crises (1872)

Chef-adjoint de clinique médicale en 1868

Médecin du Bureau central en 1877 — Médecin des hôpitaux en 1879

Lieu d'exercice : Paris (48 rue des Saint-Pères ; 40 rue du Bac)

---

**GRISOLLE, AUGUSTIN**

Né le 10 février 1811 à Fréjus (Var) — Mort le 9 février 1869 à Paris

Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1833 — Honoraire le 12 novembre 1835

Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1831] — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)

Thèse de doctorat : *Essai sur la colique des plombs* (1835)

Agrégé en 1844. Thèses d'agrégation en médecine : De l'infection (25 juin 1838), De la fièvre sous les rapports sémiologique, pronostique, et thérapeutique (23 avril 1844)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de thérapeutique et matière médicale, 1853-1864. 1<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 1864-1869)

Chef de clinique médicale vers 1837

Médecin du Bureau central en 1840 — Médecin des hôpitaux en 1844

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 27 novembre 1849)

Lieu d'exercice : Paris (31 rue Saint-Georges ; 5 rue d'Alger)

---

**GUENEAU DE MUSSY, NOËL FRANÇOIS ODON**

Né le 6 novembre 1813 à Paris — Mort le 2 juin 1885 à Paris

Admis à la Société le 30 mars 1836 — Titulaire le 27 juin 1838 — Honoraire le 27 novembre 1839

Membre du Comité en 1839

Externe en 1835 — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *De la berlue, de la diplopie, de l'héméralopie et de la nyctalopie* (1839)

Agrégé en 1847. Thèses d'agrégation en médecine : Des causes de la fièvre hectique et de son traitement (23 avril 1844), Des hémorragies sous le rapport pathogénique (11 mai 1847)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de ROSTAN à la 4<sup>e</sup> chaire de clinique médicale, 1858)

Chef de clinique médicale en 1839

Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux vers 1848

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 5 février 1867)

Lieu d'exercice : Paris (1 rue de Beaune ; 8 rue des Saints-Pères ; 4 rue Saint-Arnaud)

---

**GUENIOT, ALEXANDRE**

Né le 8 novembre 1832 à Tignécourt (Vosges) — Mort le 15 juillet 1935 à Paris

Admis à la Société le 31 mai 1861 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1873



Externe vers 1856 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *De certaines éruptions, dites miliaires et scarlatinoïdes des femmes en couches ou de la scarlatinoïde puerpérale* (1862)

Agrégé en 1869. Thèses d'agrégation en chirurgie et accouchements : Des vomissements incoercibles pendant la grossesse (1863), Parallèle entre la céphalotripsie et l'opération césarienne (1866), Des luxations coxo-fémorales, soit congénitales, soit spontanées, au point de vue des accouchements (1869)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de PAJOT à la chaire d'accouchements et maladies des femmes en couches et nouveaux-nés, 1873)

Chef de clinique des accouchements en 1863-1865

Chirurgien du Bureau central en 1865 — Chirurgien des hôpitaux en 1867

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 2 mars 1880. Président pour 1906)

Lieu d'exercice : Paris (1 rue de Lille)

---

#### **GUERARD, JACQUES ALPHONSE**

Né le 26 novembre 1796 à Noyers (Yonne) — Mort le 19 juillet 1874 à Paris

Admis à la Société le 12 mars 1826 — Titulaire le 15 avril 1826 — Honoraire avant 1835

Thèse de doctorat : *Dissertation sur quelques points d'anatomie pathologique* (1827)

Agrégé en 1829. Thèse d'agrégation en médecine : *Nun a pathologicis observationibus confirmata sunt de nervosi systematis functionibus physiologorum experimenta ?* (22 juillet 1829)

Médecin du Bureau central en 1828 — Médecin des hôpitaux en 1830

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 15 mai 1855)

Lieu d'exercice : Paris (10 Carrefour de l'Odéon)

---

#### **GUYOT, JULES**

Né le 11 octobre 1828 à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir)

Admis à la Société le 12 mai 1854 — Titulaire en 1865 — Honoraire en 1867

Externe vers 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Considérations sur la péritonite par propagation* (1856)

Médecin du Bureau central en 1864 — Médecin des hôpitaux en 1867

Lieu d'exercice : Paris (2 rue Basse du Rempart ; 2 rue d'Angoulême ; 34 rue de Provence ; 21 rue de Madrid)

---

#### **HALLE, ATHANASE CHARLES MARIE**

Né le 6 octobre 1833 à Paris

Admis à la Société en 1863 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe vers 1859 — [Interne provisoire en 1861]

Thèse de doctorat : *Des phlegmons périnéophrétiques* (1863)

Lieu d'exercice : Paris (40 rue du Bac ; 33 rue d'Assas) ; Lille (Nord) (?)

---

#### **HALLOPEAU, HENRI FRANÇOIS**

Né le 17 janvier 1842 à Paris — Mort le 20 mars 1919 à Paris

Admis à la Société en 1870 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1876

Externe vers 1864 — Interne en 1867

Thèse de doctorat : *Des accidents convulsifs dans les maladies de la moelle épinière* (1871)

Agrégé en 1878. Thèses d'agrégation en médecine : Des paralysies bulbaires (1875), Du mercure. Action physiologique et thérapeutique (1878)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de VULPIAN à la chaire de pathologie expérimentale et comparée, 1884)

Médecin du Bureau central en 1877 — Médecin des hôpitaux en 1880

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 11 juillet 1893)

Lieu d'exercice : Paris (33 rue Neuve Saint-Augustin ; 91 boulevard Malesherbes)

---

#### **HANOT, VICTOR**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire en janvier 1878  
Externe vers 1869 — Interne en 1872  
Thèse de doctorat : *Étude sur une forme de cirrhose hypertrophique du foie (cirrhose hypertrophique avec ictère chronique)* (1875)  
Agrégré en 1883. Thèses d'agrégation en médecine : Du traitement de la pneumonie aiguë (1880), Des rapports de l'inflammation avec la tuberculose (1883)  
Chef de clinique médicale en 1876  
Médecin du Bureau central en 1880 — Médecin des hôpitaux en 1884  
Lieu d'exercice : Paris

---

**HARDY, LOUIS PHILIPPE ALFRED**

Né le 30 novembre 1811 à Paris — Mort le 23 janvier 1893 à Paris  
Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1836 — Honoraire en 1840  
Vice-secrétaire puis secrétaire pour 1837 — Vice-président pour 1838 — Membre du Comité de 1837 à 1840  
Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)  
Thèse de doctorat : *De l'emploi des caustiques dans le traitement des affections du col de l'utérus* (1836)  
Agrégré en 1847. Thèses d'agrégation en médecine : Des concrétions sanguines qui se forment pendant la vie dans le cœur et les gros vaisseaux (16 juillet 1838), De l'état de la rate dans la fièvre intermittente, et des indications thérapeutiques qui en dérivent (4 mai 1844), Des recherches chimiques appliquées à l'étude des maladies (22 mai 1847)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1867-1875. 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Charité, 1876-1886)  
Chef de clinique médicale en 1839  
Médecin du Bureau central en 1840 — Médecin des hôpitaux en 1846  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 14 mai 1867. Président pour 1883)  
Lieu d'exercice : Paris (9 rue Le Peletier ; 15 rue du Helder)

---

**HATIN, JULES**

Né le 19 novembre 1797 à Saint-Julien-du-Sault (Yonne)  
Admis à la Société le 26 juillet 1827 — Titulaire le 9 août 1827 — Honoraire avant 1835  
Externe en 1819 — [Interne provisoire en 1820] — Interne en 1821  
Thèse de doctorat : *De la grossesse utérine simple et de ses signes ; de l'accouchement naturel et de la délivrance* (1826)  
Agrégré en 1826. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De hernia inguinali incarcerata* (31 mars 1826)  
Lieu d'exercice : Paris (10 rue Servandoni)

---

**HAYEM, GEORGES**

Né le 24 novembre 1841 à Paris — Mort le 28 août 1933 à Paris  
Admis à la Société en 1865 — Titulaire en 1871 — Honoraire en 1874  
Externe en 1863 — Interne en 1864  
Thèse de doctorat : *Études sur les diverses formes d'encéphalite* (1868)  
Agrégré en 1872. Thèses d'agrégation en médecine : Des bronchites (pathologie générale et classifications) (1869), Des hémorragies intra-rachidiennes (1872)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de thérapeutique et de matière médicale, 1879-1893. 3<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à Saint-Antoine, 1893-1911)  
Médecin du Bureau central en 1872 — Médecin des hôpitaux en 1877  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 5 janvier 1886. Président pour 1918)  
Lieu d'exercice : Paris (7 rue de Vigny)

---

**HÉNOCQUE, ALBERT WILLIAM LÉON**

Né le 16 mai 1840  
Admis à la Société en 1868 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874

Externe en 1863 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *Du mode de distribution et de la terminaison des nerfs dans les muscles lisses* (1870)

Directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études

Lieu d'exercice : Paris (200 rue de Courcelles ; 11 avenue Matignon)

---

**HERARD, HIPPOLYTE VICTOR**

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1819 à Sens (Yonne) — Mort le 30 novembre 1913 à Paris

Admis à la Société le 23 août 1843 — Titulaire le 5 février 1846 — Honoraire en 1847

Membre du Comité de 1844 à 1847

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Du spasme de la glotte* (1847)

Agrégé en 1857. Thèses d'agrégation en médecine : Applications pratiques des découvertes physiologiques les plus récentes concernant la digestion et l'absorption (6 avril 1852)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de ROSTAN à la 4<sup>e</sup> chaire de clinique médicale, 1861 et 1864)

Chef de clinique médicale en 1849

Médecin du Bureau central en 1850 — Médecin des hôpitaux en 1853

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 3 décembre 1867. Président pour 1888)

Lieu d'exercice : Paris (26 rue de Gramont ; 26 rue de la Grange Batelière)

---

**HERSENT, ÉTIENNE ÉDOUARD**

Né le 8 janvier 1814 à Paris

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Titulaire en 1844 — Honoraire en 1861

Externe vers 1839 — [Interne provisoire en 1841 et 1842] — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Recherches sur la composition du sang dans les fièvres puerpérales (chirurgie, 1845)*

Chef de clinique des accouchements en 1849-1851

Lieu d'exercice : Paris (23 rue de Verneuil)

---

**HOMOLLE, GEORGES**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire vers 1882

Secrétaire pour 1876

Externe vers 1867 — Interne en 1870

Thèse de doctorat : *Des scrofulides graves de la muqueuse bucco-pharyngienne (angines scrofulieuses graves ; lupus de la gorge)* (1875)

Chef-adjoint de clinique médicale en 1875 — Chef de clinique médicale en 1876

---

**HOUËL, CHARLES NICOLAS**

Né le 26 février 1815 à Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux (Eure-et-Loir) — Mort le 19 octobre 1881 à Paris

Admis à la Société le 6 mars 1846 — Titulaire le 2 août 1850 — Honoraire le 27 août 1852

Membre du Comité en 1849 et 1850

Externe en 1837 — Interne en 1841

Aide d'anatomie de la Faculté en 1845

Thèse de doctorat : *Des luxations traumatiques des cinq dernières vertèbres cervicales* (1848)

Agrégé en 1860. Thèses d'agrégation en chirurgie : Des plaies et des ruptures de la vessie (1857), Des tumeurs du corps thyroïde (1860)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de JOBERT DE LAMBALLE à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale, 1866)

Conservateur du Musée Dupuytren (1848-1872)

Lieu d'exercice : Paris (15 rue de l'École de Médecine ; 76 rue de la Victoire)

---

**HOUZELOT, PIERRE CRESCENT XAVIER**

Né le 1<sup>er</sup> septembre 1802 à Joux-sur-Morin (Seine-et-Marne)

Admis à la Société le 11 décembre 1826 — Titulaire le 8 mars 1827 — Honoraire le 5 juillet 1827

Externe en 1824 — [Interne provisoire en 1825 et 1826]

Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur la fracture du corps de l'os maxillaire inférieur, etc.* (1827)

Lieu d'exercice : Meaux (Seine-et-Marne)

---

**HUTIN, PHILIPPE JEAN NICOLAS**

Né le 11 février 1802 à Neuilly-au-Rupt (Meuse)

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que membre titulaire — Honoraire avant 1835

Externe en 1821 — Interne en 1824

Thèse de doctorat : *Propositiones medico-practicae ac philosophicae* (1830)

Thèse d'agrégation en médecine : *De l'influence que les maladies de l'utérus exercent sur l'économie* (20 août 1832), *La saignée est-elle applicable au traitement de toutes les phlegmasies, etc. ?* (23 juin 1835)

Lieu d'exercice : Paris (30 rue de la Ferme des Mathurins ; 61 rue des Saints-Pères)

---

**JOBERT DE LAMBALLE, ANTOINE JOSEPH**

Né le 17 décembre 1802 à Matignon (Côtes-du-Nord) — Mort le 19 avril 1867 à Paris

Admis à la Société le 11 janvier 1827 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Externe en 1820 — [Interne provisoire en 1821] — Interne en 1822

Aide d'anatomie de la Faculté vers 1826 — Prosecteur de la Faculté en 1827

Thèse de doctorat : *Sur les hémorroïdes, etc.* (1828)

Agrégé en 1830. Thèses d'agrégation en chirurgie : *Amputationis artuum diversas methodos exponere ac inter se comparare* (15 février 1829), et en sciences accessoires : *De ingestionum et excretionum organis physiologicae indagatis ; de ingestis et excretis chemice illustratis* (5 avril 1830)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale, 1854-1866)

Chirurgien du Bureau central en 1829 — Chirurgien des hôpitaux en 1830

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 17 novembre 1840.

Président pour 1855) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (17 boulevard de la Madeleine ; 30 place de la Madeleine)

---

**JOFFROY, ALIX**

Né le 16 décembre 1844 à Stainville (Meuse) — Mort le 24 novembre 1908 à Paris

Admis à la Société en 1870 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1877

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *De la pachyméningite (d'origine spontanée)* (1873)

Agrégé en 1880. Thèses d'agrégation en médecine : *De la médication par l'alcool* (1875), *De l'influence des excitations cutanées sur la circulation et la calorification* (1878), *Des différentes formes de la broncho-pneumonie* (1880)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale, 1893-1908)

Médecin du Bureau central en 1879 — Médecin des hôpitaux en 1884

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 19 mars 1901)

Lieu d'exercice : Paris (186 rue de Rivoli)

---

**LABARRAQUE, ÉDOUARD FREDERIC ANTOINE**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire en 1878

Externe vers 1867 — Interne en 1870

Thèse de doctorat : *Étude sur l'hypertrophie générale de la glande mammaire chez la femme* (1875)

---

**LABBE, LEON**

Né le 29 septembre 1832 à Merlerault (Orne) — Mort le 21 mars 1916 à Paris

Admis à la Société le 4 février 1859 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1871  
Externe en 1855 — Interne en 1857  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1861 — Prosecteur de la Faculté en 1862  
Thèse de doctorat : *Quelques réflexions au sujet du traitement des fistules génito-urinaires chez la femme par la méthode française* (1861)  
Agrégé en 1863. Thèse d'agrégation en chirurgie et accouchements : *De la coxalgie* (1863)  
Chef de clinique médicale vers 1863  
Chirurgien du Bureau central en 1864 — Chirurgien des hôpitaux en 1865  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 16 mars 1880. Président pour 1880) — Membre de l'Académie des sciences  
Lieu d'exercice : Paris (117 boulevard Haussmann)  
Sénateur de l'Orne

---

**LABBE, ÉDOUARD LOUIS**

Né le 24 août 1827 à Saint-Christophe (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société en 1856 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1871  
Externe en 1851 — Interne en 1855  
Thèse de doctorat : *De l'érysipèle* (1858)  
Médecin du Bureau central en 1867 — Médecin des hôpitaux en 1872  
Lieu d'exercice : Paris (97 rue Neuve des Petits Champs)

---

**LABORDE, JEAN BAPTISTE VINCENT**

Né le 4 décembre 1830 à Buzet (Lot-et-Garonne) — Mort le 5 avril 1903 à Paris  
Admis à la Société le 14 mars 1862 — Titulaire en 1870 — Honoraire en 1873  
Externe vers 1857 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *De la paralysie (dite essentielle) de l'enfance, des déformations qui en sont la suite et des moyens d'y remédier* (1864)  
Thèses d'agrégation en médecine : Physiologie pathologique de l'ictère (1869), De la malignité dans les maladies (1872)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 12 juillet 1887)  
Lieu d'exercice : Neuilly (Seine)

---

**LACOMBE, URBAIN LEONARD**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1813 à Millac d'Aubroche (Dordogne)  
Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 24 janvier 1838 — Honoraire le 10 mars 1841  
Externe en 1835 — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *De la polydipsie* (1841)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LACROIX-LACOMBE, LOUIS ÉDOUARD JEAN BAPTISTE**

Né le 3 mai 1806 à Paris  
Admis à la Société le 22 avril 1830 — Titulaire avant 1835 — Honoraire avant 1835  
Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1835 — Prosecteur de la Faculté en 1839  
Thèse de doctorat : *Plaies des articulations* (1839)  
Thèses d'agrégation en chirurgie : De l'antéversion et de la rétro-version de l'utérus (1<sup>er</sup> juillet 1844), Des érysipèles (21 juillet 1847)  
Lieu d'exercice : Paris (22 rue de la Madeleine ; 9 rue Soufflot)

---

**LAMBRON, PHILIPPE ERNEST**

Né le 29 avril 1815 à Levroux (Indre) — Mort le 1<sup>er</sup> décembre 1882 à Nice (Alpes-Maritimes)  
Admis à la Société le 21 août 1839 — Titulaire le 28 avril 1841 — Honoraire le 24 août 1842  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838 et 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Du cal* (1842)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 1881)

Lieu d'exercice : Levroux (Indre)

---

**LANDOUZY, MARC HECTOR**

Né le 6 janvier 1812 à Épernay (Marne) — Mort le 1<sup>er</sup> mars 1864 à Reims (Marne)

Admis à la Société le 20 août 1835 — Titulaire le 9 janvier 1839 — Correspondant en 1841

Membre du Comité de 1838 à 1841

Externe en 1833 — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *Hémiplégie faciale* (1839)

Professeur à l'École secondaire de Médecine de Reims

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 23 juin 1840)

Lieu d'exercice : Reims (Marne) ; Paris

---

**LANDOUZY, LOUIS THEOPHILE JOSEPH**<sup>403</sup>

Né le 27 mars 1845 à Reims (Marne) — Mort le 10 mai 1917 à Paris

Admis à la Société en 1871 — Titulaire en 1876 — Honoraire en 1878

Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *Contribution à l'étude de convulsions et paralysies liées aux méningo-encéphalites fronto-pariétales* (1876)

Agrégé en 1880. Thèse d'agrégation en médecine : *Des paralysies dans les maladies aiguës* (1880)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de thérapeutique et matière médicale, 1893-1896. Chaire de thérapeutique, 1896-1901. 4<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à Laennec, 1901-1917)

Chef-adjoint de clinique médicale en 1876 — Chef de clinique médicale en 1877

Médecin du Bureau central en 1879 — Médecin des hôpitaux en 1882

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 23 janvier 1894) —

Membre de l'Académie des sciences

Lieu d'exercice : Paris (4 rue Chauveau-Lagarde)

---

**LANNELONGUE, ODILON MARC**

Né le 4 décembre 1840 à Castéra-Verduzan (Gers) — Mort le 22 décembre 1911 à Paris

Admis à la Société en 1866 — Titulaire en 1869 — Honoraire en 1873

Externe vers 1861 — Interne en 1863

Aide d'anatomie de la Faculté en 1865 — Prosecteur de la Faculté en 1868

Thèse de doctorat : *Circulation veineuse des parois articulaires du cœur* (1867)

Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Du pied-bot congénital* (1869)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie chirurgicale, 1884-1911)

Chirurgien du Bureau central en 1869 — Chirurgien des hôpitaux en 1873

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 17 juillet 1883. Président pour 1911) — Membre de l'Académie des sciences

Lieu d'exercice : Paris (5 rue des Saints-Pères)

---

**LAURENCE, PIERRE EUGENE**

Né le 12 octobre 1811 à Paris

Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 18 avril 1838 — Honoraire le 8 juillet 1840

Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834 et 1835] — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *De la gangrène du poumon sous le point de vue médical* (1840)

Lieu d'exercice : Paris (180 rue Montmartre) ; province

---

**LEBERT, DIEUDONNE ERNEST**

Né le 28 octobre 1809 à Châteaurenard (Indre-et-Loire)

Admis à la Société le 18 décembre 1835 — Titulaire le 3 août 1836 — Honoraire en 1840

Membre du Comité en 1837

Externe en 1832 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

---

<sup>403</sup> Fils du précédent

Thèse de doctorat : *Comment les lymphatiques du membre supérieur droit s'ouvrent-ils dans le système veineux ?* (1838)

Lieu d'exercice : Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

---

**LEBERT, HERMANN**

Né le 9 juin 1813 à Breslau (Prusse) — Mort le 1<sup>er</sup> août 1878 à Bex (Suisse)

Admis à la Société le 15 février 1843 — Correspondant du 15 février 1843 à 1847, puis de 1848 à 1849 (adjoint en 1847 puis 1849) — Titulaire en 1851 — Honoraire en 1852

Membre du Comité en 1851

Thèse de doctorat à Zurich. Autorisé à exercer en France par ordonnance royale du 3 août 1847

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger pour la division de médecine, 31 juillet 1866)

Lieu d'exercice : Suisse ; Paris (5 rue de Lille)

---

**LECOURTOIS, JACQUES MARIE ADOLPHE**

Né le 17 février 1840 à Thion (Calvados) — Mort en 1875

Admis à la Société en 1866 — Titulaire en 1871

Vice-secrétaire pour 1871 — Secrétaire pour 1872

Externe vers 1862 — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *Essai sur l'anatomie de la voûte du crâne pendant la période embryonnaire, fœtale et infantile* (1870)

Lieu d'exercice : Paris (17 rue de Moscou)

---

**LE DENTU, JEAN FRANÇOIS AUGUSTE**

Né le 21 juin 1841 à Basse-Terre (Gouadeloupe) — Mort le 26 octobre 1926 à Paris

Admis à la Société en 1864 — Titulaire en 1869 — Honoraire en 1874

Vice-président pour 1873

Externe vers 1861 — Interne en 1863

Aide d'anatomie de la Faculté en 1864 — Prosecteur de la Faculté en 1867

Thèse de doctorat : *Recherches anatomiques et considérations physiologiques sur la circulation veineuse du pied et de la jambe* (1867)

Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des anomalies du testicule* (1869)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à Necker, 1890-1904. 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1904-1908)

Chirurgien du Bureau central en 1872 — Chirurgien des hôpitaux en 1876

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 3 décembre 1889)

Lieu d'exercice : Paris (49 rue La Bruyère ; 27 rue du Général Foy)

---

**LEFEVRE, ATHANASE ANTOINE**

Admis à la Société en novembre 1844 — Titulaire en 1848 — Honoraire en 1851

Externe en 1839 — Interne en 1841

Aucune mention de thèse de doctorat

Chef de clinique médicale en 1848

Lieu d'exercice : Gaillon (Seine-Inférieure) ; Paris

---

**LEGENDRE, FRANÇOIS LAURENT**

Né le 11 septembre 1812 à Paris

Admis à la Société le 6 décembre 1837 — Titulaire en 1839 — Honoraire le 30 décembre 1843

Externe en 1833 et à nouveau en 1837 — [Interne provisoire en 1834 et 1835] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Nouvelles recherches sur les syphilides* (1841)

Lieu d'exercice : Paris (49 rue du Faubourg Poissonnière)

---

**LEGROUX, ALEXIS CHARLES EMMANUEL**

Né le 21 octobre 1839 à Paris

Admis à la Société en 1864 — Titulaire en 1868 — Honoraire en 1874

Vice-secrétaire pour 1867 — Secrétaire pour 1868 — Vice-président pour 1869 et 1870  
Externe en 1861 — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Essai sur la digitale et son mode d'action* (1867)  
Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en médecine : *De l'aphasie* (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de PETER à la 1<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1881-1882. Suppléant de BOUCHARD à la chaire de pathologie et thérapeutique générales, 1882. Suppléant de CHARCOT à la chaire de clinique des maladies du système nerveux, 1886)  
Chef de clinique médicale en 1869  
Médecin du Bureau central en 1877 — Médecin des hôpitaux en 1879  
Lieu d'exercice : Paris (24 rue de Richelieu)

---

**LEGUEY, JEAN MICHEL ADOLPHE**

Né le 12 mars 1808 à Paris  
Admis à la Société le 2 avril 1835 — Titulaire le 3 août 1836 — Correspondant en 1840  
Externe vers 1829 — [Interne provisoire en 1831]  
Thèse de doctorat : *Des tumeurs des bourses muqueuses* (1837)  
Chirurgien militaire  
Lieu d'exercice : Paris (188 rue Saint-Dominique, Hôpital du Gros Caillou)

---

**LENEPVEU, JULES CELESTIN PAUL**

Né le 30 avril 1812 à La Chataigneraie (Vendée)  
Admis à la Société le 15 novembre 1837 — Titulaire le 24 avril 1839 — Honoraire le 1<sup>er</sup> juillet 1840  
Externe en 1834 — Interne en 1836  
Thèse de doctorat : *Des fistules rétro-pulmonaires* (1840)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LENOIR, ADOLPHE**

Né le 6 avril 1802 à Meaux (Seine-et-Marne)  
Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835  
Secrétaire du 9 juillet 1826 au 9 mai 1827  
Externe en 1825 — Interne en 1828  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1830 — Prosecteur de la Faculté en 1833  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur quelques points d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (1833)  
Agrégé en 1835. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Quels sont les cas et quels sont les lieux où il convient d'amputer la jambe ?* (31 août 1835)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris<sup>404</sup>  
Chirurgien du Bureau central en 1835 — Chirurgien des hôpitaux en 1840  
Lieu d'exercice : Paris (18 rue Dauphine ; 1 rue de Lille)

---

**LEPINE, JACQUES RAPHAËL**

Né le 6 juin 1840 à Lyon (Rhône) — Mort le 17 novembre 1919 à Menton (Alpes-Maritimes)  
Admis à la Société en décembre 1869 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1876  
Externe vers 1864 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *De l'hémiplégie pneumonique* (1870)  
Agrégé en 1875. Thèses d'agrégation en médecine : *De la pneumonie caséuse* (1872), *De la localisation dans les maladies cérébrales* (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon  
Chef de clinique médicale en 1872

---

<sup>404</sup> La notice qui lui est consacrée par Françoise Huguet, *op. cit.*, p. ??? n'indique pas clairement la suppléance qu'il a assurée.



Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la section d'anatomie et de physiologie, 20 mars 1888. Associé national, 11 février 1896) — Membre correspondant de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (34 rue Godot de Mauroy) ; Lyon (Rhône)

---

**LETENNEUR, GUSTAVE PAULIN**

Né le 1<sup>er</sup> mars 1814 à Challans (Vendée)

Admis à la Société le 2 août 1837 — Titulaire le 7 mars 1838 — Honoraire en 1842

Externe en 1835 — Interne en 1837

Thèse de doctorat : *Quelques recherches sur la fièvre* (1839)

Lieu d'exercice : Challans (Vendée) ; Nantes (Loire-Inférieure)

---

**LETIXERAND, NICOLAS**

Né le 3 février 1824 à Saint-Mihiel (Meuse)

Admis à la Société en 1847 — Titulaire le 9 janvier 1852 — Honoraire le 16 avril 1852

Externe en 1846 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *De la trachéotomie chez les enfants atteints de croup (chirurgie, 1852) ; Quelques considérations pratiques sur la cautérisation du col de l'utérus (médecine, 1852)*

Lieu d'exercice : Commercy (Meuse)

---

**LEUDET, THEODORE ÉMILE**

Né le 14 mai 1825 à Rouen (Seine-Inférieure) — Mort le 5 mars 1887 à Rouen (Seine-Inférieure)

Admis à la Société en 1847 — Titulaire en 1849 — Honoraire le 3 novembre 1854

Vice-secrétaire pour 1850 — Secrétaire pour 1851 — Vice-président pour 1852 — Membre du Comité de 1850 à 1855

Externe en 1846 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *La phtisie aiguë chez l'adulte* (1851)

Thèse d'agrégation en médecine : *Déterminer l'influence réelle des causes morales et mécaniques dans la production des maladies organiques du cœur et signaler les autres causes de ces maladies* (21 mars 1852)

Professeur de clinique médicale à l'École secondaire de Médecine de Rouen

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 26 mars 1861. Associé national, 2 janvier 1883) — Membre correspondant de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (7 rue d'Arcole) ; Rouen (Seine-Inférieure)

---

**LIUVILLE, HENRY**

Admis à la Société en 1866 — Titulaire en 1870 — Honoraire en 1875

Archiviste de 1868 à 1872

Externe en 1863 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *De la coexistence des anévrismes miliaires du cerveau avec des altérations vasculaires analogues généralisées* (1870)

Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en médecine : *De l'abus en thérapeutique* (1875)

Chef de clinique médicale en 1870 — Chef du laboratoire des cliniques de l'Hôtel-Dieu (1873-1876)

Médecin du Bureau central en 1875 — Médecin des hôpitaux en 1879

Lieu d'exercice : Paris (9 rue Mazarine)

Député de la Meuse

---

**LIVOIS, EUGENE**

Né le 26 février 1815 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 16 mai 1838 — Titulaire le 12 août 1840 — Honoraire le 15 novembre 1843

Archiviste pour 1841 — Vice-secrétaire pour 1842 — Secrétaire du 8 février au 30 mai 1843 —

Vice-président pour 1843 — Membre du Comité de 1840 à 1844

Externe en 1834 et à nouveau en 1838 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Recherches sur les échinocoques chez l'homme et chez les animaux* (1843)  
Lieu d'exercice : Paris (21 rue Godot de Mauroy ; 7 rue de Grefhules)  
Député du Pas-de-Calais

---

**LONGUET, FR. ÉLIE MAURICE**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1876 — Honoraire en 1877  
Externe vers 1869 — Interne en 1872  
Thèse de doctorat : *De l'influence des maladies du foie sur la marche des traumatismes* (1877)  
Lieu d'exercice : Bourges (Cher)

---

**LUCAS-CHAMPIONNIERE, MARIE JUSTE MARCELLIN**

Né le 15 août 1843 à Saint-Léonard (Oise) — Mort le 22 octobre 1913 à Paris  
Admis à la Société en décembre 1869 — Titulaire en 1877 — Correspondant en 1879  
Externe en 1863 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *Lymphatiques utérins et lymphagite utérine* (1870)  
Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la fièvre traumatique* (1872)  
Chirurgien du Bureau central en 1874 — Chirurgien des hôpitaux en 1878  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 20 novembre 1894) —  
Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (3 avenue Montaigne)

---

**LUNIER, LUDGER JULES JOSEPH**

Né le 19 mars 1822 à Sorigny (Indre-et-Loire) — Mort le 6 septembre 1885 à Paris  
Admis à la Société le 22 mai 1846 — Titulaire en 1849 — Honoraire en 1851  
Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845  
Thèse de doctorat : *Recherches sur la paralysie générale progressive, pour servir à l'histoire de cette maladie* (1849)  
Médecin en chef de l'asile de Niort en 1851, puis de Blois en 1854  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 22 mai 1883) — Un des fondateurs de  
l'Association générale des Médecins de France  
Lieu d'exercice : Niort (Deux-Sèvres) ; Blois (Loir-et-Cher) ; Paris (6 rue de l'Université)

---

**MACQUET, LOUIS JULES**

Né le 30 août 1821 à Angoulême (Charente)  
Admis à la Société le 22 mai 1846 — Titulaire en 1848 — Honoraire en décembre 1849  
Vice-secrétaire pour 1849 — Membre du Comité en 1847 et 1849  
Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845 (Prolongé pour 1848 et 1849)  
Thèse de doctorat : *Recherches cliniques sur l'inflammation des membranes séreuses et synoviales*  
(1850)  
Lieu d'exercice : Angoulême (Charente)

---

**MAGNAN, VALENTIN JACQUES JOSEPH**

Né le 16 mars 1835 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) — Mort le 27 septembre 1916 à Paris  
Admis à la Société en 1865 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874  
Externe vers 1861 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864  
Thèse de doctorat : *De la lésion anatomique de la paralysie générale* (1866)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 21 mars 1893. Président pour 1915)  
Lieu d'exercice : Paris (7 rue de la Ferme des Mathurins)

---

**maillet**

Né le 15 mars 1810 à Trémentine (Maine-et-Loire) — Mort en 1837 à Paris  
Admis à la Société le 18 décembre 1835 — Titulaire le 16 mars 1836  
Chef de clinique à l'École vétérinaire d'Alfort

---

**MAILLIOT, JEAN LOUIS LEON**<sup>405</sup>

Né le 5 juillet 1815 à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Admis à la Société le 5 août 1840 — Titulaire le 25 décembre 1846 — Honoraire le 27 février 1852

Trésorier pour 1847 — Vice-secrétaire pour 1848 — Secrétaire pour 1849 — Vice-président pour 1850 — Membre du Comité de 1847 à 1851 — Exclu en 1854 pour pratique de l'homéopathie Externe en 1839

Thèse de doctorat : *De la percussion et de l'auscultation de la poitrine à l'état normal* (1843)

Lieu d'exercice : Paris (17 boulevard du Temple ; 24 rue de Bondy)

---

**MAISONNEUVE, JACQUES GILLES**

Né le 10 novembre 1809 à Nantes (Loire-Inférieure) — Mort le 9 avril 1897 à Missillac (Loire-Inférieure)

Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1834 — Honoraire en 1837

Membre du Comité en 1835

Externe en 1831 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)

Prosecteur des hôpitaux vers 1835

Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points d'anatomie, de physiologie et de pathologie (chirurgie)*, 1835)

Thèses d'agrégation en chirurgie : Le périoste et ses maladies (25 janvier 1839), De la coxalgie (25 juin 1844)

Chirurgien du Bureau central en 1840 — Chirurgien des hôpitaux en 1844

Lieu d'exercice : Paris (25 rue de l'Université ; 97 rue du Bac)

---

**MALASSEZ, LOUIS CHARLES**

Né le 21 septembre 1842 à Nevers (Nièvre) — Mort le 22 décembre 1909 à Paris

Admis à la Société en 1870 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1876

Archiviste pour 1873

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *De la numérisation des globules rouges du sang* (1873)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 17 avril 1894)

Lieu d'exercice : Paris

---

**MALGAIGNE, FRANÇOIS JOSEPH**

Né le 14 février 1806 à Charmes-sur-Moselle (Vosges) — Mort le 10 janvier 1865 à Paris

Admis à la Société le 7 juin 1827 — Titulaire le 13 mars 1828 — Correspondant avant 1835

Externe en 1828

Thèse de doctorat : *Paradoxes de médecine théorique et pratique* (1831)

Agrégé en 1835. Thèses d'agrégation en chirurgie : Des polypes utérins (31 décembre 1832), Quel traitement doit-on préférer pour la fistule lacrymale ? (25 août 1835)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'opérations et appareils, 1850-1865)

Chirurgien du Bureau central en 1835 — Chirurgien des hôpitaux en 1841

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 23 juin 1846)

Lieu d'exercice : Paris (11 rue Bonaparte)

---

**MANEC, PIERRE JOSEPH**

Né le 15 octobre 1799 à Montpezat (Lot-et-Garonne) — Mort en 1884

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Trésorier-archiviste de 1826 à 1829

Externe en 1819 — [Interne supplémentaire en 1820]

Prosecteur des hôpitaux vers 1825

Thèse de doctorat : *Dissertation sur la hernie crurale* (1826)

Chirurgien du Bureau central en 1826 — Chirurgien des hôpitaux en 1827

---

<sup>405</sup> Ne pas confondre avec le médecin militaire François-Clément Mailliot (1804-1894), auteur de **travaux sur la malaria**

Lieu d'exercice : Paris (47 boulevard de l'Hôpital ; 7 rue de Lille)

---

**MARCANO, GASPARD**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1874 — Honoraire en 1878

Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *De la psoïte traumatique* (1877)

Lieu d'exercice : Paris (89 boulevard de Courcelles)

---

**MARECHAL, JACQUES FRANÇOIS ANDRÉ**

Né le 22 août 1799 à Paris — Mort en 1832

Admis à la Société le 19 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire à une date inconnue

Secrétaire pour 1827 — Vice-président pour 1829

Externe vers 1819 — [Interne supplémentaire en 1820]

Prosecteur de la Faculté en 1825

Thèse de doctorat : *Recherches sur certaines altérations qui se développent au sein des principaux viscères* (1828)

Agrégé en 1830. Thèses d'agrégation en chirurgie : *De varicum causis et medela* (17 février 1829), et en sciences accessoires : *De tractus alimentarii membrana mucosa generatim condierata, et de digestionem, perscrutationibus physiologicis et chemicis illustrata* (7 avril 1830)

Médecin du Bureau central en 1828 — Médecin des hôpitaux en 1830

Lieu d'exercice : Paris

---

**MAROTTE, JOSEPH ADOLPHE**

Né le 5 novembre 1808 à Versailles (Seine-et-Oise) — Mort le 11 avril 1893 à Paris

Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1834 — Honoraire en 1838

Vice-secrétaire en 1836 — Membre du Comité en 1835 et 1836

Externe en 1830 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Examen philosophique de plusieurs questions médicales* (1835)

Thèses d'agrégation en médecine : *De l'influence de l'âge sur la marche et la terminaison des phlegmasies aiguës* (20 juin 1838), *Jusqu'à quel point le diagnostic anatomique peut-il éclairer le traitement des maladies du cœur ?* (7 mai 1844)

Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux en 1846

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 29 novembre 1868)

Lieu d'exercice : Paris (14 rue de la Grange Batelière)

---

**MARTIN SAINT-ANGE, JOSEPH GASPARD**

Né le 29 janvier 1803 à Nice (Royaume de Piémont-Sardaigne)

Admis à la Société le 26 février 1826 — Titulaire le 7 mai 1826 — Honoraire avant 1835

Conservateur du « musée » de la Société anatomique en 1829

Externe en 1825

Aide naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle

Thèse de doctorat : *Recherches anatomiques et physiologiques sur les membranes du cerveau et de la moelle épinière* (1829)

Lieu d'exercice : Paris (16 rue Neuve de l'Université ; 32 rue Saint-Guillaume)

---

**MARTINEAU, LOUIS**

Né le 28 avril 1835 à Melun (Seine-et-Marne)

Admis à la Société le 24 août 1860 — Titulaire le 27 juin 1862 — Honoraire en 1867

Membre du Comité en 1862

Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *De la maladie d'Addison* (1863)

Thèse d'agrégation en médecine : *Des endocardites* (1866)

Médecin du Bureau central en 1872 — Médecin des hôpitaux en 1877

Lieu d'exercice : Paris (14 rue de Beaune)

---

**MASLIEURAT-LASGEMARD, GUILLAUME ERNEST**

Né le 7 mai 1808 à Laurière (Haute-Vienne)

Admis à la Société le 4 mai 1836 — Titulaire le 4 mars 1840 — Correspondant en 1840

Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835 et 1836] — Interne en 1837

Thèse de doctorat : *Propositions d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (1840)

Lieu d'exercice : Province

---

**MAYOR, ISAAC GEORGES FRANÇOIS**

Né le 29 octobre 1818 à Genève (Suisse)

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Titulaire le 28 juin 1844 — Honoraire en 1846

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Recherches sur les tumeurs épidermiques et leurs relations avec l'affection cancéreuse* (1846)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**MAZET, RENE DIT CHARLES**

Né le 8 novembre 1811 à Bergerac (Dordogne)

Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 4 avril 1838 — Honoraire le 5 août 1840

Externe vers 1834 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *Action de l'émétique dans le traitement de la pneumonie* (1841)

Lieu d'exercice : Paris (108 puis 98 rue du Faubourg Saint-Antoine)

---

**MERCIER DE SAINTE-CROIX, LOUIS AUGUSTE**

Né le 20 août 1811 au Plessis Saint-Jean (Yonne)

Admis à la Société en 1834 — Titulaire le 29 juin 1836 — Honoraire le 11 mars 1840

Vice-secrétaire pour 1838 — Secrétaire pour 1839 — Trésorier pour 1840 — Membre du Comité de 1836 à 1840

Externe en 1832 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *De l'influence que le rétrécissement organique de l'urètre exerce dans l'application de la lithotritie* (1839)

Lieu d'exercice : Paris (10 rue de Seine ; 8 quai des Célestins)

---

**MEUNIER, JULES ÉTIENNE ERNEST**

Né le 29 avril 1836 à Meung (Loiret)

Admis à la Société le 5 décembre 1862 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)

Thèse de doctorat : *De l'atrophie des nerfs et des papilles optiques dans leurs rapports avec les maladies du cerveau* (1864)

Chirurgien du Bureau central en 1868 — Chirurgien des hôpitaux en 1871

Lieu d'exercice : Paris (4 rue d'Assas)

---

**MEURIOT, ANDRE ISIDORE**

Né le 25 juillet 1841 à Paris

Admis à la Société en 1866 — Titulaire en 1870 — Honoraire en 1873

Externe vers 1862 — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *De la méthode physiologiques en thérapeutique et de ses applications à l'étude de la béthadone* (1868)

Lieu d'exercice : Paris

---

**MICHON, LOUIS MARIE**

Né le 2 novembre 1802 à Blanzay (Saône-et-Loire) — Mort le 6 mai 1866 à Paris

Admis à la Société le 8 avril 1830 — Titulaire le 8 avril 1830 — Honoraire le 12 novembre 1835

Vice-secrétaire pour 1830 — Vice-président pour 1831 et 1832

Externe en 1823 — [Interne provisoire en 1825] — Interne en 1826

Aide d'anatomie de la Faculté en 1830 — Prosecteur de la Faculté en 1832

Thèse de doctorat : *Quelques propositions sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie* (1832)  
Agrégé en 1832. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la carie et de la nécrose* (28 décembre 1832)  
Chirurgien du Bureau central en 1832 — Chirurgien des hôpitaux en 1835  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 19 mai 1863)  
Lieu d'exercice : Paris (123 rue Saint-Jacques)

---

**MILLARD, AUGUSTE LOUIS JULES**

Né le 23 juin 1830 à Paris  
Admis à la Société le 24 mars 1854 — Titulaire en 1858 — Honoraire en 1866  
Vice-secrétaire pour 1858 — Secrétaire pour 1859 — Vice-président pour 1859, 1860 et 1861  
Externe vers 1852 — Interne en 1854 (Prolongé pour 1858 et 1859)  
Thèse de doctorat : *De la trachéotomie dans le cas de croup. Observations recueillies à l'Hôpital des Enfants Malades, 1857-1858* (1858)  
Médecin du Bureau central en 1860 — Médecin des hôpitaux en 1863  
Lieu d'exercice : Paris (52 rue Jacob ; 90 boulevard de Sébastopol ; 4 rue Rembrandt)

---

**MONOD, CHARLES EDMOND**

Né le 26 septembre 1843 à Paris — Mort le 21 mars 1921 à Paris  
Admis à la Société en 1870 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1876  
Externe vers 1865 — Interne en 1868  
Thèse de doctorat : *De l'angiome simple sous-cutané circonscrit* (1873)  
Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Étude comparative des diverses méthodes d'exérèse* (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BROCA à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale, 1878-1880)  
Chef du laboratoire de l'Hôpital des Cliniques (1874-1876)  
Chirurgien du Bureau central en 1877 — Chirurgien des hôpitaux en 1883  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 3 décembre 1895.  
Président pour 1916)  
Lieu d'exercice : Paris (12 rue Cambacérès)

---

**MONOD, FREDERIC CLEMENT CONSTANTIN GUSTAVE**

Né le 30 décembre 1803 à Copenhague (Danemark)  
Admis à la Société le 18 juin 1826 — Titulaire le 30 juillet 1826 — Honoraire avant 1835  
Secrétaire pour 1828  
Externe en 1824 — [Interne provisoire en 1825] — Interne en 1826  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1828 — Prosecteur de la Faculté en 1829  
Thèse de doctorat : *Anatomie pathologique des os (chirurgie, 1831)*  
Agrégé en 1832. Thèse d'agrégation en chirurgie : *La section du col de l'utérus est-elle une opération rationnelle ? Et dans le cas de l'affirmative, indiquer les circonstances dans lesquelles il faut y avoir recours* (29 décembre 1832)  
Chirurgien du Bureau central en 1831 — Chirurgien des hôpitaux en 1834  
Lieu d'exercice : Paris (22 place La Fayette)

---

**MONTAULT, HIPPOLYTE JACQUES ISAÏE**

Né le 14 mai 1803 à Argenton-le-Château (Deux-Sèvres)  
Admis à la Société le 5 mars 1829 — Titulaire à une date inconnue — Honoraire en 1833  
Externe vers 1826 — Interne en 1828  
Thèse de doctorat : *Hémiplégie faciale, etc.* (1831)  
Thèse d'agrégation en médecine : *Des moyens à l'aide desquels on peut distinguer les névroses des lésions dites organiques* (9 juillet 1838)  
Chef de clinique médicale en 1836  
Lieu d'exercice : Paris (6 place Dauphine)

---

**MOREAU, ALEXIS JOSEPH**

Né le 6 octobre 1815 à Paris

Admis à la Société le 18 mai 1842 — Titulaire le 27 avril 1849 — Honoraire en 1872

Membre du Comité de 1851 à 1855

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1840] — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *Recherches sur la fièvre puerpérale épidémique observée à la Maternité de Paris en 1843 et 1844* (1844)

Thèses d'agrégation en chirurgie et accouchements : Jusqu'à quel point l'anatomie pathologique a-t-elle éclairé le diagnostic et le traitement des affections chirurgicales ? (26 juillet 1847), Des grossesses extra-utérines (30 mai 1852)

Chef de clinique des accouchements en 1847-1849

Lieu d'exercice : Paris (21 rue de Lille)

---

**MOUTARD-MARTIN, EUGENE**

Né le 18 janvier 1821 à Paris — Mort le 24 décembre 1891 à Paris

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Titulaire en 1845 — Honoraire le 17 juillet 1846

Vice-secrétaire pour 1845 — Membre du Comité en 1845

Externe en 1841 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Des accidents qui accompagnent l'établissement de la menstruation ; de la chlorose en particulier* (1846)

Chef de clinique médicale en 1848

Médecin du Bureau central en 1852 — Médecin des hôpitaux en 1855

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 11 février 1873. Président pour 1890)

Lieu d'exercice : Paris (4 rue Neuve des Mathurins ; 27 rue Louis-le-Grand)

---

**NEPVEU, GUSTAVE ÉDOUARD JOSEPH**

Né le 14 novembre 1841

Admis à la Société en décembre 1869 — Titulaire en 1875 — Honoraire en juillet 1878

Externe vers 1864 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *Des gangrènes dans les fractures* (1870)

Lieu d'exercice : Paris (24 rue d'Enghien) ; Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**NICAISE, JULES ÉDOUARD**

Né le 10 mai 1838 à Port-à-Binson (Marne) — Mort le 31 juillet 1896 à Paris

Admis à la Société en 1865 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Vice-secrétaire pour 1868

Externe en 1860 — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *Des lésions de l'intestin dans les hernies* (1866)

Agrégé en 1872. Thèses d'agrégation en chirurgie : Diagnostic des maladies de la hanche (1869), Des plaies et de la ligature des veines (1872)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DOLBEAU à la 1<sup>e</sup> chaire de pathologie chirurgicale, 1877)

Chirurgien du Bureau central en 1874 — Chirurgien des hôpitaux en 1878

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 20 mars 1894)

Lieu d'exercice : Paris (74 boulevard Saint-Germain)

---

**NIVET, ANNET VINCENT**

Né le 26 mai 1809 à Aigueperse (Puy de Dôme) — Mort le 13 juin 1893 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Admis à la Société en 1834 — Titulaire le 23 mars 1836 — Honoraire en 1838

Membre du Comité en 1836

Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine* (1838)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 3 mai 1871. Associé national, 3 mai 1892)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

**NOTTA, ALPHONSE HENRI**

Né le 27 février 1824 à Fourqueux (Seine-et-Oise) — Mort le 23 juillet 1914 à Lisieux (Calvados)  
Admis à la Société en 1847 — Titulaire le 28 janvier 1848 — Correspondant le 21 décembre 1849  
Externe en 1846 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *Recherches sur la cicatrisation des artères, etc.* (1850)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 10 décembre 1878)  
Lieu d'exercice : Lisieux (Calvados)

---

**OLLIVIER, AUGUSTE ADRIEN**

Né le 13 mai 1833 à Saint-Calais (Sarthe) — Mort le 5 mars 1894 à Paris  
Admis à la Société le 2 mai 1862 — Titulaire en 1869 — Honoraire en 1874  
Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)  
Thèse de doctorat : *Essai sur les albuminuries produites par l'élimination des substances toxiques* (1863)  
Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en médecine : *Des atrophies musculaires* (1869)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DARREMBERG à la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie, 1872)  
Chef de clinique médicale en 1865  
Médecin du Bureau central en 1867 — Médecin des hôpitaux en 1872  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 5 juillet 1887)  
Lieu d'exercice : Paris (5 rue de l'Université)

---

**ORY, EUGENE LOUIS**

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire en 1879  
Externe vers 1869 — Interne en 1872  
Thèse de doctorat : *Recherches cliniques sur l'étiologie des syphilides maligne précoces* (1875)

---

**PAILLOUX, CLAUDE ALEXANDRE**

Né le 31 décembre 1801 à Saint-Ambreuil (Haute-Saône)  
Admis à la Société le 19 mars 1826 — Titulaire le 7 mai 1826 — Honoraire avant 1835  
Externe en 1823 — [Interne provisoire en 1825] — Interne en 1826  
Thèse de doctorat : *Recherches anatomiques au sujet de la luxation du pouce* (1829)  
Lieu d'exercice : Hem (Creuse)

---

**PARMENTIER, LOUIS EUGENE**

Né le 6 novembre 1823 à Paris  
Admis à la Société le 13 juillet 1849 — Titulaire le 21 avril 1854 — Honoraire en 1871  
Trésorier de 1861 à 1871  
Externe en 1846 — Interne en 1849  
Thèse de doctorat : *Quelques recherches sur la cicatrisation des plaies exposées au contact de l'air* (1854)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**PARROT, JOSEPH MARIE JULES**

Né le 1<sup>er</sup> novembre 1829 à Excideuil (Dordogne) — Mort le 6 août 1883 à Paris  
Admis à la Société à une date inconnue — Titulaire à une date inconnue — Honoraire en 1873  
Externe vers 1851 — Interne en 1853  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine* (1857)  
Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en médecine : *De la mort apparente* (1860)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie, 1876-1879. Chaire de clinique des maladies des enfants, 1879-1883)  
Médecin du Bureau central en 1862 — Médecin des hôpitaux en 1867  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 30 juillet 1878)



Lieu d'exercice : Paris (18 rue de la Sourdière)

---

**PAUL, CHARLES THEODORE CONSTANTIN**

Né le 2 juillet 1833 à Paris — Mort le 12 avril 1896 à Paris

Admis à la Société le 9 mars 1860 — Titulaire le 20 juin 1862 — Honoraire en 1866

Membre du Comité en 1862

Externe vers 1855 — [Interne provisoire en 1856] — Interne en 1857

Thèse de doctorat : *Considérations sur certaines maladies saturnines* (1861)

Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en médecine : *De l'antagonisme en pathologie et en thérapeutique* (1866)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUILLAUD à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale de la Charité, 1868)

Médecin du Bureau central en 1867 — Médecin des hôpitaux en 1872

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 9 mars 1880)

Lieu d'exercice : Paris (9 rue de Taranne ; 29 rue de l'Université)

---

**PERIER, CHARLES**

Né le 19 mars 1836 à Paris — Mort le 14 décembre 1914 à Paris

Admis à la Société en 1863 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1872

Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1861

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'anatomie et la physiologie des veines spermatiques et sur un mode de traitement du varicocèle* (1864)

Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en anatomie et chimie : *Anatomie et physiologie de l'ovaire* (1866)

Chirurgien du Bureau central en 1872 — Chirurgien des hôpitaux en 1876

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 25 novembre 1890. Président pour 1914)

Lieu d'exercice : Paris

---

**PERROCHAUD, PIERRE JOSEPH ANTOINE**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1812 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 17 février 1836 — Titulaire le 28 juin 1837 — Honoraire en 1840

Externe en 1834 — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *Histoire des hernies étranglées* (1840)

Lieu d'exercice : Boulogne-sur-Mer puis Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)

---

**PHILOUZE, FRANÇOIS ANNE**

Né le 5 mai 1800 à Saint-Germain-sur-l'Isle (Ille-et-Vilaine)

Admis à la Société le 12 mars 1826 — Titulaire le 23 avril 1826 — Honoraire avant 1835

Externe en 1823 — [Interne provisoire en 1824] — Interne en 1825

Thèse de doctorat : *Essai sur les bains de vapeur employés à l'Hôpital Saint-Louis* (1826)

Lieu d'exercice : Province

---

**PIGEAUX, ANTOINE LOUIS JULES**

Né le 26 janvier 1807 à Senlis (Oise)

Admis à la Société le 3 juin 1830 — Titulaire en 1831 — Honoraire avant 1835

Externe en 1828 et de nouveau en 1831 — [Interne provisoire en 1830 et 1832]

Thèse de doctorat : *Propositions relatives à la physiologie et à la pathologie du système vasculaire* (1832)

Thèses d'agrégation en médecine : *Existe-t-il des fièvres essentielles ?* (26 juin 1835), *De la valeur des phénomènes sympathiques dans le diagnostic des maladies* (2 juillet 1838)

Lieu d'exercice : Paris (5 rue Villedo)

---

**PIGNE, JEAN BAPTISTE**

Admis à la Société le 13 avril 1836 — Titulaire le 9 janvier 1839 — Honoraire en 1843  
Archiviste pour 1837 — Secrétaire pour 1838 — Vice-président pour 1839 — Trésorier de 1840 à 1844 — Membre du Comité de 1837 à 1849  
Externe en 1832 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *Des accouchements naturels* (1835)  
Conservateur-adjoint du Musée Dupuytren (1840-1848)  
Lieu d'exercice : Paris ; La Nouvelle-Orléans (États-Unis)

---

**PINAULT, JEAN MARIE JOSEPH THOMAS**

Né le 20 août 1801 à Saint-Pern (Ille-et-Vilaine)  
Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835  
Vice-président du 9 juillet 1826 au 9 mai 1827  
Externe en 1824 — Interne en 1826  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur le cancer du rectum et sur l'extirpation de la partie inférieure de cet intestin* (1829)  
Chirurgien en chef de l'Hôpital de Rennes (Ille-et-Vilaine)  
Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**PIOGGEY, GERARD**

Né le 2 juin 1820 à Pouilly (Côte d'Or)  
Admis à la Société le 28 décembre 1849 — Titulaire en 1853 — Honoraire en 1856  
Externe en 1844 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la scarlatine, l'anasarque scarlatineuse et leur traitement* (1851)  
Lieu d'exercice : Paris (24 rue Buffault ; 28 rue des Martyrs ; 24 rue Saint-Georges)

---

**POUMET, JEAN YTHIER**

Né le 22 juin 1804 à Orléans (Loiret)  
Admis à la Société le 20 décembre 1837 — Titulaire en 1844 — Honoraire en 1872  
Archiviste de 1844 à 1867 — Membre du Comité de 1844 à 1867  
Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'empoisonnement par les cantharides* (1842)  
Thèse d'agrégation en sciences accessoires : *Évolution du système osseux* (26 août 1844)  
Lieu d'exercice : Paris (108 rue de Richelieu)

---

**POZZI, SAMUEL JEAN**

Né le 3 octobre 1846 à Bergerac (Dordogne) — Mort le 13 juin 1918 à Paris  
Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1877 — Honoraire en décembre 1878  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1871  
Thèse de doctorat : *Étude sur les fistules de l'espace pelvi-rectal supérieur ou fistules pelvi-rectales supérieures* (1873)  
Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en chirurgie et accouchements : *De la valeur de l'hystérectomie dans le traitement des corps fibreux de l'utérus* (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de clinique gynécologique, 1901-1918)  
Chirurgien du Bureau central en 1877 — Chirurgien des hôpitaux en 1883  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 25 février 1896)  
Lieu d'exercice : Paris (131 boulevard Saint-Germain)

---

**PRESTAT, EDOUARD LOUIS**

Né le 24 juillet 1811 à Paris  
Admis à la Société le 11 mai 1836 — Titulaire en 1837 — Honoraire en 1840  
Archiviste pour 1838 — Vice-secrétaire du 22 février au 14 mai 1839 — Membre du Comité de 1837 à 1840  
Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *De l'éclampsie* (1839)  
Lieu d'exercice : Pontoise (Seine-et-Oise)

---

**PROUST, ACHILLE ADRIEN**

Né le 18 mars 1834 à Illiers (Eure-et-Loir) — Mort le 26 novembre 1903 à Paris  
Admis à la Société le 24 août 1860 — Titulaire le 26 décembre 1862 — Honoraire en 1865  
Externe en 1856 — [Interne provisoire en 1858] — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *Du pneumothorax essentiel ou pneumothorax sans perforation* (1862)  
Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en médecine : *Des différentes formes de ramollissement du cerveau* (1866)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'hygiène, 1885-1898)  
Chef de clinique médicale en 1864  
Médecin du Bureau central en 1867 — Médecin des hôpitaux en 1872  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 17 juin 1879. Secrétaire annuel de 1883 à 1888)  
Lieu d'exercice : Paris (9 boulevard Malesherbes)

---

**QUINQUAUD, CHARLES EUGENE**

Né le 26 décembre 1841 à Lafat (Creuse) — Mort le 9 janvier 1894 à Paris  
Admis à la Société en 1871 — Titulaire en 1879 — Honoraire après 1885  
Externe vers 1864 — Interne en 1867  
Thèse de doctorat : *Essai sur le puerpéralisme infectieux chez la femme et chez le nouveau-né (épidémie observée à l'Hôpital Saint-Antoine en 1869)* (1872)  
Agrégé en 1883. Thèses d'agrégation en médecine : *Des métastases* (1880), *De la scrofule dans ses rapports avec la phtisie pulmonaire* (1883)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUCHARD à la chaire de pathologie et thérapeutique générales, 1892)  
Médecin du Bureau central en 1878 — Médecin des hôpitaux en 1880  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de physique et chimie médicales, 10 février 1891)  
Lieu d'exercice : Paris (14 rue de l'Odéon)

---

**RANVIER, LOUIS ANTOINE**

Né le 2 octobre 1835 à Lyon (Rhône) — Mort le 28 mars 1922 à Vendranges (Loire)  
Admis à la Société en 1864 — Titulaire entre 1866 et 1869 — Honoraire en 1873  
Externe en 1858 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *Considérations sur le développement du tissu osseux et sur les lésions élémentaires des cartilages et des os* (1865)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 20 avril 1886) — Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (61 rue Monsieur le Prince)

---

**RECLUS, JEAN JACQUES PAUL**

Né le 7 mars 1847 à Orthez (Basses-Pyrénées) — Mort le 1<sup>er</sup> août 1914 à Paris  
Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1875 — Honoraire en 1875  
Externe vers 1869 — Interne en 1872  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1874 — Prosecteur de la Faculté en 1877  
Thèse de doctorat : *Du tubercule des testicules et de l'orchite tuberculeuse* (1876)  
Agrégé en 1880. Thèses d'agrégation en chirurgie : *Des ophtalmies sympathiques* (1878), *Des mesures propres à ménager le sang pendant les opérations chirurgicales* (1880)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'opérations et appareils, 1904. 3<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Charité, 1904-1908. 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1908-1914)  
Chirurgien du Bureau central en 1879  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 9 juillet 1895)  
Lieu d'exercice : Paris (9 rue des Saints-Pères)

---

**RENDU, HENRI JULES LOUIS MARIE**

Né le 24 juillet 1844 à Paris — Mort le 15 avril 1902 à Paris

Admis à la Société en 1870 — Titulaire en 1874 — Honoraire en 1877

Secrétaire pour 1873

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Recherches cliniques et anatomiques sur les paralysies liées à la méningite tuberculeuse* (1873)

Agrégé en 1878. Thèses d'agrégation en médecine : Des anesthésies spontanées (1875), Étude comparative des néphrites chroniques (1878)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de PARROT à la chaire de clinique des maladies des enfants, 1883-1884)

Médecin du Bureau central en 1877 — Médecin des hôpitaux en 1879

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 14 mai 1897)

Lieu d'exercice : Paris

---

**RENDU, LOUIS SEBASTIEN ALPHONSE**

Né le 25 octobre 1812 à Maisons-Alfort (Seine-et-Oise)

Admis à la Société le 24 janvier 1838 — Titulaire le 16 février 1842 — Honoraire le 11 janvier 1843

Membre du Comité en 1841 et 1842

Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836

Aide d'anatomie de la Faculté en 1839

Thèse de doctorat : *Recherches sur la disposition des nerfs du grand sympathique dans les organes génitaux de la femme* (1842)

Lieu d'exercice : Compiègne (Oise)

---

**REVERDIN, JACQUES LOUIS**

Né le 28 août 1842 à Genève (Suisse) — Mort le 9 janvier 1929 à Genève (Suisse)

Admis à la Société en 1867 — Titulaire en 1870 — Correspondant en 1872

Vice-secrétaire pour 1870 — Secrétaire pour 1871

Externe vers 1864 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *Étude sur l'uréthrotomie interne* (1870)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger pour la division de pathologie chirurgicale, 5 janvier 1897. Associé étranger le 16 juillet 1912)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**RICHARD, XAVIER**

Né le 6 novembre 1821 à Montélimar (Drôme)

Admis à la Société le 14 juin 1843 — Titulaire le 20 mars 1846 — Honoraire en 1854

Vice-secrétaire du 28 mai 1847 au 17 février 1848 — Secrétaire pour 1848 — Vice-président pour 1849 — Membre du Comité de 1846 à 1851

Externe en 1841 et à nouveau en 1842 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Du traitement de la fièvre typhoïde* (1847)

Médecin du Bureau central en 1854 — Médecin des hôpitaux en 1859

Lieu d'exercice : Paris (31 rue Taitbout)

---

**RICHELOT, LOUIS GUSTAVE**

Né le 14 novembre 1844 à Paris — Mort le 9 août 1924 à Paris

Admis à la Société en décembre 1869 — Titulaire en 1874 — Honoraire en 1877

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Aide d'anatomie de la Faculté en 1872 — Prosecteur de la Faculté en 1875

Thèse de doctorat : *De la péritonite herniaire et de ses rapports avec l'étranglement* (1873)

Agrégé en 1878. Thèses d'agrégation en chirurgie : Pathogénie, marche et terminaison du tétanos (1875), Des tumeurs kystiques de la mamelle (1878)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de RICHET à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, 1879, 1880, 1882. Suppléant de GUYON à la chaire de pathologie chirurgicale, 1886)

Chirurgien du Bureau central en 1880 — Chirurgien des hôpitaux en 1886

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 6 avril 1897. Président pour 1921)

Lieu d'exercice : Paris (32 rue de Penthièvre)

---

**RIGAUD, PHILIPPE**

Né le 27 septembre 1805 à Montpellier (Hérault)

Admis à la Société en décembre 1833 — Titulaire en 1834 — Honoraire en 1838

Externe en 1824 — Interne en 1827

Aide d'anatomie de la Faculté en 1833 — Prosecteur des hôpitaux en 1836

Thèse de doctorat : *Quelques faits de pratique chirurgicale* (1836)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des ulcères en général* (30 janvier 1839)

Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg (Chaire de clinique chirurgicale, 1841), puis à la Faculté de Médecine de Nancy (1871)<sup>406</sup>

Chirurgien du Bureau central en 1837

Lieu d'exercice : Strasbourg (Bas-Rhin) ; Nancy (Meurthe-et-Moselle)

---

**RILLIET, LOUIS FREDERIC THEODORE ALBERT**

Né le 14 juillet 1814 à Genève (Suisse)

Admis à la Société en 1837 — Titulaire le 24 janvier 1844 — Honoraire en 1845

Externe en 1835 — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *De la fièvre typhoïde chez les enfants* (1840)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**ROBERT, CESAR ALPHONSE**

Né le 17 novembre 1801 à Marseille (Bouches-du-Rhône) — Mort le 1<sup>er</sup> décembre 1862 à Paris

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Vice-secrétaire du 16 avril au 8 juillet 1826 et pour 1829 — Trésorier-archiviste pour 1830

Externe en 1823 — [Interne supplémentaire en 1824] — Interne en 1825

Aide d'anatomie de la Faculté en 1829 — Prosecteur de la Faculté en 1831

Thèse de doctorat : *Considérations générales sur les plaies d'armes à feu* (1831)

Agrégé en 1832. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'examen comparatif des diverses méthodes proposées et employées pour le traitement de la fracture du col du fémur* (27 décembre 1832)

Chirurgien du Bureau central en 1832 — Chirurgien des hôpitaux en 1834

Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 24 juillet 1849)

Lieu d'exercice : Paris (1 rue des Saints-Pères ; 12 rue de Matignon)

---

**ROBIN, Albert Édouard Charles**

Né le 19 septembre 1847 à Dijon (Côte d'Or) — Mort le 24 septembre 1928 à Dijon (Côte d'Or)

Admis à la Société en 1873 — Titulaire en 1876 — Honoraire en 1879

Externe vers 1870 — Interne en 1873

Thèse de doctorat : *Essai d'urologie clinique. La fièvre typhoïde* (1877)

Agrégé en 1883. Thèses d'agrégation en médecine : Des troubles oculaires dans les maladies de l'encéphale (1880), Des affections cérébrales consécutives aux lésions non traumatiques du rocher et de l'appareil auditif (1883)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de thérapeutique médicale, 1906-1920)

Chef-adjoint du laboratoire des cliniques de la Charité (1878-1885)

Médecin du Bureau central en 1881 — Médecin des hôpitaux en 1885

Membre de l'Académie de Médecine (Section de physique et chimie médicales, 7 juin 1887)

Lieu d'exercice : Paris

---

<sup>406</sup> Transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg (passée aux Allemands) à Nancy en 1871.

---

**ROBIN, CHARLES PHILIPPE**

Né le 4 juin 1821 à Jasseron (Ain) — Mort le 6 octobre 1885 à Jasseron (Ain)

Admis à la Société le 31 janvier 1844 — Titulaire en 1855 — Honoraire en 1856

Membre du Comité en 1855

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1843] — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *Anatomie chirurgicale de la région de l'aine* (1846)

Agrégé en 1847. Thèse d'agrégation en sciences physiques, pharmaceutiques et naturelles : *Des fermentations* (4 août 1847)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'histologie, 1862-1885)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 11 mai 1858. Secrétaire annuel en 1861 et 1862) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (19 rue de Hautefeuille ; 94 boulevard Saint-Germain)

---

**ROGER, HENRI LOUIS**

Né le 15 juin 1809 à Paris — Mort le 15 novembre 1891 à Paris

Admis à la Société le 20 août 1835 — Titulaire en 1837 — Honoraire en 1841

Membre du Comité en 1837 et 1838

Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1833] — Interne en 1834 (Prolongé jusqu'en 1839)

Thèse de doctorat : *De l'auscultation* (1839)

Agrégé en 1847. Thèses d'agrégation en médecine : Du contre-stimulisme (4 mai 1844), Des éruptions cutanées dans les fièvres (20 mai 1847)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant à la chaire de clinique des maladies des enfants, 1865)<sup>407</sup>

Médecin du Bureau central en 1840 — Médecin des hôpitaux en 1842

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 15 avril 1862. Secrétaire annuel de 1873 à 1878. Président pour 1880)

Lieu d'exercice : Paris (51 bis rue Sainte-Anne ; 15 boulevard de la Madeleine)

---

**ROMBEAU, AUGUSTE NICOLAS**

Né le 21 avril 1829 à Nanterre (Seine-et-Oise)

Admis à la Société le 7 février 1851 — Titulaire en 1852 — Honoraire en 1856

Externe vers 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Étude faite l'Hôtel-Dieu sur les femmes en couches du service de M. Legroux* (1856)

Lieu d'exercice : Paris (19 rue Saint-Merri)

---

**ROYER-COLLARD, HIPPOLYTE LOUIS**

Né le 28 avril 1802 à Paris — Mort le 16 décembre 1850 à Paris

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Secrétaire du 12 janvier au 15 avril 1826 — Vice-président du 16 avril au 8 juillet 1826

Externe en 1824 — Interne en 1826

Thèse de doctorat : *Essai d'un système général de zoonomie ou considérations sur l'anatomie, etc.* (1828)

Agrégé en 1829. Thèse d'agrégation en médecine : *An gravidatis certus et nunquam varians terminus ?* (3 août 1829)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'hygiène, 1838-1850)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 8 février 1842. Président pour 1848)

Lieu d'exercice : Paris

---

**SANNE, ALBERT**

Né le 23 juin 1839

---

<sup>407</sup> La notice consacrée à Roger par Françoise Huguet, *op. cit.* p. 628, contient manifestement une erreur, cette chaire n'ayant été créée qu'en 1879.

Admis à la Société en 1865 — Titulaire en 1872 — Honoraire en juillet 1878  
Externe en 1861 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *Étude sur le croup après la trachéotomie. Évolution normale. Soins consécutifs. Complications* (1869)  
Lieu d'exercice : Paris (27 rue de la Ville l'Évêque ; 12 place de Laborde)

---

**SCHWEICH, MICHEL**

Né le 2 février 1841  
Admis à la Société en 1867 — Titulaire en 1872 — Honoraire en 1874  
Externe en 1861 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *Étude sur la classification des syphilides* (1869)  
Chef-adjoint de clinique médicale en 1870  
Lieu d'exercice : Paris (7 rue de Bondy)

---

**SEDILLOT, CHARLES EMMANUEL**

Né le 13 septembre 1804 à Paris — Mort le 29 janvier 1883 à Sainte-Menhould (Marne)  
Admis à la Société le 2 avril 1829 — Titulaire le 1<sup>er</sup> juillet 1830 — Honoraire avant 1835  
Externe en 1824 — [Interne provisoire en 1825]  
Thèse de doctorat : *Du nerf pneumo-gastrique et de ses fonctions* (1829)  
Agrégé en 1835. Thèses d'agrégation en chirurgie : Phlébite traumatique (27 décembre 1832), Quelles sont les différentes méthodes de traitement des plaies, et quels sont leurs différents modes de consolidation ? (29 août 1835)  
Chirurgien à l'Hôpital du Val de grâce en 1838  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de chirurgie, 24 février 1846. Associé national le 18 août 1857)  
Lieu d'exercice : Strasbourg (Bas-Rhin) ; Paris (12 rue Saint-Pierre de Montmartre)

---

**SESTIER, AMY DANIEL FELIX**

Né le 25 décembre 1802 à Genève (Suisse)  
Admis à la Société le 2 avril 1829 — Titulaire à une date inconnue — Honoraire avant 1835  
Secrétaire pour 1831 et 1832 — Vice-président pour 1833  
Externe en 1826 — Interne en 1828  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et d'anatomie pathologique* (1832)  
Agrégé en 1838. Thèses d'agrégation en médecine : Des dyspnées intermittentes (12 août 1832), Jusqu'à quel point la percussion et l'auscultation ont-elles éclairé le diagnostic des maladies aiguës et chroniques du cœur ? (25 juin 1838), Des causes spéciales des maladies (29 juin 1838)  
Chef de clinique médicale en 1832  
Lieu d'exercice : Paris (69 rue de Provence)

---

**SEVESTRE, LOUIS ARTHUR**

Né le 1<sup>er</sup> juin 1843 à Louville (Eure-et-Loir) — Mort le 19 octobre 1907 à Paris  
Admis à la Société en 1871 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1876  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *Des manifestations cardiaques dans l'érysipèle de la face* (1874)  
Chef de clinique médicale en 1874  
Médecin du Bureau central en 1878 — Médecin des hôpitaux en 1881  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 26 juin 1900)  
Lieu d'exercice : Paris (53 rue de Châteaudun)

---

**SIMON, EDMOND FRANÇOIS JOSEPH**

Né le 8 décembre 1831 à Bapaume (Pas-de-Calais) — Mort en 1864  
Admis à la Société en 1858 — Titulaire en 1860  
Vice-secrétaire pour 1861 — Secrétaire pour 1862 — Vice-président pour 1863  
Externe en 1855 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Études sur quelques points de pathologie et d'anatomie* (1861)

Chirurgien du Bureau central en 1864  
Lieu d'exercice : Paris (157 rue Montmartre)

---

**SONNIE-MORET, MICHEL LOUIS HIPPOLYTE**

Né le 9 mars 1809 à Irancy (Yonne)  
Admis à la Société en 1833 — Titulaire en 1835 — Honoraire le 20 mars 1836  
Membre du Comité en 1835 et 1836  
Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)  
Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points de médecine et de chirurgie* (1836)  
Lieu d'exercice : Auxerre (Yonne)

---

**TARDIEU, AMBROISE AUGUSTE**

Né le 10 mars 1818 à Paris — Mort le 12 janvier 1879 à Paris  
Admis à la Société le 22 mai 1839 — Titulaire le 24 juin 1840 — Honoraire le 10 janvier 1845  
Vice-secrétaire pour 1841 — Secrétaire pour 1842 — Vice-président pour 1843 — Membre du Comité de 1840 à 1845  
Externe en 1838 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Thèse de doctorat : *De la morve et du farcin chronique chez l'homme et chez les solipèdes* (1843)  
Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en médecine : *Jusqu'à quel point le diagnostic anatomique peut-il éclairer le traitement des névroses ?* (11 mai 1844)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de médecine légale, 1861-1879)  
Chef de clinique médicale en 1844  
Médecin du Bureau central vers 1848 — Médecin des hôpitaux en 1851  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 12 juillet 1859. Président pour 1867)  
Lieu d'exercice : Paris (76 rue de Seine ; 364 rue Saint-Honoré)

---

**TAVIGNOT, LOUIS FRANÇOIS**

Né le 16 avril 1818 à Paris  
Admis à la Société le 29 janvier 1840 — Titulaire le 12 mai 1841 — Honoraire en 1843  
Membre du Comité en 1841  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Quelques remarques sur les cataractes secondaires* (1843)  
Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'anévrisme de l'artère sous-clavière* (2 juillet 1844)  
Lieu d'exercice : Paris (8 rue Grégoire de Tours ; 22 rue de l'Échiquier)

---

**TERRILLON, ROCH SIMON OCTAVE**

Né le 17 mai 1844  
Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1873 — Honoraire en 1876  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *De l'expectoration albumineuse après la thoracanthèse* (1873)  
Agrégé en 1878. Thèses d'agrégation en chirurgie et accouchements : *Du rôle de l'action musculaire dans les luxations traumatiques* (1875), *Des ruptures de l'urètre* (1878)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de GOSSELIN à la 3<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Charité, 1883-1884)  
Chirurgien du Bureau central en 1876 — Chirurgien des hôpitaux en 1880  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue de Reims)

---

**THIBAUT, ANTOINE GERMAIN MICHEL VICTOR**

Né le 23 septembre 1819 à Semur (Yonne)  
Admis à la Société le 15 juin 1842 — Titulaire le 10 mai 1844 — Honoraire le 2 mars 1849 (pendant quelques semaines), et à nouveau le 27 mai 1852  
Trésorier pour 1845 et 1846 — Vice-secrétaire du 19 mars au 27 mai 1847 — Secrétaire du 28 mai 1847 au 17 février 1848 — Vice-président pour 1848 — Membre du Comité de 1845 à 1850  
Externe en 1841 — Interne en 1843  
Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques points de médecine et de chirurgie* (1847)



Lieu d'exercice : Paris (29 rue du Caire ; 33 place du Caire)

---

**THIERRY, ALEXANDRE**

Né le 20 février 1803 à Paris

Admis à la Société le 11 janvier 1827 en tant que titulaire — Honoraire avant 1835

Externe en 1822 — [Interne provisoire en 1823]

Aide d'anatomie de la Faculté en 1826

Thèse de doctorat : *Propositions d'anatomie, de physiologie, de médecine et de chirurgie* (1829)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *De causis, differentiis et effectibus combustionum in vivi partibus corporis, et de earum medela, tam interna quam externa* (26 février 1829)

Lieu d'exercice : Paris (21 rue du Petit Musc)

---

**THOMPSON, ALEXANDRE**

Né en 1802 — Mort en 1838<sup>408</sup>

Admis à la Société en 1834 — Titulaire en 1837 — Honoraire le 29 novembre 1837

Thèse de doctorat à Cambridge

Lieu d'exercice : Paris ; Cambridge (Angleterre)

---

**THOURET, CHARLES GUSTAVE**

Mort en 1829

Admis à la Société le 12 janvier 1826 en tant que titulaire — Honoraire à une date inconnue

Vice-secrétaire pour 1827

Externe en 1824 — [Interne provisoire en 1825] — Interne en 1826

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**TRELAT, ULYSSE**

Né le 13 août 1828 à Paris — Mort le 28 mars 1890 à Paris

Admis à la Société le 5 décembre 1851 — Titulaire en 1855 — Honoraire en 1864

Vice-secrétaire pour 1855 — Secrétaire pour 1856 — Vice-président pour 1857 — Membre du Comité en 1855 et 1856

Externe en 1847 — Interne en 1849

Aide d'anatomie de la Faculté en 1850 — Prosecteur de la Faculté en 1856

Thèse de doctorat : *Des fractures de l'extrémité inférieure du fémur* (1854)

Agrégé en 1857. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la névrose causée par le phosphore* (1857)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1872-1880. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à Necker, 1880-1884. 3<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Charité, 1884-1890)

Chirurgien du Bureau central en 1860 — Chirurgien des hôpitaux en 1864

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 20 janvier 1874.

Président pour 1886)

Lieu d'exercice : Paris (7 rue des Saint-Pères ; 33 rue Jacob)

---

**TROISIÈRE, CHARLES ÉMILE**

Né le 6 avril 1844 à Savigny (Ardennes) — Mort le 15 décembre 1919 à Paris

Admis à la Société en 1872 — Titulaire en 1875 — Honoraire en 1878

Externe vers 1867 — Interne en 1870

Thèse de doctorat : *Recherches sur les lymphangites pulmonaires* (1874)

Agrégé en 1880. Thèse d'agrégation en médecine : *Phlegmasia alba dolens* (1880)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUCHARD à la chaire de pathologie et thérapeutique, 1886-1887)

Médecin du Bureau central en 1879 — Médecin des hôpitaux en 1884

---

<sup>408</sup> Thompson se suicida après avoir stigmatisé la vénalité de tous les professionnels de l'anatomie, depuis les garçons jusqu'aux prosecteurs et aux professeurs (270, p. 49)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 25 juin 1901. Secrétaire annuel en 1907 et 1908)

Lieu d'exercice : Paris (25 rue La Boétie)

---

**VALLEIX, FRANÇOIS LOUIS ISIDORE**

Né le 14 janvier 1807 à Toulouse (Haute-Garonne)

Admis à la Société en 1834 — Titulaire le 23 avril 1835 — Honoraire en 1837

Vice-secrétaire pour 1835 — Secrétaire pendant le premier semestre de 1836 — Membre du Comité en 1835 et 1836

Externe en 1829 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *L'asphyxie lente chez les enfants nouveaux-nés, et principalement de celle qui produit la maladie connue sous les noms d'endurcissement, induration, œdème du tissu cellulaire, sclérime, sclérimie, etc.* (1835)

Thèses d'agrégation en médecine : La fièvre ou affection typhoïde, et l'inflammation de la fin de l'iléon sont-elles deux maladies distinctes ? (9 juillet 1838), Des indications et des contre-indications en médecine (20 avril 1844)

Médecin du Bureau central en 1836 — Médecin des hôpitaux en 1841

Lieu d'exercice : Paris (26 rue Richer)

---

**VERNEUIL, ARISTIDE AUGUSTE NICOLAS STANISLAS**

Né le 29 novembre 1823 à Paris — Mort le 11 juin 1895 à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en 1847 — Titulaire en 1851 — Honoraire en 1862

Membre du Comité en 1852

Externe en 1843 — Interne en 1844

Aide d'anatomie de la Faculté en 1848 — Prosecteur de la Faculté en 1850

Thèse de doctorat : *Recherches sur la locomotion du cœur* (1852)

Agrégé en 1852. Thèse d'agrégation en sciences accessoires : *Le système veineux (anatomie et physiologie)* (3 août 1852)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1867-1872. 4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Pitié, 1872-1889. 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1889-1892)

Chirurgien du Bureau central en 1856 — Chirurgien des hôpitaux en 1862

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 30 mars 1869)

Lieu d'exercice : Paris (19 quai Saint-Michel ; 11 boulevard du Palais)

---

**VIDAL, ÉMILE JEAN BAPTISTE**

Né le 18 juin 1825 à Paris — Mort le 16 juin 1893 à Paris

Admis à la Société le 13 février 1852 — Titulaire en 1854 — Honoraire le 7 mars 1862

Vice-secrétaire pour 1856 — Secrétaire pour 1857 — Vice-président pour 1858 — Membre du Comité en 1855 et 1856

Externe en 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Considérations sur le rhumatisme articulaire chronique primitif* (1855)

Thèse d'agrégation en médecine : *De la syphilis congénitale* (1860)

Médecin du Bureau central en 1861 — Médecin des hôpitaux en 1864

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 4 décembre 1883)

Lieu d'exercice : Paris (48 rue Laffitte ; 112 rue Neuve des Mathurins)

---

**VIGLA, EUGENE NAPOLEON**

Né le 16 octobre 1813 à Paris — Mort le 17 août 1872 à Paris

Admis à la Société le 13 avril 1836 — Titulaire en 1837 — Honoraire en 1841

Archiviste du 27 février au 14 mai 1839 — Vice-secrétaire du 15 mai 1839 au 13 février 1840 —

Secrétaire du 13 février au 7 juillet 1840 — Membre du Comité de 1837 à 1841

Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *De la morve aiguë chez l'homme* (1839)

Agrégé en 1847. Thèses d'agrégation en médecine : De l'anatomie pathologique sous le rapport de la thérapeutique (20 avril 1844), De la valeur des signes physiques dans les maladies du poumon (6 mai 1847)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de ROSTAN à la 4<sup>e</sup> chaire de clinique médicale, 1856)

Chef de clinique médicale en 1841

Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux vers 1848

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie interne, 19 mars 1867)

Lieu d'exercice : Paris (3 rue du Vieux Colombier ; 29 rue Bonaparte)

---

**VOISIN, AUGUSTE FELIX**

Né le 25 mai 1829 à Vanves (Seine)

Admis à la Société le 12 mai 1854 — Titulaire en 1863 — Honoraire en 1871

Externe en 1851 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *De l'hématocèle rétro-utérine* (1858)

Chef de clinique médicale en 1862

Médecin du Bureau central en 1864 — Médecin des services d'aliénés en 1879

Lieu d'exercice : Vanves (Seine) ; Paris (114 rue du Bac ; 16 rue Pavée Saint-André des Arts)

---

## *Membres non-titulaires*

### **ALBY, ALFRED GERARD**

Né le 11 avril 1824 à Figeac (Lot)

Admis à la Société le 5 décembre 1851 — Correspondant en 1854

Externe vers 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Étude sur l'hystérie* (1854)

Lieu d'exercice : Figeac (Lot)

---

### **ALLING, EDWARD**

Admis à la Société en décembre 1869 — Correspondant en 1871

Externe en 1867

Thèse de doctorat : *De l'absorption par la muqueuse vésico-urétrale* (1871)

Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger)

---

### **ALTHAM, GEORGE**

Né le 30 octobre 1816 dans le Lancashire (Angleterre)

Admis à la Société en 1840 — Correspondant en 1843

Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Déterminer s'il existe dans la forme, dans la coloration, dans la disposition de l'éruption des caractères qui permettent toujours de distinguer la syphilide* (1842)

---

### **ANDRE, EMMANUEL AUGUSTE**

Né le 26 décembre 1826 à Péronne (Somme)

Admis à la Société en 1851 — Correspondant en 1856

Externe en 1849 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Du traitement des cas de croup observés à l'Hôpital des Enfants en 1856* (1857)

Lieu d'exercice : Paris (37 Chaussée des Martyrs)

---

### **ARAN, FRANÇOIS AMILCAR**

Né le 12 juillet 1817 à Bordeaux (Gironde) — Mort le 22 février 1861 à Paris

Admis à la Société le 13 novembre 1839 — Correspondant en 1840

Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Des palpitations du cœur, etc.* (1843)

Agrégé en 1852. Thèse d'agrégation en médecine : *Des morts subites* (4 avril 1852)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant d'ANDRAL à la chaire de pathologie et thérapeutique générale, 1856. Suppléant de ROSTAN à la 4<sup>e</sup> chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 1859)

Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux vers 1847

Lieu d'exercice : Paris (33 rue de la Sourdière ; 18 rue de la Michodière)

---

### **ARNOULT, LOUIS JULES**

Né le 15 octobre 1820 à Blois (Loir-et-Cher)

Admis à la Société le 30 mai 1845 — Correspondant en 1846

Externe en 1841 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *De la néphrite consécutive à la rétention d'urine chez les vieillards. Des accidents fébriles qui suivent le cathétérisme* (1845)

Lieu d'exercice : Blois (Loir-et-Cher)

---

### **ARRACHARD, ÉDOUARD HECTOR**

Né le 5 mars 1830 à Bapaume (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 18 mars 1853 — Correspondant en 1854

Externe vers 1850 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *De l'emploi de l'appareil à pointe métallique dans les fractures de la jambe* (1856)

Lieu d'exercice : Province

---

**ASTROS, JEAN BALTHASAR LEON LOUIS (D')**

Né le 21 juin 1815 à Tournis (Vaucluse)

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant le 23 juin 1840

Externe en 1838 — Interne en 1840

Thèse de doctorat : *Énumérer les causes principales de l'hydropisie* (1843)

Chef de clinique médicale en 1843

Lieu d'exercice : Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**AUBANEL, HONORE**

Né le 4 novembre 1811 à Auriol (Bouches-du-Rhône) — Mort le 28 janvier 1863

Admis à la Société le 23 mai 1838 — Correspondant le 24 juin 1840

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1837] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Essai sur les hallucinations* (1839)

Médecin des hospices Saint-Lazare et Saint-Joseph (aliénés) de Marseille (1840)

Lieu d'exercice : Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**AUBREE, EDMOND JEAN MARIE**

Né le 10 juin 1829 à Cesson (Ille-et-Vilaine)

Admis à la Société le 12 décembre 1856 — Correspondant en 1858

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *De l'érysipèle* (1857)

Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**AUBRY, JEAN MARIE PIERRE JACQUES**

Né le 19 novembre 1818 à La Guerche (Ille-et-Vilaine)

Admis à la Société le 23 mars 1842 — Correspondant le 15 novembre 1843

Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840] — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *De l'inflammation des ganglions lymphatiques de la région inguinale* (1843)

Chef des travaux anatomiques à l'École secondaire de Médecine de Rennes en 1844

Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**BAILLARGER, JULES GABRIEL FRANÇOIS**

Né le 25 mai 1809 à Montbazou (Indre-et-Loire) — Mort le 31 décembre 1890 à Paris

Admis à la Société en 1833 — Correspondant le 28 février 1849

Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1831]

Thèse de doctorat : *Du siège des hémorragies méningées* (1837)

Médecin expectant à la Salpêtrière en 1840 — Médecin des services d'aliénés en 1844

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 15 juin 1847. Président pour 1878)

Lieu d'exercice : Paris (Salpêtrière et Ivry ; 48 rue Jacob ; 3 rue de l'Université ; 15 quai Malaquais)

---

**BAILLY, ÉTIENNE EMILE**

Né le 7 avril 1829 aux Motteaux (Loiret)

Admis à la Société le 9 décembre 1853 — Correspondant en 1859

Externe en 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Recherches sur le diagnostic, la marche et le traitement des abcès de la fosse iliaque interne consécutifs au Mal de Pott* (1856)

Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'emploi de la force dans les accouchements* (1866)

Chef de clinique des accouchements en 1865

Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger) ; Paris (19 rue de l'Arbre sec ; 11 rue du Mont Thabor)

---

**BAILLY, NICOLAS BASILE**

Né le 11 juillet 1817 à Darney (Vosges)

Admis à la Société le 5 janvier 1842 — Correspondant le 29 mars 1844

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840

Thèse de doctorat : *De l'action thérapeutique des eaux thermales simples* (1844)

Lieu d'exercice : Bains (Vosges)

---

**BALME DU GARRAY, ANTOINE THEODORE**

Né le 2 avril 1806 au Puy (Haute-Loire)

Admis à la Société le 16 avril 1835 — Correspondant en 1838

Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Propositions et observations de médecine et de chirurgie* (1836)

Lieu d'exercice : Le Puy (Haute-Loire)

---

**BARADUC, HIPPOLYTE ANDRE PONTION**

Né le 3 mars 1814 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Admis à la Société le 14 mars 1838 — Correspondant en 1842

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1837] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Relation de quelques faits de chirurgie pratique et de médecine opératoire* (1842)

Lieu d'exercice : Paris (30 rue Saint-Louis ; 15 boulevard Beaumarchais ; 38 rue du Mont Thabor) ;  
Condat (Cantal, 1863) ; Paris (70 boulevard Saint-Germain ; 191 rue Saint-Honré)

---

**BARBEU-DUBOURG, ANTOINE ALEXIS SAMSON**

Né le 23 août 1836 à Tours (Indre-et-Loire)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant entre 1866 et 1869

Externe en 1858 et à nouveau en 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Recherches sur les accidents produits par quelques corps étrangers des bronches* (1866)

Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire)

---

**BARBRAU, ÉLIE AUBIN FÉLIX**

Né le 10 juillet 1827 à Marennes (Charente-Inférieure)

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1858

Externe en 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *De la métrô-péritonite puerpérale et de son traitement par le sulfate de quinine à haute dose* (1857)

Lieu d'exercice : Montluçon (Allier)

---

**BARDINET, BARTHELEMY ALPHONSE**

Né le 4 juin 1814 à Limoges (Haute-Vienne) — Mort le 4 décembre 1874 à Limoges (Haute-Vienne)

Admis à la Société le 30 mai 1838 — Correspondant en 1841

Externe en 1836 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839

Thèse de doctorat : *La luxation de l'occipital sur l'atlas* (1840)

Professeur à l'École secondaire de Médecine de Limoges

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la section de chirurgie, 7 janvier 1868)

Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**BARNIER, JEAN BAPTISTE THEODORE SERAPHIN**

Né le 2 mai 1827 à Saillans (Drôme)

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1858

Externe en 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Des pessaires, de leur mode d'action et de leurs indications* (1855)

---

Thèses d'agrégation en médecine : Des paralysies sans lésions organiques appréciables (1857), Des paralysies musculaires (1860), Des éléments morbides en général (1863)  
Lieu d'exercice : Paris (12 place des Victoires ; 46 rue Saint-Anne)

---

**BARRE, CHARLES AMBROISE EDMOND**

Né le 6 juillet 1809 à Rouen (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 1<sup>er</sup> mai 1828 — Correspondant avant 1835  
Thèse de doctorat : *De l'entacie par la face* (1833)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**BARRIER, FRANÇOIS MARGUERITE**

Né le 20 janvier 1813 à Saint-Etienne (Loire)  
Admis à la Société en 1838 — Correspondant en 1841  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *De la tumeur hydatique du foie* (1840)  
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon  
Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**BARRIERE, LOUIS JULES**

Admis à la Société en 1837  
Externe en 1829 — Interne en 1831  
Aucune mention de thèse de doctorat

---

**BARTOLI, HECTOR ALEXANDRE**

Né le 11 mai 1820 à Sartène (Corse)  
Admis à la Société le 31 janvier 1844 — Correspondant en 1846  
Externe en 1842 — [Interne provisoire en 1843] — Interne en 1844  
Thèse de doctorat : *Syphilis et scrophules* (1845)  
Lieu d'exercice : Sartène (Corse)

---

**BASSEREAU, EDMOND PIERRE MARIE**

Admis à la Société en 1870 — Correspondant après 1874  
Externe vers 1865 — Interne en 1868  
Thèse de doctorat : *Origine de la syphilis* (1873)

---

**BASTIEN, JEAN BAPTISTE**

Né le 26 avril 1823 à Hablainville (Meurthe-et-Moselle)  
Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1860  
Externe en 1848 — Interne en 1851  
Prosecteur des hôpitaux vers 1855  
Thèse de doctorat : *Kystes sanguins du pavillon de l'oreille gauche* (1855)  
Lieu d'exercice : Paris (23 rue des Fossés Saint-Marcel)

---

**BATTEMBERG, ÉMILE GUILLAUME**

Né le 14 décembre 1822 à Mulhouse (Haut-Rhin)  
Admis à la Société en 1849 — Correspondant le 4 avril 1851 (pour défaut de paiement)  
Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *Essai sur le diagnostic différentiel de la hernie étranglée et des tumeurs péri-abdominales qui la stimulent, etc.* (1850)  
Lieu d'exercice : Mulhouse (Haut-Rhin)

---

**BEAUGRAND, LOUIS ÉMILE**

Né le 30 septembre 1809 à Paris  
Admis à la Société le 3 août 1836 — Correspondant en 1841  
Externe en 1830 — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Remarques et propositions sur différents points de médecine et de chirurgie* (1837)  
Lieu d'exercice : Paris (36 rue de Bondy)

---

**BECHET, VICTOR FRANÇOIS**

Né le 2 février 1823 à Ducey (Manche)  
Admis à la Société le 16 avril 1852 — Correspondant en 1853  
Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1849] — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *De la méningite simple et de la méningite tuberculeuse comparées chez les enfants* (1852)  
Lieu d'exercice : Avranches (Manche)

---

**BEISTEGUI, MATHIAS**

Né le 24 février 1816 à Guanajuato (Mexique)  
Admis à la Société le 8 avril 1840 — Correspondant le 10 mars 1841  
Externe en 1839  
Thèse de doctorat : *établir les caractères qui distinguent le prurigo de la gale* (1841)  
Lieu d'exercice : Mexico (Mexique)

---

**BELIN, CELESTIN HENRI HONORE VICTOR**

Mort en juin ou juillet 1842  
Admis à la Société le 9 juin 1841  
Externe en 1837 — Interne en 1840  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BELIN, MARIE PIERRE AUGUSTE**

Né le 3 avril 1814 à Paris  
Admis à la Société en novembre 1844 — Correspondant en 1845  
Externe en 1838 — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *De l'épilepsie. Mécanisme de présentation du fœtus et de l'engagement de ses différentes parties* (1847)  
Lieu d'exercice : Paris (16 rue de Savoie)

---

**BENIQUE, PIERRE JULES**

Né le 6 mai 1809 à Paris  
Admis à la Société le 4 juin 1835 — Correspondant en 1837  
Élève de l'École polytechnique  
Externe en 1832  
Thèse de doctorat : *Recherches expérimentales sur l'action de quelques médicaments* (1835)  
Lieu d'exercice : Paris (56 rue de Provence)

---

**BERAUD, BRUNO JACQUES**

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1823 à Monteux (Vaucluse)  
Admis à la Société le 4 février 1848 — Correspondant le 23 mars 1849  
Externe en 1846 — Interne en 1847  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1848  
Thèse de doctorat : *Essai sur le cathétérisme du canal nasal ; nouveau procédé* (1854)  
Thèse d'agrégation en chirurgie : *Maladies de la prostate* (1857)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de SERRES à la chaire de médecine opératoire, 1854-1856)  
Chirurgien du Bureau central en 1859 — Chirurgien des hôpitaux en 1861  
Lieu d'exercice : Paris (8 rue des Fossés Saint-Victor ; boulevard de Sébastopol)

---

**BERCIOUX, SYLVAIN LEON**

Né le 3 mai 1829 à Issoudun (Indre)  
Admis à la Société en 1857 — Correspondant en 1858



Externe vers 1853 — Interne en 1855  
Thèse de doctorat : *Étude sur les luxations du pied* (1858)  
Lieu d'exercice : Bourges (Cher)

---

**BERGERON, ETIENNE JULES**

Né le 27 août 1817 à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne) — Mort le 5 décembre 1900 à Paris  
Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant en 1847  
Externe en 1839 — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *De l'éléphantiasis des parties génitales* (1845)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 4 avril 1865. Secrétaire annuel de 1879 à 1882. Président pour 1885. Secrétaire perpétuel de 1887 à 1900)  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue du Paradis-Poissonnière ; 75 rue Saint-Lazare ; 157 boulevard Haussmann)

---

**BERGERON, ALBERT**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1879  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *Le chloroforme dans la chirurgie des enfants* (1874)  
Aide de laboratoire des cliniques de la Charité (1878-1883)

---

**BERNARD, CHARLES PAUL**

Né le 1<sup>er</sup> mars 1822 à Rennes (Ille-et-Vilaine)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 2 mars 1849  
Externe en 1840 et à nouveau en 1843 — [Interne provisoire en 1842 et 1844] — Interne en 1845 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *Études sur la menstruation* (1848)  
Lieu d'exercice : Paris (18 rue de la Sourdière ; 7 rue du Marché Saint-Honoré)

---

**BERNUTZ, GUSTAVE LOUIS RICHARD**

Né le 21 janvier 1819 à Sedan (Ardennes) — Mort le 9 décembre 1887 à Sedan (Ardennes)  
Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Correspondant en 1851  
Externe en 1842 — Interne en 1843  
Thèse de doctorat : *Recherches sur les hernies graisseuses* (1846)  
Médecin du Bureau central en 1850 — Médecin des hôpitaux en 1854  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 28 mai 1872)  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue de l'Université ; 7 bis rue des Saints-Pères)

---

**BEROUD, JEAN BAPTISTE MARIE FELIX ERNEST**

Né le 16 avril 1817 à Nantua (Ain)  
Admis à la Société le 4 mars 1840 — Correspondant en 1841  
Externe en 1838 — Interne à Charenton  
Thèse de doctorat : *De l'emphysème pulmonaire* (1842)  
Lieu d'exercice : Nantua (Ain)

---

**BERTHOLLE, JOSEPH THEOPHILE**

Né le 28 mars 1828 à Cunfun (Aube)  
Admis à la Société en 1856 — Correspondant le 23 novembre 1860  
Externe en 1851 — Interne en 1854  
Thèse de doctorat : *Du mode d'action des muscles dans l'étranglement herniaire et de l'emploi du chloroforme et de la syncope comme adjuvants du taxis* (1858)  
Lieu d'exercice : Paris (61 avenue des Ternes ; 16 rue de Tilsit ; 14 avenue Mac Mahon)

---

**BERTON, DELPHIN AUGUSTE**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1803 à Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société le 15 avril 1830 — Correspondant avant 1835

Externe en 1826 — Interne en 1827

Thèse de doctorat : *Dissertation sur les différences que présente la pneumonie chez l'enfant, l'adulte et le vieillard* (1830)

Lieu d'exercice : Paris (67 rue Saint-Louis du Marais)

---

**BERTRAND**, EDMÉ BERNARD JOSEPH

Admis à la Société le 18 décembre 1835 — Correspondant en 1837

Externe en 1830 — Interne en 1832

Thèse de doctorat : *Sur un cas rare de mort subite* (1839)

Lieu d'exercice : Province

---

**BETBEZE**, DOMINIQUE HENRI

Mort en 1866

Admis à la Société en 1866

Externe en 1861 — Interne en 1865

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BIDARD-HUBERDIÈRE**, PIERRE ÉMILE

Né le 27 octobre 1826 à Loulay l'Abbaye (Orne)

Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Correspondant en 1864

Externe en 1849 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *De la synovite tendineuse chronique ou fungus des gaines synoviales* (1858)

Lieu d'exercice : Paris (11 puis 9 rue de Suresnes)

---

**BIDAU**, JEAN LAURENT JULES

Mort en 1849

Admis à la Société le 2 février 1849

Externe en 1848

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BIDAULT**, LOUIS FRANÇOIS DESIRE

Né le 15 avril 1820 à Sacquenville (Eure)

Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1842 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Recherches sur les concrétions sanguines des veines* (1845)

Lieu d'exercice : Évreux (Eure)

---

**BIGNON**, LOUIS LEOPOLD

Né le 30 décembre 1827 à La Ferté-Macé (Orne)

Admis à la Société le 9 décembre 1853 — Correspondant en 1855

Externe vers 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Des perforations spontanées de l'estomac* (1854)

Lieu d'exercice : La Ferté-Macé (Orne)

---

**BIGOT**, ISIDORE FRANÇOIS

Né le 11 avril 1819 à Chesne (Eure)

Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1843

Thèse de doctorat : *Recherches sur la compression de la moelle épinière par les épanchements rachidiens* (1845)

Lieu d'exercice : Evreux (Eure)

---

**BINET**, JEAN LAURENT ALFRED

Né le 7 juin 1829 à Naples

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1858

Externe vers 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Essai sur les varices et les plaies des lymphatiques superficiels* (1858)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**BLACHEZ, PAUL FRANÇOIS**

Né le 19 décembre 1827 à Paris

Admis à la Société le 11 décembre 1857 — Honoraire en 1866

Externe en 1848 et à nouveau en 1851 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Étude sur la diathésentérie. Considérations sur les troubles fonctionnels du foie dans cette affection* (1858)

Agrégé en 1866. Thèses d'agrégation en médecine : De l'ictère grave (1860), De la stéatose (1866)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUILLAUD à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Charité, 1871)

Médecin du Bureau central en 1866 — Médecin des hôpitaux en 1870

Lieu d'exercice : Paris (131 boulevard Saint-Germain)

---

**BLAIN, M. CH. ARMAND**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant à une date inconnue (avant 1874)

Externe vers 1870 — Interne en 1873

Thèse de doctorat : *Des éliminations critiques dans les affections puerpérales et de leur valeur pronostique* (1873)

Lieu d'exercice : Bernay (Eure)

---

**BLANCHE, ANTOINE ÉMILE MANUEL**

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1820 à Paris — Mort le 15 août 1893 à Paris

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)

Externe en 1843 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *Du cathétérisme oesophagien chez les aliénés* (1848)

Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 16 juillet 1878)

Lieu d'exercice : Passy (Seine) ; Paris (15 rue des Fontis)

---

**BLANCHET, ALEXANDRE LOUIS PAUL**

Né le 16 janvier 1817 à Saint-Lô (Manche)

Admis à la Société le 26 janvier 1842 — Correspondant en 1844

Externe en 1838

Thèse de doctorat : *De la lithotritie ; de l'influence de l'âge dans les applications et les résultats de cette opération* (1842)

Lieu d'exercice : Paris (23 rue de Gramont)

---

**BLEU, EUGENE GILBERT**

Né le 24 mai 1823 à Dammartin (Seine-et-Marne)

Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant le 4 février 1848

Externe en 1844 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *Quelques réflexions sur les causes et le traitement des fractures non consolidées* (1848)

Lieu d'exercice : Seine-et-Marne

---

**BODART, PIERRE FRANÇOIS LOUIS**

Né le 24 août 1816 à Calais (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 23 août 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1839 et 1840]— Interne en 1841

Thèse de doctorat : *Des perforations du caecum et de celles de l'appendice coecal* (1844)

Lieu d'exercice : Calais (Pas-de-Calais)

---

**BOECHAT, PIERRE A.**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant à une date inconnue avant 1874

Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *Recherches sur la structure normale du corps thyroïde* (1873)

Lieu d'exercice : Fribourg (Suisse)

---

**BONNEFOUS, CHARLES MARIE**

Né le 12 février 1819 à Figeac (Lot)

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1841 — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *Propositions d'hygiène et de thérapeutique* (1845)

Lieu d'exercice : Figeac (Lot)

---

**BONNET, DELPHIN NAPOLEON**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1804 à Ayrion (Vienne) — Mort le 16 mai 1883 à Poitiers (Vienne)

Admis à la Société le 11 juin 1829 — Correspondant avant 1835

Externe en 1825 — [Interne provisoire en 1826 et 1827] — Interne en 1828

Thèse de doctorat : *De l'étranglement de l'intestin dans la cavité abdominale* (1830)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de chirurgie, 24 février 1846)

Lieu d'exercice : Poitiers (Vienne)

---

**BORDET, PHILIBERT**

Né le 19 août 1806 à Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Admis à la Société le 24 février 1836 — Correspondant en novembre ou décembre 1836

Externe en 1835

Thèse de doctorat : *De l'épilepsie* (1836)

Lieu d'exercice : Lorient (Morbihan) ; Paris (63 rue Sainte-Anne ; 47 rue Neuve Saint-Augustin)

---

**BORDIER, ARTHUR**

Né le 3 mai 1841 à Saint-Calais (Sarthe)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1868

Externe en 1862 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *Des nerfs vaso-moteurs ganglionnaires* (1868)

Lieu d'exercice : Paris (28 rue Billault)

---

**BORNET, JEAN**

Mort en 1846

Admis à la Société le 13 décembre 1843

Externe en 1842 — Interne en 1843

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BOSCREDON, ANTOINE VICTOR**

Né le 27 juillet 1827 à Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne)

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1855

Externe en 1851 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Hémorragie méningée spinale* (1855)

Lieu d'exercice : Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne)

---

**BOTREL, JACQUES PIERRE**

Né le 21 mai 1819 à Pleudihen (Côtes-du-Nord)

Admis à la Société le 2 juin 1848 — Correspondant le 4 avril 1851 (par décision du Comité)

Externe en 1845 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *De la chorée considérée comme affection rhumatismale* (1850)

Lieu d'exercice : Province

---

**BOTTENTUIT, EUGENE LEON**

Né le 9 janvier 1842 à Rouen (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société en 1869 — Correspondant en 1882  
Externe en 1863 — Interne en 1867  
Thèse de doctorat : *Des gastrites chroniques* (1869)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**BOTTU-DESMORTIERS, THEOPHILE**

Né le 27 mars 1810 à Lassey (Mayenne)  
Admis à la Société à une date inconnue avant 1835 — Correspondant à une date inconnue avant 1835  
Externe en 1831 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques altérations locales du nerf radial, la paralysie qu'elles occasionnent et les moyens de traitement qui lui sont applicables* (1834)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**BOUCHACOURT, ANTOINE JEAN EMMANUEL**

Né le 3 janvier 1812 à Lyon (Rhône) — Mort le 6 octobre 1898 à Lyon (Rhône)  
Admis à la Société le 28 février 1838 — Correspondant le 10 mars 1841  
Thèse de doctorat : *Observations, expériences et propositions sur quelques points de physiologie et de pathologie chirurgicale* (1836)  
Professeur à l'Ecole de Médecine de Lyon (Chaire des accouchements et maladies des femmes et enfants, 1856-1877)  
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 23 juillet 1889. Associé national, 24 avril 1894)  
Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**BOUCHER, PAUL LOUIS**

Né le 13 février 1841 à Corbeil (Seine-et-Oise)  
Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1868  
Externe en 1862 — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *Étude sur les kystes congénitaux du cou* (1868)  
Lieu d'exercice : Corbeil (Seine-et-Oise)

---

**BOUCHER DE LA VILLE-JOSSY, PAUL**

Admis à la Société en 1840 — Correspondant le 6 juillet 1849  
Externe en 1837 et à nouveau en 1839 — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *Quelques réflexions sur l'action physiologique du sulfate de quinine à haute dose en général, et en particulier dans le traitement de la fièvre typhoïde* (1846)  
Médecin du Bureau central en 1854 — Médecin des hôpitaux en 1855  
Lieu d'exercice : Paris (21 rue de Trévise)

---

**BOUCHET, JEAN EDOUARD**

Admis à la Société le 12 août 1840 — Correspondant en 1841  
Externe vers 1839 — [Interne provisoire en 1840]  
Thèse de doctorat : *Des symptômes de l'ictère spasmodique* (1840)

---

**BOUCHOT-PLAINCHANT, CHARLES GABRIEL**

Né le 19 septembre 1804 à Decize (Nièvre)  
Admis à la Société le 22 avril 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1826 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1828  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1830)  
Lieu d'exercice : Moulins (Allier)

---

**BOUDRIE, DOMINIQUE**

Né le 12 février 1807 à Gemel (Corrèze)

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1835

Externe en 1831 — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie pratiques* (1835)

Lieu d'exercice : Tulle (Corrèze)

---

**BOURCERET, HIPPOLYTE JACQUES FRANÇOIS**

Mort en mars 1849

Admis à la Société le 4 février 1848

Externe en 1845 — Interne en 1847

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BOURCY, PASCAL ÉMILE**

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1829 à Néré (Charente-Inférieure)

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1855

Externe en 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Recherches cliniques expérimentales sur les fractures de la jambe* (1855)

Lieu d'exercice : Province

---

**BOURDON, EMMANUEL**

Admis à la Société en 1871 — Correspondant après 1879

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Des anaplasties périnéo-vaginales dans le traitement des prolapsus de l'utérus, des cystocèles et des rectocèles* (1875)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

**BOURGEOIS, ERNEST LOUIS**

Admis à la Société en 1870 — Correspondant en 1870

Externe vers 1864 — Interne en 1867

Thèse de doctorat : *De la congestion pulmonaire simple* (1870)

---

**BOURGOING, JULES MARIE VICTOR**

Mort en avril 1842

Admis à la Société le 23 mars 1842

Externe en 1840 — Interne en 1841

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**BOURGOUGNON, MICHEL RENE**

Né le 30 avril 1820 à Saint-Aignan (Loir-et-Cher)

Admis à la Société le 21 novembre 1838 — Correspondant en 1840

Externe en 1835

Thèse de doctorat : *Recherches sur les mouvements du cerveau* (1839)

Lieu d'exercice : Montrichard (Loir-et-Cher)

---

**BOURREAU, FELIX THEODORE**

Né le 26 mai 1826

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1860

Externe vers 1850 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *De l'emphysème primitif ou spontané dans les fractures de membres* (1856)

Lieu d'exercice : Paris (16 puis 9 rue Mazagran)

---

**BOURSIER, PIERRE ADOLPHE**

Né le 21 octobre 1821 à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)

Admis à la Société le 4 février 1848 — Correspondant en 1851

Externe en 1844 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *De la chlorose et de l'anémie ; particulièrement sur le diagnostic de ces affections générales et constitutionnelles* (1848)

Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**BOUSSEAU, JEAN BAPTISTE AUGUSTE**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant à une date inconnue avant 1874

Externe vers 1864 — Interne vers 1867

Thèse de doctorat : *Des rétinites secondaires ou symptomatiques* (1868)

Lieu d'exercice : Cholet (Maine-et-Loire)

---

**BOUSSI, PAUL**

Né le 30 septembre 1820 à Thouars (Deux-Sèvres)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1847

Externe en 1842 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *Des maladies de la cornée* (1847)

Lieu d'exercice : Bressuire (Deux-Sèvres)

---

**BOYER, LUCIEN ALPHONSE HILAIRION**

Né le 24 novembre 1808 à Turin (Royaume de Piémont-Sardaigne)

Admis à la Société en 1835 — Correspondant en 1840

Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Du vomissement comme moyen thérapeutique* (1836)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des diathèses au point de vue chirurgical* (19 juillet 1847)

Chef de clinique médicale en 1837

Lieu d'exercice : Paris (17 quai Malaquais ; 16 rue de l'Odéon)

---

**BOYER, JOSEPH**

Né le 26 octobre 1820 à Digne (Hautes-Alpes)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1847 — Exclu en 1850

Externe en 1843 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *Du phlegmon des ligaments larges* (1848)

Lieu d'exercice : Draguignan (Var)

---

**BRAIVE, AUGUSTE FREDERIC**

Né le 22 avril 1804 à Nantes (Loire-Inférieure)

Admis à la Société en 1830 — Correspondant avant 1835

Externe en 1825 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1828

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1831)

Lieu d'exercice : Paris (13 rue de Jussienne)

---

**BRESMARD, LOUIS ANDRE**

Né le 1<sup>er</sup> avril 1814 à Noyon (Oise)

Admis à la Société le 19 juin 1838 — Correspondant en 1842

Externe en 1836 — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Parallèle entre différentes méthodes de traitement de la lèpre et du psoriasis* (1842)

Lieu d'exercice : Arras (Pas-de-Calais)

---

**BRUN, LOUIS AUGUSTE**

Né le 30 octobre 1807 à Versoix (Genève, Suisse)

Admis à la Société le 15 avril 1830 — Correspondant avant 1835

Externe en 1829 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Dissertation sur une espèce particulière de tumeur fistuleuse stercorale de l'ombilic* (1834)

Lieu d'exercice : Paris (9 rue de Rougemont ; 25 puis 23 rue d'Aumale)

---

**BUISSON, ADRIEN STANISLAS**

Né le 3 septembre 1828 à Paris

Admis à la Société le 5 décembre 1851 — Correspondant en 1852

Externe vers 1847 — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *De l'ostéomalacie ; relation de deux cas nouveaux* (1851)

Lieu d'exercice : Paris (205 rue Saint-Antoine)

---

**BURGUIERES, LEONARD ÉDOUARD EDMOND**

Né le 3 février 1814 à Paris

Admis à la Société en 1837 — Correspondant le 10 février 1841

Membre du Comité en 1840

Externe en 1835 — Interne en 1837

Thèse de doctorat : *Des vices de conformation des orifices du cœur* (1841)

Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en médecine : *De la maladie* (9 mai 1844)

Lieu d'exercice : Paris (24 rue de Luxembourg)

---

**CADET DE GASSICOURT, CHARLES JULES ERNEST**

Né le 31 octobre 1826 à Paris — Mort le 11 juin 1900 à Sèvres (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1861

Externe vers 1850 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Recherches sur la rupture des kystes hydatiques du foie à travers la paroi abdominale et dans les organes voisins* (1856)

Médecin du Bureau central en 1865 — Médecin des hôpitaux en 1868

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 3 juin 1890. Secrétaire annuel de 1892 à 1897)

Lieu d'exercice : Paris (108 puis 175 puis 376 rue Saint-Honoré ; 40 boulevard Haussmann)

---

**CADIAT, OSCAR LOUIS MARIE**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1877

Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *Étude sur l'anatomie normale et les tumeurs du sein chez la femme* (1875)

Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en anatomie et en physiologie : *Cristallin, Anatomie et développement, usages et régénérations* (1875)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de ROBIN à la chaire d'histologie, 1877)

Lieu d'exercice : Paris

---

**CAFFE, PAUL LOUIS BALTHASAR**

Né le 29 décembre 1803 à Chambéry (Savoie, Royaume de Piémont-Sardaigne)

Admis à la Société en 1831 — Correspondant le 26 novembre 1835

Externe en 1827 — Interne en 1829

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie et d'institut médical* (1833)

Lieu d'exercice : Paris (49 rue de la Ferme des Mathurins)

---

**CAHEN, MAYER**

Né le 20 janvier 1823 à Paris

Admis à la Société le 24 mai 1844 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)

Membre du Comité en 1846

Externe en 1842 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *De la néphrite albumineuse chez les femmes enceintes* (1846)

Chef de clinique des accouchements en 1851

Lieu d'exercice : Paris (42 rue de Paradis Poissonnière; 17 rue Bleue)

---

**CALLE, JEAN**



Né le 7 août 1811 à Padirac (Lot)  
Admis à la Société le 20 août 1835 — Correspondant en 1838  
Externe en 1834  
Thèse de doctorat : *Des influences de la grossesse sur les fonctions de l'économie* (1836)  
Lieu d'exercice : Padirac (Lot)

---

**CAMBERNON, FELIX FRANÇOIS**

Admis à la Société le 9 août 1837 — Correspondant en 1843  
Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836  
Thèse de doctorat : *Considérations sur les polypes de l'utérus* (1840)  
Lieu d'exercice : Granville (Manche)

---

**CAMPANA, JOSEPH CESAR**

Né le 13 octobre 1831 à Bastia (Corse)  
Admis à la Société le 11 décembre 1857 — Honoraire en 1866  
Externe en 1856 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Considérations nouvelles sur l'origine de l'hypertrophie et de la dilatation du cœur* (1861)  
Lieu d'exercice : Paris (6 rue d'Alger ; 38 rue Pierre Charron)

---

**CAMPBELL, CHARLES JAMES**

Né le 31 octobre 1820 à Stapleton Park (Angleterre)  
Admis à la Société le 19 décembre 1845 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)  
Externe en 1842 — [Interne provisoire en 1843] — Interne en 1844  
Thèse de doctorat : *De l'accouchement des femmes qui meurent à une époque avancée de la grossesse* (1849)  
Chef de clinique des accouchements en 1853  
Lieu d'exercice : Paris (14 rue Neuve de l'Université ; 21 puis 24 rue Royale Saint-Honoré)

---

**CAMPENON, VICTOR ADRIEN**

Admis à la Société en 1872 — Correspondant après 1882  
Externe vers 1867 — Interne en 1870  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1875 — Prosecteur de la Faculté en 1878  
Thèse de doctorat : *Recherches anatomiques et cliniques sur l'entorse des ankyloses* (1879)  
Agrégé en 1883. Thèse d'agrégation en médecine : *Du redressement des membres par l'ostéotomie* (1883)  
Chef de clinique chirurgicale en 1880  
Chirurgien du Bureau central en 1884 — Chirurgien des hôpitaux en 1890  
Lieu d'exercice : Paris (83 puis 52 rue des Saints-Pères)

---

**CAMUS, MARIE JOSEPH NAPOLEON**

Né le 1<sup>er</sup> février 1806 à Senantes (Oise)  
Admis à la Société le 1<sup>er</sup> avril 1830 — Correspondant en 1837  
Externe en 1827 — Interne en 1831  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la douleur* (1834)  
Thèses d'agrégation en chirurgie : Les abcès métastatiques sont-ils le résultat de la phlébite ou de la résorption purulente ? Décrire les caractères et le traitement de ces abcès (29 août 1835), Des moyens hémostatiques (23 janvier 1838)  
Lieu d'exercice : Paris (20 rue Coquillière)

---

**CANUET, LOUIS ÉMILE**

Né le 6 mai 1827 à Paris  
Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Correspondant le 1<sup>er</sup> décembre 1854  
Externe en 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *De l'influence du système nerveux dans les maladies cutanées* (1855)  
Lieu d'exercice : Paris (39 rue de la Ville-l'Évêque ; 34 rue de Penthièvre ; 5 rue Cambacérès)

---

**CARESME, AIME ALBERT**

Né le 13 décembre 1834 à Amiens (Somme)  
Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1869  
Externe en 1856 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Recherches cliniques relatives à l'influence de la grossesse sur la phlébite pulmonaire* (1866)  
Lieu d'exercice : Paris (16 rue de la Fidélité)

---

**CARON, JULES DANIEL**

Né le 25 novembre 1815 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)  
Admis à la Société le 18 mai 1842 — Correspondant en 1844  
Externe en 1840 — Interne en 1842  
Thèse de doctorat : *Du traitement de la pneumonie des vieillards* (1844)  
Lieu d'exercice : Bolbec (Seine-Inférieure)

---

**CARRON DU VILLARS, CHARLES JOSEPH FREDERIC**

Né en 1801 (en Savoie ?) — Mort en 1860  
Admis à la Société le 30 décembre 1830 — Correspondant avant 1835  
Études à Turin (sous l'égide de Luigi Rolando)  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'apoplexie* (1825)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**CASTIAUX, JULES CHARLES C.**

Né le 14 août 1841 à Lille (Nord)  
Admis à la Société en 1872 — Correspondant en 1873  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *Documents pour servir à l'étude de la méthode aspiratrice* (1873)  
Lieu d'exercice : Lille (Nord)

---

**CAUCHOIS, CHARLES AUGUSTIN SYLVAIN**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1873  
Externe vers 1869 — Interne en 1872  
Thèse de doctorat : *Sur la pathogénie des hémorragies traumatiques secondaires* (1873)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**CAUSIT, OCTAVE GUILLAUME**

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1867  
Externe vers 1863 — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *Étude sur les polypes du larynx chez les enfants et en particulier sur les polypes congénitaux* (1867)  
Lieu d'exercice : Castillon-sur-Dordogne (Gironde)

---

**CAVASSE, AUGUSTE JOSEPH**

Né le 7 mars 1833  
Admis à la Société en 1856 — Correspondant en 1862  
Externe vers 1853 — Interne en 1855  
Thèse de doctorat : *Essai sur les fractures traumatiques des cartilages du larynx* (1859)  
Lieu d'exercice : Paris (20 boulevard Saint-Denis) ; Le Cannet (Vaucluse)

---

**CHALVET, PIERRE**

Né le 3 décembre 1830 à Alleuse (Cantal) — Mort en 1871  
Admis à la Société le 24 août 1860

Externe en 1856 — Interne en 1859

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'influence de l'hygiène dans la pathogénie et dans le traitement des plaies* (1863)

Agrégé en 1869. Thèse d'agrégation en médecine : *Physiologie pathologique de l'inflammation* (1869)

Lieu d'exercice : Paris (25 rue des Gravilliers)

---

**CHAMBERT, PIERRE PAUL JULES**

Né le 20 août 1812 à Grisolles (Tarn-et-Garonne)

Admis à la Société le 16 août 1837 — Correspondant en 1841

Externe en 1836 — Interne à Charenton

Thèse de doctorat : *Comment reconnaître si la chlorite de potasse contient du chlorure de potassium ?* (1839)

Lieu d'exercice : Paris (rue Neuve des Petits Champs)

---

**CHAPELLE, ANTOINE**

Né le 27 décembre 1818 à Boussinet (Charente)

Admis à la Société le 3 avril 1846 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)

Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *De l'alimentation chez l'homme* (1847)

Lieu d'exercice : Angoulême (Charente)

---

**CHAPPOTIN DE SAINT-LAURENT, PIERRE LOUIS EDME FREDERIC**

Né le 8 décembre 1813 à Paris

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1840 — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *Des évasions et des ulcérations simples du col de l'utérus* (1847)

Lieu d'exercice : Paris (52 rue des Saints-Pères ; 14 rue de Beaune ; 16 rue Neuve de l'Université)

---

**CHAPSAL, LEONARD FILIAS**

Né le 4 février 1821 à Limoges (Haute-Vienne)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1851

Externe en 1843 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *De l'étranglement dans les hernies* (1848)

Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne) ; Paris (4 rue du Port Saint-Ouen)

---

**CHARCELAY-LAPLACE, LOUIS JULES**

Né le 30 octobre 1809 à Chatillon-sur-Indre (Indre) — Mort en 1893

Admis à la Société en 1835 — Correspondant en 1837

Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Maladies du cœur* (1836)

Professeur à l'École secondaire de Médecine de Tours

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 24 février 1846)

Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire)

---

**CHARCOT, JEAN MARTIN**

Né le 29 novembre 1825 à Paris — Mort le 16 août 1893 aux Settons (Nièvre)

Admis à la Société le 16 mars 1849 — Correspondant en 1858 — Honoraire en 1873

Président de la Société anatomique en 1873

Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1848] — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Études pour servir à l'histoire de l'affection décrite sous les noms de goutte asthénique primitive, nodosité des jointures, rhumatisme articulaire chronique, etc.* (1853)

Agrégé en 1860. Thèses d'agrégation en médecine : De l'expectation en médecine (1857), De la pneumonie chronique (1860)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie pathologique, 1873-1881. Chaire de clinique des maladies du système nerveux à la Salpêtrière, 1882-1893)  
Chef de clinique médicale en 1853  
Médecin du Bureau central en 1857 — Médecin des hôpitaux en 1861  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 15 avril 1873)  
Lieu d'exercice : Paris (17 rue Jacob ; 6 cité Trévisse ; 17 quai Malaquais)

---

**CHARNAL, CLAUDE ANTOINE**

Né le 27 octobre 1828  
Admis à la Société le 4 janvier 1856 — Correspondant en 1861  
Externe en 1852 — Interne en 1855  
Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur les rétrécissements cicatriciels de la trachée, consécutifs aux ulcérations de ce conduit* (1859)  
Lieu d'exercice : Paris (26 boulevard de Bonne-Nouvelle)

---

**CHASSIN, GUILLAUME**

Né le 3 janvier 1826 à Verteillac (Dordogne)  
Admis à la Société le 13 juillet 1850 — Correspondant le 17 avril 1852 (par décision du Comité)  
Externe vers 1850  
Thèse de doctorat : *Des fractures de la rotule et de leur traitement, suivi de quelques considérations pour le traitement des fractures de la clavicule par un nouveau procédé* (1852)  
Lieu d'exercice : Province

---

**CHAVIGNEZ, JEAN JOACHIM**

Né le 20 mars 1810 à Excideuil (Dordogne)  
Admis à la Société en novembre ou décembre 1836 — Correspondant en 1840  
Externe en 1834 et à nouveau en 1837  
Thèse de doctorat : *Dans quels sens et comment surviennent les luxations de la rotule, quels en sont les signes et le traitement* (1838)  
Lieu d'exercice : Excideuil (Dordogne)

---

**CHAVOIX, JEAN BAPTISTE**

Né le 26 août 1805 à Excideuil (Dordogne)  
Admis à la Société le 15 mars 1827 — Correspondant en 1827  
Thèse de doctorat : *Essai sur la migraine* (1827)  
Lieu d'exercice : Excideuil (Dordogne)

---

**CHEDEVERGNE, ANTOINE SAMUEL**

Né le 27 juillet 1834 à Monts-sur-Guesnes (Vienne) — Mort le 9 février 1902 à Poitiers (Vienne)  
Admis à la Société le 17 janvier 1862 — Correspondant en 1865  
Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *De la fièvre typhoïde et de ses manifestations congestives vers les principaux appareils de l'économie (cerveau, moelle, poumons, etc.)* (1864)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 3 juillet 1888)  
Lieu d'exercice : Poitiers (Vienne)

---

**CHENEVIÈRE, ALFRED ÉDOUARD**

Né à Genève (Suisse) — Mort en 1839  
Admis à la Société le 3 juillet 1839  
Externe en 1838 — Interne en 1839  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**CHENIEUX, FRANÇOIS**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant avant 1874  
Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *Des abcès par congestion ouverts dans les poumons ou les bronches. Recherches pour servir à l'histoire du Mal de Pott* (1873)  
Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**CHEVALET, HIPPOLYTE CONSTANT**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1877  
Externe vers 1867 — Interne en 1870  
Thèse de doctorat : *Des phlegmons angioleucitiques du membre supérieur* (1875)  
Lieu d'exercice : Paris (92 boulevard Malesherbes)

---

**CHOISY, GILBERT IRMA**

Né le 10 septembre 1806 à Chantelle (Allier)  
Admis à la Société en 1833 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833  
Thèse de doctorat : *Dissertation et propositions sur quelques points de pathologie* (1834)  
Lieu d'exercice : Chantelle (Allier)

---

**CLOQUET, LOUIS ANDRE ERNEST**

Né le 11 octobre 1818 à Paris — Mort le 23 mars 1854 à Téhéran (Perse)  
Admis à la Société le 28 avril 1841 — Correspondant en 1846  
Externe en 1840 — Interne en 1841  
Prosecteur des hôpitaux en 1843  
Thèse de doctorat : *De l'hématocèle vaginale* (1846)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger, 19 mai 1846)  
Lieu d'exercice : Téhéran (Perse)

---

**CODET, CAMILLE LEONARD JEAN JACQUES**

Né le 12 juillet 1830 à Saint-Junien (Haute-Vienne)  
Admis à la Société le 24 mars 1854 — Correspondant en 1855  
Externe vers 1850 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Du traitement du varicocèle* (1856)  
Lieu d'exercice : Province

---

**COEURDEROY, JEAN CHARLES ERNEST**

Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant le 25 mai 1849  
Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Aucune mention de thèse de doctorat (doctorat en Suisse ?)  
Lieu d'exercice : Lausanne (Suisse)

---

**COFFIN, PIERRE ÉMILE**

Né le 24 août 1821 à Dijon (Côte d'Or)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 27 mai 1852 (par décision du Comité)  
Externe en 1845 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *Études cliniques pour servir à l'histoire de la syphilis, du traitement mercuriel et des ulcérations du col* (1851)  
Lieu d'exercice : Paris (5 rue Saint-Thomas d'Enfer ; 17 puis 1 rue Soufflot)

---

**COLAS, NOËL ALBERT**

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1868  
Externe vers 1863 — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *De la contracture essentielle des extrémités et de ses rapports avec le rhumatisme* (1868)  
Lieu d'exercice : Chartres (Eure-et-Loir)

---

**COLIN, FELIX HIPPOLYTE**

Né le 29 août 1818 à Poilley (Manche)

Admis à la Société le 24 mai 1844 — Correspondant en 1847

Externe en 1843 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *Étude à l'œil nu sur la surface interne de l'utérus après l'accouchement, dans l'état physiologique, dans l'état pathologique, et en particulier dans la fièvre puerpérale* (1847)

Lieu d'exercice : Alfort (Seine-et-Oise)

---

**COLIN, FRANÇOIS EUGENE**

Né le 12 août 1825 à Billom (Puy de Dôme)

Admis à la Société le 28 décembre 1849 — Correspondant en 1852

Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur l'action thérapeutique des eaux sulfureuses de Saint-Antoine de Cugno (Corse)* (1852)

Lieu d'exercice : Billom (Puy de Dôme)

---

**COLOMBAT DE L'ISERE, MARC**

Né en 1797 — Mort en 1851

Admis à la Société le 10 décembre 1829 — Correspondant avant 1835

Thèse de doctorat : *Sur le bégaiement, ses causes, ses variétés, ses moyens curatifs* (Strasbourg, 1836)

Fondateur d'un Institut orthophonique (Pau, 1828). Créateur de la méthode orthophonique

---

**COMBESSIS, CHARLES APPOLINAIRE**

Né le 18 décembre 1826 à Beaugency (Loiret)

Admis à la Société le 13 février 1852 — Correspondant en 1854

Externe en 1847 — Interne en 1850

Thèse de doctorat : *Des causes qui facilitent ou retardent la consolidation des fractures chez les enfants* (1854)

Lieu d'exercice : Beaugency (Loiret)

---

**COMBETTE, ÉLEONOR**

Né le 1<sup>er</sup> juillet 1831 à Ornans (Doubs)

Admis à la Société le 14 avril 1831 — Correspondant en 1836

Externe en 1827 — [Interne provisoire en 1828] — Interne en 1829

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine* (1832)

Agrégé en 1838. Thèses d'agrégation en médecine : L'emploi topique des médicaments irritants est-il applicable au traitement des phlegmasies ? (16 juin 1835), Des règles à suivre dans l'appréciation des effets d'un agent thérapeutique (11 juillet 1838)

Médecin du Bureau central en 1841 — Médecin des hôpitaux en 1843

Lieu d'exercice : Paris (63 rue du Temple)

---

**COMIN, JOSEPH MARC EDMOND**

Né le 25 avril 1818 à Sos (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 30 décembre 1840 — Correspondant le 30 novembre 1842

Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840 et 1841]

Thèse de doctorat : *Du cancer des lèvres. Quelles en sont les conséquences et le traitement ?* (1842)

Lieu d'exercice : Sos (Lot-et-Garonne)

---

**CORDIER, ISIDORE HILAIRE ALEXIS**

Né le 30 septembre 1820 à Ribemont (Aisne)

Admis à la Société le 14 juin 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1841 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Des palpitations du cœur* (1845)

Lieu d'exercice : Saint-Quentin (Aisne)

---

**CORNILLON, JEAN**

Admis à la Société en 1870 — Correspondant en 1872

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *Des accidents des plaies pendant la grossesse et l'état puerpéral* (1872)

Lieu d'exercice : Vichy (Allier)

---

**CORVISART, LUCIEN FRANCIS RENE**

Né le 9 juin 1824 à Tonne-la-Longue (Meuse)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 11 mars 1850 (pour non paiement)

Externe en 1847 — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Contractures des extrémités* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (4 rue de Sèze ; Palais des Tuileries)

---

**COULON, AMEDEE**

Né le 3 janvier 1834 à Saint-Just-en-Chaussée (Oise)

Admis à la Société en 1858 — Correspondant le 7 juin 1862

Externe en 1855 — Interne en 1857

Thèse de doctorat : *Des fractures du coude chez les enfants (chirurgie, 1861), Quelques considérations sur la scrofule (médecine, 1861)*

Lieu d'exercice : Amiens (Somme) ; Éterpégny (Pas-de-Calais)

---

**CURTIS, THOMAS B.**

Admis à la Société en 1871 ou 1872 — Correspondant en 1872

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *Étude sur la dilatation des rétrécissements de l'urètre. Travail couronné par la commission du Prix Civiale pour l'année 1872* (1872)

Lieu d'exercice : Boston (États-Unis)

---

**CUSCO, ÉDOUARD GABRIEL**

Né le 23 septembre 1819 à Paris — Mort le 9 avril 1894 à Paris

Admis à la Société le 6 mars 1846 — Correspondant en 1855

Externe en 1839 et à nouveau en 1843 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1844

Aide d'anatomie de la Faculté en 1844 — Prosecteur de la Faculté en 1845

Thèse de doctorat : *Recherches sur différents points d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (1848)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'antéflexion et de la rétro-flexion de l'utérus* (25 mai 1852)

Chirurgien du Bureau central en 1849 — Chirurgien des hôpitaux en 1854

Membre de l'Académie de Médecine (Section de Médecine opératoire, 12 avril 1881)

Lieu d'exercice : Paris (10 rue Royale Saint-Honoré)

---

**DA COROGNA, LAZARD GABRIEL STILIANUS**

Né le 4 mars 1835 à Phira (Ile de Santorin, Grèce)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1867 ou 1868

Externe vers 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *De l'influence des émanations volcaniques sur les êtres organisés, particulièrement étudiée à Santorin pendant l'éruption de 1866* (1867)

Lieu d'exercice : Paris (19 avenue d'Orléans)

---

**DAGINCOURT, GUSTAVE ALFRED**

Né le 25 juin 1820 à Lusigny (Aube)

Admis à la Société le 22 mai 1846 — Correspondant le 16 novembre 1849

Externe en 1843 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *Des maladies du col de l'utérus* (1848)

Lieu d'exercice : Pprovince

---

**DAMASCHINO, FRANÇOIS THEODORE**

Né le 27 septembre 1840 à Paris — Mort le 22 décembre 1889 à Paris

Admis à la Société en 1864 — Correspondant entre 1875 et 1879  
Externe vers 1860 — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Des différentes formes de la pneumonie aiguë chez les enfants* (1867)  
Agrégé en 1872. Thèses d'agrégation en médecine : La pleurésie purulente (1869), De la tuberculose ; Étiologie tuberculeuse (1872)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant d'AXENFELD à la 2<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1873. 2<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1883-1889)  
Chef de clinique médicale en 1867  
Médecin du Bureau central en 1872 — Médecin des hôpitaux vers 1877  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 12 juin 1888)  
Lieu d'exercice : Paris (26 rue de l'Université)

---

**DANIEL-LACOMBE, FLORENT FREDERIC**

Né le 7 mai 1809 aux Pineaux (Vendée)  
Admis à la Société le 1<sup>er</sup> juin 1836 — Correspondant en 1837  
Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835 et 1836]  
Thèse de doctorat : *Considérations sur l'analogie et les différences qui existent entre l'apoplexie et le ramollissement du cerveau* (1836)  
Lieu d'exercice : Les Essarts (Vendée)

---

**DANJOY, JEAN LEON**

Né le 1<sup>er</sup> septembre 1833 à Saint-Pierre (Martinique)  
Admis à la Société le 25 janvier 1861 — Correspondant entre 1866 et 1869  
Externe en 1855 — Interne en 1858  
Thèse de doctorat : *De la phthisie pulmonaire dans ses rapports avec les maladies chroniques* (1862)  
Lieu d'exercice : Paris (34 rue de Londres)

---

**DARD, LAURENT EMILE**

Né en 1839 — Mort en 1866  
Admis à la Société en 1865  
Externe en 1861 — Interne en 1863  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**DARISTE, LOUIS ÉMILE**

Mort en 1838  
Admis à la Société le 20 avril 1836  
Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**DAUBEUF, GUSTAVE**

Né le 28 décembre 1825 à Normanville (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 19 juillet 1850 — Correspondant en 1852  
Externe en 1848 — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *De l'étranglement intestinal* (1852)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**DEBEAUVAIS, ACHILLE GUSTAVE**

Né le 27 septembre 1821 à Paris  
Admis à la Société le 19 décembre 1845 — Correspondant le 13 avril 1849  
Externe en 1843 — Interne en 1845 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *Cautérisation des bourrelets hémorroïdaux par le fer rouge* (1852)  
Chef de clinique médicale en 1854  
Lieu d'exercice : Paris (39 rue de Trévise)

---

**DEBROU, TOUSSAINT**



Né le 31 juillet 1813 à Pontivy (Morbihan) — Mort le 8 juillet 1897 à La Ferté-Saint-Aubin (Loir-et-Cher)

Admis à la Société le 17 février 1836 — Honoraire en 1842

Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1838 — Prosecteur de la Faculté en 1840

Thèse de doctorat : *Des muscles qui concourent aux mouvements du voile du palais* (1841)

Professeur à l'École secondaire de Médecine d'Orléans

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Orléans

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la section de chirurgie, 25 janvier 1848)

Lieu d'exercice : Orléans (Loiret)

---

#### **DECORI, COME**

Né le 18 avril 1834 à Valle (Corse)

Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1871 ou 1872

Externe vers 1860 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *Relation de l'épidémie de choléra de 1865 à l'Hôpital Saint-Antoine* (1866)

Lieu d'exercice : Paris (10 boulevard de Strasbourg)

---

#### **DECOUX, JEAN**

Né le 21 août 1809 à Treignac (Corrèze) — Mort le 22 février 1861 à Paris

Admis à la Société le 30 août 1837 — Correspondant le 24 janvier 1838

Externe en 1835

Thèse de doctorat : *Comment reconnaître le sulfate de zinc mélangé à la matière des vomissements ?* (1838)

Lieu d'exercice : Périgueux (Dordogne) ; Treignac (Corrèze)

---

#### **DECROZANT, PIERRE LOUIS**

Né le 29 juin 1814 à Fort-Royal (Martinique)

Admis à la Société le 23 août 1843 — Correspondant en 1844

Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840] — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *De l'embarras gastrique* (1844)

Lieu d'exercice : Pougues (Nièvre) ; Paris (38 rue de Sèvres)

---

#### **DEBEST DE LACROUZILLE, PIERRE ARMAND**

Né le 22 février 1837 à Périgueux (Dordogne)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1865

Thèse de doctorat : *De la péricardite hémorragique* (1865)

Lieu d'exercice : Périgueux (Dordogne)

---

#### **DEFOIX, PIERRE JACQUES**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1874

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Étude anatomo-physiologique sur les vaisseaux sanguins de l'intestin grêle* (1874)

Lieu d'exercice : Buenos-Aires (Argentine)

---

#### **DEGAILLE, AMAND FIDELE**

Né le 15 mars 1824 à Marcon (Sarthe)

Admis à la Société le 14 juin 1850 — Correspondant le 17 avril 1852 (Sur décision du Comité)

Externe en 1847 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *De l'étiologie et du traitement du pied-bot* (1850)

Lieu d'exercice : La Flèche (Sarthe)

---

#### **DEGUISE, FRANÇOIS CHARLES GUSTAVE**

Né le 17 mai 1816 à Charenton (Seine)

Admis à la Société le 15 juin 1842 — Correspondant le 21 novembre 1845  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *De la cyanose cardiaque, etc.* (1843)  
Chirurgien en chef de Charenton  
Lieu d'exercice : Saint-Maurice (Seine) ; Paris (1 rue Richer)

---

**DEHANNE, AUGUSTE EUGENE JOSEPH**

Né le 20 mars 1805 à Seviscourt (Luxembourg)  
Admis à la Société le 20 août 1829 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1826 et à nouveau en 1829 — [Interne provisoire en 1830]  
Thèse de doctorat : *Prédominances organiques relatives aux âges* (1831)  
Lieu d'exercice : Province

---

**DELASTRE, HIPPOLYTE CHARLES**

Né le 16 décembre 1814 à Paris  
Admis à la Société le 9 juin 1841 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)  
Externe en 1835 et à nouveau en 1838 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *Des névralgies de la face* (1843)  
Lieu d'exercice : Paris (21 rue Taitbout)

---

**DELBARRE, ALBERT**

Admis à la Société en décembre 1869 — Correspondant en 1870  
Externe en 1864 — Interne en 1867  
Thèse de doctorat : *De la dénudation des artères* (1870)  
Lieu d'exercice : Cambrai (Nord)

---

**DELESTRE, MARCEL GUSTAVE**

Né le 26 juin 1836 à Paris  
Admis à la Société le 22 juillet 1859 — Correspondant en 1861  
Externe en 1854 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Du ramollissement des gencives* (1861)  
Lieu d'exercice : Paris (14 rue Drouot)

---

**DELLERM, JEAN FELIX**

Né le 28 avril 1812 à Beaugas (Lot-et-Garonne)  
Admis à la Société le 28 février 1838 — Correspondant en 1841  
Externe en 1836  
Thèse de doctorat : *Peut-on démontrer entre la sclérotique et la choroïde une poche membraneuse comme le prétend Arnold ?* (1838)  
Lieu d'exercice : Saint-Pastour (Lot-et-Garonne)

---

**DELONJON DE LA GRANGE, ALEXANDRE JULES**

Né le 10 janvier 1814 à Tours (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société le 14 juin 1843 — Correspondant en 1845  
Externe en 1837 et à nouveau en 1840 — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *De l'ictère* (1845)  
Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire)

---

**DELPECH, AUGUSTE LOUIS DOMINIQUE**

Né le 3 août 1818 à Paris — Mort le 5 septembre 1880 à Paris  
Admis à la Société le 4 mai 1842 — Correspondant en 1856  
Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840] — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *Des spasmes musculaires idiopathiques et de la paralysie nerveuse essentielle* (1846)

Agrégé en 1852. Thèse d'agrégation en médecine : *De la fièvre* (15 mai 1847), *Des principes à observer pour la nomenclature des maladies* (6 avril 1852)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de DUMERIL à la 2<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1858)  
Chef de clinique médicale en 1846  
Médecin du Bureau central en 1852 — Médecin des hôpitaux en 1856  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 23 février 1864)  
Lieu d'exercice : Paris (108 rue du Bac ; 26 rue Barbet de Jouy)

---

**DEPERET-MURET, JEAN BAPTISTE JOSEPH AUGUSTE**

Né le 30 janvier 1814 à Limoges (Haute-Vienne)  
Admis à la Société le 20 décembre 1837 — Correspondant en 1839  
Externe en 1835  
Thèse de doctorat : *Quels sont les caractères et le traitement de l'inflammation, des ulcérations, et des taies de la cornée ?* (1838)  
Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**DEPUISAYE, CHARLES GABRIEL**

Né le 19 mars 1816 à Paris  
Admis à la Société le 28 avril 1841 — Correspondant en 1846  
Membre du Comité en 1843  
Externe en 1838 — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *De l'électricité considérée comme moyen thérapeutique* (1844)  
Lieu d'exercice : Paris (34 rue de Trévisse) ; Enghien (Seine-et-Oise)

---

**DEQUEVAUVILLIERS, JEAN FRANÇOIS**

Né le 2 juillet 1813 à Paris  
Admis à la Société le 24 mars 1841 — Correspondant en 1846  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *De la disposition aux hémorragies et des signes au moyen desquels on peut la prévoir* (1844)  
Lieu d'exercice : Paris (33 rue Saint-André des Arts)

---

**DESETANGS**

Admis à la Société le 5 janvier 1842 — Correspondant le 24 mai 1843

---

**DESIR, AIME PHILIPPE JOSEPH**

Né le 6 août 1807 à Valenciennes (Nord) — Mort en 1849  
Admis à la Société le 4 juin 1835 — Correspondant en 1843  
Externe en 1830 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *De la présence de l'albumine dans l'urine considérée comme phénomène et comme signe dans les maladies* (1835)  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue de la Chaussée d'Antin)

---

**DESNOS, LOUIS JOSEPH**

Né le 21 septembre 1828 à Alençon (Orne) — Mort le 12 janvier 1893 à Paris  
Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Correspondant en 1854  
Externe en 1849 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Sur quelques points des tumeurs cancéreuses pulsatiles et particulièrement sur leur diagnostic et leur traitement* (1855)  
Thèse d'agrégation en médecine : *De l'état fébrile* (1866)  
Médecin du Bureau central en 1863 — Médecin des hôpitaux en 1867  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 31 mai 1892)  
Lieu d'exercice : Paris (18 rue Neuve de l'Université ; 18 rue du Pré aux Clercs)

---

**DESORMEAUX, ANTONIN JEAN**

Né le 25 décembre 1815 à Paris

Admis à la Société le 31 janvier 1844 — Correspondant en 1862

Membre du Comité de 1844 à 1847

Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838 et 1839] — Interne en 1840

Thèse de doctorat : *Recherches sur la théorie élémentaire de la production des tissus accidentels* (1844)

Thèse d'agrégation en chirurgie : *Du traitement des kystes de l'ovaire* (30 mai 1852)

Chirurgien du Bureau central en 1850 — Chirurgien des hôpitaux en 1854

Lieu d'exercice : Paris (44 rue Neuve des Mathurins ; 8 rue des Saints-Pères ; 11 rue de Verneuil)

---

**DESRUELLES, CHARLES DOMINIQUE**

Né le 8 mai 1822 à Paris

Admis à la Société le 5 décembre 1851 — Correspondant en 1856

Externe en 1846 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *Des manifestations de la syphilis congénitale et particulièrement du pemphigus des enfants nouveaux-nés* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (6 rue Neuve des Augustins ; 6 rue Monsigny ; 19 rue des Moulins)

---

**DESRUELLES, HENRI LOUIS**

Mort en 1845

Admis à la Société en novembre 1844

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**DESSERTENNE, PIERRE ALPHONSE**

Mort en 1843

Admis à la Société le 14 juin 1843

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**DESTERNES, ANTOINE HIPPOLYTE**

Né le 22 mars 1822 à Moulins (Allier)

Admis à la Société le 2 juin 1848 — Exclu en 1851 (pour défaut de paiement)

Externe en 1843 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *De l'hystérie chez l'homme et de l'emploi des inhalations de chloroforme dans l'accès hystérique* (1850)

Lieu d'exercice : Paris (319 rue Saint-Denis ; 34 rue Laffitte ; 36 rue de la Chaussée d'Antin)

---

**DESTOUCHES, LOUIS DENIS ALFRED**

Né le 6 août 1823 à La Roche-Posay (Vienne)

Admis à la Société le 14 juin 1850 — Correspondant en 1855

Externe en 1845 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *Considérations sur les anévrismes en général et sur une variété d'anévrismes faux consécutifs en particulier* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (2 rue Colbert ; 21 rue de Cléry ; 32 rue du faubourg Poissonnière)

---

**DEVOUGES, HIPPOLYTE**

Admis à la Société en 1857 — Correspondant le 1<sup>er</sup> juillet 1859

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur la chirurgie comparée des membres supérieurs et inférieurs* (1859)

Lieu d'exercice : Corbeil (Seine-et-Marne)

---

**DIDION, FRANÇOIS ALEXIS JULES**

Né le 19 novembre 1827 à Metz (Meuse)  
Admis à la Société le 19 juillet 1850 — Correspondant le 13 février 1852  
Externe vers 1847 — Interne en 1849  
Thèse de doctorat : *De l'hémorragie cérébrale* (1852)  
Lieu d'exercice : Nancy (Meurthe)

---

**DIEULAFOY, PAUL GEORGES**

Né le 18 novembre 1839 à Toulouse (Haute-Garonne) — Mort le 16 août 1911 à Paris  
Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1871 ou 1872  
Externe vers 1864 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *De la mort subite dans la fièvre typhoïde* (1869)  
Agrégé en 1875. Thèses d'agrégation en médecine : *De la contagion* (1872), *Des progrès réalisés par la physiologie expérimentale dans la connaissance des maladies du système nerveux* (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1886-1896. 1<sup>e</sup> chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 1896-1910)  
Médecin du Bureau central en 1876 — Médecin des hôpitaux vers 1879  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 9 décembre 1890)  
Lieu d'exercice : Paris (38 avenue Montaigne)

---

**DIMEY, NICOLAS ALEXANDRE**

Né le 7 septembre 1820 à Cresnay (Haute-Marne)  
Admis à la Société le 4 février 1848 — Correspondant en 1851  
Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *Sémiologie de la cavité buccale* (1848)  
Lieu d'exercice : Montigny (Côte d'Or)

---

**DIONIS DES CARRIERE, ACHILLE VICTOR JUSTE**

Né le 2 septembre 1825 à Courtenay (Loiret)  
Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Correspondant en 1851  
Externe en 1847 — Interne en 1848  
Thèse de doctorat : *Études sur la myosite* (1851)  
Lieu d'exercice : Auxerre (Yonne)

---

**DODEUIL, CONSTANT MARIE TIMOLEON**

Né le 23 novembre 1839 à Ham (Somme)  
Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1865  
Externe en 1860 — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'altération sénile de la prostate et sur les valvules du col de la vessie* (1866)  
Lieu d'exercice : Ham (Somme)

---

**DOLBEAU, HENRI FERDINAND**

Né le 2 avril 1830 à Paris — Mort le 10 mars 1877 à Paris  
Admis à la Société le 9 décembre 1853 — Correspondant en 1865  
Externe en 1851 — Interne en 1852  
Aide d'anatomie de la Faculté vers 1855 — Prosecteur de la Faculté en 1857  
Thèse de doctorat : *Étude sur les grands kystes de la surface convexe du foie* (1856)  
Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'emphysème traumatique* (1860)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1868-1877)  
Chirurgien du Bureau central en 1859 — Chirurgien des hôpitaux en 1862  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 5 mars 1872)  
Lieu d'exercice : Paris (1 rue du Louvre)

---

**DONNE, MARIE FRANÇOIS ALFRED**

Né le 13 septembre 1801 à Noyon (Oise)

Admis à la Société le 18 juin 1835 — Correspondant en 1841

Thèse de doctorat : *Des globules du sang, du pus, du mucus et des humeurs de l'œil* (1831)

Thèses d'agrégation en médecine : De la part que peut avoir l'inflammation dans le développement des lésions dites organiques (16 août 1832), Du rôle que jouent les sympathies et les synergies dans les maladies (24 juin 1835)

Chef de clinique médicale en 1832

Lieu d'exercice : Paris (19 quai Malaquais ; 9 rue Serpente)

---

**DOYEN, OCTAVE**

Né le 25 mai 1831 à Reims (Marne)

Admis à la Société le 11 décembre 1857 — Correspondant en 1858

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Essai sur l'expectation* (1858)

Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**DUBOIS, ÉMILE AMABLE**

Né le 30 septembre 1820 à Pont-sur-Yonne (Yonne)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 9 février 1849

Externe vers 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *De l'hémorragie ombilicale après la chute d'un lardon* (1848)

Lieu d'exercice : Montfermeil puis Rosny-sous-Bois (Seine-et-Oise) ; Paris (9 rue Louis-le-Grand)

---

**DUBOIS, JULES**

Né le 29 mai 1826 à Abbeville (Somme)

Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Correspondant le 4 mars 1853

Externe vers 1845 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Des ganglions sympathiques du membre supérieur* (1853)

Lieu d'exercice : Abbeville (Somme)

---

**DUBREUIL, JULES**

Né le 26 octobre 1825 à Châteaudun (Eure-et-Loir)

Admis à la Société le 19 juillet 1850 — Correspondant en 1855

Externe en 1848 — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *De l'emploi du nitrate d'argent et du caustique Filhos dans le traitement des ulcérations de nature non cancéreuse du col de la matrice* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (11 rue d'Argenteuil ; 18 rue du Pont Louis-Philippe)

---

**DUBRUEIL, HENRI FRANÇOIS ALPHONSE**

Né le 26 janvier 1835 à Montpellier (Hérault)

Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1866

Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1863 — Prosecteur de la Faculté en 1864

Thèse de doctorat : *Des indications que présentent les luxations de l'astragale* (1864)

Agrégé en 1869. Thèses d'agrégation en chirurgie : De l'iridectomie (1866), Valeur relative des différents modes de traitement des plaies à la suite des opérations (1869)

Lieu d'exercice : Paris (12 rue du Pré aux Clercs) ; Montpellier (Hérault)

---

**DUBUC, LOUIS ALFRED**

Né le 25 avril 1836 à Iville (Eure)

Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1865

Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *Des syphilides malignes et précoces* (1864)

Lieu d'exercice : Paris (61 rue Notre Dame des Victoires ; 83 rue Taitbout)

---

**DUCHAPT, FRANÇOIS**

Né le 2 août 1805 à Bourges (Cher)  
Admis à la Société le 10 juin 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1828 — Interne en 1831  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1831)  
Lieu d'exercice : Province

---

**DUCHASSAING DE FONDS-BRESSEIN, JOSEPH AUGUSTE**

Né le 8 octobre 1820 au Moule (Gouadeloupe)  
Admis à la Société le 30 mai 1845 — Correspondant en 1846  
Externe en 1843 — Interne en 1844  
Thèse de doctorat : *Considérations sur l'état fébrile* (1845)  
Lieu d'exercice : Gouadeloupe

---

**DUCHAUSOY, AUGUSTE PHILIBERT**

Né le 28 février 1827 à Aumale (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 9 décembre 1853 — Correspondant en 1865  
Externe en 1851 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Essai pratique sur l'absorption des médicaments dans le choléra* (1854)  
Agrégé en 1857. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des kystes de la mâchoire* (1857)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de MALGAIGNE à la chaire d'opérations et appareils, 1864)  
Lieu d'exercice : Paris (1 rue Madame ; 3 rue du Canivet)

---

**DUCLOS, MICHEL**

Né le 15 décembre 1822 à Tours (Indre-et-Loire) — Mort le 15 décembre 1900 à Tours (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant le 4 janvier 1850<sup>409</sup>  
Externe en 1844 — Interne en 1845  
Thèse de doctorat : *Études cliniques pour servir à l'histoire des convulsions de l'enfance* (1847)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 26 mars 1889)  
Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire)

---

**DUCLOS, LOUIS NICOLAS HENRI**

Né le 16 septembre 1824 à Rouen (Seine-Inférieure) — Mort le 4 mars 1870 à Rouen (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 4 février 1848 — Correspondant en 1851  
Membre du Comité en 1849  
Externe en 1844 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *De la nomenclature médicale* (1849)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**DUCLOS, PIERRE ISIDORE**

Né le 14 septembre 1825 à Paris  
Admis à la Société le 31 juillet 1852 — Correspondant en 1855  
Externe en 1848 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *De quelques données fournies par les diverses attitudes du corps et des membres* (1854)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**DUCLUZAUX, LEONARD ADRIEN**

Né le 12 mars 1827 à Grignol (Dordogne)

---

<sup>409</sup> Nommé d'office correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement), avant d'être réintégré en tant qu'adjoint quelques temps après.

Admis à la Société le 13 février 1852 — Correspondant en 1853  
Externe vers 1850 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Du testicule cancéreux et du diagnostic des tumeurs du testicule* (1853)  
Lieu d'exercice : Sténay (Meuse)

---

**DUCROS, JEAN NUMA ANTOINE**

Né le 12 février 1810 à Marmande (Lot-et-Garonne)  
Admis à la Société le 18 avril 1838 — Correspondant en 1840  
Externe en 1832 — Interne en 1836  
Thèse de doctorat : *Cure radicale des hernies* (1840)  
Lieu d'exercice : La Réole (Gironde)

---

**DUFOUR, CHARLES FRANÇOIS ETIENNE THEODOSE**

Né le 12 janvier 1826 à Paris  
Admis à la Société le 7 février 1851 — Correspondant en 1859  
Membre du Comité en 1855 et 1856  
Externe en 1848 — [Interne provisoire en 1849] — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Étude sur la tuberculisation des organes génito-urinaires* (1854)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**DUFOUR, PIERRE ALBERT**

Né le 28 septembre 1825 à Saint-Sever (Landes)  
Admis à la Société le 31 juillet 1852 — Correspondant le 10 février 1854  
Externe en 1849 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *Observations cliniques sur divers points de pathologie* (1853)  
Lieu d'exercice : Paris (?)

---

**DUHAMEL, FRANÇOIS HONORE**

Né le 8 janvier 1821 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)  
Admis à la Société le 13 juillet 1849 — Correspondant en 1850  
Externe en 1844 — Interne en 1848  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la fièvre puerpérale* (1850)  
Lieu d'exercice : Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

---

**DUMENIL, LOUIS STANISLAS**

Né le 30 novembre 1823 à Fontaine-le-Bourg (Seine-Inférieure) — Mort le 5 septembre 1890 à Rouen (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 31 juillet 1852 — Correspondant en 1854  
Externe en 1848 — [Interne provisoire em 1849] — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Quelques points de l'histoire du lupus* (1854)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 2 juin 1885)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**DUMESNIL, ÉDOUARD JEAN BAPTISTE**

Né le 1<sup>er</sup> décembre 1812 à Coutances (Manche)  
Admis à la Société le 4 juillet 1838 — Correspondant en 1842  
Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *De l'inspection des urines, etc.* (1843)  
Lieu d'exercice : Province

---

**DUMON, I<sup>410</sup>**

---

<sup>410</sup> Deux étudiants nommés Dumon ont été nommés externes en 1843 et ont passé une thèse en 1845: Louis Adolphe (*Considérations sur l'emphysème et l'asthme*) et Gaston Oscar (*Des granulations et ulcérations du col de l'utérus*). Il est impossible d'identifier lequel des deux a été membre de la Société anatomique.



Admis à la Société le 24 mai 1844 — Correspondant en 1847  
Externe en 1843  
Thèse de doctorat en 1845  
Lieu d'exercice : Province

---

**DUMONT-PALLIER, VICTOR ALPHONSE AMEDEV**

Né le 8 mars 1826 à Honfleur (Calvados) — Mort le 13 janvier 1899 à Paris  
Admis à la Société en 1856 — Correspondant en 1864  
Externe en 1848 — Interne en 1853  
Thèse de doctorat : *De l'infection purulente et de l'infection putride, à la suite de l'accouchement* (1857)  
Chef de clinique médicale en 1860  
Médecin du Bureau central en 1866 — Médecin des hôpitaux en 1869  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 5 juillet 1892)  
Lieu d'exercice : Paris (7 rue Neuve des Capucins ; 24 rue de la Ferme des Mathurins)

---

**DUMOULIN, MARIE FRANÇOIS AUGUSTE**

Né le 15 juillet 1820 à Paris  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 16 novembre 1849  
Externe en 1842 — [Interne provisoire en 1843] — Interne en 1844  
Thèse de doctorat : *De la cachexie en général et de la cachexie syphilitique en particulier* (1848)  
Lieu d'exercice : Paris (3 rue de Buci)

---

**DUPLAY, SIMON EMMANUEL**

Né le 10 septembre 1836 à Paris — Mort le 16 janvier 1924 à Paris  
Admis à la Société le 5 décembre 1862 — Correspondant en 1867 ou 1868  
Externe vers 1856 — [Interne provisoire en 1858] — Interne en 1859  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1862 — Prosecteur de la Faculté en 1865  
Thèse de doctorat : *Des collections séreuses et hydatiques de l'aîne* (1865)  
Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la hernie ombilicale* (1866)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1880-1884. Chaire d'opérations et appareils, 1884-1890. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à Necker, 1890. 3<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Charité, 1890-1893. 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1893-1904)  
Chirurgien du Bureau central en 1867 — Chirurgien des hôpitaux en 1872  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 27 mai 1879)  
Lieu d'exercice : Paris (56 rue la Bruyère ; 10 rue Cambacérès)

---

**DUPRE<sup>411</sup>**

Né à Valence (Drôme)  
Admis à la Société le 10 juin 1830 — Correspondant en 1836  
Interne à Bourg (Ain)  
Thèse de doctorat en 1830  
Lieu d'exercice : Bourg (Ain)

---

**DURAND, JEAN BAPTISTE**

Né le 26 avril 1810 à Vendrennes (Vendée)  
Admis à la Société le 27 juin 1838 — Correspondant en 1845  
Externe en 1836 — Interne en 1838  
Thèse de doctorat : *Quelques réflexions sur les angines* (1843)

---

<sup>411</sup> Deux étudiants nommés Dupré ont passé une thèse en 1830 et sont susceptibles d'avoir été internes à Bourg-en-Bresse: Louis Félix, né le 12 mars 1807 (*Analyse des phénomènes de l'état fébrile*) et Esprit Louis Théophile, né le 12 janvier 1809 (*Essai sur l'hypertrophie du cœur*). Il est impossible d'identifier lequel de ces deux étudiants (sans doute deux frères) a été membre de la Société anatomique.

Lieu d'exercice : Paris (38 rue de Verneuil ; 93 rue du Bac)

---

**DUTARD, PIERRE AMEDEV**

Né le 16 février 1826 à Sainte-Maine de Péreyrol (Dordogne)

Admis à la Société en 1851 — Correspondant en 1852

Externe en 1848 — [Interne provisoire en 1849] — Interne en 1850

Thèse de doctorat : *De la position et de la pesanteur dans le traitement de quelques fractures* (1852)

Lieu d'exercice : Province

---

**EAGER, JAMES**

Né le 23 septembre 1805 à Cork (Irlande)

Admis à la Société en 1833 — Correspondant en 1833

Externe en 1828 — Interne en 1830

Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur la maladie scrophuleuse* (1833)

Lieu d'exercice : Manchester (Angleterre)

---

**ESCALIER, EUGENE ALEXIS**

Né le 12 novembre 1821 à Vierzon (Cher)

Admis à la Société le 19 décembre 1845 — Correspondant le 17 août 1849 — Exclu en 1851

Externe en 1844 — [Interne provisoire en 1845] — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie pratiques* (1849)

Lieu d'exercice : Paris (35 rue de la Croix des Petits Champs ; 24 rue de la Paix)

---

**ESPIAUD DE LAMAESTRE, LOUIS ALEXANDRE**

Né le 16 juillet 1822 à Homps (Gers)

Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant le 16 novembre 1849

Externe en 1844 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *De la pneumonie catarrhale* (1848)

Lieu d'exercice : Paris (9 rue des Vieilles Étuves Saint-Honoré)

---

**ESPINE, JEAN HENRI ADOLPHE (D')**

Admis à la Société en 1871 ou 1872 — Correspondant en 1872

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *Contribution à l'étude de la septicémie puerpérale* (1872)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**ESTEVENET, LAURENT**

Né le 11 novembre 1810 à Condom (Gers)

Admis à la Société le 2 mars 1836 — Correspondant en 1844

Externe en 1832 — [Interne provisoire en 1833] — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)

Prosecteur des hôpitaux vers 1839

Thèse de doctorat : *Anatomie de l'aîne* (1842)

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Toulouse

Lieu d'exercice : Toulouse (Haute-Garonne)

---

**FAGET, JEAN CHARLES**

Né le 26 juin 1818 à La Nouvelle Orléans (États-Unis)

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant en 1845

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Quelques faits anatomiques en faveur de la cystotomie sus-pubienne chez les très jeunes enfants, etc.* (1844)

Lieu d'exercice : La Nouvelle Orléans (États-Unis)

---

**FANO, SALVADOR**

Né le 3 septembre 1824 à Amsterdam (Pays-Bas)

Admis à la Société le 6 mars 1846 — Correspondant le 11 mars 1850 (pour défaut de paiement)  
Externe en 1844 — Interne en 1845 (Prolongé pour 1848)  
Aide d'anatomie de la Faculté vers 1849 — Prosecteur de la Faculté en 1851  
Thèse de doctorat : *Recherches sur la contusion du cerveau* (1851)  
Agrégé en 1857. Thèses d'agrégation en sciences accessoires : Des tissus contractiles et de la contractilité (anatomie et physiologie) (8 août 1852), et en chirurgie : Des tumeurs de la voûte palatine et du voile du palais (1857)  
Lieu d'exercice : Paris (23 rue Bourbon-Villeneuve ; 50 rue d'Enghien ; 7 rue du faubourg Poissonnière ; 90 rue Saint-Lazare)

---

**FARABEUF, LOUIS HUBERT**

Né le 6 mai 1841 à Bannost (Seine-et-Marne) — Mort le 16 août 1910 à Béton-Bazoches (Seine-et-Marne)  
Admis à la Société en 1866 — Correspondant entre 1875 et 1878  
Externe en 1861 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1865  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1868 — Prosecteur de la Faculté en 1872  
Thèse de doctorat : *De la confection des moignons et de quelques moignons en particulier (poignet, coude, jambe). Annexe : cathétérisme oesophagien statistique de fractures par armes à feu* (1871)  
Agrégé en 1875. Thèses d'agrégation en sciences accessoires : De l'épiderme et des épithéliums (1872), et en anatomie et physiologie : Le système séreux. Anatomie et physiologie (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie, 1886-1902)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 26 janvier 1897)  
Lieu d'exercice : Paris (6 rue de l'École de Médecine)

---

**FATON, JOSEPH FLAVIEN ÉMILE**

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1823 à Montoire (Loir-et-Cher)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 16 novembre 1849  
Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1845] — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *De l'emploi du sulfate de quinine dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu* (1848)  
Lieu d'exercice : Vendôme (Loir-et-Cher)

---

**FAURE, LOUIS CHARLES MARIE**

Né le 13 août 1835 à Saint-Laurent du Pape (Ardèche)  
Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1867 ou 1868  
Externe vers 1861 — Interne en 1863  
Thèse de doctorat : *Des rémittences de la paralysie générale* (1864)  
Lieu d'exercice : Riom (Puy de Dôme)

---

**FAUVEL, PIERRE CHARLES HENRI**

Né le 8 juin 1830 à Amiens (Somme)  
Admis à la Société en 1858 — Correspondant en 1861  
Externe en 1855 — [Interne provisoire en 1856] — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Du laryngoscope au point de vue pratique* (1861)  
Lieu d'exercice : Paris (14 boulevard Haussmann)

---

**FAUVEL, SULPICE ANTOINE**

Né le 7 novembre 1813 à Paris — Mort le 5 novembre 1884 à Paris  
Admis à la Société en novembre ou décembre 1836 — Correspondant en 1842  
Membre du Comité en 1838 et 1839  
Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836  
Thèse de doctorat : *Recherches sur la bronchite capillaire* (1840)  
Thèses d'agrégation en médecine : De l'influence de la connaissance des causes sur le traitement des maladies (30 avril 1844), Doit-on admettre dans la pratique une maladie particulière sous le nom de fièvre typhoïde ? (mai 1847)

Chef de clinique médicale en 1841  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 15 avril 1869)  
Lieu d'exercice : Paris (11 rue Royale Saint-Antoine)

---

**FAVROT, PIERRE ALEXIS**

Né le 8 mai 1819 à Paris  
Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Correspondant en 1846  
Externe en 1841  
Thèse de doctorat : *De la catalepsie, de l'extase et de l'hystérie* (1844)  
Lieu d'exercice : Paris (33 rue Neuve Saint-Augustin)

---

**FEREOL (SEGOND, DIT), LOUIS FELIX HENRI**

Né le 12 février 1825 à Orléans (Loiret) — Mort le 4 décembre 1891  
Admis à la Société en 1857 — Correspondant le 30 novembre 1860  
Externe vers 1853 — Interne en 1855  
Thèse de doctorat : *De la perforation de la paroi abdominale antérieure dans les péritonites* (1859)  
Médecin du Bureau central en 1865 — Médecin des hôpitaux en 1868  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 13 mars 1883. Secrétaire annuel de 1889 à 1891)  
Lieu d'exercice : Paris (12 rue des Moulins)

---

**FERRA, PHILIPPE JULES**

Admis à la Société le 15 juin 1842 — Correspondant le 20 mars 1846  
Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843  
Aucune mention de thèse de doctorat

---

**FERRAND, ERNEST ANGE AMEDEE**

Né le 23 août 1835 à Montfort l'Amaury (Seine-et-Oise) — Mort le 25 décembre 1899 à Paris  
Admis à la Société le 14 mars 1862 — Correspondant entre 1871 et 1873  
Externe vers 1857 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *Les exanthèmes du rhumatisme* (1862)  
Thèses d'agrégation en médecine : Étudier comment la mort survient dans les maladies ; la thérapeutique peut-elle tirer parti de cette étude ? (1866), De la médication antipyrétique (1869)  
Médecin du Bureau central en 1872 — Médecin des hôpitaux en 1877  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 2 juillet 1895)  
Lieu d'exercice : Paris (110 rue du Bac)

---

**FIRMIN, FRANÇOIS**

Né le 21 novembre 1823 à Saint-Aignan (Loir-et-Cher)  
Admis à la Société le 14 juin 1850 — Correspondant en 1856  
Externe en 1846 — Interne en 1848  
Thèse de doctorat : *De la kéloïde* (1850)  
Lieu d'exercice : Paris (12 rue Rambuteau)

---

**FISCHER, PAUL HENRI**

Né le 7 juillet 1835 à Paris  
Admis à la Société le 17 janvier 1862 — Correspondant en 1864  
Externe en 1857 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *Des soins consécutifs à la trachéotomie* (1863)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**FLANDIN, CHARLES**

Né le 13 mars 1803 à Lormes (Nièvre)  
Admis à la Société le 28 avril 1831 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1824 et à nouveau en 1827 — [Interne provisoire en 1828] — Interne en 1829

Thèse de doctorat : *Propositions et questions sur le choléra-morbus épidémique* (1832)  
Lieu d'exercice : Paris (56 rue de Lille ; 50 rue Saint-Dominique)

---

**FLEUROT, FIRMIN**

Né le 14 juillet 1828 à Dijon (Côte d'Or)  
Admis à la Société le 4 janvier 1856 — Correspondant en 1857  
Externe vers 1851 — Interne en 1853  
Thèse de doctorat : *De la contracture essentielle des extrémités* (1856)  
Professeur de matière médicale à l'École secondaire de Médecine de Dijon  
Lieu d'exercice : Dijon (Côte d'Or)

---

**FLEURY, JEAN BAPTISTE V.**

Né le 5 février 1809 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)  
Admis à la Société le 30 juillet 1835 — Correspondant en 1837  
Externe en 1832 — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur les plaies pénétrantes dans les articulations, etc.* (1836)  
Professeur à l'École secondaire de Médecine de Clermont-Ferrand  
Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

**FLURIN, PAUL LEONCE**

Né le 19 décembre 1835 à Cauterets (Hautes-Pyrénées)  
Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1863  
Externe en 1858 et à nouveau en 1861 — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Quelques réflexions sur l'absorption cutanée au point de vue thérapeutique* (1864)  
Lieu d'exercice : Cauterets (Hautes-Pyrénées)

---

**FOLET, HENRY LUCIEN**

Né le 8 janvier 1843 à Lille (Nord) — Mort le 3 novembre 1907 à Lille (Nord)  
Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1867  
Externe vers 1863 — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *De la résection du poignet* (1867)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 1<sup>er</sup> mars 1898)  
Lieu d'exercice : Lille (Nord)

---

**FOLLIN, EUGENE FRANÇOIS ANTHYME**

Né le 25 novembre 1823 à Harfleur (Seine-Inférieure) — Mort le 23 mai 1867 à Paris  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1858  
Membre du Comité en 1848  
Externe en 1845 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848, 1849 et 1850)  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1847 — Prosecteur de la Faculté en 1849  
Thèse de doctorat : *Recherches sur les corps de Wolf* (1850)  
Agrégé en 1852. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des rétrécissements de l'oesophage* (27 mai 1852)  
Chirurgien du Bureau central en 1853 — Chirurgien des hôpitaux en 1859  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 6 novembre 1866)  
Lieu d'exercice : Paris (17 rue Bonaparte ; 21 rue Jacob)

---

**FORGET, PIERRE LOUIS EUGENE**

Né le 10 avril 1806 à Paris  
Admis à la Société en 1838 — Correspondant entre 1871 et 1873  
Externe en 1826 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1836)  
Thèse de doctorat : *Étude descriptive et philosophique du col de la matrice, précédée d'un coup d'œil historique sur l'utérus et ses maladies* (1849)  
Lieu d'exercice : Paris (8 place Saint-Michel)

---

**FORGET, AMEDEE**

Né le 28 mai 1811 à Chartres (Eure-et-Loir)

Admis à la Société le 3 septembre 1835 — Correspondant en 1843

Externe en 1832 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *Recherches sur les kystes des os maxillaires et leur traitement* (1840)

Lieu d'exercice : Paris (177 rue Montmartre ; 41 rue de Trévisse ; 60 rue Monsieur le Prince)

---

**FOUCAULT, PAUL VICTOR**

Admis à la Société en 1870 — Correspondant en 1872

Externe vers 1864 — Interne en 1867

Thèse de doctorat : *Essai sur les tumeurs des nerfs mixtes* (1872)

Lieu d'exercice : Fontainebleau (Seine-et-Marne)

---

**FOURCADE, LOUIS ANTOINE LEON**

Né le 11 mars 1801 à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Admis à la Société le 24 juin 1830 — Correspondant en 1835

Thèse de doctorat : *Étude clinique, anatomique et expérimentale de l'épanchement de sang dans l'abdomen par cause externe* (1829)

Lieu d'exercice : Troyes (Aube)

---

**FOURNET, JEAN MICHEL JULES**

Né le 5 avril 1812

Admis à la Société en 1835 — Correspondant en 1841

Externe en 1833 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)

Thèse de doctorat : *Auscultation des organes respiratoires* (1839)

Chef de clinique médicale en 1839

Lieu d'exercice : Paris (31 rue de Bellechasse ; 14 rue du Cherche-Midi)

---

**FOURNIER, ALFRED JEAN**

Né le 12 mai 1832 à Paris — Mort le 25 décembre 1914 à Paris

Admis à la Société en 1856 — Correspondant en 1864

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *De la contagion syphilitique* (1860)

Agrégé en 1863. Thèse d'agrégation en médecine : *De l'urémie* (1863)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire des maladies syphilitiques et cutanées, 1879-1902)

Médecin du Bureau central en 1863 — Médecin des hôpitaux en 1867

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 23 décembre 1879)

Lieu d'exercice : Paris (1 rue Saint-Arnaud ; 1 rue Volney)

---

**FRARIER, PIERRE ANTOINE ABEL**

Né le 10 avril 1840 à La Clayette (Saône-et-Loire)

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1866

Externe en 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Étude sur le phlegmon des ligaments larges* (1866)

Lieu d'exercice : Mâcon (Saône-et-Loire)

---

**FREDAULT DIT FRICAULT, FELIX PIERRE MARIE**

Né le 30 novembre 1822 à Paris

Admis à la Société le 19 décembre 1845 — Correspondant le 27 avril 1849 (pour défaut de paiement) — Exclu en 1856

Externe en 1843 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *De l'endocardite* (1848)

Thèse d'agrégation en médecine : *Des indications thérapeutiques déduites de l'étiologie* (4 avril 1852)

Lieu d'exercice : Paris (54 rue du faubourg Saint-Denis ; 33 rue Joubert ; 35 rue de Bellechasse)

---

**FREDET, GILBERT EDMOND**

Né le 25 mars 1841 à Saint-Saturnin (Charente)

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1867

Externe en 1863 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *De l'emploi du chloroforme dans les accouchements simples, dans les opérations obstétricales et dans l'éclampsie des femmes en couches* (1867)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

**FREMY, CLAUDE MARIE CHARLES**

Né le 21 juillet 1817 à Auxerre (Yonne)

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant en 1846

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840

Thèse de doctorat : *De la suture du périnée dans les cas de déchirure de cette partie* (1843)

Chef de clinique médicale en 1853

Médecin du Bureau central en 1852 — Médecin des hôpitaux vers 1855

Lieu d'exercice : Paris (9 rue Bourdaloue ; 9 rue de Berlin ; 4 rue Mogador)

---

**FREMY, CLAUDE CHARLES HENRY**

Né le 26 octobre 1844

Admis à la Société en décembre 1869 — Correspondant en 1872

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *Étude critique de la trophonévrose faciale (Physiologie pathologique)* (1872)

Lieu d'exercice : Paris (39 rue de Châteaudun) ; Nice (Alpes-Maritimes)

---

**FRITZ, GUILLAUME ERNEST**

Né le 20 juillet 1833 à Schitligheim (Bas-Rhin) — Mort en 1866

Admis à la Société le 24 août 1860

Externe en 1858 — Interne en 1859 (Prolongé pour 1863 et 1864)

Thèse de doctorat : *Étude clinique sur divers symptômes spinaux observés dans la fièvre typhoïde* (1863)

---

**FROMENT, JEAN BAPTISTE FRANÇOIS**

Né le 15 juin 1811 à Paris

Admis à la Société le 3 novembre 1841 — Correspondant en 1845

Externe en 1833 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1840

Thèse de doctorat : *Hémostatique* (1847)

Lieu d'exercice : Paris (11 puis 5 rue Godot de Mauroy)

---

**GACHET, JOSEPH JEAN PHILIPPE**

Né le 23 novembre 1808 à Issoudun (Indre)

Admis à la Société en 1832 — Correspondant avant 1835

Externe en 1832

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1836)

Lieu d'exercice : Issoudun (Indre)

---

**GADAUD, ANTOINE ÉLIE**

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1871 ou 1872

Externe en 1863 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *Étude sur le nystagmus* (1869)

Lieu d'exercice : Périgueux (Dordogne)

---

**GAILLARD, FRANÇOIS LUCIEN**

Né le 8 janvier 1805 à Poitiers (Vienne) — Mort le 17 novembre 1868 à Poitiers (Vienne)

Admis à la Société le 17 décembre 1829 — Correspondant en 1830

Externe en 1825 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1828

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'utilité et l'abus des théories en médecine, suivies de propositions chirurgicales* (1829)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de chirurgie, 23 juin 1840)

Lieu d'exercice : Poitiers (Vienne)

---

**GAILLARD-LACOMBE, FRONT PAUL LUCIEN**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1882

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Étude sur les accidents hépatiques de la syphilis chez l'adulte* (1874)

---

**GAILLET, HENRI**

Né le 15 octobre 1826 à Saint-Aubin d'Appenay (Orne)

Admis à la Société le 16 avril 1852 — Correspondant le 13 mai 1853

Membre du Comité en 1853

Externe en 1846 — Interne en 1849

Aide d'anatomie de la Faculté vers 1853

Thèse de doctorat : *Recherches sur les lésions anévrismatiques des vaisseaux capillaires considérés comme causes de certaines hémorragies* (1853)

Professeur d'anatomie à l'École secondaire de Médecine de Reims

Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**GALLERAND, JACQUES FRANÇOIS EUGENE**

Né le 8 novembre 1814 à Jarnage (Creuse)

Admis à la Société le 27 mai 1840 — Correspondant en 1843

Externe en 1839

Thèse de doctorat : *De la gastro-entérite des fièvres* (1842)

Lieu d'exercice : Jarnage (Creuse)

---

**GARNIER, JEAN CHARLES ALMIRE**

Admis à la Société en 1858 — Correspondant le 30 mars 1860

Externe vers 1854 — Interne en 1856

Thèse de doctorat : *Compte-rendu des faits de diphtérie observés à l'Hôpital Sainte-Eugénie, dans le service de M. Barthez pendant l'année 1859* (1860)

Lieu d'exercice : Paris (13 rue du Rocher)

---

**GAUBE, JEAN LOUIS FRANÇOIS XAVIER ALCIDE**

Né le 3 septembre 1829 à Roquefort (Landes)

Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Correspondant en 1854

Externe en 1851 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *De la position normale de l'utérus dans l'état de vacuité. De la sonde utérine et du cathétérisme utérin* (1854)

Lieu d'exercice : Roquefort (Landes)

---

**GAUCHER, PAUL URSAIN SYLVAIN**

Né le 14 mars 1819 aux Aix l'Auguillon (Cher)

Admis à la Société le 15 juin 1842 — Correspondant en 1844

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842]

Thèse de doctorat : *Indiquer les états morbides de la vessie déterminés par les calculs et qui peuvent rendre la lithotritie dansgèreuse ou même s'opposer à ce qu'elle soit pratiquée* (1842)

Lieu d'exercice : Issoudun (Cher)

---

**GAUJOT, CONSTANTIN MAMEZ GUSTAVE**

Admis à la Société le 18 mars 1853 — Correspondant en 1858



Externe en 1851 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Du refoulement uni à l'élévation du bras, considéré comme méthode générale pour la réduction des luxations récentes de l'épaule* (1856)

Lieu d'exercice : Paris (30 boulevard Saint-Germain)

---

**GELLEE, MARIE ERNEST**

Né le 26 mars 1834 à Beauvais (Oise)

Admis à la Société le 4 février 1859 — Correspondant en 1860

Externe en 1853 — Interne en 1856

Thèse de doctorat : *De la valeur de la médication arsenicale dans la chorée* (1860)

Lieu d'exercice : Paris (55 grande rue de Fontenay-aux-Roses ; 33 rue Boullard ; 4 rue Sainte-Anne)

---

**GENDRON, ALEXANDRE**

Né le 23 juillet 1808 à Chinon (Indre-et-Loire)

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1835

Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1831] — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)

Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points de médecine et de chirurgie* (1835)

Lieu d'exercice : Chinon (Indre-et-Loire)

---

**GIBERT, JOSEPH HENRI ALBERT**

Né le 6 mars 1829 à Satigny (Suisse) — Mort le 18 mars 1899 au Havre (Seine-Inférieure)

Admis à la Société le 4 février 1859 — Correspondant en 1860

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Étude clinique de la coxalgie observée chez les enfants* (1859)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 28 juin 1887)

Lieu d'exercice : Le Havre (Seine-Inférieure)

---

**GIRARD, JULES JOSEPH AIMÉ**

Né le 22 avril 1809 à Toulon (Var)

Admis à la Société le 31 mars 1831 — Correspondant avant 1835

Externe en 1829 — Interne en 1830

Thèse de doctorat : *Considérations sur cette question : existe-t-il un rapport constant entre les symptômes et les lésions ?* (1831)

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Marseille vers 1837

Lieu d'exercice : Grenoble (Isère) ; Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**GIRAUD, JOSEPH ÉTIENNE**

Admis à la Société en 1837 — Correspondant en 1841

Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837

Thèse de doctorat : *Des caractères anatomiques du cancer des centres nerveux* (1839)

Lieu d'exercice : Province

---

**GODARD, JEAN ERNEST**

Né le 6 janvier 1826 à Cognac (Charente) — Mort le 21 septembre 1862 à Jaffa (Palestine)

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1854

Externe en 1854

Thèse de doctorat : *Étude sur l'absence congénitale du testicule* (1858)

---

**GODART, JULES**

Mort en juin 1848

Admis à la Société en 1847

Externe en 1847

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**GODEFROY, ADOLPHE**

Né le 28 janvier 1812 à Mayenne (Mayenne)

Admis à la Société le 6 avril 1836 — Correspondant en 1838

Externe en 1833 — Interne en 1835

Thèse de doctorat : *De l'asthme essentiel considéré comme névrose des bronches, etc.* (1836)

Lieu d'exercice : Province

---

**GODIN, AUGUSTE FELIX ALEXIS**

Mort en 1839

Admis à la Société le 14 mai 1835

Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Aide d'anatomie de la Faculté en 1837

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**GOGUE, GUSTAVE EUGENE NICOLAS**

Mort en 1847

Admis à la Société le 3 avril 1846

Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844 et 1845] — Interne en 1846

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**GONTIER, LOUIS NICOLAS**

Né le 9 août 1814 à Paris

Admis à la Société le 29 avril 1840 — Correspondant en 1844

Externe en 1835 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *De la gangrène du poumon sous le point de vue de la symptomatologie, de l'étiologie et du traitement* (1842)

Lieu d'exercice : Paris (364 rue Saint-Honoré)

---

**GOUGEON, RENE HONORE LOUIS**

Né le 8 septembre 1812 à Naftel (Manche)

Admis à la Société en novembre 1844 — Correspondant le 25 avril 1845

Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *Du rétablissement de la circulation à la suite de l'oblitération de l'artère pour les anévrysmes poplités* (1845)

Lieu d'exercice : Paris (8 rue de Sèvres)

---

**GRANCHER, JACQUES JOSEPH**

Né le 29 septembre 1843 à Felletin (Creuse) — Mort le 13 juillet 1907 à Paris

Admis à la Société en 1872 — Correspondant entre 1875 et 1878

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *De l'unité de la phtisie* (1873)

Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en médecine : *De la médication tonique* (1875)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de clinique des maladies des enfants, 1885-1907)

Chef de clinique médicale en 1873

Médecin du Bureau central en 1875 — Médecin des hôpitaux en 1879

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 12 juillet 1892)

Lieu d'exercice : Paris (36 rue Beaujon)

---

**GRAPIN, JEAN BAPTISTE ANTOINE**

Né le 19 août 1814 à Braux (Côte d'Or)

Admis à la Société le 19 décembre 1845 — Correspondant en 1847 — Exclu en 1856<sup>412</sup>

Externe en 1841 — Interne en 1844

---

<sup>412</sup> Exclu de la Société après avoir été condamné à une lourde peine de prison pour coups et blessures par la Cour d'Appel de Paris

Thèse de doctorat : *De la stomatite mercurielle* (1846)  
Lieu d'exercice : Dijon (Côte d'Or) ; Paris (13 rue de l'Ancienne Comédie)

---

**GRATIOLET, LOUIS PIERRE**

Né le 6 juillet 1815 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde)  
Admis à la Société le 5 juin 1839 — Correspondant en 1841  
Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Aide naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle en 1845  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'organe de Jacobson* (1845)  
Lieu d'exercice : Paris (15 rue Guy de la Brosse)

---

**GRAU, RAPHAËL**

Né le 24 octobre 1827 à Bogota (Colombie)  
Admis à la Société le 16 avril 1852 — Correspondant en 1854  
Externe en 1848 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *Des fistules vésico-utérines* (1854)  
Lieu d'exercice : Lima (Pérou)

---

**GRELLOIS, EUGENE**

Né le 12 juin 1811 à Vaux (Moselle)  
Admis à la Société le 13 août 1835 — Correspondant en novembre ou décembre 1836  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'hydrophtalmie* (1836)  
Chirurgien militaire  
Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger) ; Paris

---

**GRENIER, JULES PROSPER ALFRED**

Né en 1814 à Rouen (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 5 août 1840 — Correspondant en 1842  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Thèse de doctorat : *De l'eczéma* (1852)  
Lieu d'exercice : Paris ; Bagnères (Basses-Pyrénées)

---

**GRIPAT, HENRI**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1874  
Externe vers 1867 — Interne en 1870  
Thèse de doctorat : *Du syphon vésical dans le traitement des fistules urinaires par la sonde à demeure* (1873)  
Lieu d'exercice : Angers (Maine-et-Loire)

---

**GROS, NICOLAS**

Admis à la Société le 6 mars 1846 — Correspondant le 24 août 1849  
Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1846  
Aucune mention de thèse de doctorat  
Lieu d'exercice : Paris (17 rue de Hauteville) (?)

---

**GROS, JEAN LOUIS ÉVELYN CAMILLE**

Né le 15 février 1831 à Wesserling (Haut-Rhin) — Mort en juillet 1897  
Admis à la Société le 18 mai 1860 — Correspondant le 14 décembre 1860  
Externe vers 1855 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la rage, principalement au point de vue du diagnostic* (1860)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 20 mai 1890)  
Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger)

---

**GROSLAMBERT, HENRI EUGENE**

Né le 17 août 1813 à Baume-les-Dames (Drôme)

Admis à la Société en 1837 — Correspondant en 1840

Externe en 1835 et à nouveau en 1838 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Considérations sur le traitement des fractures de la clavicule* (1842)

Lieu d'exercice : Province

---

**GRUBY, DAVID**

Né le 20 août 1810 en Hongrie — Mort en 1898

Admis à la Société le 19 août 1840 — Correspondant en 1855

Thèse de doctorat à Vienne (Autriche) en 1839. Autorisé à exercer en France par décret du 16 mai 1854

Lieu d'exercice : Paris (13 rue des Trois Frères ; 45 rue Saint-Lazare)

---

**GUBLER (GOBLET, DIT), NICOLAS ADOLPHE**

Né le 4 avril 1821 à Metz (Meuse) — Mort le 20 avril 1879 à Lamalgue (Var)

Admis à la Société le 22 mai 1846 — Correspondant en 1856

Membre du Comité en 1848

Externe en 1843 — Interne en 1845 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *Des glandes de Méry (vulgairement glandes de Cooper) et de leurs maladies, chez l'homme* (1849)

Thèse d'agrégation en médecine : *Établir, d'après les faits cliniques et nécropsiques jusqu'ici connus, la théorie la plus rationnelle dans la cirrhose* (1<sup>er</sup> avril 1852)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de thérapeutique et matière médicale, 1868-1879)

Chef de clinique médicale en 1850

Médecin du Bureau central en 1850 — Médecin des hôpitaux en 1854

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 16 mai 1865)

Lieu d'exercice : Paris (6 rue de Sèvres ; 12 puis 6 rue de Seine ; 18 rue du Quatre Septembre)

---

**GUENEAU DE MUSSY, HENRI FRANÇOIS**

Né le 11 février 1814 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) — Mort le 30 septembre 1892 à Saint-Raphaël (Var)

Admis à la Société le 4 mai 1842 — Correspondant en 1846

Membre du Comité en 1843

Externe en 1835 et à nouveau en 1840 — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *De l'apoplexie pulmonaire* (1844)

Thèse d'agrégation en médecine : *Qu'entend-on par rhumatisme ? A quelles conséquences pratiques conduit son admission comme cause ou comme maladie ?* (8 mai 1847)

Chef de clinique médicale en 1844

Médecin du Bureau central en 1845 — Médecin des hôpitaux en 1850

Ex-officier de santé de la Marine

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 15 janvier 1878)

Lieu d'exercice : Paris (12 rue de Tournon)

---

**GUERETIN, JACQUES JEAN**

Né le 27 août 1810 au Lion d'Angers (Maine-et-Loire)

Admis à la Société le 4 mai 1836 — Correspondant en 1840

Externe en 1836 — [Interne provisoire en 1837]

Thèse de doctorat : *Propositions et observations de médecine et de chirurgie* (1837)

Lieu d'exercice : Le Lion d'Angers (Maine-et-Loire)

---

**GUERINEAU, JOSEPH DESIRE**

Né le 5 août 1816 à Poitiers (Vienne)

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant en 1847

Externe en 1841 et à nouveau en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845  
Thèse de doctorat : *Des pertes utérines dans l'état de vacuité* (1847)  
Lieu d'exercice : Province

---

**GUERLAIN, MAXIME AUGUSTIN**

Né le 31 mai 1831 à Saint-Omer (Pas-de-Calais)  
Admis à la Société le 18 mai 1860 — Correspondant le 1<sup>er</sup> décembre 1861  
Externe vers 1857 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *De la prostatorrhée dans ses rapports avec la prostatite* (1860)  
Lieu d'exercice : Boulogne (Pas-de-Calais)

---

**GUESNARD, GUILLAUME**

Né le 2 avril 1810 à La Nouvelle Orléans (États-Unis) — Mort en 1839  
Admis à la Société le 14 mai 1835 — Correspondant en 1839  
Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *Considérations générales sur les maladies des enfants, suivies de propositions de médecine et de chirurgie* (1837)  
Lieu d'exercice : Paris (10 bis boulevard de Bonne-Nouvelle)

---

**GUIBOUT, JEAN BAPTISTE LOUIS EUGENE**

Né le 12 décembre 1820 à Vielaines (Aube)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 4 avril 1851 (par décision du Comité)  
Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *Considérations sur la nature et le traitement de quelques affections nerveuses* (1850)  
Médecin du Bureau central en 1854 — Médecin des hôpitaux en 1858  
Lieu d'exercice : Paris (1 rue du Mail ; 5 puis 1 rue de la Banque)

---

**GUIET, PIERRE RENE LOUIS**

Né le 15 février 1816 au Mans (Sarthe)  
Admis à la Société le 14 juin 1843 — Correspondant en 1844  
Externe en 1839 — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Traitement du croup* (1843)  
Lieu d'exercice : Sainte-Croix (Sarthe)

---

**GUIGNARD, PIERRE ERNEST ETIENNE**

Admis à la Société le 5 janvier 1842 — Correspondant en 1851  
Externe en 1837 et à nouveau en 1839 — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *Du rétrécissement et de l'oblitération de l'intestin dans les hernies* (1846)  
Lieu d'exercice : Province

---

**GUITTON, MARC EUGENE**

Né le 26 juillet 1814 à Neuilly-Pont de Pierre (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société le 17 août 1842 — Correspondant en 1844  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Thèse de doctorat : *Anatomie et physiologie comparée de la main* (1843)  
Lieu d'exercice : Dieppe (Seine-Inférieure)

---

**GUYON, CASIMIR JEAN FELIX**

Né le 31 juillet 1831 à Saint-Denis (Réunion) — Mort le 21 juillet 1920 à Paris  
Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1864  
Externe vers 1852 — Interne en 1854  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1856 — Prosecteur de la Faculté en 1858  
Thèse de doctorat : *Études sur les cavités de l'utérus à l'état de vacuité* (1858)

Agrégé en 1863. Thèses d'agrégation en chirurgie : Des tumeurs fibreuses de l'utérus (1860), Des vices de conformation de l'urètre chez l'homme et des moyens d'y remédier (1863)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1877-1890. Chaire de clinique des maladies des voies urinaires, 1890-1906)  
Chirurgien du Bureau central en 1862 — Chirurgien des hôpitaux en 1864  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de Médecine opératoire, 28 mai 1878. Président pour 1901) — Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris

---

**GUYOT, PIERRE ARISTIDE CLAUDE**

Né le 23 octobre 1805 à La Guerche (Ille-et-Vilaine)  
Admis à la Société le 23 juillet 1829 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1828 — [Interne provisoire en 1829] — Interne en 1830  
Thèse de doctorat : *De l'insuffisance des valvules sigmoïdes aortiques* (1834)  
Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**HABRAN, LOUIS JULES**

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1869  
Externe vers 1864 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *De la bile et de l'hématoïdine dans les kystes hydatiques* (1869)  
Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**HACHE, NORBERT IRENEE**

Né le 26 mars 1810 à Austreberthe (Pas-de-Calais)  
Admis à la Société en 1832 — Correspondant en 1837  
Externe en 1830 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *Du croup à l'Hôpital des Enfants Malades en 1835* (1835)  
Lieu d'exercice : Étampes (Seine-et-Oise) ; Paris

---

**HAMY, THEODORE JULES ERNEST**<sup>413</sup>

Né le 22 juin 1842 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) — Mort le 18 novembre 1908 à Paris  
Admis à la Société en mars 1869 — Correspondant entre 1875 et 1878  
Externe vers 1861 — Interne en 1863  
Thèse de doctorat : *L'os intermaxillaire de l'homme à l'état normal et pathologique* (1868)  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 3 février 1903)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**HARMAN, LEON JEAN**

Né le 15 novembre 1834 à Reims (Marne)  
Admis à la Société le 5 décembre 1862 — Correspondant en 1864  
Externe en 1858 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *De la pellagre sporadique* (1862)  
Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**HEILLY, THEOPHILE EUGENE**

Né le 31 janvier 1832 à Saint-Quentin (Aisne)  
Admis à la Société en 1864 — Correspondant après 1875  
Externe en 1855 et à nouveau en 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)  
Thèse de doctorat : *Des oblitérations et rétrécissements congénitaux de l'artère pulmonaire* (1864)  
Médecin du Bureau central en 1874 — Médecin des hôpitaux en 1878  
Lieu d'exercice : Paris (17 rue d'Antin ; 12 rue Halévy)

---

**HELIE, LOUIS MARIE**

---

<sup>413</sup> Auteur prolifique dans divers domaines comme l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire naturelle et la géographie

Né le 2 janvier 1813 à Vermenton (Yonne)  
Admis à la Société le 23 août 1837 — Correspondant en 1841  
Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *Recherches sur les muscles de l'œil et sur l'aponévrose orbitaire* (1841)  
Lieu d'exercice : Province

---

**HELOT, JULES**

Né le 11 octobre 1814 à Conniges (Aisne)  
Admis à la Société le 13 mai 1840 — Correspondant en 1846  
Externe en 1838 — [Interne provisoire em 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Théorie de la syphilis* (1844)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**HENROT, HENRI ALFRED**

Né le 22 mai 1838 à Reims (Marne) — Mort le 24 février 1919 à Paris  
Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1865  
Externe vers 1862 — Interne en 1864  
Thèse de doctorat : *Des pseudo-étanglements que l'on peut rapporter à la paralysie de l'intestin* (1865)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 4 mars 1890)  
Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**HENRY, ALFRED ALEXANDRE**

Né le 16 janvier 1827 à Nantes (Loire-Inférieure)  
Admis à la Société le 17 décembre 1852 — Correspondant en novembre 1856  
Externe vers 1850 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Considérations sur l'anévrisme artério-veineux* (1856)

---

**HERMELIN, EDME CHARLES**

Né le 6 janvier 1814 à Saint-Florentin (Yonne)  
Admis à la Société en 1839 — Correspondant le 18 décembre 1839  
Externe vers 1835 — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *Du diagnostic, du pronostic et des causes de l'ovarite* (1839)  
Lieu d'exercice : Province

---

**HERPIN, FELIX CHARLES**

Né le 21 octobre 1812 à Tours (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société en 1837 — Correspondant en 1840  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1838  
Thèse de doctorat : *Des maladies contagieuses sous le point de vue de l'hygiène publique* (1839)  
Professeur à l'École secondaire de Médecine de Tours  
Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire)

---

**HERVEY, RAOUL**

Admis à la Société en 1872 — Correspondant en 1873  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *Applications de l'ouate à la conservation des membres et des blessés* (1873)  
Lieu d'exercice : Troyes (Aube)

---

**HERVEY, NICOLAS JULES**

Né le 20 juin 1815 à Briennon-sur-Armançon (Yonne)  
Admis à la Société le 10 avril 1839 — Correspondant en 1841  
Externe en 1836 et à nouveau en 1837 — [Interne provisoires en 1838]  
Thèse de doctorat : *Exposer les obstacles qu'apportent à l'opération de la lithotritie les maladies de l'urètre et de la prostate. Faire connaître les ressources de la chirurgie contre ces obstacles* (1840)

Lieu d'exercice : Troyes (Aube)

---

**HEULHARD D'ARCY, SIMON GABRIEL**

Né le 29 juin 1805 à Warzy (Nièvre)

Admis à la Société le 26 février 1826 — Correspondant à une date inconnue avant 1835

Externe en 1825 — Interne en 1827

Thèse de doctorat : *Propositions sur différents points de l'art de guérir* (1830)

Lieu d'exercice : Clamecy (Nièvre)

---

**HEURLES, LOUIS EUGENE (D')**

Né le 6 juin 1819 à Paris

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1849

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1843] — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'apparition des menstrues pendant le cours des maladies aiguës. De la mutité chez les aliénés* (1847)

Lieu d'exercice : Paris (3 cloître des Bernardins ; 27 quai de la Tournelle ; 64 boulevard Saint-Germain)

---

**HILLAIRET, JEAN BAPTISTE S.**

Né le 14 décembre 1815 à Angoulême (Charente) — Mort le 14 septembre 1882 à Paris

Admis à la Société le 20 décembre 1843 — Correspondant en 1851

Externe en 1838

Thèse de doctorat : *De la ténotomie sous-cutanée* (1841)

Chef de clinique médicale en 1846

Médecin du Bureau central en 1852 — Médecin des hôpitaux en 1855

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 13 juillet 1875)

Lieu d'exercice : Paris (5 rue du Pont de Lodi ; 229 rue Saint-Honoré ; 25 rue Louis-le-Grand ; 43 rue Caumartin)

---

**HORTELOUP, PAUL**

Né le 19 septembre 1837 à Paris

Admis à la Société le 5 décembre 1862 — Correspondant le 30 juin 1877

Externe en 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *De la sclérodémie* (1865)

Thèses d'agrégation en chirurgie : Plaies du larynx, de la trachée et de l'œsophage ; leurs conséquences, leur traitement (1869), Des tumeurs du sein chez l'homme (1872)

Chirurgien du Bureau central en 1868 — Chirurgien des hôpitaux en 1873

Lieu d'exercice : Paris (16 rue Montholon)

---

**HUBERT, CHARLES FRANÇOIS**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant entre 1875 et 1878

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Étude sur le développement de la cornée et sur les opacités congénitales de cette membrane* (1876)

Lieu d'exercice : Paris

---

**HUCHARD, HENRI FREDERIC VIRGILE**

Né le 4 avril 1844 à Auxon (Aube) — Mort le 12 décembre 1910 à Paris

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant en 1874

Thèse de doctorat : *Études sur les causes de la mort dans la variole* (1872)

Médecin du Bureau central en 1878 — Médecin des hôpitaux en 1881

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 8 décembre 1896)

Lieu d'exercice : Paris

---

**HUETTE, MATHURIN CHARLES LOUIS FIRMIN**



Né le 1er mars 1820 à Montargis (Loiret)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 27 janvier 1851 (pour défaut de paiement)

Externe en 1844 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Recherches sur les propriétés physiologiques et thérapeutiques du bromure de potassium, etc.* (1850)

Lieu d'exercice : Montargis (Loiret)

---

**HUGUIER, PIERRE CHARLES**

Né le 18 septembre 1804 à Sézanne (Marne) — Mort le 12 janvier 1873 à Paris

Admis à la Société le 12 mars 1829 — Honoraire avant 1835

Externe en 1825 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1828

Aide d'anatomie de la Faculté en 1830 — Prosecteur de la Faculté en 1834

Thèse de doctorat : *Dissertation sur quelques points d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (1834)

Agrégé en 1835. Thèses d'agrégation en chirurgie : Discuter la valeur des diverses méthodes de traitement proposées contre les varices (26 août 1835), et en sciences accessoires : Quels sont les rapports qui existent entre la composition des matières alimentaires et celles du chyle, des fèces et du sang ? (26 décembre 1835)

Chirurgien du Bureau central en 1836 — Chirurgien des hôpitaux en 1841

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 21 mars 1848)

Lieu d'exercice : Paris (370 rue Saint-Honoré)

---

**HUSSON, LEON**

Né le 25 mars 1810 à Paris — Mort en 1849

Admis à la Société le 20 août 1835 — Correspondant en 1841

Externe en 1832 — Interne en 1833 (Prolongé pour 1836)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1836)

Lieu d'exercice : Province

---

**IMLIN, FREDERIC**

Admis à la Société le 30 mars 1836 — Correspondant en 1840

Chef de clinique vétérinaire à l'École vétérinaire d'Alfort

---

**ISAMBERT, ÉMILE**

Né le 22 juillet 1827 à Auteuil (Seine)

Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Correspondant en 1866

Externe en 1851 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Études chimiques, physiologiques et cliniques sur l'emploi thérapeutique du chlorate de potasse, spécialement dans les affections couenneuses* (1856)

Agrégé en 1866. Thèse d'agrégation en médecine : *Parallèle des maladies générales et des maladies locales* (1866)

Chef de clinique médicale en 1858

Médecin du Bureau central en 1867 — Médecin des hôpitaux vers 1869

Lieu d'exercice : Paris (10 rue Thérèse ; 4 rue de Castellane)

---

**ISSARTIER, PIERRE ANTOINE HENRI**

Né le 20 août 1816 à Miramont (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 4 mars 1840 — Correspondant en 1842

Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840]

Thèse de doctorat : *De l'atrophie du cœur* (1840)

Lieu d'exercice : Montségur (Gironde)

---

**JACQUEMIER, JEAN MARIE**

Né le 14 janvier 1806 à Cessy (Ain) — Mort le 14 juin 1879 à Paris

Admis à la Société le 13 avril 1836 — Correspondant le 11 décembre 1839

Externe en 1830 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)  
Thèse de doctorat : *De l'auscultation appliquée au système vasculaire des femmes enceintes, etc.* (1837)  
Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des fractures de la clavicule* (3 juillet 1844)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 4 décembre 1860)  
Lieu d'exercice : Paris (46 rue de l'Échiquier)

---

**JAMAIN, JEAN ALEXANDRE**

Né le 18 mars 1816 à Paris  
Admis à la Société le 3 juin 1840 — Correspondant le 6 mars 1846  
Membre du Comité en 1843  
Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *De l'extrophie ou extroversion de la vessie* (1845)  
Thèses d'agrégation en chirurgie : *De l'hématocèle du scrotum* (23 avril 1852), *Des plaies du cœur* (1857)  
Chirurgien du Bureau central en 1859 — Chirurgien des hôpitaux en 1862  
Lieu d'exercice : Paris (33 rue Jacob ; 5 rue Saint-Benoît ; 40 rue des Saints-Pères)

---

**JAMES, CONSTANTIN**

Né le 19 décembre 1813 à Bayeux (Calvados) — Mort le 11 mars 1888 à Paris  
Admis à la Société le 28 février 1838 — Correspondant en 1841 — Exclu (?)  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *Paralysie complète de la cinquième paire* (1840)  
Lieu d'exercice : Paris (51 rue de Luxembourg)

---

**JARJAVAY, JEAN FRANÇOIS**

Né le 25 avril 1815 à Savignac-les-Églises (Dordogne) — Mort le 22 avril 1868 à Lajarte (Dordogne)  
Admis à la Société le 6 mars 1846 — Correspondant le 16 mai 1847 (pour défaut de paiement)  
Membre du Comité en 1851  
Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840 et 1841] — Interne en 1842  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1843  
Thèse de doctorat : *Propositions d'anatomie, de physiologie et de chirurgie* (1846)  
Agrégé en 1847. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'influence des efforts sur la production des maladies chirurgicales* (28 juillet 1847)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie, 1858-1867. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital des Cliniques, 1867-1868)  
Chirurgien du Bureau central vers 1849 — Chirurgien des hôpitaux en 1854  
Lieu d'exercice : Paris (12 rue de Seine ; 51 rue Saint-André des Arts)

---

**JONES, THOMAS WILLIAM**

Né le 14 juin 1807 à Kingham (Suffolk, Angleterre)  
Admis à la Société en 1833 — Correspondant en 1835  
Thèse de doctorat : *Quelques considérations déduites de l'anatomie comparée, relative à divers points, etc.* (1834)  
Lieu d'exercice : Angleterre

---

**JOUSSET, PIERRE**

Né le 3 décembre 1818 à Nantes (Loire-Inférieure)  
Admis à la Société en 1833 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843  
Thèse de doctorat : *Du cancer* (1846)  
Thèse d'agrégation en médecine : *Décrire les phénomènes locaux de l'inflammation* (6 mai 1847)  
Lieu d'exercice : Paris (5 rue Neuve de l'Université ; 97 boulevard Haussmann)

---

**JUTEAU, PHILIPPE NARCISSE**

Né le 26 septembre 1824 à Viabon (Eure-et-Loir)  
Admis à la Société le 24 août 1849 — Correspondant le 2 août 1850  
Externe en 1846 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *De l'hémorragie utérine essentielle* (1850)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LABADIE-LAGRAVE, FREDERIC**

Admis à la Société en 1870 — Correspondant en 1879  
Externe vers 1865 — Interne en 1868  
Thèse de doctorat : *Des complications cardiaques du croup et de la diphtérie* (1873)  
Thèse d'agrégation en médecine : *Du froid en thérapeutique* (1878)  
Médecin du Bureau central en 1879 — Médecin des hôpitaux vers 1884  
Lieu d'exercice : Paris

---

**LABEDA, ANTOINE ISIDORE ARISTIDE**

Né le 1<sup>er</sup> mars 1838 à Toulouse (Haute-Garonne)  
Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1865  
Externe vers 1860 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Réflexions et observations sur la fièvre puerpérale* (1865)  
Thèse d'agrégation en anatomie et chimie : *Système lymphatique ; cours du chyle et de la lymphe* (1866)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LABORIE, ÉDOUARD JEAN**

Né le 4 septembre 1813 à Paris — Mort en 1868  
Admis à la Société le 4 juin 1835 — Correspondant en 1844  
Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *Quelle est la valeur sémiologique de l'exaltation et de la diminution de l'ouïe ?* (1839)  
Chef de clinique des accouchements en 1843  
Lieu d'exercice : Paris (49 rue Richer ; 10 rue Le Peletier)

---

**LABOULBENE, JEAN JOSEPH ALEXANDRE**

Né le 25 août 1825 à Agen (Lot-et-Garonne) — Mort le 7 décembre 1898 à Paris  
Admis à la Société le 9 décembre 1853 — Correspondant en 1856  
Externe en 1849 — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Sur le naevus en général, et sur une modification particulière et non décrite observée dans un naevus de la paupière supérieure* (1854)  
Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en médecine : *Des névralgies viscérales* (1860)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie, 1879-1898)  
Médecin du Bureau central en 1861 — Médecin des hôpitaux en 1864  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 2 décembre 1873. Président pour 1893)  
Lieu d'exercice : Paris (35 rue de Lille ; 181 boulevard Saint-Germain)

---

**LABRIC, NOËL ADRIEN**

Né le 7 août 1824 à Paris  
Admis à la Société en 1851 — Correspondant le 10 février 1854  
Externe en 1846 — Interne en 1848  
Thèse de doctorat : *De la ponction abdominale dans la lympanite* (1852)  
Chef de clinique médicale en 1856  
Médecin du Bureau central en 1857 — Médecin des hôpitaux en 1861  
Lieu d'exercice : Paris (22 rue de Varenne)

---

**LACANAL, ALEXIS VICTOR URBAIN**

Né le 25 mai 1819 à Lacourt (Ardèche)

Admis à la Société le 30 novembre 1842 — Correspondant en 1847

Externe en 1840 — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *De l'hystérie* (1847)

Lieu d'exercice : Saint-Liziers (Ariège)

---

**LACAZE DU THIERS, HENRI FELIX JOSEPH (DE)**

Né le 15 mai 1821 à Montpezat (Lot-et-Garonne) — Mort le 21 juillet 1901 au Buisson (Dordogne)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 31 août 1849

Externe en 1846 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *De la paracenthèse* (1851)

Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Lille

Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 18 mai 1886) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Lille (Nord)

---

**LACOUR, JULES ALEXANDRE**

Né le 25 décembre 1818 à Montier-en-Der (Haute-Marne)

Admis à la Société le 24 mai 1844 — Honoraire en 1844

Externe en 1842 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *De la fluxion de poitrine chez les vieillards envisagée seulement à l'état chronique (Pneumonie chronique simple)* (1847)

Lieu d'exercice : Montier-en-Der (Haute-Marne)

---

**LADREIT DE LA CHARRIERE, JULES FRANÇOIS RENE**

Né le 4 août 1833 à Privas (Ardèche)

Admis à la Société le 4 février 1859 — Correspondant en 1870

Externe vers 1855 — Interne en 1857

Thèse de doctorat : *Des paralysies syphilitiques* (1861)

Lieu d'exercice : Paris (1 rue Bonaparte ; 3 quai Malaquais)

---

**LAFARGUE, JULES FRANÇOIS**

Né le 3 décembre 1812 à Puymirol (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 18 mai 1836 — Correspondant en 1840

Externe en 1833 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)

Thèse de doctorat : *Valeur des localisations des fonctions encéphaliques* (1838)

Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**LAFaurie, JEAN JACQUES**

Né le 17 juin 1818 à Cancon (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société en novembre 1844 — Correspondant en 1851

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Considérations cliniques sur la contusion des membres* (1846)

Lieu d'exercice : Cancon (Lot-et-Garonne)

---

**LAFFILEY, JEAN SENATEUR**

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1848

Externe en 1843 — Interne en 1845

Aucune mention de thèse de doctorat

Lieu d'exercice : Province

---

**LAFONT, ERNEST LEON**

Né le 24 janvier 1845 à Bayonne (Basses-Pyrénées)

Admis à la Société en 1868 — Correspondant en 1870

Externe vers 1864 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *Étude sur le tremblement saturnin* (1869)  
Lieu d'exercice : Bayonne (Basses-Pyrénées)

---

**LAFONT-MARON, PIERRE**

Né le 6 mai 1806 à Orthez (Basses-Pyrénées)  
Admis à la Société le 2 avril 1835 — Correspondant en 1837  
Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1835)  
Lieu d'exercice : Bayonne (Basses-Pyrénées)

---

**LAGOUT, GILBERT HIPPOLYTE**

Né le 1<sup>er</sup> juin 1818 à Aigueperse (Puy de Dôme)  
Admis à la Société le 14 juin 1843 — Correspondant le 10 avril 1846  
Externe en 1841 — Interne en 1843  
Thèse de doctorat : *Des principales altérations physiques et chimiques du sang dans les maladies* (1846)  
Lieu d'exercice : Aigueperse (Puy de Dôme)

---

**LAGRANGE, ANTOINE**

Admis à la Société en 1872 — Correspondant en 1874  
Externe vers 1867 — Interne en 1870  
Thèse de doctorat : *Contributions à l'étude de la sclérodémie avec arthropathies et atrophies osseuse* (1874)  
Lieu d'exercice : Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire)

---

**LAILLER, CHARLES PHILIPPE**

Né le 20 août 1822 à Paris  
Admis à la Société le 22 mai 1846 — Correspondant le 22 mars 1850  
Externe en 1843 — Interne en 1845  
Thèse de doctorat : *De l'œdème du larynx* (1848)  
Médecin du Bureau central en 1854 — Médecin des hôpitaux vers 1858  
Lieu d'exercice : Paris (5 rue Papaillon ; 22 rue Caumartin)

---

**LALLEMENT, JOSEPH NAPOLEON EDMOND**

Admis à la Société le 25 juillet 1862 — Correspondant en 1864  
Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *De l'élément nerveux dans le croup* (1864)  
Lieu d'exercice : Nancy (Meurthe)

---

**LAMBERT, LOUIS AUGUSTIN**

Né le 14 novembre 1827 à Martilly (Orne)  
Admis à la Société le 17 décembre 1852 — Correspondant en 1854  
Externe en 1849 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *Considérations sur quelques complications et terminaison de la fièvre typhoïde chez les enfants* (1854)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LANCEREAUX, ÉTIENNE**

Né le 27 novembre 1829 à Brécy-Brières (Ardennes) — Mort le 27 octobre 1910 à Paris  
Admis à la Société le 22 juillet 1859 — Correspondant en 1864  
Externe en 1855 — [Interne provisoire en 1856] — Interne en 1858  
Thèse de doctorat : *De la thrombose et de l'embolie cérébrales, considérés principalement dans leurs rapports avec le ramollissement du cerveau* (1862)

Agrégé en 1872. Thèses d'agrégation en médecine : De la polyurie (diabète insipide) (1869), De la maladie expérimentale comparée à la maladie spontanée (1872)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de BOUILLAUD à la 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Charité, 1875. Suppléant de TARDIEU à la chaire de médecine légale, 1876. Suppléant de CHARCOT à la chaire des maladies du système nerveux, 1889)  
Chef de clinique médicale en 1863  
Médecin du Bureau central en 1869 — Médecin des hôpitaux en 1874  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 6 mars 1877. Président pour 1903)  
Lieu d'exercice : Paris (3 rue Saint-Arnaud ; 44 rue de la Bienfaisance)

---

**LANDAU, LEONCE**

Né à Coblenz (Rhénanie-Palatinat) — Mort en 1837  
Admis à la Société le 18 décembre 1835  
Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**LANDRY, JEAN BAPTISTE OCTAVE**

Né le 10 octobre 1826 à Limoges (Haute-Vienne)  
Admis à la Société le 24 mars 1854 — Correspondant en 1861  
Externe en 1847 — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Recherches sur les causes et les indications curatives des maladies nerveuses* (1854)  
Lieu d'exercice : Paris (127 rue du faubourg Saint-Honoré ; 10 rue Boileau)

---

**LANGLET, JEAN BAPTISTE NICAISE**

Né le 7 septembre 1841 à Reims (Marne) — Mort le 7 mars 1927 à Reims (Marne)  
Admis à la Société en 1868 — Correspondant en 1871 ou 1872  
Externe vers 1865 — Interne en 1868  
Thèse de doctorat : *étude critique sur quelques points de la physiologie du sommeil* (1872)  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé national, 10 novembre 1914)  
Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**LAPRE, ÉTIENNE**

Né le 22 juillet 1804 à Montigny-le-Roy (Haute-Marne)  
Admis à la Société le 10 janvier 1828 — Correspondant le 16 mars 1836 (sans doute confirmation d'un titre acquis avant 1835)  
Externe en 1826  
Thèse de doctorat : *Considérations sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchements* (1828)  
Lieu d'exercice : Montigny-le-Roy (Haute-Marne)

---

**LARGET-PIET, JULES AUGUSTE**

Admis à la Société le 20 août 1835 — Correspondant en 1851  
Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830 et 1831] — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *Méningo-céphalite tuberculeuse des enfants* (1836)  
Thèse d'agrégation en médecine : *De la mesure dans laquelle la médecine doit accepter les résultats de l'analyse chimique dans la connaissance des maladies* (25 juin 1838)  
Lieu d'exercice : Paris (40 rue Notre-Dame de Lorette)

---

**LAROCHE, ANDRE FRANÇOIS PAUL**

Né le 29 octobre 1813 à La Souterraine (Creuse)  
Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant en 1847  
Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842  
Thèse de doctorat : *Tumeurs fibreuses et polypes fibreux de la matrice* (1845)  
Lieu d'exercice : Paris (27 rue d'Anjou)

---

**LARREY, FELIX HIPPOLYTE**

Né le 18 septembre 1808 à Paris — Mort le 8 octobre 1895 à Paris

Admis à la Société le 27 avril 1830 — Honoraire avant 1835

Thèse de doctorat : *Traitement des fractures des membres par l'appareil inamovible* (1832)

Agrégé en 1835. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Quel est le meilleur traitement des fractures du col du fémur ?* (28 août 1835)

Professeur à l'École de santé militaire du Val-de-Grâce

Chirurgien militaire

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie externe, 23 juillet 1850. Président pour 1863) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (91 rue de Lille)

---

**LASSERRE, JEAN BAPTISTE HIPPOLYTE**

Né le 13 août 1817 à Albias (Tarn-et-Garonne)

Admis à la Société le 20 mars 1839 — Correspondant en 1841

Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Recherches cliniques sur la fièvre puerpérale faites à la Maternité de Paris* (1842)

Lieu d'exercice : Montauban (Tarn-et-Garonne)

---

**LAUGIER, MAURICE**

Admis à la Société en 1871 — Correspondant entre 1875 et 1878

Externe vers 1864 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *Des hémorragies liées au rétrécissement et à l'occlusion des voies biliaires (canaux hépatiques et cholédoques)* (1870)

Lieu d'exercice : Paris

---

**LAURENT, JEAN LOUIS MAURICE**

Né le 8 juin 1784 à Toulon (Var) — Mort en 1854 à Paris

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1840

Thèse de doctorat : *Propositions générales de physiologie, de pathologie et de thérapeutique* (1823)

Docteur ès-sciences et docteur en philosophie

Professeur d'anatomie à l'École de santé de la Marine de Toulon (Candidat à la chaire d'anatomie de la Faculté de Paris en 1836)

Chirurgien de la Marine

Lieu d'exercice : Toulon (Var)

---

**LE BAIL, AUGUSTE JEAN**

Admis à la Société en 1867 ou 1868 — Correspondant en 1867 ou 1868

Thèse de doctorat : *Du taenia solium, et surtout de son étiologie* (1869)

Lieu d'exercice : Le Mans (Sarthe)

---

**LE FORT, LEON CLEMENT**

Né le 5 décembre 1829 à Lille (Nord) — Mort le 19 octobre 1893 à Paris

Admis à la Société le 4 janvier 1856 — Correspondant en 1865

Externe en 1851 — Interne en 1853

Aide d'anatomie de la Faculté en 1858 — Prosecteur de la Faculté en 1860

Thèse de doctorat : *Recherches sur l'anatomie du poumon chez l'homme* (1858)

Agrégé en 1863. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des vices de conformation de l'utérus et du vagin et des moyens d'y remédier* (1863)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'opérations et appareils, 1873-1884. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale de Necker, 1884-1890. 4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale de la Pitié, 1890-1892. 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, 1892-1893)

Chirurgien du Bureau central en 1863 — Chirurgien des hôpitaux en 1865

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 23 mai 1876)

---

Lieu d'exercice : Paris (9 rue Richepanse)

---

**LEBLED, PROSPER VICTOR**

Né le 4 août 1815

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant en 1851

Externe en 1837 et à nouveau en 1844 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *Propositions sur l'hémorragie cérébrale et sur le ramollissement idiopathique du cerveau* (1848)

Chef de clinique médicale en 1852

Lieu d'exercice : Paris (4 rue Neuve de l'Université ; 4 rue du Pré aux Clercs ; 10 rue de Châteaudun)

---

**LEBRET, LOUIS EUGENE**

Admis à la Société le 2 juin 1848 — Correspondant en 1853

Externe en 1844 et à nouveau en 1847 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *Étude clinique du traitement thermal* (1851)

Lieu d'exercice : Paris (45 rue Saint-André des Arts ; 19 rue de Lille)

---

**LEBRETON, PAUL ALFRED**

Né le 23 juillet 1837 à Paris

Admis à la Société en 1868 — Correspondant en 1874

Externe vers 1862 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *Des différentes variétés de la paralysie hystérique* (1868)

Lieu d'exercice : Paris (113 boulevard de Sébastopol)

---

**LEDIBERDER, HENRI PIERRE MARIE**

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1869

Externe vers 1864 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *Étude sur les signes et les diagnostics des fractures du crâne* (1869)

Lieu d'exercice : Lorient (Morbihan)

---

**LEDIBERDER, VICTOR MATHURIN**

Né le 5 septembre 1810 à Lorient (Morbihan)

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1837

Externe en 1832 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)

Thèse de doctorat : *Essai sur l'affection tuberculeuse aiguë de la pie-mère chez les adultes, etc.* (1837)

Lieu d'exercice : Lorient (Morbihan)

---

**LEDRU, EUGENE**

Né le 19 janvier 1829 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1855

Thèse de doctorat : *De la membrane appelée hymen* (1855)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

**LEFLAIVE, ABEL**

Né le 27 novembre 1825 à Beaune (Côte d'Or)

Admis à la Société en 1851 — Correspondant en 1852

Externe en 1848 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *De la grenouillette et de son traitement* (1852)

Lieu d'exercice : Province

---

**LEGEE, MARIE FRANÇOIS ÉMILE**

Admis à la Société an mars 1869 — Correspondant en 1869 ou 1870

Externe vers 1864 — Interne en 1867

Thèse de doctorat : *Essai sur les difformités des orteils* (1869)

Lieu d'exercice : Abbeville (Somme)

---



---

**LEGENDRE, ERNEST**

Né le 11 avril 1826 à Briare-le-Canal (Loiret)

Admis à la Société en 1850 — Correspondant en 1850

Externe en 1848

Thèse de doctorat : *De la femme récemment accouchée et de l'enfant nouveau-né* (1850)

Thèses d'agrégation en sciences physiques, pharmaceutiques et naturelles : Développement et structure du système glandulaire (1856), et en chirurgie : De la valeur comparée des différentes méthodes de traitement des fractures (1857), De la chute de l'utérus (1860)

Médecin du Bureau central vers 1848 — Médecin des hôpitaux en 1851

Lieu d'exercice : Province

---

**LEGENDRE, QUINTIEN EUGENE**

Né le 21 décembre 1823 à Paris

Admis à la Société le 14 juin 1850 — Correspondant le 4 juillet 1862

Membre du Comité en 1852 et 1853

Externe en 1845 — Interne en 1848

Prosecteur des hôpitaux vers 1852

Thèse de doctorat : *De la thyroïde* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (29 rue Saint-Louis en l'Île ; 15 rue du Hazard)

---

**LEGENTIL, PIERRE DESIRE**

Né le 21 avril 1814 à Gavray (Manche)

Admis à la Société le 6 mars 1846 — Correspondant en 1851

Interne en pharmacie en 1837 — Externe en médecine en 1842 — Interne en médecine en 1844

Thèse de doctorat : *Importance des sciences pharmaceutiques pour le traitement des maladies* (1846)

Lieu d'exercice : Gavray (Manche)

---

**LEGALLOIS, EUGENE HYACINTHE CESAR CONSTANT**

Né le 30 avril 1805 à Paris — Mort en 1831

Admis à la Société le 22 juillet 1830

Externe en 1824 — [Interne provisoire en 1826]

Thèse de doctorat : *Réponse expérimentale à cette question : la vaccine perd-elle de son efficacité, etc ?* (1828)

---

**LEGRAND, JULES FELICITE MARIUS**

Admis à la Société le 2 février 1849

Externe en 1846 — Interne en 1848

Aucune mention de thèse de doctorat

---

**LEGRAND, JEAN ALBERT**

Mort en mai 1862

Admis à la Société le 17 janvier 1862

Externe en 1855 — Interne en 1858

Aucune mention de thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**LEGUINEL DE LIGNEROLLES, HENRI AUGUSTE**

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1869

Externe en 1865

Thèse de doctorat : *Quelques recherches sur la région de l'ombilic et les fistules hépatiques ombilicales* (1869)

---

**LELONG, MARCEL**

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1869

Externe vers 1864 — Interne en 1866

---

Thèse de doctorat : *étude sur la phlébite rhumatismale aiguë* (1869)  
Lieu d'exercice : Chartres (Eure-et-Loir)

---

**LEMAIRE, HUBERT ALFRED EDMOND**

Né le 10 juin 1837 à Dunkerque (Nord)  
Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1864  
Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *Des lésions du système artériel périphérique* (1864)  
Lieu d'exercice : Paris (16 quai des Orfèvres)

---

**LEMAISTRE, MARTIAL PROSPER**

Né le 24 octobre 1822 à Aix-sur-Vienne (Haute-Vienne) — Mort le 19 septembre 1902 à Limoges (Haute-Vienne)  
Admis à la Société le 2 février 1849 — Correspondant le 2 août 1850  
Externe en 1846 — Interne en 1848<sup>414</sup>  
Thèse de doctorat : *Des effets physiologiques du sulfate de quinine* (1850)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 4 mai 1897)  
Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**LEPELLETIER, PIERRE LOUIS MARIE**

Né le 5 août 1823 à Bordeaux (Gironde)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 4 avril 1851 (par décision du Comité)  
Externe en 1845 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *De la contracture du sphincter anal et de son traitement par la dilatation forcée* (1851)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LERICHE, ROSE HENRI GABRIEL AMEEDÉ**

Né le 4 août 1811 à Cussy-les-Forges (Yonne)  
Admis à la Société le 4 juin 1835 — Correspondant en 1838  
Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *Considérations sur le squirrhe du sein, suivies de propositions de médecine et de chirurgie* (1837)  
Lieu d'exercice : Cussy-les-Forges (Yonne)

---

**LEROY, FRANÇOIS CONSTANT**

Né le 14 novembre 1816 à Ernée (Mayenne)  
Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Correspondant en 1846  
Externe en 1839 — [Interne provisoire em 1840] — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *Des rétrécissements des orifices du cœur* (1844)  
Lieu d'exercice : Caen (Calvados)

---

**LEROY, LEANDRE ARMAND JOSEPH**

Né le 6 mars 1841 à Illies (Nord)  
Admis à la Société en 1866 — Correspondant entre 1875 et 1878  
Externe en 1861 — Interne en 1864  
Thèse de doctorat : *Des concrétions bronchiques* (1868)  
Lieu d'exercice : Paris (30 rue Abbattucci)

---

**LEROY D'ETIOLLES, RAOUL HENRI JOSEPH**

Né le 20 avril 1823 à Paris  
Admis à la Société le 12 décembre 1856 — Correspondant en 1861  
Externe en 1846

---

<sup>414</sup> Interne à l'Hospice civil et militaire de Limoges de 1843 à 1845

Thèse de doctorat : *De la paralysie produite par les désordres des organes génito-urinaires* (1850)  
Lieu d'exercice : Paris (37 rue de la Chaussée d'Antin)

---

**LEROY DES BARRES, A. J.**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant en 1871  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *De la hernie inguinale vaginale* (1871)  
Lieu d'exercice : Saint-Denis (Seine-et-Oise)

---

**LESOUËF, PIERRE JULES**

Né le 19 août 1831 au Havre (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 2 mai 1862 — Correspondant en 1863  
Externe en 1855 et à nouveau en 1858 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *Remarques sur trois cas de grossesses extra-utérines* (1862)  
Lieu d'exercice : Criquetot-Souville (Seine-Inférieure)

---

**LETEINTURIER, ALPHONSE FRANÇOIS**

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1873  
Externe en 1863 — Interne en 1867  
Thèse de doctorat : *Du danger des opérations pratiquées sur le col de l'utérus* (1872)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**LEURET, FRANÇOIS**

Né le 30 décembre 1797 à Nancy (Meurthe) — Mort en janvier 1851 à Paris  
Admis à la Société le 9 avril 1826 — Correspondant avant 1835  
Externe à l'Hospice de Charenton en 1820 ou 1821  
Thèse de doctorat : *Essai sur l'altération du sang* (1826)  
Directeur de la Maison de santé du Gros-Caillou en 1834  
Médecin des services d'aliénés en 1835  
Lieu d'exercice : Paris

---

**LEVEN, MOÏSE**

Né le 21 janvier 1831 à Uerdingen (Prusse)  
Admis à la Société le 18 mai 1860 — Correspondant en 1864  
Externe en 1855 — [Interne provisoire en 1856] — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Parallèle entre l'idiotie et le crétinisme* (1861)  
Thèse d'agrégation en médecine : *Pathologie générale et classification des chorées* (1869)  
Lieu d'exercice : Paris (45 rue de Trévise ; 26 avenue des Champs-Élysées)

---

**LEVI, PELLEGRINO**

Né le 24 février 1834 à Rome  
Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1865  
Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *Étude sur quelques hémorragies liées à la néphrite albumineuse et à l'urémie* (1864)  
Lieu d'exercice : Paris (13 rue des Martyrs)

---

**LHOMMEAU, AMAND**

Né le 26 juin 1815 à Angers (Maine-et-Loire) — Mort en mars 1844  
Admis à la Société le 14 avril 1841 — Correspondant en 1842  
Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Thèse de doctorat : *De la kératite* (1844)

---

**LHONNEUR, MAURICE**

Né le 12 janvier 1829 à Saint-Jouin-de-Marne (Deux-Sèvres)

Admis à la Société le 4 janvier 1856 — Correspondant en 1859  
Externe vers 1852 — Interne en 1854  
Thèse de doctorat : *De la kéloïde* (1856)  
Lieu d'exercice : Province

---

**LIEGEOIS, AUGUSTE THEODORE**

Né le 21 mars 1830 à Étain (Meuse)  
Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1864  
Externe vers 1852 — Interne en 1854  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1858  
Thèse de doctorat : *Physiologie du nerf facial* (1858)  
Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en anatomie et chimie : *Anatomie et physiologie des glandes vasculaires sanguines* (1860)  
Chirurgien du Bureau central en 1865 — Chirurgien des hôpitaux en 1868  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue Crébillon)

---

**LOGERAIS, VICTOR JEAN**

Né le 3 juillet 1815 à Angers (Maine-et-Loire)  
Admis à la Société le 4 mars 1840 — Correspondant en 1841  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Réflexions sur quelques observations de péritonite aiguë* (1840)  
Lieu d'exercice : Pougues (Nièvre)

---

**LOLLIOT, PIERRE JULES GUSTAVE**

Né le 29 janvier 1840 à Nevers (Nièvre)  
Admis à la Société en 1868 — Correspondant en 1877  
Externe en 1860 et à nouveau en 1863 — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *Étude physiologique de l'arsenic* (1868)  
Lieu d'exercice : Paris (93 rue Saint-Lazare)

---

**LONGET, FRANÇOIS ACHILLE**

Né le 25 mai 1811 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) — Mort le 20 avril 1871 à Bordeaux (Gironde)  
Admis à la Société en 1835 — Correspondant en 1841  
Externe en 1832 — [Interne provisoire en 1833]  
Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur les exhalations sanguines des méninges* (1835)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de physiologie, 1859-1871)<sup>415</sup>  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 6 mai 1845)  
Lieu d'exercice : Paris (32 rue de Rivoli ; 28 rue Joubert)

---

**LORAIN, PAUL JOSEPH**

Né le 16 janvier 1827 à Paris — Mort en 1875  
Admis à la Société en 1853 — Correspondant en 1861  
Externe en 1848 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *La fièvre puerpérale chez la femme, le fœtus et le nouveau-né* (1855)  
Agrégé en 1860. Thèses d'agrégation en médecine : *Du régime dans les maladies aiguës* (1857), *De l'albuminurie* (1860)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie, 1873-1875)  
Médecin du Bureau central en 1861 — Médecin des hôpitaux vers 1862  
Lieu d'exercice : Paris (16 puis 11 rue de l'Odéon)

---

<sup>415</sup> “Homme de laboratoire, il n'a jamais concouru pour l'agrégation. Il se fait connaître en professant durant dix ans à l'École pratique” (Françoise Huguet, *Les professeurs de la Faculté de médecine de Paris*, p. 306)

**LOUVET, AUGUSTE EMMANUEL**

Né le 9 avril 1840 à Nevillers (Oise)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant entre 1866 et 1869

Externe en 1862 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *De la périostite phlegmoneuse diffuse* (1867)

---

**LOUVET-LAMARRE, ÉDOUARD**

Né le 3 avril 1840 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1865

Externe vers 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Essai sur la môle hydatiforme du placenta* (1864)

Lieu d'exercice : Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)

---

**LUTON, ETIENNE ALFRED**

Admis à la Société en 1857 — Correspondant en 1858

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Des séries morbides* (1859)

Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**LUYS, JULES BERNARD**

Né le 17 août 1828 à Paris — Mort le 21 août 1897 à Divonne (Ain)

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1854 — Correspondant en 1869

Externe en 1851 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *études d'histologie pathologique sur le mode d'apparition et l'évolution des tubercules dans le tissu pulmonaire* (1857)

Thèses d'agrégation en médecine : *Doit-on admettre une fièvre puerpérale ?* (1860), *Des maladies héréditaires* (1863)

Directeur de la Maison de Santé d'Ivry en 1864

Médecin du Bureau central en 1862 — Médecin des hôpitaux en 1865

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 11 février 1877)

Lieu d'exercice : Paris (16 rue de la Grange Batelière ; 8 rue de l'Université ; 20 rue de Grenelle)

---

**MAGDELAIN, LEON EUS.**

Admis à la Société en 1867 ou 1868 — Correspondant en 1867 ou 1868

Externe vers 1864 — Interne en 1867

Thèse de doctorat : *Des kystes séreux et acéphalocystiques de la rate. Historique de la splénotomie, suivi de quelques réflexions sur les conséquences de cette opération* (1868)

Lieu d'exercice : Saint-Etienne (Loire)

---

**MAIGNE, FRANÇOIS**

Né le 5 mai 1814 à Brioude (Haute-Loire)

Admis à la Société en 1838 — Correspondant en 1840

Thèse de doctorat : *Du saut tangentiel dans l'homme et les animaux* (1838)

Lieu d'exercice : Blesle (Haute-Loire)

Député de la Haute-Loire

---

**MAILLY, EDME CAMILLE**

Né le 21 février 1825 à Paris

Admis à la Société le 13 juillet 1849 — Correspondant en 1852

Externe en 1847 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *Recherches sur la péritonite puerpérale épidémique* (1852)

Lieu d'exercice : Province

---

**MAINGAULT, VICTOR PIERRE ALFRED**

Né le 13 juillet 1823 à Paris

Admis à la Société le 16 avril 1852 — Correspondant en 1860  
Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1849] — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *De la paralysie du voile du palais à la suite d'angine* (1854)  
Lieu d'exercice : Paris (4 rue de la Ville l'Évêque ; 18 rue Royale)

---

**MALHERBE, ALBERT HIPPOLYTE**

Né le 21 novembre 1845 à Nantes (Loire-Inférieure) — Mort le 16 octobre 1915 à Nantes (Loire-Inférieure)  
Admis à la Société en 1872 — Correspondant en 1872  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *De la fièvre dans les maladies des voies urinaires. Recherches sur ses rapports avec les affections du rein* (1872)  
Aide de laboratoire des cliniques de la Charité (1878-1885)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 7 mars 1905)  
Lieu d'exercice : Nantes (Loire-Inférieure)

---

**MALLAT, JEAN**

Admis à la Société en 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1828  
Thèse de doctorat : *Sur la teigne faveuse* (1830)  
Lieu d'exercice : Paris (34 rue Saint-Roch)

---

**MARCE, LOUIS VICTOR**

Né le 3 juin 1828 à Paris — Mort en août 1864  
Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Honoraire en 1862  
Externe en 1851 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Des kystes spermatiques ou de l'hydrocèle enkystée spermatique* (1856)  
Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en médecine : *Des altérations de la sensibilité* (1860)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant d'ANDRAL à la chaire de pathologie et thérapeutique générales, 1862-1863)  
Directeur de la Maison de santé d'Ivry  
Lieu d'exercice : Paris (11 quai Conti) ; Ivry-sur-Seine (Seine-et-Oise) ; Nantes (Loire-Inférieure)

---

**MARCHAL DE CALVI, CHARLES JACOB**

Né le 3 juillet 1815 à Calvi (Corse)  
Admis à la Société le 31 janvier 1844 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)  
Thèse de doctorat : *Nouveau procédé de ligature des artères poplitée et axillaire* (1837)  
Agrégé en 1844. Thèses d'agrégation en chirurgie : *Des bourses synoviales et de leurs maladies* (1<sup>er</sup> février 1839), *Des abcès phlegmoneux intra-pelviens* (25 juin 1844)  
Professeur à l'École de santé militaire du Val de Grâce  
Chirurgien militaire  
Lieu d'exercice : Paris (15 rue de Rougemont)

---

**MARCHESSAUX, LOUIS FRANÇOIS**

Né le 18 juillet 1813 à Bruxelles (Belgique)  
Admis à la Société le 6 décembre 1837 — Correspondant en 1841  
Externe en 1835 — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *De l'étranglement dans les hernies abdominales* (1843)  
Lieu d'exercice : Le Havre (Seine-Inférieure)

---

**MAREY, JULES ÉTIENNE**

Né le 5 mars 1830 à Beaune (Cote d'Or) — Mort le 15 mai 1904 à Paris  
Admis à la Société le 11 décembre 1857 — Correspondant en 1864  
Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Recherches sur la circulation du sang à l'état physiologique et dans les maladies* (1859)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 6 février 1872. Président pour 1900) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (24 rue Buffault)

---

**MARJOLIN, RENE NICOLAS**

Né le 2 juin 1812 à Paris — Mort le 7 mars 1895 à Paris

Admis à la Société en 1837 — Correspondant en 1844

Externe en 1834 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *Quelle est la valeur des signes fournis par les mouvements, par la palpation et par l'auscultation de l'aorte ?* (1839)

Chirurgien du Bureau central en 1843 — Chirurgien des hôpitaux vers 1848

Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 14 juin 1881)

Lieu d'exercice : Paris (69 rue Neuve Saint-Augustin ; 16 rue Chaptal)

---

**MARQUIS, PIERRE FRANÇOIS AUGUSTE**

Né le 24 janvier 1819 à Tonnerre (Yonne)

Admis à la Société le 24 mai 1844 — Correspondant en 1846

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1843] — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *De l'importance de l'anémie sur le système nerveux* (1846)

Lieu d'exercice : Province

---

**MARTIN, EDOUARD MARC**

Né le 12 octobre 1844 à Genève (Suisse) — Mort le 22 décembre 1931 à Genève (Suisse)

Admis à la Société en 1873 — Correspondant entre 1875 et 1878

Externe vers 1869 — Interne en 1872

Thèse de doctorat : *étude clinique sur le traitement de quelques complications des rétrécissements de l'urètre* (1875)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 19 avril 1910)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**MARTIN, HENRI CHARLES**

Né le 8 janvier 1835 à Paris

Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1865

Externe vers 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *De la contagion dans l'érysipèle* (1865)

Lieu d'exercice : Nevers (Nièvre)

---

**MARTINS, CHARLES FREDERIC**

Né le 6 février 1806 à Paris — Mort le 7 mars 1889 à Paris

Admis à la Société le 30 avril 1829 — Correspondant avant 1835

Externe en 1828 — Interne en 1830

Thèse de doctorat : *Les principes de la méthode naturelle appliquée à la classification des maladies de la peau* (1834)

Agrégé en 1839. Thèse d'agrégation en sciences accessoires : *Du microscope et de son application à l'étude des êtres organisés* (14 mars 1839)

Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 28 mars 1859. Associé national, 11 avril 1871)

Lieu d'exercice : Paris (quai de Béthune) ; Montpellier (Hérault)

---

**MASCAREL, JULES**

Né le 15 septembre 1817 à Chatellerault (Vienne)

Admis à la Société le 19 juin 1839 — Correspondant en 1842

Externe en 1838 — Interne en 1839  
Thèse de doctorat : *Des accouchements difficiles* (1841)  
Lieu d'exercice : Mont-Dore (Puy de Dôme) (?)

---

**MASSE, JOSEPH ISIDORE**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant en 1867  
Thèse de doctorat : *Des abcès sous-périostiques aigus, et de la valeur sémiologique des phénomènes typhoïdes qui les accompagnent* (1867)  
Lieu d'exercice : Paris (33 rue Joubert)

---

**MATICE, CHARLES FRANÇOIS**

Né le 5 novembre 1817 à Paris  
Admis à la Société le 31 janvier 1844 — Correspondant en 1846  
Externe en 1839 et à nouveau en 1842 — [Interne provisoire en 1842] — Interne en 1843  
Thèse de doctorat : *Du croup, de sa nature, de son traitement* (1846)  
Médecin du Bureau central en 1855 — Médecin des hôpitaux en 1859  
Lieu d'exercice : Paris (70 rue Caumartin ; 142 rue Saint-Lazare ; 52 rue de la Pépinière)

---

**MAUNOURY, CHARLES MICHEL ALPHONSE**

Né le 11 mai 1816 à Saint-Germain-la-Gâtine (Eure-et-Loir)  
Admis à la Société le 6 février 1839 — Correspondant en 1843  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)  
Thèse de doctorat : *Recherches statistiques sur les amputations, pour servir à l'étude du pronostic* (1842)  
Lieu d'exercice : Maintenon puis Chartres (Eure-et-Loir)

---

**MAURICE, HIPPOLYTE BENJAMIN**

Né le 9 octobre 1828 à Saint-Épain (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société le 15 juillet 1853 — Correspondant en 1855  
Externe vers 1850 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *Des modifications de la température animale dans les affections fébriles* (1855)  
Lieu d'exercice : Province

---

**MAVRE, ANDRE ÉMILE**

Né le 26 janvier 1804 à Soissons (Aisne)  
Admis à la Société le 2 décembre 1830 — Correspondant en décembre 1835  
Externe en 1828 (rayé de la liste en 1830 et 1831)  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur les signes physiques que peut fournir l'abdomen pour le diagnostic de ses maladies (médecine, 1831), Dissertation sur les signes diagnostics différentiels des tumeurs de l'aîne (chirurgie, 1831)*  
Lieu d'exercice : Paris (43 rue du Temple ; 5 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie)

---

**MAY, LAMBERT**

Né le 17 avril 1811 à Metz (Meuse)  
Admis à la Société le 20 décembre 1837 — Correspondant en 1840  
Externe en 1834  
Thèse de doctorat : *Des causes de l'endocardite et de la fréquence de cette maladie* (1839)  
Lieu d'exercice : Province

---

**MELOT, GABRIEL**

Mort en 1832  
Admis à la Société en 1832  
Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1831]  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---



**MERCIER DE SAINTE-CROIX, PIERRE HENRI**

Admis à la Société le 30 mai 1845 — Correspondant en 1846

Externe vers 1842 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *Essai sur l'asthme* (1847)

Lieu d'exercice : Province

---

**MESNET, URBAIN ANTOINE ERNEST**

Né le 26 mars 1825 à Saumur (Maine-et-Loire) — Mort le 13 janvier 1898 à Paris

Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Correspondant en 1856

Externe en 1847 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *Études des paralysies hystériques* (1852)

Médecin du Bureau central en 1859 — Médecin des hôpitaux en 1862

Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 14 février 1882)

Lieu d'exercice : Paris (161 rue de Charonne ; 5 rue Royale)

---

**MEUNIER, VALERY**

Né le 17 mars 1834 à Avesnes (Nord)

Admis à la Société le 31 mai 1861 — Correspondant entre 1866 et 1869

Externe vers 1857 — Interne en 1859

Thèse de doctorat : *Compte-rendu d'une mission médicale au Guadarrama (Espagne)* (1863)

Lieu d'exercice : Pau (Basses-Pyrénées)

---

**MIGNON, JACQUES**

Né le 24 juillet 1811 à Puiseaux (Loiret)

Admis à la Société le 3 avril 1846 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)

Externe en 1844

Thèse de doctorat : *Du cowpox ou vaccine primitive* (1848)

Chef des travaux anatomiques à l'École vétérinaire d'Alfort vers 1845

Lieu d'exercice : Orléans (Loiret)

---

**MIGNOT, ANTOINE ANNE RENE**

Né le 31 août 1823 à Chantelle (Allier) — Mort le 18 mars 1908 à Chantelle (Allier)

Admis à la Société le 2 juin 1848 — Correspondant en 1851

Externe en 1845 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Recherches sur les phénomènes de la respiration, de la calorificité et de la circulation chez les nouveaux-nés* (1851)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 28 avril 1884. Associé national, 14 avril 1891)

Lieu d'exercice : Chantelle (Allier)

---

**MILCENT, DESIRE ALPHONSE**

Né le 26 avril 1818 à Paris

Admis à la Société le 3 novembre 1841 — Correspondant en 1846 — Exclu en 1856

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *De la scrofule* (1846)

Thèses d'agrégation en médecine : De l'état dit typhoïde dans les maladies (22 mai 1847), Des épidémies, des principales distinctions qu'on doit établir entre elles (8 mars 1852)

Lieu d'exercice : Paris (42 rue de Bondy ; 28 puis 18 rue de la Chaussée d'Antin)

---

**MOISSENET, JOACHIM FELIX MARIE**

Né le 26 mai 1811 à Parme (Italie)

Admis à la Société le 2 août 1837 — Correspondant en 1844

Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *Histoire anatomique et physiologique des productions cartilagineuses. Des productions morbides libres dans les cavités séreuses* (1840)

Thèse d'agrégation en médecine : *De l'influence du solidisme sur la pratique médicale* (5 avril 1844)  
Médecin du Bureau central en 1845 — Médecin des hôpitaux vers 1850  
Lieu d'exercice : Paris (62 rue Neuve des Petits Champs)

---

**MOLLOY, AMEDEV CHARLES JEAN**

Né le 24 avril 1814 à Paris  
Admis à la Société le 15 janvier 1840 — Correspondant en 1859  
Externe en 1837  
Thèse de doctorat : *De la disposition des aponévroses de la main* (1840)  
Lieu d'exercice : Paris (27 rue du Marché Saint-Honoré ; 16 quai du Louvre)

---

**MONNOT, THEODOSE DAUPHIN**

Né le 20 juin 1821 à Besançon (Doubs)  
Admis à la Société le 6 mars 1846 — Correspondant en 1851  
Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845  
Thèse de doctorat : *Des abcès de la fosse iliaque interne* (1846)  
Lieu d'exercice : Besançon (Doubs)

---

**MONOD, LOUIS GUSTAVE**

Admis à la Société en 1867 — Correspondant en 1867  
Externe vers 1862 — Interne en 1864  
Thèse de doctorat : *De l'encéphalopathie albuminurique aiguë et des caractères qu'elle présente, en particulier chez les enfants* (1868)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**MOREAU, FRANÇOIS ARMAND**

Né le 15 janvier 1823 à Paris — Mort le 20 juillet 1881 à Paris  
Admis à la Société en 1851 — Correspondant en 1855  
Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1848 et 1849] — Interne en 1850  
Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques formes d'affections puerpérales et sur une éruption particulière de la période d'invasion de la variole* (1854)  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 10 décembre 1872)  
Lieu d'exercice : Paris (21 rue de Lille)

---

**MOREAU-BOUTARD, LOUIS M. A.**

Admis à la Société en 1844 — Correspondant le 26 juillet 1845  
Thèse de doctorat : *De deux autres modes de suture intestinale* (1837)  
Professeur à l'École de santé militaire du Val de Grâce en 1843  
Médecin militaire

---

**MOREL-LAVALLEE, VICTOR AUGUSTE FRANÇOIS**

Né le 24 août 1811 à Bion (Manche)  
Admis à la Société le 8 mai 1839 — Correspondant en 1841  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1837] — Interne en 1838  
Thèse de doctorat : *Des luxations de la clavicule* (1842)  
Thèses d'agrégation en chirurgie : Rétraction accidentelle des membres (2 juillet 1844), Sur l'ostéite et ses suites (26 juillet 1847), Corps étrangers articulaires (23 mai 1852), De la valeur relative des méthodes de traitement des rétrécissements de l'urètre (1847)  
Chirurgien du Bureau central vers 1845 — Chirurgien des hôpitaux vers 1850  
Lieu d'exercice : Paris (33 rue de la Sourdière ; 18 rue de la Michodière)

---

**MORICOURT, JULES**

Né le 21 novembre 1836 à Nantes (Loire-Inférieure)  
Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1865  
Externe en 1858 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *De la nature des affections considérées cliniquement comme cancéreuses* (1864)  
Lieu d'exercice : Paris (20 rue Vaneau)

---

**MOURET, LOUIS AUGUSTE**

Né le 2 juillet 1810 à Genève (Suisse)  
Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1835  
Interne en pharmacie  
Thèse de doctorat : *Statistique médicale de Montfaucon* (1835)  
Lieu d'exercice : Monistrol (Haute-Loire)

---

**MOUSTEU, URBAIN CAMILLE**

Né le 8 juillet 1832 à Lavardac (Lot-et-Garonne)  
Admis à la Société le 17 janvier 1862 — Correspondant en 1865  
Externe en 1853 et à nouveau en 1856 — Interne en 1858  
Thèse de doctorat : *Considérations cliniques sur la lithotritie et la taille* (1862)  
Lieu d'exercice : Paris (154 rue du faubourg Saint-Antoine)

---

**MOUTON, LOUIS CHARLES ERNEST**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant avant 1874  
Thèse de doctorat : *Du calibre de l'œsophage et du cathétérisme œsophagien* (1874)  
Lieu d'exercice : Cutz (Oise)

---

**MOYNIER, CLAUDE EUGENE**

Né le 22 juin 1827 à Paris  
Admis à la Société le 17 décembre 1852 — Correspondant en 1861  
Externe en 1848 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *De la chorée* (1855)  
Chef de clinique médicale en 1858  
Lieu d'exercice : Paris (33 puis 19 rue Caumartin)

---

**MOYSAND, LEON**

Né le 13 mai 1824 à Neuilly Pont-de-Pierre (Indre-et-Loire)  
Admis à la Société le 4 janvier 1856 — Correspondant en 1858  
Externe en 1851 — Interne en 1854  
Thèse de doctorat : *Du prurigo* (1858)  
Lieu d'exercice : Province

---

**MURON, ANTOINE CHARLES**

Admis à la Société en décembre 1869 — Correspondant après 1874  
Externe vers 1865 — Interne en 1868  
Thèse de doctorat : *Pathogénie de l'infiltration de l'urine* (1872)

---

**MUSSET, GUILLAUME**

Né le 21 septembre 1822 à Vignonet (Gironde)  
Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Correspondant en 1852  
Externe vers 1846 — [Interne provisoire en 1847] — Interne en 1848  
Thèse de doctorat : *études physiologiques et thérapeutiques sur les eaux thermales de Plombières* (1852)  
Lieu d'exercice : Vignonet (Gironde)

---

**NADAUD-DESISETS, ETIENNE LOUIS**

Né le 27 septembre 1821 à Basse-Terre (Gouadeloupe) — Mort en 1862  
Admis à la Société en 1857 — Correspondant en 1861  
Externe vers 1852 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *De l'inoculation du chancre mou à la région céphalique au point de vue de la distinction à établir entre les deux virus chancreux, et de la thérapeutique qui leur est propre* (1858)  
Lieu d'exercice : Paris (90 rue du Bac)

---

**NARBONNE, LOUIS GASPARD**

Né le 3 mars 1824 à Bize (Aude)  
Admis à la Société le 16 mars 1849 — Correspondant le 11 mars 1850 (par décision du Comité)  
Externe en 1845 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *De la fissure à l'anus et de son traitement* (1849)  
Lieu d'exercice : Province

---

**NAUDEAU, CAMILLE**

Né le 17 octobre 1808 à Lyon (Rhône)  
Admis à la Société le 15 mai 1839 — Correspondant en 1842  
Externe en 1837  
Thèse de doctorat : *Du diagnostic et du pronostic de l'hystérie* (1839)  
Lieu d'exercice : Province

---

**NEGRIE, GEORGES FREDERIC**

Né le 28 janvier 1834 à Bordeaux (Gironde)  
Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1864  
Externe en 1856 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *De la mort subite dans la pleurésie* (1864)  
Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**NELATON, AUGUSTE**

Né le 18 juin 1807 à Paris — Mort le 21 septembre 1873 à Paris  
Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1840  
Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1831] — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'affection tuberculeuse des os* (1836)  
Agrégé en 1839. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des tumeurs de la mamelle* (25 janvier 1839)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital des Cliniques, 1851-1867)  
Chirurgien du Bureau central en 1840 — Chirurgien des hôpitaux en 1842  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 2 décembre 1856) —  
Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (58 rue du faubourg Poissonnière ; 1 quai Voltaire)

---

**NELATON, CHARLES EUGENE**

Né le 31 janvier 1832 à Paris  
Admis à la Société en 1857 — Correspondant le 21 mars 1862  
Externe vers 1853 — Interne en 1855  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1856 — Prosecteur de la Faculté en 1859  
Thèse de doctorat : *Mémoire sur une nouvelle espèce de tumeurs bénignes des os ou tumeurs à myéloplaxes* (1860)  
Lieu d'exercice : Paris (32 rue Vieille du Temple)

---

**NEUCOURT, LAMBERT FELIX**

Né le 16 février 1819 à Verdun (Meuse)  
Admis à la Société le 18 mai 1842 — Correspondant en 1846  
Externe en 1841 — Interne en 1842  
Thèse de doctorat : *De la médication vomitive* (1844)  
Lieu d'exercice : Verdun (Meuse)

---

**NIDARD, JOSEPH FREDERIC**

Né le 6 avril 1821 à Sainte-Menehould (Marne)  
Admis à la Société le 23 août 1843 — Correspondant en 1845  
Externe en 1841  
Prosecteur à l'École de santé militaire du Val-de-Grâce en 1844  
Thèse de doctorat : *Des fistules en général* (1845)  
Ex-chirurgien militaire  
Lieu d'exercice : Sainte-Menehould (Marne)

---

**NIVERT, CHARLES GUSTAVE ADOLPHE**

Admis à la Société le 2 mai 1862 — Correspondant en 1864  
Externe en 1857 — Interne en 1859  
Thèse de doctorat : *De la version céphalique par les manœuvres externes dans les présentations vicieuses du fœtus* (1862)  
Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire) ; Paris

---

**OBEDENARO, MICHEL GEORGIAD**<sup>416</sup>

Né le 6 novembre 1839 à Bucarest (Valachie)  
Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1866  
Externe en 1861 — Interne en 1865  
Thèse de doctorat : *De la trachéotomie dans l'œdème de la glotte et dans la laryngite nécrosique* (1866)  
Lieu d'exercice : Roumanie (?)

---

**OLIVIER, PAUL MARIE EUGENE**

Né le 23 mars 1841 à Fauville (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société en mars 1869 — Correspondant en 1869  
Externe en 1863 — Interne en 1866  
Thèse de doctorat : *Sur les tumeurs osseuses des fosses nasales et des sinus de la face* (1869)  
Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**OLIVIERI, FELIX JOSEPH ALEXANDRE**

Né le 15 octobre 1808 à Marseille (Bouches-du-Rhône) — Mort en 1837 à Marseille (Bouches-du-Rhône)  
Admis à la Société en 1833 — Correspondant en 1834  
Externe en 1830 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)  
Thèse de doctorat : *Des œdèmes des membres inférieurs chez les femmes affectées de cancer de l'utérus* (1835)  
Lieu d'exercice : Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**OLLIFFE, JOSEPH FRANCIS**

Né le 28 juillet 1808 à Cork (Irlande)  
Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)  
Thèse de doctorat : *De la méthode ectrotique dans le traitement des maladies de la peau. Des cas auxquels elle est applicable. Faire connaître son mode d'action* (1840)  
Lieu d'exercice : Paris (2 rue Saint-Florentin)

---

**ORILLARD, LOUIS ARSENE**

Né le 9 mars 1806 à Poitiers (Vienne)  
Admis à la Société le 24 juin 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1827 — Interne en 1829  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1831)  
Professeur à l'École secondaire de Médecine de Poitiers  
Lieu d'exercice : Poitiers (Vienne)

---

<sup>416</sup> Francisé en Obédénare

---

**OSSIPOWSKI**

Admis à la Société le 22 juillet 1840 — Correspondant en 1842  
Médecin de l'Hôpital civil de Moscou (Russie)  
Lieu d'exercice : Moscou (Russie)

---

**OULMONT, NATHAN**

Né le 29 mars 1815 à Épinal (Vosges) — Mort le 18 septembre 1884 à Paris  
Admis à la Société le 29 avril 1840 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)  
Membre du Comité en 1841 et 1843  
Externe en 1839 — Interne en 1840  
Thèse de doctorat : *Recherches sur la pleurésie chronique* (1844)  
Chef de clinique médicale en 1847  
Médecin du Bureau central en 1848 — Médecin des hôpitaux vers 1851  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 18 avril 1876)  
Lieu d'exercice : Paris (9 rue de Mulhouse ; 38 rue du Sentier ; 21 rue Bergère)

---

**OZANAM, CHARLES**

Né le 3 décembre 1824 à Lyon (Rhône)  
Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant en 1851 — Exclu en 1856 (pour pratique de l'homéopathie)  
Externe en 1844 — [Interne provisoire en 1845] — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Thèse de doctorat : *De la forme grave de l'ictère essentiel* (1849)  
Lieu d'exercice : Paris (32 rue Cassette ; 9 rue Madame ; 33 rue d'Arras)

---

**PADIEU, FRANÇOIS PRUDENT**

Né le 12 décembre 1810 à Ducat-Plessiel (Somme)  
Admis à la Société le 27 août 1835 — Correspondant en 1843  
Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)  
Thèse de doctorat : *Des bourses séreuses et de leurs maladies* (1839)  
Professeur à l'École secondaire de Médecine d'Amiens  
Lieu d'exercice : Amiens (Somme)

---

**PAINETVIN, FRANÇOIS MARCELLIN**

Né le 26 septembre 1834  
Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1865  
Externe en 1858 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *De la résection du coude* (1865)  
Lieu d'exercice : Fresnoy-le-Grand (Aisne)

---

**PANAS, PHOTINO**

Né le 30 janvier 1831 à Céphalonie (Grèce) — Mort le 6 janvier 1903 à Roissy (Seine-et-Marne)  
Admis à la Société en 1858 — Correspondant en 1863  
Externe vers 1853 — Interne en 1855  
Aide d'anatomie de la Faculté en 1859 — Prosecteur de la Faculté en 1861  
Thèse de doctorat : *Recherches sur l'anatomie des fosses nasales* (1860)  
Agrégé en 1863. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des cicatrices veineuses et des moyens d'y remédier* (1863)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire de clinique ophtalmologique, 1879-1901)  
Chirurgien du Bureau central en 1863 — Chirurgien des hôpitaux en 1865  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 18 décembre 1877. Président pour 1899)  
Lieu d'exercice : Paris (10 rue des Bons Enfants)

---

**PAQUET, ALPHONSE LOUIS FELIX JOSEPH**

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1867  
Externe vers 1862 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864  
Thèse de doctorat : *Étude sur les tumeurs blanches (physiologie pathologique, histologie, thérapeutique)* (1867)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**PARISE, JEAN**

Né le 26 août 1815 à Beauregard (Côte d'Or) — Mort le 22 décembre 1885  
Admis à la Société en 1837 — Correspondant en 1842  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1837] — Interne en 1838  
Thèse de doctorat : *Application de la théorie de J.-L. Petit aux luxations congénitales incomplètes* (1842)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 6 octobre 1874. Associé national, 30 décembre 1884)  
Lieu d'exercice : Lille (Nord)

---

**PASQUET, JEAN VICTOR**

Né le 16 juillet 1813 à Crémieux (Isère)  
Admis à la Société le 16 mai 1838 — Correspondant en 1841  
Thèse de doctorat : *De la valeur de la saignée dans les pertes utérines idiopathiques et de quelques expériences propres à éclairer le diagnostic des troubles de la vision* (1837)  
Lieu d'exercice : Province

---

**PASQUIER, JACOB ALPHONSE**

Mort en 1839  
Admis à la Société en 1837  
Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1838  
Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**PASQUIER, ALPHONSE JACQUES THIBAUT**

Né le 12 février 1815 à Otensee (Danemark)  
Admis à la Société le 11 mars 1840 — Correspondant le 15 avril 1840  
Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837  
Thèse de doctorat : *Quels sont les causes et le traitement des fièvres ataxiques ?* (1840)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**PASSANT, CHARLES HIPPOLYTE**

Né le 5 février 1826 à Saint-Mihiel (Meuse)  
Admis à la Société le 24 mars 1854 — Correspondant en 1855  
Externe vers 1849 — Interne en 1851  
Thèse de doctorat : *De la version céphalique spontanée dans la présentation de l'extrémité pelvienne* (1854)  
Lieu d'exercice : Paris (25 rue de Taranne ; 39 rue de Grenelle)

---

**PASTURAUD, DANIEL MOÏSE VINCENT**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant entre 1875 et 1878  
Externe vers 1869 — Interne en 1872  
Thèse de doctorat : *étude sur les cals douloureux* (1875)  
Lieu d'exercice : Étampes (Seine-et-Oise)

---

**PATEL, LEON NICOLAS**

Né le 11 avril 1802 à Étain (Meuse)  
Admis à la Société le 6 mars 1828 — Correspondant le 24 avril 1828  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur les ténias ouverts plats dans l'espèce humaine* (1828)  
Lieu d'exercice : Province

---

**PATOUILLET, NICOLAS**

Né le 17 février 1806 à Cirefontaines-en-Azois (Marne)

Admis à la Société le 18 avril 1838 — Correspondant le 6 avril 1842

Externe en 1834 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *De la gastro-entérite chronique par empoisonnement* (1840)

Lieu d'exercice : Paris (90 rue de Bondy)

---

**PEAN, JULES ÉMILE**

Né le 29 novembre 1830 à Marboué (Eure-et-Loir) — Mort le 30 janvier 1898 à Paris

Admis à la Société le 22 juillet 1859 — Correspondant en 1866

Externe vers 1854 — Interne en 1856

Prosecteur des hôpitaux vers 1860

Thèse de doctorat : *De la scapulalgie et de la section scapulo-humérale envisagée au point de vue du traitement de la scapulalgie* (1860)

Chirurgien du Bureau central en 1865 — Chirurgien des hôpitaux en 1867

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 22 novembre 1887)

Lieu d'exercice : Paris (3 rue des Fossés Montmartre ; 21 place Vendôme ; 24 boulevard Malesherbes)

---

**PEGOT, MARIE FRANÇOIS REMI**

Né le 16 mai 1805 à Saint-Martory (Haute-Garonne)

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1839

Externe en 1829 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Propositions et choix d'observations sur quelques points de physiologie, de médecine et de chirurgie* (1837)

Lieu d'exercice : Paris (82 rue Rambuteau)

---

**PELTIER**

Admis à la Société à une date inconnue — Correspondant avant 1873

Thèse de doctorat (1871)

Lieu d'exercice : Sedan (Ardennes)

---

**PELVET, NORBERT AMAURY**

Né le 30 septembre 1838 à Vire (Calvados)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1871 ou 1872

Externe en 1860 — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *Des anévrismes du coeur* (1867)

Lieu d'exercice : Paris ; Vire (Calvados)

---

**PENART, LOUIS JULIEN**

Né le 22 décembre 1819 à Paris — Mort le 16 juillet 1890 à Versailles (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 16 novembre 1849

Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *Études sur le diagnostic des tumeurs intra-abdominales* (1848)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 19 juillet 1881)

Lieu d'exercice : Versailles (Seine-et-Oise)

---

**PERDRIGEON, JULES MARIE CHARLES**

Né le 11 février 1824 à Mayenne (Mayenne)

Admis à la Société le 13 février 1852 — Correspondant en 1855

Externe en 1848 — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Des accidents fébriles à forme intermittente qui surviennent à la suite du cathétérisme de l'urètre* (1853)

Lieu d'exercice : Paris (11 rue Mogador)

---



---

**PEREIRA, AUGUSTE**

Né le 28 avril 1813 à Orléans (Loiret)

Admis à la Société le 24 avril 1839 — Correspondant en 1841

Externe en 1836 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Recherches cliniques sur l'emploi du sulfate de quinine à haute dose dans le traitement de la fièvre typhoïde* (1842)

---

**PERRET, LOUIS ALEXANDRE AIME**

Né le 25 août 1830 à Gallardon (Eure-et-Loir)

Admis à la Société le 12 mai 1854 — Correspondant en 1855

Externe vers 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Essai sur les rétrécissements du rectum* (1855)

Lieu d'exercice : Province

---

**PERRET, FELIX MARIE JOSPEH**

Né le 7 septembre 1836 à Bréal (Ille-et-Vilaine)

Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1855

Externe vers 1859 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)

Thèse de doctorat : *Des tumeurs sanguines intra-pelviennes pendant la grossesse normale et l'accouchement* (1864)

Thèse d'agrégation en médecine : *De la septicémie* (1880)

Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**PERRIN, MAURICE CONSTANT**

Né le 26 avril 1826 à Vézelize (Meurthe) — Mort le 24 août 1889 à Vézelize (Meurthe)

Admis à la Société le 12 mai 1854 — Correspondant en 1864

Membre du Comité pour 1862

Thèse de doctorat : *De l'huile de foie de morue et de ses effets dans la phtisie pulmonaire* (1851)

Agrégé au Val de Grâce

Médecin militaire

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 6 avril 1875. Président pour 1889)

Lieu d'exercice : Paris (9 rue Charlot ; 51 rue Saint-Placide)

---

**PERUSSET, GEORGES MARIE FRANÇOIS**

Né le 12 juillet 1817 à Neuville-sur-Renom (Ain)

Admis à la Société le 14 juin 1843 — Correspondant en 1845

Externe en 1839 — [Interne provisoire en 1840 et 1841] — Interne en 1832

Thèse de doctorat : *Quelles peuvent être les causes d'un travail trop prolongé ? Quels sont les accidents qui peuvent en résulter et les moyens d'y remédier ?* (1845)

Lieu d'exercice : Mâcon (Saône-et-Loire)

---

**PESTE, JEAN LOUIS**

Né le 20 novembre 1820 à Savigny (Côte d'Or)

Admis à la Société le 5 avril 1843 — Correspondant le 6 mars 1846

Externe en 1842 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Considérations générales sur le traitement des engorgements du sein* (1846)

Lieu d'exercice : Beaune (Côte d'Or)

---

**PETEL, PROSPER ALPHONSE**

Né le 14 mars 1809 à Surville (Eure-et-Loir) — Mort le 30 mars 1887 à Louviers (Eure)

Admis à la Société le 9 mars 1835 — Correspondant en 1836

Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834]

Thèse de doctorat : *Symptomatologie de la péricardite aiguë* (1835)

---

Lieu d'exercice : Louviers (Eure)

---

**PETIT, PIERRE LOUIS**

Né le 29 juin 1821 à Moulins (Allier)

Admis à la Société en 1847 — Exclu en 1850 (pour défaut de paiement)

Externe en 1843 — Interne en 1846

Thèse de doctorat : *De la péritonite* (1849)

Lieu d'exercice : Moulins (Allier)

---

**PETIT, RAYMOND MARIE**

Né le 14 avril 1843 à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1867

Externe en 1863 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *Transmission de la syphilis par la vaccination : des moyens de l'éviter* (1867)

Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine)

---

**PEULEVE, VICTOR DESIRE**

Né le 22 mai 1840 à Rocourt (Aisne)

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1866

Externe vers 1863 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *Contribution à l'étude de la mélanose généralisée* (1866)

Lieu d'exercice : Amiens (Somme)

---

**PEYROT, ARNAUD CHARLES**

Né le 1<sup>er</sup> juin 1810 à Bordeaux (Gironde)

Admis à la Société en 1835 — Correspondant en 1837

Externe en 1829 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine, de chirurgie et d'accouchements* (1835)

Lieu d'exercice : Libourne (Gironde)

---

**PEYROT, JEAN JOSEPH**

Né le 11 novembre 1843 à Périgueux (Dordogne) — Mort le 11 novembre 1917 à Paris

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1883

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Aide d'anatomie de la Faculté en 1874 — Prosecteur de la Faculté en 1877

Thèse de doctorat : *Étude expérimentale et clinique sur la pleurotomie* (1876)

Agrégé en 1880. Thèses d'agrégation en chirurgie : De la valeur thérapeutique et opératoire de l'iridectomie (1878), De l'intervention chirurgicale dans les obstructions de l'intestin (1880)

Chirurgien du Bureau central en 1878 — Chirurgien des hôpitaux en 1886

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie chirurgicale, 5 juillet 1898)

Lieu d'exercice : Paris

---

**PIBERET, PIERRE ANTOINE**

Né le 1<sup>er</sup> février 1828 à Beaumont (Drôme)

Admis à la Société le 18 mars 1853 — Correspondant en 1859

Externe en 1849 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Des accidents qui peuvent survenir du côté du système nerveux dans le cours de la maladie de Bright et de l'albuminurie consécutive à la scarlatine* (1855)

Lieu d'exercice : Paris (1 cité Turgot ; 54 rue du faubourg Montmartre ; 75 rue Saint-Lazare)

---

**PICARD, CHARLES GEORGES EUGÈNE**

Né le 5 avril 1815 à Villantroy (Indre)

Admis à la Société le 19 août 1840 — Correspondant le 12 avril 1844

Externe vers 1835 — [Interne provisoire en 1837]

Thèse de doctorat : *Qu'est-ce que la gangrène ? Quels sont ses caractères anatomiques ? Dans quelles parties du corps l'a-t-on observée ? La division de la gangrène en plusieurs espèces a-t-elle une utilité ?* (1841)

Lieu d'exercice : Selle-sur-Cher (Loir-et-Cher)

---

**PIEDAGNEL, HONORE**

Né le 13 juin 1797 à Carrière Saint-Denis (Seine-et-Oise)

Admis à la Société le 22 juillet 1830 — Correspondant de 1835 à 1839 — A nouveau adjoint de 1839 à 1844 — A nouveau correspondant en 1844

Externe vers 1818 — Interne en 1820

Thèse de doctorat : *Quelques observations remarquables* (1827)

Médecin du Bureau central en 1831 — Médecin des hôpitaux en 1839

Lieu d'exercice : Paris (9 quai Voltaire)

---

**PIEGU, ALEXANDRE**

Né le 8 mai 1818 à Hermites (Indre-et-Loire)

Admis à la Société le 23 août 1843 — Correspondant en 1849

Externe en 1838 et à nouveau en 1839 — [Interne provisoire en 1840 et 1841] — Interne en 1842

Aide naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle vers 1845

Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur la composition anatomique, la fonction et la signification du nerf trisplanchnique dans la série des animaux* (1846)

Lieu d'exercice : Paris (6 puis 83 boulevard Beaumarchais)

---

**PIERRE, SIMON**

Né le 25 novembre 1820 à Autun (Saône-et-Loire)

Admis à la Société le 28 décembre 1849 — Correspondant le 22 août 1851

Externe en 1844 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *De l'anaplastie faciale et de la rhinoplastie en particulier* (1851)

Lieu d'exercice : Autun (Saône-et-Loire)

---

**PIERRESON, JEAN BAPTISTE HENRI**

Né le 10 juillet 1833 à Paris

Admis à la Société le 31 mai 1861 — Correspondant en 1870

Externe en 1855 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *De la variole hémorragique* (1862)

Lieu d'exercice : Paris (12 rue de Miromesnil)

---

**PIHAN DUFEILLAY, DUNSTAN MARIE OCTAVE**

Né le 22 novembre 1835 à Nantes (Loire-Inférieure)

Admis à la Société le 25 janvier 1861 — Correspondant en 1861

Externe en 1858 — Interne en 1859

Thèse de doctorat : *Étude sur la mort subite dans l'enfance, causée par des troubles du système nerveux* (1861)

Lieu d'exercice : Nantes (Loire-Inférieure)

---

**PILLON, AUGUSTE ALEXANDRE**

Né le 22 novembre 1830 à Paris

Admis à la Société en 1857 — Correspondant en 1864

Externe vers 1852 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Des exanthèmes syphilitiques* (1857)

Lieu d'exercice : Paris (14 avenue Victoria ; 49 rue de Rivoli)

---

**PINAULT, HIPPOLYTE ARMAND**

Né le 21 février 1827 à Châteaudun (Indre)

Admis à la Société le 17 décembre 1852 — Correspondant en 1854

Externe en 1848 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *Considérations cliniques sur la thoracenthèse* (1853)

Lieu d'exercice : Châteaudun (Indre)

---

**PITET, JEAN PAUL MARIE FRANÇOIS**

Né le 23 juillet 1817 à Saint-Didier-sur-Chalaronne (Ain)

Admis à la Société le 4 février 1848 — Correspondant le 4 avril 1851 (par décision du Comité) — Exclu en 1854

Externe en 1842 et à nouveau en 1845 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Histoire de la classification des médicaments* (1851)

Lieu d'exercice : Paris (3 rue de Meslay ; 18 rue Drouot ; 83 rue de la Victoire ; 6 rue Saint-Georges)

---

**PLANCHON, PIERRE ÉLIE CHARLES**

Admis à la Société en mars 1869 — Correspondant entre 1875 et 1878

Externe vers 1863 — Interne en 1865

Thèse de doctorat : *Faits cliniques de laryngotomie* (1869)

Lieu d'exercice : Paris (5 rue Cambacérès)

---

**POISEUILLE, JEAN LEONARD MARIE**

Né le 22 avril 1797 à Paris — Mort le 25 décembre 1869 à Paris

Admis à la Société le 12 mars 1829 — Correspondant avant 1835

Polytechnicien

Thèse de doctorat : *Recherches sur la force du cœur aortique* (1828)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 16 août 1842)

Lieu d'exercice : Paris (32 rue Cadet ; 13 rue de Vendôme ; 76 rue de Seine)

---

**POISSON, LOUIS PIERRE VICTOR**

Né le 8 décembre 1831 à Paris

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1858

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Des tumeurs fibreuses pérididymaire* (1858)

Chirurgien de l'Hôpital civil d'Alger

Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger) ; Nantes (Loire-Inférieure)

---

**PONS, RAYMOND ÉMILE**

Né le 15 avril 1819 à Labastide-Fortunière (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 3 avril 1846 — Correspondant en 1848

Externe en 1843 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *Considérations sur la fièvre typhoïde* (1847)

Lieu d'exercice : Labastide-Murat (Lot)

---

**POTAIN, PIERRE CARL ÉDOUARD**

Né le 19 juillet 1825 à Paris — Mort le 5 janvier 1901 à Paris

Admis à la Société en 1856 — Correspondant en 1865

Membre du Comité pour 1862

Externe en 1846 — [Interne provisoire en 1848] — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Quelques recherches sur les bruits vasculaires anormaux qui suivent les hémorragies* (1853)

Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en médecine : *Des lésions des ganglions lymphatiques viscéraux* (1860)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1<sup>e</sup> chaire de pathologie médicale, 1875-1876. 3<sup>e</sup> chaire de clinique médicale de Necker, 1876-1886. 2<sup>e</sup> chaire de clinique médicale à la Charité, 1886-1900)

Chef de clinique médicale en 1858

Médecin du Bureau central en 1859 — Médecin des hôpitaux en 1860

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 19 décembre 1882)

Lieu d'exercice : Paris (86 rue de l'Université ; 28 rue de la Chaise ; 240 puis 256 boulevard Saint-Germain)

---

**POTIER, JEAN JULES AMEDEE**

Né le 23 août 1817 à Paris

Admis à la Société le 30 novembre 1842 — Correspondant en 1844

Externe en 1837 et à nouveau en 1841 — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *De l'érysipèle* (1845)

Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**POUMEAU, JEAN**

Né le 2 décembre 1816 à Saint-Fraignac (Charente)

Admis à la Société le 22 avril 1840 — Correspondant le 10 mars 1841

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1840]

Thèse de doctorat : *Examen rapide des cas de dystocie qui nécessitent l'emploi du forceps* (1841)

Lieu d'exercice : Aigre (Charente)

---

**POURRAT, MARC ANTOINE**

Né le 3 janvier 1813 à Saint-Étienne (Loire)

Admis à la Société le 29 novembre 1837 — Correspondant en 1839

Externe en 1835

Thèse de doctorat : *De la nature de la dysenterie* (1839)

Lieu d'exercice : Saint-Etienne (Loire) ; Saint-Quentin (Aisne) ; Colombes (Seine-et-Oise)

---

**PRESSAT, JOSEPH ÉLEONOR**

Né le 22 janvier 1808 à Paris — Mort en 1874

Admis à la Société le 13 janvier 1836 — Correspondant à une date inconnue après 1842

Externe en 1830 — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Observation sur un cas d'absence du nerf olfactif* (1837)

Lieu d'exercice : Paris (7 boulevard des Capucines)

---

**PROST, FREDERIC AUGUSTE JOSEPH SOPHIE AMEDEE**

Né le 19 juillet 1822 à Passy (Seine)

Admis à la Société le 18 mars 1853 — Correspondant en 1855

Externe en 1848 — Interne en 1851

Thèse de doctorat : *De l'hématocèle rétro-utérine* (1854)

Lieu d'exercice : Paris (7 rue des Prouvaires ; 62 rue Jean-Jacques Rousseau)

---

**PRUNEAU, EUGENE**

Né le 13 octobre 1812 à Sauvigny-le-Bois (Yonne)

Admis à la Société le 3 décembre 1835 — Correspondant en 1840

Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1835]

Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'anénoiphultré* (1837)

Lieu d'exercice : L'Isle (Yonne)

---

**PUYDEBAT, DENIS JEAN JACQUES**

Né le 9 octobre 1808 à Fleurance (Gers)

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1834

Externe en 1829 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Considérations sur le traitement de l'anévrisme spontané de l'artère poplitée* (1834)

Chirurgien de l'Hôpital Saint-André de Bordeaux

Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**QUATREVAUX, FRANÇOIS JULES**

Né le 7 juin 1810 à Cussy-les-Forges (Yonne)

Admis à la Société le 15 mai 1839 — Correspondant en 1841

Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1835] — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *De l'hypertrophie graisseuse considérée en général et dans les organes en particulier, où elle se montre le plus souvent* (1839)

Lieu d'exercice : Avallon (Yonne)

---

**QUESNE, MAURICE**

Né le 2 avril 1805 à Escolore (Puy de Dôme)

Admis à la Société le 14 mai 1829 — Honoraire avant 1835

Externe en 1826 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1828

Thèse de doctorat : *Propositions sur la percussion considérée comme moyen de diagnostic* (1829)

Lieu d'exercice : Sauxillanges (Puy de Dôme)

---

**RACLE, VICTOR ALEXANDRE**

Né le 4 octobre 1819 à Bruxelles (Belgique)

Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant en 1852

Membre du Comité en 1850

Externe en 1842 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *Recherches sur les affections du cerveau dans les maladies générales* (1848)

Agrégé en 1863. Thèses d'agrégation en médecine : Des diathèse (1857), De l'alcoolisme (1860), De la glycosurie (1863)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant d'ANDRAL à la chaire de pathologie et thérapeutique générales, 1866)

Chef de clinique médicale en 1852

Médecin du Bureau central en 1854 — Médecin des hôpitaux en 1856

Lieu d'exercice : Paris (34 rue de Constantine ; 4 rue Chanoinesse)

---

**RAGOT, ALEXANDRE THEODULE**

Né le 5 novembre 1840 à Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher)

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1867 ou 1868

Externe en 1862 — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *Des accouchements à l'Hôpital Saint-Antoine pendant l'année 1867* (1867)

Lieu d'exercice : Pont-Audemer (Eure)

---

**RAIMBERT, LOUIS ADOLPHE**

Né le 31 août 1813 à Étampes (Seine-et-Oise) — Mort le 8 septembre 1893

Admis à la Société le 16 août 1837 — Correspondant en 1840

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1837]

Thèse de doctorat : *Dissertation sur les pieds-bots* (1839)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 28 décembre 1875. Associé national, 1<sup>er</sup> avril 1890)

Lieu d'exercice : Châteaudun (Eure-et-Loir)

---

**RATHERY, FRANÇOIS ROGER**

Né le 12 août 1842

Admis à la Société en 1870 — Correspondant en 1878

Externe en 1864 — Interne en 1866

Thèse de doctorat : *Essai sur le diagnostic des tumeurs intra-abdominales chez les enfants* (1870)

Thèses d'agrégation en médecine : De la pathogénie de l'oedème (1872), Des accidents de la convalescence (1875)

Lieu d'exercice : Paris (46 rue de Rennes)

---

**RAYMOND, LÉON TH.**

Admis à la Société en 1868 — Correspondant en 1871

Externe en 1867

Thèse de doctorat : *Étude sur l'extirpation des tumeurs* (1870)

Chef de clinique médicale en 1877

Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**RAYMOND**, ALEXANDRE ANTOINE LOUIS MARIE CLAIRE

Né le 19 janvier 1818 à Eymoutier (Haute-Vienne)

Admis à la Société le 3 novembre 1841 — Correspondant en 1842

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1842]

Thèse de doctorat : *De la pneumonie chronique simple* (1842)

Lieu d'exercice : Paris (95 rue Saint-Louis)

---

**RAYNAUD**, PIERRE EUGENE EDOUARD

Né le 6 mars 1816 à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Admis à la Société en 1837 — Correspondant le 20 janvier 1841

Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839

Thèse de doctorat : *Des affections gangréneuses observées chez les nouvelles accouchées* (1841)

Lieu d'exercice : Paris (13 rue Saint-Bernard)

---

**RAYNAUD**, AUGUSTE GABRIEL MAURICE<sup>417</sup>

Né le 5 juillet 1834 à Paris — Mort le 29 juin 1881 à Paris

Admis à la Société le 18 mai 1860 — Correspondant en 1867 ou 1868

Externe en 1856 — Interne en 1858 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *De l'asphyxie locale et de la gangrène symétrique des extrémités* (1862)

Agrégé en 1866. Thèses d'agrégation en médecine : *Des hyperémies non phlegmasiques* (1863), *De la révulsion* (1866)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de MONNERET à la chaire de pathologie interne, 1867)

Médecin du Bureau central en 1865 — Médecin des hôpitaux en 1868

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 4 février 1879)

Lieu d'exercice : Paris (44 rue des Petites Écuries)

---

**REIGNIER**, JEAN BAPTISTE LOUIS

Né le 24 décembre 1806 à Besson (Allier)

Admis à la Société en 1833 — Correspondant en 1837

Externe en 1830 — Interne en 1832 (Prolongé pour 1835)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1836)

Lieu d'exercice : Besne (Allier)

---

**RENAUD**, CLAUDE

Né le 18 juillet 1806 à Gennetine (Allier)

Admis à la Société en 1835 — Correspondant en 1837

Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1833]

Thèse de doctorat : *Observations de maladies du cerveau et de la moelle épinière, etc.* (1836)

Lieu d'exercice : Lucenay-les-Aix (Nièvre)

---

**RENAULDIN**, LOUIS FIRMIN

Mort en 1842

Admis à la Société le 28 avril 1841 — Correspondant en 1842

Externe en 1837 — Interne en 1838

Aucune thèse de doctorat (mort avant la fin de ses études médicales)

---

**RENAULT**, ALEXANDRE JEAN LEON

---

<sup>417</sup> Docteur ès-lettres (*Les Médecins au temps de Molière*)

Né le 10 octobre 1844

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1880

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Essai sur l'influence de l'alcoolisme dans le développement de plusieurs groupes d'affections cutanées* (1874)

Chef de clinique médicale en 1875

Lieu d'exercice : Paris (39 puis 21 rue Pigalle)

---

**RENAUT, JOSEPH LOUIS**

Né le 7 décembre 1844 à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire) — Mort le 26 décembre 1917 à Lyon (Rhône)

Admis à la Société en 1872 — Honoraire en 1877

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Contribution à l'étude anatomique et clinique de l'érysipèle et des oedèmes de la peau* (1874)

Thèse d'agrégation en médecine : *De l'intoxication saturnine chronique* (1875)

Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 17 novembre 1887. Associé national, 11 février 1896) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**RIBES, SIMON FRANÇOIS**

Né le 9 mai 1800

Admis à la Société le 9 décembre 1830 — Correspondant en décembre 1835

Thèse de doctorat : *Quelques réflexions sur l'anatomie pathologique* (Montpellier, 1824)

Chirurgien militaire (Hôtel des Invalides)

Lieu d'exercice : Paris (30 puis 22 rue du Dragon ; 3 rue Bérite)

---

**RICARD, ÉMILE JOSEPH EUGENE**

Né le 8 janvier 1808 à Neuf-Brisach (Haut-Rhin)

Admis à la Société le 3 juin 1830 — Correspondant avant 1835

Externe en 1829

Thèse de doctorat : *Essai sur les signes fournis par l'auscultation dans le diagnostic des maladies des organes respiratoires* (1830)

Lieu d'exercice : Angoulême (Charente)

---

**RICHARD-MAISONNEUVE, LOUIS AUGUSTIN HIPPOLYTE**

Né le 8 décembre 1824 à Melle (Deux-Sèvres)

Admis à la Société le 4 janvier 1856 — Correspondant en 1862

Externe en 1846 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Étude sur la paralysie consécutive au mal vertébral* (1857)

Lieu d'exercice : Paris (6 rue Mahler)

---

**RICHET, DIDIER DOMINIQUE ALFRED**

Né le 16 mars 1816 à Dijon (Côte d'Or) — Mort le 30 décembre 1891 à Carqueiranne (Var)

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant le 11 mars 1850 (pour défaut de paiement)

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1840

Aide d'anatomie de la Faculté en 1842 — Prosecteur de la Faculté en 1843

Thèse de doctorat : *Histoire des tumeurs blanches* (1844)

Agrégé en 1847. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De l'emploi du froid et de la chaleur dans le traitement des affections chirurgicales* (28 juillet 1847)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (2<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1865-1867. 4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Pitié, 1867-1868. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôpital des Cliniques, 1868-1872. 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, 1872-1889)



Chirurgien du Bureau central en 1844 — Chirurgien des hôpitaux en 1848  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 27 mars 1866. Président pour 1879) — Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (11 rue Louis-le-Grand ; 182 rue de Rivoli ; 8 rue Drouot ; 21 boulevard Haussmann)

---

**RICORD, PHILIPPE**

Né le 10 décembre 1800 à Baltimore (États-Unis) — Mort le 22 octobre 1889 à Paris  
Admis à la Société le 9 décembre 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1822 — Interne en 1823  
Thèse de doctorat : *Propositions sur divers points de chirurgie* (1826)  
Thèse d'agrégation en chirurgie : *Diagnostic spécial et différentiel de la commotion, de la compression et de l'inflammation du cerveau* (31 décembre 1832)  
Chirurgien du Bureau central en 1830 — Chirurgien des hôpitaux en 1831  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national, 31 décembre 1836. Section de pathologie chirurgicale, 23 avril 1850)  
Lieu d'exercice : Paris (6 rue de Tournon)

---

**RIEUX, THOMAS LEON**

Né le 17 avril 1821 à Feure (Loire)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1852  
Externe en 1844 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *Considérations sur l'étranglement de l'intestin dans la cavité abdominale, et sur un mode d'étranglement non décrit par les auteurs* (1853)  
Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**RIPAULT, LOUIS HENRI ANTONIN**

Né le 10 avril 1807 à Paris  
Admis à la Société le 25 février 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1828 — [Interne provisoire en 1830] — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur l'amincissement des parois de la matrice* (1836)  
Lieu d'exercice : Dijon (Côte d'Or)

---

**RIPOLL, JEAN MARIE FRANÇOIS ALPHONSE**

Né le 22 août 1822 à Toulouse (Haute-Garonne)  
Admis à la Société le 28 décembre 1849 — Correspondant le 27 janvier 1851 (pour défaut de paiement)  
Externe en 1846 — Interne en 1848  
Thèse de doctorat : *Essai sur l'arthrite vertébrale* (1850)  
Lieu d'exercice : Toulouse (Haute-Garonne)

---

**ROBERT, MELCHIOR JOSEPH**

Né le 1<sup>er</sup> mars 1820 à Oraison (Hautes-Alpes)  
Admis à la Société en 1847 — Exclu en 1850 (pour défaut de paiement)  
Externe en 1843 — [Interne provisoire en 1844] — Interne en 1845  
Thèse de doctorat : *Considérations sur le cancer de la mamelle et en particulier sur le squirrhe de la glande mammaire* (1848)  
Lieu d'exercice : Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**ROBERTET, FLORIMONT SIMON ERNEST**

Né le 26 octobre 1836 à Paris — Mort en 1865  
Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1865  
Externe vers 1860 — [Interne provisoire en 1861] — Interne en 1862  
Thèse de doctorat : *Essai sur l'encéphalite* (1865)  
Lieu d'exercice : Paris (71 rue Rambuteau)

---

**ROBERTY, FRANÇOIS MARIE IGNACE EUGENE**

Né le 11 mai 1812 à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en 1836

Externe en 1833 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836)

Thèse de doctorat : *De l'emploi de l'eau froide dans le pansement des plaies* (1836)

Lieu d'exercice : Marseille (Bouches-du-Rhône)

---

**ROCHE, HENRI LOUIS**

Admis à la Société le 14 juin 1843 — Correspondant le 28 février 1844

Thèse de doctorat : *Des plaies en général* (1844)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**ROCHOUX, PIERRE AUGUSTE EUGENE**

Né le 9 juin 1810 à Orléans (Loiret)

Admis à la Société le 22 juin 1836 — Correspondant en 1839

Externe en 1833 — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *Des diverses déviations, déformations et vices de développement dont le système dentaire peut devenir le siège* (1838)

Lieu d'exercice : Orléans puis Puiseaux (Loiret)

---

**ROCQUE, HENRI EUGENE**

Admis à la Société le 11 décembre 1857 — Correspondant en 1858

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Essai sur la physiologie et la pathologie de la ménopause* (1858)

Lieu d'exercice : Arnac-Pompadour (Corrèze)

---

**ROGEE, CHARLES AUGUSTIN**

Né le 22 septembre 1812 à Compiègne (Aisne) — Mort en 1842

Admis à la Société le 19 juin 1838 — Correspondant en 1841

Membre du Comité en 1841

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1837] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *De l'hyponarthécie. Quels sont ses avantages et ses inconvénients ?* (1841)

Lieu d'exercice : Province

---

**ROLLET, MARTIN PIERRE JOSEPH**

Né le 12 novembre 1824 à Lagnieu (Ain) — Mort le 2 août 1894 à Lyon (Rhône)

Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 16 février 1849

Externe en 1845 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *Des hémorragies traumatiques de l'intérieur du crâne* (1848)

Médecin de l'Hôpital de l'Antiquaille de Lyon (spécialiste de maladies dermatologiques)

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**RONDEAU, AUGUSTE MICHEL**

Admis à la Société en 1865 — Correspondant en 1866

Externe vers 1860 — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *Des affections oculaires réflexes et de l'ophtalmie sympathique* (1866)

Lieu d'exercice : Mamers (Sarthe)

---

**ROSAPELLY, CHARLES LEOPOLD**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1878

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *Recherches théoriques et expérimentales sur les causes et le mécanisme de la circulation du foie* (1873)

Lieu d'exercice : Paris (10 rue de Buci)

---

**ROUGET, CHARLES MARIE BENJAMIN**

Né le 19 avril 1824 à Gisors (Eure) — Mort en 1904

Admis à la Société le 9 décembre 1853 — Correspondant en 1859

Externe en 1844 et à nouveau en 1848 — [Interne provisoire en 1849] — Interne en 1850

Aide d'anatomie de la Faculté vers 1853 — Prosecteur de la Faculté vers 1855

Thèse de doctorat : *Recherches sur le type des organes génitaux et de leurs appareils musculaires* (1855)

Thèse d'agrégation en sciences physiques, pharmaceutiques et naturelles : *Développement et structure du système osseux* (1856)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 19 juin 1866)

Lieu d'exercice : Paris (48 rue de l'Ouest) ; Montpellier (Hérault)

---

**ROULLAND, FRANÇOIS GABRIEL VICTOR**

Né le 5 août 1817 à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche)

Admis à la Société en 1840 — Correspondant en 1844

Externe en 1839 — Interne en 1840

Thèse de doctorat : *Du traitement des amputés* (1844)

Lieu d'exercice : Caen (Calvados)

---

**ROUSSEL, THEOPHILE JEAN BAPTISTE VICTOR**

Né le 28 juillet 1816 à Saint-Chély d'Apcher (Lozère) — Mort le 27 septembre 1903 à Paris

Admis à la Société en 1840 — Correspondant le 26 novembre 1847 (pour défaut de paiement)

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1840] — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *De la pellagre* (1845)

Thèse d'agrégation en médecine : *De la valeur des signes physiques dans les maladies du cœur* (18 mai 1847)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 19 novembre 1872) — Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques

Lieu d'exercice : Paris (25 avenue Marigny)

---

**ROUTIER, MAR. ARM. JEAN BAPTISTE ADRIEN**

Né le 15 juin 1816 à Astaffort (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant en 1847

Externe en 1841 — Interne en 1843

Thèse de doctorat : *Recherches cliniques sur quelques points de médecine et de chirurgie* (1846)

Lieu d'exercice : Astaffort (Lot-et-Garonne)

---

**RUFZ DE LAVISON, PAUL ÉTIENNE**

Né le 2 décembre 1805 à Saint-Pierre (Martinique) — Mort en octobre 1884

Admis à la Société en 1833 — Correspondant à une date inconnue après 1837

Externe en 1827 — Interne en 1830

Thèse de doctorat : *Quelques recherches sur les symptômes et sur les lésions anatomiques de l'affection décrite sous les noms d'hydrocéphale aiguë, fièvre cérébrale, méningite, etc.* (1835)

Agrégé en 1835. Thèse d'agrégation en médecine : *Existe-t-il des agents thérapeutiques dont l'effet ne soit observable que sur les solides ou sur les fluides ?* (24 juin 1835)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national, 24 février 1846. Associé national le 30 novembre 1875)

Lieu d'exercice : Paris (?)

---

**SAINET, JEAN FRANÇOIS ÉMILE**

Né le 20 octobre 1819 à La Nouvelle-Orléans (États-Unis)

Admis à la Société le 14 juin 1850 — Correspondant en 1858

Externe en 1846 — Interne en 1848

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'emploi du cautère actuel dans le traitement de certaines affections du col de l'utérus* (1852)

Lieu d'exercice : Paris (9 rue Drouot ; 64 rue de la Chaussée d'Antin)

---

**SAINT-GERMAIN, LOUIS ALEXANDRE (DE)**

Né le 9 octobre 1835 à Cherbourg (Manche)

Admis à la Société le 24 août 1860 — Correspondant en 1862

Externe en 1855 — [Interne provisoire en 1856] — Interne en 1857

Thèse de doctorat : *De la fièvre urétrale* (1861)

Chirurgien du Bureau central en 1865 — Chirurgien des hôpitaux en 1867

Lieu d'exercice : Paris (11 rue de la Pépinière)

---

**SAINT-YVES-LECLERC, GUILLAUME ALEXANDRE**

Né le 16 octobre 1804 à Paris

Admis à la Société en 1834 — Correspondant le 27 novembre 1839

Externe en 1829 et à nouveau en 1833 — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836 et 1837)

Thèse de doctorat : *Des circonstances qui ont porté à supposer qu'il existait des voies directes de communications entre l'estomac et la vessie* (1838)

Lieu d'exercice : Province

---

**SAISON, CONSTANT**

Admis à la Société en 1868 — Correspondant en 1871

Externe vers 1864 — Interne en 1867

Thèse de doctorat : *Diagnostic des manifestations secondaires de la syphilis sur la langue* (1871)

Lieu d'exercice : Pau (Basses-Pyrénées) ; Paris

---

**SALMON, PIERRE ALPHONSE AUGUSTIN**

Né le 30 novembre 1819 à Janville (Eure-et-Loir)

Admis à la Société le 23 août 1843 — Correspondant en 1845

Externe en 1840 — [Interne provisoire en 1841] — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *Des solutions de continuité traumatique des os dans le jeune âge* (1845)

Lieu d'exercice : Province

---

**SALNEUVE, GEORGES ÉMILE**

Né le 23 février 1825 à Charroux (Allier)

Admis à la Société le 16 avril 1852 — Correspondant en 1853

Externe en 1847 — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *De la valeur sémiologique des affections ganglionnaires* (1852)

Lieu d'exercice : Province

---

**SARRAU, JEAN**

Né le 14 décembre 1811 à Fieux (Lot-et-Garonne)

Admis à la Société le 23 janvier 1839 — Correspondant en 1841

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836 et 1837] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Essai sur la névralgie du testicule* (1841)

Lieu d'exercice : Agen (Lot-et-Garonne)

---

**SAUCEROTTE, ANTOINE CONSTANT**

Né le 13 août 1805 à Moscou (Russie) — Mort le 3 novembre 1884 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

Admis à la Société le 26 juillet 1827 — Correspondant en 1837

Thèse de doctorat : *Essai sur les altérations des liquides considérées comme cause ou complications des maladies* (1828)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de médecine, 17 juillet 1834)

Lieu d'exercice : Lunéville (Meurthe, puis Meurthe-et-Moselle)

---

---

**SAUNE, JEAN BERTRAND ÉTIENNE HIPPOLYTE**

Né le 16 novembre 1813 à Aspet (Haute-Garonne)

Admis à la Société le 14 mars 1838 — Correspondant en 1842

Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839]

Thèse de doctorat : *De l'affection tuberculeuse des os, particulièrement considérée sous le rapport du diagnostic et du traitement* (1839)

Lieu d'exercice : Toulouse (Haute-Garonne)

---

**SAUSSIÉ, AMAND FELIX**

Né le 13 octobre 1813 à Lailly (Yonne)

Admis à la Société le 22 juillet 1840 — Correspondant en 1842

Externe en 1836 — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *Recherches sur le pneumothorax et les maladies qui produisent les perforations pulmonaires en particulier* (1841)

Lieu d'exercice : Troyes (Aube)

---

**SAZIE, LAURENT**

Né le 16 juillet 1807 à Montpezat (Basses-Pyrénées)

Admis à la Société en 1832 — Correspondant avant 1835

Externe en 1828 — Interne en 1831 (Prolongé pour 1833)

Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1833)

Lieu d'exercice : Province

---

**SCHLOSS, ERNEST**

Né le 6 août 1830 à Paris

Admis à la Société le 12 décembre 1856 — Correspondant en 1859

Externe en 1851 — [Interne provisoire en 1856]

Thèse de doctorat : *Importance pratique des classifications naturelles des affections cutanées* (1856)

Lieu d'exercice : Paris (45 rue Rambuteau ; 88 boulevard de Sébastopol)

---

**SEE, MARC DANIEL**

Né le 17 février 1827 à Ribeauvillé (Haut-Rhin) — Mort le 3 mai 1912 à Paris

Admis à la Société le 31 juillet 1852 — Correspondant en 1864

Externe vers 1849 — Interne en 1851

Prosecteur des hôpitaux en 1857

Thèse de doctorat : *De la locomotion de l'œil et du muscle ciliaire* (1856)

Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en anatomie et chimie : *Anatomie et physiologie du tissu élastique* (1860)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de JARJAVAY à la chaire d'anatomie, 1867.

Suppléant de ROBIN à la chaire d'histologie, 1880)

Chirurgien du Bureau central en 1866 — Chirurgien des hôpitaux en 1867

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 23 juillet 1878)

Lieu d'exercice : Paris (13 passage Saunier ; 28 rue Pigalle ; 7 rue de l'École de Médecine)

---

**SEGUIN, ANTOINE EUGENE**

Né le 2 février 1819 à Paris

Admis à la Société en 1837 — Correspondant en 1841 ou 1842

Externe en 1836 — [Interne provisoire en 1837] — Interne en 1838

Thèse de doctorat : *De la chlorose* (1842)

Lieu d'exercice : Paris (15 puis 20 rue de Condé)

---

**SELLE-MENDERET, DENIS EUGENE**

Né le 19 décembre 1801 à Bennecourt (Seine-et-Oise)

Admis à la Société le 17 décembre 1829 — Correspondant avant 1835

---

Thèse de doctorat : *Propositions sur quelques points de thérapeutique et de médecine* (1833)  
Lieu d'exercice : Carentan (Manche)

---

**SERRAILLER, EUGENE OSCAR**

Né le 19 novembre 1838 à Fréjus (Var)

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1867

Externe en 1861 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *étude sur quelques manifestations extérieures de la phthisie pulmonaire* (1867)

Lieu d'exercice : Cannes (Vaucluse)

---

**SERRE, VICTOR AUGUSTE SIMON**

Né le 11 mars 1816 à Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais)

Admis à la Société le 30 novembre 1842 — Correspondant en 1845

Externe en 1839 — Interne en 1842

Thèse de doctorat : *Quelques considérations sur les affections gangréneuses externes* (1844)

Lieu d'exercice : Paris (6 rue du faubourg Saint-Honoré)

---

**SERVOIN, ÉMILE DESIRE**

Né le 19 décembre 1834 à Spoir (Eure-et-Loir)

Admis à la Société le 14 mars 1862 — Correspondant en 1862

Externe vers 1858 — Interne en 1860

Thèse de doctorat : *De la taille recto-vésicale par écrasement linéaire* (1862)

Lieu d'exercice : Province

---

**SEUVRES, EDMOND**

Admis à la Société en 1873 — Correspondant en 1874

Externe vers 1870 — Interne en 1873

Thèse de doctorat : *Recherches sur l'inflammation des trompes utérines et ses conséquences* (1874)

Lieu d'exercice : Reims (Marne)

---

**SIMON, VICTOR**

Né le 13 octobre 1824 à Roche-sur-Brénil (Côte d'Or)

Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant le 16 novembre 1849

Externe en 1845 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)

Thèse de doctorat : *Des abcès qui siègent dans la fosse iliaque* (1848)

Lieu d'exercice : Semur (Côte d'Or)

---

**SIMONIS-EMPIS, ADOLPHE GEORGES GASPARD JOSEPH**

Né le 24 mars 1824 à Paris — Mort le 9 décembre 1913 à Paris

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1855

Externe en 1845 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Considérations sur la paralysie du membre supérieur, à la suite et la luxation du bras* (1850)

Agrégé en 1857. Thèses d'agrégation en médecine : De la méthode à suivre dans l'examen des malades (30 mars 1852), De l'incubation des maladies (1857)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de ROSTAN à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 1862. Suppléant de CRUVEILHIER à la chaire d'anatomie pathologique, 1864)

Chef de clinique médicale en 1850

Médecin du Bureau central en 1856 — Médecin des hôpitaux en 1859

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie pathologique, 23 février 1875. Président pour 1895)

Lieu d'exercice : Paris (9 rue de Vaugirard ; 21 rue des Moulins ; 42 rue de Sèvres ; 16 rue Bertin-Poirée)

---

**SIREDEY, FRANÇOIS**

Né le 22 février 1831 à Lavilleneuve-les-Convers (Côte d'Or) — Mort le 18 mai 1890 à Neuilly (Seine)

Admis à la Société en 1857 — Correspondant en 1866

Externe en 1853 — Interne en 1856

Thèse de doctorat : *De la fréquence des altérations des annexes de l'utérus dans les affections dites utérines* (1860)

Médecin du Bureau central en 1865 — Médecin des hôpitaux en 1868

Membre de l'Académie de Médecine (Section de pathologie médicale, 11 mars 1884)

Lieu d'exercice : Paris (58 boulevard de Sébastopol ; 23 rue Saint-Lazare ; 26 rue d'Aumale)

---

**SOUTY, JEAN JACQUES AUGUSTE ARMAND**

Né le 26 septembre 1804 à Santiago (Cuba) — Mort le 26 juillet 1850 à Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées)

Admis à la Société le 25 janvier 1843 — Correspondant en 1845

Aucune mention de thèse de doctorat

Chirurgien de la Marine

---

**SPIESS, CHARLES AMI**

Admis à la Société en 1864 — Correspondant en 1866

Externe en 1860 — Interne en 1862

Thèse de doctorat : *De l'intervention chirurgicale dans la rétention d'urine* (1866)

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**STANSKY, GAETAN PIERRE**

Né le 1<sup>er</sup> août 1805 à Wiatrowicz (Gallicie)

Admis à la Société le 16 avril 1835 — Correspondant en 1840

Externe en 1834 — Interne en 1836

Thèse de doctorat : *Du ramollissement des os en général* (1839)

Lieu d'exercice : Paris (22 rue du Sentier)

---

**STROEHLIN, JEAN BAPTISTE ALEXANDRE**

Né le 8 décembre 1813 à Genève (Suisse)

Admis à la Société le 10 juin 1840 — Correspondant en 1841

Externe en 1835 — [Interne provisoire en 1836] — Interne en 1837

Thèse de doctorat : *Compression de la carotide primitive employée comme moyen thérapeutique dans les maladies convulsives (chirurgie, 1840)*

Lieu d'exercice : Genève (Suisse)

---

**STUART-COOPER, EBENEZER**

Né le 11 avril 1804 à Islay (Écosse) — Mort en 1849

Admis à la Société le 3 avril 1846

Externe en 1842

Thèse de doctorat : *De l'urine des albuminuriques* (1846)

Chef de clinique médicale en 1846

Lieu d'exercice : Paris

---

**SURMAY, CHARLES BENOIT**

Né le 8 août 1826 à Béthancourt (Aisne) — Mort en août 1897

Admis à la Société le 31 juillet 1852 — Correspondant en 1853

Externe en 1847 — [Interne provisoire en 1848] — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'état pathologique appelé diathèse purulente, infection purulente, etc.* (1853)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 31 mai 1887)

Lieu d'exercice : Ham (Somme)

---

**TANQUEREL-DESPLANCHES**, LOUIS JEAN CHARLES MARIE

Né le 18 août 1810 à Ambrières (Mayenne)

Admis à la Société le 25 mai 1836 — Correspondant le 8 avril 1840

Externe en 1832

Thèse de doctorat : *Essai sur la paralysie du plomb ou saturnisme* (1834)

Thèses d'agrégation en médecine : Déterminer les caractères à l'aide desquels on peut distinguer pendant la vie et après la mort, les congestions sanguines et les inflammations (16 juillet 1838), De la valeur de l'hydropisie dans les maladies ; des indications thérapeutiques auxquelles elles donnent lieu (27 avril 1844)

Lieu d'exercice : Paris (80 rue de Grenelle)

---

**TARDIEU**, CHARLES FRANÇOIS ESPRIT

Né le 26 mars 1815 à Nancy (Meurthe) — Mort en 1847

Admis à la Société le 9 juin 1841 — Correspondant le 11 janvier 1843

Externe en 1837 — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *Des appareils inamovibles* (1844)

Lieu d'exercice : Paris (3 bis rue de Lille)

---

**TARNIER**, STEPHANE ÉTIENNE

Né le 29 avril 1828 à Arc-sur-Tille (Côte d'Or) — Mort le 28 novembre 1897 à Paris

Admis à la Société le 24 mars 1854 — Correspondant en 1867

Externe vers 1851 — Interne en 1853

Thèse de doctorat : *Recherches sur l'état puerpéral et sur les maladies des femmes en couches* (1857)

Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en chirurgie et accouchements : *Des cas dans lesquels l'extraction du fœtus est nécessaire et des procédés opératoires relatifs à cette extraction* (1860)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire des accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveaux-nés, 1884-1889. 1<sup>e</sup> chaire de clinique d'accouchements, 1889-1897)

Chef de clinique des accouchements en 1861

Chirurgien du Bureau central en 1865 — Chirurgien des hôpitaux en 1867

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'accouchements, 9 juillet 1872. Président pour 1891)

Lieu d'exercice : Paris (17 rue des Beaux-Arts ; 70 rue de Rivoli)

---

**TASSEL**, PIERRE ALEXANDRE

Né le 22 juin 1829 à Elbeuf (Seine-Inférieure) — Mort en 1862

Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1856

Externe en 1852 — Interne en 1854

Thèse de doctorat : *Recherches historiques sur la nature des altérations séniles des artères* (1856)

Lieu d'exercice : Elbeuf (Seine-Inférieure)

---

**TAUPIN**, CHARLES ÉTIENNE

Né le 30 avril 1813 à Paris

Admis à la Société en 1834 — Correspondant en décembre 1835

Externe en 1833 — [Interne provisoire en 1834] — Interne en 1835 (Prolongé pour 1837)

Thèse de doctorat : *De la scarlatine sans exanthème* (1839)

Lieu d'exercice : Paris (11 rue du Helder ; 16 rue Taitbout)

---

**TEMOIN**, SYLVAIN

Né le 5 décembre 1830

Admis à la Société en 1858 — Correspondant le 9 décembre 1859

Externe en 1856 — Interne en 1857

Thèse de doctorat : *La Maternité de Paris pendant l'année 1859* (1859)

Lieu d'exercice : Nérondes (Cher)

---



**TENAIN, ADOLPHE JOSEPH NARCISSE**

Né le 15 mai 1819 à Fontaines (Yonne)

Admis à la Société le 3 novembre 1841 — Correspondant le 17 août 1842

Externe en 1840

Thèse de doctorat : *Des convulsions idiopathiques chez les enfants* (1842)

Lieu d'exercice : Orsay (Seine-et-Oise) ; Paris (18 rue Godot de Mauroy ; 45 rue Joubert)

---

**TESSIER, JEAN-PAUL**

Né le 31 mars 1811 à Nonancourt (Eure) — Mort en 1862 à Paris

Admis à la Société en 1833 — Correspondant en 1840 — Exclu en 1856 pour pratique de l'homéopathie

Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)

Thèse de doctorat : *Dissertation sur le mode de propagation de l'inflammation et de ses produits* (1836)

Thèse d'agrégation en médecine : *Y a-t-il des sécrétions morbides sans altérations appréciables des tissus qui en sont le siège* (11 juillet 1838)

Médecin du Bureau central en 1840 — Médecin des hôpitaux en 1842

Lieu d'exercice : Paris (41 rue de Seine ; 70 rue de l'Université)

---

**THAON, LOUIS ALBERT**

Admis à la Société en 1871 — Correspondant en 1873

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *Recherches sur l'anatomie pathologique de la tuberculose* (1873)

Lieu d'exercice : Nice (Vaucluse)

---

**THIBIERGE, GUSTAVE ÉDOUARD**

Né le 24 avril 1825 à Versailles (Seine-et-Marne)

Admis à la Société le 5 décembre 1851 — Correspondant en 1856

Externe en 1847 — Interne en 1850

Thèse de doctorat : *Considérations sur quelques points de l'histoire de la fièvre typhoïde et principalement sur les évacuations gastro-intestinales* (1853)

Lieu d'exercice : Paris (2 rue Gaillon ; 73 rue Neuve des Petits Champs ; 9 rue d'Alger)

---

**THIERRY, ÉMILE NARCISSE**

Né le 14 juillet 1836 à Bolbec (Seine-Inférieure)

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1871 ou 1872

Externe en 1861 — [Interne provisoire en 1863] — Interne en 1864

Thèse de doctorat : *Des maladies puerpérales observées à l'Hôpital Saint-Louis en 1867. Considérations sur leur étiologie* (1868)

Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**THIVET, MICHEL**

Admis à la Société le 12 juin 1839 — Correspondant en 1845

Thèse de doctorat : *Des soins que l'on doit aux nouveaux-nés* (1835)

Professeur particulier d'anatomie en 1839

Lieu d'exercice : Paris (12 rue Hautefeuille)

---

**THOMAS, SATURNIN**

Né le 28 novembre 1803 à Lignières (Indre-et-Loire)

Admis à la Société le 25 février 1830 — Correspondant avant 1835

Externe en 1825 — [Interne provisoire en 1827] — Interne en 1828

Thèse de doctorat : *Recherches sur la syphilis* (1831)

Lieu d'exercice : Tours (Indre-et-Loire)

---

**THORE, ANGE MARIE**

Né le 24 décembre 1815 à Meaux (Seine-et-Marne) — Mort le 1<sup>er</sup> octobre 1868 au Havre (Seine-Inférieure)

Admis à la Société le 6 mars 1839 — Correspondant le 14 février 1851

Externe en 1836 — [Interne provisoire en 1838] — Interne en 1839 (Prolongé pour 1842)

Thèse de doctorat : *De la résection du coudem et d'un nouveau procédé pour la pratiquer* (1843)

Lieu d'exercice : Sceaux (Seine-et-Oise)

---

**THORENS, JEAN HENRI**

Admis à la Société en 1871 — Correspondant en 1877

Externe vers 1866 — Interne en 1869

Thèse de doctorat : *Documents pour servir à l'histoire du pied-bot varus congénital* (1873)

Lieu d'exercice : Paris

---

**TILLAUX, PAUL JULES**

Né le 8 décembre 1834 à Aulnay-sur-Odon (Calvados) — Mort le 20 octobre 1904 à Paris

Admis à la Société le 22 juillet 1859 — Correspondant en 1870

Externe en 1856 — Interne en 1858

Aide d'anatomie de la Faculté en 1860 — Prosecteur de la Faculté en 1861

Thèse de doctorat : *Des conduits excréteurs des glandes sublinguale et lacrymale ? Du rôle des sinus de la face* (1862)

Agrégé en 1866. Thèses d'agrégation en chirurgie : De l'urétrotomie (1863), Des affections chirurgicales des nerfs (1866)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire des opérations et appareils, 1890-1892. 4<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale de la Pitié, 1892-1893. 3<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à la Charité, 1893-1904)

Chirurgien du Bureau central en 1863 — Chirurgien des hôpitaux en 1865

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 8 avril 1879. Président pour 1904)

Lieu d'exercice : Paris (21 rue Jacob ; 89 boulevard Saint-Germain)

---

**TIRMAN, CHARLES LOUIS HENRI**

Né le 5 septembre 1833 à Mézières (Ardennes)

Admis à la Société le 17 décembre 1852 — Correspondant en 1854

Externe en 1855 — Interne en 1860 (Prolongé pour 1862 et 1863)

Thèse de doctorat : *Recherches sur le traitement de l'étranglement herniaire et en particulier sur le tœxis progressif* (1863)

Lieu d'exercice : Mézières (Ardennes)

Sénateur des Ardennes

---

**TITON, AUGUSTE HUBERT**

Né le 18 décembre 1825 à Soudron (Marne)

Admis à la Société le 17 décembre 1852 — Correspondant en 1854

Externe vers 1850 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *Recherches cliniques et expérimentales sur l'absorption et la valeur thérapeutique des préparations iodées* (1854)

Lieu d'exercice : Chalons-sur-Marne (Haute-Marne)

---

**TIXIER, BENOIT HIPPOLYTE MARIE**

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1866

Externe en 1861 — Interne en 1863

Thèse de doctorat : *Considérations sur les accidents à forme rhumatismale de la blennorrhagie* (1866)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

**TONNELIER, ÉTIENNE**

Né le 15 janvier 1811 à La Brosse-Montceaux (Seine-et-Marne)

Admis à la Société le 2 mars 1836 — Correspondant en 1838  
Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1833] — Interne en 1834 (Prolongé pour 1836)  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1836)  
Lieu d'exercice : Montereau (Seine-et-Marne)

---

**TONNET, ÉMILE AUGUSTE**

Né le 9 juillet 1819 à Ardin (Deux-Sèvres)  
Admis à la Société le 13 décembre 1843 — Correspondant en 1846  
Externe en 1840 — Interne en 1843  
Thèse de doctorat : *De la paralysie* (1845)  
Lieu d'exercice : Niort (Deux-Sèvres)

---

**TRICOU, PIERRE FRANÇOIS CHRISTOPHE**

Né le 22 juin 1814 à La Nouvelle Orléans (États-Unis)  
Admis à la Société le 15 juin 1842 — Correspondant en 1844  
Externe en 1837 — [Interne provisoire en 1839] — Interne en 1841  
Thèse de doctorat : *Propositions et observations* (1842)  
Lieu d'exercice : La Nouvelle Orléans (États-Unis)

---

**TRUPIER, LEON**

Admis à la Société en 1866 — Correspondant en 1866  
Thèse de doctorat : *Du cancer de la colonne vertébrale et de ses rapports avec la paralysie douloureuse* (1866)  
Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**TRIQUET, HIPPOLYTE EUGENE**

Né le 21 décembre 1822 à Choussy (Loir-et-Cher)  
Admis à la Société le 2 juin 1848 — Exclu en 1849  
Externe en 1846 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *Des causes de la rétention d'urine, considérée particulièrement chez les vieillards* (1851)  
Lieu d'exercice : Paris (12 rue de Malte)

---

**TROCHON, CHARLES JOSEPH**

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1816 à Chauvé (Loire-Inférieure)  
Admis à la Société le 1<sup>er</sup> avril 1840 — Correspondant en 1842  
Externe en 1840  
Thèse de doctorat : *Des symptômes du rhumatisme articulaire aigu* (1841)  
Lieu d'exercice : Pornic (Loire-Inférieure)

---

**TURNER, THOMAS ÉDOUARD**

Né le 28 mars 1826 à Saint-Amand de Nouéré (Charente)  
Admis à la Société en 1855 — Correspondant en 1856  
Externe en 1849 — Interne en 1852  
Thèse de doctorat : *De l'atrophie partielle ou unilatérale du cervelet, de la moelle allongée et de la moelle épinière, consécutive aux destructions avec atrophie d'un des hémisphères du cerveau* (1856)  
Lieu d'exercice : Paris (15 avenue Trudaine)

---

**VANNIER, PAUL PROSPER**

Né le 22 octobre 1807 au Havre (Seine-Inférieure)  
Admis à la Société le 11 décembre 1839 — Correspondant en 1844  
Externe en 1836  
Thèse de doctorat en 1840  
Lieu d'exercice : Paris (211 rue du Temple)

---

**VAST, LOUIS MARIE ABEL**

Né le 17 septembre 1836 à Wassy (Haute-Marne)  
Admis à la Société en 1863 — Correspondant en 1864  
Externe en 1856 — Interne en 1861 (Prolongé pour 1863)  
Thèse de doctorat : *De l'endocardite ulcéreuse* (1864)  
Lieu d'exercice : Vitry-le-François (Haute-Marne)

---

**VAUTHIER, CHARLES JEAN BAPTISTE**

Né le 10 juin 1828 à Troyes (Aube)  
Admis à la Société le 19 juillet 1850 — Correspondant en 1855  
Externe en 1849 — Interne en 1853  
Thèse de doctorat : *De la résection de la voûte palatine dans le traitement des polypes fibreux naso-pharyngiens* (1854)  
Lieu d'exercice : Province

---

**VAUTRIN, JEAN ERNEST**

Admis à la Société le 24 mars 1854 — Correspondant en 1838  
Externe vers 1851 — Interne en 1853  
Thèse de doctorat : *De l'adhérence anormale des paupières entre elles et avec le globe de l'œil* (1856)  
Lieu d'exercice : Paris (11 rue du Bac)

---

**VERNOIS, ANGE GABRIEL MAXIME**

Né le 24 janvier 1809 à Lagny (Seine-et-Marne) — Mort le 8 février 1877 à Paris  
Admis à la Société en 1833 — Correspondant en 1840  
Externe en 1830 — [Interne provisoire en 1832] — Interne en 1833 (Prolongé pour 1835 et 1836)  
Thèse de doctorat : *Études physiologiques et cliniques pour servir à l'histoire des bruits des artères* (1837)  
Thèses d'agrégation en médecine : De l'état fébrile chronique (2 juillet 1838), Jusqu'à quel point le diagnostic anatomique peut-il éclairer le traitement des maladies du foie ? (2 mai 1844)  
Médecin du Bureau central en 1844 — Médecin des hôpitaux en 1850  
Membre de l'Académie de Médecine (Section d'hygiène, 26 novembre 1861)  
Lieu d'exercice : Paris (108 rue de Richelieu ; 13 rue de l'Isly ; 91 rue Saint-Lazare)

---

**VEYSSIERE, RAPHAËL**

Admis à la Société en 1872 — Correspondant en 1877  
Externe vers 1866 — Interne en 1869  
Thèse de doctorat : *Recherches cliniques et expérimentales sur l'hémianesthésie de cause cérébrale* (1874)  
Lieu d'exercice : Paris

---

**VIALLET, ERNEST FREDERIC AUGUSTE**

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1856  
Externe en 1844 — Interne en 1846 (Prolongé pour 1848)  
Aucune mention de thèse de doctorat

---

**VIARD, PAUL CHARLES**

Né le 2 avril 1821 à Moutiers Saint-Jean (Côte d'Or)  
Admis à la Société en 1847 — Correspondant le 16 novembre 1849  
Externe en 1846 — Interne en 1847  
Thèse de doctorat : *De la gangrène spontanée* (1850)  
Lieu d'exercice : Montbard (Côte d'Or)

---

**VICHERAT, JEAN BAPTISTE ÉDOUARD**

Né le 29 juillet 1816 à Paris  
Admis à la Société le 30 janvier 1830 — Correspondant en 1842

Externe en 1838  
Thèse de doctorat : *Essai sur la coxalgie* (1840)  
Lieu d'exercice : Province

---

**VIDAL, PIERRE PASCAL**

Né le 10 avril 1803 à Poitiers (Vienne)  
Admis à la Société le 30 décembre 1830 — Correspondant avant 1835  
Externe vers 1827 — [Interne provisoire en 1828] — Interne en 1829  
Thèse de doctorat : *Considérations et propositions sur quelques sujets de médecine et de chirurgie* (1832)  
Lieu d'exercice : Poitiers (Vienne) ; Paris (49 rue Saint-Augustin ; 10 rue du Mont Thabor)

---

**VIGER DE VARENNES, PAUL PROSPER**

Né le 19 septembre 1807 à Cherbourg (Manche)  
Admis à la Société en 1833 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1830 (radié en 1831) — Interne en 1832  
Thèse de doctorat : *Essai sur les perforations du poumon* (1834)  
Lieu d'exercice : Valognes (Manche)

---

**VILLARD, FERDINAND**

Admis à la Société en 1870 — Correspondant en 1872  
Externe vers 1865 — Interne en 1868  
Thèse de doctorat : *Du haschich. Étude clinique, physiologique et thérapeutique* (1872)  
Lieu d'exercice : Guéret (Creuse)

---

**VINSOT, ADOLPHE EUGENE**

Né le 13 mai 1810 à Challet (Eure-et-Loir)  
Admis à la Société le 4 mai 1836 — Correspondant en 1837  
Externe en 1833  
Thèse de doctorat : *Des accidents qui suivent immédiatement le travail de l'accouchement et nécessitent de prompts secours* (1836)  
Lieu d'exercice : Melun (Seine-et-Marne)

---

**VOILLEMIER, LEON CLEMENT**

Né le 5 octobre 1809 à Vignory (Haute-Marne) — Mort le 14 janvier 1878 à Paris  
Admis à la Société le 20 juin 1838 — Correspondant en 1847  
Membre du Comité en 1840  
Externe en 1836 — Interne en 1838  
Thèse de doctorat : *Mémoire sur les fractures de l'extrémité inférieure du radius* (1842)  
Agrégé en 1844. Thèse d'agrégation en chirurgie : *De la claudication* (26 juin 1844)  
Médecin du Bureau central en 1845 — Médecin des hôpitaux vers 1849  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine opératoire, 28 janvier 1873)  
Lieu d'exercice : Paris (10 rue de la Paix)

---

**VOISIN, PIERRE**

Né le 28 janvier 1807 à Salignac (Haute-Vienne) — Mort en 1841  
Admis à la Société en 1831 — Correspondant avant 1835  
Externe en 1829 — [Interne provisoire en 1830]  
Thèse de doctorat : *Propositions de médecine et de chirurgie* (1832)  
Lieu d'exercice : Limoges (Haute-Vienne)

---

**VULPIAN, EDMÉ FÉLIX ALFRED**

Né le 5 janvier 1826 à Paris — Mort le 18 mai 1887 à Paris  
Admis à la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1854 — Correspondant en 1859  
Externe en 1847 — Interne en 1849

Thèse de doctorat : *Essai sur l'origine des 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e paires de nerfs crâniens* (1853)

Agrégé en 1860. Thèse d'agrégation en médecine : *Des pneumonies secondaires* (1860)

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Chaire d'anatomie pathologique, 1867-1872. Chaire de pathologie expérimentale et comparée, 1872-1886)

Médecin du Bureau central en 1857 — Médecin des hôpitaux en 1861

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 4 mai 1869)

Lieu d'exercice : Paris (33 rue Richer)

---

**WEISS, JULES**

Admis à la Société le 27 décembre 1850 — Correspondant le 22 août 1851

Thèse de doctorat : *De l'anévrisme variqueux ou phlebecstatique* (Strasbourg, 1849)

Chef des travaux anatomiques à l'École de santé militaire du Val de Grâce

Médecin militaire

---

**WICKAM, ROBERT JOHN JOHNSON**

Né le 22 février 1824 à Paris

Admis à la Société le 24 juillet 1846 — Correspondant le 16 novembre 1849

Externe en 1845 — Interne en 1847

Thèse de doctorat : *Propositions de pathologie, etc.* (1850)

Lieu d'exercice : Paris (257 rue Saint-Honoré ; 16 rue de la Banque)

---

**WIELAND, ALEXANDRE TAYLOR**

Né le 27 mars 1831 à La Havane (Cuba)

Admis à la Société en 1856 — Correspondant en février 1861

Externe vers 1853 — Interne en 1855

Thèse de doctorat : *Étude sur l'évolution de l'utérus pendant la grossesse, et sur le retour de cet organe à l'état normal après l'accouchement* (1858)

Lieu d'exercice : Paris (3 rue Pavée Saint-André des Arts)

---

**WILLEMEN, PHILIPPE PROSPER ALEXANDRE**

Né le 30 novembre 1818 à Strasbourg (Bas-Rhin) — Mort le 30 janvier 1890 à Paris

Admis à la Société en 1847 — Correspondant en 1847

Externe en 1843 — Interne en 1844

Thèse de doctorat : *De la complication des fièvres éruptives entre elles* (1847)

Membre de l'Académie de Médecine (Section d'anatomie et de physiologie, 30 mai 1876)

Lieu d'exercice : Province

---

**ZAMBACOS-PACHA, DEMETRIUS ALEXANDRE**

Né le 6 mai 1832 à Constantinople (Empire Ottoman) — Mort le 23 novembre 1913 au Caire (Égypte)

Admis à la Société le 13 février 1852 — Correspondant en 1859

Externe en 1851 — Interne en 1852

Thèse de doctorat : *De la gangrène spontanée, produite par perturbation nerveuse* (1857)

Chef de clinique médicale en 1861

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 11 mai 1887. Associé national le 8 mai 1894) — Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (19 boulevard de Sébastopol)

---

Membres honoraires

**BIGELOW, SAMUEL LEE**

Né le 2 juin 1827 à Boston (États-Unis)

Admis à la Société le 18 juillet 1851

Thèse de doctorat : *Recherches sur les calculs de la vessie et sur leur analyse micro-chimique* (1852)

Professeur à Boston (États-Unis)

Chirurgien de l'Hôpital du Massachusetts

Lieu d'exercice : Boston (Etats-Unis) ; Paris (30 bis rue de Rivoli)

---

**BOECK, WILHELM**

Admis à la Société en 1847

Lieu d'exercice : Christiansen (Norvège)

---

**BURGRAEVE**

Admis à la Société le 28 février 1844

Professeur à Gand (Belgique)

Lieu d'exercice : Gand (Belgique)

---

**CHELIUS, MAXIMILIAN JOSEPH (VON)**

Né le 16 janvier 1794 à Heidelberg (Bade) — Mort le 17 août 1876 à Heidelberg (Bade)

Admis à la Société le 17 janvier 1838

Professeur de chirurgie à l'université de Heidelberg (Bade)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger pour la section de chirurgie, 26 février 1835)

Lieu d'exercice : Heidelberg (Bade)

---

**CLOQUET, JULES GERMAIN**

Né le 28 décembre 1790 à Paris — Mort le 24 février 1883 à Paris

Admis à la Société en janvier 1814 — Honoraire en 1826 (formellement nommé le 14 décembre 1860)<sup>418</sup>

Interne en 1812

Aide d'anatomie puis prosecteur de la Faculté en 1815

Thèse de doctorat : *Recherches anatomiques sur les hernies de l'abdomen* (1817)

Agrégé en 1823. Thèse d'agrégation en chirurgie : *An curanda oculi suffusione (vulgo cataracte) lentis crystallinae extractio, hujus depressione praestantior ?* (1823)

Professeur à la Faculté de Médecine (2<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1831-1833. 2<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'hôpital des cliniques, 1834-1851. 1<sup>e</sup> chaire de pathologie externe, 1851-1858)

Chirurgien du Bureau central en 1818 — Chirurgien des hôpitaux en 1819

Membre de l'Académie de Médecine (Section de chirurgie, 6 février 1821. Président pour 1860) —

Membre de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Paris (2 rue Drouot ; 21 place Vendôme)

---

**CURRAN, JOHN OLIVER**

Mort en janvier 1848

Admis à la Société en 1847

Professeur à Dublin (Irlande)

Lieu d'exercice : Dublin (Irlande)

---

**DUBREUIL, JOSEPH MARIE**

Né le 14 août 1790 à Landerneau (Bretagne) — Mort le 19 novembre 1852 à Montpellier (Hérault)

Admis à la Société le 16 août 1827

---

<sup>418</sup> Cloquet apparaît seulement sur la liste de 1843 parmi les honoraires, au même titre que les membres de l'ancienne Société anatomique.

Thèse de doctorat : *Essai sur les cas qui nécessitent l'amputation des membres* (Montpellier, 1815)  
Professeur aux écoles de médecine navale. Professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Montpellier  
Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de chirurgie, 5 juillet 1825)  
Lieu d'exercice : Montpellier (Hérault)

---

**FOERG**

Admis à la Société en 1844  
Lieu d'exercice : Munich (Bavière)

---

**GEOFFROY SAINT-HILAIRE, ÉTIENNE**

Né le 15 avril 1772 à Étampes (Ile-de-France) — Mort le 19 juin 1844 à Paris  
Admis à la Société le 10 avril 1828  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 27 décembre 1820) — Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (55 rue Cuvier)

---

**GEOFFROY SAINT-HILAIRE, ISIDORE**

Né le 16 décembre 1805 à Paris — Mort le 10 novembre 1861 à Paris  
Admis à la Société le 20 mars 1846  
Thèse de doctorat : *Propositions sur la monstruosité considérée chez les hommes et les animaux* (1829)  
Professeur au Museum d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences (Paris)  
Membre de l'Académie de Médecine (Associé libre, 9 février 1858) — Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Paris (55 rue Cuvier)

---

**GOUBEAUX, ARMAND CHARLES**

Né en 1819 à Vincennes (Seine) — Mort le 29 juin 1890 à Saint-Maurice (Seine)  
Admis à la Société en 1847  
Professeur d'anatomie et de physiologie à l'École vétérinaire d'Alfort  
Membre de l'Académie de Médecine (Section de médecine vétérinaire, 18 novembre 1873)  
Lieu d'exercice : Alfort (Seine-et-Oise)

---

**HIRCHSFELD, MAURICE LUDOVIC (LUDWIK MAURYCJ)**

Né le 3 avril 1814 à Varsovie  
Admis à la Société le 25 mars 1859  
Externe en 1836  
Thèse de doctorat : *Des injections capillaires* (1848)  
Chef de clinique médicale en 1857  
Professeur à l'Académie impériale médico-chirurgicale de Varsovie en 1859  
Lieu d'exercice : Paris (26 rue d'Enghien, 68 rue du Four)

---

**HYRTL, JOSEPH**

Né le 7 décembre 1811 à Eisenstatd (Hongrie) — Mort le 17 juillet 1894 à Vienne (Autriche)  
Admis à la Société le 17 juin 1840  
Professeur d'anatomie à l'université de Prague (Bohême)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger pour la division de médecine, 19 mai 1846)  
Lieu d'exercice : Prague (Bohême)

---

**JOLLY, PAUL**

Né le 18 juin 1790 à La Chaussée (Marne) — Mort le 14 mai 1879 à Paris  
Admis à la Société le 3 mai 1827



Thèse de doctorat : *Propositions de médecine* (1821)

Membre de l'Académie de Médecine (Section de thérapeutique, 8 janvier 1839)

Rédacteur en chef de la Nouvelle Bibliothèque médicale en 1827 ; Secrétaire-général de l'Athénée de Médecine

Lieu d'exercice : Paris (42 rue de Trévise)

---

**KOLLIKER, RUDOLF ALBERT**

Admis à la Société en 1852

---

**MAUROCORDATO**

Admis à la Société le 5 décembre 1838

Professeur d'anatomie à Athènes

Lieu d'exercice : Athènes

---

**REDFERN**

Admis à la Société le 16 novembre 1849

Professeur à King's College, Aberdeen (Écosse)

Lieu d'exercice : Aberdeen (Ecosse)

---

**ROKITANSKY, CARL FREIHERR (VON)**

Né le 19 février 1804 à Hradec Kraolve (Autriche) — Mort le 23 juillet 1878 à Vienne (Autriche)

Admis à la Société le 10 août 1842

Professeur d'anatomie pathologique à Vienne (Autriche)

Membre de l'Académie de Médecine (Associé étranger, 26 mai 1863) — Membre correspondant de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Vienne (Autriche)

---

**SKODA, JOSEPH**

Admis à la Société le 10 août 1842

Professeur de clinique à Vienne (Autriche)

Lieu d'exercice : Vienne (Autriche)

---

**SPITTAL, ROBERT**

Né en 1804 — Mort en 1852

Admis à la Société en 1832

Président de la Société anatomique d'Édimbourg

Lieu d'exercice : Édimbourg (Écosse)

---

**VANZETTI**

Admis à la Société en 1845

Professeur de clinique chirurgicale à Kharkoff (Russie)

Lieu d'exercice : Kharkoff (Russie)

---

**VIRCHOW, RUDOLF**

Né le 13 octobre 1821 à Schivelbein (Prusse) — Mort le 5 septembre 1902 à Potsdam (Allemagne)

Admis à la Société en 1852

Professeur d'anatomie pathologique à Berlin (Prusse)

Membre de l'Académie de Médecine (Associé étranger, 27 août 1867) — Membre associé de l'Académie des Sciences

Lieu d'exercice : Boston (Etats-Unis) ; Paris (30 bis rue de Rivoli)

---

**wellenbergh**

Admis à la Société le 26 janvier 1842

Professeur à l'École royale vétérinaire des Pays-Bas

Lieu d'exercice : Utrecht (Pays-Bas)



## *Membres correspondants*

### **ABBOTH, JONATHAS**

Admis à la Société le 12 novembre 1852

Professeur à Bahia (Brésil)

Lieu d'exercice : Bahia (Brésil)

---

### **AGNELY, ANDRE HORACE**

Né le 30 novembre 1811 à Cotignac (Var)

Admis à la Société en 1851

Externe en 1833

Thèse de doctorat : *De l'augmentation de pression sur une grande partie du corps* (1839)

Secrétaire de la Société de médecine d'Alger

Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger)

---

### **ALMAGRO, MANUEL (DE)**

Admis à la Société le 11 avril 1862

Externe vers 1855 — Interne en 1857

Thèse de doctorat : *Étude clinique et anatomo-pathologique sur la persistance du canal artériel* (1862)

---

### **AMBROSOLI, CARLO**

Admis à la Société le 13 janvier 1860

Aide d'anatomie à Pavie en 1860

---

### **ASTRIER-ROLLAND, JOSEPH JULES GUSTAVE SEBASTIEN**

Né le 19 juin 1826 à Ax (Ardèche)

Admis à la Société en 1852

Externe vers 1848 — Interne en 1850

Thèse de doctorat : *De la médication thermale sulfureuse appliquée* (1852)

Lieu d'exercice : Carcassonne (Aude)

---

### **BALOCCHI**

Admis à la Société en 1843

Lieu d'exercice : Florence

---

### **BARBOSA, ANTONIO MARIA**

Admis à la Société en 1867

Membre de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne

Lieu d'exercice : Lisbonne (Portugal)

---

### **BAUMGARTEN, PAUL**

Admis à la Société en 1851

Lieu d'exercice : Brunswick (Autriche)

---

### **BELMAS, DENIS GENIE**

Né le 7 décembre 1793 à Paris — Mort le 22 décembre 1864 à Poissy (Seine-et-Oise)

Admis à la Société en novembre ou décembre 1836

Interne en 1816

Thèse de doctorat : *Quelques propositions présentées à la Faculté de Médecine (Chirurgie, 1820)*

Thèses d'agrégation en chirurgie : *Convenit annon in singulis casibus arteriarum ligatura secundum methodum de Anel instituta ?* (1823), *De ischuria* (13 mars 1826)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de chirurgie, 5 juillet 1825)

Lieu d'exercice : Paris (22 rue de Vanves)

---

---

**BELOT, CHARLES ÉDOUARD**

Né le 21 novembre 1821

Admis à la Société le 25 avril 1845

Externe en 1844

Thèse de doctorat : *De la cataracte* (1845)

Lieu d'exercice : Paris (133 avenue de Malakoff)

---

**BENNET, JAMES HENRY**

Né le 26 mars 1816 à Manchester (Angleterre)

Admis à la Société le 21 avril 1841

Externe en 1838 — [Interne provisoire en 1840] — Interne en 1841

Thèse de doctorat : *Des ulcérations et des engorgements du col utérin* (1843)<sup>419</sup>

Lieu d'exercice : Londres ; Menton (Vaucluse)

---

**BENNI, CHARLES**

Admis à la Société en 1867

Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques points de la gangrène spontanée* (1867)

Lieu d'exercice : Province

---

**BERCHON, JEAN ADAM ERNEST**

Né à Cognac (Charente)

Admis à la Société le 28 février 1862

Thèse de doctorat : *Relation médicale d'une campagne aux Mers du Sud* (1858)

Chef des travaux anatomiques à l'École de Médecine navale de Rochefort en 1862

Médecin principal de la Marine. Directeur du Service de la Santé de la Marine à Bordeaux

---

**BERNARD, JEAN BAPTISTE**

Né le 11 octobre 1810 en Isère

Admis à la Société le 29 août 1838

Thèse de doctorat : *Des accidents qu'entraînent les plaies des régions latérales du cou ; comment doit-on les traiter ?* (1838)

Lieu d'exercice : Rennes (Ille-et-Vilaine) ; Grenoble (Isère)

---

**BERTHERAND, ÉMILE LOUIS**

Né le 15 mars 1825 à Dieppe (Seine-Inférieure)

Admis à la Société le 25 juillet 1851

Thèse de doctorat : *Abcès de la marge de l'anus* (1853)

Médecin militaire (Médecin du Bureau des Affaires arabes à Alger)

---

**BLANQUINQUE, PAUL EUGENE**

Né le 2 décembre 1844 à Marle (Aisne) — Mort le 5 août 1937 à Laon (Aisne)

Admis à la Société en 1870

Externe vers 1865 — Interne en 1868

Thèse de doctorat : *étude sur les fistules vésico-intestinales* (1870)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 25 avril 1911)

Lieu d'exercice : Laon (Aisne)

---

**BLUM, ALBERT MARIE LOUIS XAVIER**

Né le 23 août 1844

Admis à la Société en 1869

Interne en 1867 à Strasbourg

---

<sup>419</sup> Bennet est aussi l'auteur d'une thèse à Londres en 1845

Thèse de doctorat : *De la septicémie chirurgicale aiguë* (Strasbourg, 1870)  
Agrégé en 1875. Thèse d'agrégation en chirurgie : *Des atrophies d'origine nerveuse* (1875)  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris (Suppléant de RICHET à la 1<sup>e</sup> chaire de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 1878)  
Chirurgien du Bureau central en 1878  
Lieu d'exercice : Paris

---

boehme  
Admis à la Société le 19 juillet 1837

---

**BOGROS, JACQUES MICHEL EDMOND**  
Né le 19 novembre 1820 à Château-Chinon (Nièvre)  
Admis à la Société en 1847  
Externe en 1845  
Thèse de doctorat : *De la phlébite utérine* (1848)  
Lieu d'exercice : Château-Chinon (Nièvre)

---

**BONNET, AMEDEV**  
Né le 20 mars 1809 à Ambérieu (Ain) — Mort le 2 décembre 1858 à Lyon (Rhône)  
Admis à la Société en 1851  
Externe en 1828 — Interne en 1829  
Thèse de doctorat : *Recherches sur quelques points de physiologie et de pathologie tels que la surdité, les luxations, le mouvement des côtes* (1832)  
Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1840  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la section de chirurgie, 23 août 1840. Associé national, 18 août 1857) — Membre de l'Académie des Sciences  
Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**BRESLAU, BERNHARD**  
Admis à la Société en 1855  
Thèse de doctorat : *De extirpatione uteri* (Munich, 1852)  
Lieu d'exercice : Munich (Bavière)

---

**BRULLE, ÉMILE AUGUSTIN FLORENT**  
Admis à la Société à une date inconnue  
Externe vers 1855 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *De l'empoisonnement aigu par le phosphore* (1860)  
Lieu d'exercice : Province

---

**BUENDIA, J. M.**  
Admis à la Société en 1858  
Lieu d'exercice : Nouvelle-Grenade

---

**CALVO, J.**  
Admis à la Société en 1847  
Thèse de doctorat : *Dissertation sur le degré d'importance que l'on doit accorder à l'anatomie dans la médecine proprement dite* (1848)

---

canton  
Admis à la Société en 1844

---

**CARRE DE VILLEBON, LEOPOLD**  
Admis à la Société le 22 juillet 1840  
Thèse de doctorat : *Des lithotriptiques ou dissolvants employés contre les calculs urinaires (rénaux et vésicaux)* (1840)

Lieu d'exercice : Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise)

---

**CARTIER, ADOLPHE JEAN FRANÇOIS**

Né en 1815 à Meylan (Savoie, Royaume de Piémont-Sardaigne)

Admis à la Société en 1840

Thèse de doctorat : *Déterminer si des lésions anatomiques étant données, il est toujours possible de les rapporter à un certain nombre de symptômes qui puissent expliquer leur existence* (1838)

Lieu d'exercice : Marignier (Savoie, Royaume de Piémont-Sardaigne)

---

**CAZIN, PIERRE JOSEPH HENRY**

Né le 18 octobre 1836 à Sanner (Pas-de-Calais) — Mort le 6 mai 1891 à Berck-Plage (Pas-de-Calais)

Admis à la Société en 1862

Externe vers 1859 — Interne en 1861

Thèse de doctorat : *Études anatomiques et pathologiques sur les diverticules de l'intestin* (1862)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 24 novembre 1885)

Lieu d'exercice : Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

---

**CHALLAND, THEODORE**

Admis à la Société en 1871

Thèse de doctorat : *Étude expérimentale et clinique sur l'absinthisme et l'alcoolisme* (1871)

Lieu d'exercice : Lausanne (Suisse)

---

**CHARLE, JULES**

Admis à la Société en 1865

Thèse de doctorat : *Des ulcérations de la langue dans la coqueluche* (1864)

Lieu d'exercice : Province

---

**COLLIS, MAURICE HENRY**

Né en Irlande

Admis à la Société en 1848

---

conches

Admis à la Société en 1866

---

**COUTURIER, JEAN BAPTISTE HENRI**

Né le 17 juillet 1813 à Vienne (Isère)

Admis à la Société le 28 avril 1841

Externe en 1835 et à nouveau en 1838

Thèse de doctorat : *Affections phlegmoneuses des annexes de la matrice* (1841)

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

Député de l'Isère

---

**DA COSTA, ANTONIO**

Admis à la Société en 1855

Lieu d'exercice : Rio de Janeiro (Brésil)

---

**DA CRUZ TEIXEIRA, BERNARDO JOAQUIM**

Né le 4 février 1812 à Braga (Portugal)

Admis à la Société le 12 avril 1844

Thèse de doctorat : *De la péritonite en général (Médecine, 1844), Des rétrécissements organiques de l'urètre (Chirurgie, 1844)*

Lieu d'exercice : Rio de Janeiro (Brésil)

---

dambre

Admis à la Société en 1858  
Lieu d'exercice : Courtrai (Belgique)

---

**DECORNIERE, DAMASE ALEXANDRE**  
Admis à la Société en 1869  
Thèse de doctorat : *Essai sur l'endocardite puerpérale* (1869)  
Lieu d'exercice : Lisieux (Calvados)

---

**DELARUELLE, GUILLAUME NAPOLEON GABRIEL**  
Né le 15 juin 1807 à Limoges (Haute-Vienne)  
Admis à la Société le 26 juin 1846  
Thèse de doctorat : *Du rhumatisme articulaire aigu* (1847)  
Lieu d'exercice : Province

---

**DELMAS, CHARLES**  
Né le 11 juillet 1809 à Cahors (Lot)  
Admis à la Société en 1838  
Thèse de doctorat : *Comment reconnaître la présence de l'acide azotique dans les parties de nos tissus qu'il a jaunies ?* (1838)  
Chirurgien de l'Armée d'Afrique à Alger  
Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger) ; Paris (8 rue de l'Abbaye)

---

**DELORE, XAVIER**  
Né le 7 avril 1828 à Fleurie (Rhône) — Mort le 20 février 1916 à Romanèche-Thorins (Rhône)  
Admis à la Société en 1858  
Thèse de doctorat : *Quelques recherches sur le pus* (1854)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 22 juillet 1884)

---

demony  
Admis à la Société en 1843  
Lieu d'exercice : Cazan (Russie)

---

**DRANSARD, HENRI NARCISSE**  
Né le 16 août 1847 à Somain (Nord)  
Admis à la Société en 1873  
Externe vers 1870 — Interne en 1873  
Thèse de doctorat : *Des ophthalmies lacrymales* (1873)  
Lieu d'exercice : Somain (Nord)

---

**DUBINI, ANGELO**  
Admis à la Société le 27 décembre 1843

---

**DUBOUE, PIERRE HENRY**  
Né à Pau (Hautes-Pyrénées) — Mort en septembre 1889  
Admis à la Société le 15 juillet 1859  
Externe vers 1855 — Interne en 1857  
Thèse de doctorat : *Essai sur l'expérimentation thérapeutique* (1859)  
Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 24 février 1880)  
Lieu d'exercice : Province

---

**DUPERTUIS, ABRAHAM FREDERIC ÉLIE**  
Né le 14 décembre 1800  
Admis à la Société le 6 avril 1842

Thèse de doctorat : *Des affections de la matrice* (1835)  
Lieu d'exercice : Champigny puis Joinville-le-Pont (Seine-et-Oise)

---

**DUPRE-LATOURE, SIMON NOËL**

Né le 25 décembre 1814 à Quarre-les-tombes (Yonne)  
Admis à la Société en 1837  
Externe en 1835

Thèse de doctorat : *Influence de la strychnine sur les fonctions de la moelle épinière chez les grenouilles* (1840)  
Lieu d'exercice : Paris (1 rue Godot de Mauroy)

---

durand

Admis à la Société à une date inconnue  
Lieu d'exercice : Saint-Martin d'Auxigny (Cher)

---

**DUTROULEAU, AUGUSTE FREDERIC**

Né le 31 mars 1808 à Brest (Finistère) — Mort le 28 janvier 1872 à Brest (Finistère)  
Admis à la Société en 1843

Thèse de doctorat : *Épidémie de fièvre jaune à la Martinique, de février 1839 à juillet 1841* (1842)  
Médecin de la Marine  
Lieu d'exercice : Paris (8 rue de Mondovi)

---

**ESPAGNE, ADELPHE**

Admis à la Société en 1857  
Interne en 1854 (Montpellier)

Thèse de doctorat : *Comparer l'état de la médecine clinique à la fin du siècle dernier et pendant l'époque actuelle* (1857)  
Agrégé de la Faculté de Montpellier  
Lieu d'exercice : Montpellier (Hérault)

---

**FENERLY, PAUL**

Né le 15 août 1833 à Constantinople (Empire Ottoman)  
Admis à la Société en novembre 1855  
Thèse de doctorat : *De l'hématocèle* (1855)

---

ferriani

Admis à la Société en 1847  
Lieu d'exercice : Ferrare (Italie)

---

finck

Admis à la Société en novembre ou décembre 1836  
Chirurgien de l'armée badoise  
Lieu d'exercice : Karlsruhe (Bade)

---

follis

Admis à la Société le 10 mars 1848

---

**FOVILLE, ACHILLE LOUIS**

Né le 6 août 1799 à Pontoise (Seine-et-Oise) — Mort le 22 juillet 1877 à Toulouse (Haute-Garonne)  
Admis à la Société le 27 mars 1828

Externe en 1819 — [Interne provisoire en 1820] — Interne en 1821

Thèse de doctorat : *Observations cliniques propres à éclairer certaines questions relatives à l'aliénation mentale* (1824)

Médecin des aliénés (Médecin en chef de l'hospice d'aliénés de Charenton)  
Lieu d'exercice : Charenton (Seine) ; Paris (119 puis 1 rue de Lille)



---

**GELY, JULES ARISTIDE**

Né le 26 juin 1806 à Nantes (Loire-Inférieure)

Admis à la Société le 25 novembre 1840

Externe en 1828 — [Interne provisoire en 1830]

Thèse de doctorat : *Essai sur la hernie crurale* (1831)

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Nantes (Loire-Inférieure)

Lieu d'exercice : Nantes (Loire-Inférieure)

---

gluge

Admis à la Société le 16 août 1837

---

**GONZALES-ECHEVERIA, MANUEL**

Né le 24 avril 1833 à La Havane (Cuba)

Admis à la Société le 10 février 1860

Thèse de doctorat : *Sur la nature des affections dites tuberculeuses des vertèbres* (1860)

Lieu d'exercice : La Havane (Cuba)

---

**GRANT, H. A.**

Admis à la Société le 27 mars 1839

Lieu d'exercice : Philadelphie (Etats-Unis)

---

**GUERHARD, WILLIAM WOOD**

Admis à la Société en 1833

Lieu d'exercice : Philadelphie (Etats-Unis)

---

**HANNOIS, CAMILLE OLIVIER FRANÇOIS**

Né le 21 juillet 1820 à Bourlon (Pas-de-Calais)

Admis à la Société en 1847

Thèse de doctorat : *Du rétrécissement du canal de l'urètre* (1847)

Lieu d'exercice : Cambrai (Nord)

---

harendt

Admis à la Société en 1863

---

**HEIFELDER, OSCAR**

Admis à la Société le 25 mars 1853

Lieu d'exercice : Erlangen (Bavière)

---

Hoedler

Admis à la Société le 5 février 1846

Lieu d'exercice : Stuttgart (Bade-Wurtemberg)

---

holland

Admis à la Société le 5 décembre 1851

Lieu d'exercice : Cork (Irlande)

---

Johnston

Admis à la Société le 3 juillet 1839

---

**KEANE, GEORGE**

Né à New-York (États-Unis)

Admis à la Société le 22 mai 1839

Externe en 1831 — [Interne provisoire en 1833 et 1834]

Thèse de doctorat à l'université de Leipzig

---

Lieu d'exercice : Londres (Angleterre)

---

krauss

Admis à la Société le 28 juin 1837

Thèse de doctorat : *De pemphygo neonatorum* (Bonn, 1834)

---

lacombe

Admis à la Société en 1843

Lieu d'exercice : Périgueux (Dordogne)

---

**LACOUR**, ALEXANDRE

Admis à la Société en 1847

Thèse de doctorat : *De la fluxion de poitrine chez les vieillards, envisagée seulement à l'état chronique. Pneumonie simple chronique* (1847)

Lieu d'exercice : Province

---

**LANGENBECK**, CONRAD JOHANN MARTIN

Né le 5 décembre 1776 à Hornebourg (Hanovre) — Mort le 24 janvier 1851 à Göttingen (Hanovre)

Admis à la Société en novembre ou décembre 1836

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant étranger, 24 février 1835)

Lieu d'exercice : Giessen (Hesse)

---

lavocat

Admis à la Société le 10 août 1849

Professeur à l'École vétérinaire de Toulouse puis d'Alfort

Lieu d'exercice : Toulouse (Haute-Garonne) ; Alfort (Seine-et-Oise)

---

**LEDRU**, EUGENE

Né le 19 janvier 1829 à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Admis à la Société en 1855

Thèse de doctorat : *De la membrane appelée hymen* (1855)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

---

lejeune

Admis à la Société en 1837

Chirurgien du Dépôt de mendicité de Lyon (Rhône)

Lieu d'exercice : Lyon (Rhône)

---

**LEJUGE**, JOSEPH JEAN ÉDOUARD

Né le 13 avril 1830 à l'Ile Maurice (Royaume-Uni)

Admis à la Société en 1858

Thèse de doctorat : *Essai sur quelques modes de traitement des affections de l'utérus et en particulier sur l'emploi du gaz acide carbonique* (1858)

Lieu d'exercice : Ile Maurice (Royaume-Uni)

---

**LEMARIEY**, THEODORE ÉDOUARD

Admis à la Société le 3 février 1860

Thèse de doctorat : *Du traitement des tumeurs hémorroïdales par l'écrasement linéaire* (1860)

Lieu d'exercice : Pont-Audemer (Eure)

---

**LEPINE**, BENOIT CHARLES

Né le 21 mai 1818 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Admis à la Société le 10 mai 1844

Externe en 1841 — [Interne provisoire en 1843]

Thèse de doctorat : *Du cancer du colon* (1844)

---

Lieu d'exercice : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

---

leroux

Admis à la Société le 6 juillet 1836

---

**LEVIEUX, JEAN BAPTISTE CHARLES LOUIS**

Né le 23 février 1818 à Bordeaux (Gironde) — Mort le 9 juin 1898 à Bordeaux (Gironde)

Admis à la Société le 7 juillet 1841

Thèse de doctorat : *Quels sont les changements directs que l'on remarque dans l'articulation coxo-fémorale des sujets atteints de luxation congénitale de cette articulation ?* (1841)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 28 janvier 1879. Associé national, 14 avril 1891)

Lieu d'exercice : Bordeaux (Gironde)

---

**LOREAU, NICOLAS LOUIS ALPHONSE**

Né le 5 avril 1812 à Asfeld (Ardennes)

Admis à la Société en mars 1846

Thèse de doctorat : *Des bandelettes en chirurgie* (1837)

Professeur à l'École secondaire de Médecine de Poitiers

Lieu d'exercice : Poitiers (Vienne) ; Paris (28 rue de Bondy)

---

**LORRAINE, LOUIS JACQUES JULIEN**

Né le 17 janvier 1814 à Orléans (Loiret)

Admis à la Société le 26 juin 1839

Externe en 1837

Thèse de doctorat : *De l'ankylose. Y en a-t-il plusieurs espèces ? Des maladies qui peuvent entraîner à leur suite l'ankylose et de la manière dont elles peuvent se produire* (1839)

Lieu d'exercice : Orléans (Loiret)

---

Malherbe

Admis à la Société le 9 juin 1841

Thèse de doctorat : *Sur les tumeurs qui se développent dans l'intérieur du crâne* (1833)

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Nantes

Lieu d'exercice : Nantes (Loire-Inférieure)

---

**MANDL, LOUIS**

Né le 14 novembre 1812 à Pest (Autriche-Hongrie)

Admis à la Société le 2 mai 1838

Thèse de doctorat : *Recherches médico-légales sur le sang* (1842)

Lieu d'exercice : Paris (54 rue de Verneuil ; 32 rue Tronchet)

---

**MARMY, MICHEL JULES**

Admis à la Société en 1847

Thèse de doctorat : *Considérations générales sur les blessures par arme à feu observées à l'Hôpital du Dey en 1840 en Algérie* (1841)

Médecin militaire

---

martinez del rio

Admis à la Société le 11 janvier 1843

Lieu d'exercice : Brésil

---

**MASSELOT, ANTOINE FRANÇOIS**

Né le 16 janvier 1811 à Aigremont (Haute-Marne)

Admis à la Société en 1846

Thèse de doctorat : *Recherches anatomo-pathologiques sur le choléra-morbus dans sa période algide observé dans le service clinique du Val-de-Grâce* (1849)

Médecin militaire

Lieu d'exercice : Province

---

**MICHOU, CASIMIR LAURENT**

Né le 29 décembre 1823 à Tanais (Yonne)

Admis à la Société le 30 mars 1860

Externe en 1856 — Interne en 1859

Thèse de doctorat : *De la congestion pulmonaire dans la fièvre typhoïde, principalement au point de vue du traitement* (1860)

Lieu d'exercice : Province

---

**MIRAULT, GERMANICUS**

Né le 29 février 1796 à Angers (Maine-et-Loire) — Mort le 19 janvier 1879 à Angers (Maine-et-Loire)

Admis à la Société en 1833

Externe vers 1818 — Interne en 1820

Thèse de doctorat : *Sur l'anatomie et l'inflammation de la cornée transparente* (1823)

Membre de l'Académie de Médecine (Adjoint correspondant pour la section de chirurgie, 5 juillet 1825)

---

**MONASSOT, JACQUES**

Admis à la Société le 18 juillet 1838

Thèse de doctorat : *Sur la granulation des reins* (1835)

Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

**MORDRET, AMBROISE EUSEBE**

Né le 28 octobre 1822 au Mans (Sarthe) — Mort le 11 juin 1904 au Mans (Sarthe)

Admis à la Société en 1858

Thèse de doctorat : *Des hémorragies des fosses nasales* (1847)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 8 mai 1888)

Lieu d'exercice : Le Mans (Sarthe)

---

**MOREL, LOUIS ANSELME**

Né le 21 juin 1821 à Plainville (Somme)

Admis à la Société en 1847

Externe en 1843 — Interne en 1845

Thèse de doctorat : *De la désarticulation tibio-tarsienne (procédé nouveau)* (1847)

Lieu d'exercice : Montdidier (Somme)

---

morot

Admis à la Société en 1837

Lieu d'exercice : Versailles (Seine-et-Oise)

---

**MURELLE, LUCIEN SENATEUR**

Né le 10 avril 1823 à Rouen (Seine-Inférieure)

Admis à la Société en 1856

Interne des hôpitaux de Rouen

Thèse de doctorat : *De l'anesthésie locale par réfrigération au point de vue chirurgical* (1855)

Lieu d'exercice : Rouen (Seine-Inférieure)

---

newbigging

Admis à la Société le 18 mai 1842

Lieu d'exercice : Édimbourg (Écosse)

---

**NOVAEZ, MANUEL PEREIRA DA CUNHA**

Né le 23 janvier 1821 à Rio de Janeiro (Brésil)

Admis à la Société en 1847

Thèse de doctorat : *De la constipation, de ses causes et de ses effets* (1856)

---

novelli

Admis à la Société le 16 novembre 1849

Lieu d'exercice : Londres

---

**ORNELLAS, ANTOINE ÉVARISTE (D')**

Né le 2 août 1830 à Madère (Portugal)

Admis à la Société le 18 août 1854

Thèse de doctorat : *Anatomie pathologique et traitement des polypes fibreux de la base du crâne, dits naso-pharyngiens* (1854)

Lieu d'exercice : Province

---

**PARIS, ADOLPHE HENRI**

Admis à la Société à une date inconnue

Externe vers 1855 — Interne en 1857

Thèse de doctorat vers 1860

---

**PAULI, FRIEDRICH**

Né en 1804 — Mort en 1868

Admis à la Société en 1867

Lieu d'exercice : Landau (Rhénanie)

---

**PAVY, F. W.**

Admis à la Société en juillet ou août 1853

Prosecteur de Guy's Hospital (Londres)

Lieu d'exercice : Londres

---

**PEREZ-GONZALES, VICTOR**

Né le 8 juin 1827 à Palma de Majorque (Canaries, Espagne)

Admis à la Société en 1855

Thèse de doctorat : *Sur l'éléphantiasis des Grecs* (1851)

Lieu d'exercice : Sainte-Croix de Palma (Canaries, Espagne)

---

**PEYRAUD, L. P. HISSMAN**

Admis à la Société en août 1869

Thèse de doctorat : *Études expérimentales sur la régénération des tissus cartilagineux et osseux* (1869)

---

plata-azuero

Admis à la Société en 1856

---

poggi

Admis à la Société en juin 1863

Lieu d'exercice : Milan (Italie)

---

**PRO, JOSE**

Né le 23 septembre 1828 à Lima (Pérou)

Admis à la Société le 14 novembre 1856 — Expulsé en 1858 pour plagiat scientifique

Thèse de doctorat : *Anatomie pathologique des rétrécissements de l'urètre* (1856)

Lieu d'exercice : Lima (Pérou)

---

**RECLAM, C. H.**

Admis à la Société en 1847

---

**REILHAC, HENRI EUGENE**

Né le 15 juillet 1820 à Saint-Pierre (Miquelon)

Admis à la Société le 13 février 1846

Externe en 1844

Thèse de doctorat : *Des hydropisies en général ; et spécialement de leur mécanisme ou de leurs divers modes de développement* (1847)

Lieu d'exercice : Saint-Nicolas (Tarn-et-Garonne)

---

**ROCHE, LOUIS EDME HENRI**

Né le 14 février 1837 à Aillant-sur-Tholon (Yonne)

Admis à la Société le 14 décembre 1860

Externe en 1857 — Interne en 1860

Thèse de doctorat : *Des accidents nerveux traumatiques* (1861)

Lieu d'exercice : Toucy (Yonne)

---

rouyer

Admis à la Société en décembre 1869

---

**ROYET, LOUIS EUGENE**

Né le 28 septembre 1832 à Issoudun (Indre)

Admis à la Société le 1<sup>er</sup> décembre 1861

Externe vers 1854 — [Interne provisoire en 1856]

Thèse de doctorat : *Considérations sur quelques tumeurs abdominales* (1861)

Lieu d'exercice : Province

---

saccamani

Admis à la Société le 21 juillet 1854

Médecin hospitalier à Milan

Lieu d'exercice : Milan (Italie)

---

**SALLES-JOURDANET, JACQUES DENIS**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1815 à Juillan (Hautes-Pyrénées)

Admis à la Société le 28 août 1846

Thèse de doctorat : *Considérations pratiques sur le tétanos* (1846)

Lieu d'exercice : Campêche (Mexique)

---

Schultz

Né à Revel (Russie)

Admis à la Société le 22 juin 1842

Lieu d'exercice : Revel puis Saint-Pétersbourg (Russie)

---

**SCHULZE, CHARLES FREDERIC AUGUSTE**

Admis à la Société le 18 mars 1859

Externe en 1855 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *De la choroïdite syphilitique* (1859)

---

**SENN, DANIEL**

Admis à la Société en 1847

Lieu d'exercice : Bergen (Norvège)

---

**SENTEX, JEAN FRANÇOIS LOUIS OMAR**

Admis à la Société en 1866

Thèse de doctorat : *Des écoulements purulents du conduit auditif et de la phlébite consécutive des sinus méningiens* (1865)

Lieu d'exercice : Saint-Sever (Landes)

---

**SEZARY, M.**

Admis à la Société en 1870

Thèse de doctorat : *De l'ostéite aiguë chez les enfants et les adolescents* (1870)

Lieu d'exercice : Alger (Département d'Alger)

---

**SIMONIN, JEAN PIERRE EDMOND**

Né le 18 juin 1812 à Nancy (Meurthe) — Mort le 31 mars 1884 à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Admis à la Société le 5 février 1846

Thèse de doctorat : *Considérations sur l'érythème phlegmoneux non décrit* (1835)

Professeur à l'École secondaire de Médecine de Nancy

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division de pathologie chirurgicale, 16 février 1875)

Lieu d'exercice : Nancy (Meurthe)

---

**SLAWJANSKI, KRONID F.**

Né en 1847

Admis à la Société vers 1873

Lieu d'exercice : Saint-Petersbourg (Russie)

---

stevenson

Admis à la Société le 29 mars 1827

Lieu d'exercice : New York (Etats-Unis)

---

**TAJASQUE, FERDINAND**

Né le 23 décembre 1812 à Mougins (Var)

Admis à la Société le 6 mars 1839

Externe en 1836

Thèse de doctorat : *De la pleurodynie* (1839)

Lieu d'exercice : Mougins (Var)

---

**TEILLAIS, AUGUSTE ALEXANDRE LOUIS**

Né le 25 mars 1843 à Nantes (Loire-Inférieure)

Admis à la Société en décembre 1869

Thèse de doctorat : *De l'ulcère chronique simple du duodénum* (1869)

Lieu d'exercice : Nantes (Loire-Inférieure)

---

**TRAER, JAMES**

Admis à la Société le 3 avril 1857

Membre du Collège royal des Chirurgiens de Londres

---

**TUREAUD, JACQUES AUGUSTE**

Admis à la Société le 31 mai 1843

Thèse de doctorat : *Du diagnostic des helminthes intestinaux* (1843)

Lieu d'exercice : Province

---

**TYPALDOS-PRETENDERIS, CARALAMPOS**

Né le 25 mai 1820 à Céphalonie (Grèce)

Admis à la Société le 26 juillet 1845

Thèse de doctorat : *De l'entéro-mésentérite typhoïde* (1846)

---

Lieu d'exercice : Grèce ?

---

**VITALIS, OTHON**

Admis à la Société en 1858

Lieu d'exercice : Constantinople (Empire Ottoman)

---

**WANNEBROUCQ, ÉMILE**

Né le 13 mai 1830 à Lille (Nord) — Mort le 28 janvier 1897 à Lille (Nord)

Admis à la Société le 17 juin 1859

Externe en 1856 — Interne en 1858

Thèse de doctorat : *De la coqueluche, et particulièrement du siège et de la nature de cette affection* (1859)

Membre de l'Académie de Médecine (Correspondant national pour la division d'anatomie et de physiologie, 7 février 1888)

Lieu d'exercice : Lille (Nord)

---

**WARENGHEM, JULES**

Admis à la Société en 1861

Externe vers 1857 — Interne en 1859

Thèse de doctorat : *De l'emploi du trépan et de la scie de Hey en Angleterre, de 1850 à 1860* (1861)

Lieu d'exercice : Calais (Pas-de-Calais)

---





## **INDEX DES NOMS**



Carolo	<b>ADRIEN</b> , A. Carolo
<b>BAUDOIN</b>	<b>BAUDOIN</b> (Imprimeur)
<b>ADELON</b>	<b>ADELON</b> , Nicolas Philibert
<b>BERGER</b>	<b>BERGER</b> , Jean François
<b>COURNIER</b>	<b>COURNIER</b> , A. F.
<b>ANDRAL</b>	<b>ANDRAL</b> , Antoine Guillaume
<b>ALBY</b>	<b>ALBY</b> , Alfred Gérard
<b>BIGELOW</b>	<b>BIGELOW</b> , Samuel Lee
<b>ABBOTH</b>	<b>ABBOTH</b> , Jonathas
<b>BICHAT</b>	<b>BICHAT</b> , François Marie Xavier
<b>AGNELY</b>	<b>AGNELY</b> , André Horace
<b>BOGROS</b>	<b>BOGROS</b>
<b>BOISSIER</b>	<b>BOISSIER DE SAUVAGES</b> , François
<b>BOULLAUD</b>	<b>BOULLAUD</b> , Louis
<b>CABANIS</b>	<b>CABANIS</b> , Pierre Georges
<b>CHEVREUL</b>	<b>CHEVREUL</b> , Eugène
<b>CHOMEL</b>	<b>CHOMEL</b>
<b>CONDILLAC</b>	<b>CONDILLAC</b> , Étienne Bonnot de
<b>BLAINVILLE</b>	DE <b>BLAINVILLE</b>
<b>DELACORE</b>	<b>DELACORE</b>
<b>DELINEAU</b>	<b>DELINEAU</b>
<b>ROCHEFORT</b>	<b>DESBOIS DE ROCHEFORT</b> , Louis
<b>DEVELAY</b>	<b>DEVELAY</b> , J. C.
<b>DOLLIER</b>	<b>DOLLIER</b>
<b>DUMAS</b>	<b>DUMAS</b> , Jean Baptiste
<b>DUMÉRIL</b>	<b>DUMERIL</b> , André Marie Constant
<b>FÉRON</b>	<b>FÉRON</b>
<b>FOURCROY</b>	<b>FOURCROY</b> , Antoine
<b>FREYSSINOUS</b>	<b>FREYSSINOUS</b> , Mgr
<b>KERGARDEC</b>	LEJUMEAU DE <b>KERGARDEC</b>
<b>LEROUX DES TILLETS</b>	<b>LEROUX DES TILLETS</b> , Jean Jacques
<b>LOUIS-PHILPPE</b>	LOUIS-PHILPPE IER
<b>MARTEL</b>	<b>MARTEL</b>
<b>MARTINET</b>	<b>MARTINET</b>
<b>MASSON</b>	<b>MASSON</b> (éditeur)
<b>DELAHAYE</b>	<b>DELAHAYE (EDITEUR)</b>
<b>MORGAGNI</b>	<b>MORGAGNI</b> , Giovanni Batista
<b>ORFILA</b>	<b>ORFILA</b> , Mateo
<b>PARRIEU</b>	<b>PARRIEU (De)</b>
<b>PERIER</b>	<b>PÉRIER, CASIMIR</b>
<b>PLASSAN</b>	PLaSSAN (IMPRIMEUR)
<b>ROTUREAU</b>	<b>ROTUREAU</b>
<b>CLIVIER</b>	<b>SAINT-CLIVIER</b>
<b>SARLANDIERE</b>	<b>SARLANDIERE</b>
<b>SENAC</b>	<b>SENAC</b>
<b>TELLIER</b>	<b>TELLIER</b>
<b>VICQ</b>	<b>VICQ D'AZYR</b> , Félix
<b>VIELLE</b>	<b>VIELLE</b>
<b>VIGOUROUX</b>	<b>VIGOUROUX</b>
<b>VIVIER</b>	<b>VIVIER</b>
<b>ALLING</b>	<b>ALLING</b> , Edward
<b>ALMAGRO</b>	<b>ALMAGRO</b> , Manuel (de)
<b>ALTHAM</b>	<b>ALTHAM</b> , George

<b>AMBROSOLI</b>	<b>AMBROSOLI</b> , Carlo
<b>AMESTIN</b>	<b>AMESTIN</b> , J. N. Isidore
<b>ANDRE</b>	<b>ANDRE</b> , Emmanuel Auguste
<b>ANGE</b>	<b>MARTIN SAINT-ANGE</b> , Joseph Gaspard
<b>ANGER</b>	<b>ANGER</b> , Théophile Édouard Louis
<b>ARAN</b>	<b>ARAN</b> , François Amilcar
<b>ARCHAMBAULT</b>	<b>ARCHAMBAULT</b> , Eugène Raymond
<b>ARNOULT</b>	<b>ARNOULT</b> , Louis Jules
<b>ARRACHARD</b>	<b>ARRACHARD</b> , Édouard Hector
<b>ASTRIER</b>	<b>ASTRIER-ROLLAND</b> , Joseph Jules Gustave Sébastien
<b>ASTROS</b>	<b>ASTROS</b> , Jean Balthasar Léon Louis (d')
<b>AUBANEL</b>	<b>AUBANEL</b> , Honoré
<b>AUBREE</b>	<b>AUBREE</b> , Edmond Jean Marie
<b>AUBRY</b>	<b>AUBRY</b> , Jean Marie Pierre Jacques
<b>AUMONT</b>	<b>AUMONT</b> , P. E. G.
<b>AXENFELD</b>	<b>AXENFELD</b> , Alexandre Auguste
<b>BAILLARGER</b>	<b>BAILLARGER</b> , Jules Gabriel François
<b>BAILLY</b>	<b>BAILLY</b> , Étienne émile
<b>BAILLY</b>	<b>BAILLY</b> , Nicolas Basile
<b>BALL</b>	<b>BALL</b> , Benjamin
<b>BALME</b>	<b>BALME DU GARRAY</b> , Antoine Théodore
<b>BALOCCHI</b>	<b>BALOCCHI</b>
<b>BARADUC</b>	<b>BARADUC</b> , Hippolyte André Ponthion
<b>BARBEU</b>	<b>BARBEU-DUBOURG</b> , Antoine Alexis Samson
<b>BARBOSA</b>	<b>BARBOSA</b> , Antonio Maria
<b>BARBRAU</b>	<b>BARBRAU</b> , Élie Aubin Félix
<b>BARD</b>	<b>BARD</b> , Guillaume
<b>BARDINET</b>	<b>BARDINET</b> , Barthélémy Alphonse
<b>BARNIER</b>	<b>BARNIER</b> , Jean Baptiste Théodore Séraphin
<b>BARON</b>	<b>BARON</b> , Jacques François
<b>BARON</b>	<b>BARON</b> , Charles François
<b>BARON</b>	<b>BARON</b> , Jean Marie Alexandre Auguste
<b>BARRE</b>	<b>BARRE</b> , Charles Ambroise Edmond
<b>BARRIER</b>	<b>BARRIER</b> , François Marguerite
<b>BARRIERE</b>	<b>BARRIERE</b> , Louis Jules
<b>BARTH</b>	<b>BARTH</b> , Jean Baptiste Philippe
<b>BARTHEZ</b>	<b>BARTHEZ DE MARMORIERE</b> , Antoine Charles Ernest
<b>BARTOLI</b>	<b>BARTOLI</b> , Hector Alexandre
<b>BASSEREAU</b>	<b>BASSEREAU</b> , Edmond Pierre Marie
<b>BASTIEN</b>	<b>BASTIEN</b> , Jean Baptiste
<b>BATTEMBERG</b>	<b>BATTEMBERG</b> , Émile Guillaume
<b>BAUCHET</b>	<b>BAUCHET</b> , Louis Joseph
<b>BAUMGARTEN</b>	<b>BAUMGARTEN</b> , Paul
<b>BAYLE</b>	<b>BAYLE</b> , Gaspard Laurent
<b>BEAU</b>	<b>BEAU</b> , Joseph Honoré Simon
<b>BEAUGRAND</b>	<b>BEAUGRAND</b> , Louis Émile
<b>BECHET</b>	<b>BECHET</b> , Victor François
<b>BECLARD</b>	<b>BECLARD</b> , Pierre Augustin
<b>BECQUEREL</b>	<b>BECQUEREL</b> , Louis Alfred
<b>BEHIER</b>	<b>BEHIER</b> , Louis Félix Jules

<b>BEISTEGUI</b>	<b>BEISTEGUI, Mathias</b>
<b>BELIN</b>	<b>BELIN, Célestin Henri Honoré Victor</b>
<b>BELIN</b>	<b>BELIN, Marie Pierre Auguste</b>
<b>BELL</b>	<b>BELL, Benjamin</b>
<b>BELLENAND</b>	<b>BELLENAND, Michel</b>
<b>BELMAS</b>	<b>BELMAS, Denis Génie</b>
<b>BELOT</b>	<b>BELOT, Charles Édouard</b>
<b>BENIQUE</b>	<b>BENIQUE, Pierre Jules</b>
<b>BENNET</b>	<b>BENNET, James Henry</b>
<b>BENNI</b>	<b>BENNI, Charles</b>
<b>BERARD</b>	<b>BERARD, Auguste</b>
<b>BERARD</b>	<b>BERARD, Pierre Honoré Marie</b>
<b>BERAUD</b>	<b>BERAUD, Bruno Jacques</b>
<b>BERCHON</b>	<b>BERCHON, Jean Adam Ernest</b>
<b>BERCIOUX</b>	<b>BERCIOUX, Sylvain Léon</b>
<b>BERGEON</b>	<b>BERGEON, Gilbert Camille</b>
<b>BERGER</b>	<b>BERGER, Paul</b>
<b>BERGERON</b>	<b>BERGERON, étienne Jules</b>
<b>BERGERON</b>	<b>BERGERON, Albert</b>
<b>BERNARD</b>	<b>BERNARD, Charles Paul</b>
<b>BERNARD</b>	<b>BERNARD, Jean Baptiste</b>
<b>BERNUTZ</b>	<b>BERNUTZ, Gustave Louis Richard</b>
<b>BEROUD</b>	<b>BEROUD, Jean Baptiste Marie Félix Ernest</b>
<b>BERTHERAND</b>	<b>BERTHERAND, Émile Louis</b>
<b>BERTHOLLE</b>	<b>BERTHOLLE, Joseph Théophile</b>
<b>BERTON</b>	<b>BERTON, Delphin Auguste</b>
<b>BERTRAND</b>	<b>BERTRAND, Edmé Bernard Joseph</b>
<b>BESNIER</b>	<b>BESNIER, Ernest Henri</b>
<b>BESNIER</b>	<b>BESNIER, Jules</b>
<b>BETBÈZE</b>	<b>BETBÈZE, Dominique Henri</b>
<b>BICHEBOIS</b>	<b>BICHEBOIS, A. G.</b>
<b>BIDARD</b>	<b>BIDARD-HUBERDIERE, Pierre Émile</b>
<b>BIDAU</b>	<b>BIDAU, Jean Laurent Jules</b>
<b>BIDAULT</b>	<b>BIDAULT, Louis François Désiré</b>
<b>BIETT</b>	<b>BIETT, Laurent Théodore</b>
<b>BIGNE</b>	<b>LA BIGNE DE VILLENEUVE, Jean Marie (de)</b>
<b>BIGNON</b>	<b>BIGNON, Louis Léopold</b>
<b>BIGOT</b>	<b>BIGOT, Isidore François</b>
<b>BINET</b>	<b>BINET, Jean Laurent Alfred</b>
<b>BINTOT</b>	<b>BINTOT, Jean-Louis</b>
<b>BLACHE</b>	<b>BLACHE, René Henri</b>
<b>BLACHEZ</b>	<b>BLACHEZ, Paul François</b>
<b>BLAIN</b>	<b>BLAIN, M. Ch. Armand</b>
<b>BLANCHE</b>	<b>BLANCHE, Antoine Émile Manuel</b>
<b>BLANCHET</b>	<b>BLANCHET, Alexandre Louis Paul</b>
<b>BLANCHETON</b>	<b>BLANCHETON, Antoine</b>
<b>BLANDIN</b>	<b>BLANDIN, Philippe Frédéric</b>
<b>BLANQUINQUE</b>	<b>BLANQUINQUE, Paul Eugène</b>
<b>BLEU</b>	<b>BLEU, Eugène Gilbert</b>
<b>BLIN</b>	<b>BLIN, Louis Alexandre</b>
<b>BLONDEAU</b>	<b>BLONDEAU, Marie Gabriel Léon Paul</b>
<b>BLOT</b>	<b>BLOT, Claude Philibert Hippolyte</b>

<b>BLUM</b>	<b>BLUM</b> , Albert Marie Louis Xavier
<b>BOCAGE</b>	<b>BARBIE DU BOCAGE</b> , Isidore Louis
<b>BODART</b>	<b>BODART</b> , Pierre François Louis
<b>BODINIER</b>	<b>BODINIER</b> , Jean Vital
<b>BODSON</b>	<b>BODSON</b> , J. F. M.
<b>BOECHAT</b>	<b>BOECHAT</b> , Pierre A.
<b>BOECK</b>	<b>BOECK</b> , Wilhelm
<b>BOEHME</b>	<b>BOEHME</b>
<b>BOGROS</b>	<b>BOGROS</b> , Jacques Michel Edmond
<b>BOILLETOT</b>	<b>BOILLETOT</b> , Isaac
<b>BOINET</b>	<b>BOINET</b> , Alphonse Alexandre
<b>BOISMONT</b>	<b>BRIERRE DE BOISMONT</b> , Alexandre Jacques François
<b>BONFILS</b>	<b>BONFILS</b> , Adolphe Émile Louis
<b>BONNEFOUS</b>	<b>BONNEFOUS</b> , Charles Marie
<b>BONNET</b>	<b>BONNET</b> , Henri François Auguste
<b>BONNET</b>	<b>BONNET</b> , Delphin Napoléon
<b>BONNET</b>	<b>BONNET</b> , Amédée
<b>BORDET</b>	<b>BORDET</b> , Philibert
<b>BORDIER</b>	<b>BORDIER</b> , Arthur
<b>BORNET</b>	<b>BORNET</b> , Jean
<b>BOSC</b>	<b>BOSC</b> , Aristide
<b>BOSCREDON</b>	<b>BOSCREDON</b> , Antoine Victor
<b>BOTREL</b>	<b>BOTREL</b> , Jacques Pierre
<b>BOTTENTUIT</b>	<b>BOTTENTUIT</b> , Eugène Léon
<b>BOTTU</b>	<b>BOTTU-DESMORTIERS</b> , Théophile
<b>BOUCHACOURT</b>	<b>BOUCHACOURT</b> , Antoine Jean Emmanuel
<b>BOUCHARD</b>	<b>BOUCHARD</b> , Charles Jacques
<b>BOUCHER</b>	<b>BOUCHER</b> , Paul Louis
<b>BOUCHEREAU</b>	<b>BOUCHEREAU</b> , Louis Gustave
<b>BOUCHET</b>	<b>BOUCHET</b> , Claude Antoine
<b>BOUCHET</b>	<b>BOUCHET</b> , Jean Édouard
<b>BOUCHOT</b>	<b>BOUCHOT-PLAINCHANT</b> , Charles Gabriel
<b>BOUCHUT</b>	<b>BOUCHUT</b> , Jean Antoine Eugène
<b>BOUDANT</b>	<b>BOUDANT</b> , Julien Joachim
<b>BOUDET</b>	<b>BOUDET</b> , Charles Ernest
<b>BOUDRIE</b>	<b>BOUDRIE</b> , Dominique
<b>BOUILLY</b>	<b>BOUILLY</b> , Vincent Georges
<b>BOULLAND</b>	<b>BOULLAND</b> , Louis Charles
<b>BOULLARD</b>	<b>BOULLARD</b> , Charles François Julien
<b>BOULLAY</b>	<b>BOULLAY</b> , Charles Victor
<b>BOURCY</b>	<b>BOURCY</b> , Pascal Émile
<b>BOURDON</b>	<b>BOURDON</b> , Alexis Hippolyte
<b>BOURDON</b>	<b>BOURDON</b> , Emmanuel
<b>BOURGEOIS</b>	<b>BOURGEOIS</b> , Abraham Paul Antoine
<b>BOURGEOIS</b>	<b>BOURGEOIS</b> , Ernest Louis
<b>BOURGOING</b>	<b>BOURGOING</b> , Jules Marie Victor
<b>BOURGOUGNON</b>	<b>BOURGOUGNON</b> , Michel René
<b>BOURNEVILLE</b>	<b>BOURNEVILLE</b> , Désiré Magloire
<b>BOURREAU</b>	<b>BOURREAU</b> , Félix Théodore
<b>BOURSIER</b>	<b>BOURSIER</b> , Pierre Adolphe
<b>BOUSSEAU</b>	<b>BOUSSEAU</b> , Jean Baptiste Auguste

<b>BOUSSI</b>	<b>BOUSSI</b> , Paul
<b>BOUTARD</b>	<b>MOREAU-BOUTARD</b> , Louis M. A.
<b>BOUTEILLER</b>	<b>BOUTEILLER</b> , Jules Édouard
<b>BOYER</b>	<b>BOYER</b> , Lucien Alphonse Hilairion
<b>BOYER</b>	<b>BOYER</b> , Joseph
<b>BRAIVE</b>	<b>BRAIVE</b> , Auguste Frédéric
<b>BRESCHET</b>	<b>BRESCHET</b> , Gilbert
<b>BRESLAU</b>	<b>BRESLAU</b> , Bernhard
<b>BRESMARD</b>	<b>BRESMARD</b> , Louis André
<b>BREUZE</b>	<b>CALABRE DE BREUZE</b> , Élie
<b>BRICHETEAU</b>	<b>BRICHETEAU-GRAVELONNE</b> , Marie Félix
<b>BROCA</b>	<b>BROCA</b> , Pierre Paul
<b>BROUARDEL</b>	<b>BROUARDEL</b> , Paul Camille Hippolyte
<b>BRU</b>	<b>BRU</b>
<b>BRULLE</b>	<b>BRULLE</b> , Émile Augustin Florent
<b>BRUN</b>	<b>BRUN</b> , Louis Auguste
<b>BRUTE</b>	<b>BRUTE</b> , A. M.
<b>BUCQUOY</b>	<b>BUCQUOY</b> , Marie Edmé Jules
<b>BUENDIA</b>	<b>BUENDIA</b> , J. M.
<b>BUISSON</b>	<b>BUISSON</b> , Adrien Stanislas
<b>BUNEL</b>	<b>BUNEL</b> , J. B. H.
<b>BURGRAEVE</b>	<b>BURGRAEVE</b>
<b>BURGUIERES</b>	<b>BURGUIERES</b> , Léonard Édouard Edmond
<b>CADIAT</b>	<b>CADIAT</b> , Oscar Louis Marie
<b>CAFFE</b>	<b>CAFFE</b> , Paul Louis Balthasar
<b>CAHEN</b>	<b>CAHEN</b> , Mayer
<b>CAIN</b>	<b>CAIN</b> , Edmé
<b>CALLE</b>	<b>CALLE</b> , Jean
<b>CALMART</b>	<b>CALMART LA FAYETTE</b> , Pierre
<b>CALVO</b>	<b>CALVO</b> , J.
<b>CAMBERNON</b>	<b>CAMBERNON</b> , Félix François
<b>CAMPANA</b>	<b>CAMPANA</b> , Joseph César
<b>CAMPBELL</b>	<b>CAMPBELL</b> , Charles James
<b>CAMPENON</b>	<b>CAMPENON</b> , Victor Adrien
<b>CAMUS</b>	<b>CAMUS</b> , Marie Joseph Napoléon
<b>CANTON</b>	<b>CANTON</b>
<b>CANUET</b>	<b>CANUET</b> , Louis Émile
<b>CARESME</b>	<b>CARESME</b> , Aimé Albert
<b>CARON</b>	<b>CARON</b> , Edmond Charles Alexandre
<b>CARON</b>	<b>CARON</b> , Jules Daniel
<b>CARRE</b>	<b>CARRE DE VILLEBON</b> , Léopold
<b>CARRIERE</b>	<b>CARRIERE</b> , Jules Joseph
<b>CARRON</b>	<b>CARRON DU VILLARS</b> , Charles Joseph Frédéric
<b>CARTIER</b>	<b>CARTIER</b> , Adolphe Jean François
<b>CARVILLE</b>	<b>CARVILLE</b> , Henri Camille
<b>CASTEL</b>	<b>DU CASTEL</b> , Auguste Marie René
<b>CASTELNAU</b>	<b>CASTELNAU (DE)</b> , Henri
<b>CASTIAUX</b>	<b>CASTIAUX</b> , Jules Charles C.
<b>CAUCHOIS</b>	<b>CAUCHOIS</b> , Charles Augustin Sylvain
<b>CAUDMONT</b>	<b>CAUDMONT</b> , Oscar Philippe
<b>CAUSIT</b>	<b>CAUSIT</b> , Octave Guillaume



<b>CAVASSE</b>	<b>CAVASSE</b> , Auguste Joseph
<b>CAYOL</b>	<b>CAYOL</b> , Jean Joseph Baptiste
<b>CAZALIS</b>	<b>CAZALIS</b> , Eugène Edmé
<b>CAZALIS</b>	<b>CAZALIS</b> , Henri Joseph
<b>CAZAUVIELH</b>	<b>CAZAUVIELH</b> , Jean Baptiste
<b>CAZEAUX</b>	<b>CAZEAUX</b> , Pierre Paulin
<b>CAZIN</b>	<b>CAZIN</b> , Pierre Joseph Henry
<b>CHALLAND</b>	<b>CHALLAND</b> , Théodore
<b>CHALVET</b>	<b>CHALVET</b> , Pierre
<b>CHAMBERET</b>	<b>TYRBAS DE CHAMBERET</b> , Jean Baptiste Joseph Anne César
<b>CHAMBERT</b>	<b>CHAMBERT</b> , Pierre Paul Jules
<b>CHAMPIONNIERE</b>	<b>LUCAS-CHAMPIONNIERE</b> , Marie Juste Marcellin
<b>CHANTREUIL</b>	<b>CHANTREUIL</b> , Gustave Édouard
<b>CHAPELLE</b>	<b>CHAPELLE</b> , Antoine
<b>CHAPPOTIN</b>	<b>CHAPPOTIN DE SAINT-LAURENT</b> , Pierre Louis Edmé Frédéric
<b>CHAPSAL</b>	<b>CHAPSAL</b> , Léonard Filias
<b>CHARCELAY</b>	<b>CHARCELAY-LAPLACE</b> , Louis Jules
<b>CHARCOT</b>	<b>CHARCOT</b> , Jean Martin
<b>CHARLE</b>	<b>CHARLE</b> , Jules
<b>CHARNAL</b>	<b>CHARNAL</b> , Claude Antoine
<b>CHARPENTIER</b>	<b>CHARPENTIER</b> , Louis Arthur Alphonse
<b>CHARRIER</b>	<b>CHARRIER</b> , Jacques Marie Amédée
<b>CHASSAIGNAC</b>	<b>CHASSAIGNAC</b> , Pierre Charles Marie Édouard
<b>CHASSIN</b>	<b>CHASSIN</b> , Guillaume
<b>CHAUVOT</b>	<b>CHAUVOT DE BEAUCHENE</b> , Edmé François
<b>CHAVIGNEZ</b>	<b>CHAVIGNEZ</b> , Jean Joachim
<b>CHAVOIX</b>	<b>CHAVOIX</b> , Jean Baptiste
<b>CHEDEVERGNE</b>	<b>CHEDEVERGNE</b> , Antoine Samuel
<b>CHELIUS</b>	<b>CHELIUS</b> , Maximilian Joseph (Von)
<b>CHENEVIERE</b>	<b>CHENEVIERE</b> , Alfred Édouard
<b>CHENIEUX</b>	<b>CHENIEUX</b> , François
<b>CHERVIN</b>	<b>CHERVIN</b> , Nicolas
<b>CHEVALET</b>	<b>CHEVALET</b> , Hippolyte Constant
<b>CHOISY</b>	<b>CHOISY</b> , Gilbert Irma
<b>CHOUPPE</b>	<b>CHOUPPE</b> , Henri
<b>CIRCAUD</b>	<b>CIRCAUD</b> , Gabriel François
<b>CLEMENT</b>	<b>CLEMENT</b> , Charles Jean Baptiste Claude
<b>CLOQUET</b>	<b>CLOQUET</b> , Louis André Ernest
<b>CLOQUET</b>	<b>CLOQUET</b> , Jules Germain
<b>CODET</b>	<b>CODET</b> , Camille Léonard Jean Jacques
<b>COEURDEROY</b>	<b>COEURDEROY</b> , Jean Charles Ernest
<b>COFFIN</b>	<b>COFFIN</b> , Pierre Émile
<b>COLAS</b>	<b>COLAS</b> , Noël Albert
<b>COLIN</b>	<b>COLIN</b> , Félix Hippolyte
<b>COLIN</b>	<b>COLIN</b> , François Eugène
<b>COLLARD</b>	<b>COLLARD DE MARTIGNY</b> , C. P.
<b>COLLIS</b>	<b>COLLIS</b> , Maurice Henry
<b>COLOMBAT</b>	<b>COLOMBAT DE L'ISERE</b> , Marc

<b>COMBESSIS</b>	<b>COMBESSIS</b> , Charles Appolinaire
<b>COMBETTE</b>	<b>COMBETTE</b> , Éléonor
<b>COMIN</b>	<b>COMIN</b> , Joseph Marc Edmond
<b>COMTE</b>	<b>COMTE</b> , Achille Joseph
<b>CONCHES</b>	<b>CONCHES</b>
<b>CONTOUR</b>	<b>CONTOUR</b> , Louis Alfred
<b>CORDIER</b>	<b>CORDIER</b> , Isidore Hilaire Alexis
<b>CORMIERS</b>	<b>BLAIN DES CORMIERS</b> , Jean Baptiste Henri
<b>CORNAC</b>	<b>CORNAC</b> , Jean Marie
<b>CORNIL</b>	<b>CORNIL</b> , André Victor
<b>CORNILLON</b>	<b>CORNILLON</b> , Jean
<b>CORVISART</b>	<b>CORVISART</b> , Lucien Francis René
<b>COSNARD</b>	<b>COSNARD</b> , M. P. G.
<b>COSTA</b>	<b>DA COSTA</b> , Antonio
<b>COSTILHES</b>	<b>COSTILHES</b> , Jean Hippolyte
<b>COULON</b>	<b>COULON</b> , Amédée
<b>COURTIN</b>	<b>COURTIN</b> , Édouard Félix Amable
<b>COUTURIER</b>	<b>COUTURIER</b> , Jean Baptiste Henri
<b>COYNE</b>	<b>COYNE</b> , Paul Louis
<b>CRUVEILHIER</b>	<b>CRUVEILHIER</b> , Jean
<b>CRUVEILHIER</b>	<b>CRUVEILHIER</b> , Pierre Édouard Gabriel
<b>CRUZ</b>	<b>DA CRUZ TEIXEIRA</b> , Bernardo Joaquim
<b>CURRAN</b>	<b>CURRAN</b> , John Oliver
<b>CURTIS</b>	<b>CURTIS</b> , Thomas B.
<b>CUSCO</b>	<b>CUSCO</b> , Édouard Gabriel
<b>DA COROGNA</b>	<b>DA COROGNA</b> , Lazard Gabriel Stilianus
<b>DAGINCOURT</b>	<b>DAGINCOURT</b> , Gustave Alfred
<b>DAMASCHINO</b>	<b>DAMASCHINO</b> , François Théodore
<b>DAMBRE</b>	<b>DAMBRE</b>
<b>DANCE</b>	<b>DANCE</b> , Jean Baptiste Hippolyte
<b>DANJOY</b>	<b>DANJOY</b> , Jean Léon
<b>DANLOS</b>	<b>DANLOS</b> , Henri Alexandre
<b>DARD</b>	<b>DARD</b> , Laurent émile
<b>DARISTE</b>	<b>DARISTE</b> , Louis Émile
<b>DAUBEUF</b>	<b>DAUBEUF</b> , Gustave
<b>DEBEAUVAIS</b>	<b>DEBEAUVAIS</b> , Achille Gustave
<b>DEBOVE</b>	<b>DEBOVE</b> , Georges Maurice
<b>DEBROU</b>	<b>DEBROU</b> , Toussaint
<b>DECES</b>	<b>DECES</b> , Arthur Marie
<b>DECORI</b>	<b>DECORI</b> , Côme
<b>DECORNIERE</b>	<b>DECORNIERE</b> , Damase Alexandre
<b>DECOUX</b>	<b>DECOUX</b> , Jean
<b>DECROZANT</b>	<b>DECROZANT</b> , Pierre Louis
<b>DEFOIX</b>	<b>DEFOIX</b> , Pierre Jacques
<b>DEFRANCE</b>	<b>DEFRANCE</b> , Eugène Sulpice
<b>DEGAILLE</b>	<b>DEGAILLE</b> , Amand Fidèle
<b>DEGUISE</b>	<b>DEGUISE</b> , François Charles Gustave
<b>DEHANNE</b>	<b>DEHANNE</b> , Auguste Eugène Joseph
<b>DEJAËR</b>	<b>DEJAËR</b> , Henri Hyacinthe
<b>DELAROCHE</b>	<b>DELAROCHE</b> , François E.
<b>DELARUELLE</b>	<b>DELARUELLE</b> , Guillaume Napoléon Gabriel

<b>DELASTRE</b>	<b>DELASTRE</b> , Hippolyte Charles
<b>DELBARRE</b>	<b>DELBARRE</b> , Albert
<b>DELESTRE</b>	<b>DELESTRE</b> , Marcel Gustave
<b>DELLERM</b>	<b>DELLERM</b> , Jean Félix
<b>DELMAS</b>	<b>DELMAS</b> , Charles
<b>DELONJON</b>	<b>DELONJON DE LA GRANGE</b> , Alexandre Jules
<b>DELORE</b>	<b>DELORE</b> , Xavier
<b>DELORT</b>	<b>DELORT</b> , Pierre Paute
<b>DELPECH</b>	<b>DELPECH</b> , Auguste Louis Dominique
<b>DELVAUX</b>	<b>DELVAUX</b>
<b>DEMARQUAY</b>	<b>DEMARQUAY</b> , Jean Nicolas Édouard
<b>DEMEAUX</b>	<b>DEMEAUX</b> , Jean Baptiste Désiré
<b>DEMONCY</b>	<b>DEMONCY</b>
<b>DENONVILLIERS</b>	<b>DENONVILLIERS</b> , Charles Pierre
<b>DENUCE</b>	<b>DENUCE</b> , Paul Jean Louis
<b>DEPAUL</b>	<b>DEPAUL</b> , Jean Anne Henri M.
<b>DEPERET</b>	<b>DEPERET-MURET</b> , Jean Baptiste Joseph Auguste
<b>DEPUISAYE</b>	<b>DEPUISAYE</b> , Charles Gabriel
<b>DEQUEVAUVILLIERS</b>	<b>DEQUEVAUVILLIERS</b> , Jean François
<b>DESCROIZILLES</b>	<b>DESCROIZILLES</b> , Jacques Arthur
<b>DESETANGS</b>	<b>DESETANGS</b>
<b>DESIR</b>	<b>DESIR</b> , Aimé Philippe Joseph
<b>DESNOS</b>	<b>DESNOS</b> , Louis Joseph
<b>DESORMEAUX</b>	<b>DESORMEAUX</b> , Antonin Jean
<b>DESPALLIERES</b>	<b>FOUBERT-DESPALLIERES</b> , Dominique
<b>DESPRES</b>	<b>DESPRES</b> , Charles Denis
<b>DESPRES</b>	<b>DESPRES</b> , Armand Eugène
<b>DESRUELLES</b>	<b>DESRUELLES</b> , Charles Dominique
<b>DESRUELLES</b>	<b>DESRUELLES</b> , Henri Louis
<b>DESSERTENNE</b>	<b>DESSERTENNE</b> , Pierre Alphonse
<b>DESTERNES</b>	<b>DESTERNES</b> , Antoine Hippolyte
<b>DESTOUCHES</b>	<b>DESTOUCHES</b> , Louis Denis Alfred
<b>DEVELAY</b>	<b>DEVELAY</b> , J. C.
<b>DEVILLE</b>	<b>DEVILLE</b> , Jean Charles Amédée Ernest
<b>DEVOUGES</b>	<b>DEVOUGES</b> , Hippolyte
<b>DIDAY</b>	<b>DIDAY</b> , Charles Joseph Paul Édouard
<b>DIDION</b>	<b>DIDION</b> , François Alexis Jules
<b>DIEULAFOY</b>	<b>DIEULAFOY</b> , Paul Georges
<b>DIMEY</b>	<b>DIMEY</b> , Nicolas Alexandre
<b>DIONIS</b>	<b>DIONIS DES CARRIERE</b> , Achille Victor Juste
<b>DODEUIL</b>	<b>DODEUIL</b> , Constant Marie Timoléon
<b>DOLBEAU</b>	<b>DOLBEAU</b> , Henri Ferdinand
<b>DONNE</b>	<b>DONNE</b> , Marie François Alfred
<b>DOYEN</b>	<b>DOYEN</b> , Octave
<b>DRANSARD</b>	<b>DRANSARD</b> , Henri Narcisse
<b>DUBINI</b>	<b>DUBINI</b> , Angelo
<b>DUBOIS</b>	<b>DUBOIS</b> , Isidore
<b>DUBOIS</b>	<b>DUBOIS</b> , Émile Amable
<b>DUBOIS</b>	<b>DUBOIS</b> , Jules
<b>DUBOUE</b>	<b>DUBOUE</b> , Pierre Henry

<b>DUBOURG</b>	<b>DUBOURG</b> , Jean
<b>DUBRAC</b>	<b>DUBRAC-DESFORGES</b> , D.
<b>DUBREUIL</b>	<b>DUBREUIL</b> , Jules
<b>DUBREUIL</b>	<b>DUBREUIL</b> , Joseph Marie
<b>DUBRUEIL</b>	<b>DUBRUEIL</b> , Henri François Alphonse
<b>DUBUC</b>	<b>DUBUC</b> , Louis Alfred
<b>DUCASSE</b>	<b>DUCASSE</b> , Jean Marie Augustin
<b>DUCHAPT</b>	<b>DUCHAPT</b> , François
<b>DUCHASSAING</b>	<b>DUCHASSAING DE FONDS-BRESSEIN</b> , Joseph Auguste
<b>DUCHAUSSOY</b>	<b>DUCHAUSSOY</b> , Auguste Philibert
<b>DUCLOS</b>	<b>DUCLOS</b> , Michel
<b>DUCLOS</b>	<b>DUCLOS</b> , Louis Nicolas Henri
<b>DUCLOS</b>	<b>DUCLOS</b> , Pierre Isidore
<b>DUCLUZAUX</b>	<b>DUCLUZAUX</b> , Léonard Adrien
<b>DUCROS</b>	<b>DUCROS</b> , Jean Numa Antoine
<b>DUFOUR</b>	<b>DUFOUR</b> , Charles François étienne Théodose
<b>DUFOUR</b>	<b>DUFOUR</b> , Pierre Albert
<b>DUGUET</b>	<b>DUGUET</b> , Nicolas Jean Baptiste
<b>DUHAMEL</b>	<b>DUHAMEL</b> , François Honoré
<b>DUMENIL</b>	<b>DUMENIL</b> , Louis Stanislas
<b>DUMESNIL</b>	<b>DUMESNIL</b> , Édouard Jean Baptiste
<b>DUMON</b>	<b>DUMON</b>
<b>DUMONT</b>	<b>DUMONT-PALLIER</b> , Victor Alphonse Amédée
<b>DUMOULIN</b>	<b>DUMOULIN</b> , Marie François Auguste
<b>DUMOUTIER</b>	<b>DUMOUTIER</b> , Joseph Napoléon
<b>DUPERTUIS</b>	<b>DUPERTUIS</b> , Abraham Frédéric Élie
<b>DUPLAY</b>	<b>DUPLAY</b> , Simon Emmanuel
<b>DUPRE</b>	<b>DUPRE</b>
<b>DUPUY</b>	<b>DUPUY</b> , Léopold Eugène
<b>DUPUYTREN</b>	<b>DUPUYTREN</b> , Guillaume (Baron)
<b>DURAND</b>	<b>DURAND</b> , Jean Baptiste
<b>DURAND</b>	<b>DURAND</b>
<b>DUTARD</b>	<b>DUTARD</b> , Pierre Amédée
<b>DUTECH</b>	<b>DUTECH</b> , J. B.
<b>DUTROCHET</b>	<b>DUTROCHET</b> , Joachim Henri
<b>DUTROULEAU</b>	<b>DUTROULEAU</b> , Auguste Frédéric
<b>EAGER</b>	<b>EAGER</b> , James
<b>EMANGARD</b>	<b>EMANGARD</b> , F. P.
<b>ESCALIER</b>	<b>ESCALIER</b> , Eugène Alexis
<b>ESPAGNE</b>	<b>ESPAGNE</b> , Adelphe
<b>ESPIAUD</b>	<b>ESPIAUD</b> , Pierre Arnould
<b>ESPIAUD</b>	<b>ESPIAUD DE LAMAESTRE</b> , Louis Alexandre
<b>ESPINE</b>	<b>ESPINE</b> , Jean Henri Adolphe (d')
<b>ESTEVENET</b>	<b>ESTEVENET</b> , Laurent
<b>ETIOLLES</b>	<b>LEROY D'ETIOLLES</b> , Raoul Henri Joseph
<b>FAGET</b>	<b>FAGET</b> , Jean Charles
<b>FANO</b>	<b>FANO</b> , Salvador
<b>FARABEUF</b>	<b>FARABEUF</b> , Louis Hubert
<b>FARDEL</b>	<b>DURAND-FARDEL</b> , Charles Louis Maxime

<b>FATON</b>	<b>FATON</b> , Joseph Flavien Émile
<b>FAURAYTIER</b>	<b>FAURAYTIER</b> , Pierre Marcellin
<b>FAURE</b>	<b>FAURE</b> , Camille Guillaume
<b>FAURE</b>	<b>FAURE</b> , Louis Charles Marie
<b>FAUVEL</b>	<b>FAUVEL</b> , Pierre Charles Henri
<b>FAUVEL</b>	<b>FAUVEL</b> , Sulpice Antoine
<b>FAVRE</b>	<b>FAVRE</b> , Jacques Alexandre Adolphe
<b>FAVROT</b>	<b>FAVROT</b> , Pierre Alexis
<b>FAYET</b>	<b>FAYET</b> , Arnaud
<b>FENERLY</b>	<b>FENERLY</b> , Paul
<b>FEREOL</b>	<b>FEREOL (SEGOND, dit)</b> , Louis Félix Henri
<b>FERNET</b>	<b>FERNET</b> , Charles Alexis
<b>FERRA</b>	<b>FERRA</b> , Philippe Jules
<b>FERRAND</b>	<b>FERRAND</b> , Ernest Ange Amédée
<b>FERRIANI</b>	<b>FERRIANI</b>
<b>FIAUX</b>	<b>FIAUX</b> , François Félix Gaspard
<b>FIGUIERES</b>	<b>FIGUIERES</b> , Christian Élie
<b>FINCK</b>	<b>FINCK</b>
<b>FIRMIN</b>	<b>FIRMIN</b> , François
<b>FISCHER</b>	<b>FISCHER</b> , Antoine
<b>FISCHER</b>	<b>FISCHER</b> , Paul Henri
<b>FLANDIN</b>	<b>FLANDIN</b> , Charles
<b>FLAUBERT</b>	<b>FLAUBERT</b> , Achille Cléophas
<b>FLEUROT</b>	<b>FLEUROT</b> , Firmin
<b>FLEURY</b>	<b>FLEURY</b>
<b>FLEURY</b>	<b>FLEURY</b> , Louis Joseph Désiré
<b>FLEURY</b>	<b>FLEURY</b> , Charles Alfred
<b>FLEURY</b>	<b>FLEURY</b> , Jean Baptiste V.
<b>FLURIN</b>	<b>FLURIN</b> , Paul Léonce
<b>FOERG</b>	<b>FOERG</b>
<b>FOLET</b>	<b>FOLET</b> , Henry Lucien
<b>FOLLIN</b>	<b>FOLLIN</b> , Eugène François Anthyme
<b>FOLLIS</b>	<b>FOLLIS</b>
<b>FONTAN</b>	<b>FONTAN</b> , Jean Louis Léopold
<b>FORGET</b>	<b>FORGET</b> , Charles Polydor
<b>FORGET</b>	<b>FORGET</b> , Pierre Louis Eugène
<b>FORGET</b>	<b>FORGET</b> , Amédée
<b>FOUCAULT</b>	<b>FOUCAULT</b> , Paul Victor
<b>FOUCHER</b>	<b>FOUCHER</b> , Émile Jean Timothée
<b>FOURCADE</b>	<b>FOURCADE</b> , Louis Antoine Léon
<b>FOURNET</b>	<b>FOURNET</b> , Jean Michel Jules
<b>FOURNIER</b>	<b>FOURNIER</b> , Alfred Jean
<b>FOVILLE</b>	<b>FOVILLE</b> , Achille Louis François (de)
<b>FOVILLE</b>	<b>FOVILLE</b> , Achille Louis
<b>FRARIER</b>	<b>FRARIER</b> , Pierre Antoine Abel
<b>FREDAULT</b>	<b>FREDAULT DIT FRICAULT</b> , Félix Pierre Marie
<b>FREDET</b>	<b>FREDET</b> , Gilbert Edmond
<b>FREMY</b>	<b>FREMY</b> , Claude Marie Charles
<b>FREMY</b>	<b>FREMY</b> , Claude Charles Henry
<b>FRITZ</b>	<b>FRITZ</b> , Guillaume Ernest
<b>FROMENT</b>	<b>FROMENT</b> , Jean Baptiste François
<b>GABALDA</b>	<b>GABALDA</b> , Georges Joseph Louis Frédéric

<b>GACHET</b>	<b>GACHET</b> , Joseph Jean Philippe
<b>GADAUD</b>	<b>GADAUD</b> , Antoine Élie
<b>GAGNAGE</b>	<b>GRAND-GAGNAGE</b>
<b>GAILLARD</b>	<b>GAILLARD</b> , François Lucien
<b>GAILLARD</b>	<b>GAILLARD-LACOMBE</b> , Front Paul Lucien
<b>GAILLET</b>	<b>GAILLET</b> , Henri
<b>GALLARD</b>	<b>GALLARD</b> , Jean Théophile
<b>GALLERAND</b>	<b>GALLERAND</b> , Jacques François Eugène
<b>GARIEL</b>	<b>GARIEL</b> , Marie Maurice
<b>GARNIER</b>	<b>GARNIER</b> , Jean Charles Almire
<b>GASSICOURT</b>	<b>CADET DE GASSICOURT</b> , Charles Jules Ernest
<b>GAUBE</b>	<b>GAUBE</b> , Jean Louis François Xavier Alcide
<b>GAUBRIC</b>	<b>GAUBRIC</b> , Charles Henri
<b>GAUCHER</b>	<b>GAUCHER</b> , Paul Ursain Sylvain
<b>GAUJOT</b>	<b>GAUJOT</b> , Constantin Mamez Gustave
<b>GAULAY</b>	<b>GAULAY</b> , Urbain
<b>GAUSSAIL</b>	<b>GAUSSAIL</b> , Adrien Joseph Marie
<b>GELEZ</b>	<b>GELEZ</b> , Édouard Claude
<b>GELLE</b>	<b>GELLE</b> , Marie Ernest
<b>GELY</b>	<b>GELY</b> , Jules Aristide
<b>GENDRON</b>	<b>GENDRON</b> , Alexandre
<b>GENOUVILLE</b>	<b>GENOUVILLE</b> , Marie Louis
<b>GEOFFROY</b>	<b>GEOFFROY SAINT-HILAIRE</b> , Étienne
<b>GEOFFROY</b>	<b>GEOFFROY SAINT-HILAIRE</b> , Isidore
<b>GERIN</b>	<b>GERIN-ROZE</b> , Charles Jérôme
<b>GERMAIN</b>	<b>SAINT-GERMAIN</b> , Louis Alexandre (De)
<b>GERY</b>	<b>GERY</b> , Jean Émile
<b>GIBERT</b>	<b>GIBERT</b> , Joseph Henri Albert
<b>GILLAIZEAU</b>	<b>GILLAIZEAU</b> , Louis
<b>GILLETTE</b>	<b>GILLETTE</b> , Eugène Paulin
<b>GINGEOT</b>	<b>GINGEOT</b> , Paul
<b>GIRALDES</b>	<b>GIRALDES</b> , Joachim Albino Cardozo Cazado
<b>GIRARD</b>	<b>GIRARD</b> , Jules Joseph Aimé
<b>GIRAUD</b>	<b>GIRAUD</b> , Joseph Étienne
<b>GLUGE</b>	<b>GLUGE</b>
<b>GODARD</b>	<b>GODARD</b> , Jean Ernest
<b>GODART</b>	<b>GODART</b> , Jules
<b>GODEFROY</b>	<b>GODEFROY</b> , Adolphe
<b>GODIN</b>	<b>GODIN</b> , Auguste Félix Alexis
<b>GOGUÉ</b>	<b>GOGUÉ</b> , Gustave Eugène Nicolas
<b>GONTIER</b>	<b>GONTIER</b> , Louis Nicolas
<b>GONZALES</b>	<b>GONZALES-ECHEVERIA</b> , Manuel
<b>GOSSELIN</b>	<b>GOSSELIN</b> , Athanase Léon
<b>GOUBEAUX</b>	<b>GOUBEAUX</b> , Armand Charles
<b>GOUBERT</b>	<b>GOUBERT</b> , J. B. L.
<b>GOUGEON</b>	<b>GOUGEON</b> , René Honoré Louis
<b>GOUGHENEIM</b>	<b>GOUGHENEIM</b> , Achille
<b>GOUPIL</b>	<b>GOUPIL</b> , Jean Ernest
<b>GOURAUD</b>	<b>GOURAUD</b> , Vincent François Xavier
<b>GRANCHER</b>	<b>GRANCHER</b> , Jacques Joseph

<b>GRANT</b>	<b>GRANT, H. A.</b>
<b>GRAPIN</b>	<b>GRAPIN, Jean Baptiste Antoine</b>
<b>GRATIOLET</b>	<b>GRATIOLET, Louis Pierre</b>
<b>GRAU</b>	<b>GRAU, Raphaël</b>
<b>GRELLOIS</b>	<b>GRELLOIS, Eugène</b>
<b>GRENIER</b>	<b>GRENIER, Jules Prosper Alfred</b>
<b>GRIPAT</b>	<b>GRIPAT, Henri</b>
<b>GRISOLLE</b>	<b>GRISOLLE, Augustin</b>
<b>GROS</b>	<b>GROS, Nicolas</b>
<b>GROS</b>	<b>GROS, Jean Louis Évelyn Camille</b>
<b>GROSLAMBERT</b>	<b>GROSLAMBERT, Henri Eugène</b>
<b>GRUBY</b>	<b>GRUBY, David</b>
<b>GUBLER</b>	<b>GUBLER (GOBLET, dit), Nicolas Adolphe</b>
<b>GUENIOT</b>	<b>GUENIOT, Alexandre</b>
<b>GUEPIN</b>	<b>GUEPIN, Jean-Pierre B.</b>
<b>GUERARD</b>	<b>GUERARD, Jacques Alphonse</b>
<b>GUERETIN</b>	<b>GUERETIN, Jacques Jean</b>
<b>GUERHARD</b>	<b>GUERHARD, William Wood</b>
<b>GUERINEAU</b>	<b>GUERINEAU, Joseph Désiré</b>
<b>GUERLAIN</b>	<b>GUERLAIN, Maxime Augustin</b>
<b>GUESNARD</b>	<b>GUESNARD, Guillaume</b>
<b>GUIBOUT</b>	<b>GUIBOUT, Jean Baptiste Louis Eugène</b>
<b>GUIET</b>	<b>GUIET, Pierre René Louis</b>
<b>GUIGNARD</b>	<b>GUIGNARD, Pierre ernest étienne</b>
<b>GUITTON</b>	<b>GUITTON, Marc Eugène</b>
<b>GUYON</b>	<b>GUYON, Casimir Jean Félix</b>
<b>GUYOT</b>	<b>GUYOT, Jules</b>
<b>GUYOT</b>	<b>GUYOT, Pierre Aristide Claude</b>
<b>HABRAN</b>	<b>HABRAN, Louis Jules</b>
<b>HACHE</b>	<b>HACHE, Norbert Irénée</b>
<b>HALLE</b>	<b>HALLE, Athanase Charles Marie</b>
<b>HALLOPEAU</b>	<b>HALLOPEAU, Henri François</b>
<b>HAMY</b>	<b>HAMY, Théodore Jules Ernest</b>
<b>HANNOIS</b>	<b>HANNOIS, Camille Olivier François</b>
<b>HANOT</b>	<b>HANOT, Victor</b>
<b>HARDY</b>	<b>HARDY, Louis Philippe Alfred</b>
<b>HARENDT</b>	<b>HARENDT</b>
<b>HARMAN</b>	<b>HARMAN, Léon Jean</b>
<b>HATIN</b>	<b>HATIN, Jules</b>
<b>HAYEM</b>	<b>HAYEM, Georges</b>
<b>HEIFELDER</b>	<b>HEIFELDER, Oscar</b>
<b>HEILLY</b>	<b>HEILLY, Théophile Eugène</b>
<b>HELIE</b>	<b>HELIE, Louis Marie</b>
<b>HÉLOT</b>	<b>HÉLOT, Jules</b>
<b>HÉNOCQUE</b>	<b>HÉNOCQUE, Albert William Léon</b>
<b>HENROT</b>	<b>HENROT, Henri Alfred</b>
<b>HENRY</b>	<b>HENRY, Alfred Alexandre</b>
<b>HÉRARD</b>	<b>HÉRARD, Hippolyte Victor</b>
<b>HERMELIN</b>	<b>HERMELIN, Edmé Charles</b>
<b>HERPIN</b>	<b>HERPIN, Félix Charles</b>
<b>HERSENT</b>	<b>HERSENT, Étienne Édouard</b>
<b>HERVEY</b>	<b>HERVEY, Raoul</b>
<b>HERVEY</b>	<b>HERVEY, Nicolas Jules</b>

<b>HEULHARD</b>	<b>HEULHARD D'ARCY</b> , Simon Gabriel
<b>HEURLES</b>	<b>HEURLES</b> , Louis Eugène (d')
<b>HILLAIRET</b>	<b>HILLAIRET</b> , Jean Baptiste S.
<b>HIRCHSFELD</b>	<b>HIRCHSFELD</b> , Maurice Ludovic (Ludwik Maurycj)
<b>HOEDLER</b>	<b>HOEDLER</b>
<b>HOLLAND</b>	<b>HOLLAND</b>
<b>HOMOLLE</b>	<b>HOMOLLE</b> , Georges
<b>HORTELOUP</b>	<b>HORTELOUP</b> , Paul
<b>HOUËL</b>	<b>HOUËL</b> , Charles Nicolas
<b>HOUZELOT</b>	<b>HOUZELOT</b> , Pierre Crescent Xavier
<b>HUBERT</b>	<b>HUBERT</b> , Charles François
<b>HUCHARD</b>	<b>HUCHARD</b> , Henri Frédéric Virgile
<b>HUETTE</b>	<b>HUETTE</b> , Mathurin Charles Louis Firmin
<b>HUGUIER</b>	<b>HUGUIER</b> , Pierre Charles
<b>HUSSON</b>	<b>HUSSON</b> , Léon
<b>HUTIN</b>	<b>HUTIN</b> , Philippe Jean Nicolas
<b>HYGONNET</b>	<b>HYGONNET</b>
<b>HYRTL</b>	<b>HYRTL</b> , Joseph
<b>IMBERT</b>	<b>IMBERT</b> , Louis Henri
<b>IMLIN</b>	<b>IMLIN</b> , Frédéric
<b>ISAMBERT</b>	<b>ISAMBERT</b> , Émile
<b>ISSARTIER</b>	<b>ISSARTIER</b> , Pierre Antoine Henri
<b>JACQUEMIER</b>	<b>JACQUEMIER</b> , Jean Marie
<b>JADIOUX</b>	<b>JADIOUX</b> , Jean
<b>JAMAIN</b>	<b>JAMAIN</b> , Jean Alexandre
<b>JAMES</b>	<b>JAMES</b> , Constantin
<b>JARJAVAY</b>	<b>JARJAVAY</b> , Jean François
<b>JOBERT</b>	<b>JOBERT DE LAMBALLE</b> , Antoine Joseph
<b>JOFFROY</b>	<b>JOFFROY</b> , Alix
<b>JOHNSTON</b>	<b>JOHNSTON</b>
<b>JOLLY</b>	<b>JOLLY</b> , Paul
<b>JONES</b>	<b>JONES</b> , Thomas William
<b>JOSSY</b>	<b>BOUCHER DE LA VILLE-JOSSY</b> , Paul
<b>JOURDANET</b>	<b>SALLES-JOURDANET</b> , Jacques Denis
<b>JOUSSET</b>	<b>JOUSSET</b> , Pierre
<b>JURINE</b>	<b>JURINE</b> , André
<b>JUTEAU</b>	<b>JUTEAU</b> , Philippe Narcisse
<b>KEANE</b>	<b>KEANE</b> , George
<b>KOLLIKER</b>	<b>KOLLIKER</b> , Rudolf Albert
<b>KRAUSS</b>	<b>KRAUSS</b>
<b>LABADIE</b>	<b>LABADIE-LAGRAVE</b> , Frédéric
<b>LABARRAQUE</b>	<b>LABARRAQUE</b> , Édouard Frédéric Antoine
<b>LABBE</b>	<b>LABBE</b> , Léon
<b>LABBE</b>	<b>LABBE</b> , Édouard Louis
<b>LABEDA</b>	<b>LABEDA</b> , Antoine Isidore Aristide
<b>LABORDE</b>	<b>LABORDE</b> , Jean Baptiste Vincent
<b>LABORIE</b>	<b>LABORIE</b> , Édouard Jean
<b>LABOULBENE</b>	<b>LABOULBENE</b> , Jean Joseph Alexandre
<b>LABRIC</b>	<b>LABRIC</b> , Noël Adrien
<b>LABROUSSE</b>	<b>LABROUSSE</b> , J.
<b>LACANAL</b>	<b>LACANAL</b> , Alexis Victor Urbain
<b>LACAZE</b>	<b>LACAZE DU THIERS</b> , Henri Félix Joseph



	(De)
<b>LACOMBE</b>	<b>LACOMBE</b> , Urbain Léonard
<b>LACOMBE</b>	<b>DANIEL-LACOMBE</b> , Florent Frédéric
<b>LACOMBE</b>	<b>LACOMBE</b>
<b>LACOUR</b>	<b>LACOUR</b> , Jules Alexandre
<b>LACOUR</b>	<b>LACOUR</b> , Alexandre
<b>LACROIX</b>	<b>LACROIX-LACOMBE</b> , Louis Édouard Jean Baptiste
<b>LACROUZILLE</b>	<b>DEBEST DE LACROUZILLE</b> , Pierre Armand
<b>LADREIT</b>	<b>LADREIT DE LA CHARRIERE</b> , Jules François René
<b>LAENNEC</b>	<b>LAENNEC</b> , René Théophile Hyacinthe
<b>LAFARGUE</b>	<b>LAFARGUE</b> , Jules François
<b>LAFAURIE</b>	<b>LAFAURIE</b> , Jean Jacques
<b>LAFFILEY</b>	<b>LAFFILEY</b> , Jean Sénateur
<b>LAFONT</b>	<b>LAFONT</b> , Ernest Léon
<b>LAGOUT</b>	<b>LAGOUT</b> , Gilbert Hippolyte
<b>LAGRANGE</b>	<b>LAGRANGE</b> , Antoine
<b>LAILLER</b>	<b>LAILLER</b> , Charles Philippe
<b>LALLEMENT</b>	<b>LALLEMENT</b> , Joseph Napoléon Edmond
<b>LALLIER</b>	<b>LALLIER</b> , A. F.
<b>LAMBERT</b>	<b>LAMBERT</b> , Louis Augustin
<b>LAMBRON</b>	<b>LAMBRON</b> , Philippe Ernest
<b>LANCEREAUX</b>	<b>LANCEREAUX</b> , Étienne
<b>LANDAU</b>	<b>LANDAU</b> , Léonce
<b>LANDOUZY</b>	<b>LANDOUZY</b> , Marc Hector
<b>LANDOUZY</b>	<b>LANDOUZY</b> , Louis Théophile Joseph
<b>LANDRY</b>	<b>LANDRY</b> , Jean Baptiste Octave
<b>LANGENBECK</b>	<b>LANGENBECK</b> , Conrad Johann Martin
<b>LANGLET</b>	<b>LANGLET</b> , Jean Baptiste Nicaise
<b>LANNELONGUE</b>	<b>LANNELONGUE</b> , Odilon Marc
<b>LAPRE</b>	<b>LAPRE</b> , Étienne
<b>LARGET-PIET</b>	<b>LARGET-PIET</b> , Jules Auguste
<b>LAROCHE</b>	<b>LAROCHE</b> , André François Paul
<b>LAROQUE</b>	<b>LAROQUE</b> , Joseph Brice
<b>LARREY</b>	<b>LARREY</b> , Félix Hippolyte
<b>LASSERRE</b>	<b>LASSERRE</b> , Jean Baptiste Hippolyte
<b>LATOUR</b>	<b>DUPRE-LATOUR</b> , Simon Noël
<b>LAUGIER</b>	<b>LAUGIER</b> , Maurice
<b>LAURENCE</b>	<b>LAURENCE</b> , Pierre Eugène
<b>LAURENT</b>	<b>LAURENT</b> , Jean Louis Maurice
<b>LAVOCAT</b>	<b>LAVOCAT</b>
<b>LE BAIL</b>	<b>LE BAIL</b> , Auguste Jean
<b>LE DENTU</b>	<b>LE DENTU</b> , Jean François Auguste
<b>LE FORT</b>	<b>LE FORT</b> , Léon Clément
<b>LEBERT</b>	<b>LEBERT</b> , Dieudonné Ernest
<b>LEBERT</b>	<b>LEBERT</b> , Hermann
<b>LEBLED</b>	<b>LEBLED</b> , Prosper Victor
<b>LEBRET</b>	<b>LEBRET</b> , Louis Eugène
<b>LEBRETON</b>	<b>LEBRETON</b> , Paul Alfred
<b>LECOMTE</b>	<b>LECOMTE</b> , N.
<b>LECOURTOIS</b>	<b>LECOURTOIS</b> , Jacques Marie Adolphe

<b>LEDIBERDER</b>	<b>LEDIBERDER</b> , Henri Pierre Marie
<b>LEDIBERDER</b>	<b>LEDIBERDER</b> , Victor Mathurin
<b>LEDRU</b>	<b>LEDRU</b> , Eugène
<b>LEDRU</b>	<b>LEDRU</b> , Eugène
<b>LEFEVRE</b>	<b>LEFEVRE</b> , Athanase Antoine
<b>LEFLAIVE</b>	<b>LEFLAIVE</b> , Abel
<b>LEGALLOIS</b>	<b>LEGALLOIS</b> , Eugène Hyacinthe César Constant
<b>LEGEE</b>	<b>LEGEE</b> , Marie François Émile
<b>LEGENDRE</b>	<b>LEGENDRE</b> , François Laurent
<b>LEGENDRE</b>	<b>LEGENDRE</b> , Ernest
<b>LEGENDRE</b>	<b>LEGENDRE</b> , Quintien Eugène
<b>LEGENTIL</b>	<b>LEGENTIL</b> , Pierre Désiré
<b>LEGOUAS</b>	<b>LEGOUAS</b> , François Victor Maurice
<b>LEGRAND</b>	<b>LEGRAND</b> , Jules Félicité Marius
<b>LEGRAND</b>	<b>LEGRAND</b> , Jean Albert
<b>LEGROUX</b>	<b>LEGROUX</b> , Alexis Charles Emmanuel
<b>LEGUEY</b>	<b>LEGUEY</b> , Jean Michel Adolphe
<b>LEJEUNE</b>	<b>LEJEUNE</b>
<b>LEJEUNE</b>	<b>LEJEUNE</b>
<b>LEJUGE</b>	<b>LEJUGE</b> , Joseph Jean Édouard
<b>LELONG</b>	<b>LELONG</b> , Marcel
<b>LEMAIRE</b>	<b>LEMAIRE</b> , Hubert Alfred Edmond
<b>LEMAISTRE</b>	<b>LEMAISTRE</b> , Martial Prosper
<b>LEMARIEY</b>	<b>LEMARIEY</b> , Théodore Édouard
<b>LENEPVEU</b>	<b>LENEPVEU</b> , Jules Célestin Paul
<b>LENOBLE</b>	<b>LENOBLE</b>
<b>LENOIR</b>	<b>LENOIR</b> , Adolphe
<b>LEPELLETIER</b>	<b>LEPELLETIER</b> , Pierre Louis Marie
<b>LEPINE</b>	<b>LEPINE</b> , Jacques Raphaël
<b>LEPINE</b>	<b>LEPINE</b> , Benoît Charles
<b>LERICHE</b>	<b>LERICHE</b> , Rose Henri Gabriel Amédée
leroux	<b>LEROUX</b>
<b>LEROY</b>	<b>LEROY</b> , François Constant
<b>LEROY</b>	<b>LEROY</b> , Léandre Armand Joseph
<b>LEROY</b>	<b>LEROY DES BARRES</b> , A. J.
<b>LESOUEF</b>	<b>LESOUEF</b> , Pierre Jules
<b>LETEINTURIER</b>	<b>LETEINTURIER</b> , Alphonse François
<b>LETENNEUR</b>	<b>LETENNEUR</b> , Gustave Paulin
<b>LETIXERAND</b>	<b>LETIXERAND</b> , Nicolas
<b>LEUDET</b>	<b>LEUDET</b> , Théodore Émile
<b>LEURET</b>	<b>LEURET</b> , François
<b>LEVEN</b>	<b>LEVEN</b> , Moïse
<b>LEVEQUE</b>	<b>LEVEQUE</b> , Pierre André
<b>LEVI</b>	<b>LEVI</b> , Pellegrino
<b>LEVIEUX</b>	<b>LEVIEUX</b> , Jean Baptiste Charles Louis
<b>LHOMMEAU</b>	<b>LHOMMEAU</b> , Amand
<b>LHONNEUR</b>	<b>LHONNEUR</b> , Maurice
<b>LIEGEOIS</b>	<b>LIEGEOIS</b> , Auguste Théodore
<b>LIGNEROLLES</b>	<b>LEGUINEL DE LIGNEROLLES</b> , Henri Auguste
<b>LINARES</b>	<b>LINARES</b> , François
<b>LIOUVILLE</b>	<b>LIOUVILLE</b> , Henry

<b>LIVOIS</b>	<b>LIVOIS</b> , Eugène
<b>LOGERAIS</b>	<b>LOGERAIS</b> , Victor Jean
<b>LOLLIOT</b>	<b>LOLLIOT</b> , Pierre Jules Gustave
<b>LONGET</b>	<b>LONGET</b> , François Achille
<b>LONGUET</b>	<b>LONGUET</b> , Fr. Élie Maurice
<b>LORAIN</b>	<b>LORAIN</b> , Paul Joseph
<b>LOREAU</b>	<b>LOREAU</b> , Nicolas Louis Alphonse
<b>LORRAINE</b>	<b>LORRAINE</b> , Louis Jacques Julien
<b>LOUVET</b>	<b>LOUVET</b> , Auguste Emmanuel
<b>LOUVET</b>	<b>LOUVET-LAMARRE</b> , Édouard
<b>LUCAS</b>	<b>LUCAS</b> , E. J.
<b>LULLIER</b>	<b>LULLIER-WINSLOW</b> , Alexandre Louis Marie
<b>LUNIER</b>	<b>LUNIER</b> , Ludger Jules Joseph
<b>LURIER</b>	<b>LURIER</b>
<b>LUTON</b>	<b>LUTON</b> , Etienne Alfred
<b>LUYS</b>	<b>LUYS</b> , Jules Bernard
<b>MACQUET</b>	<b>MACQUET</b> , Louis Jules
<b>MAGDELAIN</b>	<b>MAGDELAIN</b> , Léon Eus.
<b>MAGENDIE</b>	<b>MAGENDIE</b> , François
<b>MAGNAN</b>	<b>MAGNAN</b> , Valentin Jacques Joseph
<b>MAIGNE</b>	<b>MAIGNE</b> , François
maillet	<b>MAILLET</b>
<b>MAILLIOT</b>	<b>MAILLIOT</b> , Jean Louis Léon
<b>MAILLY</b>	<b>MAILLY</b> , Edmé Camille
<b>MAINGAULT</b>	<b>MAINGAULT</b> , Victor Pierre Alfred
<b>MAISONNEUVE</b>	<b>MAISONNEUVE</b> , Jacques Gilles
<b>MALASSEZ</b>	<b>MALASSEZ</b> , Louis Charles
<b>MALGAIGNE</b>	<b>MALGAIGNE</b> , François Joseph
<b>MALHERBE</b>	<b>MALHERBE</b> , Albert Hippolyte
<b>MALHERBE</b>	<b>MALHERBE</b>
<b>MALLAT</b>	<b>MALLAT</b> , Jean
<b>MANDL</b>	<b>MANDL</b> , Louis
<b>MANEC</b>	<b>MANEC</b> , Pierre Joseph
<b>MARANDEL</b>	<b>MARANDEL</b> , Jean Pierre
<b>MARCANO</b>	<b>MARCANO</b> , Gaspard
<b>MARCE</b>	<b>MARCE</b> , Louis Victor
<b>MARCHAL</b>	<b>MARCHAL DE CALVI</b> , Charles Jacob
<b>MARCHESSAUX</b>	<b>MARCHESSAUX</b> , Louis François
<b>MARECHAL</b>	<b>MARECHAL</b> , Jacques François André
<b>MAREY</b>	<b>MAREY</b> , Jules Étienne
<b>MARJOLIN</b>	<b>MARJOLIN</b> , Jean Nicolas
<b>MARJOLIN</b>	<b>MARJOLIN</b> , René Nicolas
<b>MARMY</b>	<b>MARMY</b> , Michel Jules
<b>MARON</b>	<b>LAFONT-MARON</b> , Pierre
<b>MAROTTE</b>	<b>MAROTTE</b> , Joseph Adolphe
<b>MARQUIS</b>	<b>MARQUIS</b> , Pierre François Auguste
<b>MARTIN</b>	<b>MARTIN</b> , édouard Marc
<b>MARTIN</b>	<b>MARTIN</b> , Henri Charles
<b>MARTINEAU</b>	<b>MARTINEAU</b> , Louis
<b>MARTINEZ</b>	<b>MARTINEZ DEL RIO</b>
<b>MARTINS</b>	<b>MARTINS</b> , Charles Frédéric
<b>MASCAREL</b>	<b>MASCAREL</b> , Jules

<b>MASLIEURAT</b>	<b>MASLIEURAT-LASGEMARD</b> , Guillaume Ernest
<b>MASSE</b>	<b>MASSE</b> , Joseph Isidore
<b>MASSELOT</b>	<b>MASSELOT</b> , Antoine François
<b>MATICE</b>	<b>MATICE</b> , Charles François
<b>MAUNOURY</b>	<b>MAUNOURY</b> , Charles Michel Alphonse
<b>MAURICE</b>	<b>MAURICE</b> , Hippolyte Benjamin
<b>MAUROCORDATO</b>	<b>MAUROCORDATO</b>
<b>MAVRE</b>	<b>MAVRE</b> , André Émile
<b>MAY</b>	<b>MAY</b> , Lambert
<b>MAYOR</b>	<b>MAYOR</b> , Isaac Georges François
<b>MAZET</b>	<b>MAZET</b> , René dit Charles
<b>MÉAN</b>	<b>MÉAN</b>
<b>MELOT</b>	<b>MELOT</b> , Gabriel
<b>MENDERET</b>	<b>SELLE-MENDERET</b> , Denis Eugène
<b>MENISSIER</b>	<b>MENISSIER</b> , Étienne Didier
<b>MERCIER</b>	<b>MERCIER DE SAINTE-CROIX</b> , Louis Auguste
<b>MERCIER</b>	<b>MERCIER DE SAINTE-CROIX</b> , Pierre Henri
<b>MESNET</b>	<b>MESNET</b> , Urbain Antoine Ernest
<b>MEUNIER</b>	<b>MEUNIER</b> , Jules Étienne Ernest
<b>MEUNIER</b>	<b>MEUNIER</b> , Valéry
<b>MEURIOT</b>	<b>MEURIOT</b> , André Isidore
<b>MICHON</b>	<b>MICHON</b> , Louis Marie
<b>MICHOU</b>	<b>MICHOU</b> , Casimir Laurent
<b>MIGNON</b>	<b>MIGNON</b> , Jacques
<b>MIGNOT</b>	<b>MIGNOT</b> , Antoine Anne René
<b>MILCENT</b>	<b>MILCENT</b> , Désiré Alphonse
<b>MILLARD</b>	<b>MILLARD</b> , Auguste Louis Jules
<b>MIRAULT</b>	<b>MIRAULT</b> , Germanicus
<b>MOISSENET</b>	<b>MOISSENET</b> , Joachim Félix Marie
<b>MOLLOY</b>	<b>MOLLOY</b> , Amédée Charles Jean
<b>MONASSOT</b>	<b>MONASSOT</b> , Jacques
<b>MONNET</b>	<b>MONNET</b> , Louis Justin François
<b>MONNOT</b>	<b>MONNOT</b> , Théodose Dauphin
<b>MONOD</b>	<b>MONOD</b> , Charles Edmond
<b>MONOD</b>	<b>MONOD</b> , Frédéric Clément Constantin Gustave
<b>MONOD</b>	<b>MONOD</b> , Louis Gustave
<b>MONTAULT</b>	<b>MONTAULT</b> , Hippolyte Jacques Isaïe
<b>MORDRET</b>	<b>MORDRET</b> , Ambroise Eusèbe
<b>MOREAU</b>	<b>MOREAU</b>
<b>MOREAU</b>	<b>MOREAU</b> , Alexis Joseph
<b>MOREAU</b>	<b>MOREAU</b> , François Armand
<b>MOREL</b>	<b>MOREL-LAVALLEE</b> , Victor Auguste François
<b>MOREL</b>	<b>MOREL</b> , Louis Anselme
<b>MORICOURT</b>	<b>MORICOURT</b> , Jules
<b>MOROT</b>	<b>MOROT</b>
<b>MOURET</b>	<b>MOURET</b> , Louis Auguste
<b>MOUSTEU</b>	<b>MOUSTEU</b> , Urbain Camille
<b>MOUTARD</b>	<b>MOUTARD-MARTIN</b> , Eugène

<b>MOUTON</b>	<b>MOUTON</b> , Louis Charles Ernest
<b>MOYNIER</b>	<b>MOYNIER</b> , Claude Eugène
<b>MOYSAND</b>	<b>MOYSAND</b> , Léon
<b>MURELLE</b>	<b>MURELLE</b> , Lucien Sénateur
<b>MURON</b>	<b>MURON</b> , Antoine Charles
<b>MUSSET</b>	<b>MUSSET</b> , Guillaume
<b>MUSSY</b>	<b>GUENEAU DE MUSSY</b> , Noël François Odon
<b>MUSSY</b>	<b>GUENEAU DE MUSSY</b> , Henri François
<b>NADAUD</b>	<b>NADAUD-DESISETS</b> , étienne Louis
<b>NARBONNE</b>	<b>NARBONNE</b> , Louis Gaspard
<b>NAUDEAU</b>	<b>NAUDEAU</b> , Camille
<b>NEGRIE</b>	<b>NEGRIE</b> , Georges Frédéric
<b>NELATON</b>	<b>NELATON</b> , Auguste
<b>NELATON</b>	<b>NELATON</b> , Charles Eugène
<b>NEPVEU</b>	<b>NEPVEU</b> , Gustave Édouard Joseph
<b>NEUCOURT</b>	<b>NEUCOURT</b> , Lambert Félix
<b>NEWBIGGING</b>	<b>NEWBIGGING</b>
<b>NICAISE</b>	<b>NICAISE</b> , Jules Édouard
<b>NICOD</b>	<b>NICOD</b> , Pierre Louis Aimé
<b>NIDARD</b>	<b>NIDARD</b> , Joseph Frédéric
<b>NIVERT</b>	<b>NIVERT</b> , Charles Gustave Adolphe
<b>NIVET</b>	<b>NIVET</b> , Annet Vincent
<b>NOTTA</b>	<b>NOTTA</b> , Alphonse Henri
<b>NOUAILLES</b>	<b>NOUAILLES</b> , Henri Léonard
<b>NOVAEZ</b>	<b>NOVAEZ</b> , Manuel Pereira Da Cunha
<b>NOVELLI</b>	<b>NOVELLI</b>
<b>OBEDENARO</b>	<b>OBEDENARO</b> , Michel Georgiad
<b>OLIVIER</b>	<b>OLIVIER</b> , Paul Marie Eugène
<b>OLIVIERI</b>	<b>OLIVIERI</b> , Félix Joseph Alexandre
<b>OLLIFFE</b>	<b>OLLIFFE</b> , Joseph Francis
<b>OLLIVIER</b>	<b>OLLIVIER</b> , Auguste Adrien
<b>OPPERMAN</b>	<b>OPPERMAN</b>
<b>ORILLARD</b>	<b>ORILLARD</b> , Louis Arsène
<b>ORNELLAS</b>	<b>ORNELLAS</b> , Antoine Évariste (d')
<b>ORY</b>	<b>ORY</b> , Eugène Louis
<b>OSSIPOWSKI</b>	<b>OSSIPOWSKI</b>
<b>OULMONT</b>	<b>OULMONT</b> , Nathan
<b>OUVRARD</b>	<b>OUVRARD</b> , Pierre Joseph
<b>OZANAM</b>	<b>OZANAM</b> , Charles
<b>PADIEU</b>	<b>PADIEU</b> , François Prudent
<b>PAILLOUX</b>	<b>PAILLOUX</b> , Claude Alexandre
<b>PAINETVIN</b>	<b>PAINETVIN</b> , François Marcellin
<b>PANAS</b>	<b>PANAS</b> , Photino
<b>PAQUET</b>	<b>PAQUET</b> , Alphonse Louis Félix Joseph
<b>PARIS</b>	<b>PARIS</b> , Adolphe Henri
<b>PARISE</b>	<b>PARISE</b> , Jean
<b>PARMENTIER</b>	<b>PARMENTIER</b> , Louis Eugène
<b>PARROT</b>	<b>PARROT</b> , Joseph Marie Jules
<b>PASQUET</b>	<b>PASQUET</b> , Jean Victor
<b>PASQUIER</b>	<b>PASQUIER</b> , Jacob Alphonse
<b>PASQUIER</b>	<b>PASQUIER</b> , Alphonse Jacques Thibault
<b>PASSANT</b>	<b>PASSANT</b> , Charles Hippolyte

<b>PASTURAUD</b>	<b>PASTURAUD</b> , Daniel Moïse Vincent
<b>PATEL</b>	<b>PATEL</b> , Léon Nicolas
<b>PATOUILLET</b>	<b>PATOUILLET</b> , Nicolas
<b>PAUL</b>	<b>PAUL</b> , Charles Théodore Constantin
<b>PAULI</b>	<b>PAULI</b> , Friedrich
<b>PAVY</b>	<b>PAVY</b> , F. W.
<b>PEAN</b>	<b>PEAN</b> , Jules Émile
<b>PEGOT</b>	<b>PEGOT</b> , Marie François Rémi
<b>PELTIER</b>	<b>PELTIER</b>
<b>PELVET</b>	<b>PELVET</b> , Norbert Amaury
<b>PENART</b>	<b>PENART</b> , Louis Julien
<b>PERDRIGEON</b>	<b>PERDRIGEON</b> , Jules Marie Charles
<b>PEREIRA</b>	<b>PEREIRA</b> , Auguste
<b>PEREZ</b>	<b>PEREZ-GONZALES</b> , Victor
<b>PERIER</b>	<b>PERIER</b> , Charles
<b>PERRET</b>	<b>PERRET</b> , Louis Alexandre Aimé
<b>PERRET</b>	<b>PERRET</b> , Félix Marie Josph
<b>PERRIN</b>	<b>PERRIN</b> , Maurice Constant
<b>PERROCHAUD</b>	<b>PERROCHAUD</b> , Pierre Joseph Antoine
<b>PERUSSET</b>	<b>PERUSSET</b> , Georges Marie François
<b>PESTE</b>	<b>PESTE</b> , Jean Louis
<b>PETEL</b>	<b>PETEL</b> , Prosper Alphonse
<b>PETIT</b>	<b>PETIT</b> , Pierre Louis
<b>PETIT</b>	<b>PETIT</b> , Raymond Marie
<b>PEULEVE</b>	<b>PEULEVE</b> , Victor Désiré
<b>PEYRAUD</b>	<b>PEYRAUD</b> , L. P. Hissman
<b>PEYROT</b>	<b>PEYROT</b> , Arnaud Charles
<b>PEYROT</b>	<b>PEYROT</b> , Jean Joseph
<b>PHILOUZE</b>	<b>PHILOUZE</b> , François Anne
<b>PIBERET</b>	<b>PIBERET</b> , Pierre Antoine
<b>PICARD</b>	<b>PICARD</b> , Charles Georges Eugène
<b>PIEDAGNEL</b>	<b>PIEDAGNEL</b> , Honoré
<b>PIEGU</b>	<b>PIEGU</b> , Alexandre
<b>PIERRE</b>	<b>PIERRE</b> , Simon
<b>PIERRESON</b>	<b>PIERRESON</b> , Jean Baptiste Henri
<b>PIGEAUX</b>	<b>PIGEAUX</b> , Antoine Louis Jules
<b>PIGNE</b>	<b>PIGNE</b> , Jean Baptiste
<b>PIHAN</b>	<b>PIHAN DUFEILLAY</b> , Dunstan Marie Octave
<b>PILLON</b>	<b>PILLON</b> , Auguste Alexandre
<b>PINAULT</b>	<b>PINAULT</b> , Jean Marie Joseph Thomas
<b>PINAULT</b>	<b>PINAULT</b> , Hippolyte Armand
<b>PIOGGEY</b>	<b>PIOGGEY</b> , Gérard
<b>PITET</b>	<b>PITET</b> , Claude Marie Joseph
<b>PITET</b>	<b>PITET</b> , Jean Paul Marie François
<b>PLANCHON</b>	<b>PLANCHON</b> , Pierre Élie Charles
<b>PLATA</b>	<b>PLATA-AZUERO</b>
<b>PODEVIN</b>	<b>PODEVIN</b> , Albert Joseph
<b>POGGI</b>	<b>POGGI</b>
<b>POISEUILLE</b>	<b>POISEUILLE</b> , Jean Léonard Marie
<b>POISSON</b>	<b>POISSON</b> , Louis Pierre Victor
<b>PONCET</b>	<b>PONCET</b> , J. C. A.
<b>PONS</b>	<b>PONS</b> , Raymond Émile

<b>POTAIN</b>	<b>POTAIN</b> , Pierre Carl Édouard
<b>POTIER</b>	<b>POTIER</b> , Jean Jules Amédée
<b>POUMEAU</b>	<b>POUMEAU</b> , Jean
<b>POUMET</b>	<b>POUMET</b> , Jean Ythier
<b>POURRAT</b>	<b>POURRAT</b> , Marc Antoine
<b>POZZI</b>	<b>POZZI</b> , Samuel Jean
<b>PRESSAT</b>	<b>PRESSAT</b> , Joseph Éléonor
<b>PRESTAT</b>	<b>PRESTAT</b> , Édouard Louis
<b>PRO</b>	<b>PRO</b> , José
<b>PROST</b>	<b>PROST</b> , Frédéric Auguste Joseph Sophie Amédée
<b>PROUST</b>	<b>PROUST</b> , Achille Adrien
<b>PRUNEAU</b>	<b>PRUNEAU</b> , Eugène
<b>PUYDEBAT</b>	<b>PUYDEBAT</b> , Denis Jean Jacques
<b>QUATREVAUX</b>	<b>QUATREVAUX</b> , François Jules
<b>QUESNE</b>	<b>QUESNE</b> , Maurice
<b>QUINQUAUD</b>	<b>QUINQUAUD</b> , Charles Eugène
<b>RACLE</b>	<b>RACLE</b> , Victor Alexandre
<b>RAGOT</b>	<b>RAGOT</b> , Alexandre Théodule
<b>RAIKEM</b>	<b>RAIKEM</b> , Antoine François Joseph
<b>RAIMBERT</b>	<b>RAIMBERT</b> , Louis Adolphe
<b>RANVIER</b>	<b>RANVIER</b> , Louis Antoine
<b>RATHERY</b>	<b>RATHERY</b> , François Roger
<b>RAYMOND</b>	<b>RAYMOND</b> , Léon Th.
<b>RAYMOND</b>	<b>RAYMOND</b> , Alexandre Antoine Louis Marie Claire
<b>RAYNAUD</b>	<b>RAYNAUD</b> , Pierre Eugène Édouard
<b>RAYNAUD</b>	<b>RAYNAUD</b> , Auguste Gabriel Maurice
<b>RECLAM</b>	<b>RECLAM</b> , C. H.
<b>RECLUS</b>	<b>RECLUS</b> , Jean Jacques Paul
<b>REDFERN</b>	<b>REDFERN</b>
<b>REIGNIER</b>	<b>REIGNIER</b> , Jean Baptiste Louis
<b>REILHAC</b>	<b>REILHAC</b> , Henri Eugène
<b>RENAUD</b>	<b>RENAUD</b> , Claude
<b>RENAULDIN</b>	<b>RENAULDIN</b> , Louis Firmin
<b>RENAULT</b>	<b>RENAULT</b> , Alexandre Jean Léon
<b>RENAUT</b>	<b>RENAUT</b> , Joseph Louis
<b>RENDU</b>	<b>RENDU</b> , Henri Jules Louis Marie
<b>RENDU</b>	<b>RENDU</b> , Louis Sébastien Alphonse
<b>REVERDIN</b>	<b>REVERDIN</b> , Jacques Louis
<b>REY</b>	<b>REY</b> , Jacques Césaire
<b>RIBES</b>	<b>RIBES</b> , Simon François
<b>RICARD</b>	<b>RICARD</b> , Émile Joseph Eugène
<b>RICHARD</b>	<b>RICHARD</b> , Xavier
<b>RICHARD</b>	<b>RICHARD-MAISONNEUVE</b> , Louis Augustin Hippolyte
<b>RICHELOT</b>	<b>RICHELOT</b> , Louis Gustave
<b>RICHET</b>	<b>RICHET</b> , Didier Dominique Alfred
<b>RICORD</b>	<b>RICORD</b> , Philippe
<b>RIEUX</b>	<b>RIEUX</b> , Thomas Léon
<b>RIGAUD</b>	<b>RIGAUD</b> , Philippe
<b>RILLIET</b>	<b>RILLIET</b> , Louis Frédéric Théodore Albert
<b>RIPAULT</b>	<b>RIPAULT</b> , Louis Henri Antonin

<b>RIPOLL</b>	<b>RIPOLL</b> , Jean Marie François Alphonse
<b>ROBERT</b>	<b>ROBERT</b> , César Alphonse
<b>ROBERT</b>	<b>ROBERT</b> , Melchior Joseph
<b>ROBERTET</b>	<b>ROBERTET</b> , Florimont Simon Ernest
<b>ROBERTY</b>	<b>ROBERTY</b> , François Marie Ignace Eugène
<b>ROBIN</b>	<b>ROBIN</b> , Charles Philippe
<b>ROCHE</b>	<b>ROCHE</b> , Henri Louis
<b>ROCHE</b>	<b>ROCHE</b> , Louis Edmé Henri
<b>ROCHETTE</b>	<b>ROCHETTE</b> , G.
<b>ROCHOUX</b>	<b>ROCHOUX</b> , Pierre Auguste Eugène
<b>ROCQUE</b>	<b>ROCQUE</b> , Henri Eugène
<b>ROGEE</b>	<b>ROGEE</b> , Charles Augustin
<b>ROGER</b>	<b>ROGER</b> , Henri Louis
<b>ROKITANSKY</b>	<b>ROKITANSKY</b> , Carl Freiherr (Von)
<b>ROLLET</b>	<b>ROLLET</b> , Martin Pierre Joseph
<b>ROMBEAU</b>	<b>ROMBEAU</b> , Auguste Nicolas
<b>ROMIGUIERES</b>	<b>ROMIGUIERES</b> , Jacques
<b>RONDEAU</b>	<b>RONDEAU</b> , Auguste Michel
<b>ROSAPELLY</b>	<b>ROSAPELLY</b> , Charles Léopold
<b>ROTTIER</b>	<b>ROTTIER-DESFORGES</b>
<b>ROUGET</b>	<b>ROUGET</b> , Charles Marie Benjamin
<b>ROULLAND</b>	<b>ROULLAND</b> , François Gabriel Victor
<b>ROUSSEL</b>	<b>ROUSSEL</b> , Théophile Jean Baptiste Victor
<b>ROUSSELOT</b>	<b>ROUSSELOT</b> , M. V.
<b>ROUTIER</b>	<b>ROUTIER</b> , Mar. Arm. Jean Baptiste Adrien
<b>ROUYER</b>	<b>ROUYER</b>
<b>ROYER</b>	<b>ROYER-COLLARD</b> , Hippolyte Louis
<b>ROYET</b>	<b>ROYET</b> , Louis Eugène
<b>RUFZ</b>	<b>RUFZ DE LAVISON</b> , Paul Étienne
<b>RULLIER</b>	<b>RULLIER</b> , Pierre
<b>SACCAMANI</b>	<b>SACCAMANI</b>
<b>SAINET</b>	<b>SAINET</b> , Jean François Émile
<b>SAISON</b>	<b>SAISON</b> , Constant
<b>SALGUES</b>	<b>SALGUES</b> , Jacques Alexandre
<b>SALMON</b>	<b>SALMON</b> , Pierre Alphonse Augustin
<b>SALNEUVE</b>	<b>SALNEUVE</b> , Georges Émile
<b>SANNE</b>	<b>SANNE</b> , Albert
<b>SANSON</b>	<b>SANSON</b>
<b>SARRAU</b>	<b>SARRAU</b> , Jean
<b>SAUCEROTTE</b>	<b>SAUCEROTTE</b> , Antoine Constant
<b>SAUNE</b>	<b>SAUNE</b> , Jean Bertrand Étienne Hippolyte
<b>SAUSSIÉ</b>	<b>SAUSSIÉ</b> , Amand Félix
<b>SAUVAGE</b>	<b>LE SAUVAGE</b> , Edmé
<b>SAUVE</b>	<b>SAUVE</b> , Louis François
<b>SAVARY</b>	<b>SAVARY</b> , Augustin Charles
<b>SAVIGNY</b>	<b>GILBERT DE SAVIGNY</b> , Simon Pierre
<b>SAZIE</b>	<b>SAZIE</b> , Laurent
<b>SCHLOSS</b>	<b>SCHLOSS</b> , Ernest
<b>SCHULTZ</b>	<b>SCHULTZ</b>
<b>SCHULZE</b>	<b>SCHULZE</b> , Charles Frédéric Auguste
<b>SCHWEICH</b>	<b>SCHWEICH</b> , Michel
<b>SEDILLOT</b>	<b>SEDILLOT</b> , Charles Emmanuel
<b>SEE</b>	<b>SEE</b> , Marc Daniel



<b>SEGUIN</b>	<b>SEGUIN</b> , Antoine Eugène
<b>SENN</b>	<b>SENN</b> , Daniel
<b>SENTEX</b>	<b>SENTEX</b> , Jean François Louis Omar
<b>SERRAILLER</b>	<b>SERRAILLER</b> , Eugène Oscar
<b>SERRE</b>	<b>SERRE</b> , Victor Auguste Simon
<b>SERVOIN</b>	<b>SERVOIN</b> , Émile Désiré
<b>SESTIER</b>	<b>SESTIER</b> , Amy Daniel Félix
<b>SEUVRES</b>	<b>SEUVRES</b> , Edmond
<b>SEVESTRE</b>	<b>SEVESTRE</b> , Louis Arthur
<b>SÉZARY</b>	<b>SÉZARY</b> , M.
<b>SICARD</b>	<b>SICARD</b> , F. D.
<b>SIMON</b>	<b>SIMON</b> , G. Th. R.
<b>SIMON</b>	<b>SIMON</b> , Edmond François Joseph
<b>SIMON</b>	<b>SIMON</b> , Victor
<b>SIMONIN</b>	<b>SIMONIN</b> , Jean Pierre Edmond
<b>SIMONIS</b>	<b>SIMONIS-EMPIS</b> , Adolphe Georges Gaspard Joseph
<b>SIREDEY</b>	<b>SIREDEY</b> , François
<b>SKODA</b>	<b>SKODA</b> , Joseph
<b>SLAWJANSKI</b>	<b>SLAWJANSKI</b> , Kronid F.
<b>SONNIE</b>	<b>SONNIE-MORET</b> , Michel Louis Hippolyte
<b>SOUTY</b>	<b>SOUTY</b> , Jean Jacques Auguste Armand
<b>SPIESS</b>	<b>SPIESS</b> , Charles Ami
<b>SPITTAL</b>	<b>SPITTAL</b> , Robert
<b>STANSKY</b>	<b>STANSKY</b> , Gaétan Pierre
stevenson	<b>STEVENSON</b>
<b>STROEHLIN</b>	<b>STROEHLIN</b> , Jean Baptiste Alexandre
<b>STUART</b>	<b>STUART-COOPER</b> , Ebenezer
<b>SURMAY</b>	<b>SURMAY</b> , Charles Benoît
<b>TAILLARD</b>	<b>TAILLARD-DUPLESSIS</b> , F.
<b>TAJASQUE</b>	<b>TAJASQUE</b> , Ferdinand
<b>TANQUEREL</b>	<b>TANQUEREL-DESPLANCHES</b> , Louis Jean Charles Marie
<b>TARDIEU</b>	<b>TARDIEU</b> , Ambroise Auguste
<b>TARDIEU</b>	<b>TARDIEU</b> , Charles François Esprit
<b>TARNIER</b>	<b>TARNIER</b> , Stéphane Étienne
<b>TASSEL</b>	<b>TASSEL</b> , Pierre Alexandre
<b>TAUPIN</b>	<b>TAUPIN</b> , Charles Étienne
<b>TAVIGNOT</b>	<b>TAVIGNOT</b> , Louis François
<b>TEILLAIS</b>	<b>TEILLAIS</b> , Auguste Alexandre Louis
<b>TEMOIN</b>	<b>TEMOIN</b> , Sylvain
<b>TENAIN</b>	<b>TENAIN</b> , Adolphe Joseph Narcisse
<b>TERRILLON</b>	<b>TERRILLON</b> , Roch Simon Octave
<b>TESSIER</b>	<b>TESSIER</b> , Jean-Paul
<b>THAON</b>	<b>THAON</b> , Louis Albert
<b>THENARD</b>	<b>THENARD</b> , Louis Jacques (Baron)
<b>THIBAUT</b>	<b>THIBAUT</b> , Antoine Germain Michel Victor
<b>THIBIERGE</b>	<b>THIBIERGE</b> , Gustave Édouard
<b>THIERRY</b>	<b>THIERRY</b> , Alexandre
<b>THIERRY</b>	<b>THIERRY</b> , Émile Narcisse
<b>THILLAYE</b>	<b>THILLAYE</b> , Jacques Sylvestre
<b>THIVET</b>	<b>THIVET</b> , Michel

<b>THOMAS</b>	<b>THOMAS</b> , Saturnin
<b>THOMPSON</b>	<b>THOMPSON</b> , Alexandre
<b>THORE</b>	<b>THORE</b> , Ange Marie
<b>THORENS</b>	<b>THORENS</b> , Jean Henri
<b>THOURET</b>	<b>THOURET</b> , Charles Gustave
<b>TILLAUX</b>	<b>TILLAUX</b> , Paul Jules
<b>TILORIER</b>	<b>TILORIER</b> , François Arnaud
<b>TIRMAN</b>	<b>TIRMAN</b> , Charles Louis Henri
<b>TITON</b>	<b>TITON</b> , Auguste Hubert
<b>TIXIER</b>	<b>TIXIER</b> , Benoît Hippolyte Marie
<b>TONNELIER</b>	<b>TONNELIER</b> , Étienne
<b>TONNET</b>	<b>TONNET</b> , Émile Auguste
<b>TRAER</b>	<b>TRAER</b> , James
<b>TRELAT</b>	<b>TRELAT</b> , Ulysse
<b>TRICOU</b>	<b>TRICOU</b> , Pierre François Christophe
<b>TRIEPIER</b>	<b>TRIEPIER</b> , Léon
<b>TRIQUET</b>	<b>TRIQUET</b> , Hippolyte Eugène
<b>TROCHON</b>	<b>TROCHON</b> , Charles Joseph
<b>TROISIER</b>	<b>TROISIER</b> , Charles Émile
<b>TROLLIET</b>	<b>TROLLIET</b> , Lucien F.
<b>TUEFFERD</b>	<b>TUEFFERD</b> , Georges Frédéric
<b>TUREAUD</b>	<b>TUREAUD</b> , Jacques Auguste
<b>TURNER</b>	<b>TURNER</b> , Thomas Édouard
<b>TYPALDOS</b>	<b>TYPALDOS-PRETENDERIS</b> , Caralampos
<b>VALLEIX</b>	<b>VALLEIX</b> , François Louis Isidore
<b>VANNIER</b>	<b>VANNIER</b> , Paul Prosper
<b>VANZETTI</b>	<b>VANZETTI</b>
<b>VAST</b>	<b>VAST</b> , Louis Marie Abel
<b>VAUTHIER</b>	<b>VAUTHIER</b> , Charles Jean Baptiste
<b>VAUTRIN</b>	<b>VAUTRIN</b> , Jean Ernest
<b>VERNEUIL</b>	<b>VERNEUIL</b> , Aristide Auguste Nicolas Stanislas
<b>VERNOIS</b>	<b>VERNOIS</b> , Ange Gabriel Maxime
<b>VEYSSIERE</b>	<b>VEYSSIERE</b> , Raphaël
<b>VIALLET</b>	<b>VIALLET</b> , Ernest Frédéric Auguste
<b>VIARD</b>	<b>VIARD</b> , Paul Charles
<b>VICHERAT</b>	<b>VICHERAT</b> , Jean Baptiste Édouard
<b>VIDAL</b>	<b>VIDAL</b> , Émile Jean Baptiste
<b>VIDAL</b>	<b>VIDAL</b> , Pierre Pascal
<b>VIGER</b>	<b>VIGER DE VARENNES</b> , Paul Prosper
<b>VIGLA</b>	<b>VIGLA</b> , Eugène Napoléon
<b>VILLARD</b>	<b>VILLARD</b> , Ferdinand
<b>VILLENEUVE</b>	<b>VILLENEUVE</b> , André Charles Louis (de)
<b>VILLERME</b>	<b>VILLERME</b> , Louis René
<b>VINSOT</b>	<b>VINSOT</b> , Adolphe Eugène
<b>VIRCHOW</b>	<b>VIRCHOW</b> , Rudolf
<b>VITALIS</b>	<b>VITALIS</b> , Othon
<b>VOILLEMIE</b>	<b>VOILLEMIE</b> , Léon Clément
<b>VOISIN</b>	<b>VOISIN</b> , Auguste Félix
<b>VOISIN</b>	<b>VOISIN</b> , Pierre
<b>VULPIAN</b>	<b>VULPIAN</b> , Edmé Félix Alfred
<b>WANNEBROUCQ</b>	<b>WANNEBROUCQ</b> , Émile

<b>WARENGHEM</b>	<b>WARENGHEM</b> , Jules
<b>WEISS</b>	<b>WEISS</b> , Jules
<b>WELLENBERGH</b>	<b>WELLENBERGH</b>
<b>WICKAM</b>	<b>WICKAM</b> , Robert John Johnson
<b>WIELAND</b>	<b>WIELAND</b> , Alexandre Taylor
<b>WILLEMIN</b>	<b>WILLEMIN</b> , Philippe Prosper Alexandre
<b>YVES</b>	<b>SAINT-YVES-LECLERC</b> , Guillaume Alexandre
<b>ZAMBACOS</b>	<b>ZAMBACOS-PACHA</b> , D�m�trius Alexandre